SICAV de droit français

Edmond de Rothschild SICAV

Fonds à 18 compartiments

RAPPORT ANNUEL

au 30 septembre 2025

Société de Gestion : Edmond De Rothschild Asset Management (France)
Dépositaire : Edmond De Rothschild (France)
Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit

Edmond De Rothschild Asset Management (France) - 47 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 - Paris Cedex 08

SOMMAIRE

La SICAV Edmond de Rothschild SICAV est constitué au 30 septembre 2025 de 18 compartiments :

EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE CREDIT
EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY
EDR SICAV-FINANCIAL BONDS
EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS
EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE
EDR SICAV-ULTIM
EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT
EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW
EDR SICAV GREEN NEW DEAL
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028
EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES
EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS
EDR SICAV MILLESIMA SELECT 2028
EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION
EdR SICAV - Millesima 2030
EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE
EDR SICAV - MISSION EUROPA

1. Rapport de gestion du conseil d'administration a l'assemblée Générale ordinaire 22

2. Certification du Commissaire aux Comptes 36

3. Règles et méthodes comptables 42

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE CREDIT **43**

4. Caractéristiques de l'OPC 44

5. Changements intéressant l'OPC 47

6. Rapport de gestion 49

7. Affectation du résultat 51

8. Informations réglementaires 52

9. Comptes de l'exercice 59

10. Annexe(s) 106

Information SFDR 107

Information SFDR **Erreur ! Signet non défini.**

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY 115

11. Caractéristiques de l'OPC 116

12. Changements intéressant l'OPC 118

13. Rapport de gestion 119

14. Affectation du résultat 121

15. Informations réglementaires 122

16. Comptes de l'exercice 130

17. Annexe(s) 182

Information SFDR 183

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV-FINANCIAL BONDS **190**

18. Caractéristiques de l'OPC 191

19. Changements intéressant l'OPC 195

20. Rapport de gestion 196

21. Affectation du résultat 198

22. Informations réglementaires 199

23. Comptes de l'exercice 207

24. Annexe(s) 283

Information SFDR 284

Loi Energie Climat (LEC) 292

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS **293**

25. Caractéristiques de l'OPC 294

26. Changements intéressant l'OPC 296

27. Rapport de gestion 297

28. Affectation du résultat 299

29. Informations réglementaires 300

30. Comptes de l'exercice 307

31. Annexe(s) 351

Information SFDR 352

Loi Energie Climat (LEC) 359

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE **360**

32. Caractéristiques de l’OPC 361

33. Changements intéressant l'OPC 363

34. Rapport de gestion 364

35. Affectation du résultat 366

36. Informations réglementaires 367

37. Comptes de l'exercice 374

38. Annexe(s) 420

Information SFDR 421

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV-ULTIM **429**

39. Caractéristiques de l’OPC 430

40. Changements intéressant l'OPC 433

41. Rapport de gestion 434

42. Affectation du résultat 436

43. Informations réglementaires 437

44. Comptes de l'exercice 444

45. Annexe(s) 500

Information SFDR 501

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT **509**

46. Caractéristiques de l’OPC 510

47. Changements intéressant l'OPC 513

48. Rapport de gestion 514

49. Affectation du résultat 516

50. Informations réglementaires 517

51. Comptes de l'exercice 524

52. Annexe(s) 587

Information SFDR 588

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW **596**

53. Caractéristiques de l’OPC 597

54. Changements intéressant l'OPC 600

55. Rapport de gestion 601

56. Affectation du résultat 603

57. Informations réglementaires 604

58. Comptes de l'exercice 610

59. Annexe(s) 651

Information SFDR 652

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV GREEN NEW DEAL **660**

60. Caractéristiques de l'OPC 661

61. Changements intéressant l'OPC 664

62. Rapport de gestion 665

63. Affectation du résultat 667

64. Informations réglementaires 668

65. Comptes de l'exercice 675

66. Annexe(s) 727

Information SFDR 728

SOMMAIRE

Compartiment : EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds **736**

67. Caractéristiques de l’OPC 737

68. Changements intéressant l'OPC 741

69. Rapport de gestion 742

70. Affectation du résultat 744

71. Informations réglementaires 745

72. Comptes de l'exercice 753

73. Annexe(s) 814

Information SFDR 815

Loi Energie Climat (LEC) 823

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 **824**

74. Caractéristiques de l’OPC 825

75. Changements intéressant l'OPC 827

76. Rapport de gestion 828

77. Affectation du résultat 830

78. Informations réglementaires 831

79. Comptes de l'exercice 840

80. Annexe(s) 911

Information SFDR 912

SOMMAIRE

Compartiment : EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES 921

81. Caractéristiques de l’OPC 922

82. Changements intéressant l'OPC 924

83. Rapport de gestion 925

84. Affectation du résultat 927

85. Informations réglementaires 928

86. Comptes de l'exercice 935

87. Annexe(s) 982

Information SFDR 983

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS **991**

88. Caractéristiques de l’OPC 992

89. Changements intéressant l'OPC 994

90. Rapport de gestion 995

91. Affectation du résultat 997

92. Informations réglementaires 998

93. Comptes de l'exercice 1005

94. Annexe(s) 1051

Information SFDR 1052

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV MILLESIMA SELECT 2028 **1060**

95. Caractéristiques de l’OPC 1061

96. Changements intéressant l'OPC 1063

97. Rapport de gestion 1064

98. Affectation du résultat 1066

99. Informations réglementaires 1067

100. Comptes de l'exercice 1076

101. Annexe(s) 1145

Information SFDR 1146

Loi Energie Climat (LEC) 1155

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION **1156**

102. Caractéristiques de l’OPC 1157

103. Changements intéressant l'OPC 1160

104. Rapport de gestion 1161

105. Affectation du résultat 1163

106. Informations réglementaires 1164

107. Comptes de l'exercice 1171

108. Annexe(s) 1223

Information SFDR 1224

SOMMAIRE

Compartiment : EdR SICAV - MILLESIMA 2030 **1232**

109. Caractéristiques de l'OPC 1233

110. Changements intéressant l'OPC 1235

111. Rapport de gestion 1236

112. Affectation du résultat 1238

113. Informations réglementaires 1239

114. Comptes de l'exercice 1248

115. Annexe(s) 1317

Information SFDR 1318

Loi Energie Climat (LEC) 1327

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE **1328**

116. Caractéristiques de l’OPC 1329

117. Changements intéressant l'OPC 1331

118. Rapport de gestion 1332

119. Affectation du résultat 1334

120. Informations réglementaires 1335

121. Comptes de l'exercice 1341

122. Annexe(s) 1393

Information SFDR 1394

SOMMAIRE

Compartiment : EDR SICAV - MISSION EUROPA **1402**

123. Caractéristiques de l’OPC 1403

124. Changements intéressant l'OPC 1405

125. Rapport de gestion 1406

126. Affectation du résultat 1408

127. Informations réglementaires 1409

128. Comptes de l'exercice 1415

129. Annexe(s) 1451

Information SFDR 1452

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Monsieur Flavien DUVAL

Directeur Général

Monsieur Bertrand MONTAUZE

Administrateurs

Monsieur Flavien DUVAL

Monsieur Christophe CASPAR

Monsieur Bertrand MONTAUZE

Monsieur Raphaël BELLAICHE

Commissaire aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, représenté par Monsieur Frédéric SELLAM

1. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte en vue de vous présenter le rapport de gestion de la SICAV Edmond de Rothschild SICAV et soumettre à votre approbation les comptes sociaux arrêtés au 30 septembre 2025.

Edmond de Rothschild SICAV est une SICAV à compartiments de droit français, consituée sous la forme de sociétés anonymes, conforme aux dispositions du Code de commerce relatives aux sociétés anonymes (Livre II - Titre II - Chapitre V), du code monétaire et financier (Livre II – Titre I – Chapitre IV- section I – sous-section I).

Nous vous rappelons qu'Edmond de Rothschild SICAV a été agréée par l'Autorité des marchés financiers le 07 décembre 2018.

La SICAV a été constituée le 12 février 2019.

Les compartiments ci-dessous ont été constitués par fusion-absorption de FCP :

EdR SICAV – Euro Sustainable Credit a été constitué le 12/02/2019 par absorption du FCP EdR Euro Sustainable Credit ;
EdR SICAV – Euro Sustainable Growth a été constitué le 12/02/2019 par absorption du FCP EdR Euro Sustainable Growth ;
EdR SICAV – Financial Bonds a été constitué le 12/02/2019 par absorption du FCP EdR Financial Bonds ;
EdR SICAV – Tricolore Rendement a été constitué le 08/03/2019 par absorption du FCP EdR Tricolore Rendement ;
EdR SICAV – Equity Europe Solve a été constitué le 08/03/2019 par absorption du FCP EdR Equity Europe Solve ;
EdR SICAV – Start a été constitué le 21/03/2019 par fusion-absorption du FCP EdR Start ;
EdR SICAV – Europe Midcaps a été constitué le 21/03/2019 par fusion-absorption du FCP EdR Europe Midcaps ;
EdR SICAV - Global Opportunities a été constitué le 12/09/2019 par fusion-scission du FCP CA EdRAM Opportunites.

Ces opérations de fusion-absorption ont bénéficié de la procédure FROG (French Routes and Opportunities Garden). Cette procédure mise en place par l'Autorité des marchés financiers offre la possibilité de conserver l'historique des performances passées et les codes ISIN du FCP absorbé.

Les informations contenues dans ce rapport annuel couvrent la période allant du 01/10/2024 au 30/09/2025.
Les performances des compartiments sont disponibles via le site internet https://funds.edram.com/.

A la date de clôture de l'exercice 2025, la SICAV dispose de 18 compartiments.

I. Informations concernant les mandataires sociaux

➢ Modifications intervenues au cours de l'exercice 2024/2025 :

Néant

➢ Liste des mandats sociaux :

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1, alinéa 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la SICAV au cours de l'exercice 2024/2025.

- Monsieur Christophe CASPAR :
- Administrateur au sein du Conseil d'Administration de la SICAV Edmond de Rothschild SICAV ;
- Président du Conseil d'Administration de Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ;
- Président du Conseil d'Administration de Edmond de Rothschild Asset Management (UK) ;
- Président du Conseil d'Administration de Edmond de Rothschild UK ;
- Administrateur au sein Membre du COMEX d'Edmond de Rothschild (Suisse) ;
- Membre du Comité stratégique d'Edmond de Rothschild Private Equity S.A. ;
- Administrateur au sein du Conseil d'Administration de Edmond de Rothschild (Israël) Ltd.

- Monsieur Raphaël BELLAÏCHE :
- Administrateur au sein du Conseil d'Administration de la SICAV Edmond de Rothschild SICAV ;
- Administrateur au sein du Conseil d'Administration de la SICAV Edmond de Rothschild Fund II ;
- Administrateur au sein du Conseil d'Administration de la SICAV VisionFund,
- Administrateur au sein du Conseil d'Administration de la SICAV EdR BE SICAV
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de la SICAV OPEN ACCESS

- Monsieur Flavien DUVAL :
- Président du Conseil d'Administration de la SICAV Edmond de Rothschild SICAV ;
- Membre du Directoire de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ;
- Membre du Conseil d'Administration d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ;
- Membre du Conseil d'Administration d'Edmond de Rothschild Asset Management (UK) ;
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de la SICAV Edmond de Rothschild Fund ;
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de la SICAV Edmond de Rothschild Prifund ;
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de la SICAV Edmond de Rothschild Fund II ;
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de la SICAV Solutions Opportunities S.A ;
- Membre du conseil de surveillance d'Edmond de Rothschild PE France ;
- Membre du conseil d'administration de Bridge S.C.A. SICAV-SIF ;
- Représentant permanent d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) administrateur du GIF.

- Monsieur Bertrand MONTAUZE :
- Administrateur et Directeur Général au sein du Conseil d'Administration de la SICAV Edmond de Rothschild SICAV
- Administrateur et Directeur Général au sein du Conseil d'Administration de la SICAV OPEN ACCESS

➢ Rémunérations versées aux mandataires sociaux

Jetons de présence : Néant.
Salaire du Président : Néant.

II. Affectations des résultats

Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont soumis aux Administrateurs.

Vous trouverez ci-dessous les affectations du résultat distribuable et des sommes distribuables attribués à chaque compartiment de Edmond de Rosthschild SICAV :

La société de gestion décide de la répartition des résultats et des sommes distribuables.
Sur cet exercice, le gérant des compartiments Millesima Select 2028 et Millesima World 2028 a émit le souhait de distribuer une partie des sommes distribuables des plus values réalisées.

Nom du Compartiment	Nom de l'action	Isin	Action : souscrite ou non lancé ou désinvestie	Affectation Résultat Net du Prospectus	Montant distribuable du Résultat Net 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation du Résultat Net de l'exercice 2025	Affectation Plus-values nettes réalisées du Prospectus	Montant distribuable des Plus-values nettes réalisées 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation des Plus-values nettes réalisées de l'exercice 2025 (montant unitaire)	Proposition de date de détachement des sommes distribuables de l'exercice 2025
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE CREDIT	B EUR	FR0010789313	**Investie**	Distribution	**2,54 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**1,14 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS	B EUR	FR0011289966	**Investie**	Distribution	**4,69 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**0,79 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS	*B USD H*	*FR0012494300*	*désinvestie depuis le 29/09/2022*	*Distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS	CRD EUR	FR0013409067	**Investie**	Distribution	**4,04 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**0,61 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS	J GBP H	FR0013350824	**Investie**	Distribution	**5,04 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-0,54 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS	OC EUR	FR0013292463	**Investie**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**4,51 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**0,59 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS	J USD H	FR0013350808	**Investie**	Distribution	**3,96 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-4,21 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS	*O EUR*	*FR001400L6V3*	*non investie*	*Distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS	J EUR	FR0013174695	**Investie**	Distribution	**4,21 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**0,62 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY	O EUR	FR0013444049	**Investie**	Distribution	**2,26 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**20,01 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY	J EUR	FR0013444031	**Investie**	Distribution	**1,94 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**18,30 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY	B EUR	FR0013400074	**investie**	Distribution	**0,62 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**14,12 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY	CRD EUR	FR0013417516	**Investie**	Distribution	**1,80 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**20,42 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**

Nom du Compartiment	Nom de l'action	Isin	Action : souscrite ou non lancé ou désinvestie	Affectation Résultat Net du Prospectus	Montant distribuable du Résultat Net 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation du Résultat Net de l'exercice 2025	Affectation Plus-values nettes réalisées du Prospectus	Montant distribuable des Plus-values nettes réalisées 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation des Plus-values nettes réalisées de l'exercice 2025 (montant unitaire)	Proposition de date de détachement des sommes distribuables de l'exercice 2025
EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE	B EUR	FR0013219276	**Investie**	Distribution	**1,17 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-2,41 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE	*J EUR*	*FR001400MEE8*	*non investie*	*Distribution*	**-**	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	**-**	-	-
EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE	*O EUR*	*FR0013222882*	*non investie*	*Distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE	*KD EUR*	*FR0013131885*	*désinvestie depuis le 28/11/2022*	*Distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - ULTIM	*B CHF H*	*FR0013404316*	*non investie*	*Distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - ULTIM	*B EUR H*	*FR0013404324*	*non investie*	*Distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - ULTIM	*B USD*	*FR0013404332*	*non investie*	*Distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - ULTIM	*CRD EUR H*	*FR0013404365*	*non investie*	*Distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - ULTIM	*CRD USD*	*FR0013404373*	*non investie*	*Distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - ULTIM	*J CHF H*	*FR0013404415*	*non investie*	*Distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - ULTIM	J EUR H	FR0013404456	**Investie**	Distribution	**1,29 $**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**12,78 $**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - ULTIM	J USD	FR0013404423	**Investie**	Distribution	**1,44 $**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**10,57 $**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**

Nom du Compartiment	Nom de l'action	Isin	Action : souscrite ou non lancé ou désinvestie	Affectation Résultat Net du Prospectus	Montant distribuable du Résultat Net 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation du Résultat Net de l'exercice 2025	Affectation Plus-values nettes réalisées du Prospectus	Montant distribuable des Plus-values nettes réalisées 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation des Plus-values nettes réalisées de l'exercice 2025 (montant unitaire)	Proposition de date de détachement des sommes distribuables de l'exercice 2025
EdR SICAV - TECH FOR TOMORROW	*B EUR*	*FR0013488251*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - TECH FOR TOMORROW	*CRD EUR*	*FR0013488277*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - TECH FOR TOMORROW	*J USD*	*FR0050000712*	*désinvestie depuis le 10/02/2023*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - TECH FOR TOMORROW	*J EUR*	*FR0013519949*	*désinvestie depuis le 02/05/2024*	*distribution*	**-**	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	**-**	-	-
EdR SICAV - GREEN NEW DEAL	*B EUR*	*FR0013428968*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - GREEN NEW DEAL	*B USD*	*FR0013428976*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - GREEN NEW DEAL	*CRD EUR*	*FR0013429008*	*désinvestie depuis le 25/09/2024*	*distribution*	**-**	**-**	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	**-**	**-**	-
EdR SICAV - GREEN NEW DEAL	*J CHF*	*FR0013429065*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - GREEN NEW DEAL	*J USD*	*FR0013429099*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - GREEN NEW DEAL	J EUR	FR0013429081	**Investie**	distribution	**0,53 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**1,35 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - GREEN NEW DEAL	*B CHF*	*FR0013428950*	*désinvestie depuis le 08/03/2023*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - GREEN NEW DEAL	*KD EUR*	*FR0013429115*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - GREEN NEW DEAL	*CRD USD*	*FR0013429016*	*désinvestie depuis le 27/05/2022*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-

Nom du Compartiment	Nom de l'action	Isin	Action : souscrite ou non lancé ou désinvestie	Affectation Résultat Net du Prospectus	Montant distribuable du Résultat Net 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation du Résultat Net de l'exercice 2025	Affectation Plus-values nettes réalisées du Prospectus	Montant distribuable des Plus-values nettes réalisées 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation des Plus-values nettes réalisées de l'exercice 2025 (montant unitaire)	Proposition de date de détachement des sommes distribuables de l'exercice 2025
EdR SICAV - Short Duration Credit	*B CHF H*	*FR0013460946*	*non investie*	*distribution*	-	**-**	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	**-**	-
EdR SICAV - Short Duration Credit	B EUR	FR0013460961	**Investie**	distribution	**3,41 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**1,16 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - Short Duration Credit	*B USD H*	*FR0013460979*	*non investie*	*distribution*	-	**-**	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	**-**	-
EdR SICAV - Short Duration Credit	CRD EUR	FR0013461027	investie	distribution	**0,38 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**0,13 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - Short Duration Credit	*CRD USD H*	*FR0013461555*	*non investie*	*distribution*	-	**-**	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	**-**	-
EdR SICAV - Short Duration Credit	*J CHF H*	*FR0013461597*	*non investie*	*distribution*	-	**-**	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	**-**	-
EdR SICAV - Short Duration Credit	*J EUR*	*FR0013461605*	*non investie*	*distribution*	-	**-**	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	**-**	-
EdR SICAV - Short Duration Credit	*J USD H*	*FR0013461613*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - Short Duration Credit	O EUR	FR0013488202	Investie	distribution	**399,50 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**120,08 €**	capitalisation totale	**08/01/2026**
EdR SICAV - Global Allocation	*B EUR*	*FR001400MA99*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - Global Allocation	*CRD EUR*	*FR001400MAA4*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - Global Allocation	J EUR	FR001400MAE6	**investie**	distribution	**0,96 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-0,14 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - Global Allocation	*O EUR*	*FR001400MAG1*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-

Nom du Compartiment	Nom de l'action	Isin	Action : souscrite ou non lancé ou désinvestie	Affectation Résultat Net du Prospectus	Montant distribuable du Résultat Net 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation du Résultat Net de l'exercice 2025	Affectation Plus-values nettes réalisées du Prospectus	Montant distribuable des Plus-values nettes réalisées 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation des Plus-values nettes réalisées de l'exercice 2025 (montant unitaire)	Proposition de date de détachement des sommes distribuables de l'exercice 2025
EdR SICAV - Tricolore Convictions	*CRD EUR*	FR001400UC97	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EdR SICAV - Tricolore Convictions	B EUR	FR0010588350	**Investie**	distribution	**1,62 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**16,14 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - Millesima World 2028	B EUR	FR0014008W55	**Investie**	distribution	**3,80 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**2,53 €**	**0,70€ (distribution) + 1,83€ (capitalisation)**	**08/01/2026**
EdR SICAV - Millesima World 2028	CRD EUR	FR0014008W89	**Investie**	distribution	**4,61 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**2,54 €**	**0,39€ (distribution) + 2,15€ (capitalisation)**	**08/01/2026**
EdR SICAV - Millesima World 2028	CRD USD H	FR0014008W97	**Investie**	distribution	**3,98 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-2,08 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - Millesima World 2028	J EUR	FR0014008WD5	**Investie**	distribution	**4,40 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**2,39 €**	**0,60€ (distribution) + 1,79€ (capitalisation)**	**08/01/2026**
EdR SICAV - Millesima World 2028	*J CHF H*	*FR0014008WE3*	***non investie***	*distribution*	-	**-**	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	**-**	-
EdR SICAV - Millesima World 2028	*J USD H*	*FR0014008WF0*	***non investie***	*distribution*	-	**-**	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	**-**	-
EdR SICAV - Millesima World 2028	PWMD EUR	FR0014008WK0	**Investie**	distribution	**43,80 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**25,42 €**	**7,20€ (distribution) + 18,22€ (capitalisation)**	**08/01/2026**
EdR SICAV - Millesima World 2028	B USD H	FR001400DLU8	**Investie**	distribution	**3,19 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-2,05 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EdR SICAV - Millesima World 2028	PWMD USD H	FR0014008WL8	**Investie**	distribution	**40,15 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-22,21 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Corporate Hybrid Bonds	CRD EUR	FR0014005955	**Investie**	distribution	**2,35 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**4,94 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**

Nom du Compartiment	Nom de l'action	Isin	Action : souscrite ou non lancé ou désinvestie	Affectation Résultat Net du Prospectus	Montant distribuable du Résultat Net 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation du Résultat Net de l'exercice 2025	Affectation Plus-values nettes réalisées du Prospectus	Montant distribuable des Plus-values nettes réalisées 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation des Plus-values nettes réalisées de l'exercice 2025 (montant unitaire)	Proposition de date de détachement des sommes distribuables de l'exercice 2025
EDR SICAV - Corporate Hybrid Bonds	J EUR	FR0014005914	**Investie**	distribution	**2,51 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**4,70 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Corporate Hybrid Bonds	*J USD H*	*FR00140079Y5*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	**-**	-
EDR SICAV - Corporate Hybrid Bonds	B USD (H)	FR001400DLX2	**Investie**	distribution	**2,09 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**0,51 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Corporate Hybrid Bonds	*OC EUR*	*FR00140058X1*	**Investie**	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou report*	**1,81 €**	**distribution totale**	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	**3,56 €**	***capitalisation totale***	**08/01/2026**
EDR SICAV - Corporate Hybrid Bonds	B EUR	FR0014005989	**Investie**	distribution	**1,92 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**4,70 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - European Catalysts	B EUR	FR001400FUN9	**Investie**	distribution	**0,86 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**2,92 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - European Catalysts	*B USD*	*FR001400FUM1*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - European Catalysts	*CRD EUR*	*FR001400FUO7*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - European Catalysts	*J EUR*	*FR001400FUP4*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - European Catalysts	*O EUR*	*FR001400FUQ2*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - European Smaller Companies	*B EUR*	*FR0014009Z69*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - European Smaller Companies	*B USD*	*FR0014009ZI5*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - European Smaller Companies	*CRD EUR*	*FR0014009Z93*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-

Nom du Compartiment	Nom de l'action	Isin	Action : souscrite ou non lancé ou désinvestie	Affectation Résultat Net du Prospectus	Montant distribuable du Résultat Net 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation du Résultat Net de l'exercice 2025	Affectation Plus-values nettes réalisées du Prospectus	Montant distribuable des Plus-values nettes réalisées 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation des Plus-values nettes réalisées de l'exercice 2025 (montant unitaire)	Proposition de date de détachement des sommes distribuables de l'exercice 2025
EDR SICAV - European Smaller Companies	*O EUR*	*FR0014009ZJ3*	*non investie*	*distribution*	-	-	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	-	-	-
EDR SICAV - European Smaller Companies	J EUR	FR0014009ZE4	**Investie**	distribution	**0,39 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**1,40 €**	**capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima Select 2028	B EUR	FR001400JGE9	**investie (depuis le 30/10/2023)**	distribution	**2,19 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**0,95 €**	**distribution totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima Select 2028	CRD EUR	FR001400JGI0	**investie (depuis le 03/11/2023)**	distribution	**2,72 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**0,95 €**	**distribution totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima Select 2028	CRD USD H	FR001400JGJ8	**investie (depuis le 11/12/2023)**	distribution	**2,45 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-2,85 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima Select 2028	J EUR	FR001400JGN0	**investie (depuis le 20/10/2023)**	distribution	**2,82 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**0,96 €**	**distribution totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima Select 2028	J CHF H	FR001400JGO8	**investie (depuis le 19/10/2023)**	distribution	**2,87 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-2,06 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima Select 2028	*J USD H*	*FR001400JGP5*	*désinvestie depuis le 04/03/2025*	*distribution*	**-**	**-**	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	**-**	**-**	-
EDR SICAV - Millésima Select 2028	PWMD EUR	FR001400JGS9	**investie (depuis le 09/10/2023)**	distribution	**25,86 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**9,63 €**	**distribution totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima Select 2028	*PWMD USD H*	*FR001400JGT7*	*non investie*	*distribution*	**-**	**-**	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	**-**	**-**	-
EDR SICAV - Millésima Select 2028	B USD H	FR001400JGF6	**Investie**	distribution	**2,04 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-2,94 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima 2030	B EUR	FR001400S6B8	**Investie**	distribution	**3,45 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-0,34 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima 2030	B USD H	FR001400S6C6	**Investie**	distribution	**3,17 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-4,55 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**

Nom du Compartiment	Nom de l'action	Isin	Action : souscrite ou non lancé ou désinvestie	Affectation Résultat Net du Prospectus	Montant distribuable du Résultat Net 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation du Résultat Net de l'exercice 2025	Affectation Plus-values nettes réalisées du Prospectus	Montant distribuable des Plus-values nettes réalisées 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation des Plus-values nettes réalisées de l'exercice 2025 (montant unitaire)	Proposition de date de détachement des sommes distribuables de l'exercice 2025
EDR SICAV - Millésima 2030	CRD EUR	FR001400S6F9	**Investie**	distribution	**4,12 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-0,34 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima 2030	CRD USD H	FR001400S6G7	**Investie**	distribution	**3,71 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-4,53 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima 2030	*J CHF H*	FR001400S6L7	***non investie***	*distribution*	**-**	**-**	*Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report*	**-**	**-**	-
EDR SICAV - Millésima 2030	J EUR	FR001400S6K9	**Investie**	distribution	**2,47 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-0,05 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima 2030	J USD H	FR001400S6M5	**Investie**	distribution	**3,79 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-4,57 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima 2030	PWMD EUR	FR001400S6P8	**Investie**	distribution	**39,35 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-3,41 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima 2030	PWMD USD H	FR001400S6Q6	**Investie**	distribution	**36,14 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-45,99 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Millésima 2030	RD EUR	FR001400UPF4	**Investie**	distribution	**1,88 €**	**distribution totale**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-0,04 €**	**Nulle / capitalisation totale**	**08/01/2026**
EDR SICAV - Global Resilience	B CHF	FR001400RZ20	**Investie**	distribution	**-0,25 €**	**négatif**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**0,20 €**	**capitalisation totale**	-
EDR SICAV - Global Resilience	*B - EUR*	*FR001400RZ38*	***non investie***	*distribution*	**-**	**-**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-**	**-**	**-**
EDR SICAV - Global Resilience	*B - USD*	*FR001400RZ46*	***non investie***	*distribution*	**-**	**-**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-**	**-**	**-**
EDR SICAV - Global Resilience	*CRD - EUR*	*FR001400RZ79*	***non investie***	*distribution*	**-**	**-**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-**	**-**	**-**
EDR SICAV - Global Resilience	*CRD - USD*	*FR001400RZ87*	***non investie***	*distribution*	**-**	**-**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-**	**-**	**-**

Nom du Compartiment	Nom de l'action	Isin	Action : souscrite ou non lancé ou désinvestie	Affectation Résultat Net du Prospectus	Montant distribuable du Résultat Net 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation du Résultat Net de l'exercice 2025	Affectation Plus-values nettes réalisées du Prospectus	Montant distribuable des Plus-values nettes réalisées 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation des Plus-values nettes réalisées de l'exercice 2025 (montant unitaire)	Proposition de date de détachement des sommes distribuables de l'exercice 2025
EDR SICAV - Global Resilience	*J - CHF*	*FR001400RZC6*	***non investie***	*distribution*	**-**	**-**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-**	**-**	**-**
EDR SICAV - Global Resilience	*J - EUR*	*FR001400RZD4*	***non investie***	*distribution*	**-**	**-**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-**	**-**	**-**
EDR SICAV - Global Resilience	*J - USD*	*FR001400RZE2*	***non investie***	*distribution*	**-**	**-**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-**	**-**	**-**
EDR SICAV - Global Resilience	*O - EUR*	*FR001400RZJ1*	***non investie***	*distribution*	**-**	**-**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-**	**-**	**-**
EDR SICAV - Global Resilience	*O - USD*	*FR001400RZK9*	***non investie***	*distribution*	**-**	**-**	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	**-**	**-**	**-**
EDR SICAV - Mission Europa	B - CHF	FR0014011CE9	**non investie**	distribution	-	-	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	-	-	-
EDR SICAV - Mission Europa	B - EUR	FR0014011CF6	**non investie**	distribution	-	-	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	-	-	-
EDR SICAV - Mission Europa	B - USD	FR0014011CG4	**non investie**	distribution	-	-	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	-	-	-
EDR SICAV - Mission Europa	CRD - EUR	FR0014011CX9	**non investie**	distribution	-	-	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	-	-	-
EDR SICAV - Mission Europa	CRD - USD	FR0014011CY7	**non investie**	distribution	-	-	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	-	-	-
EDR SICAV - Mission Europa	J - CHF	FR0014011CM2	**non investie**	distribution	-	-	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	-	-	-
EDR SICAV - Mission Europa	J - EUR	FR0014011CN0	**non investie**	distribution	-	-	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	-	-	-

Nom du Compartiment	Nom de l'action	Isin	Action : souscrite ou non lancé ou désinvestie	Affectation Résultat Net du Prospectus	Montant distribuable du Résultat Net 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation du Résultat Net de l'exercice 2025	Affectation Plus-values nettes réalisées du Prospectus	Montant distribuable des Plus-values nettes réalisées 2025 (montant unitaire)	Proposition d'affectation des Plus-values nettes réalisées de l'exercice 2025 (montant unitaire)	Proposition de date de détachement des sommes distribuables de l'exercice 2025
EDR SICAV - Mission Europa	J - USD	FR0014011CO8	**non investie**	distribution	-	-	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	-	-	-
EDR SICAV - Mission Europa	O - EUR	FR0014011CR1	**non investie**	distribution	-	-	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	-	-	-
EDR SICAV - Mission Europa	O - USD	FR0014011CS9	**non investie**	distribution	-	-	Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report	-	-	-

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire en vue de statuer sur la nouvelle rédaction des articles 19 et 25 des statuts de la SICAV. Suite à l'ordonnance n° 2025-230 du 12 mars 2025 relative aux organismes de placement collectif, plusieurs points concernant les statuts d'une SICAV comportant un ou plusieurs compartiments ont été assouplis :

- La faculté de convoquer des assemblées propres à chaque compartiment ;
- Les règles de majorité et de quorum adaptées ;
- Les conditions de création interne de nouveaux compartiments.

Afin de bénéficier de ces assouplissements, le Conseil d'Administration propose j'ajouter les mentions suivnates à la rédaction des statuts :

ARTICLE 19 – POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

« Le conseil d'administration peut décider, sans consultation des actionnaires, d'une opération de fusion ou de scission conduisant à la création, au sein de la SICAV, d'un compartiment dont aucune action n'a encore été émise à la date de l'opération. »

ARTICLE 25 - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

« Lorsqu'une décision n'affecte que les droits et obligations des actionnaires d'un ou plusieurs compartiments, elle est prise par l'assemblée générale (ordinaire ou extraordinaire) des seuls actionnaires du compartiment concerné. L'assemblée de compartiment est convoquée et se tient dans les mêmes conditions qu'une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire.

Les résolutions n'ayant d'effet que sur les droits et obligations des actionnaires d'un compartiment sont adoptées, lors de l'assemblée générale ordinaire de ce compartiment, par les seuls actionnaires concernés. La majorité est calculée sur la base du nombre d'actions du compartiment.

Par dérogation aux dispositions du code de commerce, les opérations de fusion, scission, transformation, dissolution ou liquidation n'ayant d'effet que sur les droits et obligations des actionnaires d'un compartiment sont décidées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ce compartiment. La majorité est calculée sur la base du nombre d'actions du compartiment concerné. Seuls les créanciers du compartiment concerné disposent du droit d'opposition prévu à l'article L. 236-15 du code de commerce. »

La version actuellement en vigueur ainsi que la nouvelle version des statuts, en suivi des modifications, ont été présentées au Conseil d'Administration de la SICAV, le 13 novembre 2025 et sont présentées en Assemblée Générale Extraordinaire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

2. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2025

EDMOND DE ROTHSCHILD SICAV
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE A COMPARTIMENTS
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT
47, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments EDMOND DE ROTHSCHILD SICAV relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 5758 59

www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly- Sur-Seine, Rennes, Rouen. Strasbourg, Toulouse. Montpellier

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 5758 59

www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly- Sur-Seine, Rennes, Rouen. Strasbourg, Toulouse. Montpellier

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

2025.11.21 18:18:30+0100

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT
47, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE A COMPARTIMENTS
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT
47, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné arts d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

2025.11.24 11:51:45 +0100

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Frédéric SELLAM

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 5758 59

www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly- Sur-Seine, Rennes, Rouen. Strasbourg, Toulouse. Montpellier

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2020-07, modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article 423-1 du Règlement ANC 2020-07 les comptes annuels de la SICAV comportent uniquement les éléments suivants :
- la liste des compartiments, avec pour chacun d'eux sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour la tenue de la comptabilité ;
- la liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice ;
- les comptes annuels établis comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe établis pour chacun des compartiments existant à la clôture, dans sa devise de comptabilité, conformément aux dispositions du règlement.

Pour les règles et méthodes comptables applicables par chacun des compartiments ainsi que les compléments d'information les concernant il convient de se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

La SICAV Edmond de Rothschild SICAV est constitué de 18 compartiments :

- EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE CREDIT,
- EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY,
- EDR SICAV-FINANCIAL BONDS,
- EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS,
- EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE,
- EDR SICAV-ULTIM,
- EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT,
- EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW,
- EDR SICAV GREEN NEW DEAL,
- EDR SICAV - CORPORATE HYBRID BONDS,
- EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028,
- EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES,
- EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS,
- EDR SICAV MILLESIMA SELECT 2028,
- EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION,
- EDR SICAV - MILLESIMA 2030,
- EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE,
- EDR SICAV – MISSION EUROPA.

Compartiments ouverts au cours de l'exercice :
- EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE créé le 09/10/2024.
- EDR SICAV – MISSION EUROPA créé le 27/06/2025.

Compartiments fermés au cours de l'exercice : Néant

Compartiment :

EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE CREDIT

5. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :
Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Ce compartiment doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le du compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risque lié aux produits hybrides (obligations convertibles) :
Compte tenu de leur possible conversion en actions, les obligations convertibles introduisent un risque actions dans un portefeuille obligataire. Elles exposent également le portefeuille à la volatilité des marchés actions, supérieure à celles des marchés obligataires. La détention de tels instruments conduit donc à une augmentation du risque du portefeuille, celui-ci pouvant être atténué, selon les configurations de marché, par la composante obligataire des titres hybrides.

Risques liés aux Total Return Swaps :
L'utilisation des contrats d'échange sur rendement global, ainsi que la gestion de leurs garanties, peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi, le recours à ces contrats peut entrainer un effet négatif sur la valeur liquidative de la SICAV.

Risque juridique :
Il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties aux contrats d'échange sur rendement global.

Risques liés aux contingent convertible bonds (Cocos) :
Les Cocos sont des titres de créance subordonnés émis par les établissements de crédit ou les compagnies d'assurance ou de réassurance, éligibles dans leurs fonds propres réglementaires et qui présentent la spécificité d'être convertibles en actions, ou bien dont le nominal peut être diminué (mécanisme dit de « write down ») en cas de survenance d'un « élément déclencheur » (« Trigger »), préalablement défini dans le prospectus. Une Coco inclut une option de conversion en actions à l'initiative de l'émetteur en cas de dégradation de sa situation financière. En plus du risque de crédit et de taux inhérent aux obligations, l'activation de l'option de conversion peut entrainer une baisse de la valeur du Coco supérieure à celle constatée sur les autres obligations classiques de l'émetteur. Selon les conditions fixées par la Coco concernée, certains événements déclencheurs peuvent entraîner une dépréciation permanente à zéro de l'investissement principal et/ou des intérêts courus ou une conversion de l'obligation en action.

Risque lié au seuil de conversion des Cocos :
Le seuil de conversion d'une Coco dépend du ratio de solvabilité de son émetteur. Il s'agit de l'évènement qui détermine la conversion de l'obligation en action ordinaire. Plus le ratio de solvabilité est faible, plus la probabilité de conversion est forte.

Risque de perte ou suspension de coupon :
En fonction des caractéristiques des Cocos, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé ou suspendu par l'émetteur à tout moment et pour une période indéterminée.

Risque d'intervention d'une autorité de régulation au point de « non-viabilité » :
Une autorité de régulation détermine à tout moment de manière discrétionnaire qu'une institution n'est « pas viable », c'est-à-dire que la banque émettrice requiert le soutien des autorités publiques pour empêcher l'émetteur de devenir insolvable, de faire faillite, de se retrouver dans l'incapacité de payer la majeure partie de ses dettes à leur échéance ou de poursuivre autrement ses activités et impose ou demande la conversion des Obligations Convertibles Conditionnelles en actions dans des circonstances indépendantes de la volonté de l'émetteur.

Risque d'inversion de la structure de capital :
Contrairement à la hiérarchie conventionnelle du capital, les investisseurs en Cocos peuvent subir une perte de capital qui n'affecte pas les détenteurs d'actions. Dans certains scénarios, les détenteurs de Cocos subiront des pertes avant les détenteurs d'actions.

Risque de report du remboursement :
La plupart des Cocos sont émises sous la forme d'instruments à durée perpétuelle, qui ne sont remboursables à des niveaux prédéterminés qu'avec l'approbation de l'autorité compétente. On ne peut pas supposer que des Cocos perpétuelles seront remboursées à la date de remboursement. Les Cocos sont une forme de capital permanent. Il est possible que l'investisseur ne reçoive pas le retour du principal tel qu'attendu à la date de remboursement ou à quelque date que ce soit.

Risque de liquidité :
Dans certaines circonstances, il peut être difficile de trouver un acheteur de Cocos et le vendeur peut être contraint d'accepter une décote substantielle sur la valeur attendue de l'obligation pour pouvoir la vendre.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

6. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR ;
- Ajout d'une mention sur l'exclusion à 20% relative à l'analyse de critères extra-financiers ESG.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mise à jour template des PRIIPS ;
- Mises à jour des TFC et commissions de surperformances au 30.09.2024 ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Maintien du label ISR : modification du % de la contrainte de sélectivité (de 20% et ajout du poids relatif de chaque domaine E, S et G dans la méthodologie notation ESG EdR Build au sein des prospectus et des annexes SFDR. Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle version (V3) du référentiel du Label ISR français au 1er janvier 2025 ;
- Mise à jour Template DICI ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 07.02.2025 :
- Mise à jour Template des DICI (recommandation du Contrôle Interne).

Mise à jour effectuée le 25.03.2025 :
- Modification du délai de règlement des souscriptions et rachats de J+3 à J+2 ;

Mise à jour effectuée le 17.04.2025 :
- Ajout de la Société « IZNES » dans les fonctions de centralisateur par délégation. IZNES assumera l'ensemble des tâches de centralisation des ordres de souscription et de rachat lors de l'inscription au dispositif d'enregistrement électronique partagé des actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur.

Mise à jour effectuée le 21.05.2025 :
- Ajout des exclusions prévues au a) à g) de l'article 12(1) définies au règlement délégué de la Commission (UE) 2020/1818 du 17 juillet 2020 concernant les normes minimales pour les indices de référence « transition climatique » de l'Union et les indices de référence « Accord de Paris » de l'Union (communément appelés « Paris Aligned Benchmarks » (PAB)). Ces exclusions couvrent notamment le pétrole, le gaz, et la production d'électricité » ;
- Augmentation de la proportion minimale d'investissements durables de 30% à 50% de l'actif net du compartiment.

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait ;
- Regroupement des actions CR EUR au sein des actions I EUR ;
- Diminution notable du seuil minimum de souscription initiale des actions I EUR. Ce seuil est actuellement à 500 000 euros et deviendra 1 millième d'action ;
- Modification des souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type des actions I EUR ;
- Correction d'une anomalie dans le prospectus dans la section « Analyse des critères extra-financiers ».

Mise à jour effectuée le 30.07.2025 :

- Actualisation des niveaux de SRRI :

ISIN	Nouveaux SRRI	Anciens SRRI	ECART
FR0010172767	**3**	**4**	-1
FR0010789313	**3**	**4**	-1
FR0013305828	**3**	**4**	-1
FR0010789321	**3**	**4**	-1
FR0010908285	**3**	**4**	-1
FR0013201001	**3**	**4**	-1

7. RAPPORT DE GESTION

Nous avons eu au cours de la période 30/09/2024 au 30/09/2025, une actualité géopolitique très riche qui est venue se rajouter aux actualités économiques traditionnelles.

Le mois de novembre 2024 a surtout été marqué par l'élection de Donald Trump qui coïncide avec une dichotomie croissante entre les marchés de taux US et ceux Européens. En effet, les perspectives reflationnistes des politiques du nouveau président – à savoir barrières douanières et restriction de l'immigration – comparées au scénario macroéconomique plus en retrait de l'Europe ont poussé l'écart de taux entre le 10Y US et Euro au quasi plus haut (4.40% pour le 10Y US). Mais, fin novembre le taux 10 ans américain s'établit à 4.20% en baisse de 8bp sur le mois (courbe US très plate) alors que le 10 ans allemand finit à 2.08% soit -30bp sur le mois - gros rally taux euro sur le mois qui profite au crédit IG - soit près de 2.1% d'écart entre les deux dettes US et Euro. Mais surtout, se dessine peu de baisses de taux de la part de la Fed et près de 150bp de baisses coté BCE à horizon 6 mois.

Pendant ce temps, la pression commence sur la dette française et son écart avec l'Allemagne passe à 80bp.

En janvier 2025, les chiffres américains sur l'emploi surprennent à la hausse et envoient le 10Y à 4.80% et le 30Y à 5%. C'est le résultat de craintes sur l'inflation US sur fond de résilience de l'économie. Par contagion, les taux Allemands 10Y remontent à 2.65% malgré la baisse des taux directeurs par la BCE où l'inflation n'est plus un souci.

Mars et avril furent, sans doute, les mois les plus marquants de cette période. En mars, début des annonces de droits de douanes aux US et annonce du « bazooka » allemand par le futur chancelier Merz avec un plan de relance sans précédent axé sur la défense et l'infrastructure. C'est le début de la pentification des courbes de taux aux US et en Europe. Le 10y allemand passant très vite de 2.40% à 2.75%. Toutes les classes d'actifs obligataires sont dans le rouge en mars. Mais c'était sans compter le fameux « libération day », avec des tarifs compris entre 20% et 80% en fonction des pays (puis jusqu'à 115% pour la chine) qui auront mis le feu aux poudres impliquant des révisions de croissance, une probabilité accrue de récession aux Etats Unis. A titre d'exemple les primes de risque sur l'univers des obligations privées de bonnes notations en euro passent en 10 jours de 90bp à 120bp, alors que sur les High Yield elles vont voir jusqu'à 450bp en provenance de 320bp en début de mois.

Tout se normalise par la suite, avec des accords signés avec différents pays et des droits de douanes bien moindre qu'envisagés. L'inflation est maitrisée en Europe, toujours un risque aux US, mais le risque de récession aux US a très fortement diminué car la croissance reste résiliente. C'est pourquoi les primes de risque crédit se réduisent fortement jusqu'à la fin septembre 2025 et les taux restent plus ou moins stables avec surtout une pentification de part et d'autre de l'atlantique (2Y-5Y-10Y en Europe et surtout 5Y-10Y aux US).

Dans ce contexte, sur cette période, l'indice IG qui avait atteint +2% de septembre à fin février, est repassé à 0% en avril pour progresser par la suite régulièrement et atteindre 3.61% sur la période. L'indice High Yield est monté jusqu'à +3.5% fin février puis repassé à 0% en avril a fini la période avec une performance de +6.81%.

Le fonds EdR SICAV – Euro Sustainable Credit affiche sur la période une performance brute de 4.49% contre un benchmark à 3.30% soit une surperformance de +1.2%. Sur la période, le supplément de portage du portefeuille a contribué positivement de 0.74%. La performance brute de la poche Cœur de portefeuille (78% de poids moyen) est de 3.6%, tandis que la performance de la poche Satellite (19% de poids moyen) était de 8.2%. En effet sur la période, les segments de crédit à spread ont bénéficié de la compression généralisée sur le crédit. Ainsi, le High Yield en portefeuille génère 7% de performance quand les Cocos générèrent 9.6%.

Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de 3,7 % et son indice de référence de 3,65 %.
Sur l'année l'action B libellée en EUR réalise une performance de 3,69 % et son indice de référence de 3,65 %.
Sur l'année l'action I libellée en EUR réalise une performance de 4,23 % et son indice de référence de 3,65 %.
Sur l'année l'action N libellée en EUR réalise une performance de 4,32 % et son indice de référence de 3,65 %.
Sur l'année l'action R libellée en EUR réalise une performance de 3,51 % et son indice de référence de 3,65 %.

L'action K libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART I C	24 805 700,98	19 373 435,16
CELANESE US HOLDINGS LLC 5.0% 15-04-31	4 950 000,00	4 814 711,11
AIB GROUP 7.125% PERP	5 404 587,57	3 217 781,59
BPER BANCA 6.5% PERP	4 276 395,58	3 096 682,33
LA POSTE 5.0% PERP	3 604 648,45	3 709 761,37
BARRY CAL 4.25% 19-08-31	3 526 867,47	3 587 734,25
IBM INTL BUSINESS MACHINES 3.45% 10-02-37	4 473 572,25	2 429 110,41
SG 3.375% 14-05-30 EMTN	3 787 688,00	2 997 958,77
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 5.625% 21-02-30	4 166 781,58	2 571 571,88
KBC GROUPE 8.0% PERP	3 920 739,23	2 595 083,48

8. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 9 862 449,85 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 3 871 991,40 Euros

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

9. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 5,14%.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles au sein du Code de Transparence du fonds accessible sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponible sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

SWING PRICING
Au cours de l'exercice comptable, le mécanisme de swing pricing a été déclenché pour ce compartiment.

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés.

La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT B EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	76 486,40	EUR	2,54	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**76 486,40**	**EUR**	**2,54**	**EUR**

10. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	**358 406 569,76**	**284 741 839,75**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	358 406 569,76	284 741 839,75
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**5 544 365,24**	
OPCVM	5 544 365,24	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	**109 306,28**	**114 314,01**
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**364 060 241,28**	**284 856 153,76**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**2 771 773,23**	**600 883,19**
Comptes financiers	**6 154 675,48**	**19 624 171,15**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**8 926 448,71**	**20 225 054,34**
Total de l'actif I+II	**372 986 689,99**	**305 081 208,10**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	350 814 430,91	274 290 134,81
Report à nouveau sur revenu net	29,06	51,41
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	14 184 421,11	27 969 061,47
Capitaux propres I	**364 998 881,08**	**302 259 247,69**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**364 998 881,08**	**302 259 247,69**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	**2 156 373,65**	**114 313,97**
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**2 156 373,65**	**114 313,97**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	5 831 435,26	2 707 646,44
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**5 831 435,26**	**2 707 646,44**
Total Passifs : I+II+III+IV	**372 986 689,99**	**305 081 208,10**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions		
Produits sur obligations	12 471 218,58	8 771 186,08
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	25 648,84	48 128,90
Sous-total produits sur opérations financières	**12 496 867,42**	**8 819 314,98**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-14 206,11	-18 127,49
Sous-total charges sur opérations financières	**-14 206,11**	**-18 127,49**
Total revenus financiers nets (A)	**12 482 661,31**	**8 801 187,49**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 796 141,08	-2 396 968,26
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-2 796 141,08**	**-2 396 968,26**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**9 686 520,23**	**6 404 219,23**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**175 900,56**	**-25 254,74**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**9 862 420,79**	**6 378 964,49**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	4 507 074,60	-261 059,62
Frais de transactions externes et frais de cession	-562 619,72	-470 448,01
Frais de recherche	-26 597,94	-23 911,04
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**3 917 856,94**	**-755 418,67**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-45 865,54**	**207 416,37**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**3 871 991,40**	**-548 002,30**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-236 961,90	21 557 274,89
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-6 948,72	-5 981,38
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-243 910,62**	**21 551 293,51**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**693 919,54**	**586 805,77**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**450 008,92**	**22 138 099,28**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**14 184 421,11**	**27 969 061,47**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment vise à offrir une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return, sur la durée de placement recommandée, par des placements sur les marchés obligataires d'entreprises cherchant à allier rentabilité financière et mise en œuvre d'une politique visant à respecter des critères extra-financiers en contrepartie d'un risque de perte en capital.

Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**277 369 982,04**	**201 890 313,88**	**259 363 038,42**	**302 259 247,69**	**364 998 881,08**
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT A EUR en EUR					
Actif net	137 180 072,08	94 803 513,27	112 072 988,62	129 717 350,76	110 017 319,44
Nombre de titres	358 664,761	291 491,721	330 908,982	348 528,239	285 063,144
Valeur liquidative unitaire	382,47	325,23	338,68	372,18	385,94
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	6,36	-15,30	-16,61	-0,67	4,09
Capitalisation unitaire sur revenu	2,44	3,00	4,79	6,87	9,08
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT B EUR en EUR					
Actif net	7 591 714,76	4 836 885,41	2 517 718,34	3 832 653,97	3 229 241,21
Nombre de titres	68 094,709	51 361,144	25 926,307	36 377,748	30 112,757
Valeur liquidative unitaire	111,48	94,17	97,11	105,35	107,23
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,85	-4,43	-4,77	-0,18	1,14
Distribution unitaire sur revenu	0,74	0,88	1,30	1,95	2,54
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,002				(1)
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT CR EUR en EUR					
Actif net	16 717 055,67	12 982 385,18	17 194 642,90	27 208 300,28	
Nombre de titres	159 130,695	144 755,505	183 553,564	263 294,017	
Valeur liquidative unitaire	105,05	89,68	93,67	103,33	
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,74	-4,21	-4,58	-0,18	
Capitalisation unitaire sur revenu	0,88	1,21	1,60	2,28	

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT I EUR en EUR					
Actif net	100 828 522,90	76 689 014,34	114 340 008,28	126 981 402,47	220 943 493,77
Nombre de titres	6 670,885	5 935,262	8 457,717	8 503,975	14 196,379
Valeur liquidative unitaire	15 114,71	12 920,91	13 519,01	14 932,00	15 563,36
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	251,09	-607,40	-661,52	-27,07	165,01
Capitalisation unitaire sur revenu	166,05	194,29	254,47	347,97	443,28
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT N EUR en EUR					
Actif net	14 566 492,27	12 463 192,01	13 045 622,27	14 421 442,19	30 707 128,44
Nombre de titres	997,000	997,000	997,000	997,000	2 035,023
Valeur liquidative unitaire	14 610,32	12 500,69	13 084,87	14 464,83	15 089,32
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	242,63	-587,52	-640,11	-26,22	159,89
Capitalisation unitaire sur revenu	167,30	199,98	251,76	348,77	442,08
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT R EUR en EUR					
Actif net	486 124,36	115 323,67	192 058,01	98 098,02	101 698,22
Nombre de titres	4 500,949	1 257,926	2 018,310	939,462	941,015
Valeur liquidative unitaire	108,00	91,67	95,15	104,41	108,07
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,80	-4,31	-4,67	-0,18	1,14
Capitalisation unitaire sur revenu	0,45	0,66	1,03	1,78	2,35

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.
Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir de courbes de spreads de crédit alimentés par KONDOR.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.
Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A EUR : 0.95% TTC* maximum
		Action B EUR : 0.95% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.45% TTC* maximum
		Action K EUR : 0.60% TTC* maximum
		Action N EUR : 0.25% TTC* maximum
		Action R EUR : 1.15% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 0.15% TTC*
		Action B EUR : 0.15% TTC*
		Action I EUR: 0.15% TTC*
		Action K EUR : 0.15% TTC*
		Action N EUR : 0.15% TTC*
		Action R EUR : 0.15% TTC*
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return
		Action B EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return
		Action I EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return
		Action K EUR : Néant
		Action N EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return
		Action R EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - o Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - o Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - o Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;
  - o Coût d'administration des sites internet ;
  - o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :

> Coûts de License de l'indice de référence ;

> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;

> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - o Frais de commissariat aux comptes ;
  - o Frais liés au dépositaire ;
  - o Frais liés aux teneurs de compte ;
  - o Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - o Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local...);
  - o Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
  - o Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
  - o Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - o Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - o Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - o Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,15% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué.
Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.
Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV.
Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Commission de surperformance

Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes : Indicateur de référence : Indicateur de référence : Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return.

La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.
L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.

En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.

En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).
Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de septembre.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :

A. Si la période de référence est constituée de moins de 5 périodes d'observation :

1) En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:

a) A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

b) A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :

i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.

ii. Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

*2) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*

B.Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :

*1) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*

*2) **En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :*

a) *Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :*
   i. *Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*
   ii. *Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*
b) *Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.*

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement
Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.

Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT R EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT A EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT B EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT N EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**302 259 247,69**	**259 363 038,42**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	220 969 844,46	114 905 577,19
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-171 522 336,51	-99 179 835,54
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	9 686 520,23	6 404 219,23
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3 917 856,94	-755 418,67
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-243 910,62	21 551 293,51
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-68 341,11	-29 626,45
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**364 998 881,08**	**302 259 247,69**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	76 936,344	29 110 972,81
Actions rachetées durant l'exercice	-140 401,439	-53 331 468,72
Solde net des souscriptions/rachats	-63 465,095	-24 220 495,91
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	285 063,144	
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT B EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	2 241,862	236 835,97
Actions rachetées durant l'exercice	-8 506,853	-902 505,50
Solde net des souscriptions/rachats	-6 264,991	-665 669,53
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	30 112,757	
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	75 355,159	7 864 314,54
Actions rachetées durant l'exercice	-338 649,176	-35 760 245,08
Solde net des souscriptions/rachats	-263 294,017	-27 895 930,54
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice		
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	10 697,389	163 101 325,07
Actions rachetées durant l'exercice	-5 004,985	-76 066 260,99
Solde net des souscriptions/rachats	5 692,404	87 035 064,08
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	14 196,379	
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT N EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1 409,320	20 656 232,18
Actions rachetées durant l'exercice	-371,297	-5 461 856,22
Solde net des souscriptions/rachats	1 038,023	15 194 375,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 035,023	
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1,553	163,89
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,553	163,89
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	941,015	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT A EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT B EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT N EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT R EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT A EUR FR0010172767	Capitalisation	Capitalisation	EUR	110 017 319,44	285 063,144	385,94
EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT B EUR FR0010789313	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	3 229 241,21	30 112,757	107,23
EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT I EUR FR0010789321	Capitalisation	Capitalisation	EUR	220 943 493,77	14 196,379	15 563,36
EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT N EUR FR0010908285	Capitalisation	Capitalisation	EUR	30 707 128,44	2 035,023	15 089,32
EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT R EUR FR0013201001	Capitalisation	Capitalisation	EUR	101 698,22	941,015	108,07

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	358 406,57	353 126,19	5 280,38		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	6 154,68				6 154,68
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	17 999,80			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**371 125,99**	**5 280,38**		**6 154,68**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations		1 028,16	4 559,72	30 478,64	84 770,12	148 453,48	89 116,45
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	6 154,68						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures						17 999,80	
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**6 154,68**	**1 028,16**	**4 559,72**	**30 478,64**	**84 770,12**	**166 453,28**	**89 116,45**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 USD +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	11 820,87	9 743,18			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	222,27	224,60			
Comptes financiers	451,56	1 765,79			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	12 178,48	11 415,66			
Autres opérations					
Total	**24 673,18**	**23 149,23**			

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	262 881,68	95 524,89	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			-18 746,54
Solde net	**262 881,68**	**95 524,89**	**-18 746,54**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS BANQUE NATIONALE DE PARIS SA	730,00	
CITIGROUP GLOBAL MARKETS INC.	1 240,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG		1 292,88
BNP PARIBAS FRANCE		754,18
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	80 373,15
	Dépôts de garantie en espèces	721 400,08
	Collatéraux	1 970 000,00
Total des créances		**2 771 773,23**
Dettes		
	Achats à règlement différé	5 269 849,20
	Rachats à payer	107 043,53
	Frais de gestion fixe	225 400,86
	Frais de gestion variable	226 682,07
	Autres dettes	2 459,60
Total des dettes		**5 831 435,26**
Total des créances et des dettes		**-3 059 662,03**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 407 342,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	12 203,35
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	4 872,95
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT B EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	39 491,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	270,08
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	76,53
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	128 977,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	3 371,99
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	2 447,61
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	898 389,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	152 555,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,08
Frais de gestion variables acquis	25 073,25
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT N EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	93 961,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables provisionnés	24 156,33
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,10
Frais de gestion variables acquis	1 654,98
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT R EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 296,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**9 862 420,79**	**6 378 964,49**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**9 862 420,79**	**6 378 964,49**
Report à nouveau	29,06	51,41
Le revenu net distribuable s'élève à	**9 862 449,85**	**6 379 015,90**

Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**2 590 967,54**	**2 397 636,52**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 590 967,54**	**2 397 636,52**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 590 967,54**	**2 397 636,52**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 590 967,54	2 397 636,52
Total	**2 590 967,54**	**2 397 636,52**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**76 508,37**	**70 918,78**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**76 508,37**	**70 918,78**
Report à nouveau	29,06	51,41
Sommes distribuables au titre du revenu net	**76 537,43**	**70 970,19**
Affectation :		
Distribution	76 486,40	70 936,61
Report à nouveau du revenu de l'exercice	51,03	33,58
Capitalisation		
Total	**76 537,43**	**70 970,19**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	30 112,757	36 377,748
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,54	1,95
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets		**601 827,53**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)		**601 827,53**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net		**601 827,53**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation		601 827,53
Total		**601 827,53**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**6 293 071,06**	**2 959 178,26**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**6 293 071,06**	**2 959 178,26**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**6 293 071,06**	**2 959 178,26**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	6 293 071,06	2 959 178,26
Total	**6 293 071,06**	**2 959 178,26**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT N EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**899 661,80**	**347 726,72**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**899 661,80**	**347 726,72**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**899 661,80**	**347 726,72**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	899 661,80	347 726,72
Total	**899 661,80**	**347 726,72**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**2 212,02**	**1 676,68**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 212,02**	**1 676,68**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 212,02**	**1 676,68**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 212,02	1 676,68
Total	**2 212,02**	**1 676,68**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 871 991,40**	**-548 002,30**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**3 871 991,40**	**-548 002,30**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 871 991,40**	**-548 002,30**

Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 168 552,94**	**-235 385,60**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 168 552,94**	**-235 385,60**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 168 552,94**	**-235 385,60**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 168 552,94	-235 385,60
Total	**1 168 552,94**	**-235 385,60**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**34 410,72**	**-6 711,75**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**34 410,72**	**-6 711,75**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**34 410,72**	**-6 711,75**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	34 410,72	-6 711,75
Total	**34 410,72**	**-6 711,75**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		**-49 341,63**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)		**-49 341,63**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		**-49 341,63**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation		-49 341,63
Total		**-49 341,63**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 342 554,40**	**-230 239,69**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 342 554,40**	**-230 239,69**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 342 554,40**	**-230 239,69**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 342 554,40	-230 239,69
Total	**2 342 554,40**	**-230 239,69**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT N EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**325 391,75**	**-26 145,40**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**325 391,75**	**-26 145,40**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**325 391,75**	**-26 145,40**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	325 391,75	-26 145,40
Total	**325 391,75**	**-26 145,40**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 081,59**	**-178,23**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 081,59**	**-178,23**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 081,59**	**-178,23**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 081,59	-178,23
Total	**1 081,59**	**-178,23**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**358 406 569,76**	**98,19**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**358 406 569,76**	**98,19**
Assurance			**17 387 433,82**	**4,76**
ACHMEA BV 6.75% 26-12-43 EMTN	EUR	920 000	1 119 962,76	0,31
ALLIANZ SE 4.851% 26-07-54	EUR	1 500 000	1 614 656,22	0,44
ASR NEDERLAND NV 6.625% PERP	EUR	560 000	614 492,51	0,17
ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	EUR	2 200 000	2 757 056,42	0,76
ASS GENERALI 4.596% PERP EMTN	EUR	526 000	548 152,02	0,15
ASS GENERALI 5.399% 20-04-33	EUR	1 300 000	1 463 827,87	0,40
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES 6.5% PERP	EUR	600 000	640 012,30	0,18
SWISSCOM FINANCE BV 3.625% 29-11-36	EUR	2 800 000	2 908 387,23	0,80
SWISS LIFE FINANCE I 3.25% 31-08-29	EUR	3 350 000	3 419 426,46	0,92
TALANX AG 2.25% 05-12-47	EUR	2 300 000	2 301 460,03	0,63
Banques commerciales			**82 520 386,78**	**22,58**
ALPHA BANK 4.308% 23-07-36	EUR	4 280 000	4 370 029,57	1,19
BANCO BPM 7.0% PERP	EUR	1 600 000	1 726 883,89	0,47
BANCO DE BADELL 4.25% 13-09-30	EUR	900 000	945 618,60	0,26
BANCO DE BADELL 9.375% PERP	EUR	1 800 000	2 076 761,54	0,57
BANKINTER 1.25% 23-12-32	EUR	1 600 000	1 570 658,85	0,43
BARCLAYS 4.375% PERP	USD	2 000 000	1 616 407,57	0,44
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	1 500 000	1 634 063,32	0,45
BBVA 8.375% PERP	EUR	1 000 000	1 113 105,91	0,30
BK IRELAND 1.375% 11-08-31	EUR	2 000 000	1 985 207,81	0,54
BK IRELAND GROUP 3.625% 19-05-32	EUR	3 500 000	3 600 806,47	0,99
BNP PAR 1.125% 17-04-29 EMTN	EUR	3 000 000	2 894 664,25	0,79
BNP PAR 3.625% 01-09-29 EMTN	EUR	2 400 000	2 469 741,04	0,68
BNP PAR 7.375% PERP	EUR	1 200 000	1 358 411,77	0,37
BPER BANCA 6.5% PERP	EUR	1 000 000	1 049 799,70	0,29
BQ POSTALE 0.75% 02-08-32 EMTN	EUR	2 600 000	2 509 606,90	0,69
CA 4.125% 26-02-36 EMTN	EUR	3 300 000	3 460 634,05	0,95
CAIXABANK 4.375% 29-11-33 EMTN	EUR	3 500 000	3 899 132,81	1,07
ERSTE GR BK 6.375% PERP EMTN	EUR	1 000 000	1 064 364,34	0,29
ERSTE GR BK 8.5% PERP	EUR	2 400 000	2 802 422,10	0,77
IBERCAJA 4.125% 18-08-36	EUR	2 200 000	2 221 858,36	0,61
ING GROEP NV 3.5% 03-09-30	EUR	3 000 000	3 062 327,47	0,84
INTE 4.75% 06-09-27 EMTN	EUR	1 300 000	1 359 148,13	0,37
INTE 9.125% PERP	EUR	1 400 000	1 651 120,51	0,45
JYSKE BANK DNK 5.125% 01-05-35	EUR	1 700 000	1 837 773,59	0,50
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	1 200 000	1 271 540,55	0,35
KBC GROUPE 6.0% PERP	EUR	1 400 000	1 470 830,67	0,40
KBC GROUPE 8.0% PERP	EUR	1 000 000	1 118 211,85	0,31
LANDESBANK LAND BADEN WUERT 6.75% PERP	EUR	1 600 000	1 727 101,37	0,47
MBANK SPOLKA AKCYJNA 4.7784% 25-09-35	EUR	2 000 000	2 076 221,18	0,57

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 1.875% 27-04-27	EUR	1 200 000	1 200 259,73	0,33
NATWEST GROUP 3.24% 13-05-30	EUR	3 200 000	3 264 527,78	0,89
NATWEST GROUP 5.763% 28-02-34	EUR	1 500 000	1 664 046,49	0,46
NATWEST GROUP 5.778% 01-03-35	USD	2 000 000	1 806 425,53	0,49
NCG BAN 10.625% PERP	EUR	2 600 000	3 113 494,35	0,85
NCG BAN 6.125% PERP	EUR	600 000	604 693,50	0,17
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 6.875% 24-01-34	EUR	2 200 000	2 490 625,27	0,68
ROYAL BANK OF CANADA 4.125% 05-07-28	EUR	1 000 000	1 054 443,22	0,29
SG 3.375% 14-05-30 EMTN	EUR	800 000	816 430,14	0,22
SG 7.875% PERP EMTN	EUR	800 000	879 206,87	0,24
SG 8.125% PERP	USD	1 000 000	918 493,86	0,25
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 3.75% 15-02-34	EUR	2 400 000	2 530 577,75	0,69
SWEDBANK AB 3.25% 24-09-29	EUR	2 200 000	2 232 708,12	0,61
Boissons			**6 347 743,24**	**1,74**
ASAHI BREWERIES 3.464% 16-04-32	EUR	3 600 000	3 691 597,66	1,01
HEINEKEN NV 3.812% 04-07-36	EUR	2 600 000	2 656 145,58	0,73
Composants automobiles			**3 531 230,02**	**0,97**
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	861 000	866 552,25	0,24
IHO VERWALTUNGS AUTRE R+0.0% 15-05-28	EUR	1 300 000	1 406 897,19	0,39
VALEO 5.125% 20-05-31 EMTN	EUR	1 200 000	1 257 780,58	0,34
Construction et ingénierie			**2 015 718,98**	**0,55**
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	EUR	1 900 000	2 015 718,98	0,55
Crédit à la consommation			**1 084 142,67**	**0,30**
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.25% 16-07-26	EUR	1 100 000	1 084 142,67	0,30
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**347 627,46**	**0,10**
OCADO GROUP 3.875% 08-10-26	GBP	300 000	347 627,46	0,10
Divertissement			**4 675 634,92**	**1,28**
ITV 4.25% 19-06-32 EMTN	EUR	2 550 000	2 627 229,37	0,72
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 4.0% 13-06-31	EUR	1 950 000	2 048 405,55	0,56
Eau			**5 770 168,54**	**1,58**
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 3.875% 31-01-31	EUR	800 000	795 124,24	0,22
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.875% 24-10-29	EUR	1 000 000	1 085 351,64	0,30
SEVERN TRENT WATER UTILITIES FINANCE 4.0% 05-03-34	EUR	3 700 000	3 889 692,66	1,06
Electricité			**23 420 185,78**	**6,42**
EDP 4.5% 27-05-55 EMTN	EUR	2 300 000	2 364 574,39	0,65
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.5% 16-07-30	EUR	900 000	925 091,51	0,25
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 4.375% 04-04-32	EUR	3 700 000	4 011 004,26	1,10
ENEL 4.75% PERP	EUR	2 000 000	2 101 415,07	0,58
LEGRAND 0.625% 24-06-28	EUR	3 600 000	3 426 092,38	0,94
ORANO 4.0% 12-03-31 EMTN	EUR	3 400 000	3 585 660,96	0,98
ORSTED 5.25% 08-12-22	EUR	1 900 000	2 035 466,23	0,56
SSE 4.0% 05-09-31 EMTN	EUR	2 800 000	2 929 300,93	0,80

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.75% 24-07-32	EUR	2 400 000	2 041 580,05	0,56
Emballage et conditionnement			**1 912 057,74**	**0,52**
SIG COMBIBLOC PURCHASECO SARL 3.75% 19-03-30	EUR	1 850 000	1 912 057,74	0,52
Epargne et prêts hypothécaires			**838 670,47**	**0,23**
Cellnex Finance Company SAU 3.625% 24-01-29	EUR	800 000	838 670,47	0,23
Equipement et services pour l'énergie			**1 894 636,57**	**0,52**
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	1 975 000	1 894 636,57	0,52
Equipements de communication			**2 035 501,55**	**0,56**
DOLYA HOLDCO 17 DAC 4.875% 15-07-28	GBP	1 800 000	2 035 501,55	0,56
Equipements électriques			**10 598 878,55**	**2,90**
ARQIVA BROADCAST FINANCE 8.625% 01-07-30	GBP	1 900 000	2 275 154,58	0,62
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 049 724,04	0,29
PRYSMIAN 3.875% 28-11-31 EMTN	EUR	950 000	1 011 382,95	0,28
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.25% 11-03-29	EUR	2 700 000	2 500 373,10	0,69
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.25% 10-10-35	EUR	3 700 000	3 762 243,88	1,02
Equipements et fournitures médicaux			**6 397 515,66**	**1,75**
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 1.125% 07-03-27	EUR	800 000	791 605,42	0,22
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 3.375% 15-10-34	EUR	3 800 000	3 928 394,19	1,07
SARTORIUS FINANCE BV 4.375% 14-09-29	EUR	1 600 000	1 677 516,05	0,46
Gestion et promotion immobilière			**5 896 245,72**	**1,62**
CPI PROPERTY GROUP 2.75% 22-01-28	GBP	1 300 000	1 458 807,68	0,40
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 1.625% 13-10-31	EUR	1 611 000	1 435 675,31	0,39
PRAEMIA HEALTHCARE 1.375% 17-09-30	EUR	3 300 000	3 001 762,73	0,83
Gestion immobilière et développement			**10 387 412,80**	**2,85**
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	1 400 000	1 414 800,68	0,39
CASTELLUM AB 4.125% 10-12-30	EUR	1 450 000	1 538 358,73	0,42
FASTIGHETS AB BALDER 1.25% 28-01-28	EUR	1 500 000	1 456 160,86	0,40
FASTIGHETS AB BALDER 4.0% 04-03-33	EUR	2 400 000	2 395 016,38	0,66
LEG IMMOBILIEN SE 3.875% 20-01-35	EUR	3 200 000	3 244 374,14	0,89
VONOVIA SE 5.0% 23-11-30 EMTN	EUR	300 000	338 702,01	0,09
Hôtels, restaurants et loisirs			**1 514 921,20**	**0,42**
DEUCE FIN 5.5% 15-06-27	GBP	1 300 000	1 514 921,20	0,42
Infrastructure de transports			**8 344 409,61**	**2,29**
AUTOSTRADE PER L ITALILIA 4.75% 24-01-31	EUR	3 700 000	4 087 239,72	1,12
AUTOSTRADE PER L ITALILIA 5.125% 14-06-33	EUR	2 500 000	2 761 700,51	0,76
IDS FINANCING 4.0% 01-10-32	EUR	1 500 000	1 495 469,38	0,41
Logiciels			**8 791 241,61**	**2,41**
GETLINK 4.125% 15-04-30	EUR	3 200 000	3 343 298,67	0,92
KION GROUP AG 4.0% 20-11-29	EUR	2 500 000	2 662 900,34	0,73
SAP SE 0.375% 18-05-29	EUR	3 000 000	2 785 042,60	0,76

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Machines			**3 201 813,35**	**0,88**
FORTIVE 3.7% 15-08-29	EUR	1 400 000	1 443 919,05	0,40
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.625% 22-02-44	EUR	1 800 000	1 757 894,30	0,48
Marchés de capitaux			**15 018 435,89**	**4,11**
AIB GROUP 7.125% PERP	EUR	2 000 000	2 208 038,36	0,60
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	1 200 000	1 286 833,64	0,35
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.625% PERP	EUR	2 000 000	1 895 890,93	0,52
GRENKE FINANCE 5.25% 08-04-30	EUR	1 980 000	2 102 199,90	0,58
HLD EUROPE SCA 4.125% 02-04-30	EUR	1 500 000	1 563 452,26	0,43
IHG FINANCE LLC 3.375% 10-09-30	EUR	500 000	502 142,12	0,14
LONZA FINANCE INTL NV 3.875% 25-05-33	EUR	4 000 000	4 183 825,48	1,14
ZF FINANCE 2.0% 06-05-27 EMTN	EUR	1 300 000	1 276 053,20	0,35
Media			**2 172 127,38**	**0,60**
SES 4.125% 24-06-30 EMTN	EUR	2 100 000	2 172 127,38	0,60
Ordinateurs et périphériques			**2 010 965,62**	**0,55**
IBM INTL BUSINESS MACHINES 3.45% 10-02-37	EUR	2 000 000	2 010 965,62	0,55
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**2 645 812,50**	**0,72**
THERMO FISHER SCIENTIFIC 3.65% 21-11-34	EUR	2 500 000	2 645 812,50	0,72
Produits chimiques			**10 340 152,23**	**2,83**
GIVAUDAN FINANCE EUROPE BV 1.0% 22-04-27	EUR	2 300 000	2 266 789,73	0,62
Koninklijke DSM NV 3.625% 02-07-34	EUR	3 150 000	3 230 693,51	0,88
KS AKTUELL AG 4.25% 19-06-29	EUR	1 900 000	2 001 803,95	0,55
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.4% 14-02-36	EUR	2 800 000	2 840 865,04	0,78
Produits pharmaceutiques			**1 560 151,04**	**0,43**
GRUENENTHAL 4.625% 15-11-31	EUR	1 500 000	1 560 151,04	0,43
Produits pour l'industrie du bâtiment			**3 515 927,89**	**0,96**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.375% 08-04-30	EUR	3 400 000	3 515 927,89	0,96
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**1 121 549,34**	**0,31**
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.0% 24-06-32	EUR	1 200 000	1 121 549,34	0,31
Services aux collectivités			**2 542 005,48**	**0,70**
A2A EX AEM 3.625% 30-01-35	EUR	2 500 000	2 542 005,48	0,70
Services aux entreprises			**7 402 408,71**	**2,03**
ALTRAD INVESTMENT AUTHORITY AIA 3.704% 23-06-29	EUR	1 000 000	1 018 724,42	0,28
ALTRAD INVESTMENT AUTHORITY AIA 4.429% 23-06-32	EUR	2 000 000	2 058 751,18	0,56
AVERY DENNISON 4.0% 11-09-35	EUR	750 000	752 539,78	0,21
LORCA TELECOM BONDCO SAU 4.0% 18-09-27	EUR	300 000	300 811,17	0,08
LUNA 15 SA RL 10.5% 01-07-32	EUR	1 076 000	1 130 649,69	0,31
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	2 000 000	2 140 932,47	0,59
Services aux professionnels			**2 795 680,90**	**0,77**
BUREAU VERITAS 3.375% 01-10-33	EUR	2 800 000	2 795 680,90	0,77

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services clientèle divers			**3 985 214,95**	**1,09**
CASTOR 6.0% 15-02-29	EUR	1 400 000	1 272 226,66	0,35
EDENRED 3.25% 27-08-30	EUR	2 700 000	2 712 988,29	0,74
Services de télécommunication diversifiés			**12 227 556,30**	**3,35**
BRITISH TEL 3.875% 20-01-34	EUR	2 700 000	2 837 124,68	0,78
DEUTSCHE TELEKOM AG 3.625% 03-02-45	EUR	1 500 000	1 434 374,90	0,39
FIBERCOP 4.75% 30-06-30	EUR	2 600 000	2 674 940,55	0,73
TDF INFRASTRUCTURE SAS 1.75% 01-12-29	EUR	3 000 000	2 876 574,86	0,79
TDF INFRASTRUCTURE SAS 4.125% 23-10-31	EUR	900 000	945 280,54	0,26
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	EUR	1 300 000	1 459 260,77	0,40
Services de télécommunication mobile			**3 994 309,30**	**1,09**
SOFTBANK GROUP 4.0% 06-07-26	USD	2 300 000	1 959 405,34	0,54
SOFTBANK GROUP 5.25% 10-10-29	EUR	500 000	522 409,17	0,14
VODAFONE GROUP 8.0% 30-08-86	GBP	1 200 000	1 512 494,79	0,41
Services financiers diversifiés			**54 028 127,88**	**14,80**
AAREAL BK 5.625% 12-12-34 EMTN	EUR	2 000 000	2 191 286,44	0,60
BANK OF CYPRUS 4.25% 18-09-36	EUR	2 220 000	2 228 058,90	0,61
BAWAG GROUP 6.75% 24-02-34	EUR	4 200 000	4 791 800,71	1,31
ENEL FINANCE INTL NV 3.375% 23-07-28	EUR	1 300 000	1 335 568,09	0,37
ENEL FINANCE INTL NV 3.875% 23-01-35	EUR	2 800 000	2 934 633,59	0,80
ENEL FINANCE INTL NV 7.5% 14-10-32	USD	3 400 000	3 442 454,19	0,94
GATWICK AIRPORT FINANCE 4.375% 07-04-26	GBP	1 300 000	1 516 176,18	0,42
HEATHROW FINANCE 6.625% 01-03-31	GBP	1 000 000	1 160 173,99	0,32
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG EUAR05+3.617% 31-01-28	EUR	2 200 000	2 414 670,73	0,66
INDIGO GROUP 4.5% 18-04-30	EUR	3 300 000	3 539 659,34	0,97
IWG US FINANCE 6.5% 28-06-30	EUR	3 000 000	3 333 257,67	0,91
LSEG NETHERLANDS BV 0.75% 06-04-33	EUR	3 100 000	2 576 450,55	0,71
MERCEDESBENZ INTL FINANCE BV 3.7% 30-05-31	EUR	2 300 000	2 409 919,84	0,66
MERCK FINANCIAL SERVICES 0.875% 05-07-31	EUR	2 100 000	1 864 355,98	0,51
PIRAEUS FINANCIAL 6.75% PERP	EUR	2 000 000	2 127 922,13	0,58
Piraeus Financial Holdings Societe Anony 7.25% 17-04-34	EUR	2 800 000	3 191 607,62	0,87
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 3.875% 31-01-30	EUR	2 350 000	2 492 313,91	0,68
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 4.625% 23-05-33	EUR	4 600 000	5 042 639,73	1,38
RICHEMONT INTL 0.75% 26-05-28	EUR	1 100 000	1 053 069,25	0,29
TENNET HOLDING BV 4.625% PERP	EUR	650 000	679 650,64	0,19
WENDEL 4.5% 19-06-30	EUR	2 300 000	2 439 886,47	0,67
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	700 000	732 099,70	0,20
ZF EUROPE FINANCE BV 7.0% 12-06-30	EUR	500 000	530 472,23	0,15
Services liés aux technologies de l'information			**7 699 014,17**	**2,11**
CAPGEMINI SE 2.375% 15-04-32	EUR	2 600 000	2 496 004,27	0,68
TDC NET AS 6.5% 01-06-31 EMTN	EUR	4 600 000	5 203 009,90	1,43
Sociétés d'investissement immobilier (SII)			**713 980,39**	**0,20**
HEIMSTADEN AB 7.361% 24-01-31	EUR	700 000	713 980,39	0,20

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**9 548 756,35**	**2,62**
CROMWELL EREIT LUX FINCO SARL 4.25% 30-01-31	EUR	1 900 000	1 981 163,05	0,54
HEIMSTADEN BOSTAD AB 2.625% PERP	EUR	1 100 000	1 072 989,88	0,29
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.625% PERP	EUR	500 000	506 480,27	0,14
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.75% 10-03-31	EUR	2 400 000	2 390 700,66	0,65
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.875% 05-11-29	EUR	1 000 000	1 048 295,41	0,29
UNIBAIL RODAMCO SE 4.75% PERP	EUR	2 500 000	2 549 127,08	0,71
Soins et autres services médicaux			**1 703 476,50**	**0,47**
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 5.625% 21-02-30	EUR	1 650 000	1 703 476,50	0,47
Textiles, habillement et produits de luxe			**1 028 164,86**	**0,28**
VF 4.125% 07-03-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 028 164,86	0,28
Transport maritime			**2 423 793,09**	**0,66**
AP MOELLER MAERSK AS 3.75% 05-03-32	EUR	2 300 000	2 423 793,09	0,66
Transport routier et ferroviaire			**1 015 381,95**	**0,28**
TRANSDEV GROUP 3.054% 21-05-28	EUR	1 000 000	1 015 381,95	0,28
TITRES D'OPC			**5 544 365,24**	**1,52**
OPCVM			**5 544 365,24**	**1,52**
Gestion collective			**5 544 365,24**	**1,52**
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART I C	EUR	471	5 544 365,24	1,52
Total			**363 950 935,00**	**99,71**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BUND 1225	140	8 400,00		17 999 800,00
Sous-total 1.		**8 400,00**		**17 999 800,00**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**8 400,00**		**17 999 800,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 1225	91	4 356,38		11 415 659,57
RP EURGBP 1225	97	96 549,90		12 178 484,48
Sous-total 1.		**100 906,28**		**23 594 144,05**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**100 906,28**		**23 594 144,05**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
ITRAXX EUR XOVER S43	-6 906 620		-754 182,72	-6 906 620,00
ITRAXX EUR XOVER S43	-11 839 920		-1 292 884,67	-11 839 920,00
Sous-total 4.			**-2 047 067,39**	**-18 746 540,00**
Total			**-2 047 067,39**	**-18 746 540,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	363 950 935,00
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	8 400,00
Total instruments financiers à terme - change	100 906,28
Total instruments financiers à terme - crédit	-2 047 067,39
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	8 926 448,71
Autres passifs (-)	-5 940 741,52
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**364 998 881,08**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT A EUR	EUR	285 063,144	385,94
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT B EUR	EUR	30 112,757	107,23
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT I EUR	EUR	14 196,379	15 563,36
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT N EUR	EUR	2 035,023	15 089,32
Action EdR SICAV-EURO SUSTAINABLE CREDIT R EUR	EUR	941,015	108,07

11. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE CREDIT
Identifiant d'entité juridique: 969500QSX84NZ2Q07031

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %	☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 82,18% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
	☐ avec un objectif social
☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au cours de la période de référence, l'OPCVM

- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon),
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieur à celle de son benchmark.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

A fin septembre 2025, nous avions les indicateurs suivants :
Empreinte carbone du portefeuille : 138 tC02/MEUR
Empreinte carbone du benchmark : 148 tC02/MEUR
Note ESG moyenne du portefeuille (Source MSCI) : 12.3
Note E : 13.3
Note S : 11.8
Note G : 12.2
Note ESG moyenne du benchmark (Source MSCI) : 11.4
Note E : 12.8
Note S : 10.7
Note G : 11.2

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Non applicable.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Actuellement, l'OPCVM ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique au sens de la Taxonomie européenne.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par l'OPCVM n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable, notamment :

- via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui intègre les armes controversées, le tabac, le charbon thermique.
- en s'assurant de ne pas investir dans des sociétés qui violeraient le UN Global Compact [1].

[1] *The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.*

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS, ont été pris en compte dans le cadre du process d'investissement du fonds, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. la description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet). Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille à disposition de l'équipe de Gestion.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

OUI. L'ensemble des investissements durables a été conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ce suivi est assuré par un contrôle du Département Risques de la société de gestion via le suivi des entreprises en violation du Pacte mondial, le contrôle des titres d'entreprises sous sanctions internationales (OFAC, UE, Suisse) et des titres émis par des sociétés localisées dans des pays figurant sur la liste des pays interdits d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Oui, l'OPCVM prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant en premier lieu la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment concernant le charbon thermique et les armes controversées. Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire ou externe des émetteurs et impactent les scores environnementaux et sociaux ainsi que la notation ESG globale.
Les rapports périodiques de l'OPCVM présentant, conformément à l'article 11 du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, notamment la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
IWGLN 6 1/2 06/28/30	Immobilier	1,66%	États-Unis
TDCDC 6 1/2 06/01/31	Télécommunications	1,40%	Danemark
Amundi Euro Liquid ShrtTrm SRI 1 C	Liquidités	1,36%	France
PLD 4 5/8 05/23/33	Immobilier	1,35%	États-Unis
LONNVX 3 7/8 05/25/33	Santé	1,12%	Belgique
ATOSTR 4 3/4 01/24/31	Industrie	1,07%	Italie
EDPPL 4 3/8 04/04/32	Services publics	1,07%	Portugal
SVTLN 4 03/05/34	Services publics	1,03%	Royaume-Uni
SUFP 3 1/4 10/10/35	Industrie	1,02%	France
CABKSM 4 3/8 11/29/33	Finance	1,02%	Espagne
SHBASS3 3/4 02/15/34	Finance	1,00%	Suède
ACAFP 4 1/8 02/26/36	Finance	0,99%	France
LIN 3.4 02/14/36	Matériaux	0,99%	États-Unis
SCMNVX 3 5/8 11/29/36	Télécommunications	0,95%	Suisse
SLHNVX 3 1/4 08/31/29	Finance	0,95%	Suisse

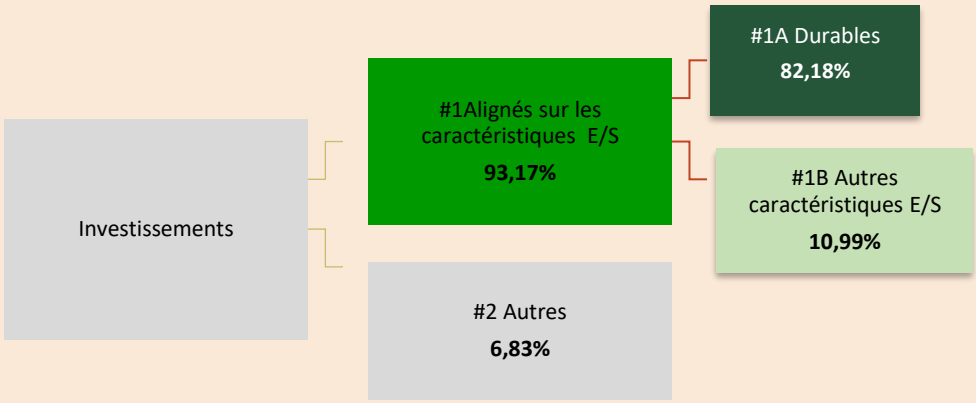
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Finance	35,87%
Industrie	14,05%
Immobilier	11,22%
Télécommunications	9,50%
Services publics	8,85%
Santé	5,03%
Matériaux	3,56%
Conso. discrétionnaire	3,40%
Techno. de l'information	3,04%
Liquidités	1,95%
Biens cons. de base	1,83%
Industrie	1,18%
Conso. discrétionnaire	0,65%
Divers (OPC)	0,43%
Services publics	0,22%
Liquidités	-0,22%
Dérivés taux	-0,55%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [2]?**

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

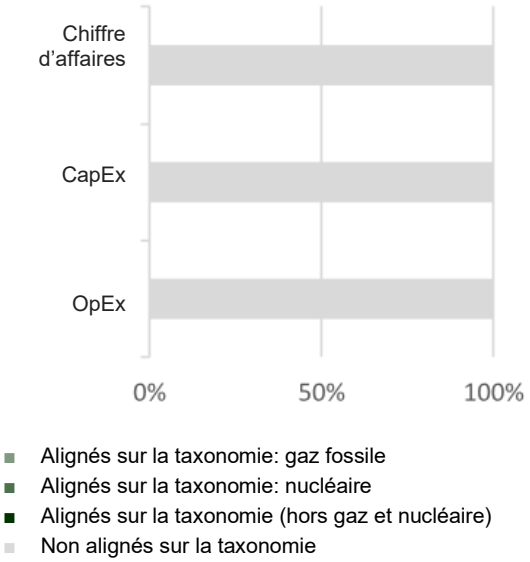
☒ Non

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

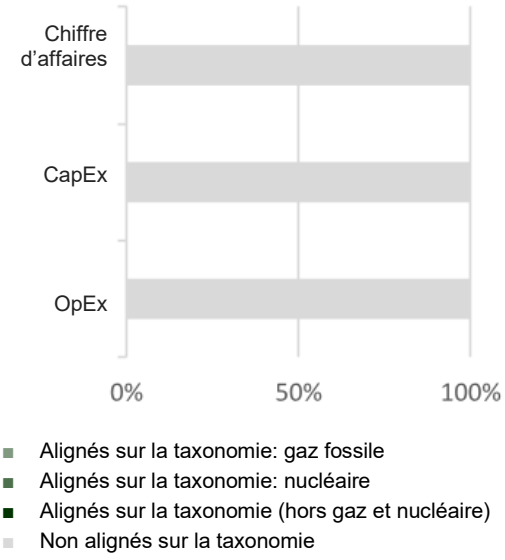
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

La catégorie « #2 Autres » inclut : Les Investissements non alignées sur les caractéristiques environnementales ou sociales ou bien ne bénéficiant pas de couverture en recherche extra financière interne ou externe. De plus, la catégorie comprend les Investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements.
Nous avons par ailleurs des tableaux de bord qui nous permettent de suivre des indicateurs climat et ESG, tels que l'empreinte CO2 ou la température du portefeuille, l'exposition aux différents objectifs de Développement Durable des Nations Unis ainsi que la note environnementale et la note sociale des investissements. Nos outils permettent une vue consolidée du portefeuille ainsi qu'une analyse émetteur par émetteur. Notre analyse ESG propriétaire et/ou issue de fournisseurs externes attribue également un score à chacun des thèmes environnementaux et sociaux promus par le fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Compartiment :

EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY

12. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, l'euro, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations :
Les titres de sociétés de petites ou moyennes capitalisations boursières peuvent être significativement moins liquides et plus volatils que ceux de sociétés ayant une capitalisation boursière importante. La valeur liquidative du compartiment est donc susceptible d'évoluer plus rapidement et avec de grandes amplitudes.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risques liés aux Total Return Swaps :
L'utilisation des contrats d'échange sur rendement global, ainsi que la gestion de leurs garanties, peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi, le recours à ces contrats peut entrainer un effet négatif sur la valeur liquidative de la SICAV.

Risque juridique :
Il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties aux contrats d'échange sur rendement global.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

13. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR ;
- Ajout d'une mention sur l'exclusion à 20% relative à l'analyse de critères extra-financiers ESG.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mise à jour template des PRIIPS ;
- Mises à jour des TFC et commissions de surperformances au 30.09.2024 ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Mise à jour Template DICI ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 07.02.2025 :
- Mise à jour Template des DICI (recommandation du Contrôle Interne).

Mise à jour effectuée le 25.03.2025 :
- Modification de l'indicateur de durabilité pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable dans l'annexe SFDR.

Mise à jour effectuée le 21.05.2025 :
- Ajout des exclusions prévues au a) à g) de l'article 12(1) définies au règlement délégué de la Commission (UE) 2020/1818 du 17 juillet 2020 concernant les normes minimales pour les indices de référence « transition climatique » de l'Union et les indices de référence « Accord de Paris » de l'Union (communément appelés « Paris Aligned Benchmarks » (PAB)). Ces exclusions couvrent notamment le pétrole, le gaz, et la production d'électricité ».

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait ;
- Uniformisation de la présentation de l'annexe SFDR (recommandation du Contrôle Interne) ;
- Correction d'une anomalie dans le prospectus dans la section « Analyse des critères extra-financiers ».

Mise à jour effectuée le 30.07.2025 :
- Correction du Ticker Bloomberg de l'indice MSCI EMU comme suit : MSDEEMUN Index

14. RAPPORT DE GESTION

Les marchés actions européens ressortent en hausse significative sur la période. Les incertitudes sur les tarifs douaniers américains et les tensions géopolitiques auront marqué l'actualité. Après une violente baisse des marchés début avril consécutive à l'annonce de droits de douane particulièrement élevés par Donald Trump, s'est suivi un rebond très rapide à compte du 9 avril suite à l'annonce d'une trêve de 90 jours dans la mise en place de ces tarifs. Malgré la mise en place progressive d'accords, les tensions entre la Chine et les US sont notamment restées extrêmement vives, conduisant à une zone d'incertitude élevée, et empêchant les projections à long terme. Cela s'est traduit notamment par le plongeon des indices de confiance des consommateurs aux Etats-Unis, malgré des signes de résilience économique sur la zone. Les résultats d'entreprises ont globalement été robustes à ce stade, et la baisse des taux de la Fed en septembre après plusieurs mois d'attente et de pression de la part de l'administration américaine permet aux marchés européens de clôturer le 3ème trimestre 2025 en hausse. Les valeurs de défense ont été plébiscitées sur la période, avec l'engagement renforcé de l'OTAN à porter les dépenses de défense à 5% du PIB à horizon 2035 comme point d'orgue, et l'annonce d'un vaste plan d'investissement de l'Allemagne. Les perspectives renforcées de fin du conflit en Ukraine durant l'été avec le sommet entre Trump et Poutine, se sont éloignées, Trump soutenant désormais l'Ukraine dans une future reconquête de ses territoires. D'autre part, la hausse des prix des métaux précieux a fait grimper les entreprises minières. Dans le secteur financier, les banques ont affiché la meilleure performance des indices, grâce aux bons résultats et aux programmes de retour à l'actionnaire de plusieurs grandes institutions, ainsi qu'à la consolidation dans le secteur bancaire italien. L'incertitude a été aussi croissante en France, avec une dette toujours en hausse et un déficit important, sans qu'un accord sur le budget puisse être trouvé dans un environnement politique instable.

Bien qu'affichant une performance en hausse, tirée notamment par nos positions dans les Banques (CaixaBank et KBC) ou des valeurs dans la sphère industrielle (Kion, Legrand, SPIE), le portefeuille ressort derrière son indice. La performance relative a été pénalisée par une importante sous-performance jusque mi-février consécutive à l'arrivée de D. Trump au pouvoir. Outre les valeurs exposées aux Renouvelables qui ont souffert, Puma (vendu en mars) a eu un impact négatif, tout comme l'absence des valeurs de Défense/aérospatial (non éligibles) ou l'absence de sociétés de moindre Qualité dans le secteur bancaire qui ont surperformé. Des mouvements significatifs ont été réalisés, avec un taux de rotation annualisé de 50% au premier semestre. De Décembre 2024 au 1er trimestre 2025, nous avons inclus des valeurs domestiques industrielles qui présentaient des valorisations très attractives : Kion, BMW, Outokumpu, Alstom ou Kone afin de s'exposer davantage au potentiel de rebond de la zone et de limiter partiellement la corrélation avec les taux. Nous avons vendu l'ensemble des valeurs exposées aux Renouvelables (Nibe, EDPR ou Fugro), ainsi que Novo Nordisk et UCB compte tenu de leur exposition aux US et aux tarifs douaniers. Nous avons ensuite entré Siemens (rôle majeur dans l'électrification, l'automatisation et la numérisation, renforcé par les différents plans de relance mis en place à travers le monde) ; renforcé la Tech avec ASMi (leader mondial incontesté des équipements de dépôt de couches minces pour l'industrie des semi-conducteurs) ; ou les Banques avec Erste (croissance des économies d'Europe de l'Est, plan de relance allemand et reconstruction en Ukraine). Nous avons également ajouté Danone (la nouvelle stratégie porte ses fruits) et Unite Group (premier fournisseur britannique de logements étudiants), tout en vendant Siemens Healthineers et SIG. Durant l'été, nous avons réduit la légère surexposition sur la France en amont de la rentrée et du vote de confiance du gouvernement Bayrou le 8 septembre prochain pour revenir en ligne avec l'indice, et baisser le poids de l'immobilier en allégeant Covivio. Nous avons initié une position en AstraZeneca, qui présente une sous-évaluation par rapport à ses normes historiques et offre une solide perspective de croissance des bénéfices. Nous avons également sorti Waga (sous OPA). En fin de période, nous avons entré deux autres valeurs : Weir, le leader dans l'équipement minier, pour tirer profit de la hausse du prix des matières premières (avec les cours de l'or et du cuivre au plus haut); et Rexel, le leader dans la distribution pour le monde de l'énergie. Le groupe bénéficie de la croissance de l'IA avec des ventes digitales en progression et des gains de productivité dans leur call center, et de l'électrification de l'économie.

Le Compartiment EdR SICAV – Euro Sustainable Equity a reçu une indemnisation de 462,08 euros le 06/01/2025 au titre de sa participation à la Class Action contre la société First Solar (période de référence de la class action : 30/04/2008 au 28/02/2012).

Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de 4,44 % et son indice de référence de 15,39 %.
Sur l'année l'action A libellée en USD réalise une performance de 10,19 % et son indice de référence de 21,49 %.
Sur l'année l'action B libellée en EUR réalise une performance de 4,66 % et son indice de référence de 15,39 %.

Sur l'année l'action CR libellée en EUR réalise une performance de 5,32 % et son indice de référence de 15,39 %.
Sur l'année l'action CRD libellée en EUR réalise une performance de 5,31 % et son indice de référence de 15,39 %.
Sur l'année l'action I libellée en EUR réalise une performance de 5,6 % et son indice de référence de 15,39 %.
Sur l'année l'action J libellée en EUR réalise une performance de 5,58 % et son indice de référence de 15,39 %.
Sur l'année l'action K libellée en EUR réalise une performance de 5,44 % et son indice de référence de 15,39 %.
Sur l'année l'action O libellée en EUR réalise une performance de 5,69 % et son indice de référence de 15,39 %.
Sur l'année l'action P libellée en EUR réalise une performance de 5,79 % et son indice de référence de 15,39 %.
Sur l'année l'action R libellée en EUR réalise une performance de 4,11 % et son indice de référence de 15,39 %.

L'action N libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action R libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4 321 216,02	26 841 923,88
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	16 925 854,57	9 774 769,06
KONE OYJ-B	16 207 992,70	7 157 540,18
SAP SE	779 630,17	22 534 712,93
KION GROUP AG	13 252 887,82	9 630 996,60
FUGRO NV	13 385 265,71	9 060 655,14
PUMA SE	14 334 026,50	7 464 478,78
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	2 910 338,62	17 335 265,58
OUTOKUMPU OYJ	13 268 655,64	6 308 236,04
ALLIANZ SE-REG	784 765,73	18 464 181,10

15. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 3 474 626,42 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 56 282 051,68 Euros

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

16. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles au sein du Code de Transparence du fonds accessible sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence des investissements durables (OPC classifié en Article 9 Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des investissements durables sur le plan environnemental (Article 5 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc,.
En cohérence avec l'objectif d'avoir une trajectoire climatique alignée avec les accords de Paris, le fonds privilégie les entreprises dont le business model est vecteur de solutions sur la transition énergétique et écologique. Le gérant analyse ainsi si l'activité, notamment les investissements en capital, est aligné avec la taxonomie, sans que cela ne soit une contrainte de gestion.
Cette approche ne garantit cependant pas un minimum d'alignement avec la taxonomie.

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

PEA
Le portefeuille est en permanence investi à 75% au moins en titres et droits éligibles au ratio fiscal PEA.
Pourcentage moyen des titres éligibles au ratio PEA au cours de l'exercice comptable du Compartiment EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY: 95,97%.

SWING PRICING
Au cours de l'exercice comptable, le mécanisme de swing pricing a été déclenché pour ce compartiment.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY B EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	11 899,09	EUR	0,62	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**11 899,09**	**EUR**	**0,62**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CRD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	181 997,10	EUR	1,80	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**181 997,10**	**EUR**	**1,80**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY J EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	776,00	EUR	1,94	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**776,00**	**EUR**	**1,94**	**EUR**

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY O EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	844 732,70	EUR	2,26	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**844 732,70**	**EUR**	**2,26**	**EUR**

17. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**413 369 010,49**	**685 032 668,61**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	413 369 010,49	685 032 668,61
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)		
OPCVM		
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**413 369 010,49**	**685 032 668,61**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**434 729,70**	**27 181 596,93**
Comptes financiers	**8 529 723,10**	**10 535 484,99**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**8 964 452,80**	**37 717 081,92**
Total de l'actif I+II	**422 333 463,29**	**722 749 750,53**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	402 358 009,70	588 591 807,45
Report à nouveau sur revenu net	1 364,41	2 807,03
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	19 268 694,85	109 894 548,35
Capitaux propres I	**421 628 068,96**	**698 489 162,83**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**421 628 068,96**	**698 489 162,83**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	705 394,33	24 260 587,70
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**705 394,33**	**24 260 587,70**
Total Passifs : I+II+III+IV	**422 333 463,29**	**722 749 750,53**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	14 501 219,55	15 088 294,57
Produits sur obligations	161 969,21	
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	22,24	
Sous-total produits sur opérations financières	**14 663 211,00**	**15 088 294,57**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-2 190,78	-3 597,95
Sous-total charges sur opérations financières	**-2 190,78**	**-3 597,95**
Total revenus financiers nets (A)	**14 661 020,22**	**15 084 696,62**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-8 451 393,85	-8 628 041,99
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-8 451 393,85**	**-8 628 041,99**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**6 209 626,37**	**6 456 654,63**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-2 736 364,36**	**-519 211,65**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**3 473 262,01**	**5 937 442,98**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	79 716 176,80	16 422 762,56
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 554 441,76	-1 129 886,25
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**78 161 735,04**	**15 292 876,31**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-21 879 683,36**	**-930 522,67**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**56 282 051,68**	**14 362 353,64**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-60 077 855,33	80 453 986,21
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-745,17	-57,17
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-60 078 600,50**	**80 453 929,04**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**19 591 981,66**	**9 140 822,69**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-40 486 618,84**	**89 594 751,73**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**19 268 694,85**	**109 894 548,35**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du compartiment, sur la durée de placement recommandée, vise à surperformer son indicateur de référence, le MSCI EMU, en investissant dans des sociétés de la zone Euro contribuant principalement à l'objectif d'atténuation du changement climatique et qui contribuent à la réalisation d'objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

Sa stratégie d'investissement vise un alignement de la trajectoire climatique du portefeuille avec l'Accord de Paris (trajectoire inférieure à 2°C). Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**570 784 396,90**	**373 885 903,06**	**497 944 758,46**	**698 489 162,83**	**421 628 068,96**
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A EUR en EUR					
Actif net	167 025 475,33	120 923 959,67	129 287 001,38	267 939 474,37	238 847 289,49
Nombre de titres	326 222,449	283 008,806	256 838,654	451 120,852	385 039,464
Valeur liquidative unitaire	511,99	427,27	503,37	593,94	620,31
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	3,71	20,64	9,02	12,26	82,88
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,28	2,02	3,87	1,35	2,30
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A USD en USD					
Actif net en USD				104 732,25	34 454,33
Nombre de titres				1 010,553	301,711
Valeur liquidative unitaire en USD				103,63	114,19
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR				1,25	12,98
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR				-0,56	0,57

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY B EUR en EUR					
Actif net				1 999 762,40	2 028 450,17
Nombre de titres				19 803,403	19 192,088
Valeur liquidative unitaire				100,98	105,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				1,36	14,12
Distribution unitaire sur revenu					0,62
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Capitalisation unitaire sur revenu				-0,61	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CRD EUR en EUR					
Actif net	31 875 824,66	23 586 871,56	20 273 765,57	16 142 989,22	15 445 725,74
Nombre de titres	250 795,863	221 547,970	162 191,995	110 099,785	101 109,498
Valeur liquidative unitaire	127,09	106,46	124,99	146,62	152,76
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	0,91				
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		6,03	2,35	3,01	20,42
Distribution unitaire sur revenu	0,50	1,43	1,90	1,50	1,80
Crédit d'impôt unitaire (1)		0,23	0,24	0,22	(1)

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CR EUR en EUR					
Actif net	96 432 097,83	54 976 277,53	50 993 057,75	38 944 238,25	24 401 652,93
Nombre de titres	763 400,812	517 683,644	404 198,680	259 417,922	154 340,925
Valeur liquidative unitaire	126,31	106,19	126,15	150,12	158,10
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,91	5,09	2,25	3,08	21,05
Capitalisation unitaire sur revenu	0,50	1,41	2,02	1,53	1,86
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY I EUR en EUR					
Actif net	180 720 101,74	106 875 355,00	147 748 134,69	171 505 849,91	35 991 805,43
Nombre de titres	606 379,092	425 619,999	493 992,949	480 668,536	95 526,733
Valeur liquidative unitaire	298,03	251,10	299,08	356,80	376,77
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,15	12,03	5,32	7,32	50,12
Capitalisation unitaire sur revenu	2,25	3,98	5,52	4,48	5,34
Action EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY J EUR en EUR					
Actif net			541 051,51	325 850,05	54 764,24
Nombre de titres			4 830,000	2 480,000	400,000
Valeur liquidative unitaire			112,01	131,39	136,91
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			1,88	2,70	18,30
Distribution unitaire sur revenu			2,01	1,65	1,94
Crédit d'impôt unitaire (1)			0,29	0,18	(1)

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY K EUR en EUR					
Actif net	73 195 248,33	49 087 803,31	83 300 142,77	75 453 782,95	11 046 911,20
Nombre de titres	279 397,294	221 723,141	316 381,622	240 587,179	33 407,490
Valeur liquidative unitaire	261,97	221,39	263,29	313,62	330,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,90	10,58	4,69	6,44	44,02
Capitalisation unitaire sur revenu	1,62	4,19	4,48	3,50	4,21
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY O EUR en EUR					
Actif net	21 525 403,67	18 419 263,41	25 548 164,11	45 520 299,40	55 946 841,21
Nombre de titres	172 770,000	175 956,000	208 676,836	316 863,543	373 775,531
Valeur liquidative unitaire	124,58	104,68	122,42	143,65	149,68
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	0,89				
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		5,90	2,30	2,95	20,01
Distribution unitaire sur revenu	1,10	2,29	2,27	1,94	2,26
Crédit d'impôt unitaire (1)		0,20	0,20	0,20	(1)
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY P EUR en EUR					
Actif net			40 234 230,17	80 375 669,55	37 627 104,32
Nombre de titres			398 289,000	665 652,157	294 561,285
Valeur liquidative unitaire			101,01	120,74	127,73
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			1,11	2,47	16,98
Capitalisation unitaire sur revenu			1,99	1,74	2,05

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY R EUR en EUR					
Actif net	10 245,34	16 372,58	19 210,51	187 404,83	208 201,40
Nombre de titres	99,900	191,745	191,745	1 594,048	1 701,048
Valeur liquidative unitaire	102,55	85,38	100,18	117,56	122,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,54	4,13	1,80	2,43	16,38
Capitalisation unitaire sur revenu	0,15	0,20	0,37	-0,31	0,11

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A EUR : 1.95% TTC* maximum
		Action A USD : 1.95% TTC* maximum
		Action B EUR : 1.95% TTC* maximum
		Action CR EUR : 1.65% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 1.65% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.95% TTC* maximum
		Action J EUR : 0.95% TTC* maximum
		Action K EUR : 1.10% TTC* maximum
		Action N EUR : 0.75% TTC* maximum
		Action O EUR : 0.75% TTC* maximum
		Action R EUR : 2.35% TTC* maximum
		Action R USD : 2.35% TTC* maximum
		Action P EUR : 0.65% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 0.15% TTC*
		Action A USD : 0.15% TTC*
		Action B EUR : 0.15% TTC*
		Action CR EUR : 0.15% TTC*
		Action CRD EUR : 0.15% TTC*
		Action I EUR: 0.15% TTC*
		Action J EUR : 0.15% TTC*
		Action K EUR : 0.15% TTC*
		Action N EUR : 0.15% TTC*
		Action O EUR : 0.15% TTC*
		Action R EUR : 0.15% TTC*
		Action R USD : 0.15% TTC*
		Action P EUR : 0.15% TTC*
Prestataires percevant des commissions de mouvements : Le dépositaire : entre 0% et 50% La société de gestion : entre 50% et 100%	Prélèvement sur chaque transaction	Variable en fonction des instruments. Notamment, en % TTC maximum - Actions, ETF : 0,50% - OPC France : 0% - OPC étrangers : 0,50% - O.S.T. : 0% - Coupons étrangers : 5% (minimum de 0€ à 200€ en fonction de la place boursière de l'instrument)
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU (NR) dividendes nets réinvestis.
		Action A USD : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU (NR) dividendes nets réinvestis.
		Action B EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU (NR) dividendes nets réinvestis.
		Action CR EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU (NR) dividendes nets réinvestis.
		Action CRD EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU (NR) dividendes nets réinvestis.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action I EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU (NR) dividendes nets réinvestis.
		Action J EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU (NR) dividendes nets réinvestis.
		Action K EUR : Néant
		Action N EUR : Néant
		Action O EUR : Néant
		Action R EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU (NR) dividendes nets réinvestis.
		Action R USD : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU (NR) dividendes nets réinvestis.
		Action P EUR : Néant

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, …
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs… ;
  - Coût d'administration des sites internet ;
  - Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :
> Coûts de License de l'indice de référence ;
> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;
> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - Frais de commissariat aux comptes ;
  - Frais liés au dépositaire ;
  - Frais liés aux teneurs de compte ;
  - Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local…);
  - Frais juridiques propres à l'OPC ; - Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels : o Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, …) ;
  - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.

- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,15% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué. Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV. Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Commission de surperformance

Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :
Indicateur de référence :
Indicateur de référence : MSCI EMU
La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.
L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.
En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).
Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de septembre.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :
A. Si la période de référence est constituée <u>de moins</u> de 5 périodes d'observation :
1) En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:
   <u>a)</u> <u>A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence</u> : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.
   <u>b)</u> <u>A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence</u> : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :

i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.

ii. Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

*2) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*

B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :

***1) En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*

***2) En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :*

a) Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :

i. Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

ii. Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

b) Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.
Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY J EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY K EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CRD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY R EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A USD	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY O EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY B EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY P EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY I EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**698 489 162,83**	**497 944 758,46**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	169 427 447,55	397 257 820,21
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-469 790 822,55	-298 123 452,79
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	6 209 626,37	6 456 654,63
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	78 161 735,04	15 292 876,31
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-60 078 600,50	80 453 929,04
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-790 479,78	-794 545,87
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments (*)		1 122,84 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**421 628 068,96**	**698 489 162,83**

(*) 30.09.2024 : résultat de fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	61 348,828	36 368 639,15
Actions rachetées durant l'exercice	-127 430,216	-74 571 099,65
Solde net des souscriptions/rachats	-66 081,388	-38 202 460,50
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	385 039,464	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A USD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-708,842	-64 998,27
Solde net des souscriptions/rachats	-708,842	-64 998,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	301,711	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY B EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	405,734	40 329,92
Actions rachetées durant l'exercice	-1 017,049	-102 782,66
Solde net des souscriptions/rachats	-611,315	-62 452,74
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	19 192,088	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CRD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	13 724,894	1 986 335,78
Actions rachetées durant l'exercice	-22 715,181	-3 266 018,42
Solde net des souscriptions/rachats	-8 990,287	-1 279 682,64
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	101 109,498	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	33 008,204	4 972 880,15
Actions rachetées durant l'exercice	-138 085,201	-20 563 272,79
Solde net des souscriptions/rachats	-105 076,997	-15 590 392,64
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	154 340,925	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	139 098,769	48 596 561,62
Actions rachetées durant l'exercice	-524 240,572	-188 445 100,20
Solde net des souscriptions/rachats	-385 141,803	-139 848 538,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	95 526,733	
Action EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY J EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-2 080,000	-273 723,30
Solde net des souscriptions/rachats	-2 080,000	-273 723,30
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	400,000	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY K EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	37 409,000	11 622 014,90
Actions rachetées durant l'exercice	-244 588,689	-77 010 908,74
Solde net des souscriptions/rachats	-207 179,689	-65 388 893,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	33 407,490	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY O EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	141 171,437	20 472 383,18
Actions rachetées durant l'exercice	-84 259,449	-12 060 004,60
Solde net des souscriptions/rachats	56 911,988	8 412 378,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	373 775,531	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY P EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	375 896,769	45 350 032,85
Actions rachetées durant l'exercice	-746 987,641	-93 427 763,74
Solde net des souscriptions/rachats	-371 090,872	-48 077 730,89
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	294 561,285	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	150,000	18 270,00
Actions rachetées durant l'exercice	-43,000	-5 150,18
Solde net des souscriptions/rachats	107,000	13 119,82
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 701,048	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY B EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CRD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CR EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY J EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY K EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY O EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY P EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY R EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A EUR FR0010505578	Capitalisation	Capitalisation	EUR	238 847 289,49	385 039,464	620,31
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A USD FR001400MEF5	Capitalisation	Capitalisation	USD	34 454,33	301,711	114,19
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY B EUR FR0013400074	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	2 028 450,17	19 192,088	105,69
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CRD EUR FR0013417516	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	15 445 725,74	101 109,498	152,76
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CR EUR FR0013307717	Capitalisation	Capitalisation	EUR	24 401 652,93	154 340,925	158,10
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY I EUR FR0010769729	Capitalisation	Capitalisation	EUR	35 991 805,43	95 526,733	376,77
EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY J EUR FR0013444031	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	54 764,24	400,000	136,91
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY K EUR FR0010850198	Capitalisation	Capitalisation	EUR	11 046 911,20	33 407,490	330,67
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY O EUR FR0013444049	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	55 946 841,21	373 775,531	149,68
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY P EUR FR001400GFA5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	37 627 104,32	294 561,285	127,73
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY R EUR FR0013287588	Capitalisation	Capitalisation	EUR	208 201,40	1 701,048	122,39

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	ALLEMAGNE	ITALIE	ESPAGNE	PAYS-BAS
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	413 369,01	125 808,63	96 294,81	37 918,32	36 212,03	34 365,67
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**413 369,01**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	8 529,72				8 529,72
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**8 529,72**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	8 529,72						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**8 529,72**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 SEK +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 USD +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	20 952,07	5 399,79			
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	91,58				
Comptes financiers	2,68	3,11	8,37	1,88	2,92
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**21 046,33**	**5 402,90**	**8,37**	**1,88**	**2,92**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	80 834,99
	Coupons et dividendes en espèces	133 280,44
	Autres créances	220 614,27
Total des créances		**434 729,70**
Dettes		
	Rachats à payer	81 738,28
	Frais de gestion fixe	623 540,30
	Frais de gestion variable	115,75
Total des dettes		**705 394,33**
Total des créances et des dettes		**-270 664,63**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 055 338,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de gestion variables provisionnés	78,69
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	626,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de gestion variables provisionnés	-216,61
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,73
Frais de gestion variables acquis	97,49
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,33
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY B EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	41 599,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de gestion variables provisionnés	-4 610,33
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,23
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CRD EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	188 903,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,25
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	326 116,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	65,45
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 143 806,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	106,27
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY J EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 388,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	-0,12
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY K EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	448 799,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Frais de gestion variables provisionnés	278,27
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY O EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	470 127,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	-16,82
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY P EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	773 659,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	-303,73
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY R EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 755,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,50
Frais de gestion variables provisionnés	-207,23
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,11
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**3 473 262,01**	**5 937 442,98**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**3 473 262,01**	**5 937 442,98**
Report à nouveau	1 364,41	2 807,03
Le revenu net distribuable s'élève à	**3 474 626,42**	**5 940 250,01**

Action EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**776,50**	**4 087,27**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**776,50**	**4 087,27**
Report à nouveau	1,53	14,19
Sommes distribuables au titre du revenu net	**778,03**	**4 101,46**
Affectation :		
Distribution	776,00	4 092,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	2,03	9,46
Capitalisation		
Total	**778,03**	**4 101,46**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	400,000	2 480,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,94	1,65
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	65,18	

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**12 012,05**	**-12 271,61**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**12 012,05**	**-12 271,61**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**12 012,05**	**-12 271,61**
Affectation :		
Distribution	11 899,09	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	112,96	
Capitalisation		-12 271,61
Total	**12 012,05**	**-12 271,61**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	19 192,088	19 803,403
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,62	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	2 414,15	

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**887 646,34**	**612 867,25**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**887 646,34**	**612 867,25**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**887 646,34**	**612 867,25**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	887 646,34	612 867,25
Total	**887 646,34**	**612 867,25**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		451 120,852
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**173,67**	**-575,90**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**173,67**	**-575,90**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**173,67**	**-575,90**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	173,67	-575,90
Total	**173,67**	**-575,90**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		1 010,553
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**288 181,60**	**398 735,73**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**288 181,60**	**398 735,73**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**288 181,60**	**398 735,73**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	288 181,60	398 735,73
Total	**288 181,60**	**398 735,73**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		259 417,922
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CRD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**182 312,57**	**164 866,19**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**182 312,57**	**164 866,19**
Report à nouveau	205,69	507,43
Sommes distribuables au titre du revenu net	**182 518,26**	**165 373,62**
Affectation :		
Distribution	181 997,10	165 149,68
Report à nouveau du revenu de l'exercice	521,16	223,94
Capitalisation		
Total	**182 518,26**	**165 373,62**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	101 109,498	110 099,785
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,80	1,50
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	18 382,67	

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**510 210,60**	**2 154 829,91**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**510 210,60**	**2 154 829,91**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**510 210,60**	**2 154 829,91**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	510 210,60	2 154 829,91
Total	**510 210,60**	**2 154 829,91**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		480 668,536
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**140 917,47**	**842 778,73**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**140 917,47**	**842 778,73**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**140 917,47**	**842 778,73**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	140 917,47	842 778,73
Total	**140 917,47**	**842 778,73**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		240 587,179
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY O EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**846 295,37**	**613 470,11**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**846 295,37**	**613 470,11**
Report à nouveau	1 157,19	2 285,41
Sommes distribuables au titre du revenu net	**847 452,56**	**615 755,52**
Affectation :		
Distribution	844 732,70	614 715,27
Report à nouveau du revenu de l'exercice	2 719,86	1 040,25
Capitalisation		
Total	**847 452,56**	**615 755,52**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	373 775,531	316 863,543
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,26	1,94
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	66 584,90	

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY P EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**604 538,67**	**1 159 158,51**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**604 538,67**	**1 159 158,51**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**604 538,67**	**1 159 158,51**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	604 538,67	1 159 158,51
Total	**604 538,67**	**1 159 158,51**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		665 652,157
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**197,17**	**-503,21**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**197,17**	**-503,21**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**197,17**	**-503,21**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	197,17	-503,21
Total	**197,17**	**-503,21**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		1 594,048
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**56 282 051,68**	**14 362 353,64**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**56 282 051,68**	**14 362 353,64**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**56 282 051,68**	**14 362 353,64**

Action EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**7 322,92**	**6 697,24**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**7 322,92**	**6 697,24**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**7 322,92**	**6 697,24**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	7 322,92	6 697,24
Total	**7 322,92**	**6 697,24**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		2 480,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**271 040,59**	**27 039,80**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**271 040,59**	**27 039,80**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**271 040,59**	**27 039,80**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	271 040,59	27 039,80
Total	**271 040,59**	**27 039,80**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		19 803,403
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**31 913 515,22**	**5 531 190,17**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**31 913 515,22**	**5 531 190,17**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**31 913 515,22**	**5 531 190,17**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	31 913 515,22	5 531 190,17
Total	**31 913 515,22**	**5 531 190,17**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		451 120,852
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 918,32**	**1 268,88**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**3 918,32**	**1 268,88**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 918,32**	**1 268,88**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	3 918,32	1 268,88
Total	**3 918,32**	**1 268,88**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		1 010,553
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 249 994,43**	**800 927,21**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**3 249 994,43**	**800 927,21**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 249 994,43**	**800 927,21**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	3 249 994,43	800 927,21
Total	**3 249 994,43**	**800 927,21**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		259 417,922
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CRD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 065 479,19**	**332 154,10**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 065 479,19**	**332 154,10**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 065 479,19**	**332 154,10**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 065 479,19	332 154,10
Total	**2 065 479,19**	**332 154,10**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		110 099,785
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 788 554,05**	**3 523 138,49**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**4 788 554,05**	**3 523 138,49**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 788 554,05**	**3 523 138,49**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	4 788 554,05	3 523 138,49
Total	**4 788 554,05**	**3 523 138,49**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		480 668,536
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 470 599,94**	**1 551 056,13**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 470 599,94**	**1 551 056,13**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 470 599,94**	**1 551 056,13**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 470 599,94	1 551 056,13
Total	**1 470 599,94**	**1 551 056,13**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		240 587,179
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY O EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**7 481 190,12**	**935 251,78**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**7 481 190,12**	**935 251,78**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**7 481 190,12**	**935 251,78**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	7 481 190,12	935 251,78
Total	**7 481 190,12**	**935 251,78**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		316 863,543
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY P EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**5 002 569,01**	**1 649 746,21**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**5 002 569,01**	**1 649 746,21**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**5 002 569,01**	**1 649 746,21**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	5 002 569,01	1 649 746,21
Total	**5 002 569,01**	**1 649 746,21**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		665 652,157
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**27 867,89**	**3 883,63**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**27 867,89**	**3 883,63**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**27 867,89**	**3 883,63**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	27 867,89	3 883,63
Total	**27 867,89**	**3 883,63**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		1 594,048
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**413 369 010,49**	**98,04**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**413 369 010,49**	**98,04**
Assurance			**31 157 650,80**	**7,39**
ALLIANZ SE-REG	EUR	46 375	16 574 425,00	3,93
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	26 837	14 583 225,80	3,46
Automobiles			**8 324 419,20**	**1,97**
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	97 430	8 324 419,20	1,97
Banques commerciales			**50 454 163,90**	**11,97**
CAIXABANK SA	EUR	2 323 900	20 789 609,40	4,94
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	162 900	13 553 280,00	3,21
KBC GROUP NV	EUR	158 810	16 111 274,50	3,82
Composants automobiles			**7 930 871,52**	**1,88**
MICHELIN (CGDE)	EUR	259 688	7 930 871,52	1,88
Conglomérats industriels			**12 720 600,00**	**3,02**
SIEMENS AG-REG	EUR	55 500	12 720 600,00	3,02
Electricité			**33 258 631,54**	**7,89**
ENEL SPA	EUR	1 571 590	12 676 444,94	3,00
LEGRAND SA	EUR	59 271	8 333 502,60	1,98
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	EUR	1 418 000	12 248 684,00	2,91
Equipements électriques			**17 469 056,00**	**4,14**
ALSTOM	EUR	291 500	6 447 980,00	1,53
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	46 385	11 021 076,00	2,61
Equipements et fournitures médicaux			**8 551 728,60**	**2,03**
BIOMERIEUX	EUR	75 147	8 551 728,60	2,03
FPI résidentielles			**5 475 702,34**	**1,30**
UNITE GROUP PLC/THE	GBP	664 700	5 475 702,34	1,30
Hôtels, restaurants et loisirs			**15 075 963,20**	**3,58**
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	119 328	8 054 640,00	1,91
SPIE SA	EUR	153 304	7 021 323,20	1,67
Logiciels			**43 656 484,90**	**10,35**
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	179 820	5 126 668,20	1,22
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	54 630	8 609 688,00	2,04
GETLINK SE	EUR	320 560	5 019 969,60	1,19
KION GROUP AG	EUR	181 190	10 409 365,50	2,47
SAP SE	EUR	63 584	14 490 793,60	3,43
Machines			**18 138 498,46**	**4,30**
KONE OYJ-B	EUR	178 190	10 335 020,00	2,45
WEIR GROUP PLC/THE	GBP	249 300	7 803 478,46	1,85

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Marchés de capitaux			**12 993 193,80**	**3,08**
FINECOBANK SPA	EUR	705 960	12 993 193,80	3,08
Métaux et minerais			**9 439 854,00**	**2,24**
OUTOKUMPU OYJ	EUR	2 440 500	9 439 854,00	2,24
Producteur et commerce d'énergie indépendants			**7 132 233,22**	**1,69**
AIR LIQUIDE SA	EUR	40 327	7 132 233,22	1,69
Produits alimentaires			**10 434 312,00**	**2,47**
DANONE	EUR	140 700	10 434 312,00	2,47
Produits chimiques			**4 965 714,72**	**1,18**
SYMRISE AG	EUR	67 068	4 965 714,72	1,18
Produits de soins personnels			**10 792 628,00**	**2,56**
L'OREAL	EUR	29 288	10 792 628,00	2,56
Produits domestiques			**5 399 789,88**	**1,28**
SVENSKA CELLULOSA -B- FREE	SEK	479 880	5 399 789,88	1,28
Produits pharmaceutiques			**7 672 891,61**	**1,82**
ASTRAZENECA PLC	GBP	59 890	7 672 891,61	1,82
Produits pour l'industrie du bâtiment			**6 978 260,40**	**1,66**
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	98 563	6 978 260,40	1,66
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**26 608 947,80**	**6,31**
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	12 150	6 206 220,00	1,47
ASML HOLDING NV	EUR	24 638	20 402 727,80	4,84
Services de télécommunication diversifiés			**22 138 246,60**	**5,25**
CELLNEX TELECOM SA	EUR	249 840	7 367 781,60	1,75
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	241 770	7 013 747,70	1,66
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	1 897 900	7 756 717,30	1,84
Services financiers diversifiés			**7 212 522,00**	**1,71**
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	31 620	7 212 522,00	1,71
Services liés aux technologies de l'information			**6 174 288,00**	**1,46**
SOPRA STERIA GROUP	EUR	38 160	6 174 288,00	1,46
Sociétés commerciales et de distribution			**6 160 992,00**	**1,46**
REXEL SA	EUR	221 300	6 160 992,00	1,46
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**6 223 932,00**	**1,48**
COVIVIO	EUR	108 810	6 223 932,00	1,48
Textiles, habillement et produits de luxe			**10 827 434,00**	**2,57**
HERMES INTERNATIONAL	EUR	5 198	10 827 434,00	2,57
Total			**413 369 010,49**	**98,04**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	413 369 010,49
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	8 964 452,80
Autres passifs (-)	-705 394,33
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**421 628 068,96**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A EUR	EUR	385 039,464	620,31
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY A USD	USD	301,711	114,19
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY B EUR	EUR	19 192,088	105,69
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CRD EUR	EUR	101 109,498	152,76
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY CR EUR	EUR	154 340,925	158,10
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY I EUR	EUR	95 526,733	376,77
Action EDR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY J EUR	EUR	400,000	136,91
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY K EUR	EUR	33 407,490	330,67
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY O EUR	EUR	373 775,531	149,68
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY P EUR	EUR	294 561,285	127,73
Action EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY R EUR	EUR	1 701,048	122,39

18. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - Euro Sustainable Equity

Identifiant d'entité juridique: 969500S4E6MQSLFLW250

Obectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

✖ **Oui**	☐ **Non**
✖ Il a réalisé **des investisements durables ayant un objectif environnemental de:** 87,61 %	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de-% d'investissements durables
✖ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
✖ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
	☐ avec un objectif social
✖ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social: 86,45 %**	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le fonds a l'objectif d'investir dans des sociétés qui répondent à la définition d'investisssement durable du groupe, il a donc réalisé son objectif en investissant uniquement dans des entreprises considérées comme durables.
Les investissements durables du fonds visent à contribuer positivement à un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) dans les domaines environnemental, social ou sociétal, tout en ne causant pas de dommages significatifs et en respectant des normes minimales de gouvernance.
La description de la méthodologie d'investissement durable définie par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est disponible sur le site internet de la société de gestion :
https://www.edmondderothschild.com/SiteCollectionDocuments/Responsibleinvestment/OUR%20ENGAGEMENT/FR/EdRAM-Definition-et-methodologieln vestissement-durable.pdf

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

En tant que fonds labellisé ISR, le fonds mesure spécifiquement deux indicateurs de durabilité :
- intensité carbone et
- trajectoire climatique

Le fonds a été meilleur que son indice de performance sur ces deux indicateurs.

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Au 29/09/2023, les inestissements durables couvraient 91.5% des investissements. Au 29/09/2024, ils couvraient 97.7% et au 30/09/2025 98% des investissements.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable?***

Les investissements durables réalisés par le Compartiment garantissent qu'ils ne causent pas de préjudice significatif à un objectif d'investissement durable, en particulier
- en appliquant la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui inclut les armes controversées, le tabac, le charbon thermique et les combustibles fossiles non conventionnels, l'huile de palme.
- en veillant à ne pas investir dans des entreprises qui violent le Pacte mondial des Nations unies.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les exclusions sur les armes controversées, le tabac ; mais aussi le charbon thermique permettent de limiter le risque d'investissement causant des préjudices sociaux importants. Les exclusions sur le charbon thermique, les combustibles fossiles non conventionnels et l'huile de palme permettent de limiter le risque d'investissement causant des préjudices sociaux importants.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

Les indicateurs concernant les incidences négatives sont intégrés dans le processus d'investissement du fonds, et font également partie de notre modèle de notation ESG et de notre définition de l'investissement durable.
Pendant la période, le PAI3 (intensité des émissions) est utilisé comme KPI ESG suivi dans le cadre du label ESG. Les KPIs 10 et 14 sont suivis en tant que critères d'exclusion.
Tous les PAI sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille et suivis par l'équipe d'investissement et le département des risques.
De plus, et conformément au label ISR, les émetteurs appartenant au dernier quart de notre univers sont exclus, intégrant les controverses les plus sévères, limitant ainsi tout impacts négatifs.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?***

Les gérants sélectionnent les investissements durables conformément aux principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies sur la responsabilité sociale des entreprises en excluant toute entreprise qui enfreint les Principes directeurs des Nations unies.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le fonds a pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant tout d'abord la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment en ce qui concerne le charbon thermique, le tabac, les énergies fossiles non conventionnelles et les armes controversées, l'huile de palme.
Les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire des émetteurs et ont un impact sur les scores environnementaux et sociaux ainsi que sur le score ESG global.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
ASML Holding NV	Techno. de l'information	4,41%	Pays-Bas
SAP SE	Techno. de l'information	4,02%	Allemagne
Allianz SE	Finance	3,86%	Allemagne
KBC Group NV	Finance	3,66%	Belgique
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft	Finance	3,55%	Allemagne
CaixaBank SA	Finance	3,39%	Espagne
Schneider Electric SE	Industrie	3,05%	France
Hermes International SCA	Conso. discrétionnaire	2,94%	France
Terna - Rete Elettrica Nazionale	Services publics	2,93%	Italie
Enel SpA	Services publics	2,88%	Italie
FinecoBank Banca Fineco SpA	Finance	2,86%	Italie
Deutsche Telekom AG	Télécommunications	2,59%	Allemagne
Kingspan Group PLC	Industrie	2,55%	Irelande
L'Oreal SA	Biens cons. de base	2,55%	France
GROUPE EUROTUNNEL REGROUPT	Industrie	2,45%	France

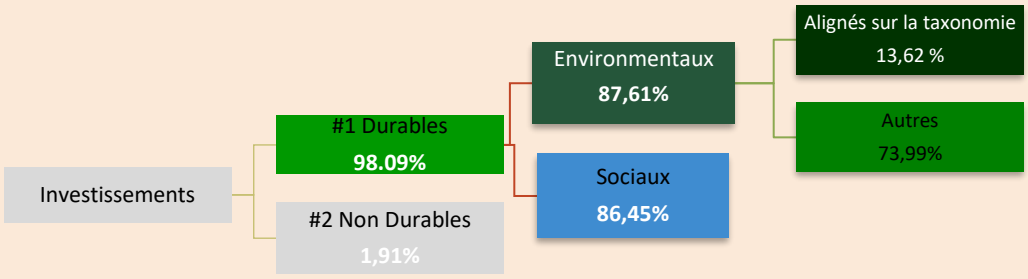
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Secteur	% d'actifs
Finance	24,14%
Industrie	21,88%
Techno. de l'information	12,43%
Conso. discrétionnaire	8,33%
Matériaux	6,39%
Services publics	5,91%
Télécommunications	5,25%
Biens cons. de base	5,03%
Immobilier	2,77%
Énergie	2,04%
Santé	2,03%
Liquidités	1,98%
Santé	1,82%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [3]?**

[ ] Oui

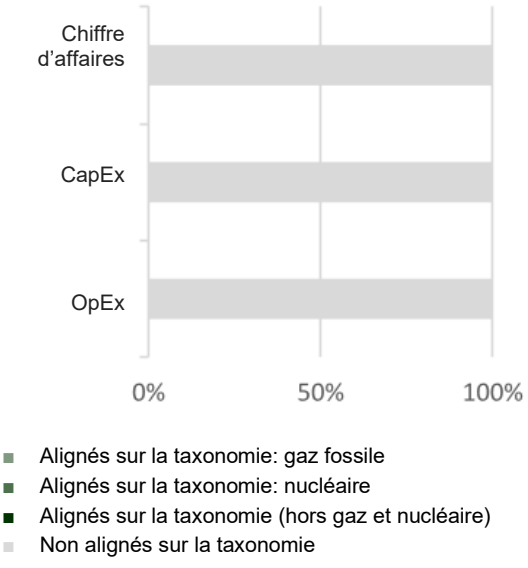
[ ] Dans le gaz fossile [ ] Dans l'énergie nucléaire

[x] Non

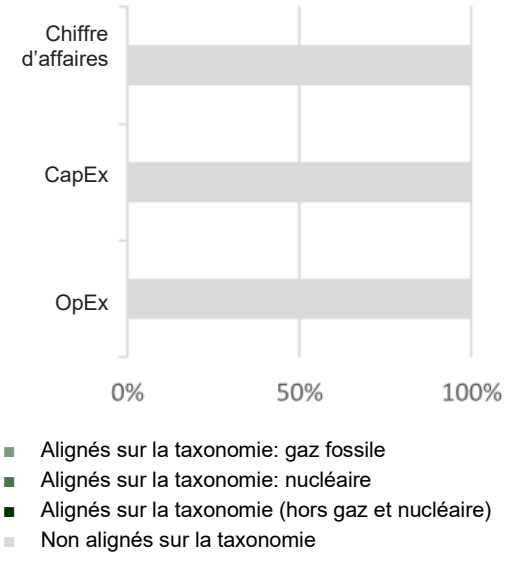
Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissements durables avec un objectif social était de 86.5%



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie non durable est exclusivement constituée de liquiditées.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Les gérants ont été attentifs à investir uniquement dans des investissements durables sans que cela ne soit une contrainte forte de gestion.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Non applicable.

Compartiment :

EDR SICAV-FINANCIAL BONDS

19. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :
Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Ce compartiment doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque lié à l'investissement sur les marchés émergents :
Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents. Outre les risques propres à chacune des sociétés émettrices, des risques exogènes existent, plus particulièrement sur ces marchés. Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, la détention éventuelle de ces titres peut augmenter le niveau de risque de portefeuille. Les mouvements de baisse de marché pouvant être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement enfin, les sociétés détenues en portefeuille peuvent avoir comme actionnaire un Etat.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, l'euro, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le du compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque sectoriel :
Le compartiment présente un risque sectoriel du fait de son investissement sur des valeurs d'un même secteur d'activité : le secteur financier. La chute de ce marché entraînera une baisse de la valeur liquidative

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risque lié à la devise des actions libellées dans une devise autre que celle du compartiment :
Le porteur, souscripteur en devise autres que la devise de référence du compartiment (Euro) peut être exposé au risque de change si celui-ci n'est pas couvert. La valeur des actifs du compartiment peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risques liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et aux Total Return Swaps :
L'utilisation des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global, ainsi que la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi, le recours à ces opérations peut entrainer un effet négatif sur la valeur liquidative du compartiment.

Risque juridique :
Il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et aux contrats d'échange sur rendement global.

Risques liés aux contingent convertible bonds (Cocos) :
Les Cocos sont des titres de créance subordonnés émis par les établissements de crédit ou les compagnies d'assurance ou de réassurance, éligibles dans leurs fonds propres réglementaires et qui présentent la spécificité d'être convertibles en actions, ou bien dont le nominal peut être diminué (mécanisme dit de « write down ») en cas de survenance d'un « élément déclencheur » (« Trigger »), préalablement défini dans le prospectus. Une Coco inclut une option de conversion en actions à l'initiative de l'émetteur en cas de dégradation de sa situation financière. En plus du risque de crédit et de taux inhérent aux obligations, l'activation de l'option de conversion peut entrainer une baisse de la valeur du Coco supérieure à celle constatée sur les autres obligations classiques de l'émetteur.

Selon les conditions fixées par la Coco concernée, certains événements déclencheurs peuvent entraîner une dépréciation permanente à zéro de l'investissement principal et/ou des intérêts courus ou une conversion de l'obligation en action.

Risque lié au seuil de conversion des Cocos :
Le seuil de conversion d'une Coco dépend du ratio de solvabilité de son émetteur. Il s'agit de l'évènement qui détermine la conversion de l'obligation en action ordinaire. Plus le ratio de solvabilité est faible, plus la probabilité de conversion est forte.

Risque de perte ou suspension de coupon :
En fonction des caractéristiques des Cocos, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé ou suspendu par l'émetteur à tout moment et pour une période indéterminée.

Risque d'intervention d'une autorité de régulation au point de « non-viabilité » :
Une autorité de régulation détermine à tout moment de manière discrétionnaire qu'une institution n'est « pas viable », c'est-à-dire que la banque émettrice requiert le soutien des autorités publiques pour empêcher l'émetteur de devenir insolvable, de faire faillite, de se retrouver dans l'incapacité de payer la majeure partie de ses dettes à leur échéance ou de poursuivre autrement ses activités et impose ou demande la conversion des Obligations Convertibles Conditionnelles en actions dans des circonstances indépendantes de la volonté de l'émetteur.

Risque d'inversion de la structure de capital :
Contrairement à la hiérarchie conventionnelle du capital, les investisseurs en Cocos peuvent subir une perte de capital qui n'affecte pas les détenteurs d'actions. Dans certains scénarios, les détenteurs de Cocos subiront des pertes avant les détenteurs d'actions.

Risque de report du remboursement :
La plupart des Cocos sont émises sous la forme d'instruments à durée perpétuelle, qui ne sont remboursables à des niveaux prédéterminés qu'avec l'approbation de l'autorité compétente. On ne peut pas supposer que des Cocos perpétuelles seront remboursées à la date de remboursement. Les Cocos sont une forme de capital permanent. Il est possible que l'investisseur ne reçoive pas le retour du principal tel qu'attendu à la date de remboursement ou à quelque date que ce soit.

Risque de liquidité :
Dans certaines circonstances, il peut être difficile de trouver un acheteur de Cocos et le vendeur peut être contraint d'accepter une décote substantielle sur la valeur attendue de l'obligation pour pouvoir la vendre.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes.

Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

20. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mise à jour template des PRIIPS ;
- Mises à jour des TFC et commissions de surperformances au 30.09.2024 ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 07.02.2025 :
- Mise à jour Template des DICI (recommandation du Contrôle Interne).

Mise à jour effectuée le 25.03.2025 :
- Modification du délai de règlement des souscriptions et rachats de J+3 à J+2 ;
- Modification du prospectus et de l'annexe suite à l'application d'exclusions supplémentaires pour les armes, charbon thermique, score insuffisant pour l'indice Freedom House. Ces exclusions étaient déjà intégrées dans le processus d'investissement et n'ont pas de conséquence ni pas d'impact sur la stratégie du compartiment.

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Mise à jour apportée au paragraphe sur la Taxonomie dans le prospectus, il est souhaité préciser que le pourcentage indiqué d'alignement à la taxonomie, constitue un minimum ;
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait.

21. RAPPORT DE GESTION

L'exercice du compartiment de septembre 2023 à septembre 2024 s'est déroulé dans l'ensemble dans un contexte favorable pour le porteur obligataire, même si les taux américains ont eu du mal a trouver une direction claire. L'élection de D.Trump et le fameux « Liberation Day » qui s'en est suivi a rebattu les cartes des prévisions économiques et inflationniste. En effet, l'augmentation généralisée des tarifs douaniers aux Etats-Unis et un contrôle renforcé des frontières a rendu la tâche difficile pour la Fed qui a tout de même décidé de couper ses taux directeurs de 25pb en septembre 2025, après quelques signes de fragilité sur le marché de l'emploi. Dans le même temps, la Banque Centrale Européenne a coupé 6 fois son taux directeur passant de 3.65% fin septembre 2024 à 2.15% fin septembre 2025 (pour le MRO/2% pour la facilité de dépôt).

Concrètement, le 10 ans Américain, qui avait entamé l'exercice à 3.78%, a oscillé toute l'année, atteignant même un pic à 4.80% en janvier, avant de terminer fin septembre à 4.15% après l'annonce de la baisse de taux. Malgré les 6 baisses de taux, le 10 ans allemand s'est aussi fortement apprécié sur l'exercice, passant de 2.12% à 2.71%. Des deux côtés de l'Atlantique, ce que nous avons observé est en réalité une pentification significative de la courbe des taux. Aux Etats-Unis, la gestion du déficit reste centrale, et D.Trump mise sur les recette douanière pour compenser un grand plan de réduction d'impôts. De quoi inquiéter sur les besoins d'émissions du trésor américain impactant la partie longue de la courbe. En Europe, la pentification est corrélée à deux phénomènes : 1/ Dans le sillage de l'élection de F. Merz eb tant que chancelier, l'Allemagne a décidé de faire sauter son verrou budgétaire pour investir dans la défense et les infrastructures. 2/ L'instabilité politique touche de plus en plus d'Etat de l'Union, avec des déficits qui continuent de glisser, faisant craindre un test obligataire, notamment en France.

Sur les primes de crédit, le resserrement continu des spreads n'a été que temporairement perturbé par l'annonce de la hausse des taxes douanières par D.Trump en Avril, avant de reprendre sa marche. Les spreads € Investment Grade se sont resserrés de 39pb sur l'exercice, et les spreads € High Yield se sont resserrés de 56pb, dans un mouvement de compression globale des primes sur les actifs risqués vers les moins risqués, porté par les banques centrales et l'abondance de liquidité dans les marchés. La balance entre le portage, les courbes de taux plus pentues et la compression de spread a débouché sur une performance absolue positive de 3,61% sur l'€IG et de 6,81% sur l'€HY.

L'environnement était donc cette année encore très positif pour les obligations financières. Le fonds EdR SICAV - Financial Bonds a généré une performance de 6.99% sur sa part I contre un benchmark à +4.99%. Le fonds a été porté par son allocation en CoCos (49,3% en moyenne). Les CoCo € (33% du fonds) ont généré un rendement de 10.65% bruts sur l'exercice, seulement surperformés par les RT1 d'assurances (4.3% du Fonds) qui ont affiché une performance de 12.6%. Notre allocation en Tier 2 bancaires et assurantielles, portée sur les émetteurs périphériques à spreads supérieures, nous a été bénéfique dans un contexte de compression généralisé, et nous avons donc surperformé sur ces segments. Globalement, la compression de spreads et le portage ont été équitablement responsable de la surperformance du fonds par rapport à son benchmark. Fondamentalement, les banques et les assurances européennes continuent de bien se porter, avec des niveaux de rentabilité supérieurs à l'historique récent, et une qualité des actifs qui reste très solide en dépit du contexte géopolitique compliqué et d'une macroéconomie difficile à lire.

Sur l'année l'action A (hedgée) libellée en CHF réalise une performance de 3.75 % et son indice de référence de 2.45%.
Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de 6.47 % et son indice de référence de 4.99 %.
Sur l'année l'action A (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 8.35 % et son indice de référence de 7.04 %.
Sur l'année l'action B libellée en EUR réalise une performance de 6.48 % et son indice de référence de 4.99 %.
Sur l'année l'action CR libellée en EUR réalise une performance de 6.9 % et son indice de référence de 4.99 %.
Sur l'année l'action CR (hedgée) libellée en GBP réalise une performance de 8.59 % et son indice de référence de 7 %.
Sur l'année l'action CR (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 8.75 % et son indice de référence de 7.04 %.
Sur l'année l'action CRD libellée en EUR réalise une performance de 6.89 % et son indice de référence de 4.99 %.
Sur l'année l'action I (hedgée) libellée en CHF réalise une performance de 4.25 % et son indice de référence de 2.45 %.

Sur l'année l'action I libellée en EUR réalise une performance de 6.99 % et son indice de référence de 4.99 %.
Sur l'année l'action I (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 8.83 % et son indice de référence de 7.04 %.
Sur l'année l'action J libellée en EUR réalise une performance de 6.98 % et son indice de référence de 4.99 %.
Sur l'année l'action J (hedgée) libellée en GBP réalise une performance de 8.71 % et son indice de référence de 7 %.
Sur l'année l'action J (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 8.84 % et son indice de référence de 7.04 %.
Sur l'année l'action K libellée en EUR réalise une performance de 7.28 % et son indice de référence de 4.99 %.
Sur l'année l'action N libellée en EUR réalise une performance de 7.11 % et son indice de référence de 4.99 %.
Sur l'année l'action NC libellée en EUR réalise une performance de 7.5 % et son indice de référence de 4.99 %.
Sur l'année l'action OC libellée en EUR réalise une performance de 7.5 % et son indice de référence de 4.99 %.
Sur l'année l'action R libellée en EUR réalise une performance de 6.25 % et son indice de référence de 4.99%.

L'action O libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action B (hedgée) libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	275 595 948,36	243 312 268,67
BBVA 7.75% PERP	25 945 260,53	16 367 310,95
BANCO BPM 4.0% 01-01-36 EMTN	24 914 000,00	3 988 040,00
NATWEST GROUP 7.5% PERP	12 936 454,20	12 384 875,23
NN GROUP NV 4.5% PERP		22 793 841,10
BANK MILLENNIUM 5.308% 25-09-29	22 549 258,45	
NN GROUP NV 5.75% PERP	12 950 000,00	8 645 040,94
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 4.75% 20-03-37	21 230 191,57	
ABN AMRO BK 6.375% PERP	6 175 239,30	14 410 171,11
SOGECAP 4.125% PERP		18 384 158,21

22. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 104 204 647,35 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 10 126 700,63 Euros.

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

23. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 5,75%.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles. L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…

Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l’évaluation de la part d’éligibilité ou d’alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n’est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l’interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d’atténuation du changement climatique et/ou à l’adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d’alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l’article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

EMPREINTE CARBONE
L’empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet “Fund Center”.

SWING PRICING
Au cours de l’exercice comptable, le mécanisme de swing pricing a été déclenché pour ce compartiment.

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d’une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l’article 321-125 du Règlement Général AMF qui s’appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d’Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s’applique à tous les collaborateurs d’Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu’à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n’encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu’elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d’intérêts.

L’objectif de la politique de rémunération est de disposer d’un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d’un processus prenant en compte les résultats économiques de l’entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d’Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l’ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d’un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d’un panier mixte d’Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d’Instruments, et au maximum de 50% d’autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS B EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 359 031,73	EUR	4,67	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	5 820,26	EUR	0,02	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**1 364 851,99**	**EUR**	**4,69**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CRD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	313 280,08	EUR	4,03	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	777,37	EUR	0,01	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**314 057,45**	**EUR**	**4,04**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	525 112,04	EUR	4,20	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 250,27	EUR	0,01	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**526 362,31**	**EUR**	**4,21**	**EUR**

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J GBP (H)

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	359 031,74	EUR	5,03	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	713,78	EUR	0,01	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**359 745,52**	**EUR**	**5,04**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J USD (H)

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	107 817,31	EUR	3,95	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	272,96	EUR	0,01	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**108 090,27**	**EUR**	**3,96**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS OC EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	19 685 596,12	EUR	4,39	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	44 841,90	EUR	0,01	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	493 260,95	EUR	0,11	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**20 223 698,97**	**EUR**	**4,51**	**EUR**

24. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	**2 454 933 239,64**	**1 897 421 252,10**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 454 933 239,64	1 897 421 252,10
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**97 007 024,55**	**62 225 145,66**
OPCVM	97 007 024,55	62 225 145,66
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	**1 866 170,53**	**4 553 057,75**
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**2 553 806 434,72**	**1 964 199 455,51**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**9 021 733,81**	**11 375 720,99**
Comptes financiers	**27 169 038,83**	**16 402 609,19**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**36 190 772,64**	**27 778 330,18**
Total de l'actif I+II	**2 589 997 207,36**	**1 991 977 785,69**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	2 401 615 249,40	1 710 058 205,37
Report à nouveau sur revenu net	14 824,03	26 419,19
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	167 130 145,62	251 963 185,59
Capitaux propres I	**2 568 760 219,05**	**1 962 047 810,15**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**2 568 760 219,05**	**1 962 047 810,15**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	**2 312 530,77**	**5 426 136,63**
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**2 312 530,77**	**5 426 136,63**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	18 924 457,54	24 502 673,37
Concours bancaires		1 165,54
Sous-total autres passifs IV	**18 924 457,54**	**24 503 838,91**
Total Passifs : I+II+III+IV	**2 589 997 207,36**	**1 991 977 785,69**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	244 648,80	409 798,40
Produits sur obligations	118 588 108,21	93 953 492,08
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	347 710,58	298 039,25
Sous-total produits sur opérations financières	**119 180 467,59**	**94 661 329,73**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-8 490,24	-15 182,57
Sous-total charges sur opérations financières	**-8 490,24**	**-15 182,57**
Total revenus financiers nets (A)	**119 171 977,35**	**94 646 147,16**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-22 231 466,11	-20 175 234,48
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-22 231 466,11**	**-20 175 234,48**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**96 940 511,24**	**74 470 912,68**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**7 249 312,08**	**-410 155,29**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**104 189 823,32**	**74 060 757,39**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	14 068 083,09	-6 277 670,38
Frais de transactions externes et frais de cession	-3 498 568,55	-3 081 194,21
Frais de recherche	-173 034,93	-156 156,71
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**10 396 479,61**	**-9 515 021,30**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-269 778,98**	**270 014,98**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**10 126 700,63**	**-9 245 006,32**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	47 153 636,39	187 950 219,49
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-389 034,89	-182 907,20
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**46 764 601,50**	**187 767 312,29**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**6 049 020,17**	**-619 877,77**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**52 813 621,67**	**187 147 434,52**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**167 130 145,62**	**251 963 185,59**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment a pour objectif de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indicateur de référence composé pour 80% de l'indice ICE BofA Euro Financial et pour 20% de l'indice ICE BofA Contingent Capital (hedgé EUR) au travers d'un portefeuille principalement investi dans des titres de nature obligataire émis par des institutions financières internationales.

Le compartiment applique une stratégie ESG dédiée basée sur l'analyse de critères non financiers qui sont pris en compte lors de la sélection des titres du portefeuille. Ces critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, leur poids dans la décision finale n'étant pas défini en amont.

Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**2 060 636 928,95**	**1 549 611 364,03**	**1 766 225 847,62**	**1 962 047 810,15**	**2 568 760 219,05**
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A CHF (H) en CHF					
Actif net en CHF	3 483 251,53	2 487 490,31	1 459 030,68	1 861 534,74	2 649 862,04
Nombre de titres	29 158,960	25 011,960	13 956,960	16 064,266	22 039,498
Valeur liquidative unitaire en CHF	119,45	99,45	104,53	115,88	120,23
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-1,40	9,64	-5,07	-0,26	-2,16
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	1,94	3,47	3,63	3,79	4,52
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A EUR en EUR					
Actif net	253 968 776,44	164 251 971,37	157 963 280,55	184 125 767,78	283 613 890,07
Nombre de titres	1 633 593,711	1 262 930,811	1 132 907,999	1 158 885,005	1 676 572,540
Valeur liquidative unitaire	155,46	130,05	139,43	158,88	169,16
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,44	-4,17	-2,81	-0,67	1,01
Capitalisation unitaire sur revenu	2,61	4,65	4,52	4,84	5,83
Action EDR SICAV - FINANCIAL BONDS A USD (H) en USD					
Actif net en USD	19 014 450,07	11 130 513,67	9 608 744,30	12 266 021,74	12 230 914,16
Nombre de titres	138 635,614	95 757,380	75 395,472	83 258,976	76 621,182
Valeur liquidative unitaire en USD	137,15	116,23	127,44	147,32	159,62
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,24	17,53	-7,30	-2,53	-4,96
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	1,81	3,79	4,09	4,21	5,02

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS B EUR en EUR					
Actif net	25 843 392,12	18 099 457,03	19 333 115,20	34 887 588,33	39 168 716,95
Nombre de titres	186 850,875	158 820,558	163 741,173	267 605,494	291 013,218
Valeur liquidative unitaire	138,31	113,96	118,07	130,36	134,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,38	-3,67	-2,36	-0,55	0,79
Distribution unitaire sur revenu	2,07	4,10	3,89	4,02	4,69
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,01				(1)
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CRD EUR en EUR					
Actif net	571 868,51	1 246 334,28	9 671 652,50	1 052 990,90	8 137 394,15
Nombre de titres	5 306,374	14 046,190	105 478,298	10 387,432	77 736,992
Valeur liquidative unitaire	107,77	88,73	91,69	101,37	104,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,30	-2,85	-1,83	-0,43	0,61
Distribution unitaire sur revenu	2,22	3,67	3,27	3,50	4,04
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR EUR en EUR					
Actif net	89 758 562,88	30 815 507,58	101 703 456,70	107 725 458,45	160 410 132,83
Nombre de titres	814 773,683	332 623,024	1 021 168,629	945 415,137	1 316 971,045
Valeur liquidative unitaire	110,16	92,64	99,59	113,94	121,80
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,31	-2,97	-2,00	-0,48	0,73
Capitalisation unitaire sur revenu	2,24	3,83	3,49	3,90	4,66

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR GBP (H) en GBP					
Actif net en GBP	2 550 958,14	1 242 561,52	699 790,41	859 392,56	1 522 217,69
Nombre de titres	22 591,988	12 981,889	6 709,734	7 131,537	11 633,210
Valeur liquidative unitaire en GBP	112,91	95,71	104,29	120,50	130,85
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	7,51	-3,63	0,23	3,88	-2,36
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	2,55	4,62	4,33	4,86	6,00
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR USD (H) en USD					
Actif net en USD	3 356 002,87	2 840 756,95	3 911 995,63	4 817 716,08	5 358 622,24
Nombre de titres	29 848,769	29 640,769	37 153,537	39 429,904	40 327,294
Valeur liquidative unitaire en USD	112,43	95,83	105,29	122,18	132,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,14	14,63	-5,95	-2,44	-5,28
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	1,81	3,63	3,62	3,91	4,64
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I CHF (H) en CHF					
Actif net en CHF	35 603 631,39	24 781 430,92	29 661 103,16	32 709 624,67	47 670 697,63
Nombre de titres	289 065,000	240 174,000	272 465,038	269 694,100	377 045,362
Valeur liquidative unitaire en CHF	123,16	103,18	108,86	121,28	126,43
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-1,43	10,65	-4,16	-0,30	-2,50
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	2,52	4,30	4,13	4,52	5,37

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I EUR en EUR					
Actif net	311 393 081,36	203 720 399,53	198 504 061,99	214 733 137,03	261 256 556,86
Nombre de titres	1 530 712,717	1 189 455,948	1 077 278,315	1 017 808,629	1 157 478,338
Valeur liquidative unitaire	203,43	171,27	184,26	210,97	225,71
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,58	-5,48	-3,71	-0,89	1,35
Capitalisation unitaire sur revenu	4,36	7,30	6,59	7,37	8,80
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I USD (H) en USD					
Actif net en USD	62 839 842,86	53 333 852,58	66 809 103,96	67 085 209,47	77 491 046,90
Nombre de titres	428 142,402	426 283,138	485 734,021	419 997,137	445 779,189
Valeur liquidative unitaire en USD	146,77	125,11	137,54	159,72	173,83
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,20	19,12	-7,51	-3,03	-5,71
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	2,52	4,86	4,82	5,22	6,20
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J EUR en EUR					
Actif net	31 058 567,75	18 452 762,57	20 831 118,45	21 772 385,52	13 364 033,85
Nombre de titres	282 114,792	203 521,003	222 590,863	210 349,053	125 026,676
Valeur liquidative unitaire	110,09	90,66	93,58	103,50	106,88
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,30	-2,91	-1,86	-0,44	0,62
Distribution unitaire sur revenu	2,40	3,91	3,38	3,65	4,21
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J GBP (H) en GBP					
Actif net en GBP	765 460,57	710 941,96	5 618 994,43	6 546 341,24	7 625 761,36
Nombre de titres	7 298,716	8 151,235	61 761,000	64 339,815	71 378,080
Valeur liquidative unitaire en GBP	104,87	87,21	90,97	101,74	106,83
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	7,28				
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		4,30	-1,49	3,44	-0,54
Distribution unitaire sur revenu en EUR	2,54	4,38	3,72	4,24	5,04
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)					(1)
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J USD (H) en USD					
Actif net en USD	7 310 189,04	5 331 001,41	6 747 474,12	2 076 469,06	3 001 229,27
Nombre de titres	69 127,556	60 287,288	72 204,288	19 863,730	27 295,522
Valeur liquidative unitaire en USD	105,74	88,42	93,44	104,53	109,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,14	13,46	-5,75	-1,79	-4,21
Distribution unitaire sur revenu en EUR	1,83	3,47	3,32	3,47	3,96
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)					(1)

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS K EUR en EUR					
Actif net	49 735 624,50	32 971 134,54	47 512 343,58	29 690 217,48	47 288 641,82
Nombre de titres	430 413,374	339 982,677	453 602,203	246 264,418	365 607,319
Valeur liquidative unitaire	115,55	96,97	104,74	120,56	129,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,32	-3,11	-2,10	-0,50	0,77
Capitalisation unitaire sur revenu	3,74	3,82	4,15	4,79	5,39
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS NC EUR en EUR					
Actif net	258 337 886,78	248 419 180,73	410 231 901,89	464 736 112,65	455 078 018,53
Nombre de titres	2 170 003,750	2 481 381,846	3 786 539,430	3 719 435,602	3 388 264,510
Valeur liquidative unitaire	119,04	100,11	108,33	124,94	134,31
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,33	-3,21	-2,17	-0,52	0,80
Capitalisation unitaire sur revenu	4,08	4,17	4,50	5,19	5,85
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS N EUR en EUR					
Actif net	883 875 707,31	671 588 283,06	586 399 643,30	388 796 444,88	693 083 536,64
Nombre de titres	668 579,562	602 352,914	488 445,515	282 523,224	470 188,151
Valeur liquidative unitaire	1 322,02	1 114,94	1 200,54	1 376,15	1 474,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,77	-35,71	-24,23	-5,81	8,83
Capitalisation unitaire sur revenu	29,93	49,52	43,84	49,55	59,19

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS OC EUR en EUR					
Actif net	36 002 263,84	55 473 963,40	92 197 217,44	391 267 359,69	459 417 574,21
Nombre de titres	350 000,000	654 113,144	1 027 346,762	3 935 202,392	4 484 190,460
Valeur liquidative unitaire	102,86	84,80	89,74	99,42	102,45
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,28	-2,73	-1,79	-0,42	0,59
Distribution unitaire sur revenu	2,00	2,00	3,75	4,19	4,51
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Capitalisation unitaire sur revenu	1,57	1,55			
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS R EUR en EUR					
Actif net	174 397,80	118 005,45	122 252,06	215 001,40	86 888,24
Nombre de titres	1 561,132	1 266,138	1 224,901	1 894,095	720,359
Valeur liquidative unitaire	111,71	93,20	99,80	113,51	120,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,31	-2,99	-2,01	-0,48	0,72
Capitalisation unitaire sur revenu	2,20	3,08	3,10	3,26	3,93

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 1.15% TTC* maximum
		Action A EUR : 1.15% TTC* maximum
		Action A USD (H) : 1.15% TTC* maximum
		Action B EUR : 1.15% TTC* maximum
		Action B USD (H) : 1.15% TTC* maximum
		Action CR EUR : 0.80% TTC* maximum
		Action CR GBP (H) : 0.80% TTC* maximum
		Action CR USD (H): 0.80% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 0.80% TTC* maximum
		Action I CHF (H) : 0.55% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.55% TTC* maximum
		Action I USD (H) : 0.55% TTC* maximum
		Action J EUR : 0.55% TTC* maximum
		Action J GBP (H) : 0.55% TTC* maximum
		Action J USD (H) : 0.55% TTC* maximum
		Action K EUR : 0.75% TTC* maximum
		Action N EUR : 0.40% TTC* maximum
		Action NC EUR : 0.55% TTC* maximum
		Action O EUR : 0.40% TTC * maximum
		Action OC EUR : 0.55% TTC* maximum
		Action R EUR : 1.40% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 0.10% TTC*
		Action A EUR : 0.10% TTC*
		Action A USD (H) : 0.10% TTC*
		Action B EUR : 0.10% TTC*
		Action B USD (H) : 0.10% TTC*
		Action CR EUR : 0.10% TTC*
		Action CR GBP (H) : 0.10% TTC*
		Action CR USD (H) : 0.10% TTC*
		Action CRD EUR : 0.10% TTC*
		Action I CHF (H) : 0.10% TTC*
		Action I EUR : 0.10% TTC*
		Action I USD (H) : 0.10% TTC*
		Action J EUR : 0.10% TTC*
		Action J GBP (H) : 0.10% TTC*
		Action J USD (H) : 0.10% TTC*

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action K EUR : 0.10% TTC*
		Action N EUR : 0.10% TTC*
		Action NC EUR : 0.10% TTC*
		Action O EUR : 0.10% TTC*
		Action OC EUR : 0.10% TTC*
		Action R EUR : 0.10% TTC*
Prestataires percevant des commissions de mouvements : Le dépositaire : entre 0% et 50% La société de gestion : entre 50% et 100%	Prélèvement sur chaque transaction	Sur les transactions : 0,24% TTC* maximum pour les transactions hors actions et 0,60% TTC* maximum pour les transactions sur actions et instruments financiers assimilés Sur les encaissements de coupons : 1,20% TTC* maximum
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 20% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial (hedgé CHF) + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé CHF) , coupons réinvestis.
		Action A EUR : 20% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé EUR) , coupons réinvestis.
		Action A USD (H) : 20% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial (hedgé USD) + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé USD), coupons réinvestis.
		Action B EUR : 20% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé EUR) , coupons réinvestis.
		Action B USD (H) : 20% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial (hedgé USD) + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé USD), coupons réinvestis.
		Action CR EUR : 20% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé EUR), coupons réinvestis.
		Action CR GBP (H) : 20% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial (hedgé GBP) + 20% ICE BofAL Contingent Capital (hedgé GBP), coupons réinvestis.
		Action CR USD (H) : 20% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial (hedgé USD) + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé USD), coupons réinvestis.
		Action CRD EUR : 20% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé EUR), coupons réinvestis.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action I CHF (H) : 20% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial (hedgé CHF) + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé CHF) , coupons réinvestis.
		Action I EUR : 20% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé EUR) , coupons réinvestis.
		Action I USD (H) : 20% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial (hedgé USD) + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé USD, coupons réinvestis.
		Action J EUR : 20% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé EUR) , coupons réinvestis.
		Action J GBP (H) : 20% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial (hedgé GBP) + 20% ICE BofA Contingent Capital, coupons réinvestis
		Action J USD (H) : 20% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial (hedgé USD) + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé USD) , coupons réinvestis.
		Action K EUR : Néant
		Action N EUR : 20% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé EUR) , coupons réinvestis.
		Action NC EUR : Néant
		Action O EUR : 20% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé EUR) , coupons réinvestis.
		Action OC EUR : Néant
		Action R EUR : 20% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence 80% ICE BofA Euro Financial + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé EUR), coupons réinvestis.

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;

- Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
- Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;
- Coût d'administration des sites internet ;
- Frais de traduction spécifiques à l'OPC.

- Les frais de données, parmi lesquels :

> Coûts de License de l'indice de référence ;

> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;

> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - Frais de commissariat aux comptes ;
  - Frais liés au dépositaire ;
  - Frais liés aux teneurs de compte ;
  - Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local...);
  - Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
  - Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
  - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,10% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué.
Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV.
Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Commission de surperformance

Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :
Indicateur de référence :
Indicateur de référence : 80% ICE BofA Euro Financial + 20% ICE BofA Contingent Capital (hedgé EUR).
La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.
L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 20% sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.
En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).
Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de septembre.

Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :
A. Si la période de référence est constituée de moins de 5 périodes d'observation :
1) En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:
- *a) A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.*
- *b) A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :*
  - *i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.*
  - *ii. Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.*

*2) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*

B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :
***1) En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*
***2) En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :*
- *a) Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :*
  - *i. Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*
  - *ii. Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*
- *b) Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.*

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement
Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).
Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.
Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS N EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS OC EUR	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CRD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS NC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS R EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS B EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS K EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR GBP (H)	Capitalisation	Capitalisation

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - FINANCIAL BONDS A USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J USD (H)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I CHF (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J GBP (H)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A CHF (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**1 962 047 810,15**	**1 766 225 847,62**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	905 125 608,02	704 458 690,72
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-432 849 113,22	-746 156 212,51
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	96 940 511,24	74 470 912,68
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	10 396 479,61	-9 515 021,30
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	46 764 601,50	187 767 312,29
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-19 665 678,25	-15 203 719,35
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**2 568 760 219,05**	**1 962 047 810,15**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A CHF (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	9 008,279	1 133 804,03
Actions rachetées durant l'exercice	-3 033,047	-377 482,47
Solde net des souscriptions/rachats	5 975,232	756 321,56
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	22 039,498	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	842 199,009	138 031 311,41
Actions rachetées durant l'exercice	-324 511,474	-52 759 086,69
Solde net des souscriptions/rachats	517 687,535	85 272 224,72
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 676 572,540	
Action EDR SICAV - FINANCIAL BONDS A USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	13 482,109	1 878 967,98
Actions rachetées durant l'exercice	-20 119,903	-2 768 544,46
Solde net des souscriptions/rachats	-6 637,794	-889 576,48
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	76 621,182	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS B EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	57 530,821	7 530 991,20
Actions rachetées durant l'exercice	-34 123,097	-4 471 209,56
Solde net des souscriptions/rachats	23 407,724	3 059 781,64
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	291 013,218	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CRD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	72 191,560	7 358 085,28
Actions rachetées durant l'exercice	-4 842,000	-504 253,11
Solde net des souscriptions/rachats	67 349,560	6 853 832,17
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	77 736,992	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	895 427,177	104 938 292,50
Actions rachetées durant l'exercice	-523 871,269	-62 365 525,02
Solde net des souscriptions/rachats	371 555,908	42 572 767,48
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 316 971,045	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR GBP (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	10 438,000	1 540 395,44
Actions rachetées durant l'exercice	-5 936,327	-847 303,34
Solde net des souscriptions/rachats	4 501,673	693 092,10
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	11 633,210	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	19 030,771	2 212 417,17
Actions rachetées durant l'exercice	-18 133,381	-2 021 605,06
Solde net des souscriptions/rachats	897,390	190 812,11
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	40 327,294	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I CHF (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	155 946,056	20 588 730,57
Actions rachetées durant l'exercice	-48 594,794	-6 391 558,97
Solde net des souscriptions/rachats	107 351,262	14 197 171,60
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	377 045,362	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	499 758,034	108 560 529,63
Actions rachetées durant l'exercice	-360 088,325	-78 061 040,37
Solde net des souscriptions/rachats	139 669,709	30 499 489,26
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 157 478,338	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	147 921,250	22 423 830,01
Actions rachetées durant l'exercice	-122 139,198	-18 219 915,31
Solde net des souscriptions/rachats	25 782,052	4 203 914,70
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	445 779,189	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	35 351,751	3 731 946,41
Actions rachetées durant l'exercice	-120 674,128	-12 403 957,79
Solde net des souscriptions/rachats	-85 322,377	-8 672 011,38
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	125 026,676	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J GBP (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	10 919,265	1 344 549,61
Actions rachetées durant l'exercice	-3 881,000	-465 023,09
Solde net des souscriptions/rachats	7 038,265	879 526,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	71 378,080	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	12 869,807	1 211 821,96
Actions rachetées durant l'exercice	-5 438,015	-503 236,53
Solde net des souscriptions/rachats	7 431,792	708 585,43
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	27 295,522	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS K EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	150 695,792	18 620 522,42
Actions rachetées durant l'exercice	-31 352,891	-3 929 988,22
Solde net des souscriptions/rachats	119 342,901	14 690 534,20
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	365 607,319	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS NC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	627 363,592	80 189 869,42
Actions rachetées durant l'exercice	-958 534,684	-124 188 563,47
Solde net des souscriptions/rachats	-331 171,092	-43 998 694,05
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 388 264,510	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS N EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	219 248,000	311 179 879,46
Actions rachetées durant l'exercice	-31 583,073	-44 767 123,15
Solde net des souscriptions/rachats	187 664,927	266 412 756,31
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	470 188,151	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS OC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	725 736,065	72 446 985,42
Actions rachetées durant l'exercice	-176 747,997	-17 458 877,93
Solde net des souscriptions/rachats	548 988,068	54 988 107,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 484 190,460	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1 750,995	202 678,10
Actions rachetées durant l'exercice	-2 924,731	-344 818,68
Solde net des souscriptions/rachats	-1 173,736	-142 140,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	720,359	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A CHF (H)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - FINANCIAL BONDS A USD (H)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS B EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CRD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR GBP (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I CHF (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J GBP (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS K EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS NC EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS N EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS OC EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS R EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A CHF (H) FR0012749869	Capitalisation	Capitalisation	CHF	2 649 862,04	22 039,498	120,23
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A EUR FR0011034495	Capitalisation	Capitalisation	EUR	283 613 890,07	1 676 572,540	169,16
EDR SICAV - FINANCIAL BONDS A USD (H) FR0011882281	Capitalisation	Capitalisation	USD	12 230 914,16	76 621,182	159,62
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS B EUR FR0011289966	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	39 168 716,95	291 013,218	134,59
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CRD EUR FR0013409067	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	8 137 394,15	77 736,992	104,67
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR EUR FR0013307691	Capitalisation	Capitalisation	EUR	160 410 132,83	1 316 971,045	121,80
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR GBP (H) FR0013307683	Capitalisation	Capitalisation	GBP	1 522 217,69	11 633,210	130,85
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR USD (H) FR0013312378	Capitalisation	Capitalisation	USD	5 358 622,24	40 327,294	132,87
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I CHF (H) FR0012749851	Capitalisation	Capitalisation	CHF	47 670 697,63	377 045,362	126,43
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I EUR FR0010584474	Capitalisation	Capitalisation	EUR	261 256 556,86	1 157 478,338	225,71
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I USD (H) FR0011781210	Capitalisation	Capitalisation	USD	77 491 046,90	445 779,189	173,83
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J EUR FR0013174695	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	13 364 033,85	125 026,676	106,88

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J GBP (H) FR0013350824	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	GBP	7 625 761,36	71 378,080	106,83
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J USD (H) FR0013350808	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	USD	3 001 229,27	27 295,522	109,95
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS K EUR FR0013233699	Capitalisation	Capitalisation	EUR	47 288 641,82	365 607,319	129,34
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS NC EUR FR0013233707	Capitalisation	Capitalisation	EUR	455 078 018,53	3 388 264,510	134,31
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS N EUR FR0011034560	Capitalisation	Capitalisation	EUR	693 083 536,64	470 188,151	1 474,05
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS OC EUR FR0013292463	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	459 417 574,21	4 484 190,460	102,45
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS R EUR FR0013287596	Capitalisation	Capitalisation	EUR	86 888,24	720,359	120,61

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	2 454 933,24	2 429 028,61	25 904,63		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	27 169,04				27 169,04
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**2 429 028,61**	**25 904,63**		**27 169,04**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations				57 557,92	83 913,31	592 827,23	1 720 634,78
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	27 169,04						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**27 169,04**			**57 557,92**	**83 913,31**	**592 827,23**	**1 720 634,78**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	253 446,32	124 695,65			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	5 267,31	2 394,18	204,67		
Comptes financiers	6 284,49	4 412,64	0,01		
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes	-2 756,90		-192,60		
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	261 734,80	131 178,65			
Autres opérations					
Total	**523 976,02**	**262 681,12**	**12,08**		

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	916 614,15	1 538 319,09	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**916 614,15**	**1 538 319,09**	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE	700,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	11 904,12
	Souscriptions à recevoir	648 339,39
	Dépôts de garantie en espèces	7 543 644,11
	Coupons et dividendes en espèces	117 846,19
	Collatéraux	700 000,00
Total des créances		**9 021 733,81**
Dettes		
	Achats à règlement différé	10 992 315,18
	Rachats à payer	173 580,75
	Frais de gestion fixe	1 564 308,52
	Frais de gestion variable	6 177 450,84
	Autres dettes	16 802,25
Total des dettes		**18 924 457,54**
Total des créances et des dettes		**-9 902 723,73**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A CHF (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	29 811,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	6 684,92
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,28
Frais de gestion variables acquis	444,73
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 780 277,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	753 240,25
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,34
Frais de gestion variables acquis	70 956,75
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - FINANCIAL BONDS A USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	145 926,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	29 288,16
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,25
Frais de gestion variables acquis	3 007,65
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS B EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	468 013,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	121 942,91
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,33
Frais de gestion variables acquis	6 913,37
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CRD EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	43 293,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	19 240,45
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,33
Frais de gestion variables acquis	980,03
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 131 429,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	543 405,74
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,36
Frais de gestion variables acquis	145 582,43
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR GBP (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11 288,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	3 994,82
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,27
Frais de gestion variables acquis	101,41
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	40 061,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	15 241,78
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,29
Frais de gestion variables acquis	1 590,47
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I CHF (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	270 859,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	170 570,50
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,41
Frais de gestion variables acquis	10 724,52
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 593 603,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	982 420,49
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,40
Frais de gestion variables acquis	136 761,96
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	434 349,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	233 866,20
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,35
Frais de gestion variables acquis	28 021,37
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	105 623,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	48 454,86
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,30
Frais de gestion variables acquis	21 861,94
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,13
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J GBP (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	54 502,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	31 546,58
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,38
Frais de gestion variables acquis	729,17
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	12 197,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	6 590,34
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,35
Frais de gestion variables acquis	283,30
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS K EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	341 608,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS NC EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 070 358,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS N EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 772 946,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	2 676 559,66
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,48
Frais de gestion variables acquis	105 883,77
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS OC EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 744 027,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS R EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 834,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	144,26
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,06
Frais de gestion variables acquis	416,05
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,16
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme	FR0011031392	EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	97 007 024,55 97 007 024,55
Total des titres du groupe			**97 007 024,55**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**104 189 823,32**	**74 060 757,39**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**104 189 823,32**	**74 060 757,39**
Report à nouveau	14 824,03	26 419,19
Le revenu net distribuable s'élève à	**104 204 647,35**	**74 087 176,58**

Action EDR SICAV - FINANCIAL BONDS A USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**385 132,12**	**350 994,82**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**385 132,12**	**350 994,82**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**385 132,12**	**350 994,82**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	385 132,12	350 994,82
Total	**385 132,12**	**350 994,82**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**99 722,55**	**60 953,46**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**99 722,55**	**60 953,46**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**99 722,55**	**60 953,46**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	99 722,55	60 953,46
Total	**99 722,55**	**60 953,46**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**9 780 688,87**	**5 620 353,74**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**9 780 688,87**	**5 620 353,74**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**9 780 688,87**	**5 620 353,74**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	9 780 688,87	5 620 353,74
Total	**9 780 688,87**	**5 620 353,74**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**1 362 766,41**	**1 077 763,38**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 362 766,41**	**1 077 763,38**
Report à nouveau	2 905,07	682,16
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 365 671,48**	**1 078 445,54**
Affectation :		
Distribution	1 364 851,99	1 075 774,09
Report à nouveau du revenu de l'exercice	819,49	2 671,45
Capitalisation		
Total	**1 365 671,48**	**1 078 445,54**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	291 013,218	267 605,494
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,69	4,02
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**6 139 006,49**	**3 690 051,72**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**6 139 006,49**	**3 690 051,72**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**6 139 006,49**	**3 690 051,72**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	6 139 006,49	3 690 051,72
Total	**6 139 006,49**	**3 690 051,72**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR GBP (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**69 880,15**	**34 676,34**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**69 880,15**	**34 676,34**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**69 880,15**	**34 676,34**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	69 880,15	34 676,34
Total	**69 880,15**	**34 676,34**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**187 404,57**	**154 376,88**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**187 404,57**	**154 376,88**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**187 404,57**	**154 376,88**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	187 404,57	154 376,88
Total	**187 404,57**	**154 376,88**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CRD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**313 930,32**	**36 389,27**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**313 930,32**	**36 389,27**
Report à nouveau	482,40	31,21
Sommes distribuables au titre du revenu net	**314 412,72**	**36 420,48**
Affectation :		
Distribution	314 057,45	36 356,01
Report à nouveau du revenu de l'exercice	355,27	64,47
Capitalisation		
Total	**314 412,72**	**36 420,48**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	77 736,992	10 387,432
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,04	3,50
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**2 028 405,94**	**1 220 727,68**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 028 405,94**	**1 220 727,68**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 028 405,94**	**1 220 727,68**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 028 405,94	1 220 727,68
Total	**2 028 405,94**	**1 220 727,68**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**10 194 051,19**	**7 507 689,12**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**10 194 051,19**	**7 507 689,12**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**10 194 051,19**	**7 507 689,12**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	10 194 051,19	7 507 689,12
Total	**10 194 051,19**	**7 507 689,12**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**2 765 124,23**	**2 195 056,15**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 765 124,23**	**2 195 056,15**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 765 124,23**	**2 195 056,15**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 765 124,23	2 195 056,15
Total	**2 765 124,23**	**2 195 056,15**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**526 627,10**	**769 045,06**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**526 627,10**	**769 045,06**
Report à nouveau	909,81	259,72
Sommes distribuables au titre du revenu net	**527 536,91**	**769 304,78**
Affectation :		
Distribution	526 362,31	767 774,04
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1 174,60	1 530,74
Capitalisation		
Total	**527 536,91**	**769 304,78**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	125 026,676	210 349,053
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,21	3,65
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J GBP (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**359 739,44**	**272 210,70**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**359 739,44**	**272 210,70**
Report à nouveau	52,01	637,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**359 791,45**	**272 847,70**
Affectation :		
Distribution	359 745,52	272 800,82
Report à nouveau du revenu de l'exercice	45,93	46,88
Capitalisation		
Total	**359 791,45**	**272 847,70**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	71 378,080	64 339,815
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	5,04	4,24
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**108 170,09**	**68 883,41**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**108 170,09**	**68 883,41**
Report à nouveau	139,15	144,99
Sommes distribuables au titre du revenu net	**108 309,24**	**69 028,40**
Affectation :		
Distribution	108 090,27	68 927,14
Report à nouveau du revenu de l'exercice	218,97	101,26
Capitalisation		
Total	**108 309,24**	**69 028,40**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	27 295,522	19 863,730
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,96	3,47
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**1 970 930,77**	**1 180 759,58**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 970 930,77**	**1 180 759,58**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 970 930,77**	**1 180 759,58**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 970 930,77	1 180 759,58
Total	**1 970 930,77**	**1 180 759,58**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS N EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**27 830 918,09**	**14 000 708,62**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**27 830 918,09**	**14 000 708,62**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**27 830 918,09**	**14 000 708,62**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	27 830 918,09	14 000 708,62
Total	**27 830 918,09**	**14 000 708,62**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS NC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**19 825 066,57**	**19 341 032,42**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**19 825 066,57**	**19 341 032,42**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**19 825 066,57**	**19 341 032,42**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	19 825 066,57	19 341 032,42
Total	**19 825 066,57**	**19 341 032,42**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS OC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**20 239 424,21**	**16 472 904,14**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**20 239 424,21**	**16 472 904,14**
Report à nouveau	10 335,59	24 664,11
Sommes distribuables au titre du revenu net	**20 249 759,80**	**16 497 568,25**
Affectation :		
Distribution	20 223 698,97	16 488 498,02
Report à nouveau du revenu de l'exercice	26 060,83	9 070,23
Capitalisation		
Total	**20 249 759,80**	**16 497 568,25**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	4 484 190,460	3 935 202,392
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,51	4,19
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**2 834,21**	**6 180,90**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 834,21**	**6 180,90**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 834,21**	**6 180,90**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 834,21	6 180,90
Total	**2 834,21**	**6 180,90**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**10 126 700,63**	**-9 245 006,32**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**10 126 700,63**	**-9 245 006,32**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**10 126 700,63**	**-9 245 006,32**

Action EDR SICAV - FINANCIAL BONDS A USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-380 406,73**	**-211 039,85**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-380 406,73**	**-211 039,85**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-380 406,73**	**-211 039,85**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-380 406,73	-211 039,85
Total	**-380 406,73**	**-211 039,85**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-47 624,48**	**-4 278,70**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-47 624,48**	**-4 278,70**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-47 624,48**	**-4 278,70**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-47 624,48	-4 278,70
Total	**-47 624,48**	**-4 278,70**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 700 686,44**	**-781 074,53**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 700 686,44**	**-781 074,53**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 700 686,44**	**-781 074,53**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 700 686,44	-781 074,53
Total	**1 700 686,44**	**-781 074,53**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**230 684,09**	**-149 520,17**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**230 684,09**	**-149 520,17**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**230 684,09**	**-149 520,17**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	230 684,09	-149 520,17
Total	**230 684,09**	**-149 520,17**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**961 875,83**	**-455 597,85**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**961 875,83**	**-455 597,85**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**961 875,83**	**-455 597,85**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	961 875,83	-455 597,85
Total	**961 875,83**	**-455 597,85**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR GBP (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-27 488,75**	**27 694,53**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-27 488,75**	**27 694,53**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-27 488,75**	**27 694,53**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-27 488,75	27 694,53
Total	**-27 488,75**	**27 694,53**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-212 948,16**	**-96 425,29**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-212 948,16**	**-96 425,29**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-212 948,16**	**-96 425,29**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-212 948,16	-96 425,29
Total	**-212 948,16**	**-96 425,29**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CRD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**47 823,98**	**-4 504,00**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**47 823,98**	**-4 504,00**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**47 823,98**	**-4 504,00**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	47 823,98	-4 504,00
Total	**47 823,98**	**-4 504,00**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-945 677,56**	**-82 681,47**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-945 677,56**	**-82 681,47**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-945 677,56**	**-82 681,47**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-945 677,56	-82 681,47
Total	**-945 677,56**	**-82 681,47**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 566 582,41**	**-907 691,23**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 566 582,41**	**-907 691,23**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 566 582,41**	**-907 691,23**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 566 582,41	-907 691,23
Total	**1 566 582,41**	**-907 691,23**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-2 548 228,27**	**-1 275 850,46**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-2 548 228,27**	**-1 275 850,46**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-2 548 228,27**	**-1 275 850,46**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-2 548 228,27	-1 275 850,46
Total	**-2 548 228,27**	**-1 275 850,46**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**78 501,10**	**-93 083,31**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**78 501,10**	**-93 083,31**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**78 501,10**	**-93 083,31**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	78 501,10	-93 083,31
Total	**78 501,10**	**-93 083,31**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J GBP (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-39 245,08**	**221 638,55**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-39 245,08**	**221 638,55**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-39 245,08**	**221 638,55**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-39 245,08	221 638,55
Total	**-39 245,08**	**221 638,55**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-115 014,87**	**-35 614,92**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-115 014,87**	**-35 614,92**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-115 014,87**	**-35 614,92**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-115 014,87	-35 614,92
Total	**-115 014,87**	**-35 614,92**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**283 602,03**	**-125 284,79**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**283 602,03**	**-125 284,79**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**283 602,03**	**-125 284,79**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	283 602,03	-125 284,79
Total	**283 602,03**	**-125 284,79**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS N EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 155 948,20**	**-1 642 070,70**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**4 155 948,20**	**-1 642 070,70**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 155 948,20**	**-1 642 070,70**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	4 155 948,20	-1 642 070,70
Total	**4 155 948,20**	**-1 642 070,70**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS NC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 729 215,03**	**-1 958 203,43**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 729 215,03**	**-1 958 203,43**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 729 215,03**	**-1 958 203,43**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 729 215,03	-1 958 203,43
Total	**2 729 215,03**	**-1 958 203,43**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS OC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 687 894,43**	**-1 670 505,27**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 687 894,43**	**-1 670 505,27**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 687 894,43**	**-1 670 505,27**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 687 894,43	-1 670 505,27
Total	**2 687 894,43**	**-1 670 505,27**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**520,99**	**-913,43**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**520,99**	**-913,43**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**520,99**	**-913,43**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	520,99	-913,43
Total	**520,99**	**-913,43**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**2 454 933 239,64**	**95,57**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**2 454 933 239,64**	**95,57**
Assurance			**395 532 772,75**	**15,40**
ACHMEA BV 4.625% PERP	EUR	8 000 000	8 023 096,80	0,31
ACHMEA BV 5.625% 02-11-44 EMTN	EUR	18 122 000	20 814 885,76	0,81
ACHMEA BV 6.75% 26-12-43 EMTN	EUR	8 390 000	10 213 573,40	0,40
AEGON NV USI10R+0.38694% PERP	USD	4 400 000	2 855 498,78	0,11
AGEAS NV EX FORTIS 3.875% PERP	EUR	6 600 000	6 476 169,08	0,25
AG INSURANCE 3.5% 30-06-47	EUR	9 300 000	9 529 930,40	0,37
ALLIANZ SE 4.597% 07-09-38	EUR	4 500 000	4 709 378,84	0,18
ALLIANZ SE 4.851% 26-07-54	EUR	6 000 000	6 458 624,88	0,25
ALLIANZ SE 5.824% 25-07-53	EUR	1 700 000	1 940 345,58	0,08
ASR NEDERLAND NV 4.625% PERP	EUR	6 200 000	6 420 607,01	0,25
ASR NEDERLAND NV 6.625% PERP	EUR	7 400 000	8 120 079,64	0,32
ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	EUR	15 300 000	19 174 074,23	0,75
ASS GENERALI 4.596% PERP EMTN	EUR	901 000	938 944,81	0,04
ASS GENERALI 5.399% 20-04-33	EUR	6 300 000	7 093 935,06	0,28
ATHORA 5.875% 10-09-34	EUR	21 800 000	23 788 510,89	0,90
ATHORA 6.625% 16-06-28	EUR	5 100 000	5 618 760,47	0,22
ATHORA NETHERLANDS NV 5.375% 31-08-32	EUR	6 300 000	6 550 754,67	0,26
ATHORA NETHERLANDS NV 6.75% PERP	EUR	9 400 000	10 319 170,32	0,40
ATRADIUS NV 5.0% 17-04-34	EUR	10 000 000	10 904 886,99	0,42
AVIVA 6.125% 12-09-54	GBP	6 000 000	6 923 860,32	0,27
AXA 5.75% PERP EMTN	EUR	12 000 000	12 774 380,00	0,50
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	5 600 000	5 814 748,88	0,23
CATTOLICA DI ASSICURAZIONI 4.25% 14-12-47	EUR	8 000 000	8 474 640,00	0,33
CNP ASSURANCES 4.875% 16-07-54	EUR	6 000 000	6 415 696,85	0,25
FIDELIDADE COMPANHIADE SEGUROS 4.25% 04-09-31	EUR	15 100 000	15 333 978,64	0,60
FIDELIDADE COMPANHIADE SEGUROS 7.75% PERP	EUR	15 000 000	16 881 604,89	0,66
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES 6.5% PERP	EUR	9 600 000	10 240 196,87	0,40
INTESA VITA 2.375% 22-12-30	EUR	9 000 000	8 692 150,07	0,34
INTESA VITA 4.217% 05-03-35	EUR	4 570 000	4 708 392,06	0,18
LA MONDIALE 4.375% PERP	EUR	4 400 000	4 456 166,96	0,17
LEGAL AND GENERAL GROUP 4.375% 04-09-55	EUR	11 400 000	11 442 750,00	0,45
MALAKOFF HUMANIS PREVOYANCE 4.5% 20-06-35	EUR	9 400 000	9 737 008,03	0,38
MAPFRE 4.125% 07-09-48	EUR	4 500 000	4 622 604,04	0,18
MAPFRE SA 4.375% 31-03-47	EUR	16 600 000	17 341 931,32	0,68
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 2.125% 21-06-52	EUR	11 000 000	9 722 312,33	0,38
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 3.5% PERP	EUR	15 000 000	14 432 770,90	0,56
PERMANENT TSB GROUP 13.25% PERP	EUR	15 500 000	19 314 262,87	0,75
TALANX AG 2.25% 05-12-47	EUR	3 600 000	3 602 285,26	0,14
UNIPOLSAI 4.9% 23-05-34	EUR	13 900 000	14 899 417,62	0,58
UNIPOLSAI 6.375% PERP	EUR	3 500 000	3 832 904,22	0,15

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VIENNA INSURANCE GROUP 4.875% 15-06-42	EUR	5 300 000	5 667 466,06	0,22
WUESTENROT WUERTTEMBERGISCHE AG 2.125% 10-09-41	EUR	11 500 000	10 250 016,95	0,40
Banques commerciales			**1 573 389 145,26**	**61,25**
ALPHA BANK 4.308% 23-07-36	EUR	9 500 000	9 699 831,98	0,38
ALPHA BANK 6.0% 13-09-34 EMTN	EUR	13 400 000	14 482 630,05	0,56
ALPHA BANK 6.875% 27-06-29	EUR	2 400 000	2 699 977,32	0,11
ALPHA SERVICES AND 7.5% PERP	EUR	9 200 000	10 123 983,70	0,39
BANCA POPOLARE DI SONDRIO 3.875% 25-02-32	EUR	10 000 000	10 322 500,00	0,40
BANCA POPOLARE DI SONDRIO 5.505% 13-03-34	EUR	6 500 000	7 122 387,02	0,28
BANCO BPM 4.0% 01-01-36 EMTN	EUR	21 000 000	21 318 607,40	0,83
BANCO BPM 5.0% 18-06-34 EMTN	EUR	9 940 000	10 545 450,85	0,41
BANCO BPM 7.25% PERP	EUR	7 500 000	8 286 388,86	0,32
BANCO BPM 9.5% PERP	EUR	7 600 000	9 054 624,30	0,35
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 4.75% 20-03-37	EUR	21 000 000	22 440 428,84	0,87
BANCO DE BADELL 5.0% PERP	EUR	7 000 000	7 123 537,83	0,28
BANCO DE BADELL 5.25% 07-02-29	EUR	3 500 000	3 819 511,64	0,15
BANCO DE BADELL 5.75% PERP	EUR	9 000 000	9 145 533,96	0,36
BANCO DE BADELL 6.0% 16-08-33	EUR	9 300 000	10 053 914,05	0,39
BANCO DE BADELL 6.5% PERP	EUR	8 000 000	8 515 520,87	0,33
BANCO DE BADELL 9.375% PERP	EUR	12 000 000	13 845 076,96	0,54
BANKINTER 1.25% 23-12-32	EUR	5 000 000	4 908 308,90	0,19
BANKINTER 7.375% 31-12-99	EUR	13 600 000	14 912 326,09	0,58
BANK MILLENNIUM 5.308% 25-09-29	EUR	23 575 000	24 819 122,83	0,97
BANK MILLENNIUM 9.875% 18-09-27	EUR	10 340 000	11 089 212,32	0,43
BANK OF CYPRUS 7.375% 25-07-28	EUR	3 600 000	3 942 384,41	0,15
BARCLAYS 4.375% PERP	USD	4 000 000	3 235 017,70	0,13
BARCLAYS 4.616% 26-03-37 EMTN	EUR	11 460 000	12 156 636,13	0,47
BARCLAYS 4.973% 31-05-36 EMTN	EUR	16 000 000	17 167 993,21	0,67
BARCLAYS 8.0% PERP	USD	11 550 000	10 466 959,35	0,41
BARCLAYS 8.375% PERP	GBP	6 600 000	8 003 857,32	0,31
BARCLAYS 8.875% PERP	GBP	5 800 000	7 030 427,31	0,27
BARCLAYS 9.25% PERP	GBP	8 500 000	10 595 083,30	0,41
BARCLAYS 9.625% PERP	USD	9 000 000	8 730 105,60	0,34
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	8 600 000	9 368 629,71	0,36
BBVA 6.0% PERP	EUR	2 800 000	2 860 733,22	0,11
BBVA 6.875% PERP	EUR	17 200 000	18 653 203,90	0,73
BBVA 7.75% PERP	USD	9 400 000	8 612 234,76	0,34
BBVA 8.375% PERP	EUR	17 800 000	19 813 285,14	0,77
BBVA 9.375% PERP	USD	3 000 000	2 863 758,30	0,11
BCP 8.125% PERP	EUR	16 400 000	18 325 604,22	0,71
BELFIUS SANV 6.125% PERP	EUR	10 600 000	11 228 098,68	0,44
BFF BANK SPA E 4.875% 30-03-28	EUR	13 170 000	13 858 428,37	0,54
BK IRELAND 6.75% 01-03-33 EMTN	EUR	10 200 000	11 358 314,79	0,44
BK IRELAND GROUP 6.125% PERP	EUR	13 100 000	13 429 907,58	0,52
BK IRELAND GROUP 6.375% PERP	EUR	19 250 000	20 171 484,21	0,79
BNP 4.032 12/31/49	EUR	17 000 000	17 609 872,44	0,69

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PAR 3.945% 18-02-37 EMTN	EUR	9 400 000	9 666 081,81	0,38
BNP PAR 4.1986% 16-07-35 EMTN	EUR	7 600 000	7 847 283,87	0,31
BNP PAR 4.625% PERP	USD	15 200 000	12 889 893,92	0,50
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	19 800 000	22 002 458,95	0,86
BNP PAR 7.375% PERP	EUR	6 400 000	7 244 862,78	0,28
BNP PAR 7.45% PERP	USD	5 000 000	4 538 144,17	0,18
BNP PAR 8.0% PERP	USD	10 000 000	9 271 134,96	0,36
BNP PAR 8.5% PERP	USD	2 000 000	1 838 693,95	0,07
BPCE 5.125% 25-01-35 EMTN	EUR	12 300 000	13 455 864,70	0,52
BPER BANCA 6.5% PERP	EUR	15 400 000	16 166 915,32	0,63
BPER BANCA 8.375% PERP	EUR	9 000 000	10 165 377,23	0,40
BPER BANCA 8.625% 20-01-33	EUR	16 700 000	19 576 522,38	0,76
BQ POSTALE 0.75% 02-08-32 EMTN	EUR	5 000 000	4 826 167,12	0,19
BQ POSTALE 3.0% PERP	EUR	3 600 000	3 370 501,57	0,13
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	9 000 000	9 096 483,18	0,35
CA 4.0% PERP	EUR	2 400 000	2 395 029,63	0,09
CA 6.5% PERP EMTN	EUR	20 700 000	21 962 226,86	0,85
CA 7.125% PERP	USD	8 000 000	6 984 148,08	0,27
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	12 800 000	13 822 369,05	0,54
CAIXABANK 4.0% 05-03-37 EMTN	EUR	5 500 000	5 677 145,58	0,22
CAIXABANK 5.875% PERP	EUR	3 800 000	3 991 386,90	0,16
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	5 500 000	6 094 096,06	0,24
CAIXABANK 7.5% PERP	EUR	4 200 000	4 746 532,30	0,18
CAIXABANK 8.25% PERP	EUR	11 400 000	12 869 418,03	0,50
CMZB FRANCFORT 1.375% 29-12-31	EUR	8 000 000	7 957 239,45	0,31
CMZB FRANCFORT 6.125% PERP	EUR	2 000 000	2 061 648,49	0,08
CMZB FRANCFORT 6.5% PERP	EUR	9 000 000	9 933 772,19	0,39
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.125% 20-02-37	EUR	3 200 000	3 337 552,22	0,13
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.125% 30-06-37	EUR	16 800 000	17 179 147,23	0,67
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 6.625% PERP	EUR	5 000 000	5 381 911,64	0,21
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 7.5% PERP	USD	8 000 000	7 408 800,32	0,29
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 7.875% PERP	EUR	10 800 000	12 618 802,11	0,49
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	EUR	4 800 000	4 791 387,80	0,19
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.375% PERP	EUR	13 600 000	13 848 755,89	0,54
CRELAN 5.375% 30-04-35 EMTN	EUR	10 500 000	11 479 286,10	0,45
DEUTSCHE BK 4.5% PERP	EUR	5 000 000	5 062 747,95	0,20
DEUTSCHE BK 4.625% PERP	EUR	9 200 000	9 252 167,78	0,36
DEUTSCHE BK 4.789% PERP	USD	4 000 000	3 683 876,17	0,14
DEUTSCHE BK 7.125% PERP	EUR	4 000 000	4 342 327,40	0,17
DEUTSCHE BK 7.375% PERP	EUR	5 200 000	5 764 530,16	0,22
DEUTSCHE BK FRANKFURT BRANCH 8.125% PERP	EUR	17 400 000	19 624 823,59	0,76
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 10.0% PERP	EUR	18 800 000	21 779 532,16	0,85
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 7.125% 04-10-35	EUR	10 600 000	11 434 999,03	0,45
EFG EUROBANK 10.0% 06-12-32	EUR	6 800 000	8 321 682,11	0,32
EFG EUROBANK 4.0% 24-09-30	EUR	4 730 000	4 886 831,25	0,19
EFG EUROBANK 4.25% 30-04-35	EUR	14 100 000	14 456 489,53	0,56
EFG EUROBANK 4.875% 30-04-31	EUR	5 700 000	6 205 858,21	0,24

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EFG EUROBANK 6.25% 25-04-34	EUR	10 000 000	11 045 072,60	0,43
EFG EUROBANK 6.625% PERP	EUR	7 700 000	8 204 706,60	0,32
ERSTE GR BK 4.25% PERP	EUR	6 800 000	6 942 462,97	0,27
ERSTE GR BK 7.0% PERP	EUR	7 600 000	8 502 565,83	0,33
ERSTE GR BK 8.5% PERP	EUR	12 200 000	14 245 645,67	0,55
HSBC 6.0% PERP	USD	4 900 000	4 302 084,82	0,17
HSBC HOLDINGS PLC 4.75% PERP	EUR	10 700 000	10 889 570,27	0,42
IBERCAJA 4.125% 18-08-36	EUR	11 100 000	11 210 285,34	0,44
IBERCAJA 9.125% PERP	EUR	17 600 000	19 823 749,00	0,77
ICCREA BANCA 4.75% 18-01-32	EUR	5 000 000	5 243 051,03	0,20
ING GROEP NV 3.875% PERP	USD	6 200 000	5 140 219,51	0,20
ING GROEP NV 5.75% PERP	USD	4 000 000	3 492 479,99	0,14
ING GROEP NV 7.0% PERP	USD	14 200 000	12 523 291,98	0,49
ING GROEP NV 7.5% PERP	USD	3 700 000	3 383 452,84	0,13
ING GROEP NV 8.0% PERP	USD	7 700 000	7 329 047,96	0,29
INTE 4.271% 14-11-36 EMTN	EUR	14 500 000	15 396 656,96	0,60
INTE 5.5% PERP EMTN	EUR	4 200 000	4 363 967,77	0,17
INTE 6.184% 20-02-34 EMTN	EUR	9 400 000	10 584 974,56	0,41
INTE 6.375% PERP	EUR	7 300 000	7 697 209,13	0,30
INTE 6.375% PERP	EUR	11 600 000	12 402 454,90	0,48
INTE 9.125% PERP	EUR	19 800 000	23 351 561,55	0,91
INTESA SANPAOLO 7.75% PERP	EUR	10 500 000	11 219 928,51	0,44
JYSKE BANK DNK 7.0% PERP	EUR	12 350 000	13 435 513,99	0,52
KBC GROUPE 6.0% PERP	EUR	11 000 000	11 556 526,67	0,45
KBC GROUPE 6.25% PERP	EUR	10 000 000	10 481 691,67	0,41
KBC GROUPE 8.0% PERP	EUR	9 400 000	10 511 191,40	0,41
LANDESBANK LAND BADEN WUERT 6.75% PERP	EUR	5 000 000	5 397 191,78	0,21
LLOYDS BANKING GROUP 6.75% PERP	USD	8 200 000	7 175 384,09	0,28
LLOYDS BANKING GROUP 7.5% PERP	GBP	7 710 000	9 066 893,46	0,35
LLOYDS BANKING GROUP 8.0% PERP	USD	10 450 000	9 631 842,86	0,37
LLOYDS BANKING GROUP 8.5% PERP	GBP	8 270 000	10 058 218,35	0,39
MBANK SPOLKA AKCYJNA 4.7784% 25-09-35	EUR	13 800 000	14 325 926,17	0,56
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 3.828% 24-07-32	EUR	8 180 000	8 449 092,31	0,33
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 5.75% PERP	GBP	4 300 000	4 985 422,80	0,19
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 7.5% PERP	GBP	8 450 000	10 145 773,78	0,39
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 7.875% PERP	GBP	10 000 000	12 165 025,37	0,47
NATL BANK OF GREECE 8.0% 03-01-34	EUR	17 400 000	20 659 132,03	0,80
NATWEST GROUP 4.5% PERP	GBP	8 300 000	9 139 076,00	0,36
NATWEST GROUP 5.125% PERP	GBP	9 000 000	10 186 289,92	0,40
NATWEST GROUP 5.763% 28-02-34	EUR	4 500 000	4 992 139,48	0,19
NATWEST GROUP 8.125% PERP	USD	2 600 000	2 494 325,34	0,10
NCG BAN 10.625% PERP	EUR	17 400 000	20 836 462,17	0,81
NCG BAN 4.625% 11-12-36 EMTN	EUR	9 100 000	9 721 986,25	0,38
NCG BAN 6.125% PERP	EUR	6 800 000	6 853 193,00	0,27
NCG BAN 8.375% 23-09-33 EMTN	EUR	14 200 000	16 098 966,97	0,63
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 6.875% 24-01-34	EUR	2 000 000	2 264 204,79	0,09
PIRAEUS BANK 6.75% 05-12-29	EUR	5 500 000	6 421 026,61	0,25

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SG 10.0% PERP	USD	11 600 000	11 323 737,39	0,44
SG 6.75% PERP	USD	2 500 000	2 212 181,70	0,09
SG 7.875% PERP EMTN	EUR	14 300 000	15 715 822,79	0,61
SG 8.125% PERP	USD	5 000 000	4 595 598,19	0,18
SG 9.375% PERP	USD	13 800 000	12 985 524,40	0,51
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 6.875% PERP	USD	4 200 000	3 734 428,27	0,15
STANDARD CHARTERED 7.625% PERP	USD	6 000 000	5 498 622,47	0,21
SWEDBANK AB 4.0% PERP	USD	3 600 000	2 880 756,26	0,11
SWEDBANK AB 7.625% PERP	USD	6 000 000	5 424 231,39	0,21
SWEDBANK AB 7.75% PERP	USD	6 800 000	6 250 586,21	0,24
UBS GROUP AG 4.875% PERP	USD	8 400 000	7 110 600,83	0,28
UBS GROUP AG 6.6% PERP	USD	5 250 000	4 541 311,11	0,18
UBS GROUP AG 7.0% PERP	USD	18 600 000	16 417 987,57	0,64
UNICAJA BAN 3.125% 19-07-32	EUR	5 500 000	5 534 381,78	0,22
UNICAJA BANCO SA E 5.5% 22-06-34	EUR	14 800 000	15 915 473,97	0,62
UNICREDIT 4.175% 24-06-37 EMTN	EUR	13 000 000	13 374 118,63	0,52
UNICREDIT 5.375% 16-04-34 EMTN	EUR	8 000 000	8 695 135,89	0,34
UNICREDIT 5.861% 19-06-32	USD	12 000 000	10 554 920,52	0,41
UNICREDIT 6.5% PERP EMTN	EUR	21 880 000	23 760 565,67	0,92
UNICREDIT 7.5% PERP	EUR	7 000 000	7 392 420,57	0,29
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**16 253 874,72**	**0,63**
NN GROUP NV 5.75% PERP	EUR	4 000 000	4 074 642,54	0,16
NN GROUP NV 6.0% 03-11-43 EMTN	EUR	10 300 000	12 179 232,18	0,47
Immobilier			**13 400 832,57**	**0,52**
COVENTRY BLDG 8.75% PERP	GBP	10 700 000	13 400 832,57	0,52
Marchés de capitaux			**227 529 999,89**	**8,86**
ABN AMRO BK 4.375% 16-07-36	EUR	5 000 000	5 229 846,58	0,20
ABN AMRO BK 5.75% PERP	EUR	3 300 000	3 343 257,71	0,13
ABN AMRO BK 6.875% PERP	EUR	8 000 000	8 754 633,37	0,34
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	7 900 000	7 984 576,53	0,31
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	EUR	4 000 000	4 242 344,66	0,17
AIB GROUP 6.0% PERP	EUR	15 400 000	15 947 061,57	0,62
AIB GROUP 7.125% PERP	EUR	17 000 000	18 768 326,07	0,74
BANCO NTANDER 4.125% PERP	EUR	5 400 000	5 403 411,24	0,21
BANCO NTANDER 4.375% PERP	EUR	15 000 000	15 176 338,04	0,59
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	3 600 000	3 860 500,93	0,15
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.625% PERP	EUR	5 800 000	5 498 083,71	0,21
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 5.0% 22-04-34	EUR	3 000 000	3 223 121,30	0,13
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.0% PERP	EUR	12 400 000	13 466 949,91	0,52
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 9.625% PERP	USD	6 200 000	6 412 023,13	0,25
GRENKE FINANCE 5.25% 08-04-30	EUR	15 010 000	15 936 374,01	0,62
INVESTEC 3.625% 19-02-31 EMTN	EUR	7 460 000	7 665 939,94	0,30
INVESTEC 9.125% 06-03-33 EMTN	GBP	6 600 000	8 562 459,48	0,33
NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE 4.375% 10-12-35	EUR	6 400 000	6 511 148,71	0,25
OTP BANK 7.3% 30-07-35 EMTN	USD	16 000 000	14 653 411,31	0,57

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PHOENIX GROUP 4.375% 24-01-29	EUR	17 000 000	18 202 165,48	0,71
RAIFFEISEN BANK INTL AG 5.25% 02-01-35	EUR	16 300 000	17 881 868,11	0,70
RAIFFEISEN BANK INTL AG 6.0% PERP	EUR	13 000 000	13 361 775,08	0,52
RAIFFEISEN BANK INTL AG 6.375% PERP	EUR	7 400 000	7 444 383,02	0,29
Services financiers diversifiés			**228 826 614,45**	**8,91**
AAREAL BK 5.625% 12-12-34 EMTN	EUR	22 000 000	24 104 150,82	0,93
BANCO DE CREDITO SOCIAL 4.125% 03-09-30	EUR	3 700 000	3 840 867,87	0,15
BANCO DE CREDITO SOCIAL 5.25% 27-11-31	EUR	22 500 000	23 820 867,12	0,93
BANCO DE CREDITO SOCIAL 7.5% 14-09-29	EUR	2 900 000	3 287 436,03	0,13
BANK OF CYPRUS 4.25% 18-09-36	EUR	13 340 000	13 388 426,03	0,52
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.875% 16-06-32	EUR	4 600 000	4 720 201,47	0,18
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 5.125% 13-01-33	EUR	2 600 000	2 905 649,95	0,11
BAWAG GROUP 6.75% 24-02-34	EUR	20 700 000	23 616 732,08	0,92
BAWAG GROUP 7.25% PERP	EUR	17 200 000	18 400 454,52	0,72
ETHIAS VIE 4.75% 07-05-35	EUR	4 000 000	4 261 347,78	0,17
ETHIAS VIE 6.75% 05-05-33 EMTN	EUR	5 000 000	6 037 898,63	0,24
GROUPE DES ASSURANCES CREDIT MUTUEL 1.85% 21-04-42	EUR	11 200 000	10 001 178,08	0,39
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG EUAR05+3.617% 31-01-28	EUR	21 000 000	23 049 129,66	0,90
PHOENIX GROUP 7.75% 06-12-53	GBP	3 500 000	4 432 429,91	0,17
PIRAEUS FINANCIAL 6.75% PERP	EUR	10 000 000	10 639 610,66	0,41
Piraeus Financial Holdings Societe Anony 5.375% 18-09-35	EUR	7 000 000	7 403 456,51	0,29
Piraeus Financial Holdings Societe Anony 7.25% 17-04-34	EUR	20 000 000	22 797 197,26	0,89
SOGECAP 6.5% 16-05-44	EUR	19 000 000	22 119 580,07	0,86
TITRES D'OPC			**97 007 024,55**	**3,78**
OPCVM			**97 007 024,55**	**3,78**
Gestion collective			**97 007 024,55**	**3,78**
EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	EUR	901	97 007 024,55	3,78
Total			**2 551 940 264,19**	**99,35**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 1225	2 085	835 789,26		261 734 798,16
RP EURGBP 1225	1 045	1 030 196,32		131 178 654,28
Sous-total 1.		**1 865 985,58**		**392 913 452,44**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**1 865 985,58**		**392 913 452,44**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/V/EUR/USD/251010		-11 393,59	USD	4 435 189,92	EUR	-4 446 583,51	FR0013312378
G2/V/EUR/USD/251010	109,41		USD	120 933,40	EUR	-120 823,99	FR0013312378
G4/V/EUR/GBP/251010		-4,93	GBP	87 290,22	EUR	-87 295,15	FR0013350824
G4/V/EUR/GBP/251010		-73 472,99	GBP	8 637 149,89	EUR	-8 710 622,88	FR0013350824
G7/V/EUR/USD/251010		-83,61	USD	25 549,31	EUR	-25 632,92	FR0013350808
G7/V/EUR/USD/251010		-6 488,13	USD	2 525 634,47	EUR	-2 532 122,60	FR0013350808
H4/V/EUR/GBP/251010		-14 284,73	GBP	1 679 248,53	EUR	-1 693 533,26	FR0013307683
H4/V/EUR/GBP/251010	75,54		GBP	61 401,00	EUR	-61 325,46	FR0013307683
H6/V/EUR/CHF/251010		-137 465,37	CHF	50 574 180,09	EUR	-50 711 645,46	FR0012749851
H7/V/EUR/CHF/251010		-7 737,64	CHF	2 846 717,67	EUR	-2 854 455,31	FR0012749869
H8/V/EUR/USD/251010		-169 064,26	USD	65 811 701,58	EUR	-65 980 765,84	FR0011781210
H9/V/EUR/USD/251010		-26 325,96	USD	10 247 913,47	EUR	-10 274 239,43	FR0011882281
H9/V/EUR/USD/251010		-223,99	USD	103 900,53	EUR	-104 124,52	FR0011882281
Total	**184,95**	**-446 545,20**		**147 156 810,08**		**-147 603 170,33**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 551 940 264,19
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	1 865 985,58
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-446 360,25
Autres actifs (+)	36 190 772,64
Autres passifs (-)	-20 790 443,11
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**2 568 760 219,05**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A CHF (H)	CHF	22 039,498	120,23
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS A EUR	EUR	1 676 572,540	169,16
Action EDR SICAV - FINANCIAL BONDS A USD (H)	USD	76 621,182	159,62
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS B EUR	EUR	291 013,218	134,59
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CRD EUR	EUR	77 736,992	104,67
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR EUR	EUR	1 316 971,045	121,80
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR GBP (H)	GBP	11 633,210	130,85
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS CR USD (H)	USD	40 327,294	132,87
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I CHF (H)	CHF	377 045,362	126,43
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I EUR	EUR	1 157 478,338	225,71
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS I USD (H)	USD	445 779,189	173,83
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J EUR	EUR	125 026,676	106,88
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J GBP (H)	GBP	71 378,080	106,83
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS J USD (H)	USD	27 295,522	109,95
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS K EUR	EUR	365 607,319	129,34
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS NC EUR	EUR	3 388 264,510	134,31
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS N EUR	EUR	470 188,151	1 474,05
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS OC EUR	EUR	4 484 190,460	102,45
Action EdR SICAV - FINANCIAL BONDS R EUR	EUR	720,359	120,61

25. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - FINANCIAL BONDS
Identifiant d'entité juridique: 969500GDQRCRMBAX4847

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- ☐ **Oui**
- ☒ **Non**

☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 79,76% d'investissements durables

- 0% ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
- 0% ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
- 0% avec un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période de référence, l'OPCVM

- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon),
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son benchmark.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

A fin Septembre 2025, nous avions les indicateurs suivants :
Empreinte carbone du portefeuille : 137 tC02/MEUR
Empreinte carbone du benchmark : 128 tC02/MEUR

Note ESG moyenne du portefeuille (Source MSCI) : 11.19
Note E : 12.2
Note S : 10.8
Note G : 11.5
Note ESG moyenne du benchmark (Source MSCI) : 11.11
Note E : 13.3
Note S : 10.7
Note G : 11.1

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

A fin Septembre 2024, nous avions les indicateurs suivants :
Empreinte carbone du portefeuille : 116 tC02/MEUR
Empreinte carbone du benchmark : 115 tC02/MEUR

Note ESG moyenne du portefeuille (Source MSCI) : 11.20
Note E : 12.20
Note S : 10.85
Note G : 11.41
Note ESG moyenne du benchmark (Source MSCI) : 11.12
Note E : 13.57
Note S : 10.72
Note G : 10.99

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Actuellement, l'OPCVM ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique au sens de la Taxonomie européenne.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par le Compartiment garantissent qu'ils ne causent pas de préjudice significatif à un objectif d'investissement durable, en particulier
- en appliquant la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui inclut les armes controversées, le tabac, le charbon thermique et les combustibles fossiles non conventionnels
- en veillant à ne pas investir dans des entreprises qui violent le Pacte mondial des Nations unies [4].

[4] The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS, ont été pris en compte dans le cadre du process d'investissement du fonds, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. la description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet). Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille à disposition de l'équipe de Gestion.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

OUI. L'ensemble des investissements durables a été conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ce suivi est assuré par un contrôle du Département Risques de la société de gestion via le suivi des entreprises en violation du Pacte mondial, le contrôle des titres d'entreprises sous sanctions internationales (OFAC, UE, Suisse) et des titres émis par des sociétés localisées dans des pays figurant sur la liste des pays interdits d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).

La taxonomie de EUE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de EUE et qui s'accompagne de critères spécifiques de EUE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le fonds a pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant tout d'abord la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment en ce qui concerne le charbon thermique, le tabac, les énergies fossiles non convetionnelles et les armes controversées

Les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire des émetteurs et ont un impact sur les scores environnementaux et sociaux ainsi que sur le score ESG global.

Les rapports périodiques de l'OPCVM présentant, conformément à l'article 11 du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, notamment la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
EdR Crédit Very Short Term EDR - EUR	Liquidités	4,41%	France
ATHORA 5 7/8 09/10/34	Finance	1,01%	Bermude
ACAFP 6 1/2 PERP	Finance	1,00%	France
CAJAMA 5 1/4 11/27/31	Finance	0,98%	Espagne
DB 10 PERP	Finance	0,94%	Allemagne
BNP 6 7/8 PERP	Finance	0,93%	France
ISPIM 9 1/8 PERP	Finance	0,93%	Italie
UCGIM 6 1/2 PERP	Finance	0,91%	Italie
IKB 6.53 01/31/28	Finance	0,90%	Allemagne
BBVASM 8 3/8 PERP	Finance	0,86%	Espagne
ETEGA 8 01/03/34	Finance	0,84%	Grèce
ABANCA 10 5/8 PERP	Finance	0,83%	Espagne
BGAV 6 3/4 02/24/34	Finance	0,83%	Autriche
TPEIR 7 1/4 04/17/34	Finance	0,82%	Grèce
AARB 5 5/8 12/12/34	Finance	0,81%	Allemagne

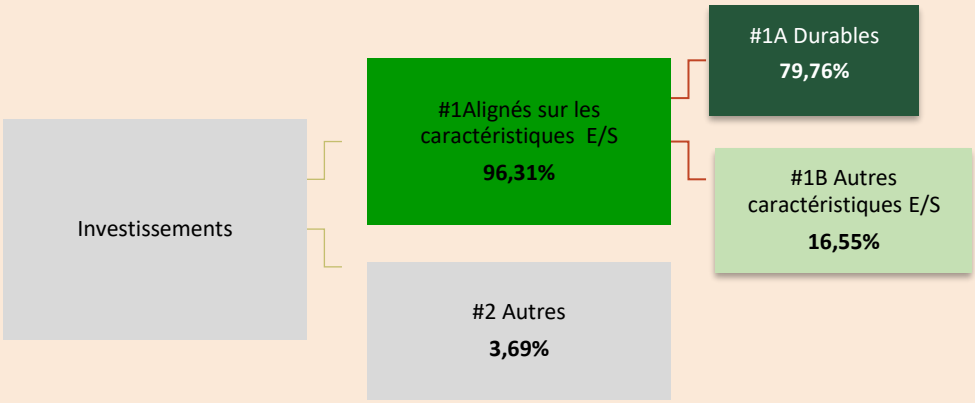
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Finance	95,55%
Liquidités	4,45%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [5]?**

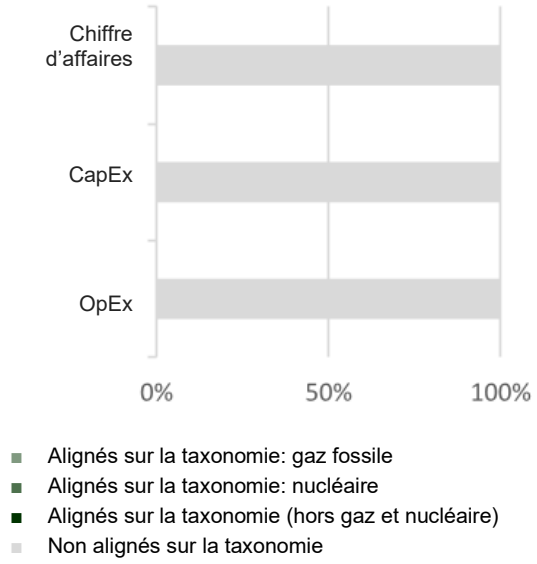
	Oui		
	Dans le gaz fossile		Dans l'énergie nucléaire
x	Non		

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

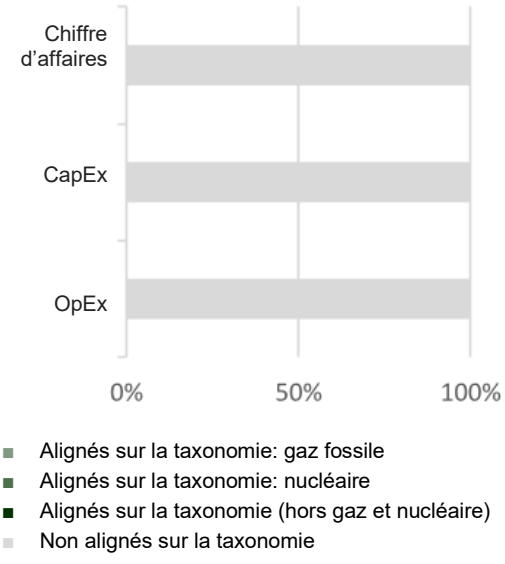
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

La catégorie « #2 Autres » inclut :

- Les liquidités,

- Les produits dérivés non pris en compte dans le périmètre des instruments éligibles dans le cadre des méthodologies d'analyse ESG propriétaire et du calcul de la part d'investissement durable du fonds selon le règlement SFDR.

Il y a 3,1% d'obligations sur des émetteurs non couverts en ESG.

Il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales pour ces investissements.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements.
Nous avons par ailleurs des tableaux de bord qui nous permettent de suivre des indicateurs climat et ESG, tels que l'empreinte CO2 ou la température du portefeuille, l'exposition aux différents objectifs de Développement Durable des Nations Unis ainsi que la note environnementale et la note sociale des investissements. Nos outils permettent une vue consolidée du portefeuille ainsi qu'une analyse émetteur par émetteur. Notre analyse ESG propriétaire et/ou issue de fournisseurs externes attribue également un score à chacun des thèmes environnementaux et sociaux promus par le fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Loi Energie Climat (LEC)

Les données de l’Article 29 seront disponibles sur le site :
https:/www.edmond-de-rothschild.com/fr/Pages/Responsible-investment.aspx à partir du 31/03/2026.

Compartiment :

EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS

26. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations :
Les titres de sociétés de petites ou moyennes capitalisations boursières peuvent être significativement moins liquides et plus volatils que ceux de sociétés ayant une capitalisation boursière importante. La valeur liquidative du compartiment est donc susceptible d'évoluer plus rapidement et avec de grandes amplitudes.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :
Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Ce compartiment doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, l'euro, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

27. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR ;
- Création des actions CR EUR et CRD EUR ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. » ;
- Ajout d'une mention sur l'exclusion à 20% relative à l'analyse de critères extra-financiers ESG ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM).

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Abandon du label ISR : suppression de la mention de la contrainte des 20% de sélectivité et de la mention relative au label ISR au sein du prospectus et de l'annexe SFDR. Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle version (V3) du référentiel du Label ISR français au 1er janvier 2025.

Mise à jour effectuée le 25.03.2025 :
- Modification du délai de règlement des souscriptions et rachats de J+3 à J+2 ;
- Régulariser la rédaction des DIC PRIIPS suite au passage d'une communication centrale à une communication réduite du fait de la suppression de la contrainte de 20% de sélectivité lors de l'entrée en vigueur du prospectus le 02.01.2025 ;
- Suppression de la mention « extra-financiers » au sein de l'objectif de gestion du prospectus ;
- Réactualisation des frais de transaction Full PRIIPS.

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Mise à jour apportée au paragraphe sur la Taxonomie dans le prospectus, il est souhaité préciser que le pourcentage indiqué d'alignement à la taxonomie, constitue un minimum ;
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait.

28. RAPPORT DE GESTION

Les marchés actions européens ressortent en hausse significative sur la période. Les incertitudes sur les tarifs douaniers américains et les tensions géopolitiques auront marqué l'actualité. Après une violente baisse des marchés début avril consécutive à l'annonce de droits de douane particulièrement élevés par Donald Trump, s'est suivi un rebond très rapide à compter du 9 avril, suite à l'annonce d'une trêve de 90 jours dans la mise en place de ces tarifs. Malgré la mise en place progressive d'accords, les tensions entre la Chine et les US sont restées extrêmement vives, conduisant à une zone d'incertitude élevée, et empêchant les projections à long terme. Cela s'est traduit notamment par le plongeon des indices de confiance des consommateurs aux Etats-Unis, malgré des signes de résilience économique sur la zone. Les résultats d'entreprises ont globalement été robustes à ce stade, et la baisse des taux de la Fed en septembre après plusieurs mois d'attente et de pression de la part de l'administration américaine permet aux marchés européens de clôturer le 3ème trimestre 2025 en hausse. Les valeurs de défense ont été plébiscitées sur la période, avec l'engagement renforcé de l'OTAN à porter les dépenses de défense à 5% du PIB à horizon 2035 comme point d'orgue, et l'annonce d'un vaste plan d'investissement de l'Allemagne. Les perspectives renforcées de fin du conflit en Ukraine durant l'été avec le sommet entre Trump et Poutine, se sont éloignées, Trump soutenant désormais l'Ukraine dans une future reconquête de ses territoires. D'autre part, la hausse des prix des métaux précieux a fait grimper les entreprises minières. Dans le secteur financier, les banques ont affiché les meilleures performances des indices, grâce aux bons résultats et aux programmes de retour à l'actionnaire de plusieurs grandes institutions, ainsi qu'à la consolidation dans le secteur bancaire italien. L'incertitude a été aussi croissante en France, avec une dette toujours en hausse et un déficit important, sans qu'un accord sur le budget puisse être trouvé dans un environnement politique instable.

Le portefeuille surperforme significativement son marché sur la période. 80% de cette surperformance provient de la sélection de titres et 20% de l'allocation sectorielle. Les principaux éléments favorables sont :

- les progressions de Technip Energies et GTT qui affichent des tendances très robustes et l'absence de Total (prix du baril sous pression) dans l'énergie ;
- les hausses de SPIE et Elis dans les Services professionnels ;
- la surperformance d'Exosens (Défense) et de Saint-Gobain dans l'industrie ;
- la sous-pondération de LVMH dans le Luxe ; l'absence du secteur automobile (impact tarifs et concurrence chinoise),
- ou encore la bonne performance de Danone et l'absence des Spiritueux dans les Biens de consommation de base.
- Mentionnons également l'excellente performance du leader des étiquettes électroniques VusionGroup qui profite notamment de son déploiement auprès de Walmart, et d'un carnet de commandes qui n'en finit pas de progresser.
- Enfin, Waga Energy a profité de l'annonce par le fonds de private equity EQT du rachat de 54% de son capital, offrant une prime de 27 % par rapport au prix de clôture de la veille de l'annonce.

En contrepartie, notre surpondération aux Logiciels et Publicis dans les médias ont pâti des craintes de disruption de leur modèle économique en raison de l'IA. Gecina et Argan dans l'immobilier ont souffert de leur caractère domestique dans le contexte politique troublé.

En termes de mouvements, nous avons entré Alstom en raison de la croissance structurelle du marché et d'un important carnet de commandes qui assure une grande visibilité. Bureau Veritas a été intégré car le nouveau plan doit permettre d'afficher une croissance de 5 à 9% par an en organique avec les tendances de digitalisation, de durabilité et de relocalisation des chaînes d'approvisionnement en soutien. Le fabricant de câbles et de solutions électriques Nexans est également entré en portefeuille, délivrant sur la partie électrification avec d'importantes prises de commandes et une nette amélioration de la marge opérationnelle. Société Générale a fait son entrée pour rééquilibrer notre exposition au secteur bancaire versus BNP Paribas. Enfin, nous avons acheté Ayvens en fin de période, le leader du leasing automobile en Europe, ainsi que Sartorius Stedim Biotech qui sort de trois années difficiles post Covid (normalisation des ventes, phase de déstockage, financement des biotechs) et qui bénéficie du retour de la progression des ventes de consommables.

En contrepartie, nous avons finalisé la sortie de Total Énergies, ainsi que celle de Coty malgré une faible valorisation, après une 3ème déception sur la publication du groupe avec une croissance qui passe dans le rouge, et une absence de catalyseur à moyen terme. Nous avons vendu Cap Gemini en raison de son exposition aux Etats-Unis et de notre surexposition aux services informatiques. Nous sortons aussi Waga qui fait l'objet d'une OPA.

Sur la période, nous avons également réduit l'exposition à des titres plus particulièrement exposés au risque politique français : sortie de Veolia, Argan, Gecina et Kaufman & Broad dans l'immobilier ; ou encore de Pluxee (potentielle remise en cause des avantages fiscaux des tickets restaurants, couplée à l'impact des taux sur les revenus financiers et les impacts devises).

Nous privilégions les valeurs de croissance et de qualité, en maintenant un portefeuille équilibré entre des valeurs défensives et des valeurs cycliques. Ces dernières sont essentiellement des titres exposés à des tendances structurelles porteuses et non uniquement au cycle économique. Nous restons vigilants quant au momentum de révision des bénéfices et à la solidité des bilans.

Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de 8,88 % et son indice de référence de 6,08 %.
Sur l'année l'action A libellée en USD réalise une performance de 14,68 % et son indice de référence de 11,69 %.
Sur l'année l'action B libellée en EUR réalise une performance de 8,91 % et son indice de référence de 6,08 %.
Sur l'année l'action I libellée en EUR réalise une performance de 9,40 % et son indice de référence de 6,08%.
Sur l'année l'action K libellée en EUR réalise une performance de 9,86 % et son indice de référence de 6,08 %.
Sur l'année l'action R libellée en EUR réalise une performance de 8,46 % et son indice de référence de 6,08 %.

L'actions CR libellée en EUR a été souscrite le 26/02/2025.
L'action CRD libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	114 547 229,10	112 376 111,82
L'OREAL	20 923 373,90	7 144 133,75
AIRBUS SE	16 605 990,30	6 470 666,94
VINCI SA		23 064 521,77
AIR LIQUIDE SA	1 201 573,32	19 826 941,20
SCHNEIDER ELECTRIC SE	13 514 258,78	2 793 748,01
SOCIETE GENERALE SA	14 480 576,50	
VEOLIA ENVIRONNEMENT		14 347 897,77
PUBLICIS GROUPE	14 147 784,01	
NEXANS SA	7 987 052,48	5 893 033,90

29. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 4 493 864,39 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 41 832 351,88 Euros

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

30. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

PEA
Le portefeuille est en permanence investi à 75% au moins en titres et droits éligibles au ratio fiscal PEA.
Pourcentage moyen des titres éligibles au ratio PEA au cours de l'exercice comptable du Compartiment EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS : 99,31%.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable.

De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS B EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	508 442,01	EUR	1,62	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**508 442,01**	**EUR**	**1,62**	**EUR**

31. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**755 527 695,11**	**757 710 314,03**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	755 527 695,11	757 710 314,03
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**2 906 980,76**	**629 596,75**
OPCVM	2 906 980,76	629 596,75
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**758 434 675,87**	**758 339 910,78**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**4 463 359,14**	**18 293 598,36**
Comptes financiers	**872 670,15**	**763 256,60**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**5 336 029,29**	**19 056 854,96**
Total de l'actif I+II	**763 770 705,16**	**777 396 765,74**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	699 218 032,35	672 724 295,87
Report à nouveau sur revenu net	157,69	3 127,96
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	62 277 945,25	88 049 759,59
Capitaux propres I	**761 496 135,29**	**760 777 183,42**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**761 496 135,29**	**760 777 183,42**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 274 569,87	16 619 582,32
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**2 274 569,87**	**16 619 582,32**
Total Passifs : I+II+III+IV	**763 770 705,16**	**777 396 765,74**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	19 959 260,89	20 343 497,08
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	-36,00	
Sous-total produits sur opérations financières	**19 959 224,89**	**20 343 497,08**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-6 241,91	-1 394,40
Sous-total charges sur opérations financières	**-6 241,91**	**-1 394,40**
Total revenus financiers nets (A)	**19 952 982,98**	**20 342 102,68**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-15 563 062,12	-14 875 915,48
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-15 563 062,12**	**-14 875 915,48**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**4 389 920,86**	**5 466 187,20**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**103 785,84**	**330 499,62**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**4 493 706,70**	**5 796 686,82**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	45 521 566,57	36 619 117,64
Frais de transactions externes et frais de cession	-2 408 323,45	-2 369 510,74
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**43 113 243,12**	**34 249 606,90**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-1 280 891,24**	**69 705,24**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**41 832 351,88**	**34 319 312,14**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	15 999 874,47	51 212 440,21
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	1 074,12	-1 650,17
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**16 000 948,59**	**51 210 790,04**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-49 061,92**	**-3 277 029,41**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**15 951 886,67**	**47 933 760,63**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**62 277 945,25**	**88 049 759,59**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif du compartiment est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le SBF 120 NR (Net Return soit Dividendes nets réinvestis), par des placements dans des sociétés majoritairement françaises dont les caractéristiques financières et de valorisation laissent penser qu'elles sont susceptibles d'afficher une bonne performance.

Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**826 623 176,16**	**634 323 681,29**	**726 689 560,50**	**760 777 183,42**	**761 496 135,29**
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A EUR en EUR					
Actif net	668 584 104,79	501 839 721,92	570 391 920,69	589 729 810,36	579 124 822,34
Nombre de titres	1 737 899,336	1 524 063,689	1 423 392,906	1 302 349,488	1 174 668,101
Valeur liquidative unitaire	384,70	329,27	400,72	452,81	493,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	9,30	7,93	8,55	20,43	27,14
Capitalisation unitaire sur revenu	1,18	2,25	2,85	3,12	2,61
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A USD en USD					
Actif net en USD	173 995,10	96 832,84	127 243,33	149 611,32	60 054,37
Nombre de titres	1 341,576	1 031,964	1 031,022	1 017,724	356,225
Valeur liquidative unitaire en USD	129,69	93,83	123,41	147,00	168,58
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	2,70	2,30	2,48	5,94	7,89
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,34	0,65	0,83	0,90	0,82
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS B EUR en EUR					
Actif net	106 705 217,68	81 432 070,03	91 018 972,18	91 469 597,99	91 816 675,12
Nombre de titres	457 115,315	408 733,387	377 610,336	338 115,798	313 853,091
Valeur liquidative unitaire	233,43	199,23	241,03	270,52	292,54
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	5,63	4,81	5,15	12,20	16,14
Distribution unitaire sur revenu	0,71	1,37	1,71	1,87	1,62
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,0475	0,03	0,3	0,04	(1)

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS CR EUR en EUR					
Actif net					3 465 741,62
Nombre de titres					33 820,068
Valeur liquidative unitaire					102,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					2,97
Capitalisation unitaire sur revenu					1,20
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS I EUR en EUR					
Actif net	47 980 268,21	43 316 673,81	56 054 326,71	66 828 293,27	72 333 076,09
Nombre de titres	272 578,048	284 648,967	299 671,600	313 703,853	310 378,259
Valeur liquidative unitaire	176,02	152,17	187,05	213,02	233,04
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	4,27	3,63	3,97	9,59	12,79
Capitalisation unitaire sur revenu	2,14	2,77	3,17	3,07	2,31
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS K EUR en EUR					
Actif net	707 426,97	5 736 545,06	6 904 993,35	7 935 716,19	10 294 609,51
Nombre de titres	3 285,000	30 859,000	30 264,000	30 519,000	36 037,000
Valeur liquidative unitaire	215,35	185,89	228,15	260,02	285,66
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	5,22	4,45	4,85	11,69	15,67
Capitalisation unitaire sur revenu	2,33	3,07	3,53	3,91	3,96

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS R EUR en EUR					
Actif net	2 496 026,84	1 899 826,15	2 199 164,97	4 679 711,29	4 410 100,51
Nombre de titres	12 581,598	11 233,299	10 727,469	20 282,604	17 623,688
Valeur liquidative unitaire	198,38	169,12	205,00	230,72	250,23
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	4,79	4,08	4,38	10,42	13,80
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,11	0,38	0,65	0,70	0,44

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A EUR : 1.95% TTC* maximum
		Action A USD : 1.95% TTC* maximum
		Action B EUR : 1.95 % TTC* maximum
		Action CR EUR : 1.10% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 1.10% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.95% TTC* maximum
		Action K EUR : 1.10% TTC* maximum
		Action R EUR : 2.35% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 0.15% TTC*
		Action A USD : 0.15% TTC*
		Action B EUR : 0.15% TTC*
		Action CR EUR : 0.15% TTC*
		Action CRD EUR : 0.15% TTC*
		Action I EUR : 0.15% TTC*
		Action K EUR : 0.15% TTC*
		Action R EUR : 0.15% TTC*
Prestataires percevant des commissions de mouvements : Le dépositaire : entre 0% et 50% La société de gestion : entre 50% et 100%	Prélèvement sur chaque transaction	*Variable en fonction des instruments.* *En % HT* *- Actions, ETF : 0,25% maximum.* *- OPCVM France : 0%* *- OPCVM étrangers : 0.50%* *- O.S.T. : 0%* *- Coupons étrangers : 5 %* *(minimum de 0€ à 200€ en fonction de la place boursière de l'instrument)*
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence SBF 120 dividendes nets réinvestis
		Action A USD : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence SBF 120 dividendes nets réinvestis
		Action B EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence SBF 120 dividendes nets réinvestis
		Action CR EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence SBF 120 dividendes nets réinvestis
		Action CRD EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence SBF 120 dividendes nets réinvestis
		Action I EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence SBF 120 dividendes nets réinvestis
		Action K EUR : Néant
		Action R EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence SBF 120 dividendes nets réinvestis

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - o Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - o Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - o Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;
  - o Coût d'administration des sites internet ;
  - o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :

> Coûts de License de l'indice de référence ;

> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;

> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - o Frais de commissariat aux comptes ;
  - o Frais liés au dépositaire ;
  - o Frais liés aux teneurs de compte ;
  - o Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - o Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local...);
  - o Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
  - o Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
  - o Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - o Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - o Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - o Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,15% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué. Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV. Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(1) Commission de surperformance :
Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :
Indicateur de référence : SBF 120 dividendes nets réinvestis

La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.

L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.

Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.
En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).

Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de septembre.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :
A. Si la période de référence est constituée de moins de 5 périodes d'observation :
1) En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:**
a) A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.
b) A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :
i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.
ii. Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.
2) En cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :
1) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.
2) **En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :

a) Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :
   i. Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.
   ii. Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.
b) Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement
Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).
Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.
Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets.

La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS B EUR	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel), et/ou Capitalisation (totale ou partielle) par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A USD	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS R EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A EUR	Capitalisation	Capitalisation

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS K EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS I EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**760 777 183,42**	**726 689 560,50**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	47 536 352,87	60 026 788,85
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-109 698 392,48	-116 235 618,32
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 389 920,86	5 466 187,20
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	43 113 243,12	34 249 606,90
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	16 000 948,59	51 210 790,04
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-623 121,09	-630 131,75
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**761 496 135,29**	**760 777 183,42**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	51 378,430	23 995 821,47
Actions rachetées durant l'exercice	-179 059,817	-82 910 044,90
Solde net des souscriptions/rachats	-127 681,387	-58 914 223,43
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 174 668,101	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A USD		
Actions souscrites durant l'exercice	56,022	7 973,58
Actions rachetées durant l'exercice	-717,521	-102 643,44
Solde net des souscriptions/rachats	-661,499	-94 669,86
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	356,225	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS B EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	10 775,242	2 989 595,54
Actions rachetées durant l'exercice	-35 037,949	-9 747 526,52
Solde net des souscriptions/rachats	-24 262,707	-6 757 930,98
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	313 853,091	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	37 491,281	3 709 855,64
Actions rachetées durant l'exercice	-3 671,213	-366 182,72
Solde net des souscriptions/rachats	33 820,068	3 343 672,92
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	33 820,068	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	61 357,114	13 378 806,31
Actions rachetées durant l'exercice	-64 682,708	-14 082 565,39
Solde net des souscriptions/rachats	-3 325,594	-703 759,08
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	310 378,259	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS K EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	9 049,000	2 504 321,12
Actions rachetées durant l'exercice	-3 531,000	-949 554,43
Solde net des souscriptions/rachats	5 518,000	1 554 766,69
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	36 037,000	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	3 996,885	949 979,21
Actions rachetées durant l'exercice	-6 655,801	-1 539 875,08
Solde net des souscriptions/rachats	-2 658,916	-589 895,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	17 623,688	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A USD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS B EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS K EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS R EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A EUR FR0010588343	Capitalisation	Capitalisation	EUR	579 124 822,34	1 174 668,101	493,01
EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A USD FR0010998179	Capitalisation	Capitalisation	USD	60 054,37	356,225	168,58
EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS B EUR FR0010588350	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel), et/ou Capitalisation (totale ou partielle) par décision de la SICAV	EUR	91 816 675,12	313 853,091	292,54
EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS CR EUR FR001400UC89	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 465 741,62	33 820,068	102,47
EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS I EUR FR0010594325	Capitalisation	Capitalisation	EUR	72 333 076,09	310 378,259	233,04
EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS K EUR FR0010705145	Capitalisation	Capitalisation	EUR	10 294 609,51	36 037,000	285,66
EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS R EUR FR0010594333	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 410 100,51	17 623,688	250,23

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	PAYS-BAS	SUISSE		
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	755 527,70	691 242,50	50 929,20	13 356,00		
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**755 527,70**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	872,67				872,67
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**872,67**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	872,67						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**872,67**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	34,45				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**34,45**				

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	4 386 333,10
	Souscriptions à recevoir	77 026,04
Total des créances		**4 463 359,14**
Dettes		
	Rachats à payer	221 469,91
	Frais de gestion fixe	1 313 519,42
	Frais de gestion variable	739 580,54
Total des dettes		**2 274 569,87**
Total des créances et des dettes		**2 188 789,27**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11 957 304,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de gestion variables provisionnés	278 487,71
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,05
Frais de gestion variables acquis	44 854,79
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 846,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de gestion variables provisionnés	1,59
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	31,24
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS B EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 902 696,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Frais de gestion variables provisionnés	20 300,97
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	5 599,68
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	20 927,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	9 131,37
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,32
Frais de gestion variables acquis	1 933,25
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	738 703,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	343 939,08
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,51
Frais de gestion variables acquis	24 005,71
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS K EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	108 345,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS R EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	92 658,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,25
Frais de gestion variables provisionnés	10 047,33
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,24
Frais de gestion variables acquis	1 247,82
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme	FR0011031392	EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	2 906 980,76 2 906 980,76
Total des titres du groupe			**2 906 980,76**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**4 493 706,70**	**5 796 686,82**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**4 493 706,70**	**5 796 686,82**
Report à nouveau	157,69	3 127,96
Le revenu net distribuable s'élève à	**4 493 864,39**	**5 799 814,78**

Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**3 071 466,28**	**4 069 130,01**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 071 466,28**	**4 069 130,01**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 071 466,28**	**4 069 130,01**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	3 071 466,28	4 069 130,01
Total	**3 071 466,28**	**4 069 130,01**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		1 302 349,488
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**294,67**	**925,06**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**294,67**	**925,06**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**294,67**	**925,06**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	294,67	925,06
Total	**294,67**	**925,06**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		1 017,724
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**510 684,27**	**629 315,66**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**510 684,27**	**629 315,66**
Report à nouveau	157,69	3 127,96
Sommes distribuables au titre du revenu net	**510 841,96**	**632 443,62**
Affectation :		
Distribution	508 442,01	632 276,54
Report à nouveau du revenu de l'exercice	2 399,95	167,08
Capitalisation		
Total	**510 841,96**	**632 443,62**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	313 853,091	338 115,798
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,62	1,87
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	10 852,54	

Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**40 816,67**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**40 816,67**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**40 816,67**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	40 816,67	
Total	**40 816,67**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**719 938,06**	**963 701,66**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**719 938,06**	**963 701,66**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**719 938,06**	**963 701,66**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	719 938,06	963 701,66
Total	**719 938,06**	**963 701,66**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		313 703,853
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**142 718,78**	**119 365,26**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**142 718,78**	**119 365,26**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**142 718,78**	**119 365,26**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	142 718,78	119 365,26
Total	**142 718,78**	**119 365,26**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		30 519,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**7 787,97**	**14 249,17**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**7 787,97**	**14 249,17**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**7 787,97**	**14 249,17**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	7 787,97	14 249,17
Total	**7 787,97**	**14 249,17**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		20 282,604
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**41 832 351,88**	**34 319 312,14**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**41 832 351,88**	**34 319 312,14**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**41 832 351,88**	**34 319 312,14**

Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**31 883 856,79**	**26 609 389,34**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**31 883 856,79**	**26 609 389,34**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**31 883 856,79**	**26 609 389,34**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	31 883 856,79	26 609 389,34
Total	**31 883 856,79**	**26 609 389,34**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		1 302 349,488
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 813,29**	**6 048,59**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 813,29**	**6 048,59**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 813,29**	**6 048,59**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 813,29	6 048,59
Total	**2 813,29**	**6 048,59**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		1 017,724
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**5 065 647,83**	**4 125 437,07**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**5 065 647,83**	**4 125 437,07**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**5 065 647,83**	**4 125 437,07**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	5 065 647,83	4 125 437,07
Total	**5 065 647,83**	**4 125 437,07**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		338 115,798
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**100 491,36**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**100 491,36**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**100 491,36**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	100 491,36	
Total	**100 491,36**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 971 542,89**	**3 010 043,93**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**3 971 542,89**	**3 010 043,93**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 971 542,89**	**3 010 043,93**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	3 971 542,89	3 010 043,93
Total	**3 971 542,89**	**3 010 043,93**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		313 703,853
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**564 750,76**	**356 917,94**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**564 750,76**	**356 917,94**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**564 750,76**	**356 917,94**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	564 750,76	356 917,94
Total	**564 750,76**	**356 917,94**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		30 519,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**243 248,96**	**211 475,27**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**243 248,96**	**211 475,27**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**243 248,96**	**211 475,27**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	243 248,96	211 475,27
Total	**243 248,96**	**211 475,27**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		20 282,604
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**755 527 695,11**	**99,22**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**755 527 695,11**	**99,22**
Assurance			**37 831 008,00**	**4,97**
AXA SA	EUR	712 200	28 943 808,00	3,80
COFACE SA	EUR	560 000	8 887 200,00	1,17
Banques commerciales			**62 738 540,00**	**8,24**
BNP PARIBAS	EUR	538 000	41 603 540,00	5,46
SOCIETE GENERALE SA	EUR	375 000	21 135 000,00	2,78
Construction et ingénierie			**13 386 720,00**	**1,76**
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	334 000	13 386 720,00	1,76
Distribution spécialisée			**4 885 000,00**	**0,64**
PLANISWARE SA	EUR	250 000	4 885 000,00	0,64
Equipements électriques			**60 389 400,00**	**7,93**
ALSTOM	EUR	615 000	13 603 800,00	1,79
NEXANS SA	EUR	30 000	3 780 000,00	0,50
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	181 000	43 005 600,00	5,64
Equipements et fournitures médicaux			**61 218 434,00**	**8,04**
BIOMERIEUX	EUR	116 000	13 200 800,00	1,73
ESSILORLUXOTTICA	EUR	152 159	41 995 884,00	5,52
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	35 000	6 021 750,00	0,79
Equipements et instruments électroniques			**10 455 000,00**	**1,37**
VUSIONGROUP	EUR	41 000	10 455 000,00	1,37
Hôtels, restaurants et loisirs			**15 778 100,00**	**2,07**
SPIE SA	EUR	344 500	15 778 100,00	2,07
Industrie aérospatiale et défense			**113 067 000,00**	**14,88**
AIRBUS SE	EUR	258 000	50 929 200,00	6,72
EXOSENS SAS	EUR	313 000	13 521 600,00	1,78
SAFRAN SA	EUR	162 000	48 616 200,00	6,38
Logiciels			**63 974 665,00**	**8,40**
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	460 000	13 114 600,00	1,72
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	100 000	15 760 000,00	2,07
ID LOGISTICS GROUP	EUR	29 660	11 908 490,00	1,56
LECTRA	EUR	240 000	5 676 000,00	0,75
VINCI SA	EUR	148 500	17 515 575,00	2,30
Media			**22 249 632,00**	**2,92**
PUBLICIS GROUPE	EUR	272 400	22 249 632,00	2,92
Producteur et commerce d'énergie indépendants			**26 529 000,00**	**3,48**
AIR LIQUIDE SA	EUR	150 000	26 529 000,00	3,48

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits alimentaires			**24 472 800,00**	**3,21**
DANONE	EUR	330 000	24 472 800,00	3,21
Produits de soins personnels			**41 640 500,00**	**5,47**
L'OREAL	EUR	113 000	41 640 500,00	5,47
Produits pharmaceutiques			**35 437 750,00**	**4,65**
SANOFI	EUR	295 000	23 172 250,00	3,04
VIRBAC SA	EUR	39 000	12 265 500,00	1,61
Produits pour l'industrie du bâtiment			**30 797 760,00**	**4,04**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	336 000	30 797 760,00	4,04
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**13 356 000,00**	**1,75**
STMICROELECTRONICS NV	EUR	560 000	13 356 000,00	1,75
Services aux entreprises			**9 987 840,00**	**1,31**
ELIS SA	EUR	408 000	9 987 840,00	1,31
Services aux professionnels			**11 988 000,00**	**1,57**
BUREAU VERITAS SA	EUR	450 000	11 988 000,00	1,57
Services clientèle divers			**8 934 900,00**	**1,17**
AYVENS SA	EUR	870 000	8 934 900,00	1,17
Services financiers diversifiés			**4 741 721,11**	**0,62**
ARAMIS GROUP SAS	EUR	816 131	4 741 721,11	0,62
Services liés aux technologies de l'information			**14 974 475,00**	**1,97**
SOPRA STERIA GROUP	EUR	52 500	8 494 500,00	1,12
WAVESTONE	EUR	134 300	6 479 975,00	0,85
Textiles, habillement et produits de luxe			**66 693 450,00**	**8,76**
HERMES INTERNATIONAL	EUR	17 400	36 244 200,00	4,76
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	58 500	30 449 250,00	4,00
TITRES D'OPC			**2 906 980,76**	**0,38**
OPCVM			**2 906 980,76**	**0,38**
Gestion collective			**2 906 980,76**	**0,38**
EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	EUR	27	2 906 980,76	0,38
Total			**758 434 675,87**	**99,60**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	758 434 675,87
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	5 336 029,29
Autres passifs (-)	-2 274 569,87
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**761 496 135,29**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A EUR	EUR	1 174 668,101	493,01
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS A USD	USD	356,225	168,58
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS B EUR	EUR	313 853,091	292,54
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS CR EUR	EUR	33 820,068	102,47
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS I EUR	EUR	310 378,259	233,04
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS K EUR	EUR	36 037,000	285,66
Action EDR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS R EUR	EUR	17 623,688	250,23

32. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - TRICOLORE CONVICTIONS
Identifiant d'entité juridique: 969500VUNBGWZ3Z6SC85

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**

- ☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %
  - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ **Non**

- ☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 88,64% d'investissements durables
  - ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
  - ☐ avec un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période de référence, l'OPCVM
- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon),
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieur à celle de son benchmark.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Au 30/09/2025, la note ESG du compartiment est de 12,29 versus 12,03 pour son indicateur de référence.

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Au 30/09/2024, la note ESG du compartiment était de 12,43 versus 12,09 pour son indicateur de référence.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Les investissements durables du fonds visent à contribuer positivement à un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) dans les domaines environnemental, social ou sociétal, tout en ne causant pas de dommages significatifs et en respectant des normes minimales de gouvernance.
La description de la méthodologie d'investissement durable définie par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est disponible sur le site internet de la société de gestion :https://am.edmond-de-rothschild.com/media/vomhax5n/edram-definition-et- methodologie-investissement-durable.pdf

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les exclusions sur les armes controversées, le tabac ; mais aussi le charbon thermique permettent de limiter le risque d'investissement causant des préjudices sociaux importants.
Les exclusions sur le charbon thermique, les combustibles fossiles non conventionnels et l'huile de palme permettent de limiter le risque d'investissement causant des préjudices environnementaux importants.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS SFDR, sont pris en compte dans le cadre du process d'investissement du compartiment, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. La description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet) . Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille et contrôlés par l'équipe de Gestion et le département des Risques.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Les gérants sélectionnent les investissements durables conformément aux principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies sur la responsabilité sociale des entreprises en excluant toute entreprise qui enfreint les Principes directeurs des Nations unies.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le fonds a pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant tout d'abord la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment en ce qui concerne le charbon thermique, le tabac, les énergies fossiles non conventionnelles et les armes controversées, l'huile de palme.
Les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire des émetteurs et ont un impact sur les scores environnementaux et sociaux ainsi que sur le score ESG global.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
Hermes International SCA	Conso. discrétionnaire	5,59%	France
Air Liquide SA	Matériaux	5,56%	France
BNP Paribas SA	Finance	5,48%	France
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton	Conso. discrétionnaire	5,44%	France
EssilorLuxottica SA	Santé	5,25%	France
Safran SA	Industrie	5,04%	France
Schneider Electric SE	Industrie	4,35%	France
Airbus SE	Industrie	4,27%	France
Cie de Saint-Gobain SA	Industrie	4,20%	France
AXA SA	Finance	3,81%	France
L'Oreal SA	Biens cons. de base	3,74%	France
Vinci SA	Industrie	3,48%	France
Danone SA	Biens cons. de base	3,30%	France
Sanofi SA	Santé	2,89%	France
Publicis Groupe SA	Télécommunications	2,71%	France

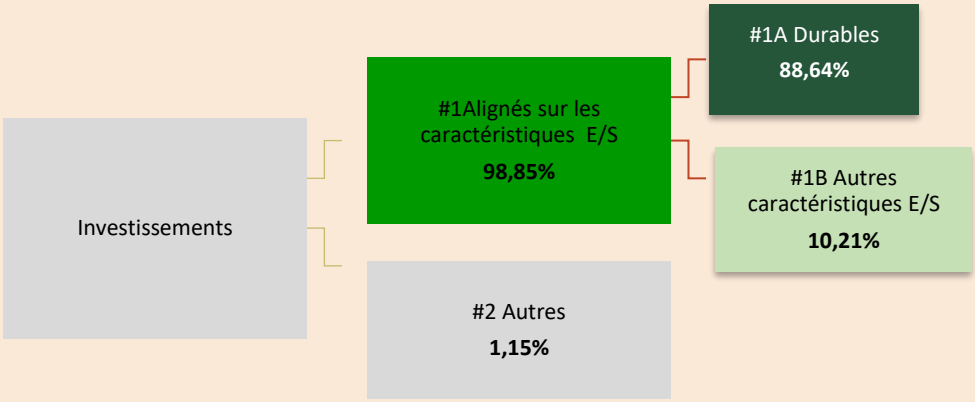
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Industrie	36,80%
Finance	13,20%
Santé	12,69%
Conso. discrétionnaire	9,38%
Biens cons. de base	8,68%
Techno. de l'information	5,80%
Énergie	3,83%
Matériaux	3,48%
Télécommunications	2,92%
Techno. de l'information	2,39%
Liquidités	0,83%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [6]?**

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

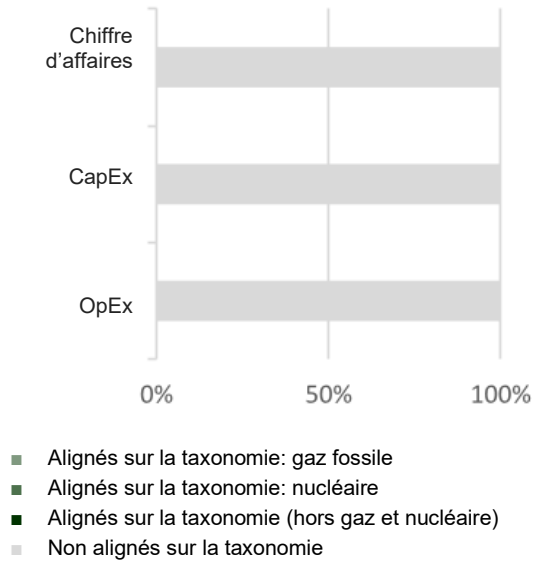
☒ Non

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

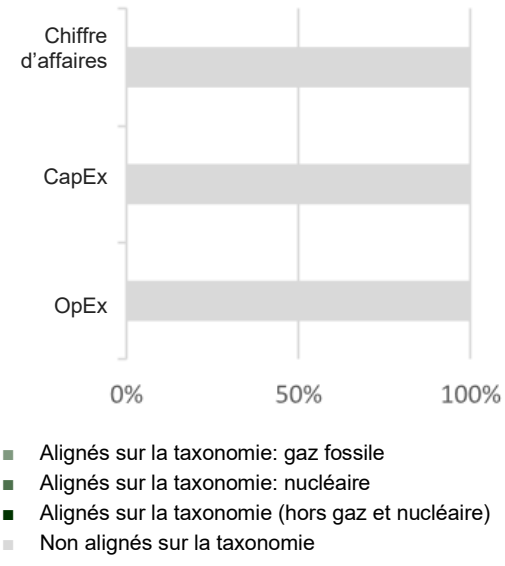
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

La catégorie « autres » est exclusivement constituée de liquiditées.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements.

Nous avons par ailleurs des tableaux de bord qui nous permettent de suivre des indicateurs climat et ESG, tels que l'empreinte CO2 ou la température du portefeuille, l'exposition aux différents objectifs de Développement Durable des Nations Unis ainsi que la note environnementale et la note sociale des investissements. Nos outils permettent une vue consolidée du portefeuille ainsi qu'une analyse émetteur par émetteur. Notre analyse ESG propriétaire et/ou issue de fournisseurs externes attribue également un score à chacun des thèmes environnementaux et sociaux promus par le fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Non applicable.

Loi Energie Climat (LEC)

Les données de l’Article 29 seront disponibles sur le site :
https:/www.edmond-de-rothschild.com/fr/Pages/Responsible-investment.aspx à partir du 31/03/2026.

Compartiment :

EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE

33. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, l'euro, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations :
Les titres de sociétés de petites ou moyennes capitalisations boursières peuvent être significativement moins liquides et plus volatils que ceux de sociétés ayant une capitalisation boursière importante. La valeur liquidative du compartiment est donc susceptible d'évoluer plus rapidement et avec de grandes amplitudes.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le du compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risques liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et aux Total Return Swaps (TRS) :
L'utilisation des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ainsi que la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi, le recours à ces opérations peut entrainer un effet négatif sur la valeur liquidative du compartiment.

Risque juridique :
Il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et aux Total Return Swaps (TRS).

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

34. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. » ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Actualisation des niveaux de SRI :

ISIN	Nouveaux SRI au 12.12.2024	Anciens SRI	ECART
FR0013219243	**4**	**3**	+1
FR0013219276	**4**	**3**	+1
FR0013307725	**4**	**4**	0
FR0013331568	**4**	**3**	+1
FR001400MEE8	**4**	**4**	0
FR0013062668	**4**	**3**	+1
FR0013131885	**4**	**3**	+1
FR0013222874	**4**	**3**	+1
FR0013222882	**4**	**3**	+1
FR0013331550	**4**	**3**	+1

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mises à jour des TFC et commissions de surperformances au 30.09.2024 ;
- Mise à jour Template DICI.

Mise à jour effectuée le 07.02.2025 :
- Mise à jour Template des DICI (recommandation du Contrôle Interne).

Mise à jour effectuée le 25.03.2025 :
- Modification du délai de règlement des souscriptions et rachats de J+3 à J+2.

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Mise à jour apportée au paragraphe sur la Taxonomie dans le prospectus, il est souhaité préciser que le pourcentage indiqué d'alignement à la taxonomie, constitue un minimum ;
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait.

Mise à jour effectuée le 30.07.2025 :
- Correction du Ticker Bloomberg de l'indice MSCI EMU comme suit : MSDEEMUN Index.

35. RAPPORT DE GESTION

Au cours de la période allant du 30 septembre 2024 au 30 septembre 2025, la scène géopolitique a été particulièrement riche, s'ajoutant aux développements économiques traditionnels. L'élection de Donald Trump en novembre 2024 a marqué le début de tensions accrues entre les marchés de taux américains et européens. Les perspectives reflationnistes de ses politiques, incluant barrières douanières et restrictions d'immigration, ont accentué l'écart de taux entre les obligations américaines 10 ans et européennes, atteignant des sommets. Simultanément, la pression sur la dette française s'intensifie, augmentant l'écart avec les obligations allemandes.

Début 2025, les chiffres américains sur l'emploi dépassent les attentes, alimentant les craintes d'une inflation sur fond de résilience économique, et entraînent une hausse des taux d'intérêt américains. Dans un contexte global de tensions, mars et avril voient des annonces de droits de douanes américaines et un ambitieux plan de relance allemand, accroissant les préoccupations de récession aux États-Unis. Cependant, la situation se normalise, les accords commerciaux tempèrent les risques infligés par des tarifs imprévus, et les primes de risque crédit se réduisent, stabilisant les taux.

Pendant cette période de volatilité macroéconomique, les marchés actions européens ont enregistré une hausse significative. Initialement, les droits de douane annoncés par Donald Trump causent une chute des marchés, suivi par un rapide rebond dû à une trêve tarifaire. Malgré la persistance de fortes tensions entre les États-Unis et la Chine, les résultats d'entreprises restent robustes et contribuent à la reprise du marché. La baisse des taux de la Fed en septembre et les initiatives dans le secteur de la défense renforcent la clôture du troisième trimestre en hausse sur les marchés européens.

Les secteurs défensifs et miniers ont connu une appréciation notable, influencés par les fluctuations des prix des métaux précieux et un soutien accru de l'OTAN aux dépenses de défense. Les valeurs bancaires affichent également des performances remarquables grâce à de solides résultats et des programmes de retours d'actionnaires. En France, l'incertitude politique et économique croît, entravant la formation d'accords budgétaires dans un environnement instable. Malgré toutes ces perturbations, l'indice IG et celui du High Yield ont affiché des performances positives substantielles à la fin de cette période.

Bien qu'affichant une performance en nette hausse, tirée notamment par nos positions en indices actions, le portefeuille ressort derrière son indice. La performance relative a été pénalisée par une approche prudente adoptée depuis le mois d'avril 2025, une période marquée par la période d'incertitude liée aux droits douaniers. L'exposition action a ainsi été gérée avec une approche défensive suite au retour à des niveaux de valorisations historiquement élevés. Les principales phases de rebond ou d'accélération ont donc été accompagnées de phase de réduction de l'exposition nette aux actions. Nos positions sur les taux d'intérêt se sont principalement axées sur des placements courts, pour profiter du portage.

Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de 7,07 % et son indice de référence de 9,8%.
Sur l'année l'action B libellée en EUR réalise une performance de 7,2 % et son indice de référence de 9,8%.
Sur l'année l'action CR libellée en EUR réalise une performance de 7,72 % et son indice de référence de 9,8%.
Sur l'année l'action I libellée en EUR réalise une performance de 7,83 % et son indice de référence de 9,8%.
Sur l'année l'action K libellée en EUR réalise une performance de 7,72 % et son indice de référence de 9,8 %.
Sur l'année l'action N libellée en EUR réalise une performance de 7,99 % et son indice de référence de 9,8 %.

L'action J libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action KD libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action O libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action R libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	29 017 652,27	25 579 685,69
DANONE	1 272 090,13	500 851,82
ORANGE	586 229,91	1 093 368,04
SIEMENS AG-REG	1 088 896,53	525 603,83
KERRY GROUP PLC-A	1 532 696,91	53 879,40
PUMA SE	976 446,30	497 899,27
SODEXO SA	495 123,53	849 007,03
ADIDAS AG	954 379,27	375 316,49
BNP PARIBAS	815 448,10	466 796,38
SIEMENS HEALTHINEERS AG	626 499,64	613 586,00

36. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 1 914 880,62 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à -3 102 344,14 Euros

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

37. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

PEA
Le portefeuille est en permanence investi à 75% au moins en titres et droits éligibles au ratio fiscal PEA.
Pourcentage moyen des titres éligibles au ratio PEA au cours de l'exercice comptable du Compartiment EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE : 91,89%.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable.

De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE B EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	20,37	EUR	1,17	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**20,37**	**EUR**	**1,17**	**EUR**

38. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**143 816 165,17**	**128 965 184,08**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	143 816 165,17	128 965 184,08
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**6 029 293,42**	**2 414 143,09**
OPCVM	6 029 293,42	2 414 143,09
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	**4 074 260,98**	**3 256 353,02**
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**153 919 719,57**	**134 635 680,19**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**4 031,95**	**2 687 432,85**
Comptes financiers	**2 185 789,19**	**1 175 801,62**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**2 189 821,14**	**3 863 234,47**
Total de l'actif I+II	**156 109 540,71**	**138 498 914,66**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	143 436 936,21	124 093 930,63
Report à nouveau sur revenu net		0,05
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	10 494 101,79	13 023 373,21
Capitaux propres I	**153 931 038,00**	**137 117 303,89**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**153 931 038,00**	**137 117 303,89**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	**1 934 329,00**	**661 074,00**
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**1 934 329,00**	**661 074,00**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	244 173,71	720 536,77
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**244 173,71**	**720 536,77**
Total Passifs : I+II+III+IV	**156 109 540,71**	**138 498 914,66**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	4 019 217,02	4 084 539,10
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	4 184,75	26 261,26
Sous-total produits sur opérations financières	**4 023 401,77**	**4 110 800,36**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-495,98	-1 334,65
Sous-total charges sur opérations financières	**-495,98**	**-1 334,65**
Total revenus financiers nets (A)	**4 022 905,79**	**4 109 465,71**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 957 254,09	-1 677 979,20
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 957 254,09**	**-1 677 979,20**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**2 065 651,70**	**2 431 486,51**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-150 771,08**	**23 107,00**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**1 914 880,62**	**2 454 593,51**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	-2 548 500,51	-297 196,40
Frais de transactions externes et frais de cession	-463 595,43	-423 533,29
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**-3 012 095,94**	**-720 729,69**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-90 248,20**	**121 411,11**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**-3 102 344,14**	**-599 318,58**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	11 634 255,91	11 570 425,75
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-4 551,36	-774,80
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**11 629 704,55**	**11 569 650,95**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**51 860,76**	**-401 552,67**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**11 681 565,31**	**11 168 098,28**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**10 494 101,79**	**13 023 373,21**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment a pour objectif, sur son horizon de placement recommandé, de participer partiellement à l'évolution des marchés actions de la zone euro, tout en mettant en place sur les marchés à terme et optionnels une couverture permanente totale ou partielle contre le risque actions en fonction des anticipations du gérant. Les sociétés susmentionnées sont sélectionnées sur la base d'une analyse à la fois de rentabilité financière et de respect de critères extra-financiers.

Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs et le niveau global d'exposition au marché. L'univers d'investissement « actions » du compartiment est comparable à celui de l'indice MSCI EMU NR.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**212 338 338,32**	**166 009 202,67**	**129 925 167,92**	**137 117 303,89**	**153 931 038,00**
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE A EUR en EUR					
Actif net	108 895 026,01	79 997 999,88	72 786 868,95	81 782 292,86	104 341 841,05
Nombre de titres	1 074 599,083	900 918,781	714 029,883	728 175,897	867 687,378
Valeur liquidative unitaire	101,33	88,79	101,93	112,31	120,25
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,97	5,88	-0,59	-0,49	-2,42
Capitalisation unitaire sur revenu	0,35	1,18	1,41	1,69	1,22
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE B EUR en EUR					
Actif net	1 243,73	1 360,87	1 751,87	1 684,99	2 072,88
Nombre de titres	11,844	14,844	16,844	14,911	17,406
Valeur liquidative unitaire	105,00	91,67	104,00	113,00	119,08
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-5,15	6,08	-0,63	-0,50	-2,41
Distribution unitaire sur revenu	0,45	1,26	1,51	1,72	1,17
Crédit d'impôt unitaire (1)			0,30	0,17	(1)
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE CR EUR en EUR					
Actif net	7 909 474,68	3 398 966,28	682 175,81	531 131,94	1 289 761,17
Nombre de titres	82 080,468	40 035,488	6 964,437	4 892,813	11 029,734
Valeur liquidative unitaire	96,36	84,89	97,95	108,55	116,93
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,71	5,60	-0,56	-0,47	-2,34
Capitalisation unitaire sur revenu	0,75	1,67	1,83	2,24	1,85

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE I EUR en EUR					
Actif net	14 546 539,27	12 473 052,09	5 710 143,52	6 615 515,25	9 768 607,88
Nombre de titres	148 774,131	144 503,439	57 218,391	59 745,689	81 819,047
Valeur liquidative unitaire	97,77	86,31	99,79	110,72	119,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,77	5,69	-0,56	-0,48	-2,39
Capitalisation unitaire sur revenu	0,96	1,85	2,06	2,41	2,00
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE KD EUR en EUR					
Actif net	3 979 252,88	1 721 305,36			
Nombre de titres	42 400,000	21 000,000			
Valeur liquidative unitaire	93,85	81,96			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,61	5,42			
Distribution unitaire sur revenu	0,80	1,55			
Crédit d'impôt unitaire (1)					
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE K EUR en EUR					
Actif net	30 705 291,19	27 861 633,91	23 595 794,13	20 447 583,67	15 338 557,46
Nombre de titres	287 685,600	296 417,293	217 600,681	170 162,700	118 494,977
Valeur liquidative unitaire	106,73	93,99	108,43	120,16	129,44
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-5,21	6,21	-0,62	-0,52	-2,60
Capitalisation unitaire sur revenu	0,91	1,76	2,03	2,47	2,05

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE NC EUR en EUR					
Actif net	3 965 107,56	5 107 332,03	2 371 579,16		
Nombre de titres	37 525,000	54 775,000	22 000,000		
Valeur liquidative unitaire	105,66	93,24	107,79		
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-5,15	6,15	-0,61		
Capitalisation unitaire sur revenu	1,10	1,95	2,23		
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE N EUR en EUR					
Actif net	17 786 006,28	20 168 852,78	20 331 986,62	27 739 095,18	23 190 197,56
Nombre de titres	181 000,000	232 140,432	202 140,432	248 183,432	192 140,432
Valeur liquidative unitaire	98,26	86,88	100,58	111,76	120,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,79	5,72	-0,57	-0,48	-2,41
Capitalisation unitaire sur revenu	1,10	2,01	2,23	2,59	2,20
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE PC EUR en EUR					
Actif net	7 291 356,16	3 839 197,60	4 444 867,86		
Nombre de titres	67 700,000	40 332,000	40 332,000		
Valeur liquidative unitaire	107,70	95,18	110,20		
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-5,25	6,27	-0,62		
Capitalisation unitaire sur revenu	1,28	2,15	2,44		

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE SC EUR en EUR					
Actif net	17 259 040,56	11 439 501,87			
Nombre de titres	180 000,000	135 000,000			
Valeur liquidative unitaire	95,88	84,73			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,67	5,58			
Capitalisation unitaire sur revenu	1,13	1,91			

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A EUR : 1.45% TTC* maximum
		Action B EUR : 1.45% TTC* maximum
		Action CR EUR: 0.85% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.75% TTC* maximum
		Action J EUR : 0.75% TTC* maximum
		Action K EUR : 0.85% TTC* maximum
		Action KD EUR : 0.85% TTC* maximum
		Action N EUR: 0.60% TTC* maximum
		Action O EUR : 0.60% TTC* maximum
		Action R EUR : 1.80% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 0.15% TTC*
		Action B EUR : 0.15% TTC*
		Action CR EUR: 0.15% TTC*
		Action I EUR : 0.15% TTC*
		Action J EUR : 0.15% TTC*
		Action K EUR : 0.15% TTC*
		Action KD EUR : 0.15% TTC*
		Action N EUR: 0.15% TTC*
		Action O EUR : 0.15% TTC*
		Action R EUR : 0.15% TTC*
Commissions de mouvement	Sur le montant de la transaction	Néant
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice MSCI EMU et pour 44% de l'€STR capitalisé dividendes nets réinvestis
		Action B EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice MSCI EMU et pour 44% de l'€STR capitalisé dividendes nets réinvestis
		Action CR EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice MSCI EMU et pour 44% de l'€STR capitalisé dividendes nets réinvestis
		Action I EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice MSCI EMU et pour 44% de l'€STR capitalisé dividendes nets réinvestis
		Action J EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice MSCI EMU et pour 44% de l'€STR capitalisé dividendes nets réinvestis
		Action K EUR : Néant
		Action KD EUR : Néant
		Action N EUR : Néant

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action O EUR : Néant Action R EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice MSCI EMU et pour 44% de l'€STR capitalisé dividendes nets réinvestis

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - o Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - o Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - o Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;
  - o Coût d'administration des sites internet ;
  - o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :
> Coûts de License de l'indice de référence ;
> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;
> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - o Frais de commissariat aux comptes ;
  - o Frais liés au dépositaire ;
  - o Frais liés aux teneurs de compte ;
  - o Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - o Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local...);
  - o Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
  - o Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
  - o Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - o Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - o Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - o Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,15% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué. Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV. Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Commission de surperformance :

Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :
Indicateur de référence :
Indicateur de référence : composé pour 56% de l'indice MSCI EMU, et pour 44% de l'€STR capitalisé.
La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.
L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.
En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).
Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de septembre.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :

A. Si la période de référence est constituée <u>de moins</u> de 5 périodes d'observation :

1) En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:

- *<u>a)</u> <u>A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence</u> : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.*
- *<u>b)</u> <u>A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence</u> : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :*
  - *i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.*
  - *ii. Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.*

*2) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*

B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :

1) En cas de sous-performance *de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*

2) En cas de surperformance *de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :*

a) Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :

i. Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

ii. Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

b) Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.
Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE N EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE A EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE B EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE K EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE CR EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**137 117 303,89**	**129 925 167,92**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	36 920 444,24	31 004 937,45
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-30 789 943,89	-37 093 190,09
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 065 651,70	2 431 486,51
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-3 012 095,94	-720 729,69
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	11 629 704,55	11 569 650,95
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-26,55	-19,16
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**153 931 038,00**	**137 117 303,89**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	222 495,569	25 243 093,67
Actions rachetées durant l'exercice	-82 984,088	-9 435 262,78
Solde net des souscriptions/rachats	139 511,481	15 807 830,89
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	867 687,378	
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE B EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	2,875	327,31
Actions rachetées durant l'exercice	-0,380	-41,79
Solde net des souscriptions/rachats	2,495	285,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	17,406	
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	8 519,000	953 003,60
Actions rachetées durant l'exercice	-2 382,079	-270 707,96
Solde net des souscriptions/rachats	6 136,921	682 295,64
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	11 029,734	
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	28 419,589	3 142 463,24
Actions rachetées durant l'exercice	-6 346,231	-720 156,10
Solde net des souscriptions/rachats	22 073,358	2 422 307,14
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	81 819,047	
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE K EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	61 760,490	7 581 556,42
Actions rachetées durant l'exercice	-113 428,213	-13 846 956,09
Solde net des souscriptions/rachats	-51 667,723	-6 265 399,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	118 494,977	
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE N EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-56 043,000	-6 516 819,17
Solde net des souscriptions/rachats	-56 043,000	-6 516 819,17
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	192 140,432	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE A EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE B EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE K EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE N EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE A EUR FR0013219243	Capitalisation	Capitalisation	EUR	104 341 841,05	867 687,378	120,25
EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE B EUR FR0013219276	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	2 072,88	17,406	119,08
EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE CR EUR FR0013307725	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 289 761,17	11 029,734	116,93
EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE I EUR FR0013331568	Capitalisation	Capitalisation	EUR	9 768 607,88	81 819,047	119,39
EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE K EUR FR0013062668	Capitalisation	Capitalisation	EUR	15 338 557,46	118 494,977	129,44
EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE N EUR FR0013222874	Capitalisation	Capitalisation	EUR	23 190 197,56	192 140,432	120,69

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	ALLEMAGNE	PAYS-BAS	ESPAGNE	ITALIE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	143 816,16	50 880,98	35 413,14	21 810,54	14 256,06	13 102,13
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	-38 565,36	NA	NA	NA	NA	NA
Options	6 759,55	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**112 010,35**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 185,79				2 185,79
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**2 185,79**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 185,79						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**2 185,79**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 NOK +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 GBP +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	44,46	10,26	7,09	0,31	0,04
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**44,46**	**10,26**	**7,09**	**0,31**	**0,04**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	218,71
	Coupons et dividendes en espèces	3 813,24
Total des créances		**4 031,95**
Dettes		
	Rachats à payer	61 988,61
	Frais de gestion fixe	182 185,10
Total des dettes		**244 173,71**
Total des créances et des dettes		**-240 141,76**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 492 841,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE B EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	30,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,63
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	10 471,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	84 439,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

	30/09/2025
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE K EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	165 746,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE N EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	203 724,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			6 029 293,42
	FR0011031392	EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	6 029 293,42
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**6 029 293,42**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**1 914 880,62**	**2 454 593,51**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**1 914 880,62**	**2 454 593,51**
Report à nouveau		0,05
Le revenu net distribuable s'élève à	**1 914 880,62**	**2 454 593,56**

Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**1 063 175,81**	**1 233 946,99**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 063 175,81**	**1 233 946,99**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 063 175,81**	**1 233 946,99**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 063 175,81	1 233 946,99
Total	**1 063 175,81**	**1 233 946,99**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		728 175,897
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**20,50**	**25,62**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**20,50**	**25,62**
Report à nouveau		0,05
Sommes distribuables au titre du revenu net	**20,50**	**25,67**
Affectation :		
Distribution	20,37	25,65
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,13	0,02
Capitalisation		
Total	**20,50**	**25,67**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	17,406	14,911
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,17	1,72
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	2,38	

Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**20 486,86**	**10 959,96**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**20 486,86**	**10 959,96**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**20 486,86**	**10 959,96**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	20 486,86	10 959,96
Total	**20 486,86**	**10 959,96**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		4 892,813
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**164 405,85**	**144 059,06**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**164 405,85**	**144 059,06**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**164 405,85**	**144 059,06**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	164 405,85	144 059,06
Total	**164 405,85**	**144 059,06**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		59 745,689
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**243 639,12**	**421 961,87**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**243 639,12**	**421 961,87**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**243 639,12**	**421 961,87**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	243 639,12	421 961,87
Total	**243 639,12**	**421 961,87**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		170 162,700
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE N EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**423 152,48**	**643 640,01**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**423 152,48**	**643 640,01**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**423 152,48**	**643 640,01**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	423 152,48	643 640,01
Total	**423 152,48**	**643 640,01**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		248 183,432
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-3 102 344,14**	**-599 318,58**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-3 102 344,14**	**-599 318,58**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-3 102 344,14**	**-599 318,58**

Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-2 107 182,32**	**-359 191,64**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-2 107 182,32**	**-359 191,64**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-2 107 182,32**	**-359 191,64**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-2 107 182,32	-359 191,64
Total	**-2 107 182,32**	**-359 191,64**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		728 175,897
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-41,95**	**-7,54**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-41,95**	**-7,54**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-41,95**	**-7,54**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-41,95	-7,54
Total	**-41,95**	**-7,54**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		14,911
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-25 913,52**	**-2 310,22**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-25 913,52**	**-2 310,22**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-25 913,52**	**-2 310,22**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-25 913,52	-2 310,22
Total	**-25 913,52**	**-2 310,22**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		4 892,813
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-196 099,49**	**-28 726,21**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-196 099,49**	**-28 726,21**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-196 099,49**	**-28 726,21**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-196 099,49	-28 726,21
Total	**-196 099,49**	**-28 726,21**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		59 745,689
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-308 171,74**	**-88 929,36**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-308 171,74**	**-88 929,36**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-308 171,74**	**-88 929,36**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-308 171,74	-88 929,36
Total	**-308 171,74**	**-88 929,36**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		170 162,700
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE N EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-464 935,12**	**-120 153,61**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-464 935,12**	**-120 153,61**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-464 935,12**	**-120 153,61**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-464 935,12	-120 153,61
Total	**-464 935,12**	**-120 153,61**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		248 183,432
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**143 816 165,17**	**93,43**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**143 816 165,17**	**93,43**
Assurance			**11 312 984,02**	**7,35**
ALLIANZ SE-REG	EUR	12 472	4 457 492,80	2,89
ASR NEDERLAND NV	EUR	23 885	1 380 075,30	0,90
AXA SA	EUR	65 013	2 642 128,32	1,72
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	5 214	2 833 287,60	1,84
Automobiles			**2 649 354,50**	**1,72**
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	EUR	13 329	1 138 829,76	0,74
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	8 845	472 942,15	0,31
RENAULT SA	EUR	20 348	708 110,40	0,46
STELLANTIS NV	EUR	41 859	329 472,19	0,21
Banques commerciales			**18 259 355,45**	**11,87**
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	209 818	3 428 426,12	2,23
BNP PARIBAS	EUR	23 397	1 809 290,01	1,18
CAIXABANK SA	EUR	232 737	2 082 065,20	1,35
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	35 155	587 791,60	0,38
DEUTSCHE BANK AG	EUR	11 750	351 912,50	0,23
ERSTE GROUP BANK AG	EUR	7 710	641 472,00	0,42
ING GROEP NV	EUR	31 949	705 274,18	0,46
INTESA SANPAOLO	EUR	611 148	3 430 984,87	2,23
KBC GROUP NV	EUR	18 700	1 897 115,00	1,23
SOCIETE GENERALE SA	EUR	36 641	2 065 086,76	1,34
UNICREDIT SPA	EUR	19 543	1 259 937,21	0,82
Biotechnologie			**720 272,40**	**0,47**
ARGEN-X SE - W/I	EUR	1 167	720 272,40	0,47
Boissons			**653 491,20**	**0,42**
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	12 864	653 491,20	0,42
Composants automobiles			**2 242 349,70**	**1,46**
FERRARI NV	EUR	1 909	785 744,40	0,51
MICHELIN (CGDE)	EUR	47 695	1 456 605,30	0,95
Conglomérats industriels			**6 137 135,10**	**3,99**
RHEINMETALL AG	EUR	523	1 037 893,50	0,67
SIEMENS AG-REG	EUR	22 248	5 099 241,60	3,32
Courrier, fret aérien et logistique			**1 122 189,32**	**0,73**
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	29 578	1 122 189,32	0,73
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**1 578 120,05**	**1,03**
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	45 809	1 578 120,05	1,03
Distribution spécialisée			**1 252 032,32**	**0,81**
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	26 656	1 252 032,32	0,81

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Electricité			**7 977 131,89**	**5,18**
ENEL SPA	EUR	358 200	2 889 241,20	1,88
IBERDROLA SA	EUR	95 939	1 545 097,60	1,00
LEGRAND SA	EUR	14 255	2 004 253,00	1,30
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	EUR	178 113	1 538 540,09	1,00
Equipements électriques			**3 419 301,60**	**2,22**
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	14 391	3 419 301,60	2,22
Equipements et fournitures médicaux			**4 905 836,45**	**3,19**
BIOMERIEUX	EUR	10 040	1 142 552,00	0,74
ESSILORLUXOTTICA	EUR	6 943	1 916 268,00	1,25
SARTORIUS AG-VORZUG	EUR	2 535	501 676,50	0,33
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	3 501	602 347,05	0,39
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	16 145	742 992,90	0,48
Gaz			**1 315 766,15**	**0,85**
SNAM	EUR	257 086	1 315 766,15	0,85
Gestion immobilière et développement			**508 494,70**	**0,33**
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	7 511	508 494,70	0,33
Grands magasins et autres			**966 412,62**	**0,63**
PROSUS NV	EUR	16 123	966 412,62	0,63
Hôtels, restaurants et loisirs			**2 783 765,60**	**1,81**
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	26 682	1 801 035,00	1,17
SPIE SA	EUR	21 457	982 730,60	0,64
Industrie aérospatiale et défense			**6 093 831,00**	**3,96**
AIRBUS SE	EUR	21 457	4 235 611,80	2,75
SAFRAN SA	EUR	6 192	1 858 219,20	1,21
Logiciels			**11 151 349,78**	**7,24**
BOUYGUES SA	EUR	14 636	560 851,52	0,36
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	28 827	821 857,77	0,53
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	6 214	979 326,40	0,64
GETLINK SE	EUR	71 454	1 118 969,64	0,73
KION GROUP AG	EUR	12 830	737 083,50	0,48
SAP SE	EUR	27 713	6 315 792,70	4,10
VINCI SA	EUR	5 235	617 468,25	0,40
Machines			**1 401 690,80**	**0,91**
KONE OYJ-B	EUR	10 214	592 412,00	0,38
SIEMENS ENERGY AG	EUR	8 140	809 278,80	0,53
Marchés de capitaux			**3 528 256,50**	**2,29**
BANCO SANTANDER SA	EUR	253 105	2 246 053,77	1,46
FINECOBANK SPA	EUR	69 666	1 282 202,73	0,83
Matériaux de construction			**493 432,80**	**0,32**
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	2 576	493 432,80	0,32

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Métaux et minerais			**591 455,88**	**0,38**
OUTOKUMPU OYJ	EUR	152 910	591 455,88	0,38
Pétrole et gaz			**3 879 135,88**	**2,52**
ENI SPA	EUR	40 341	599 709,31	0,39
REPSOL SA	EUR	60 713	914 641,35	0,59
TOTALENERGIES SE	EUR	45 714	2 364 785,22	1,54
Producteur et commerce d'énergie indépendants			**3 388 107,02**	**2,20**
AIR LIQUIDE SA	EUR	19 157	3 388 107,02	2,20
Produits alimentaires			**4 224 773,21**	**2,74**
DANONE	EUR	32 360	2 399 817,60	1,55
KERRY GROUP PLC-A	EUR	15 243	1 169 900,25	0,76
UNILEVER PLC	EUR	12 956	655 055,36	0,43
Produits chimiques			**1 242 218,61**	**0,81**
AKZO NOBEL	EUR	8 562	518 857,20	0,34
BASF SE	EUR	4 431	187 830,09	0,12
SYMRISE AG	EUR	7 233	535 531,32	0,35
Produits de soins personnels			**2 438 364,50**	**1,58**
L'OREAL	EUR	6 617	2 438 364,50	1,58
Produits pharmaceutiques			**4 525 259,95**	**2,94**
COVESTRO AG-TEND	EUR	10 246	597 341,80	0,39
MERCK KGAA	EUR	3 902	427 073,90	0,28
SANOFI	EUR	30 235	2 374 959,25	1,54
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	4 791	1 125 885,00	0,73
Produits pour l'industrie du bâtiment			**2 923 616,22**	**1,90**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	20 697	1 897 087,02	1,23
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	14 499	1 026 529,20	0,67
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**10 127 522,50**	**6,58**
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	2 643	1 350 044,40	0,88
ASML HOLDING NV	EUR	9 805	8 119 520,50	5,27
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	19 818	657 957,60	0,43
Services aux collectivités			**870 617,16**	**0,57**
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	30 042	870 617,16	0,57
Services aux professionnels			**251 813,20**	**0,16**
WOLTERS KLUWER	EUR	2 168	251 813,20	0,16
Services de télécommunication diversifiés			**6 216 948,99**	**4,04**
CELLNEX TELECOM SA	EUR	33 459	986 705,91	0,64
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	108 196	3 138 765,96	2,04
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	347 847	1 421 650,69	0,92
ORANGE	EUR	48 503	669 826,43	0,44

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services financiers diversifiés			**3 002 022,00**	**1,95**
ADYEN NV	EUR	171	233 415,00	0,15
AMUNDI SA	EUR	14 707	991 251,80	0,64
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	7 792	1 777 355,20	1,16
Services liés aux technologies de l'information			**2 534 422,80**	**1,65**
SOPRA STERIA GROUP	EUR	4 008	648 494,40	0,42
THALES	EUR	7 074	1 885 928,40	1,23
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**652 938,00**	**0,42**
COVIVIO	EUR	11 415	652 938,00	0,42
Textiles, habillement et produits de luxe			**6 474 395,30**	**4,21**
ADIDAS AG	EUR	8 187	1 468 747,80	0,95
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 040	2 166 320,00	1,41
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	5 455	2 839 327,50	1,85
TITRES D'OPC			**6 029 293,42**	**3,92**
OPCVM			**6 029 293,42**	**3,92**
Gestion collective			**6 029 293,42**	**3,92**
EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	EUR	56	6 029 293,42	3,92
Total			**149 845 458,59**	**97,35**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 1225	-696		-306 940,00	-38 565 360,00
Sous-total 1.			**-306 940,00**	**-38 565 360,00**
2. Options				
DJ STOXX50 WEEK1 10/2025 PUT 4825	150	150,00		-8 294,94
DJ STOXX50 WEEK1 10/2025 PUT 5100	-125		-250,00	27 649,80
DJ STOXX W OPT W2 10/2025 PUT 5000	43	473,00		-28 534,59
DJ STOXX W OPT W4 10/2025 PUT 5100	42	3 528,00		-146 322,74
EURO STOXX 50 03/2026 PUT 5000	-50		-42 150,00	533 641,14
EURO STOXX 50 06/2026 PUT 4300	-220		-121 000,00	1 143 595,73
EURO STOXX 50 06/2026 PUT 4400	-260		-161 460,00	1 538 434,87
EURO STOXX 50 06/2026 PUT 4900	1 440	1 712 160,00		-16 722 599,04
EURO STOXX 50 09/2026 PUT 4300	-1 167		-899 757,00	7 227 878,92
EURO STOXX 50 09/2026 PUT 4400	-253		-218 339,00	1 762 840,65
EURO STOXX 50 09/2026 PUT 4900	760	1 175 720,00		-9 582 314,69
EURO STOXX 50 10/2025 CALL 5500	950	784 700,00		31 100 495,04
EURO STOXX 50 10/2025 CALL 5550	-150		-79 950,00	-3 865 442,04
EURO STOXX 50 10/2025 CALL 5575	-100		-41 500,00	-2 206 454,04
EURO STOXX 50 10/2025 CALL 5600	-50		-15 750,00	-920 738,34
EURO STOXX 50 10/2025 CALL 5700	135	11 070,00		910 784,41
EURO STOXX 50 10/2025 CALL 5750	10	380,00		35 391,74
EURO STOXX 50 10/2025 PUT 4800	50	1 050,00		-44 239,68
EURO STOXX 50 10/2025 PUT 4900	60	1 620,00		-69 677,50
EURO STOXX 50 10/2025 PUT 5000	-125		-4 500,00	207 373,50
EURO STOXX 50 10/2025 PUT 5100	-33		-1 683,00	82 119,91
EURO STOXX 50 10/2025 PUT 5150	-150		-9 300,00	464 516,64
EURO STOXX 50 10/2025 PUT 5400	300	75 000,00		-3 765 902,76
EURO STOXX 50 11/2025 CALL 5650	-50		-31 750,00	-981 567,90
EURO STOXX 50 11/2025 CALL 5850	10	1 470,00		66 912,52
Sous-total 2.		**3 767 321,00**	**-1 627 389,00**	**6 759 546,61**

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**3 767 321,00**	**-1 934 329,00**	**-31 805 813,39**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L’OPC sous revue n’est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	149 845 458,59
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	1 832 992,00
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 496 761,12
Autres passifs (-)	-244 173,71
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**153 931 038,00**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE A EUR	EUR	867 687,378	120,25
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE B EUR	EUR	17,406	119,08
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE CR EUR	EUR	11 029,734	116,93
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE I EUR	EUR	81 819,047	119,39
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE K EUR	EUR	118 494,977	129,44
Action EDR SICAV - EQUITY EURO SOLVE N EUR	EUR	192 140,432	120,69

39. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - EQUITY EURO SOLVE

Identifiant d'entité juridique: : 9695000FAL93YM00DA26

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**

- ☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %
  - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ **Non**

- ☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 90,23% d'investissements durables
  - ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
  - ☐ avec un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Equity Euro Solve continue de respecter largement son objectif d'un minimal d'investissements durables identifiés par notre modèle d'analyse ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Le fonds a également respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon), et a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son univers.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Au 30/09/2025, le fonds bénéficie d'une note ESG de 62,23 versus 59,10 pour l'univers avec une couverture des émetteurs de 100% contre 99,62% pour l'univers. Le fonds ne détient pas de titre touché par les controverses très sévères, par contre il détient des titres touchés par des controverses sérieuses et signifiantes dont le poids est inférieur à l'indice de référence. Le compartiment est aligné sur une trajectoire de 2,33 degrés de réchauffement climatique contre 2,56° pour l'univers. L'intensité carbone des émissions induites s'élève à 150TCO2/M€ contre 145tC02/M€ pour l'univers. Avec 7,67 la notation Carbon 4 est légèrement plus favorable que celle de l'univers à 7,88.

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

Le % d'investissement durable est en baisse de 92% à 90% mais reste bien au-dessus du seuil minimum. Le score ESG du fonds a diminué au 30/09/2025 versus 30/09/2024 de 63bp pendant que celui de l'univers s'est dégradé de 48bp. De même la trajectoire climatique s'est légèrement dégradée pour le fonds de 0,07°C tandis que celle de l'univers empire marginalement de 0,02°C. La notation carbone 4 est également en légère amélioration de 0,15 contrairement à l'univers en dégradation de 0,01. De même, l'intensité carbone des émissions induites s'est dégradée de 10TCO2/M€ et plus que celle de l'univers avec 7TC02/M€. les notations carbone 4 se sont aussi dégradées avec +9 et +7bp pour le fonds et son univers.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Actuellement, le produit ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique au sens de la Taxonomie européenne.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par le produit veillent à ne pas causer de préjudice important à un objectif d'investissement durable, notamment :

- via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui intègre les armes controversées, le tabac, le charbon thermique et les énergies fossiles non conventionnelles,
- en s'assurant de ne pas investir dans des sociétés qui violeraient le UN Global Compact. [7].

[7] The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS, sont pris en compte dans le cadre du processus d'investissement du produit, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. La description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet) . Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille et contrôlés par l'équipe de Gestion et le département des Risques.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Oui, les gérants sélectionnent des investissements durables conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme en excluant toute société qui violerait les principes du UN Global Compact.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Il les prend en compte tout d'abord via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment concernant le charbon thermique et les armes controversées. Les notations ESG suivies prennent en comptent les facteurs de durabilité sur les plans social, environnemental et de gouvernance, le fait de sélectionner des émetteurs ayant en moyenne un score supérieur à l'univers est un moyen de prendre en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.
Les rapports périodiques de l'OPCVM présentant, conformément à l'article 11 du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, notamment la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
EdR Crédit Very Short Term EDR -	Liquidités	4,82	France
SAP SE	Techno. de l'information	4,67	Allemagne
ASML Holding NV	Techno. de l'information	4,47	Pays-Bas
Siemens AG	Industrie	2,92	Allemagne
Allianz SE	Finance	2,81	Allemagne
Schneider Electric SE	Industrie	2,43	France
Deutsche Telekom AG	Télécommunications	2,33	Allemagne
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton	Conso. discrétionnaire	2,29	France
Airbus SE	Industrie	2,28	France
Air Liquide SA	Matériaux	2,23	France
Sanofi SA	Santé	1,89	France
Intesa Sanpaolo SpA	Finance	1,89	Italie
Muenchener Rueckversicherungs-	Finance	1,85	Allemagne
M_208852_EUR_MU LT_ALLOC	Liquidités	1,76	NULL
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Finance	1,75	Espagne

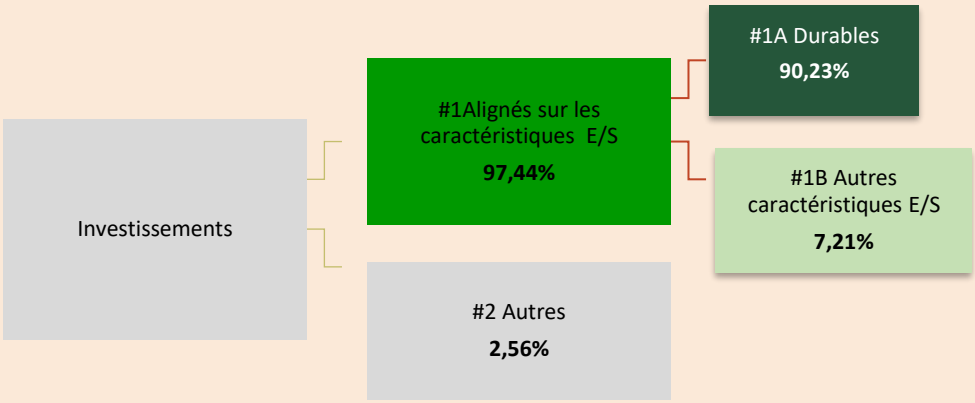
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Finance	23,45%
Industrie	19,00%
Techno. de l'information	11,63%
Conso. discrétionnaire	9,99%
Santé	6,20%
Biens cons. de base	5,78%
Liquidités	5,43%
Services publics	5,30%
Matériaux	4,10%
Télécommunications	4,04%
Énergie	3,16%
Divers (Indices)	1,17%
Immobilier	0,75%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [8]?**

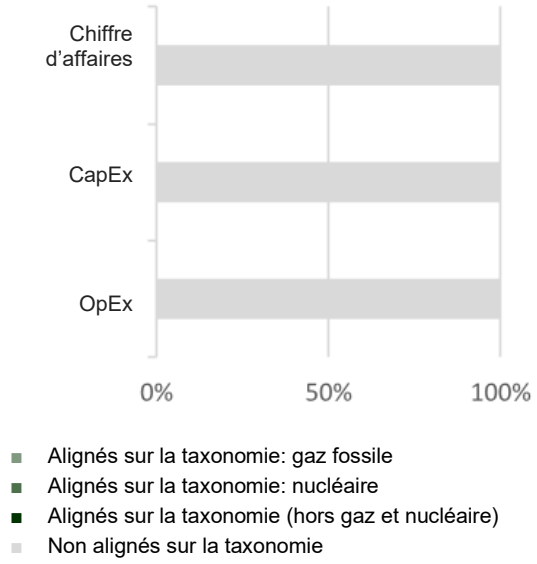
	Oui		
	Dans le gaz fossile		Dans l'énergie nucléaire
x	Non		

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

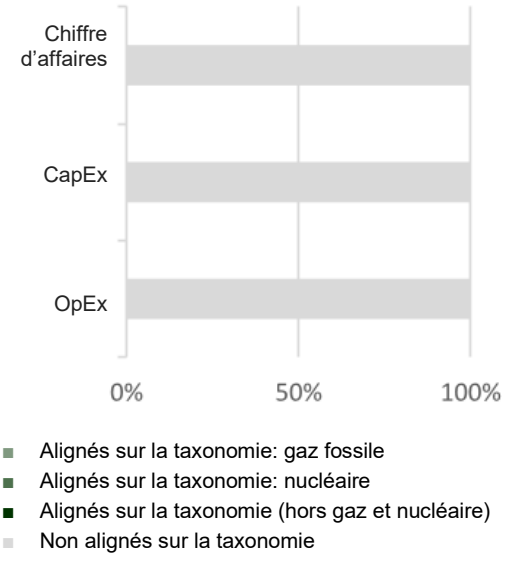
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

Dans la catégorie autres, les investissements concernent des comptes cash en lien avec des expositions dérivés options et futures.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le fonds s'est efforcé de sélectionner des titres notés ESG et offrant un score meilleur que l'univers de référence. Des alternatives aux investissements faiblement notés en ESG arrivant à échéance ont été sélectionnés afin d'améliorer et de dépasser le minimum requis pour ce produit.

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements. Des tableaux de bord permettent de suivre les différents indicateurs de durabilité dont les scores ESG mais aussi les indicateurs carbone, de controverse ou de température, ceci pour le fonds, son indice et son univers de référence. Ces informations sont disponibles au niveau consolidé comme au niveau des titres ou des émetteurs.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Compartiment :

EDR SICAV-ULTIM

40. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, le dollar, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.
Afin de limiter le risque de change entre la devise de référence des actions hédgées et les autres devises présentes au portefeuille du compartiment, des couvertures de change seront mises en place. Ces couvertures seront cantonnées au passif des actions hédgées. La performance et le risque de change propre à ces actions pourront être différents des autres actions en raison des stratégies de couverture. En outre, en dépit des moyens déployés pour assurer les couvertures susmentionnées, un risque de change résiduel pourra subsister.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations :
Les titres de sociétés de petites ou moyennes capitalisations boursières peuvent être significativement moins liquides et plus volatils que ceux de sociétés ayant une capitalisation boursière importante. La valeur liquidative du compartiment est donc susceptible d'évoluer plus rapidement et avec de grandes amplitudes.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le du compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :
Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Ce compartiment doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres et aux Total Return Swaps :
L'utilisation des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global, ainsi que la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi, le recours à ces opérations peut entrainer un effet négatif sur la valeur liquidative du compartiment.

Risque juridique :
Il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et aux contrats d'échange sur rendement global.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes.

Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

41. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mise à jour template des PRIIPS ;
- Mises à jour des TFC et commissions de surperformances au 30.09.2024 ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 07.02.2025 :
- Mise à jour Template des DICI (recommandation du Contrôle Interne).

Mise à jour effectuée le 25.03.2025 :
- Modification du délai de règlement des souscriptions et rachats de J+3 à J+2 ;
- Correction d'une incohérence entre le prospectus et les DIC PRIIPS : La mention « le produit n'investira pas dans des dérivés intégrés » a été corrigée comme suit dans les DIC PRIIPS « le compartiment pourra investir sur des dérivés intégrés » (recommandation de l'Inspection Générale) ;
- Réactualisation des frais de transaction Full PRIIPS.

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Mise à jour apportée au paragraphe sur la Taxonomie dans le prospectus, il est souhaité préciser que le pourcentage indiqué d'alignement à la taxonomie, constitue un minimum ;
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait.
- Changement de dénomination de EdR SICAV – Equity US Solve en EdR SICAV – ULTIM ;
- Modification de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement ;
- Modification de l'indice de référence ;
- Modification du profil de risque (passage d'un SRI de 4 à 3) ;
- Suppression de la Directive dite « Solvabilité II » pour les actions I CHF (H), I EUR, I EUR (H), I USD, J CHF(H), J EUR (H), J USD, K EUR (H) et K USD.

Mise à jour effectuée le 30.07.2025 :
- Ajout d'un paragraphe précisant que la couverture des actions hedgées sera systématique et partielle ;
- Précision apportée au sein du paragraphe suivant : « Au moins 90% des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade ou émis par des pays développés et […] disposent d'une notation ESG au sein du portefeuille. » ;
- Retrait du compartiment de la liste des compartiments qui calculent le risque global via la méthode de l'engagement, puisque celui-ci calcule désormais avec la méthode de la VaR absolue ;
- Ajout des dérivés de change.

42. RAPPORT DE GESTION

Au cours de la période allant du 30 septembre 2024 au 30 septembre 2025, la scène géopolitique a été particulièrement riche, s'ajoutant aux développements économiques traditionnels. L'élection de Donald Trump en novembre 2024 a marqué le début de tensions accrues entre les marchés de taux américains et européens. Les perspectives reflationnistes de ses politiques, incluant barrières douanières et restrictions d'immigration, ont accentué l'écart de taux entre les obligations américaines 10 ans et européennes, atteignant des sommets. Simultanément, la pression sur la dette française s'intensifie, augmentant l'écart avec les obligations allemandes.

Début 2025, les chiffres américains sur l'emploi dépassent les attentes, alimentant les craintes d'une inflation sur fond de résilience économique, et entraînent une hausse des taux d'intérêt américains. Dans un contexte global de tensions, mars et avril voient des annonces de droits de douanes américaines et un ambitieux plan de relance allemand, accroissant les préoccupations de récession aux États-Unis. Cependant, la situation se normalise, les accords commerciaux tempèrent les risques infligés par des tarifs imprévus, et les primes de risque crédit se réduisent, stabilisant les taux.

Pendant cette période de volatilité macroéconomique, les marchés actions européens ont enregistré une hausse significative. Initialement, les droits de douane annoncés par Donald Trump causent une chute des marchés, suivi par un rapide rebond dû à une trêve tarifaire. Malgré la persistance de fortes tensions entre les États-Unis et la Chine, les résultats d'entreprises restent robustes et contribuent à la reprise du marché. La baisse des taux de la Fed en septembre et les initiatives dans le secteur de la défense renforcent la clôture du troisième trimestre en hausse sur les marchés européens.

Les secteurs défensifs et miniers ont connu une appréciation notable, influencés par les fluctuations des prix des métaux précieux et un soutien accru de l'OTAN aux dépenses de défense. Les valeurs bancaires affichent également des performances remarquables grâce à de solides résultats et des programmes de retours d'actionnaires. En France, l'incertitude politique et économique croît, entravant la formation d'accords budgétaires dans un environnement instable. Malgré toutes ces perturbations, l'indice IG et celui du High Yield ont affiché des performances positives substantielles à la fin de cette période.

Bien qu'affichant une performance en hausse, tirée notamment par nos positions en indices actions, le portefeuille ressort derrière son indice. La performance relative a été pénalisée par une approche prudente adoptée depuis le mois d'avril 2025, une période marquée par la période d'incertitude liée aux droits douaniers. L'exposition action a ainsi été gérée avec une approche défensive, notamment sur les Etats-Unis où les valorisations affichent des niveaux historiquement élevés. Les principales phases de rebond ou d'accélération ont donc été accompagnées de phase de réduction de l'exposition nette aux actions. Nos positions sur les taux d'intérêt se sont principalement axées sur des placements courts, pour profiter du portage.

Sur l'année l'action A (hedgée) libellée en EUR réalise une performance de +2,16 % et son indice de référence de +9,97 %.
Sur l'année l'action CR (hedgée) libellée en EUR réalise une performance de +2,67 % et son indice de référence de +9,97 %.
Sur l'année l'action CR libellée en USD réalise une performance de +5,93 % et son indice de référence de +11,56 %.
Sur l'année l'action I (hedgée) libellée en EUR réalise une performance de +2,81 % et son indice de référence de +9,97 %.
Sur l'année l'action I libellée en USD réalise une performance de +6,04 % et son indice de référence de +11,56 %.
Sur l'année l'action J (hedgée) libellée en EUR réalise une performance de +2,83 % et son indice de référence de +9,97 %.
Sur l'année l'action J libellée en USD réalise une performance de +6,03 % et son indice de référence de +11,56 %.
Sur l'année l'action K libellée en USD réalise une performance de +5,82 % et son indice de référence de +11,56 %.
Les actions A, B, I et J (hedgées) libellées en CHF n'ont pas été souscrites sur l'exercice.
Les actions B, CRD et K (hedgées) libellées en EUR n'ont pas été souscrites sur l'exercice.
L'action A (hedgée) libellée en GBP n'a pas été souscrite sur l'exercice.
Les actions A, B et CRD libellées en USD n'ont pas été souscrites sur l'exercice.
Les actions A et I libellées en EUR n'ont pas été souscrites sur l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
UNIT STAT TREA BIL ZCP 14-05-26	16 881 878,97	11 110 589,72
UNIT STAT TREA BIL ZCP 16-04-26	13 517 602,48	10 174 676,31
UNIT STAT TREA BIL ZCP 22-01-26	11 255 028,81	9 478 394,07
UNIT STAT TREA BIL ZCP 28-11-25	10 036 850,83	9 852 580,51
UNIT STAT TREA BIL ZCP 30-10-25	9 895 420,46	9 739 199,64
UNIT STAT TREA BIL ZCP 19-03-26	9 650 820,76	8 743 567,50
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.75% 30-04-26	8 719 101,56	8 767 387,91
UNIT STAT TREA BIL ZCP 19-02-26	8 965 718,96	7 601 418,68
UNIT STAT TREA BIL ZCP 04-09-25	6 989 928,82	7 921 131,18
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.25% 15-05-35	13 191 548,59	1 501 503,05

43. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 698 834,07 USD.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 12 381 944,42 USD

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

44. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN USD

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 75,66%.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE BNP PARIBAS FRANCE CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG EDMOND DE ROTHSCHILD **(France)** MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	3 230 000,00
Total	**3 230 000,00**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)

Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)

Le compartiment utilise la méthode de calcul de la valeur en risque pour calculer le risque global lié aux contrats financiers. L'engagement maximum résultant de ces opérations respecte les limites fixées en termes de VaR absolue selon la méthode de calcul de la valeur en risque, plafonnée par la réglementation à 20% de l'actif net, avec un seuil de 99% sur 20 jours ouvrables.

Au cours du dernier exercice comptable, la VaR du compartiment a évolué de la façon suivante :

- la VAR minimale a été de 3,12% le 17/09/2025.
- la VAR maximale a été de 8,72% le 01/08/2025.
- la VAR moyenne sur l'exercice a été de 5,70%.

Le niveau indicatif d'effet de levier de l'OPCVM, calculé comme la somme en valeur absolue des nominaux des positions sur contrats financiers, est de 292,60%. L'OPCVM peut atteindre un niveau de levier plus élevé. A noter que cette méthodologie consistant à additionner en valeur absolue des montants nominaux extériorise en réalité une exposition brute.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER

Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION

Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT

Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :

Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles. L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.

Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.

Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

SWING PRICING

Au cours de l'exercice comptable, le mécanisme de swing pricing a été déclenché pour ce compartiment.

EMPREINTE CARBONE

L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE

Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.

La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - ULTIM J EUR (H)

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	7 900,00	USD	0,79	USD
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 100,00	USD	0,11	USD
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	3 900,00	USD	0,39	USD
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**12 900,00**	**USD**	**1,29**	**USD**

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - ULTIM J USD

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	80 585,88	USD	0,88	USD
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	10 988,98	USD	0,12	USD
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	40 292,94	USD	0,44	USD
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**131 867,80**	**USD**	**1,44**	**USD**

45. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en USD	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**46 889 142,75**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	46 889 142,75	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	**65 698 878,30**	**38 060 866,99**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	65 698 878,30	38 060 866,99
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)	**16 731 085,09**	**40 045 996,74**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	16 731 085,09	40 045 996,74
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**14 523 879,20**	**9 278 422,40**
OPCVM	14 523 879,20	9 278 422,40
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	**7 639 827,95**	**3 820 026,70**
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**151 482 813,29**	**91 205 312,83**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**7 972 975,93**	**8 310 947,45**
Comptes financiers	**5 513 840,70**	**318 014,23**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**13 486 816,63**	**8 628 961,68**
Total de l'actif I+II	**164 969 629,92**	**99 834 274,51**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en USD	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	147 053 387,35	76 156 276,40
Report à nouveau sur revenu net	112,18	49,86
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	10 970 960,22	20 299 968,27
Capitaux propres I	**158 024 459,75**	**96 456 294,53**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**158 024 459,75**	**96 456 294,53**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	**3 525 224,35**	**2 034 485,84**
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**3 525 224,35**	**2 034 485,84**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 419 945,82	969 780,06
Concours bancaires		373 714,08
Sous-total autres passifs IV	**3 419 945,82**	**1 343 494,14**
Total Passifs : I+II+III+IV	**164 969 629,92**	**99 834 274,51**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en USD	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	120 019,92	
Produits sur obligations	1 663 456,35	1 071 968,83
Produits sur titres de créances	52 892,39	72 045,75
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	212 400,36	205 911,90
Sous-total produits sur opérations financières	**2 048 769,02**	**1 349 926,48**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-23 148,33	-14 571,35
Sous-total charges sur opérations financières	**-23 148,33**	**-14 571,35**
Total revenus financiers nets (A)	**2 025 620,69**	**1 335 355,13**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 359 681,64	-1 125 446,65
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 359 681,64**	**-1 125 446,65**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**665 939,05**	**209 908,48**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**32 782,84**	**-28 876,39**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**698 721,89**	**181 032,09**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	13 194 205,23	15 157 294,27
Frais de transactions externes et frais de cession	-578 778,91	-220 765,76
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**12 615 426,32**	**14 936 528,51**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-233 481,90**	**-1 479 571,08**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**12 381 944,42**	**13 456 957,43**

Compte de résultat au 30/09/2025 en USD	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-434 679,05	8 034 457,93
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	9 222,44	-1 437,56
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-425 456,61**	**8 033 020,37**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-1 684 249,48**	**-1 371 041,62**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-2 109 706,09**	**6 661 978,75**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**10 970 960,22**	**20 299 968,27**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l’OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment vise à offrir une performance annualisée nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence sur un horizon de placement recommandé supérieur à cinq ans en gérant de manière discrétionnaire et opportuniste un portefeuille diversifié sur de multiples classes d’actifs (dont actions, taux, devises) sans contraintes de secteurs et zones géographiques.

Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n’est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Le prospectus / règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en USD	**158 289 792,16**	**106 965 902,55**	**100 008 157,29**	**96 456 294,53**	**158 024 459,75**
Action EDR SICAV - ULTIM A EUR (H) en EUR					
Actif net en EUR	80 525 904,59	58 664 895,41	58 944 768,21	60 264 059,75	102 588 995,98
Nombre de titres	657 840,863	576 772,977	528 928,216	446 973,406	744 828,816
Valeur liquidative unitaire en EUR	122,40	101,71	111,44	134,82	137,73
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en USD	26,19	-35,94	12,81	21,23	12,79
Capitalisation unitaire sur revenu en USD	-1,33	-0,99	0,40	0,05	0,50
Action EDR SICAV - ULTIM CR EUR (H) en EUR					
Actif net en EUR	947 544,55	1 572 145,96	1 644 181,05	1 585 825,19	5 366 797,99
Nombre de titres	7 664,406	15 218,154	14 439,020	11 454,254	37 755,761
Valeur liquidative unitaire en EUR	123,62	103,30	113,87	138,44	142,14
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en USD	22,28	-36,72	11,19	21,56	15,77
Capitalisation unitaire sur revenu en USD	-0,65	-0,27	1,07	0,80	1,35
Action EDR SICAV - ULTIM CR USD en USD					
Actif net	7 687 877,90	6 644 610,24	5 090 517,38	6 049 876,58	1 670 861,85
Nombre de titres	58 992,000	59 571,000	40 241,000	38 547,000	10 050,000
Valeur liquidative unitaire	130,32	111,54	126,50	156,94	166,25
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	24,40	-11,88	9,27	20,84	11,32
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,59	-0,22	1,08	0,84	1,39

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - ULTIM I EUR (H) en EUR					
Actif net en EUR	16 448 028,70	7 469 236,64	3 214 239,01	4 225 505,46	3 744 269,90
Nombre de titres	138 790,870	75 312,750	29 393,270	31 727,559	27 345,997
Valeur liquidative unitaire en EUR	118,50	99,17	109,35	133,18	136,92
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en USD	30,21	-44,13	16,72	20,96	14,43
Capitalisation unitaire sur revenu en USD	-0,39	-0,15	1,14	0,91	1,45
Action EDR SICAV - ULTIM I USD en USD					
Actif net	10 610 627,65	2 568 338,93	29 901,88	37 136,06	14 729,36
Nombre de titres	91 272,581	25 795,479	264,543	264,543	98,953
Valeur liquidative unitaire	116,25	99,56	113,03	140,37	148,85
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	21,75	-10,60	8,28	18,63	10,13
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,41	-0,13	1,08	0,88	1,38
Action EDR SICAV - ULTIM J EUR (H) en EUR					
Actif net en EUR	1 063 816,94	890 967,17	982 450,84	1 186 037,89	1 211 537,95
Nombre de titres	10 000,000	10 000,000	10 000,000	10 000,000	10 000,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	106,38	89,09	98,24	118,60	121,15
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en USD	11,73	-31,27	11,18	18,80	12,78
Distribution unitaire sur revenu en USD			1,03	0,81	1,29
Crédit d'impôt unitaire en USD (1)					(1)
Capitalisation unitaire sur revenu en USD	-0,32	-0,13			

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - ULTIM J USD en USD					
Actif net	2 695 443,76	4 305 476,36	5 044 522,66	5 726 435,67	14 157 177,05
Nombre de titres	22 000,000	41 010,000	42 325,000	39 034,000	91 574,864
Valeur liquidative unitaire	122,52	104,98	119,18	146,70	154,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	22,95	-11,18	8,73	19,48	10,57
Distribution unitaire sur revenu			1,14	0,92	1,44
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,45	-0,07			
Action EDR SICAV - ULTIM K USD en USD					
Actif net	22 641 175,90	26 153 579,50	21 312 966,30	9 757 335,03	9 600 888,63
Nombre de titres	173 363,044	234 295,597	168 520,010	62 246,010	57 877,010
Valeur liquidative unitaire	130,59	111,62	126,47	156,75	165,88
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	24,46	-11,89	9,27	20,82	11,30
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,61	-0,40	0,96	0,69	1,23

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en dollar us.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 1.20% TTC* maximum
		Action A EUR : 1,20% TTC* maximum
		Action A EUR (H) : 1.20% TTC* maximum
		Action A GBP (H) : 1.20% TTC* maximum
		Action A USD : 1.20% TTC* maximum
		Action B CHF (H) : 1.20% TTC* maximum
		Action B EUR (H) : 1.20% TTC* maximum
		Action B USD : 1.20% TTC* maximum
		Action CR EUR (H) : 0.70% TTC* maximum
		Action CR USD : 0.70% TTC* maximum
		Action CRD EUR (H) : 0.70% TTC* maximum
		Action CRD USD : 0.70% TTC* maximum
		Action I CHF (H) : 0.55% TTC* maximum
		Action I EUR : 0,55% TTC* maximum
		Action I EUR (H) : 0.55% TTC* maximum
		Action I USD : 0.55% TTC* maximum
		Action J CHF (H) : 0.55% TTC* maximum
		Action J EUR (H) : 0.55% TTC* maximum
		Action J USD : 0.55% TTC* maximum
		Action K EUR (H) : 0.75% TTC* maximum
		Action K USD : 0.75% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action A EUR : 0.15% TTC*
		Action A EUR (H) : 0.15% TTC*
		Action A GBP (H) : 0.15% TTC*
		Action A USD : 0.15% TTC*
		Action B CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action B EUR (H) : 0.15% TTC*
		Action B USD : 0.15% TTC*
		Action CR EUR (H) : 0.15% TTC*
		Action CR USD : 0.15% TTC*
		Action CRD EUR (H) : 0.15% TTC*
		Action CRD USD : 0.15% TTC*
		Action I CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action I EUR : 0.15% TTC*
		Action I EUR (H) : 0.15% TTC*

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action I USD : 0.15% TTC*
		Action J CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action J EUR (H) : 0.15% TTC*
		Action J USD : 0.15% TTC*
		Action K EUR (H) : 0.15% TTC*
		Action K USD : 0.15% TTC*
Commissions de mouvement	Sur le montant de la transaction	Néant
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis hedgé CHF, et pour 44% du SARON capitalisé
		Action A EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis, et pour 44% du Federal Funds Effective Rate capitalisé.
		Action A EUR (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis hedgé EUR, et pour 44% de l'€STR capitalisé
		Action A GBP (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis hedgé GBP, et pour 44% du SONIA capitalisé
		Action A USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis, et pour 44% du Federal Funds Effective Rate capitalisé
		Action B CHF (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis hedgé CHF, et pour 44% du SARON capitalisé
		Action B EUR (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis hedgé EUR, et pour 44% de l'€STR capitalisé
		Action B USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis, et pour 44% du Federal Funds Effective Rate capitalisé
		Action CR EUR (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis hedgé EUR, etpour 44% de l'€STR capitalisé

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action CR USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis, et pour 44% du Federal Funds Effective Rate capitalisé
		Action CRD EUR (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis hedgé EUR, et pour 44% de l'€STR capitalisé
		Action CRD USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis, et pour 44% du Federal Funds Effective Rate capitalisé
		Action I CHF (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis hedgé CHF, et pour 44% du SARON capitalisé
		Action I EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis, et pour 44% du Federal Funds Effective Rate capitalisé.
		Action I EUR (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis hedgé EUR, et pour 44% de l'€STR capitalisé
		Action I USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis, et pour 44% du Federal Funds Effective Rate capitalisé
		Action J CHF (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis hedgé CHF, et pour 44% du SARON capitalisé
		Action J EUR (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis hedgé EUR, et pour 44% de l'€STR capitalisé
		Action J USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis, et pour 44% du Federal Funds Effective Rate capitalisé
		Action K EUR (H) : Néant
		Action K USD : Néant

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - o Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - o Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - o Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;
  - o Coût d'administration des sites internet ;
  - o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :

> Coûts de License de l'indice de référence ;

> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;

> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - o Frais de commissariat aux comptes ;
  - o Frais liés au dépositaire ;
  - o Frais liés aux teneurs de compte ;
  - o Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - o Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local...);
  - o Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
  - o Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
  - o Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - o Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - o Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - o Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,15% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué. Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV. Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(1) Commission de surperformance
Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes : Indicateur de référence :
- composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis, et pour 44% du Fed Funds Effective Rate capitalisé pour les actions en dollars US et pour les actions en euro Non hedgées.
- composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis hedgé EUR, et pour 44% de l'€STR capitalisé pour les actions en euros hedgées
- composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis hedgé CHF, et pour 44% du SARON capitalisé pour les actions en francs suisses
- composé pour 56% de l'indice S&P 500 dividendes nets réinvestis hedgé GBP, et pour 44% du SONIA capitalisé pour les actions en GBP.

La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.
L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.

En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).
Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de septembre.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :

A. Si la période de référence est constituée de moins de 5 périodes d'observation :

1) **En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:**
   a) A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.
   b) A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :
      i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.
      ii. Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

2) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :

1) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

2) **En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :

a) Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :
   i. Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.
   ii. Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.
b) Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.

Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets.

La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - ULTIM K USD	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - ULTIM CR USD	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - ULTIM J USD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - ULTIM J EUR (H)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - ULTIM I EUR (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - ULTIM A EUR (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - ULTIM CR EUR (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - ULTIM I USD	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en USD	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**96 456 294,53**	**100 008 157,29**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	69 122 527,75	13 282 978,59
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-20 366 260,01	-39 956 546,21
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	665 939,05	209 908,48
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	12 615 426,32	14 936 528,51
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-425 456,61	8 033 020,37
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-44 011,28	-57 752,50
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**158 024 459,75**	**96 456 294,53**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EDR SICAV - ULTIM A EUR (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	336 363,739	48 536 759,62
Actions rachetées durant l'exercice	-38 508,329	-5 686 608,81
Solde net des souscriptions/rachats	297 855,410	42 850 150,81
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	744 828,816	
Action EDR SICAV - ULTIM CR EUR (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	27 959,326	4 518 079,74
Actions rachetées durant l'exercice	-1 657,819	-239 714,93
Solde net des souscriptions/rachats	26 301,507	4 278 364,81
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	37 755,761	
Action EDR SICAV - ULTIM CR USD		
Actions souscrites durant l'exercice	10 394,000	1 605 366,59
Actions rachetées durant l'exercice	-38 891,000	-6 269 373,78
Solde net des souscriptions/rachats	-28 497,000	-4 664 007,19
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 050,000	
Action EDR SICAV - ULTIM I EUR (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	883,540	122 206,80
Actions rachetées durant l'exercice	-5 265,102	-753 903,46
Solde net des souscriptions/rachats	-4 381,562	-631 696,66
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	27 345,997	
Action EDR SICAV - ULTIM I USD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-165,590	-23 417,74
Solde net des souscriptions/rachats	-165,590	-23 417,74
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	98,953	
Action EDR SICAV - ULTIM J EUR (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 000,000	
Action EDR SICAV - ULTIM J USD		
Actions souscrites durant l'exercice	52 540,864	7 765 163,55
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	52 540,864	7 765 163,55
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	91 574,864	
Action EDR SICAV - ULTIM K USD		
Actions souscrites durant l'exercice	42 752,000	6 574 951,45
Actions rachetées durant l'exercice	-47 121,000	-7 393 241,29
Solde net des souscriptions/rachats	-4 369,000	-818 289,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	57 877,010	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EDR SICAV - ULTIM A EUR (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - ULTIM CR EUR (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - ULTIM CR USD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - ULTIM I EUR (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - ULTIM I USD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - ULTIM J EUR (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - ULTIM J USD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - ULTIM K USD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EDR SICAV - ULTIM A EUR (H) FR0013404274	Capitalisation	Capitalisation	EUR	102 588 995,98	744 828,816	137,73
EDR SICAV - ULTIM CR EUR (H) FR0013404340	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 366 797,99	37 755,761	142,14
EDR SICAV - ULTIM CR USD FR0013404357	Capitalisation	Capitalisation	USD	1 670 861,85	10 050,000	166,25
EDR SICAV - ULTIM I EUR (H) FR0013404399	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 744 269,90	27 345,997	136,92
EDR SICAV - ULTIM I USD FR0013404407	Capitalisation	Capitalisation	USD	14 729,36	98,953	148,85
EDR SICAV - ULTIM J EUR (H) FR0013404456	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	1 211 537,95	10 000,000	121,15
EDR SICAV - ULTIM J USD FR0013404423	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	USD	14 157 177,05	91 574,864	154,59
EDR SICAV - ULTIM K USD FR0013404449	Capitalisation	Capitalisation	USD	9 600 888,63	57 877,010	165,88

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers USD	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 ETATS-UNIS	Pays 2 FRANCE	Pays 3 ROYAUME-UNI	Pays 4 IRLANDE	Pays 5 JAPON
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	46 889,14	29 496,11	4 320,60	2 602,95	1 363,78	1 237,02
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	70 142,22	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-33 181,19	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**83 850,17**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers USD	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers USD	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	65 698,87	65 698,87			
Titres de créances	16 731,09	16 731,09			
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	5 513,84				5 513,84
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	76 725,19	529,99		
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**159 155,15**	**529,99**		**5 513,84**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers USD	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	1 070,10	1 259,63	1 078,28		2 029,98	57 688,59	2 572,28
Titres de créances	2 876,84	4 554,51	9 299,74				
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	5 513,85						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures	242,26			45 449,78	32 839,48	2 325,53	-3 601,87
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**9 703,05**	**5 814,14**	**10 378,02**	**45 449,78**	**34 869,46**	**60 014,12**	**-1 029,59**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers USD	Devise 1 EUR +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 JPY +/-	Devise 4 CHF +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	7 554,50	2 220,22	1 237,02	646,09	1 839,46
Obligations et valeurs assimilées	23 065,97				
Titres de créances	1 405,68				
Opérations temporaires sur titres					
Créances	1 250,06	62,89	151,44		52,93
Comptes financiers	2 124,95	187,62	448,35	156,46	134,54
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes	-23,39				
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir	9 425,88	453,34	468,79	945,16	1 193,48
Devises à livrer	-12 497,81	-698,17	-711,70	-233,70	
Futures options swaps	232,42		146,33		-1 472,86
Autres opérations	1 989,69				
Total	**34 527,95**	**2 225,90**	**1 740,23**	**1 514,01**	**1 747,55**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers USD	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	65 154,07	544,80	
Titres de créances	16 731,09		
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			36 731,15
Solde net	**81 885,16**	**544,80**	**36 731,15**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers USD)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE	6,19	
BNP PARIBAS FRANCE	1 028,30	
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	738,05	
EDMOND DE ROTHSCHILD (France)	0,19	
MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH)	1 719,85	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
EDMOND DE ROTHSCHILD (France)		831,21
ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE		21,78
AUSTRALIA & NEW ZEALAND BANKING GROUP LT		0,19
Dettes		
Collatéral espèces		
ANZ BANKING GROUP LTD PARIS		3 230,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	7 941 518,99
	Coupons et dividendes en espèces	31 456,94
Total des créances		**7 972 975,93**
Dettes		
	Rachats à payer	23 386,78
	Frais de gestion fixe	166 559,04
	Collatéraux	3 230 000,00
Total des dettes		**3 419 945,82**
Total des créances et des dettes		**4 553 030,11**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EDR SICAV - ULTIM A EUR (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 141 239,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - ULTIM CR EUR (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	19 150,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - ULTIM CR USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	33 953,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - ULTIM I EUR (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	28 634,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

	30/09/2025
Action EDR SICAV - ULTIM I USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	167,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - ULTIM J EUR (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 083,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - ULTIM J USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	49 014,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - ULTIM K USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	78 437,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			10 284 446,00
	LU1244894314	EdR Fund-Big Data-I USD	5 519 997,00
	FR001400RZB8	EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE ACTION I USD H	4 764 449,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**10 284 446,00**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**698 721,89**	**181 032,09**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**698 721,89**	**181 032,09**
Report à nouveau	112,18	49,86
Le revenu net distribuable s'élève à	**698 834,07**	**181 081,95**

Action EDR SICAV - ULTIM A EUR (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**377 218,03**	**22 521,85**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**377 218,03**	**22 521,85**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**377 218,03**	**22 521,85**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	377 218,03	22 521,85
Total	**377 218,03**	**22 521,85**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - ULTIM CR EUR (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**51 300,33**	**9 264,86**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**51 300,33**	**9 264,86**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**51 300,33**	**9 264,86**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	51 300,33	9 264,86
Total	**51 300,33**	**9 264,86**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - ULTIM CR USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**13 993,87**	**32 494,02**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**13 993,87**	**32 494,02**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**13 993,87**	**32 494,02**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	13 993,87	32 494,02
Total	**13 993,87**	**32 494,02**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - ULTIM I EUR (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**39 778,47**	**28 874,06**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**39 778,47**	**28 874,06**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**39 778,47**	**28 874,06**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	39 778,47	28 874,06
Total	**39 778,47**	**28 874,06**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - ULTIM I USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**137,21**	**233,11**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**137,21**	**233,11**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**137,21**	**233,11**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	137,21	233,11
Total	**137,21**	**233,11**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - ULTIM J EUR (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**12 884,57**	**8 109,60**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**12 884,57**	**8 109,60**
Report à nouveau	18,95	9,35
Sommes distribuables au titre du revenu net	**12 903,52**	**8 118,95**
Affectation :		
Distribution	12 900,00	8 100,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	3,52	18,95
Capitalisation		
Total	**12 903,52**	**8 118,95**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	10 000,000	10 000,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,29	0,81
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	78,06	

Action EDR SICAV - ULTIM J USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**132 092,71**	**35 964,00**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**132 092,71**	**35 964,00**
Report à nouveau	93,23	40,51
Sommes distribuables au titre du revenu net	**132 185,94**	**36 004,51**
Affectation :		
Distribution	131 867,80	35 911,28
Report à nouveau du revenu de l'exercice	318,14	93,23
Capitalisation		
Total	**132 185,94**	**36 004,51**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	91 574,864	39 034,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,44	0,92
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	776,81	

Action EDR SICAV - ULTIM K USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**71 316,70**	**43 570,59**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**71 316,70**	**43 570,59**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**71 316,70**	**43 570,59**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	71 316,70	43 570,59
Total	**71 316,70**	**43 570,59**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**12 381 944,42**	**13 456 957,43**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**12 381 944,42**	**13 456 957,43**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**12 381 944,42**	**13 456 957,43**

Action EDR SICAV - ULTIM A EUR (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**9 526 626,77**	**9 491 678,44**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**9 526 626,77**	**9 491 678,44**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**9 526 626,77**	**9 491 678,44**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	9 526 626,77	9 491 678,44
Total	**9 526 626,77**	**9 491 678,44**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - ULTIM CR EUR (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**595 646,65**	**246 968,03**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**595 646,65**	**246 968,03**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**595 646,65**	**246 968,03**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	595 646,65	246 968,03
Total	**595 646,65**	**246 968,03**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - ULTIM CR USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**113 834,44**	**803 421,75**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**113 834,44**	**803 421,75**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**113 834,44**	**803 421,75**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	113 834,44	803 421,75
Total	**113 834,44**	**803 421,75**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - ULTIM I EUR (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**394 636,17**	**665 138,45**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**394 636,17**	**665 138,45**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**394 636,17**	**665 138,45**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	394 636,17	665 138,45
Total	**394 636,17**	**665 138,45**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - ULTIM I USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 003,14**	**4 929,48**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 003,14**	**4 929,48**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 003,14**	**4 929,48**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 003,14	4 929,48
Total	**1 003,14**	**4 929,48**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - ULTIM J EUR (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**127 857,14**	**188 051,70**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**127 857,14**	**188 051,70**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**127 857,14**	**188 051,70**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	127 857,14	188 051,70
Total	**127 857,14**	**188 051,70**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - ULTIM J USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**967 992,36**	**760 441,13**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**967 992,36**	**760 441,13**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**967 992,36**	**760 441,13**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	967 992,36	760 441,13
Total	**967 992,36**	**760 441,13**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - ULTIM K USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**654 347,75**	**1 296 328,45**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**654 347,75**	**1 296 328,45**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**654 347,75**	**1 296 328,45**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	654 347,75	1 296 328,45
Total	**654 347,75**	**1 296 328,45**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en USD

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**46 889 142,75**	**29,67**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**46 889 142,75**	**29,67**
Assurance			**1 375 611,78**	**0,87**
AIA GROUP LTD	HKD	30 000	287 773,96	0,18
ARCH CAPITAL GROUP LTD	USD	2 644	239 890,12	0,15
AXA SA	EUR	4 335	206 863,98	0,13
MARSH & MCLENNAN COS	USD	1 280	257 958,40	0,16
METLIFE INC	USD	4 390	361 604,30	0,24
SONY FINANCIAL GROUP INC	JPY	19 400	21 521,02	0,01
Banques commerciales			**2 859 393,26**	**1,81**
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	25 610	491 364,42	0,31
BANK OF AMERICA CORP	USD	11 599	598 392,41	0,37
HUNTINGTON BANCSHARES INC	USD	27 088	467 809,76	0,30
ICICI BANK LTD-SPON ADR	USD	10 735	324 519,05	0,21
INTESA SANPAOLO	EUR	69 256	456 532,69	0,29
JPMORGAN CHASE & CO	USD	1 651	520 774,93	0,33
Biens de consommation durables			**558 890,52**	**0,35**
SONY GROUP CORP	JPY	19 400	558 890,52	0,35
Boissons			**733 278,85**	**0,46**
COCA-COLA CO/THE	USD	5 128	340 088,96	0,21
CONSTELLATION BRANDS INC-A	USD	1 419	191 096,73	0,12
PEPSICO INC	USD	1 439	202 093,16	0,13
Composants automobiles			**438 461,05**	**0,28**
MICHELIN (CGDE)	EUR	12 227	438 461,05	0,28
Construction et ingénierie			**417 845,53**	**0,26**
ARCADIS NV	EUR	8 295	417 845,53	0,26
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**2 343 557,76**	**1,48**
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	1 718	239 128,42	0,15
BOOZ ALLEN HAMILTON HOLDINGS	USD	2 788	278 660,60	0,18
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	239	221 225,57	0,14
MERCADOLIBRE INC	USD	116	271 085,04	0,17
TESCO PLC	GBP	56 086	336 089,45	0,21
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	2 207	753 425,66	0,48
WALMART INC	USD	2 367	243 943,02	0,15
Distribution spécialisée			**311 591,11**	**0,20**
HOME DEPOT INC	USD	769	311 591,11	0,20
Divertissement			**65 940,60**	**0,04**
NETFLIX INC	USD	55	65 940,60	0,04
Electricité			**534 399,96**	**0,34**
EXELON CORP	USD	5 560	250 255,60	0,16
NEXTERA ENERGY INC	USD	3 764	284 144,36	0,18

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Emballage et conditionnement			**370 905,60**	**0,23**
CROWN HOLDINGS INC	USD	3 840	370 905,60	0,23
Equipement et services pour l'énergie			**350 883,33**	**0,22**
SCHLUMBERGER LTD	USD	10 209	350 883,33	0,22
Equipements électriques			**1 721 103,38**	**1,09**
EATON CORP PLC	USD	1 359	508 605,75	0,32
NVENT ELECTRIC PLC	USD	3 880	382 723,20	0,24
PRYSMIAN SPA	EUR	4 463	441 141,47	0,28
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	1 393	388 632,96	0,25
Equipements et fournitures médicaux			**940 062,18**	**0,59**
BAXTER INTERNATIONAL INC	USD	8 092	184 254,84	0,12
BIOMERIEUX	EUR	2 652	354 370,74	0,22
MEDTRONIC PLC	USD	4 215	401 436,60	0,25
Equipements et instruments électroniques			**233 977,56**	**0,15**
HEXAGON AB-B SHS	SEK	19 676	233 977,56	0,15
FPI résidentielles			**380 823,92**	**0,24**
UNITE GROUP PLC/THE	GBP	39 377	380 823,92	0,24
FPI spécialisé			**298 310,06**	**0,19**
KEPPEL DC REIT	SGD	161 000	298 310,06	0,19
Gestion immobilière et développement			**230 825,40**	**0,15**
CBRE GROUP INC - A	USD	1 465	230 825,40	0,15
Grands magasins et autres			**535 832,54**	**0,34**
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	USD	2 998	535 832,54	0,34
Hôtels, restaurants et loisirs			**226 769,34**	**0,14**
BOOKING HOLDINGS INC	USD	42	226 769,34	0,14
Industrie aérospatiale et défense			**975 259,54**	**0,62**
EXOSENS SAS	EUR	5 107	259 054,82	0,16
SAFRAN SA	EUR	707	249 130,84	0,16
TELEDYNE TECHNOLOGIES INC	USD	797	467 073,88	0,30
Logiciels			**5 309 249,48**	**3,37**
AUTODESK INC	USD	975	309 728,25	0,20
BAE SYSTEMS PLC	GBP	16 411	454 510,69	0,29
CADENCE DESIGN SYS INC	USD	583	204 784,58	0,13
CHECK POINT SOFTWARE TECH	USD	1 920	397 267,20	0,25
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	2 231	412 855,30	0,26
GUIDEWIRE SOFTWARE INC	USD	762	175 153,32	0,11
MICROSOFT CORP	USD	4 158	2 153 636,10	1,37
RTX CORP	USD	2 730	456 810,90	0,29
TESLA INC	USD	962	427 820,64	0,27
XYLEM INC	USD	2 147	316 682,50	0,20

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels et services internet			**390 957,35**	**0,25**
KINAXIS INC	CAD	1 745	225 283,11	0,15
PROCORE TECHNOLOGIES INC	USD	2 272	165 674,24	0,10
Marchés de capitaux			**1 669 524,63**	**1,06**
3I GROUP PLC	GBP	5 451	299 809,92	0,19
AMALGAMATED FINANCIAL CORP	USD	14 174	384 824,10	0,24
BLACKROCK INC	USD	189	220 349,43	0,14
OVH GROUPE SAS	EUR	23 456	338 216,19	0,21
WISE PLC - A	GBP	30 623	426 324,99	0,28
Médias et services interactifs			**2 887 274,22**	**1,83**
ALPHABET INC-CL A	USD	8 153	1 981 994,30	1,26
MATCH GROUP INC	USD	10 203	360 369,96	0,23
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	742	544 909,96	0,34
Métaux et minerais			**346 896,48**	**0,22**
AGNICO EAGLE MINES	USD	2 058	346 896,48	0,22
Ordinateurs et périphériques			**2 389 851,26**	**1,51**
APPLE INC	USD	7 768	1 977 965,84	1,25
NETAPP INC	USD	3 477	411 885,42	0,26
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**1 212 901,50**	**0,77**
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	2 867	367 979,45	0,23
ILLUMINA INC	USD	3 473	329 830,81	0,21
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	1 062	515 091,24	0,33
Papier et industrie du bois			**213 827,55**	**0,14**
WEST FRASER TIMBER CO LTD	CAD	3 145	213 827,55	0,14
Pétrole et gaz			**887 371,18**	**0,56**
EXXON MOBIL CORP	USD	1 319	148 717,25	0,09
NOBLE CORP PLC	USD	11 991	339 105,48	0,21
WILLIAMS COS INC	USD	6 307	399 548,45	0,26
Produits alimentaires			**456 572,42**	**0,29**
DARLING INGREDIENTS INC	USD	8 173	252 300,51	0,16
NESTLE SA-REG	CHF	2 225	204 271,91	0,13
Produits chimiques			**687 072,25**	**0,43**
LINDE PLC	USD	1 059	503 025,00	0,31
SYMRISE AG	EUR	2 117	184 047,25	0,12
Produits domestiques			**672 984,13**	**0,43**
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	4 907	392 265,58	0,25
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	1 827	280 718,55	0,18
Produits pharmaceutiques			**1 451 082,71**	**0,92**
ELI LILLY & CO	USD	290	221 270,00	0,14
PERRIGO CO PLC	USD	7 636	170 053,72	0,11
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	1 353	441 818,21	0,28
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	11 500	335 657,23	0,21
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	1 023	282 283,55	0,18

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pour l'industrie du bâtiment			**298 880,66**	**0,19**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	2 777	298 880,66	0,19
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**4 740 301,81**	**3,00**
ASML HOLDING NV	EUR	671	652 450,22	0,41
BROADCOM INC	USD	1 828	603 075,48	0,38
FIRST SOLAR INC	USD	1 890	416 801,70	0,26
NVIDIA CORP	USD	13 071	2 438 787,18	1,55
STMICROELECTRONICS NV	EUR	11 009	308 238,78	0,20
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	1 800	320 948,45	0,20
Services aux collectivités			**267 224,37**	**0,17**
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	7 853	267 224,37	0,17
Services aux entreprises			**503 466,90**	**0,32**
ACCENTURE PLC-CL A	USD	1 173	289 261,80	0,18
WASTE MANAGEMENT INC	USD	970	214 205,10	0,14
Services aux professionnels			**322 666,69**	**0,20**
RELX PLC	GBP	6 744	322 666,69	0,20
Services clientèle divers			**745 100,72**	**0,47**
NEW ORIENTAL EDUCATIO-SP ADR	USD	5 744	304 834,08	0,19
STRIDE INC	USD	2 956	440 266,64	0,28
Services de télécommunication diversifiés			**1 265 815,66**	**0,80**
ORANGE	EUR	23 611	382 868,94	0,24
SINGAPORE TELECOMMUNICATIONS	SGD	124 800	399 584,62	0,25
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	10 998	483 362,10	0,31
Services financiers diversifiés			**1 100 662,07**	**0,70**
MASTERCARD INC - A	USD	492	279 854,52	0,18
NASDAQ INC	USD	4 300	380 335,00	0,24
S&P GLOBAL INC	USD	905	440 472,55	0,28
Services liés aux technologies de l'information			**1 001 153,32**	**0,63**
AKAMAI TECHNOLOGIES INC	USD	3 404	257 887,04	0,16
THALES	EUR	1 180	369 389,23	0,23
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	1 255	373 877,05	0,24
Soins et autres services médicaux			**278 610,14**	**0,18**
ELEVANCE HEALTH INC	USD	547	176 746,64	0,12
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	295	101 863,50	0,06
Textiles, habillement et produits de luxe			**354 649,50**	**0,22**
HERMES INTERNATIONAL	EUR	145	354 649,50	0,22
Transport routier et ferroviaire			**180 703,97**	**0,11**
CANADIAN NATL RAILWAY CO	CAD	1 916	180 703,97	0,11
Vente par correspondance			**1 350 618,51**	**0,85**
AMAZON.COM INC	USD	4 876	1 070 623,32	0,67
TOAST INC-CLASS A	USD	7 669	279 995,19	0,18

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**0,00**
FPI spécialisé				**0,00**
KEPPEL DC REIT RTS 13-10-25	SGD	12 880		0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**65 698 878,30**	**41,58**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**65 698 878,30**	**41,58**
Epargne et prêts hypothécaires			**592 603,70**	**0,38**
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	500 000	592 603,70	0,38
Equipement et services pour l'énergie			**485 680,00**	**0,31**
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-26	EUR	400 000	485 680,00	0,31
Machines			**299 370,23**	**0,19**
FORTIVE 3.7% 13-02-26	EUR	500 000	299 370,23	0,19
Marchés de capitaux			**407 945,87**	**0,26**
BANCO SANTANDER SA 5.179% 19-11-25	USD	400 000	407 945,87	0,26
Media			**479 534,88**	**0,30**
INFORMA 2.125% 06-10-25 EMTN	EUR	400 000	479 534,88	0,30
Services aux collectivités			**62 290 857,38**	**39,41**
BULGARIA GOVERNMENT INTL BOND 4.5% 27-01-33	EUR	2 500 000	3 283 636,63	2,08
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15-04-36	EUR	3 000 000	2 572 280,70	1,63
FINLAND GOVERNMENT BOND 3.0% 15-09-33	EUR	5 000 000	5 928 607,78	3,75
LITHUANIA GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 13-02-34	EUR	3 000 000	3 619 614,81	2,29
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.5% 15-07-33	EUR	4 000 000	4 661 742,90	2,95
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.375% 15-11-31	USD	6 000 000	5 224 911,68	3,31
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.625% 15-05-31	USD	1 000 000	896 606,66	0,57
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.875% 15-02-32	USD	6 000 000	5 337 961,99	3,38
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.375% 15-05-33	USD	11 500 000	11 193 789,06	7,08
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.0% 28-02-30	USD	2 000 000	2 029 975,83	1,28
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.125% 15-11-32	USD	5 600 000	5 752 002,72	3,64
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.25% 15-05-35	USD	11 500 000	11 789 726,62	7,45
Services aux entreprises			**598 083,28**	**0,38**
ELIS EX HOLDELIS 2.875% 15-02-26	EUR	500 000	598 083,28	0,38
Services financiers diversifiés			**182 621,60**	**0,12**
AVANTOR FUNDING 2.625% 01-11-25	EUR	400 000	182 621,60	0,12
Textiles, habillement et produits de luxe			**362 181,36**	**0,23**
VF 4.125% 07-03-26 EMTN	EUR	300 000	362 181,36	0,23
TITRES DE CRÉANCES			**16 731 085,09**	**10,59**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**16 731 085,09**	**10,59**
Services aux collectivités			**16 731 085,09**	**10,59**
FRENCH REPUBLIC ZCP 12-11-25	EUR	300 000	351 447,91	0,22
GERM TREA BILL ZCP 10-12-25	EUR	400 000	468 358,10	0,30

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GERM TREA BILL ZCP 14-01-26	EUR	100 000	116 821,67	0,07
GERM TREA BILL ZCP 15-10-25	EUR	200 000	234 721,84	0,15
GERM TREA BILL ZCP 19-11-25	EUR	200 000	234 330,93	0,15
UNIT STAT TREA BIL ZCP 14-05-26	USD	6 000 000	5 867 880,96	3,71
UNIT STAT TREA BIL ZCP 16-04-26	USD	3 500 000	3 431 852,58	2,17
UNIT STAT TREA BIL ZCP 19-02-26	USD	1 500 000	1 478 423,18	0,94
UNIT STAT TREA BIL ZCP 19-03-26	USD	1 000 000	982 791,06	0,62
UNIT STAT TREA BIL ZCP 22-01-26	USD	2 000 000	1 976 471,61	1,25
UNIT STAT TREA BIL ZCP 26-12-25	USD	1 000 000	990 868,94	0,63
UNIT STAT TREA BIL ZCP 28-11-25	USD	300 000	298 115,00	0,19
UNIT STAT TREA BIL ZCP 30-10-25	USD	300 000	299 001,31	0,19
TITRES D'OPC			**14 523 879,20**	**9,19**
OPCVM			**14 523 879,20**	**9,19**
Gestion collective			**14 523 879,20**	**9,19**
Amundi Funds Cash USD - J2	USD	3 540	4 239 433,20	2,68
EdR Fund-Big Data-I USD	USD	14 700	5 519 997,00	3,49
EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE ACTION I USD H	USD	41 900	4 764 449,00	3,02
Total			**143 842 985,34**	**91,03**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/AUD/USD/20251219		-3 994,09	AUD	487 459,24	USD	-491 453,33
A/AUD/USD/20251219	488,50		AUD	706 021,13	USD	-705 532,63
A/EUR/USD/20251219		-1 025,47	EUR	221 742,37	USD	-222 767,84
A/EUR/USD/20251219		-3 926,17	EUR	712 406,35	USD	-716 332,52
A/GBP/USD/20251219		-6 193,08	GBP	453 338,30	USD	-459 531,38
A/USD/CHF/20251219	1 795,16		USD	235 491,81	CHF	-233 696,65
A/USD/JPY/20251219	668,31		USD	712 371,90	JPY	-711 703,59
A CHF V USD 19/12/25		-188,81	CHF	236 527,70	USD	-236 716,51
A EUR USD 01/12/25		-1 905,83	EUR	353 489,17	USD	-355 395,00
A EUR USD 05/11/25		-18 385,93	EUR	4 706 454,07	USD	-4 724 840,00
A EUR USD 18/02/26		-18 064,67	EUR	2 957 710,33	USD	-2 975 775,00
A EUR USD 27/03/26		-2 410,32	EUR	355 558,68	USD	-357 969,00
A EUR V USD 27/03/26	193,76		EUR	118 519,56	USD	-118 325,80
A USD V EUR 13022026		-40 748,42	USD	546 351,58	EUR	-587 100,00
A USD V EUR 17022026		-40 680,12	USD	546 419,88	EUR	-587 100,00
A USD V EUR 27032026		-32 533,07	USD	437 146,93	EUR	-469 680,00
V/EUR/USD/20251219	168,16		USD	471 960,44	EUR	-471 792,28
V/GBP/USD/20251219	3 065,47		USD	701 233,36	GBP	-698 167,89
V/USD/CHF/20251219		-3 552,66	CHF	708 628,54	USD	-712 181,20
V/USD/JPY/20251219		-1 220,96	JPY	233 054,25	USD	-234 275,21
V/USD/JPY/20251219		-1 870,10	JPY	235 739,64	USD	-237 609,74
V EUR A USD 031125		-30 713,60	USD	439 880,00	EUR	-470 593,60
V EUR A USD 090326		-12 665,52	USD	342 585,00	EUR	-355 250,52
V EUR A USD 130426		-21 060,86	USD	572 000,00	EUR	-593 060,86
V EUR A USD 15/06/26		-605,95	USD	475 180,00	EUR	-475 785,95
V EUR A USD 18/02/26		-111 960,33	USD	2 845 750,00	EUR	-2 957 710,33
V EUR USD 01/12/25		-32 915,89	USD	320 573,28	EUR	-353 489,17
V EUR USD 05/11/25		-424 124,03	USD	4 282 330,04	EUR	-4 706 454,07
V EUR USD 06/10/25		-42 437,67	USD	427 357,76	EUR	-469 795,43
Total	**6 379,36**	**-853 183,55**		**25 843 281,31**		**-26 690 085,50**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
DJ STOXX HC 1225	1		-123,29	60 776,59
E-MIN RUS 200 1225	1	1 742,50		122 775,00
EURO STOXX 50 1225	137	212 729,81		8 913 551,81
MSCI EMG MKT 1225	21		-2 835,00	1 427 685,00
MSCI EURO FUT 1225	248	136 466,45		11 056 924,75
MSCI WORLD 10 1225	10	3 150,00		1 383 000,00
NASDAQ 100 E- 1225	-18		-136 233,53	-8 964 630,00
OSE TOPIX FUT 1225	14	28 409,70		2 974 495,68
SP 500 MINI 1225	133	477 725,00		44 812 687,50
XAPXAP CONSUM 1225	80	7 586,15		6 377 600,00
XEUR FSMI SWI 1225	13	10 492,73		1 977 350,04
Sous-total 1.		**878 302,34**	**-139 191,82**	**70 142 216,37**
2. Options				
DJ STOXX50 WEEK1 10/2025 PUT 4825	45	52,84		-2 921,97
DJ STOXX50 WEEK1 10/2025 PUT 5100	-20		-46,97	5 194,63
DJ STOXX W OPT W2 10/2025 PUT 5000	13	167,91		-10 129,52
DJ STOXX W OPT W4 10/2025 PUT 5100	13	1 282,23		-53 179,95
EURO STOXX 50 03/2026 PUT 5000	-100		-98 985,06	1 253 202,85
EURO STOXX 50 06/2026 PUT 4300	-59		-38 102,79	360 117,25
EURO STOXX 50 06/2026 PUT 4400	-70		-51 042,47	486 346,59
EURO STOXX 50 06/2026 PUT 4900	388	541 696,03		-5 290 723,76
EURO STOXX 50 09/2026 PUT 4300	-320		-289 698,62	2 327 191,20
EURO STOXX 50 09/2026 PUT 4400	-76		-77 013,43	621 796,40
EURO STOXX 50 09/2026 PUT 4900	230	417 792,10		-3 405 075,52
EURO STOXX 50 10/2025 CALL 5500	-120		-116 386,70	-4 612 825,42
EURO STOXX 50 10/2025 CALL 5550	-100		-62 584,86	-3 025 868,03
EURO STOXX 50 10/2025 CALL 5700	70	6 739,91		554 526,02
EURO STOXX 50 10/2025 PUT 4850	75	2 113,56		-87 659,27
EURO STOXX 50 10/2025 PUT 5100	-21		-1 257,57	61 361,48
EURO STOXX 50 10/2025 PUT 5150	-150		-10 920,06	545 435,44
S&P 500 INDEX 06/2026 PUT 4950	-11		-60 720,00	529 726,03
S&P 500 INDEX 06/2026 PUT 5250	-14		-102 900,00	917 656,71
S&P 500 INDEX 06/2026 PUT 5600	33	342 870,00		-3 090 068,52

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
S&P 500 INDEX 06/2026 PUT 5900	42	586 950,00		-5 309 299,55
S&P 500 INDEX 09/2026 PUT 5300	-59		-625 105,00	4 656 505,85
S&P 500 INDEX 09/2026 PUT 5350	-14		-155 190,00	1 161 116,66
S&P 500 INDEX 09/2026 PUT 6050	42	868 980,00		-6 573 418,49
S&P 500 INDEX 10/2025 CALL 6700	-10		-60 750,00	-3 036 560,84
S&P 500 INDEX 10/2025 CALL 6800	-6		-11 790,00	-866 824,42
S&P 500 INDEX 10/2025 CALL 6900	2	820,00		85 612,29
S&P 500 INDEX 10/2025 CALL 7000	3	285,00		40 130,76
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6050	2	165,00		-8 026,15
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6125	2	600,00		-32 104,61
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6150	-15		-9 750,00	461 503,74
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6200	2	1 570,00		-76 248,44
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6200	2	2 490,00		-103 002,28
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6375	-15		-21 750,00	1 143 726,66
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6400	15	24 225,00		-1 294 217,01
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6500	10	25 450,00		-1 377 822,76
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6650	35	193 900,00		-10 136 361,13
Sous-total 2.		**3 018 149,58**	**-1 793 993,53**	**-33 181 187,08**
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**3 896 451,92**	**-1 933 185,35**	**36 961 029,29**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CBOT USUL 30A 1225	-30		-20 625,00	-3 601 875,00
EURO BOBL 1225	44		-1 561,69	6 086 630,09
EURO BTP 1225	14		-5 589,19	1 970 025,79
EURO BUND 1225	1	364,00		150 966,89
EURO-OAT 1225	-14	4 908,16		-1 994 848,38
EURO SCHATZ 1225	260		-7 673,40	32 660 138,16
FV CBOT UST 5 1225	245		-1 171,75	26 752 851,69
I EURIBOR 3 0926	1		-102,74	287 723,03
LONG GILT FUT 1225	18	7 774,64		2 199 390,46
SHORT EUR-BTP 1225	97		-1 972,66	12 293 515,87
SOFRRATE 3M 1226	1	75,00		242 262,50
TU CBOT UST 2 1225	1		-375,00	208 398,44
Sous-total 1.		**13 121,80**	**-39 071,43**	**77 255 179,54**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**13 121,80**	**-39 071,43**	**77 255 179,54**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
BP GBPUSD 1225	35		-19 468,75	29 424,06
CD CADUSD 1225	21		-5 250,00	1 514 100,00
CME CHF/USD 1225	9		-1 912,50	1 425 712,50
CME JPY/USD 1225	89		-39 271,25	7 580 575,00
EAD2 EURAUD 1225	-10		-496,28	-1 472 861,63
EC EURUSD 1225	74		-11 296,75	10 907 600,00
RY EURJPY 1225	1		-346,67	146 326,87
Sous-total 1.			**-78 042,20**	**20 130 876,80**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			**-78 042,20**	**20 130 876,80**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
CDX NA HY SERIE 43 V	1 700 000	132 639,61		1 700 000,00
CDX NA HY SERIE 44 V	2 100 000	169 972,74		2 100 000,00
CDX NA HY SERIE 44 V	2 350 000	190 860,37		2 350 000,00
CDX NA HY SERIE 44 V	2 200 000	178 677,79		2 200 000,00
CDX NA HY SERIE 44 V	2 000 000	162 434,36		2 000 000,00
CDX NA HY SERIE 44 V	2 350 000	190 860,37		2 350 000,00
CDX NA HY SERIE 44 V	3 700 000	300 503,56		3 700 000,00
CDX NA HY SERIE 44 V	2 100 000	170 556,07		2 100 000,00
ITRAXX EUR XOVER S43	2 131 706,56	232 776,13		2 131 706,56
ITRAXX EUR XOVER S43	2 289 690	250 027,46		2 289 690,00
ITRAXX XOVER S43 V1	2 282 316,26	249 222,26		2 282 316,26
ITRAXX XOVER S43 V1	1 969 511,49	215 064,91		1 969 511,49
ITRAXX XOVER S43 V1	2 317 072,34	253 017,52		2 317 072,34
ITRAXX XOVER S43 V1	1 969 511,49	214 517,81		1 969 511,49
ITRAXX XOVER S43 V1	3 301 828,09	360 549,98		3 301 828,09
ITRAXX XOVER S43 V1	1 969 511,49	214 517,81		1 969 511,49
Sous-total 4.		**3 486 198,75**		**36 731 147,73**
Total		**3 486 198,75**		**36 731 147,73**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G1/A/EUR/JPY/251010	55 086,46		EUR	8 336 065,25	JPY	-8 280 978,79	FR0013404274
G1/A/EUR/USD/251010	160 574,74		EUR	76 280 800,58	USD	-76 120 225,84	FR0013404274
GE/A/EUR/JPY/251010	4,68		EUR	2 582,31	JPY	-2 577,63	FR0013404456
GE/A/EUR/JPY/251010	639,14		EUR	96 719,44	JPY	-96 080,30	FR0013404456
GE/A/EUR/USD/251010		-78,54	EUR	23 143,09	USD	-23 221,63	FR0013404456
GE/A/EUR/USD/251010	1 864,61		EUR	885 781,22	USD	-883 916,61	FR0013404456
H1/A/EUR/JPY/251010	2 867,61		EUR	433 946,31	JPY	-431 078,70	FR0013404340
H1/A/EUR/USD/251010	8 360,83		EUR	3 971 800,72	USD	-3 963 439,89	FR0013404340
H2/A/EUR/JPY/251010	12,15		EUR	6 690,55	JPY	-6 678,40	FR0013404399
H2/A/EUR/JPY/251010	1 984,13		EUR	300 252,82	JPY	-298 268,69	FR0013404399
H2/A/EUR/USD/251010		-206,12	EUR	60 735,93	USD	-60 942,05	FR0013404399
H2/A/EUR/USD/251010	5 785,49		EUR	2 748 388,83	USD	-2 742 603,34	FR0013404399
Total	**237 179,84**	**-284,66**		**93 146 907,05**		**-92 910 011,87**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	143 842 985,34
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-846 804,19
Total instruments financiers à terme - actions	1 963 266,57
Total instruments financiers à terme - taux	-25 949,63
Total instruments financiers à terme - change	-78 042,20
Total instruments financiers à terme - crédit	3 486 198,75
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	236 895,18
Autres actifs (+)	13 487 312,91
Autres passifs (-)	-4 041 402,98
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**158 024 459,75**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EDR SICAV - ULTIM A EUR (H)	EUR	744 828,816	137,73
Action EDR SICAV - ULTIM CR EUR (H)	EUR	37 755,761	142,14
Action EDR SICAV - ULTIM CR USD	USD	10 050,000	166,25
Action EDR SICAV - ULTIM I EUR (H)	EUR	27 345,997	136,92
Action EDR SICAV - ULTIM I USD	USD	98,953	148,85
Action EDR SICAV - ULTIM J EUR (H)	EUR	10 000,000	121,15
Action EDR SICAV - ULTIM J USD	USD	91 574,864	154,59
Action EDR SICAV - ULTIM K USD	USD	57 877,010	165,88

46. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - ULTIM

Identifiant d'entité juridique: 969500PX966ISWPSM040

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui** ☒ **Non**

☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 80,88% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
- ☐ avec un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

EdR SICAV - Ultim continue de respecter largement son objectif d'un minimal d'investissements durables identifiés par notre modèle d'analyse ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Le fonds a également respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon), et a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son univers.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Au 30/09/2025, le produit bénéficie d'un score ESG de 60,21 versus 55,85 pour l'univers avec une couverture des émetteurs de 99,97% contre 99,98% pour l'univers. Le produit ne détient pas de titre touché par les controverses les plus élevées et le % de controverses sur les autres catégories est nettement inférieur à celui de l'indice. Le produit est aligné sur une trajectoire de 2,12 degrés de réchauffement climatique contre 3,85° pour l'univers. L'intensité carbone des émissions induites s'élève à 123TC02/MC contre 107tCO2/M€ pour l'univers. Avec 7,33 la notation Carbon 4 est plus favorable que celle de l'univers à 8,8.

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

Le processus de gestion ayant changé sur l'année écoulée, cela ne permet pas une comparaison pertinente. Néanmoins, on peut noter que le score ESG s'est amélioré de 53bp pour le fonds versus 5bp pour l'univers, que le % d'investissement durables bien qu'en baisse de 6 points reste bien audessus du seuil minimum requis et que la tajectoire climatique reste proche de 2 degrés.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Actuellement, le produit ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique au sens de la Taxonomie européenne.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par le produit veillent à ne pas causer de préjudice important à un objectif d'investissement durable, notamment :

- via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui intègre les armes controversées, le tabac, le charbon thermique et les énergies fossiles non conventionnelles,
- en s'assurant de ne pas investir dans des sociétés qui violeraient le UN Global Compact. [9].

[9] The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS, sont pris en compte dans le cadre du processus d'investissement du produit, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. La description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet) . Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille et contrôlés par l'équipe de Gestion et le département des Risques.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Oui, les gérants sélectionnent des investissements durables conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme en excluant toute société qui violerait les principes du UN Global Compact.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Il les prend en compte tout d'abord via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment concernant le charbon thermique et les armes controversées. Les notations ESG suivies prennent en comptent les facteurs de durabilité sur les plans social, environnemental et de gouvernance, le fait de sélectionner des émetteurs ayant en moyenne un score supérieur à l'univers est un moyen de prendre en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.
Les rapports périodiques de l'OPCVM présentant, conformément à l'article 11 du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, notamment la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
T 0 1/4 05/31/25	Obligations Etats	6,44%	États-Unis
B 01/22/26	Liquidités	4,28%	États-Unis
B 09/04/25	Liquidités	4,01%	États-Unis
B 04/17/25	Liquidités	3,67%	États-Unis
B 07/10/25	Liquidités	3,63%	États-Unis
B 05/15/25	Liquidités	3,36%	États-Unis
EdR Fund Big Data N - USD	Divers (OPC)	3,25%	Monde
B 10/30/25	Liquidités	3,13%	États-Unis
B 11/28/25	Liquidités	2,24%	États-Unis
B 06/12/25	Liquidités	2,20%	États-Unis
BTF0 11/05/25	Liquidités	2,15%	France
B 02/19/26	Liquidités	2,03%	États-Unis
T 2 1/8 05/15/25	Obligations Etats	1,87%	États-Unis
T 2 1/2 01/31/25	Obligations Etats	1,86%	États-Unis
B 04/16/26	Liquidités	1,72%	États-Unis

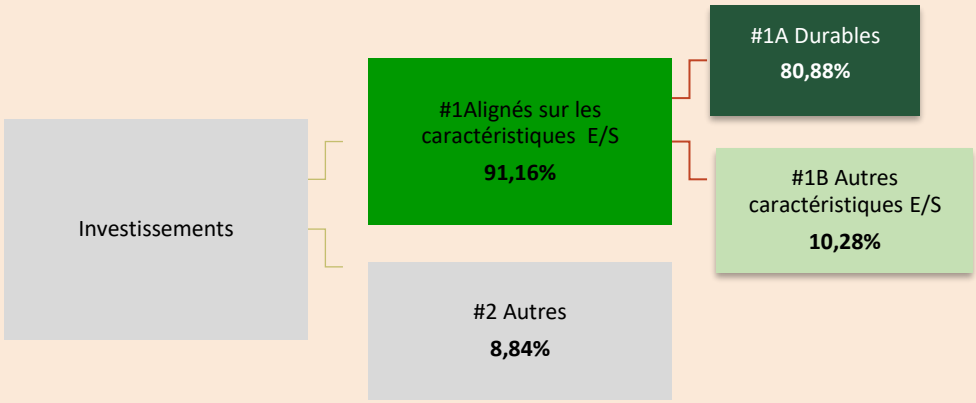
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Obligations Etats	39,49%
Liquidités	18,92%
Techno. de l'information	9,69%
Industrie	5,95%
Finance	5,55%
Télécommunications	4,29%
Santé	3,48%
Conso. discrétionnaire	3,44%
Dérivés taux	2,15%
Biens cons. de base	1,69%
Énergie	1,36%
Matériaux	1,11%
Divers (Indices)	1,10%
Services publics	0,96%
Immobilier	0,67%
-	0,14%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [10]?**

[ ] Oui

[ ] Dans le gaz fossile [ ] Dans l'énergie nucléaire

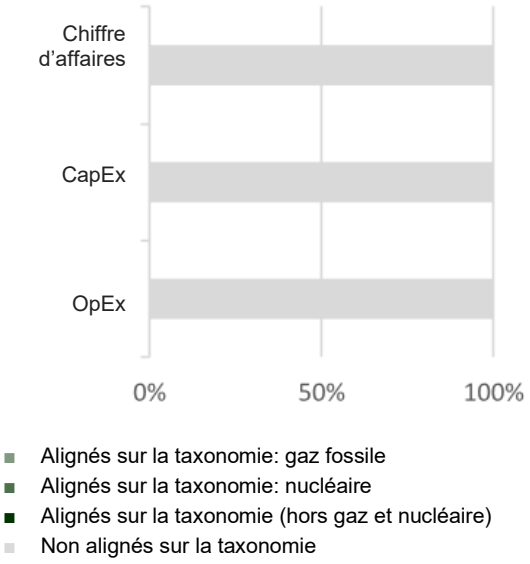
[x] Non

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

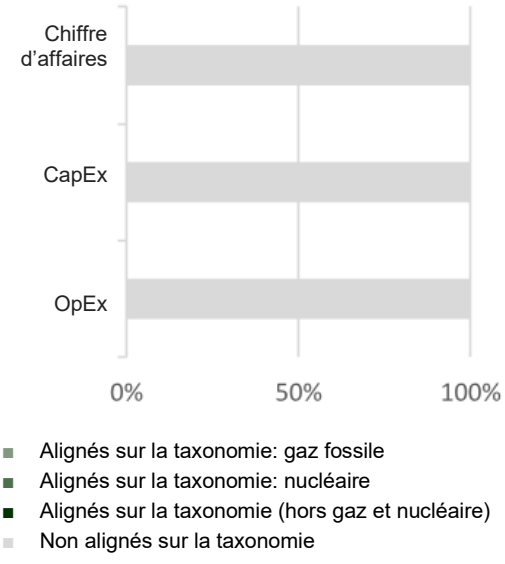
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

Dans la catégorie autres, les investissements concernent un OPCVM monétaire, des comptes cash en lien avec des expositions dérivés options et futures. Trois actions pour 0,03% du fonds ne bénéficient pas de notation ESG.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le fonds s'est efforcé de sélectionner des titres notés ESG et offrant un score meilleur que l'univers de référence.

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements. Des tableaux de bord permettent de suivre les différents indicateurs de durabilité dont les scores ESG mais aussi les indicateurs carbone, de controverse ou de température, ceci pour le fonds, son indice et son univers de référence. Ces informations sont disponibles au niveau consolidé comme au niveau des titres ou des émetteurs.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Compartiment :

EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT

47. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :
Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Ce compartiment doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le du compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risque lié aux produits hybrides (obligations convertibles) :
Compte tenu de leur possible conversion en actions, les obligations convertibles introduisent un risque actions dans un portefeuille obligataire. Elles exposent également le portefeuille à la volatilité des marchés actions, supérieure à celles des marchés obligataires. La détention de tels instruments conduit donc à une augmentation du risque du portefeuille, celui-ci pouvant être atténué, selon les configurations de marché, par la composante obligataire des titres hybrides.

Risques liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et aux Total Return Swaps :
L'utilisation des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global, ainsi que la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi, le recours à ces opérations peut entrainer un effet négatif sur la valeur liquidative du compartiment.

Risque juridique :
Il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Risques liés aux contingent convertible bonds (Cocos) :
Les Cocos sont des titres de créance subordonnés émis par les établissements de crédit ou les compagnies d'assurance ou de réassurance, éligibles dans leurs fonds propres réglementaires et qui présentent la spécificité d'être convertibles en actions, ou bien dont le nominal peut être diminué (mécanisme dit de « write down ») en cas de survenance d'un « élément déclencheur » (« Trigger »), préalablement défini dans le prospectus. Une Coco inclut une option de conversion en actions à l'initiative de l'émetteur en cas de dégradation de sa situation financière. En plus du risque de crédit et de taux inhérent aux obligations, l'activation de l'option de conversion peut entrainer une baisse de la valeur du Coco supérieure à celle constatée sur les autres obligations classiques de l'émetteur. Selon les conditions fixées par la Coco concernée, certains événements déclencheurs peuvent entraîner une dépréciation permanente à zéro de l'investissement principal et/ou des intérêts courus ou une conversion de l'obligation en action.

Risque lié au seuil de conversion des Cocos :
Le seuil de conversion d'une Coco dépend du ratio de solvabilité de son émetteur. Il s'agit de l'évènement qui détermine la conversion de l'obligation en action ordinaire. Plus le ratio de solvabilité est faible, plus la probabilité de conversion est forte.

Risque de perte ou suspension de coupon :
En fonction des caractéristiques des Cocos, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé ou suspendu par l'émetteur à tout moment et pour une période indéterminée.

Risque d'intervention d'une autorité de régulation au point de « non-viabilité » :
Une autorité de régulation détermine à tout moment de manière discrétionnaire qu'une institution n'est « pas viable », c'est-à-dire que la banque émettrice requiert le soutien des autorités publiques pour empêcher l'émetteur de devenir insolvable, de faire faillite, de se retrouver dans l'incapacité de payer la majeure partie de ses dettes à leur échéance ou de poursuivre autrement ses activités et impose ou demande la conversion des Obligations Convertibles Conditionnelles en actions dans des circonstances indépendantes de la volonté de l'émetteur.

Risque d'inversion de la structure de capital :
Contrairement à la hiérarchie conventionnelle du capital, les investisseurs en Cocos peuvent subir une perte de capital qui n'affecte pas les détenteurs d'actions. Dans certains scénarios, les détenteurs de Cocos subiront des pertes avant les détenteurs d'actions.

Risque de report du remboursement :
La plupart des Cocos sont émises sous la forme d'instruments à durée perpétuelle, qui ne sont remboursables à des niveaux prédéterminés qu'avec l'approbation de l'autorité compétente. On ne peut pas supposer que des Cocos perpétuelles seront remboursées à la date de remboursement. Les Cocos sont une forme de capital permanent. Il est possible que l'investisseur ne reçoive pas le retour du principal tel qu'attendu à la date de remboursement ou à quelque date que ce soit.

Risque de liquidité :
Dans certaines circonstances, il peut être difficile de trouver un acheteur de Cocos et le vendeur peut être contraint d'accepter une décote substantielle sur la valeur attendue de l'obligation pour pouvoir la vendre.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

48. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mise à jour template des PRIIPS ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 25.03.2025 :
- Modification du délai de règlement des souscriptions et rachats de J+3 à J+2 ;
- Suppression de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. dans le rôle de Conseiller en investissement.

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Création de la catégorie d'action CR CHF (H) ;
- Correction anomalie au niveau de l'affectation des Plus-values nettes réalisées de la part CR USD (H) dans le prospectus : « Capitalisation pure » (en remplacement de Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report) ;
- Mise à jour apportée au paragraphe sur la Taxonomie dans le prospectus, il est souhaité préciser que le pourcentage indiqué d'alignement à la taxonomie, constitue un minimum ;
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait ;
- Actualisation des données chiffrées des DIC PRIIPS jusqu'alors calculées selon la méthode « New Priips » (demi-spreads), depuis le 1er janvier 2025, les calculs des coûts de transaction doivent être calculés selon la méthode « full PRIIPS » (arrival price).

49. RAPPORT DE GESTION

Nous avons eu au cours de la période 30/09/2024 au 30/09/2025, une actualité géopolitique très riche qui est venue se rajouter aux actualités économiques traditionnelles.

Le mois de novembre 2024 a surtout été marqué par l'élection de Donald Trump qui coïncide avec une dichotomie croissante entre les marchés de taux US et ceux Européens. En effet, les perspectives reflationnistes des politiques du nouveau président – à savoir barrières douanières et restriction de l'immigration – comparées au scénario macroéconomique plus en retrait de l'Europe ont poussé l'écart de taux entre le 10Y US et Euro au quasi plus haut (4.40% pour le 10Y US). Mais, fin novembre le taux 10 ans américain s'établit à 4.20% en baisse de 8bp sur le mois (courbe US très plate) alors que le 10 ans allemand finit à 2.08% soit -30bp sur le mois - gros rally taux euro sur le mois qui profite au crédit IG - soit près de 2.1% d'écart entre les deux dettes US et Euro. Mais surtout, se dessine peu de baisses de taux de la part de la Fed et près de 150bp de baisses coté BCE à horizon 6 mois.

Pendant ce temps, la pression commence sur la dette française et son écart avec l'Allemagne passe à 80bp.

En janvier 2025, les chiffres américains sur l'emploi surprennent à la hausse et envoient le 10Y à 4.80% et le 30Y à 5%. C'est le résultat de craintes sur l'inflation US sur fond de résilience de l'économie. Par contagion, les taux Allemands 10Y remontent à 2.65% malgré la baisse des taux directeurs par la BCE où l'inflation n'est plus un souci.

Mars et avril furent, sans doute, les mois les plus marquants de cette période. En mars, début des annonces de droits de douanes aux US et annonce du « bazooka » allemand par le futur chancelier Merz avec un plan de relance sans précédent axé sur la défense et l'infrastructure. C'est le début de la pentification des courbes de taux aux US et en Europe. Le 10y allemand passant très vite de 2.40% à 2.75%. Toutes les classes d'actifs obligataires sont dans le rouge en mars. Mais c'était sans compter le fameux « libération day », avec des tariffs compris entre 20% et 80% en fonction des pays (puis jusqu'à 115% pour la chine) qui auront mis le feu aux poudres impliquant des révisions de croissance, une probabilité accrue de récession aux Etats Unis. A titre d'exemple les primes de risque sur l'univers des obligations privées de bonnes notations en euro passent en 10 jours de 90bp à 120bp, alors que sur les High Yield elles vont voir jusqu'à 450bp en provenance de 320bp en début de mois.

Tout se normalise par la suite, avec des accords signés avec différents pays et des droits de douanes bien moindre qu'envisagés. L'inflation est maitrisée en Europe, toujours un risque aux US, mais le risque de récession aux US a très fortement diminué car la croissance reste résiliente. C'est pourquoi les primes de risque crédit se réduisent fortement jusqu'à la fin septembre 2025 et les taux restent plus ou moins stables avec surtout une pentification de part et d'autre de l'atlantique (2Y-5Y-10Y en Europe et surtout 5Y-10Y aux US).

Dans ce contexte, sur cette période, l'indice IG qui avait atteint +2% de septembre à fin février, est repassé à 0% en avril pour progresser par la suite régulièrement et atteindre 3.61% sur la période. L'indice High Yield est monté jusqu'à +3.5% fin février puis repassé à 0% en avril a fini la période avec une performance de +6.81%.

Le fonds EdR SICAV - Short Duration Credit affiche sur la période une performance brute de 6.06% (avant frais), soit une surperformance de 1.33% par rapport à l'indice de référence. Celle-ci a notamment été permise par une surpondération du segment High Yield (60% versus 50% dans l'indice), une surpondération aux secteurs immobiliers et banques, et une belle sélection d'émetteurs qui ont délivré des performances au-delà de 10% sur la période (IKB, Ubisoft, Heimstaden, Eutelsat, Rekeep, PTSB).

Le fonds présente à la clôture de l'exercice une notation moyenne de BB+, un rendement de 4,0% et une maturité moyenne de 1.7 années. Nous maintenons une vue positive sur le crédit en général ; avec des surpondérations sur les secteurs immobiliers, banques, et automobile ; et des sous-pondérations sur les secteurs de la chimie, de la construction, et de l'énergie.

Sur l'action A (hedgée) libellée en CHF réalise une performance de 2,53 % et son indice de référence de 2,21 %.
Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de 5,22 % et son indice de référence de 4,73 %.

Sur l'année l'action A (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 7,08 % et son indice de référence de 6,77 %.
Sur l'année l'action B libellée en EUR réalise une performance de 5,20% et son indice de référence de 4,73 %.
Sur l'année l'action CR libellée en EUR réalise une performance de 5,47 % et son indice de référence de 4,73 %.
Sur l'année l'action CRD libellée en EUR réalise une performance de -0,70 % et son indice de référence de 4,73 %.
Sur l'année l'action I (hedgée) libellée en CHF réalise une performance de 2,89% et son indice de référence de 2,21 %.
Sur l'année l'action I libellée en EUR réalise une performance de 5,55 % et son indice de référence de 4,73 %.
Sur l'année l'action I (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 7,38 % et son indice de référence de 6,77 %.
Sur l'année l'action N libellée en EUR réalise une performance de 5,76 % et son indice de référence de 4,73%.
Sur l'année l'action O libellée en EUR réalise une performance de 5,76 % et son indice de référence de 4,73 %.
Sur l'année l'action R libellée en EUR réalise une performance de 4,97 % et son indice de référence de 4,73 %.

L'action B (hedgée) libellée en CHF n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action B (hedgée) libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action CR (hedgée) libellée en CHF n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action CR (hedgée) libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action CRD (hedgée) libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action J (hedgée) libellée en CHF n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action J libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action J (hedgée) libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action K libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	29 360 114,73	25 412 622,77
HEIMSTADEN AB 8.375% 29-01-30	2 546 145,55	2 008 674,38
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 07-07-25	909 276,66	3 250 000,00
HP PELZER 9.5% 01-04-27	1 213 189,77	2 746 668,19
SAZKA GROUP AS 3.875% 05-08-25	1 204 830,33	2 600 000,00
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 5.625% 21-02-30	2 200 000,00	1 529 444,14
DOLYA HOLDCO 17 DAC 4.875% 15-07-28	3 012 341,00	563 116,38
REKEEP 7.25% 01-02-26	1 240 520,83	1 979 000,00
EC FINANCE 3.0% 15-10-26	2 368 645,83	797 990,00
REKEEP 9.0% 15-09-29	1 808 950,00	1 259 626,25

50. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 7 351 998,07 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 2 021 367,80 Euros.

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

51. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 9,25%.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT B EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	388 933,86	EUR	3,22	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	22 949,51	EUR	0,19	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**411 883,37**	**EUR**	**3,41**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CRD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total				

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT O EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	5 308,16	EUR	331,76	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 083,84	EUR	67,74	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**6 392,00**	**EUR**	**399,50**	**EUR**

52. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)	**1 447 495,76**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 447 495,76	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	**183 203 774,48**	**173 700 589,57**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	183 203 774,48	173 700 589,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**3 983 640,30**	
OPCVM	3 983 640,30	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	**113 674,19**	**126 317,86**
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**188 748 584,73**	**173 826 907,43**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 631 160,85**	**383 945,44**
Comptes financiers	**5 407 451,53**	**5 096 304,38**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**7 038 612,38**	**5 480 249,82**
Total de l'actif I+II	**195 787 197,11**	**179 307 157,25**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	177 643 352,55	164 852 410,94
Report à nouveau sur revenu net	76,18	1 412,75
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	9 226 617,74	11 640 041,26
Capitaux propres I	**186 870 046,47**	**176 493 864,95**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**186 870 046,47**	**176 493 864,95**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	**788 729,39**	**769 962,27**
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**788 729,39**	**769 962,27**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	8 125 304,42	2 040 255,16
Concours bancaires	3 116,83	3 074,87
Sous-total autres passifs IV	**8 128 421,25**	**2 043 330,03**
Total Passifs : I+II+III+IV	**195 787 197,11**	**179 307 157,25**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions		
Produits sur obligations	8 703 217,42	5 987 000,20
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	25 131,83	15 012,66
Sous-total produits sur opérations financières	**8 728 349,25**	**6 002 012,86**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-8 789,08	-1 936,74
Sous-total charges sur opérations financières	**-8 789,08**	**-1 936,74**
Total revenus financiers nets (A)	**8 719 560,17**	**6 000 076,12**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 241 257,49	-913 487,00
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 241 257,49**	**-913 487,00**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**7 478 302,68**	**5 086 589,12**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-126 380,79**	**595 293,91**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**7 351 921,89**	**5 681 883,03**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	2 444 837,67	923 313,62
Frais de transactions externes et frais de cession	-316 855,57	-421 849,00
Frais de recherche	-13 801,50	-11 971,14
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**2 114 180,60**	**489 493,48**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-92 812,80**	**-32 583,76**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**2 021 367,80**	**456 909,72**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-85 224,34	4 093 222,67
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-25 194,25	-9 194,85
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-110 418,59**	**4 084 027,82**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-36 253,36**	**1 417 220,69**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-146 671,95**	**5 501 248,51**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**9 226 617,74**	**11 640 041,26**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment vise à offrir une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'indice 50% de l'indice ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index coupons réinvestis et à 50% de l'indice ICE BofA BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained Index coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée, par des placements sur les marchés obligataires d'entreprises. Afin d'atteindre cet objectif, un rendement additionnel sera recherché pour le portefeuille d'obligations par une gestion active du risque de taux et du risque de crédit.

Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indicateur de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indicateur de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indicateur de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**48 501 785,73**	**76 010 871,44**	**139 327 134,87**	**176 493 864,95**	**186 870 046,47**
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A CHF (H) en CHF					
Actif net en CHF				2 719 676,09	2 677 322,19
Nombre de titres				27 101,178	26 019,339
Valeur liquidative unitaire en CHF				100,35	102,89
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR				0,35	-0,87
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR				0,38	4,16
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A EUR en EUR					
Actif net	16 148 755,72	16 989 584,63	19 832 152,52	49 398 315,04	65 944 890,82
Nombre de titres	159 633,810	180 597,901	201 803,433	468 279,220	594 115,317
Valeur liquidative unitaire	101,16	94,07	98,27	105,48	110,99
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,08	-1,95	-1,20	0,36	1,43
Capitalisation unitaire sur revenu	1,77	1,59	1,88	3,28	4,18
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A USD (H) en USD					
Actif net en USD	3 062 607,60	2 648 316,29	3 682 955,18	7 262 086,75	6 937 192,07
Nombre de titres	28 936,289	26 543,811	34 584,676	62 704,462	55 936,712
Valeur liquidative unitaire en USD	105,83	99,77	106,49	115,81	124,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,52	15,11	-6,15	-1,77	-2,99
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	1,41	1,57	1,90	3,30	4,19

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT B EUR en EUR					
Actif net	885 570,52	800 442,31	724 758,08	14 052 920,61	10 900 410,46
Nombre de titres	9 906,012	9 784,229	8 624,800	158 763,568	120 786,911
Valeur liquidative unitaire	89,39	81,80	84,03	88,51	90,24
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,10	-1,69	-1,02	0,30	1,16
Distribution unitaire sur revenu	1,43	1,40	1,62	2,77	3,41
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CRD EUR en EUR					
Actif net				1,79	1 004 186,39
Nombre de titres				0,018	10 169,854
Valeur liquidative unitaire				99,44	98,74
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées					0,13
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				0,55	
Distribution unitaire sur revenu					0,38
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CR EUR en EUR					
Actif net	16 960 214,49	22 832 651,49	56 913 316,95	4 357 013,31	6 435 861,21
Nombre de titres	166 959,178	241 185,742	574 057,595	40 836,975	57 190,761
Valeur liquidative unitaire	101,58	94,66	99,14	106,69	112,53
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,08	-1,96	-1,21	0,37	1,45
Capitalisation unitaire sur revenu	2,02	1,82	2,14	3,57	4,50

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I CHF (H) en CHF					
Actif net en CHF	195 883,53	181 893,51	186 870,08	1 183 598,15	1 200 908,10
Nombre de titres	2 000,000	2 000,000	2 000,000	12 093,261	11 925,262
Valeur liquidative unitaire en CHF	97,94	90,94	93,43	97,87	100,70
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-1,85	9,18	-2,98	-1,10	-0,84
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	1,73	1,81	2,18	3,56	4,44
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I EUR en EUR					
Actif net	9 238 640,04	31 354 132,42	57 810 879,32	81 600 091,30	77 093 110,44
Nombre de titres	806,110	2 933,126	5 158,286	6 757,752	6 049,028
Valeur liquidative unitaire	11 460,76	10 689,66	11 207,38	12 075,03	12 744,71
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	13,71	-221,66	-137,03	42,03	164,75
Capitalisation unitaire sur revenu	220,50	213,81	253,41	416,37	518,60
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I USD (H) en USD					
Actif net en USD				3 647 111,85	1 521 497,01
Nombre de titres				36 253,078	14 084,287
Valeur liquidative unitaire en USD				100,60	108,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR				0,16	-2,61
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR				0,34	3,91

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - Short Duration Credit K EUR en EUR					
Actif net	1 351 725,84	645 633,83			
Nombre de titres	13 500,000	6 900,000			
Valeur liquidative unitaire	100,12	93,57			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,66	-1,93			
Capitalisation unitaire sur revenu	0,63	2,06			
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT N EUR en EUR					
Actif net	889 024,00	314 997,80	180 910,17	12 923 890,05	13 648 301,11
Nombre de titres	77,350	29,252	16,000	1 059,285	1 057,694
Valeur liquidative unitaire	11 493,52	10 768,41	11 306,88	12 200,57	12 903,82
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	13,68	-222,99	-138,18	42,48	166,63
Capitalisation unitaire sur revenu	236,75	265,21	272,09	438,09	550,53
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT O EUR en EUR					
Actif net	202 476,30	185 808,70	190 377,96	200 599,07	148 816,76
Nombre de titres	22,000	22,000	22,000	22,000	16,000
Valeur liquidative unitaire	9 203,46	8 445,85	8 653,54	9 118,13	9 301,04
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	10,96	-174,17	-105,28	31,65	120,08
Distribution unitaire sur revenu	189,57	209,41	209,51	328,80	399,50
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT R EUR en EUR					
Actif net				20 874,35	340 843,12
Nombre de titres				207,716	3 231,275
Valeur liquidative unitaire				100,49	105,48
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				0,25	1,36
Capitalisation unitaire sur revenu				0,35	3,73

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir de courbes de spreads de crédit alimentés par KONDOR.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 0.70% TTC* maximum
		Action A EUR : 0.70% TTC* maximum
		Action A USD (H) : 0.70% TTC* maximum
		Action B CHF (H) : 0.70% TTC* maximum
		Action B EUR : 0.70% TTC* maximum
		Action B USD (H) : 0.70% TTC* maximum
		Action CR EUR : 0.45% TTC* maximum
		Action CR CHF (H) : 0.45% TTC* maximum
		Action CR USD (H) : 0.45% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 0.45% TTC* maximum
		Action CRD USD (H) : 0.45% TTC* maximum
		Action I CHF (H) : 0.35% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.35% TTC* maximum
		Action I USD(H) : 0.35% TTC* maximum
		Action J CHF (H) : 0.35% TTC* maximum
		Action J EUR : 0.35% TTC* maximum
		Action J USD (H) : 0.35% TTC* maximum
		Action K EUR : 0.45% TTC* maximum
		Action N EUR : 0.20% TTC* maximum
		Action O EUR : 0.20% TTC* maximum
		Action R EUR : 0.90% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action A EUR : 0.15% TTC*
		Action A USD (H) : 0.15% TTC*
		Action B CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action B EUR : 0.15% TTC*
		Action B USD (H) : 0.15% TTC*
		Action CR EUR : 0.15% TTC*
		Action CR CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action CR USD (H) : 0.15% TTC*
		Action CRD EUR : 0.15% TTC*
		Action CRD USD (H) : 0.15% TTC*
		Action I CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action I EUR : 0.15% TTC*
		Action I USD(H) : 0.15% TTC*
		Action J CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action J EUR : 0.15% TTC*

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action J USD (H) : 0.15% TTC*
		Action K EUR : 0.15% TTC*
		Action N EUR : 0.15% TTC*
		Action O EUR : 0.15% TTC*
		Action R EUR : 0.15% TTC*
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index hedgé CHF coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index hedgé CHF coupons réinvestis
		Action A EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB- CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index coupons réinvestis
		Action A USD (H) : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index hedgé USD coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index hedgé USD coupons réinvestis
		Action B CHF (H) : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index hedgé CHF coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index hedgé CHF coupons réinvestis
		Action B EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB- CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index coupons réinvestis
		Action B USD (H) : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index hedgé USD coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index hedgé USD coupons réinvestis
		Action CR EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index coupons réinvestis et 50% ICE BofABB- CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index coupons réinvestis

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action CR CHF (H) : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A- BBB Euro Corporate Index hedgé CHF coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB- CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index hedgé CHF coupons réinvestis
		Action CR USD (H) : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index hedgé USD coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index hedgé USD coupons réinvestis
		Action CRD EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB- CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index coupons réinvestis
		Action CRD USD (H) : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index hedgé USD coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index hedgé USD coupons réinvestis
		Action I CHF (H) : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index hedgé CHF coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index hedgé CHF coupons réinvestis
		Action I EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB- CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index coupons réinvestis
		Action I USD (H) : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index hedgé USD coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index hedgé USD coupons réinvestis
		Action J CHF (H) : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index hedgé CHF coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index hedgé CHF coupons réinvestis

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action J EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB- CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index coupons réinvestis
		Action J USD (H) : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index hedgé USD coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index hedgé USD coupons réinvestis
		Action K EUR : Néant
		Action N EUR : Néant
		Action O EUR : Néant
		Action R EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index coupons réinvestis et 50% ICE BofA BBCCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index coupons réinvestis.

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - o Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - o Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - o Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;
  - o Coût d'administration des sites internet ;
  - o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :

> Coûts de License de l'indice de référence ;

> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;

> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - o Frais de commissariat aux comptes ;
  - o Frais liés au dépositaire ;
  - o Frais liés aux teneurs de compte ;
  - o Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - o Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local...);
  - o Frais juridiques propres à l'OPC ;

- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
  - Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
  - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,15% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué. Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV.
Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(1) Commission de surperformance :

Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :
Indicateur de référence :
- composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index coupons réinvestis pour les actions en Euro
- composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index hedgé CHF coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index hedgé CHF coupons réinvestis pour les actipns en CHF
- composé pour 50% de ICE BofA 1-5 Year A-BBB Euro Corporate Index hedgé USD coupons réinvestis et 50% ICE BofA BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained index hedgé USD coupons réinvestis pour les actions en dollar

La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.
L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.

En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).
Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de septembre.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite.

Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :

A. Si la période de référence est constituée de moins de 5 périodes d'observation :

1) En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:**

a) A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

b) A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :

i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.

ii. Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

2) En cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :

1) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

2) **En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :

a) Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :
   i. Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.
   ii. Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

b) Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement
Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).
Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.
Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I CHF (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CRD EUR	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel), et/ou Capitalisation (totale ou partielle) par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT B EUR	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel), et/ou Capitalisation (totale ou partielle) par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT N EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A CHF (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT R EUR	Capitalisation	Capitalisation

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT O EUR	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel), et/ou Capitalisation (totale ou partielle) par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A USD (H)	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**176 493 864,95**	**139 327 134,87**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	66 899 707,34	164 464 467,38
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-65 611 459,54	-136 940 668,39
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	7 478 302,68	5 086 589,12
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 114 180,60	489 493,48
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-110 418,59	4 084 027,82
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-394 130,97	-18 429,37
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments (*)		1 250,04 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**186 870 046,47**	**176 493 864,95**

(*) 30.09.2024 : résultat de fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A CHF (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	109,11
Actions rachetées durant l'exercice	-1 082,839	-115 991,46
Solde net des souscriptions/rachats	-1 081,839	-115 882,35
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	26 019,339	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	278 846,967	30 270 503,61
Actions rachetées durant l'exercice	-153 010,870	-16 533 038,77
Solde net des souscriptions/rachats	125 836,097	13 737 464,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	594 115,317	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	7 375,201	810 101,27
Actions rachetées durant l'exercice	-14 142,951	-1 520 356,63
Solde net des souscriptions/rachats	-6 767,750	-710 255,36
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	55 936,712	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT B EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	25 613,005	2 264 628,51
Actions rachetées durant l'exercice	-63 589,662	-5 635 068,19
Solde net des souscriptions/rachats	-37 976,657	-3 370 439,68
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	120 786,911	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CRD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	10 169,836	999 999,97
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	10 169,836	999 999,97
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 169,854	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	36 266,948	3 994 039,95
Actions rachetées durant l'exercice	-19 913,162	-2 187 498,97
Solde net des souscriptions/rachats	16 353,786	1 806 540,98
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	57 190,761	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I CHF (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-167,999	-17 649,55
Solde net des souscriptions/rachats	-167,999	-17 649,55
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	11 925,262	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	2 290,362	28 251 324,94
Actions rachetées durant l'exercice	-2 999,086	-37 411 787,88
Solde net des souscriptions/rachats	-708,724	-9 160 462,94
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6 049,028	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-22 168,791	-2 116 188,83
Solde net des souscriptions/rachats	-22 168,791	-2 116 188,83
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	14 084,287	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT N EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-1,591	-19 621,56
Solde net des souscriptions/rachats	-1,591	-19 621,56
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 057,694	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT O EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-6,000	-54 257,70
Solde net des souscriptions/rachats	-6,000	-54 257,70
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	16,000	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	3 023,559	308 999,98
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	3 023,559	308 999,98
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 231,275	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A CHF (H)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A USD (H)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT B EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CRD EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I CHF (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT N EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT O EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT R EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A CHF (H) FR0013460912	Capitalisation	Capitalisation	CHF	2 677 322,19	26 019,339	102,89
EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A EUR FR0013460920	Capitalisation	Capitalisation	EUR	65 944 890,82	594 115,317	110,99
EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A USD (H) FR0013460938	Capitalisation	Capitalisation	USD	6 937 192,07	55 936,712	124,01
EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT B EUR FR0013460961	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel), et/ou Capitalisation (totale ou partielle) par décision de la SICAV	EUR	10 900 410,46	120 786,911	90,24
EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CRD EUR FR0013461027	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel), et/ou Capitalisation (totale ou partielle) par décision de la SICAV	EUR	1 004 186,39	10 169,854	98,74
EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CR EUR FR0013460987	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 435 861,21	57 190,761	112,53
EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I CHF (H) FR0013461563	Capitalisation	Capitalisation	CHF	1 200 908,10	11 925,262	100,70
EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I EUR FR0013461571	Capitalisation	Capitalisation	EUR	77 093 110,44	6 049,028	12 744,71
EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I USD (H) FR0013461589	Capitalisation	Capitalisation	USD	1 521 497,01	14 084,287	108,02
EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT N EUR FR0013488194	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 648 301,11	1 057,694	12 903,82

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT O EUR FR0013488202	Distribution	Distribution (totale ou partielle), et/ou Report (total ou partiel), et/ou Capitalisation (totale ou partielle) par décision de la SICAV	EUR	148 816,76	16,000	9 301,04
EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT R EUR FR001400NKP9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	340 843,12	3 231,275	105,48

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
AUTRICHE	1 447,50		1 447,50		1 447,50	
Total	**1 447,50**		**1 447,50**		**1 447,50**	

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	183 203,78	173 121,12	10 082,66		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	5 407,45				5 407,45
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-3,12				-3,12
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**173 121,12**	**10 082,66**		**5 404,33**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	3 537,59	8 564,66	14 684,77	70 370,32	75 056,58	201,80	10 788,05
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	5 407,46						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-3,12						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**8 941,93**	**8 564,66**	**14 684,77**	**70 370,32**	**75 056,58**	**201,80**	**10 788,05**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 USD +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	12 707,25	3 794,51			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	289,82	103,24	5,35		
Comptes financiers	1 389,67	899,13			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers			-3,12		
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	14 436,22	4 770,23			
Autres opérations					
Total	**28 822,96**	**9 567,11**	**2,23**		

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			1 447,50
Obligations et valeurs assimilées	60 346,72	111 780,23	11 076,82
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			-5 919,96
Solde net	**60 346,72**	**111 780,23**	**6 604,36**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
CITIGROUP GLOBAL MARKETS INC.	620,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG		645,62
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	521 392,64
	Souscriptions à recevoir	13 104,80
	Dépôts de garantie en espèces	393 058,12
	Coupons et dividendes en espèces	83 605,29
	Collatéraux	620 000,00
Total des créances		**1 631 160,85**
Dettes		
	Achats à règlement différé	7 936 982,58
	Rachats à payer	13 828,82
	Frais de gestion fixe	108 050,27
	Frais de gestion variable	65 194,18
	Autres dettes	1 248,57
Total des dettes		**8 125 304,42**
Total des créances et des dettes		**-6 494 143,57**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A CHF (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	24 229,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables provisionnés	848,62
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	3,64
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	477 077,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables provisionnés	8 339,68
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	389,59
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	53 749,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT B EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	100 315,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables provisionnés	3 337,79
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	596,15
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CRD EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	445,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	57,24
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,08
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	30 485,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	1 422,56
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	133,19
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I CHF (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 353,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	416,50
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	1,35
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	426 117,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	42 424,84
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,05
Frais de gestion variables acquis	6 059,42
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8 093,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	972,76
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,06
Frais de gestion variables acquis	45,70
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT N EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	46 477,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT O EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	622,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT R EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 094,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Frais de gestion variables provisionnés	145,15
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,07
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme	FR0011031392	EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	3 983 640,30 3 983 640,30
Total des titres du groupe			**3 983 640,30**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**7 351 921,89**	**5 681 883,03**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**7 351 921,89**	**5 681 883,03**
Report à nouveau	76,18	1 412,75
Le revenu net distribuable s'élève à	**7 351 998,07**	**5 683 295,78**

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**108 451,50**	**10 496,21**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**108 451,50**	**10 496,21**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**108 451,50**	**10 496,21**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	108 451,50	10 496,21
Total	**108 451,50**	**10 496,21**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**2 489 231,61**	**1 538 758,48**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 489 231,61**	**1 538 758,48**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 489 231,61**	**1 538 758,48**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 489 231,61	1 538 758,48
Total	**2 489 231,61**	**1 538 758,48**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**234 777,31**	**207 360,06**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**234 777,31**	**207 360,06**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**234 777,31**	**207 360,06**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	234 777,31	207 360,06
Total	**234 777,31**	**207 360,06**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**411 942,94**	**438 462,46**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**411 942,94**	**438 462,46**
Report à nouveau	76,11	1 412,65
Sommes distribuables au titre du revenu net	**412 019,05**	**439 875,11**
Affectation :		
Distribution	411 883,37	439 775,08
Report à nouveau du revenu de l'exercice	135,68	100,03
Capitalisation		
Total	**412 019,05**	**439 875,11**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	120 786,911	158 763,568
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,41	2,77
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**257 710,95**	**146 097,79**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**257 710,95**	**146 097,79**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**257 710,95**	**146 097,79**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	257 710,95	146 097,79
Total	**257 710,95**	**146 097,79**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CRD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**3 940,54**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 940,54**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 940,54**	
Affectation :		
Distribution	3 864,54	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	76,00	
Capitalisation		
Total	**3 940,54**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	10 169,854	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,38	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**52 949,46**	**43 069,15**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**52 949,46**	**43 069,15**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**52 949,46**	**43 069,15**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	52 949,46	43 069,15
Total	**52 949,46**	**43 069,15**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**3 137 062,92**	**2 813 752,53**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 137 062,92**	**2 813 752,53**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 137 062,92**	**2 813 752,53**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	3 137 062,92	2 813 752,53
Total	**3 137 062,92**	**2 813 752,53**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**55 108,04**	**12 514,93**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**55 108,04**	**12 514,93**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**55 108,04**	**12 514,93**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	55 108,04	12 514,93
Total	**55 108,04**	**12 514,93**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT N EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**582 292,83**	**464 064,25**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**582 292,83**	**464 064,25**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**582 292,83**	**464 064,25**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	582 292,83	464 064,25
Total	**582 292,83**	**464 064,25**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT O EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**6 391,97**	**7 233,59**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**6 391,97**	**7 233,59**
Report à nouveau	0,07	0,10
Sommes distribuables au titre du revenu net	**6 392,04**	**7 233,69**
Affectation :		
Distribution	6 392,00	7 233,60
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,04	0,09
Capitalisation		
Total	**6 392,04**	**7 233,69**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	16,000	22,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	399,50	328,80
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**12 061,82**	**73,58**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**12 061,82**	**73,58**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**12 061,82**	**73,58**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	12 061,82	73,58
Total	**12 061,82**	**73,58**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 021 367,80**	**456 909,72**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**2 021 367,80**	**456 909,72**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 021 367,80**	**456 909,72**

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-22 657,94**	**9 661,11**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-22 657,94**	**9 661,11**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-22 657,94**	**9 661,11**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-22 657,94	9 661,11
Total	**-22 657,94**	**9 661,11**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**853 588,61**	**171 801,19**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**853 588,61**	**171 801,19**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**853 588,61**	**171 801,19**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	853 588,61	171 801,19
Total	**853 588,61**	**171 801,19**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-167 469,23**	**-111 012,97**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-167 469,23**	**-111 012,97**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-167 469,23**	**-111 012,97**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-167 469,23	-111 012,97
Total	**-167 469,23**	**-111 012,97**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**141 073,36**	**48 774,56**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**141 073,36**	**48 774,56**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**141 073,36**	**48 774,56**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	141 073,36	48 774,56
Total	**141 073,36**	**48 774,56**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**83 222,96**	**15 163,82**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**83 222,96**	**15 163,82**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**83 222,96**	**15 163,82**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	83 222,96	15 163,82
Total	**83 222,96**	**15 163,82**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CRD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 330,66**	**0,01**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 330,66**	**0,01**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 330,66**	**0,01**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	1 330,66	
Capitalisation		0,01
Total	**1 330,66**	**0,01**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-10 135,67**	**-13 347,68**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-10 135,67**	**-13 347,68**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-10 135,67**	**-13 347,68**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-10 135,67	-13 347,68
Total	**-10 135,67**	**-13 347,68**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**996 625,88**	**284 046,01**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**996 625,88**	**284 046,01**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**996 625,88**	**284 046,01**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	996 625,88	284 046,01
Total	**996 625,88**	**284 046,01**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-36 801,96**	**6 074,36**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-36 801,96**	**6 074,36**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-36 801,96**	**6 074,36**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-36 801,96	6 074,36
Total	**-36 801,96**	**6 074,36**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT N EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**176 252,11**	**44 999,95**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**176 252,11**	**44 999,95**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**176 252,11**	**44 999,95**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	176 252,11	44 999,95
Total	**176 252,11**	**44 999,95**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT O EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 921,42**	**696,43**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 921,42**	**696,43**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 921,42**	**696,43**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 921,42	696,43
Total	**1 921,42**	**696,43**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 417,60**	**52,93**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**4 417,60**	**52,93**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 417,60**	**52,93**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	4 417,60	52,93
Total	**4 417,60**	**52,93**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			**1 447 495,76**	**0,77**
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**1 447 495,76**	**0,77**
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**1 447 495,76**	**0,77**
AMSOSRAM AG 2.125% 03-11-27 CV	EUR	1 500 000	1 447 495,76	0,77
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**183 203 774,48**	**98,04**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**183 203 774,48**	**98,04**
Assurance			**2 829 334,97**	**1,51**
ATHORA 6.625% 16-06-28	EUR	1 000 000	1 101 717,74	0,59
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES 2.125% 16-09-29	EUR	500 000	481 535,75	0,26
PERMANENT TSB GROUP 13.25% PERP	EUR	1 000 000	1 246 081,48	0,66
Automobiles			**1 430 999,93**	**0,77**
VOLVO CAR AB 4.2% 10-06-29	EUR	1 400 000	1 430 999,93	0,77
Banques commerciales			**45 280 619,29**	**24,23**
BANCA POPOLARE DI SONDRIO SCPA 1.25% 13-07-27	EUR	600 000	595 940,38	0,32
BANCO BPM 4.875% 17-01-30 EMTN	EUR	600 000	656 096,34	0,35
BANCO DE BADELL 4.25% 13-09-30	EUR	2 500 000	2 626 718,32	1,41
BANCO DE BADELL 5.0% PERP	EUR	1 000 000	1 017 648,26	0,54
BANK MILLENNIUM 9.875% 18-09-27	EUR	1 700 000	1 823 178,04	0,98
BANK OF CYPRUS 5.0% 02-05-29	EUR	1 700 000	1 820 723,63	0,97
BARCLAYS 4.375% PERP	USD	1 000 000	808 754,42	0,43
BBVA 8.375% PERP	EUR	1 000 000	1 113 105,91	0,60
BCP 1.125% 12-02-27 EMTN	EUR	800 000	801 632,55	0,43
BELFIUS BANK 3.125% 11-05-26	EUR	600 000	608 897,26	0,33
BELFIUS SANV 3.375% 28-05-30	EUR	2 000 000	2 042 116,30	1,09
BFF BANK SPA E 4.875% 30-03-28	EUR	1 810 000	1 904 613,16	1,02
BQ PO 3.0% 09-06-28 EMTN	EUR	800 000	813 129,64	0,44
CA 2.0% 25-03-29 EMTN	EUR	800 000	782 760,60	0,42
EFG EUROBANK 2.875% 07-07-28	EUR	400 000	403 535,10	0,22
EFG EUROBANK 7.0% 26-01-29	EUR	700 000	800 056,90	0,43
ERSTE GR BK 4.25% 30-05-30	EUR	2 500 000	2 654 949,48	1,40
ERSTE GR BK 4.25% PERP	EUR	1 000 000	1 020 950,44	0,55
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	EUR	700 000	727 485,88	0,39
FORD MOTOR CREDIT 6.125% 15-05-28	EUR	800 000	872 170,52	0,47
IBERCAJA 9.125% PERP	EUR	1 000 000	1 126 349,38	0,60
INTE 3.75% 29-06-27	EUR	2 250 000	2 305 845,64	1,23
JYSKE BANK DNK 5.0% 26-10-28	EUR	1 200 000	1 311 554,79	0,70
MONTE PASCHI 10.5% 23-07-29	EUR	2 000 000	2 531 599,32	1,35
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 4.656% 02-03-29	EUR	1 000 000	1 071 203,19	0,57
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 3.0% 03-03-30	EUR	2 500 000	2 552 317,12	1,37
NATWEST GROUP 3.24% 13-05-30	EUR	2 600 000	2 652 428,82	1,42
PIRAEUS BANK 3.875% 03-11-27	EUR	500 000	525 658,87	0,28
PKO Bank Polski 3.375% 16-06-28	EUR	1 500 000	1 529 379,45	0,82

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SG 3.375% 14-05-30 EMTN	EUR	1 900 000	1 939 021,58	1,04
SG 4.25% 19-08-26	USD	600 000	512 022,65	0,27
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.375% 19-03-30	EUR	900 000	931 833,68	0,50
SYDBANK 3.0% 11-12-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 002 796,03	0,54
UNICAJA BANCO SA E 6.5% 11-09-28	EUR	1 300 000	1 394 145,64	0,75
Compagnies aériennes			**3 340 457,02**	**1,79**
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.0% 29-05-26	EUR	500 000	506 390,58	0,27
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.625% 03-09-28	EUR	200 000	206 744,03	0,11
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.75% 11-02-28	EUR	100 000	104 315,34	0,06
FINNAIR 4.75% 24-05-29	EUR	2 400 000	2 523 007,07	1,35
Composants automobiles			**9 575 838,93**	**5,12**
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	2 053 000	2 066 239,00	1,09
FORVIA 5.625% 15-06-30	EUR	600 000	631 655,25	0,34
IHO VERWALTUNGS AUTRE R+0.0% 15-05-28	EUR	900 000	974 005,75	0,52
SCHAEFFLER AG 2.75% 12-10-25	EUR	1 000 000	1 027 016,58	0,55
SCHAEFFLER AG 4.25% 01-04-28	EUR	1 900 000	1 972 455,85	1,06
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	1 300 000	1 324 850,92	0,71
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 579 615,58	0,85
Construction et ingénierie			**1 200 461,79**	**0,64**
WEBUILD 7.0% 27-09-28	EUR	1 100 000	1 200 461,79	0,64
Crédit à la consommation			**211 867,54**	**0,11**
ALBERTSONS COMPANIES INCSAFEWAY INCNEW 3.25% 15-03-26	USD	250 000	211 867,54	0,11
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**1 692 071,87**	**0,91**
METRO AG 4.0% 05-03-30 EMTN	EUR	350 000	370 726,40	0,20
OCADO GROUP 3.875% 08-10-26	GBP	500 000	579 279,55	0,31
PEU FIN 7.25% 01-07-28	EUR	700 000	742 065,92	0,40
Divertissement			**3 105 943,82**	**1,66**
UBISOFT ENTERTAINMENT 0.878% 24-11-27	EUR	3 300 000	3 105 943,82	1,66
Eau			**1 248 154,39**	**0,67**
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.875% 24-10-29	EUR	1 150 000	1 248 154,39	0,67
Electricité			**1 323 391,22**	**0,71**
SSE 1.375% 04-09-27 EMTN	EUR	1 350 000	1 323 391,22	0,71
Emballage et conditionnement			**882 921,20**	**0,47**
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	850 000	882 921,20	0,47
Epargne et prêts hypothécaires			**1 476 257,94**	**0,79**
CELLNEX FINANCE 1.0% 15-09-27	EUR	1 000 000	971 570,75	0,52
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	500 000	504 687,19	0,27
Equipement et services pour l'énergie			**2 339 879,02**	**1,25**
OEG FINANCE 7.25% 27-09-29	EUR	900 000	943 890,25	0,51
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-26	EUR	1 350 000	1 395 988,77	0,74

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements de communication			**3 391 919,64**	**1,82**
DOLYA HOLDCO 17 DAC 4.875% 15-07-28	GBP	3 000 000	3 391 919,64	1,82
Equipements électriques			**734 806,83**	**0,39**
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	EUR	700 000	734 806,83	0,39
Equipements et fournitures médicaux			**1 118 964,98**	**0,60**
SARTORIUS FINANCE BV 4.25% 14-09-26	EUR	1 100 000	1 118 964,98	0,60
Equipements et instruments électroniques			**1 535 334,95**	**0,82**
EUTELT 1.5% 13-10-28	EUR	900 000	858 985,15	0,46
EUTELT 9.75% 13-04-29	EUR	600 000	676 349,80	0,36
Equipements et produits de loisirs			**279 978,75**	**0,15**
HP PELZER 9.5% 01-04-27	EUR	293 000	279 978,75	0,15
Gaz			**1 590 901,90**	**0,85**
CE ENERGY AS 1.698% 30-07-26	EUR	1 200 000	1 194 110,78	0,64
EP INFRASTRUCTURE AS 2.045% 09-10-28	EUR	400 000	396 791,12	0,21
Gestion et promotion immobilière			**7 170 604,06**	**3,84**
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	400 000	434 714,26	0,23
CPIPGR 1 3/4 01/14/30	EUR	1 250 000	1 105 279,62	0,59
CPI PROPERTY GROUP 2.75% 12-05-26	EUR	750 000	756 655,48	0,40
CPI PROPERTY GROUP 2.75% 22-01-28	GBP	2 600 000	2 917 114,00	1,57
CPI PROPERTY GROUP 4.75% 22-07-30	EUR	400 000	394 463,95	0,21
CPI PROPERTY GROUP 7.0% 07-05-29	EUR	610 000	672 039,17	0,36
HEIMSTADEN BOSTAD AB 1.375% 03-03-27	EUR	900 000	890 337,58	0,48
Gestion immobilière et développement			**1 716 641,72**	**0,92**
DIC ASSET 2.25% 22-09-26	EUR	700 000	557 362,01	0,30
GRAND CITY PROPERTIES 4.375% 09-01-30	EUR	300 000	321 065,57	0,17
VONOVIA SE 1.375% 28-01-26	EUR	100 000	100 625,48	0,05
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	EUR	700 000	737 588,66	0,40
Hôtels, restaurants et loisirs			**4 480 500,46**	**2,40**
ALLWYN ENTERTAINMENT FINANCING UK 7.25% 30-04-30	EUR	1 000 000	960 882,25	0,51
CIRSA FINANCE INTL SARL 10.375% 30-11-27	EUR	1 300 000	1 216 682,19	0,66
CIRSA FINANCE INTL SARL 7.875% 31-07-28	EUR	1 100 000	1 183 440,50	0,63
DEUCE FIN 5.5% 15-06-27	GBP	500 000	582 561,88	0,31
LHMC FINCO 2 SARL AUTRE V+0.0% 15-05-30	EUR	500 000	536 933,64	0,29
Infrastructure de transports			**2 365 771,04**	**1,27**
AUTO PER 1.875% 04-11-25 EMTN	EUR	650 000	660 867,87	0,35
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 3.375% 21-04-29	EUR	300 000	307 726,32	0,16
IDS FINANCING 3.25% 01-10-29	EUR	1 200 000	1 195 372,85	0,65
POSTNL NV 4.0% 02-10-30	EUR	200 000	201 804,00	0,11
Logiciels			**1 055 975,90**	**0,57**
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	500 000	523 395,83	0,28
KION GROUP AG 4.0% 20-11-29	EUR	500 000	532 580,07	0,29

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Machines			**407 930,81**	**0,22**
FORTIVE 3.7% 13-02-26	EUR	800 000	407 930,81	0,22
Marchés de capitaux			**13 023 779,20**	**6,97**
ABN AMRO BK 4.8% 18-04-26	USD	1 200 000	1 045 859,31	0,56
ALBION FINANCING 1 SARL 5.375% 21-05-30	EUR	300 000	312 296,46	0,17
ALEXANDRITE LAKE LUX HOLDINGS SARL 6.75% 30-07-30	EUR	1 000 000	1 036 040,00	0,55
EG GLOBAL FINANCE 11.0% 30-11-28	EUR	600 000	682 475,48	0,37
GRENKE FINANCE 5.25% 08-04-30	EUR	1 320 000	1 401 466,60	0,75
PINNACLE BID 8.25% 11-10-28	EUR	1 000 000	1 063 453,33	0,57
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.625% 21-08-29	EUR	1 000 000	1 047 201,92	0,56
VERISURE HOLDING AB 3.875% 15-07-26	EUR	1 600 000	1 613 965,11	0,86
VERISURE HOLDING AB 7.125% 01-02-28	EUR	800 000	835 177,67	0,45
VERISURE HOLDING AB 9.25% 15-10-27	EUR	1 050 000	899 349,97	0,48
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 5.493% 31-12-49	EUR	600 000	632 544,89	0,34
ZF FINANCE 2.0% 06-05-27 EMTN	EUR	2 500 000	2 453 948,46	1,31
Media			**2 467 730,62**	**1,32**
INFORMA 2.125% 06-10-25 EMTN	EUR	1 100 000	1 123 080,34	0,60
SES 4.125% 24-06-30 EMTN	EUR	1 300 000	1 344 650,28	0,72
Ordinateurs et périphériques			**426 982,11**	**0,23**
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	EUR	750 000	426 982,11	0,23
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**1 735 331,66**	**0,93**
IQVIA 1.75% 15-03-26	EUR	900 000	896 077,25	0,48
IQVIA 2.25% 15-01-28	EUR	650 000	639 520,38	0,34
IQVIA 2.875% 15-06-28	EUR	200 000	199 734,03	0,11
Papier et industrie du bois			**562 696,45**	**0,30**
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	550 000	562 696,45	0,30
Pétrole et gaz			**2 245 816,79**	**1,20**
CULLINAN HOLDCO SCSP 8.5% 15-10-29	EUR	600 000	479 489,33	0,26
EUSTREAM AS 1.625% 25-06-27	EUR	1 600 000	1 573 308,05	0,84
PARATUS ENERGY SERVICES 9.0% 15-07-26	USD	226 374	193 019,41	0,10
Produits alimentaires			**2 260 805,60**	**1,21**
BARRY CAL 3.75% 19-02-28	EUR	300 000	311 218,93	0,17
BARRY CAL 4.0% 14-06-29	EUR	1 600 000	1 650 663,67	0,88
DANONE 0.0% 01-12-25 EMTN	EUR	300 000	298 923,00	0,16
Produits chimiques			**4 556 714,94**	**2,44**
ASHLAND SERVICES BV 2.0% 30-01-28	EUR	1 000 000	976 724,44	0,52
CELANESE US HOLDINGS LLC 2.125% 01-03-27	EUR	2 000 000	2 001 404,25	1,07
KS AKTUELL AG 4.25% 19-06-29	EUR	600 000	632 148,62	0,34
OLYMPUS WATER US HOLDING CORPORATION 9.625% 15-11-28	EUR	900 000	946 437,63	0,51
Produits pharmaceutiques			**1 367 167,42**	**0,73**
COTY 4.5% 15-05-27	EUR	800 000	830 124,00	0,44
ROSSINI SARL 6.75% 31-12-29	EUR	500 000	537 043,42	0,29

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux collectivités			**809 625,36**	**0,43**
LIONPOLARIS LUX 4 E3R+3.625% 01-07-29	EUR	800 000	809 625,36	0,43
Services aux entreprises			**16 705 845,92**	**8,94**
ALTRAD INVESTMENT AUTHORITY AIA 3.704% 23-06-29	EUR	1 800 000	1 833 703,96	0,98
AUCHAN 3.25% 23-07-27 EMTN	EUR	2 300 000	2 284 582,91	1,22
ELO 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	4 200 000	4 274 935,19	2,30
ELO 4.875% 08-12-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 052 181,37	0,56
ELO 5.875% 17-04-28 EMTN	EUR	1 400 000	1 484 701,53	0,79
ELO 6.0% 22-03-29 EMTN	EUR	500 000	537 142,71	0,29
ITALMATCH CHEMICALS 10.0% 06-02-28	EUR	400 000	432 772,22	0,23
LORCA TELECOM BONDCO SAU 4.0% 18-09-27	EUR	3 000 000	3 008 111,67	1,61
MAHLESTIFTUNG 2.375% 14-05-28	EUR	1 200 000	1 155 389,59	0,62
REKEEP 9.0% 15-09-29	EUR	617 000	642 324,77	0,34
Services clientèle divers			**1 261 720,43**	**0,68**
AYVENS 3.875% 22-02-27	EUR	600 000	625 607,10	0,33
CASTOR 6.0% 15-02-29	EUR	700 000	636 113,33	0,35
Services de télécommunication diversifiés			**4 622 430,26**	**2,47**
FIBERCOP 4.75% 30-06-30	EUR	1 700 000	1 748 999,59	0,94
ILIAD 2.375% 17-06-26	EUR	100 000	100 559,23	0,05
ILIAD 5.375% 14-06-27	EUR	1 500 000	1 578 005,45	0,84
MATTERHORN TELECOM 3.125% 15-09-26	EUR	800 000	441 351,99	0,24
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 6.875% 15-02-28	EUR	310 000	336 598,74	0,18
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	EUR	369 000	416 915,26	0,22
Services de télécommunication mobile			**3 217 113,45**	**1,72**
SOFTBANK GROUP 4.0% 06-07-26	USD	1 200 000	1 022 994,95	0,55
SOFTBANK GROUP 5.25% 10-10-29	EUR	2 100 000	2 194 118,50	1,17
Services financiers diversifiés			**12 918 368,83**	**6,91**
AFFLELOU SAS 6.0% 25-07-29	EUR	500 000	528 448,33	0,28
ALEXANDRITE MONNET UK HOLD 10.5% 15-05-29	EUR	750 000	834 085,00	0,45
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	800 000	853 340,11	0,46
AVANTOR FUNDING 2.625% 01-11-25	EUR	1 100 000	427 703,45	0,23
AVIS BUDGET FINANCE 7.0% 28-02-29	EUR	700 000	726 542,06	0,39
BCP V MODULAR SERVICES FINANCE II 4.75% 30-11-28	EUR	1 000 000	974 807,22	0,52
CENTURION BID 11.125% 15-05-28	EUR	600 000	641 812,83	0,34
EC FINANCE 3.0% 15-10-26	EUR	1 650 000	1 642 181,75	0,88
GATWICK AIRPORT FINANCE 4.375% 07-04-26	GBP	1 050 000	1 224 393,41	0,66
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG EUAR05+3.617% 31-01-28	EUR	2 000 000	2 195 155,21	1,17
QUATRIM SASU 8.5% 15-01-27	EUR	1 100 000	452 103,18	0,24
SANTANDER UK GROUP 0.603% 13-09-29	EUR	800 000	750 859,11	0,40
SUMMER BIDCO BV 10.0% 15-02-29	EUR	228 709	242 287,58	0,13
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	300 000	313 757,01	0,17
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 15-07-29	EUR	540 000	580 420,35	0,31
ZF EUROPE FINANCE BV 7.0% 12-06-30	EUR	500 000	530 472,23	0,28

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services liés aux technologies de l'information			**1 089 264,32**	**0,58**
ATOS SE 9.0% 18-12-29	EUR	300 000	346 653,00	0,19
TDC NET AS 5.056% 31-05-28	EUR	200 000	212 245,31	0,11
TDC NET AS 5.186% 02-08-29	EUR	500 000	530 366,01	0,28
Sociétés d'investissement immobilier (SII)			**549 032,60**	**0,29**
HEIMSTADEN AB 8.375% 29-01-30	EUR	500 000	549 032,60	0,29
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**2 253 247,61**	**1,21**
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.625% PERP	EUR	1 500 000	1 519 440,82	0,82
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.875% 05-11-29	EUR	700 000	733 806,79	0,39
Soins et autres services médicaux			**3 797 738,58**	**2,03**
CLARIANE 2.25% 15-10-28	EUR	500 000	456 846,82	0,24
CLARIANE 7.875% 27-06-30	EUR	300 000	315 029,42	0,17
CLARIANE AUTRE R+9.079% PERP	GBP	1 900 000	2 303 175,34	1,23
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 5.625% 21-02-30	EUR	700 000	722 687,00	0,39
Textiles, habillement et produits de luxe			**2 673 228,64**	**1,43**
VF 4.125% 07-03-26 EMTN	EUR	2 600 000	2 673 228,64	1,43
Transport routier et ferroviaire			**2 871 603,72**	**1,54**
MOBICO GROUP 3.625% 20-11-28	GBP	1 700 000	1 708 799,53	0,92
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15-05-28	EUR	1 100 000	1 162 804,19	0,62
TITRES D'OPC			**3 983 640,30**	**2,13**
OPCVM			**3 983 640,30**	**2,13**
Gestion collective			**3 983 640,30**	**2,13**
EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	EUR	37	3 983 640,30	2,13
Total			**188 634 910,54**	**100,94**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 1225	38	566,34		4 770 226,54
RP EURGBP 1225	115	113 107,85		14 435 928,46
Sous-total 1.		**113 674,19**		**19 206 155,00**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**113 674,19**		**19 206 155,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
ITRAXX EUR XOVER S43	-5 919 960		-645 620,12	-5 919 960,00
Sous-total 4.			**-645 620,12**	**-5 919 960,00**
Total			**-645 620,12**	**-5 919 960,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/V/EUR/USD/251010		-18 448,57	USD	7 181 485,27	EUR	-7 199 933,84	FR0013460938 FR0013461589
G5/V/EUR/CHF/251010		-11 272,87	CHF	4 147 343,64	EUR	-4 158 616,51	FR0013460912 FR0013461563
Total		**-29 721,44**		**11 328 828,91**		**-11 358 550,35**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	188 634 910,54
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	113 674,19
Total instruments financiers à terme - crédit	-645 620,12
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-29 721,44
Autres actifs (+)	7 038 612,38
Autres passifs (-)	-8 241 809,08
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**186 870 046,47**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A CHF (H)	CHF	26 019,339	102,89
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A EUR	EUR	594 115,317	110,99
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT A USD (H)	USD	55 936,712	124,01
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT B EUR	EUR	120 786,911	90,24
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CRD EUR	EUR	10 169,854	98,74
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT CR EUR	EUR	57 190,761	112,53
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I CHF (H)	CHF	11 925,262	100,70
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I EUR	EUR	6 049,028	12 744,71
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT I USD (H)	USD	14 084,287	108,02
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT N EUR	EUR	1 057,694	12 903,82
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT O EUR	EUR	16,000	9 301,04
Action EDR SICAV - SHORT DURATION CREDIT R EUR	EUR	3 231,275	105,48

53. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - Short Duration Crédit

Identifiant d'entité juridique: 969500UGKMPIXR3F8D83

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- ☐ **Oui**
- ☒ **Non**

☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 66,32% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
- ☐ avec un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période de référence, l'OPCVM

- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon),
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son benchmark.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

A fin septembre 2025, nous avions les indicateurs suivants :
Empreinte carbone du portefeuille : 208 tC02/MEUR
Empreinte carbone du benchmark : 175 tC02/MEUR

Note ESG moyenne du portefeuille (Source MSCI) : 11.3
Note E : 12.7
Note S : 10.4
Note G : 11.2

Note ESG moyenne du benchmark (Source MSCI) : 11.2
Note E : 12.7
Note S : 10.8
Note G : 10.8

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Non applicable.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Actuellement, l'OPCVM ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique au sens de la Taxonomie européenne.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par l'OPCVM n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable, notamment :

- via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui intègre les armes controversées, le tabac, le charbon thermique.
- en s'assurant de ne pas investir dans des sociétés qui violeraient le UN Global Compact[11].

[11] The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS, ont été pris en compte dans le cadre du process d'investissement du fonds, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. la description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet). Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille à disposition de l'équipe de Gestion.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

OUI. L'ensemble des investissements durables a été conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ce suivi est assuré par un contrôle du Département Risques de la société de gestion via le suivi des entreprises en violation du Pacte mondial, le contrôle des titres d'entreprises sous sanctions internationales (OFAC, UE, Suisse) et des titres émis par des sociétés localisées dans des pays figurant sur la liste des pays interdits d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Oui, l'OPCVM prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant en premier lieu la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment concernant le charbon thermique et les armes controversées. Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire ou externe des émetteurs et impactent les scores environnementaux et sociaux ainsi que la notation ESG globale.
Les rapports périodiques de l'OPCVM présentant, conformément à l'article 11 du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, notamment la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
ELOFR 2 7/8 01/29/26	Biens cons. de base	1,67%	France
VMED4 7/8 07/15/28	Télécommunications	1,47%	Royaume-Uni
EOFP 2 3/4 02/15/27	Conso. discrétionnaire	1,31%	France
LORCAT 4 09/18/27	Télécommunications	1,23%	Espagne
IGT 3 1/2 06/15/26	Conso. discrétionnaire	1,09%	États-Unis
MONTE 10 1/2 07/23/29	Finance	1,06%	Italie
BFFIM 4 7/8 03/30/28	Finance	1,01%	Italie
CPIPGR 4 01/22/28	Immobilier	0,96%	Luxembourg
MILPW 9 7/8 09/18/27	Finance	0,95%	Pologne
ZFFNGR 5 3/4 08/03/26	Conso. discrétionnaire	0,94%	Allemagne
ILDFP 5 3/8 06/14/27	Télécommunications	0,93%	France
ZFFNGR 2 05/06/27	Conso. discrétionnaire	0,92%	Allemagne
IKB 6.53 01/31/28	Finance	0,91%	Allemagne
BARY 4 06/14/29	Biens cons. de base	0,90%	Belgique
FRFP 5 3/8 05/28/27	Conso. discrétionnaire	0,86%	France

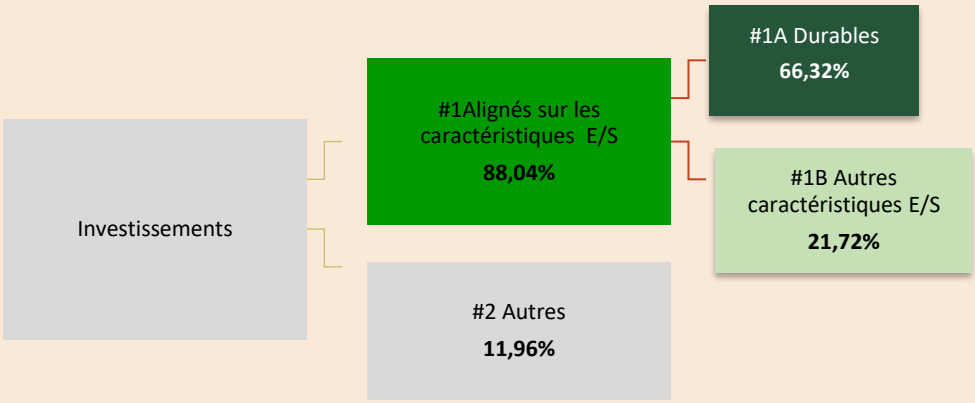
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Finance	30,78%
Conso. discrétionnaire	16,31%
Télécommunications	12,28%
Industrie	10,00%
Immobilier	9,33%
Biens cons. de base	5,00%
Matériaux	4,59%
Santé	4,07%
Services publics	2,64%
Liquidités	2,42%
Techno. de l'information	2,24%
Énergie	1,31%
Industrie	1,29%
Conso. discrétionnaire	0,66%
Biens cons. de base	0,23%
Finance	0,21%
Dérivés taux	-0,34%
Liquidités	-3,03%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [12]?**

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

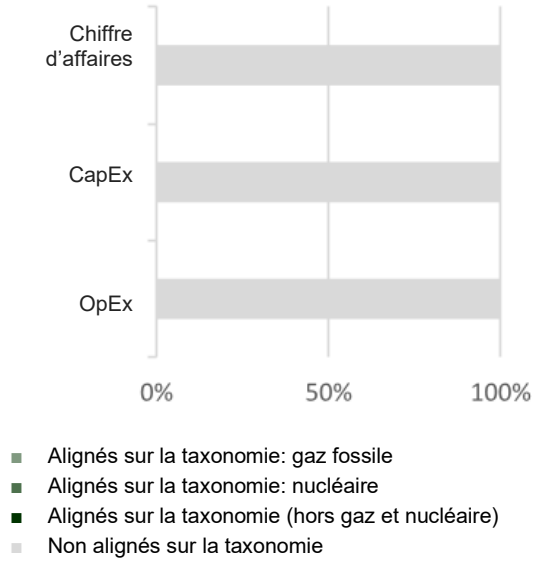
☒ Non

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

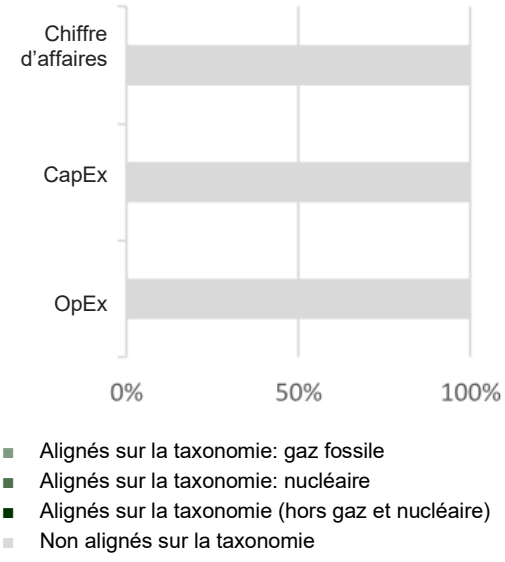
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

La catégorie « #2 Autres » inclut : Les Investissements non alignées sur les caractéristiques environnementales ou sociales ou bien ne bénéficiant pas de couverture en recherche extra financière interne ou externe. De plus, la catégorie comprend les Investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues.
Au 29/09, la liste #2 Autres incluait 18 obligations non notée en ESG pour un total de 8% d'exposition.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements.
Nous avons par ailleurs des tableaux de bord qui nous permettent de suivre des indicateurs climat et ESG, tels que l'empreinte CO2 ou la température du portefeuille, l'exposition aux différents objectifs de Développement Durable des Nations Unis ainsi que la note environnementale et la note sociale des investissements. Nos outils permettent une vue consolidée du portefeuille ainsi qu'une analyse émetteur par émetteur. Notre analyse ESG propriétaire et/ou issue de fournisseurs externes attribue également un score à chacun des thèmes environnementaux et sociaux promus par le fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Compartiment :

EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW

54. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :
Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Ce compartiment doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque lié à l'investissement sur les marchés émergents :
Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents. Outre les risques propres à chacune des sociétés émettrices, des risques exogènes existent, plus particulièrement sur ces marchés. Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, la détention éventuelle de ces titres peut augmenter le niveau de risque de portefeuille.
Les mouvements de baisse de marché pouvant être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement enfin, les sociétés détenues en portefeuille peuvent avoir comme actionnaire un Etat.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, l'euro, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations :
Les titres de sociétés de petites ou moyennes capitalisations boursières peuvent être significativement moins liquides et plus volatils que ceux de sociétés ayant une capitalisation boursière importante. La valeur liquidative du compartiment est donc susceptible d'évoluer plus rapidement et avec de grandes amplitudes.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier.

L’absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu’initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

55. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR ;
- Ajout d'une mention sur l'exclusion à 20% relative à l'analyse de critères extra-financiers ESG.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mise à jour template des PRIIPS ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Maintien du label ISR : modification du % de la contrainte de sélectivité (de 20% et ajout du poids relatif de chaque domaine E, S et G dans la méthodologie notation ESG EdR Build au sein des prospectus et des annexes SFDR. Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle version (V3) du référentiel du Label ISR français au 1er janvier 2025 ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 25.03.2025 :
- Modification du délai de règlement des souscriptions et rachats de J+3 à J+2.

Mise à jour effectuée le 21.05.2025 :
- Changement de dénomination de EdR SICAV – Tech Impact en EdR SICAV – Tech for Tomorrow.

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait ;
- Correction d'une anomalie dans le prospectus dans la section « Analyse des critères extra-financiers ».

Mise à jour effectuée le 30.07.2025 :
- Suppression de l'exposition du fonds aux sociétés européennes dont les actions sont libellées en GBP, SEK, PLN ou autres devises que l'EUR ;
- Modification de la stratégie d'investissement du compartiment et plus particulièrement suppression de la limite d'exposition au risque de change.

56. RAPPORT DE GESTION

Le Compartiment parvient à battre son indicateur de référence sur la période, malgré les surperformances de Nvidia et Broadcom, qui représentent plus de 20% de l'indice, et qui sont respectivement fortement sous-pondérée et absente du portefeuille. Après une fin 2024 défavorable, le fonds a surperformé à la fois à la baisse sur le T1, et dans le rebond au T2 2025. En Europe, tant la sélection de valeurs que la baisse du dollar ont été positives en relatif, alors que la zone représente désormais plus de 50% du portefeuille contre moins de 5% pour l'indice. Les petites et moyennes capitalisations se sont particulièrement bien comportées (OVH, Waga Energy, Equasens). Le fonds a également tiré parti de son exposition à certains titres technologiques dans la Défense en forte hausse : Exosens ou Thalès. Les tensions géopolitiques et les nombreuses zones de conflits ont redonné un intérêt particulièrement stratégique à ces acteurs (nouvelles directives fournies par l'OTAN, initiative ReArm Europe…). Nos positions en Asie ont également aidé, avec une forte hausse de nos valeurs tech chinoises (Alibaba, Goertek, CATL ou Tencent). Si le fonds a profité de la thématique de l'IA avec des titres en forte hausse (TSMC et SK Hynix dans les semi-conducteurs) ou encore Alphabet, Celestica et même le fabricant de câbles Prysmian, certaines attentes nous paraissent toujours élevées, et nous incitent à la diversification. La sous-performance relative de Apple (17% de l'indice) dans les équipements technologiques qui est absente du portefeuille nous bénéficie également. Orange affiche une performance robuste, bénéficiant de son caractère stratégique et immunisée face aux tarifs douaniers. OVH a bénéficié d'une forte dynamique commerciale et d'une reconnaissance accrue de son offre cloud souverain. Waga Energy a fait l'objet d'une OPA. Citons enfin Veeva Systems et Doximity (vendu en juillet) dans les équipementiers de santé qui ont fortement augmenté post Liberation day.

En revanche, dans les software, l'activité historique de Akamai est challengée et souffre de façon concomitante d'une évolution négative de la demande. L'activité Cyber performe correctement mais l'intensité concurrentielle ne faiblit pas. Enfin, l'activité Cloud présente un potentiel certain mais le besoin, ou l'envie, pour une alternative aux hyperscalers traditionnels se fait moins prégnante qu'espéré. Dassault Systèmes subit une forte compression de ses multiples de valorisation en raison des craintes de disruption IA et de la déception sur Medidata, et Cap Gemini pâtit en outre de son exposition US.

En termes de mouvements, nous avons globalement remonté la partie software, en entrant ou renforçant des acteurs en retrait comme Workiva ou Datadog. Nous avons pris des profits sur la partie défense. Nous avons poursuivi la diversification avec les entrées de CATL (le segment clean energy a souffert), ou sur les semi avec l'IPO récente de Semco. Nous avons également augmenté l'exposition santé (entrée de Bruker typiquement), le segment ayant été pénalisé par les pressions émises par les US.

Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de 21,43 % et son indice de référence de 21,66 %.
Sur l'année l'action CR libellée en EUR réalise une performance de 22,38 % et son indice de référence de 21,66 %.
Sur l'année l'action I libellée en EUR réalise une performance de 21,85 % et son indice de référence de 21,66 %.
Sur l'année l'action N libellée en EUR réalise une performance de 22,77 % et son indice de référence de 21,66 %.

L'action A libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action B libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action CR libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action CRD libellée en EUR n'a pas été souscrites ur l'exercice.
L'action I libellée en USD est désinvestie depuis le 08/11/2024 sur l'exercice.
L'action J libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action J libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action K libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action S libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ORANGE	1 239 868,80	4 356 954,00
OVH GROUPE SAS	1 351 264,24	3 724 345,67
SK HYNIX INC	2 724 895,80	2 204 279,89
VEOLIA ENVIRONNEMENT	2 969 566,50	1 257 873,50
EXCLUSIVE NETWORKS SA		4 039 428,00
WORKIVA INC	3 606 581,84	204 839,67
ARCADIS NV	3 536 780,42	
BIOMERIEUX	2 517 809,36	818 042,50
CELESTICA INC	373 533,00	2 821 803,39
ASML HOLDING NV	1 394 353,15	1 668 924,97

57. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à -96 476,15 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 11 962 147,80 Euros.

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

58. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles au sein du Code de Transparence du fonds accessible sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

59. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**107 919 882,54**	**85 561 666,51**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	107 919 882,54	85 561 666,51
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)		
OPCVM		
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**107 919 882,54**	**85 561 666,51**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**29 084,31**	**330 790,36**
Comptes financiers	**1 935 070,10**	**2 221 542,08**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**1 964 154,41**	**2 552 332,44**
Total de l'actif I+II	**109 884 036,95**	**88 113 998,95**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	89 764 825,91	70 048 227,92
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	19 981 561,60	17 915 887,80
Capitaux propres I	**109 746 387,51**	**87 964 115,72**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**109 746 387,51**	**87 964 115,72**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	137 649,44	149 883,23
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**137 649,44**	**149 883,23**
Total Passifs : I+II+III+IV	**109 884 036,95**	**88 113 998,95**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	1 142 115,12	522 681,65
Produits sur obligations	62 635,20	
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	15 230,64	
Sous-total produits sur opérations financières	**1 219 980,96**	**522 681,65**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-10 010,37	-1 163,02
Sous-total charges sur opérations financières	**-10 010,37**	**-1 163,02**
Total revenus financiers nets (A)	**1 209 970,59**	**521 518,63**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	3,94	606,19
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 257 311,04	-859 264,62
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 257 307,10**	**-858 658,43**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-47 336,51**	**-337 139,80**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-49 139,64**	**-35 363,00**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-96 476,15**	**-372 502,80**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	12 392 059,45	8 852 747,75
Frais de transactions externes et frais de cession	-443 958,22	-228 177,87
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**11 948 101,23**	**8 624 569,88**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**14 046,57**	**789 879,63**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**11 962 147,80**	**9 414 449,51**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	7 906 458,59	7 612 952,74
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-12 559,52	4 358,08
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**7 893 899,07**	**7 617 310,82**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**221 990,88**	**1 256 630,27**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**8 115 889,95**	**8 873 941,09**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**19 981 561,60**	**17 915 887,80**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l’OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment a pour objectif d’obtenir, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence en investissant dans des sociétés des marchés actions internationaux dont l’innovation technologique est au cœur de l’activité et qui cherchent à allier rentabilité financière et bonnes pratiques ESG. Ces sociétés seront sélectionnées sur la base d’une analyse alliant rentabilité financière et respect de critères extra-financiers. Le compartiment visera par le biais de ses investissements à développer l’écosystème technologique global et plus particulièrement l’écosystème technologique européen.

Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n’est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Le prospectus / règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**56 264 057,71**	**49 781 119,86**	**58 459 984,86**	**87 964 115,72**	**109 746 387,51**
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW A EUR en EUR					
Actif net	20 889 059,57	15 156 720,39	17 894 507,38	26 732 237,09	39 737 119,67
Nombre de titres	159 682,318	155 060,696	153 184,584	183 531,244	224 672,883
Valeur liquidative unitaire	130,81	97,74	116,81	145,65	176,86
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	13,07	17,08	3,89	15,63	19,33
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,21	-1,29	-1,30	-1,60	-1,23
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW CR EUR en EUR					
Actif net	12 835 741,50	1 331 587,93	1 489 751,66	1 904 974,08	1 368 245,26
Nombre de titres	96 778,396	13 331,016	12 380,543	12 594,991	7 391,996
Valeur liquidative unitaire	132,63	99,88	120,33	151,24	185,09
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	13,23	17,35	4,00	16,18	20,16
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,25	-0,32	-0,42	-0,57	0,02
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW I EUR en EUR					
Actif net	1 712 559,55	2 121 026,25	1 943 367,29	3 203 918,04	2 048 246,85
Nombre de titres	14 554,000	23 911,000	18 168,000	23 808,000	12 491,000
Valeur liquidative unitaire	117,66	88,70	106,96	134,57	163,97
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	11,98	15,39	3,55	14,39	17,80
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,10	-0,18	-0,27	-0,38	-0,35

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW N EUR en EUR					
Actif net	15 866 838,58	30 447 087,17	36 624 334,50	55 981 541,19	66 592 775,73
Nombre de titres	150 000,000	381 080,300	379 380,300	459 980,300	445 680,300
Valeur liquidative unitaire	105,77	79,89	96,53	121,70	149,41
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	10,25	13,84	3,20	13,00	16,25
Capitalisation unitaire sur revenu	0,09	0,03	-0,06	-0,13	0,41
Action EdR SICAV - Tech Impact I USD en USD					
Actif net en USD	4 134 092,63	440 642,52	491 032,24	157 860,05	
Nombre de titres	34 608,000	5 789,000	4 950,000	1 200,000	
Valeur liquidative unitaire en USD	119,45	76,11	99,19	131,55	
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	10,79	13,48	3,11	12,60	
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-0,03	-0,15	-0,23	-0,34	
Action EdR SICAV - Tech Impact J EUR en EUR					
Actif net	396 653,49	235 710,80	44 239,15		
Nombre de titres	3 260,000	2 570,000	400,000		
Valeur liquidative unitaire	121,67	91,71	110,59		
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	12,79	15,92	3,67		
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,04	-0,18	-0,28		

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - Tech Impact J USD en USD					
Actif net en USD	1 154 433,83	38 393,90			
Nombre de titres	9 580,000	500,000			
Valeur liquidative unitaire en USD	120,50	76,78			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	10,92	13,60			
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-0,05	-0,16			

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A EUR : 1.80% TTC* maximum
		Action A USD : 1.80% TTC* maximum
		Action B EUR : 1.80% TTC* maximum
		Action CR EUR : 1.05% TTC* maximum
		Action CR USD : 1.05% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 1.05% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.90% TTC* maximum
		Action I USD : 0.90% TTC* maximum
		Action J EUR : 0.90% TTC* maximum
		Action J USD : 0.90% TTC* maximum
		Action K EUR : 1.00% TTC* maximum
		Action N EUR : 0.70% TTC* maximum
		Action S EUR : 0.25% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 0.15% TTC*
		Action A USD : 0.15% TTC *
		Action B EUR : 0.15% TTC*
		Action CR EUR : 0.15% TTC*
		Action CR USD : 0.15% TTC *
		Action CRD EUR : 0.15% TTC*
		Action I EUR: 0.15% TTC*
		Action I USD : 0.15% TTC *
		Action J EUR : 0.15% TTC*
		Action J USD : 0.15% TTC *
		Action K EUR : 0.15% TTC*
		Action N EUR : 0.15% TTC*
		Action S EUR : 0.15% TTC *
Commissions de mouvement	Sur le montant de la transaction	Néant
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI ACWI Information Technology Index dividendes nets réinvestis.
		Action A USD : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI ACWI Information Technology Index dividendes nets réinvestis.
		Action B EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI ACWI Information Technology Index dividendes nets réinvestis.
		Action CR EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI ACWI Information Technology Index dividendes nets réinvestis.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
		Action CR USD : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI ACWI Information Technology Index dividendes nets réinvestis.
		Action CRD EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI ACWI Information Technology Index dividendes nets réinvestis.
		Action I EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI ACWI Information Technology Index dividendes nets réinvestis.
		Action I USD : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI ACWI Information Technology Index dividendes nets réinvestis.
		Action J EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI ACWI Information Technology Index dividendes nets réinvestis.
		Action J USD : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI ACWI Information Technology Index dividendes nets réinvestis.
		Action K EUR : Néant
		Action N EUR : Néant
		Action S EUR : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI ACWI Information Technology Index dividendes nets réinvestis.

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - o Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - o Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - o Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;
  - o Coût d'administration des sites internet ;
  - o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :

> Coûts de License de l'indice de référence ;

> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;

> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - Frais de commissariat aux comptes ;
  - Frais liés au dépositaire ;
  - Frais liés aux teneurs de compte ;
  - Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local...);
  - Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
  - Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
  - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,15% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué. Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV.
Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(1) Commission de surperformance :

Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :
Indicateur de référence : MSCI ACWI Information Technology Index exprimé en Euro ou et US Dollars pour les actions libellées dans cette même devise.
La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.
L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.

En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).
Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de septembre.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite.

Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :

A. Si la période de référence est constituée de moins de 5 périodes d'observation :

1) En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:**

a) A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

b) A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :

i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.

ii. Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

2) En cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :

1) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

2) **En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :

a) Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :

i. Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

ii. Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

b) Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement
Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).
Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.
Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW A EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW N EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW CR EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**87 964 115,72**	**58 459 984,86**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	17 837 012,72	20 471 344,19
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-15 849 404,72	-6 871 954,23
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-47 336,51	-337 139,80
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	11 948 101,23	8 624 569,88
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	7 893 899,07	7 617 310,82
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**109 746 387,51**	**87 964 115,72**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d’actions au cours de l’exercice

B3a. Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	69 952,789	10 980 283,41
Actions rachetées durant l'exercice	-28 811,150	-4 635 339,21
Solde net des souscriptions/rachats	41 141,639	6 344 944,20
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	224 672,883	
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1 108,248	177 680,45
Actions rachetées durant l'exercice	-6 311,243	-1 031 303,13
Solde net des souscriptions/rachats	-5 202,995	-853 622,68
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 391,996	
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	44 429,000	6 679 048,86
Actions rachetées durant l'exercice	-55 746,000	-8 011 273,47
Solde net des souscriptions/rachats	-11 317,000	-1 332 224,61
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	12 491,000	
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW N EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-14 300,000	-2 024 308,00
Solde net des souscriptions/rachats	-14 300,000	-2 024 308,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	445 680,300	
Action EdR SICAV - Tech Impact I USD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-1 200,000	-147 180,91
Solde net des souscriptions/rachats	-1 200,000	-147 180,91
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice		

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW A EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW N EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - Tech Impact I USD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l’actif net par nature d’actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l’action	Actif net par action	Nombre d’actions	Valeur liquidative
EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW A EUR FR0013488244	Capitalisation	Capitalisation	EUR	39 737 119,67	224 672,883	176,86
EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW CR EUR FR0013488269	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 368 245,26	7 391,996	185,09
EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW I EUR FR0013488285	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 048 246,85	12 491,000	163,97
EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW N EUR FR0013488301	Capitalisation	Capitalisation	EUR	66 592 775,73	445 680,300	149,41

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	ETATS-UNIS	CHINE	PAYS-BAS	ALLEMAGNE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	107 919,88	37 005,09	31 020,44	6 396,29	5 334,71	5 322,56
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**107 919,88**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 935,07				1 935,07
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**1 935,07**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 935,07						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**1 935,07**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CNY +/-	Devise 3 CAD +/-	Devise 4 HKD +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	38 313,84	3 672,16	2 452,94	1 958,10	7 285,06
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	13,38				
Comptes financiers	751,94		159,86	235,07	310,46
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**39 079,16**	**3 672,16**	**2 612,80**	**2 193,17**	**7 595,52**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	15 708,15
	Coupons et dividendes en espèces	13 376,16
Total des créances		**29 084,31**
Dettes		
	Rachats à payer	175,98
	Frais de gestion fixe	116 850,39
	Frais de gestion variable	20 623,07
Total des dettes		**137 649,44**
Total des créances et des dettes		**-108 565,13**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	674 655,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,95
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	1,36
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	19 455,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	166,45
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,08
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	25 887,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	20 456,62
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,83
Rétrocessions des frais de gestion	0,13
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW N EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	516 531,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	2,37

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EdR SICAV - Tech Impact I USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	157,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-96 476,15**	**-372 502,80**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**-96 476,15**	**-372 502,80**
Report à nouveau		
Le revenu net distribuable s'élève à	**-96 476,15**	**-372 502,80**

Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-278 580,35**	**-294 670,59**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-278 580,35**	**-294 670,59**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-278 580,35**	**-294 670,59**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-278 580,35	-294 670,59
Total	**-278 580,35**	**-294 670,59**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		183 531,244
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**185,45**	**-7 215,32**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**185,45**	**-7 215,32**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**185,45**	**-7 215,32**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	185,45	-7 215,32
Total	**185,45**	**-7 215,32**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		12 594,991
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-4 489,22**	**-9 251,02**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-4 489,22**	**-9 251,02**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-4 489,22**	**-9 251,02**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-4 489,22	-9 251,02
Total	**-4 489,22**	**-9 251,02**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		23 808,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW N EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**186 407,97**	**-60 957,50**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**186 407,97**	**-60 957,50**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**186 407,97**	**-60 957,50**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	186 407,97	-60 957,50
Total	**186 407,97**	**-60 957,50**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		459 980,300
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Tech Impact I USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets		**-408,37**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)		**-408,37**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net		**-408,37**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation		-408,37
Total		**-408,37**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		1 200,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**11 962 147,80**	**9 414 449,51**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**11 962 147,80**	**9 414 449,51**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**11 962 147,80**	**9 414 449,51**

Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 344 723,82**	**2 869 803,25**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**4 344 723,82**	**2 869 803,25**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 344 723,82**	**2 869 803,25**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	4 344 723,82	2 869 803,25
Total	**4 344 723,82**	**2 869 803,25**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		183 531,244
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**149 063,09**	**203 841,53**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**149 063,09**	**203 841,53**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**149 063,09**	**203 841,53**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	149 063,09	203 841,53
Total	**149 063,09**	**203 841,53**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		12 594,991
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**222 427,55**	**342 705,64**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**222 427,55**	**342 705,64**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**222 427,55**	**342 705,64**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	222 427,55	342 705,64
Total	**222 427,55**	**342 705,64**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		23 808,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW N EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**7 245 933,34**	**5 982 969,44**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**7 245 933,34**	**5 982 969,44**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**7 245 933,34**	**5 982 969,44**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	7 245 933,34	5 982 969,44
Total	**7 245 933,34**	**5 982 969,44**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		459 980,300
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Tech Impact I USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		**15 129,65**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)		**15 129,65**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		**15 129,65**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation		15 129,65
Total		**15 129,65**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		1 200,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**107 919 882,54**	**98,34**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**107 919 882,54**	**98,34**
Biotechnologie			**1 134 223,19**	**1,03**
OXFORD NANOPORE TECHNOLOGIES	GBP	650 000	1 134 223,19	1,03
Construction et ingénierie			**5 921 880,30**	**5,40**
ARCADIS NV	EUR	79 999	3 431 957,10	3,13
WAGA ENERGY SA	EUR	115 008	2 489 923,20	2,27
Distribution spécialisée			**2 065 475,70**	**1,88**
PLANISWARE SA	EUR	105 705	2 065 475,70	1,88
Equipements de communication			**815 800,00**	**0,74**
NOKIA OYJ	EUR	200 000	815 800,00	0,74
Equipements électriques			**6 625 696,70**	**6,04**
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	CNY	30 000	1 441 867,97	1,31
GOERTEK INC -A	CNY	220 005	986 374,89	0,90
MERSEN	EUR	80 004	2 008 100,40	1,83
PRYSMIAN SPA	EUR	26 008	2 189 353,44	2,00
Equipements et fournitures médicaux			**2 048 400,00**	**1,87**
BIOMERIEUX	EUR	18 000	2 048 400,00	1,87
Equipements et instruments électroniques			**3 836 558,96**	**3,50**
HEXAGON AB-B SHS	SEK	130 000	1 316 351,46	1,20
SEMCO TECHNOLOGIES SAS	EUR	31 350	829 207,50	0,76
VAISALA OYJ- A SHS	EUR	38 000	1 691 000,00	1,54
FPI spécialisé			**1 640 876,68**	**1,50**
KEPPEL DC REIT	SGD	1 040 000	1 640 876,68	1,50
Grands magasins et autres			**1 851 560,81**	**1,69**
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	USD	5 036	766 029,17	0,70
ALLEGRO.EU SA	PLN	130 000	1 085 531,64	0,99
Industrie aérospatiale et défense			**691 200,00**	**0,63**
EXOSENS SAS	EUR	16 000	691 200,00	0,63
Logiciels			**11 213 912,77**	**10,22**
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	170 000	4 846 700,00	4,41
MICROSOFT CORP	USD	9 500	4 187 680,85	3,82
SAP SE	EUR	9 009	2 053 151,10	1,87
THINKIFIC LABS INC	CAD	103 310	126 380,82	0,12
Logiciels et services internet			**8 818 259,34**	**8,04**
COMPUTER MODELLING GROUP LTD	CAD	90 820	348 303,50	0,32
KINAXIS INC	CAD	18 003	1 978 248,79	1,80
MATERIALISE NV-ADR	USD	200 007	948 118,29	0,86
PROCORE TECHNOLOGIES INC	USD	22 040	1 367 793,02	1,25
WORKIVA INC	USD	57 000	4 175 795,74	3,81

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Marchés de capitaux			**4 912 073,68**	**4,48**
OVH GROUPE SAS	EUR	400 006	4 912 073,68	4,48
Médias et services interactifs			**6 249 079,07**	**5,69**
ALPHABET INC-CL A	USD	20 740	4 290 973,62	3,91
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	27 000	1 958 105,45	1,78
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**1 653 257,11**	**1,51**
BRUKER CORP	USD	59 790	1 653 257,11	1,51
Produits chimiques				**0,00**
METABOLIC EXPLORER	EUR	492 505		0,00
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**19 201 259,35**	**17,47**
AIXTRON SE	EUR	65 045	959 413,75	0,87
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	15 000	1 902 750,00	1,73
NAURA TECHNOLOGY GROUP CO-A	CNY	23 000	1 243 913,61	1,13
NVIDIA CORP	USD	40 004	6 352 294,74	5,78
SK HYNIX INC	KRW	10 001	2 108 080,65	1,92
STMICROELECTRONICS NV	EUR	60 004	1 431 095,40	1,30
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	20 007	4 755 536,20	4,33
X-FAB SILICON FOUNDRIES SE	EUR	65 000	448 175,00	0,41
Services aux collectivités			**1 883 700,00**	**1,72**
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	65 000	1 883 700,00	1,72
Services aux professionnels			**1 801 800,00**	**1,64**
ASSYSTEM	EUR	42 000	1 801 800,00	1,64
Services financiers diversifiés			**4 222 278,44**	**3,85**
ARAMIS GROUP SAS	EUR	500 008	2 905 046,48	2,65
ICAPE HOLDING SA	EUR	194 282	1 317 231,96	1,20
Services liés aux technologies de l'information			**18 722 292,03**	**17,06**
AKAMAI TECHNOLOGIES INC	USD	68 090	4 390 211,40	4,00
ATOSS SOFTWARE AG	EUR	21 000	2 310 000,00	2,10
CAPGEMINI SE	EUR	25 000	3 088 750,00	2,81
DATADOG INC - CLASS A	USD	21 240	2 574 107,23	2,35
SOPRA STERIA GROUP	EUR	21 000	3 397 800,00	3,10
THALES	EUR	3 500	933 100,00	0,85
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	8 000	2 028 323,40	1,85
Soins et autres services médicaux			**823 719,01**	**0,75**
SOPHIA GENETICS SA	USD	203 334	823 719,01	0,75
Technologies des soins de santé			**1 786 579,40**	**1,63**
EQUASENS	EUR	45 002	1 786 579,40	1,63
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**0,00**
FPI spécialisé				**0,00**
KEPPEL DC REIT RTS 13-10-25	SGD	83 200		0,00
Total			**107 919 882,54**	**98,34**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	107 919 882,54
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	1 964 154,41
Autres passifs (-)	-137 649,44
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**109 746 387,51**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW A EUR	EUR	224 672,883	176,86
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW CR EUR	EUR	7 391,996	185,09
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW I EUR	EUR	12 491,000	163,97
Action EDR SICAV - TECH FOR TOMORROW N EUR	EUR	445 680,300	149,41

60. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - Tech for Tomorrow

Identifiant d'entité juridique: 969500336R2CTSG4UD41

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- ☐ **Oui**
- ☒ **Non**

☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 62,67% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
- ☐ avec un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période de référence, l'OPCVM

- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon),
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son benchmark.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

A fin Septembre 2025, nous avions les indicateurs suivants :

- PAI 6 intensité de la consommation d'énergie pour les secteur à fort impact 0,23GWh/m€ (vs 0,29 GWh/m€ pour l'univers)
- PAI 4 additionnel investissements dans entreprises sans initiatives de réduction d'émissions 21,51% (vs 33,69% pour l'univers)

Note ESG moyenne du portefeuille (Source MSCI) : 12.29
Note E : 13.4
Note S: 12.2
Note G : 11.7

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Non applicable car nous avons changé les 2 KPI cette année.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Actuellement, l'OPCVM ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique au sens de la Taxonomie européenne.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par l'OPCVM n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable, notamment :

- via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui intègre les armes controversées, le tabac, le charbon thermique.
- en s'assurant de ne pas investir dans des sociétés qui violeraient le UN Global Compact. [13].

[13] The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS, ont été pris en compte dans le cadre du process d'investissement du fonds, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. la description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet). Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille à disposition de l'équipe de Gestion.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

OUI. L'ensemble des investissements durables a été conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ce suivi est assuré par un contrôle du Département Risques de la société de gestion via le suivi des entreprises en violation du Pacte mondial, le contrôle des titres d'entreprises sous sanctions internationales (OFAC, UE, Suisse) et des titres émis par des sociétés localisées dans des pays figurant sur la liste des pays interdits d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Oui, l'OPCVM prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant en premier lieu la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment concernant le charbon thermique et les armes controversées. Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire ou externe des émetteurs et impactent les scores environnementaux et sociaux ainsi que la notation ESG globale.
Les rapports périodiques de l'OPCVM présentant, conformément à l'article 11 du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, notamment la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
NVIDIA Corp	Techno. de l'information	5,46%	États-Unis
OVH Groupe SA	Techno. de l'information	4,45%	France
Dassault Systèmes SE	Techno. de l'information	4,01%	France
Taiwan Semiconductor Manufacturing	Techno. de l'information	3,98%	Taiwan
Akamai Technologies Inc	Techno. de l'information	3,88%	États-Unis
Aramis Group SAS	Conso. discrétionnaire	3,47%	France
Sopra Steria Group	Techno. de l'information	3,45%	France
Microsoft Corp	Techno. de l'information	3,36%	États-Unis
Alphabet Inc	Télécommunications	3,23%	États-Unis
Veeva Systems Inc	Santé	2,70%	États-Unis
Kinaxis Inc	Techno. de l'information	2,70%	Canada
Capgemini SE	Techno. de l'information	2,34%	France
SAP SE	Techno. de l'information	2,29%	Allemagne
Datadog Inc	Techno. de l'information	2,13%	États-Unis
BioMerieux	Santé	2,11%	France

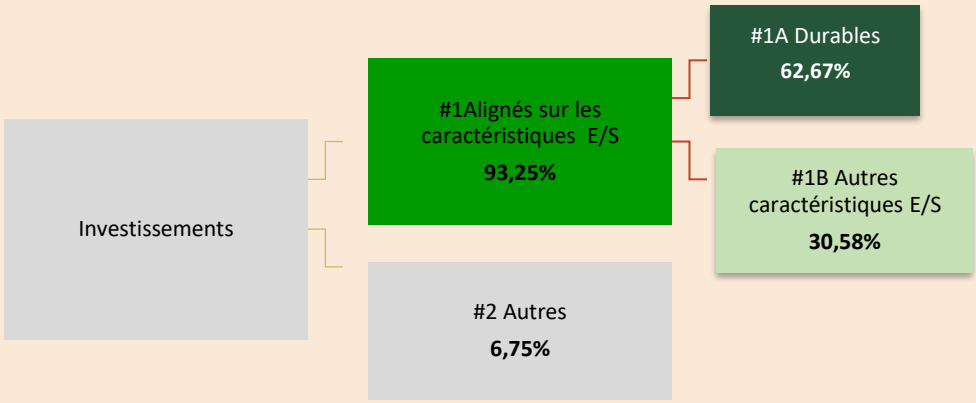
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Techno. de l'information	54,47%
Industrie	10,07%
Techno. de l'information	8,33%
Santé	7,88%
Télécommunications	3,91%
Conso. discrétionnaire	3,64%
Énergie	2,27%
Télécommunications	1,78%
Services publics	1,72%
Liquidités	1,67%
Immobilier	1,49%
Industrie	1,31%
Santé	0,75%
Conso. discrétionnaire	0,70%
Matériaux	0,00%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [14]?**

[ ] Oui

[ ] Dans le gaz fossile [ ] Dans l'énergie nucléaire

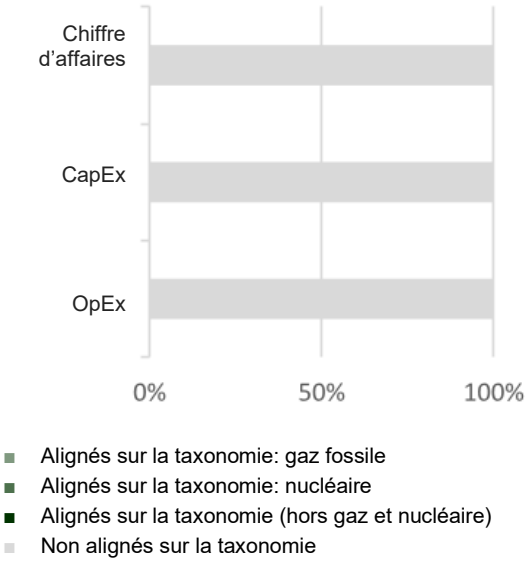
[x] Non

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

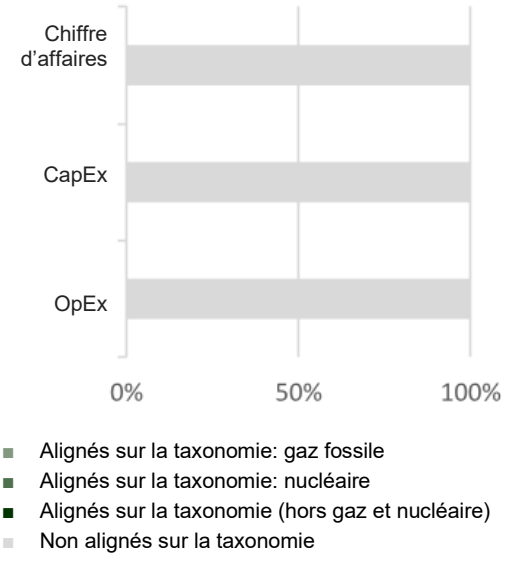
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

La catégorie « #2 Autres » inclut : Les Investissements non alignées sur les caractéristiques environnementales ou sociales ou bien ne bénéficiant pas de couverture en recherche extra financière interne ou externe. De plus, la catégorie comprend les Investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements.
Nous avons par ailleurs des tableaux de bord qui nous permettent de suivre des indicateurs climat et ESG, tels que l'empreinte CO2 ou la température du portefeuille, l'exposition aux différents objectifs de Développement Durable des Nations Unis ainsi que la note environnementale et la note sociale des investissements. Nos outils permettent une vue consolidée du portefeuille ainsi qu'une analyse émetteur par émetteur. Notre analyse ESG propriétaire et/ou issue de fournisseurs externes attribue également un score à chacun des thèmes environnementaux et sociaux promus par le fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Compartiment :

EDR SICAV - GREEN NEW DEAL

61. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :
Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Ce compartiment doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque lié à l'investissement sur les marchés émergents :
Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents. Outre les risques propres à chacune des sociétés émettrices, des risques exogènes existent, plus particulièrement sur ces marchés. Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, la détention éventuelle de ces titres peut augmenter le niveau de risque de portefeuille. Les mouvements de baisse de marché pouvant être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement enfin, les sociétés détenues en portefeuille peuvent avoir comme actionnaire un Etat.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, l'euro, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations :
Les titres de sociétés de petites ou moyennes capitalisations boursières peuvent être significativement moins liquides et plus volatils que ceux de sociétés ayant une capitalisation boursière importante. La valeur liquidative du compartiment est donc susceptible d'évoluer plus rapidement et avec de grandes amplitudes.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le du compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risque lié à la devise des parts libellées dans une devise autre que celle du compartiment :
L'actionnaire, souscripteur en devise autres que la devise de référence du compartiment (Euro) peut-être exposé au risque de change si celui-ci n'est pas couvert. La valeur des actifs du compartiment peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risques liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :
L'utilisation de ces opérations et la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi, le recours à ces opérations peut entrainer un effet négatif sur la valeur liquidative du compartiment.

Risque juridique :
Il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

62. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR ;
- Ajout d'une mention sur l'exclusion à 20% relative à l'analyse de critères extra-financiers ESG.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mise à jour template des PRIIPS ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Maintien du label ISR : modification du % de la contrainte de sélectivité (de 20% et ajout du poids relatif de chaque domaine E, S et G dans la méthodologie notation ESG EdR Build au sein des prospectus et des annexes SFDR. Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle version (V3) du référentiel du Label ISR français au 1er janvier 2025 ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 25.03.2025 :
- Modification du délai de règlement des souscriptions et rachats de J+3 à J+2.

Mise à jour effectuée le 21.05.2025 :
- Ajout des exclusions prévues au a) à g) de l'article 12(1) définies au règlement délégué de la Commission (UE) 2020/1818 du 17 juillet 2020 concernant les normes minimales pour les indices de référence « transition climatique » de l'Union et les indices de référence « Accord de Paris » de l'Union (communément appelés « Paris Aligned Benchmarks » (PAB)). Ces exclusions couvrent notamment le pétrole, le gaz, et la production d'électricité ».

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait.

Mise à jour effectuée le 30.07.2025 :
- Suppression de la référence aux secteurs MSCI GICS dans le prospectus.

63. RAPPORT DE GESTION

Les marchés actions continuent de battre de nouveaux records en grande partie tirée par les grandes capitalisations technologiques et la thématique de l'intelligence artificielle. Le fonds Green New Deal progresse de 10,58% sur l'année, très légèrement en dessous de son indicateur de référence sur la période : +11,37%. L'année écoulée pourrait se dissocier en 2 temps pour la thématique. Dans un premier temps, la fin d'année 2024 marquée par l'élection de Donald Trump a été particulièrement compliqué pour les secteurs de la transition énergétique. Le discours anti-renouvelables et ESG a pénalisé la visibilité des entreprises associées (développeurs renouvelables, équipementiers électriques…) et les flux des investisseurs. Résultat, le fonds a affiché jusqu'à 12 points de sous-performance au début 2025. Avec des valorisations au tapis et des attentes au plus bas, la poussière est retombée et la thématique a retrouvé des couleurs et comblé son retard. En effet, du côté de l'Europe le vote d'un plan Bazooka de 500mds€ d'investissements dans les infrastructures et les réseaux en Allemagne est venue soutenir bon nombre d'acteurs de la transition (Spie, Elia, E-On Nexans, Eiffage) mais outre Atlantique la signature de la One Big Beautiful Bill par l'administration Trump visant à détricoter l'Inflation Reduction Act s'est révélé bien moins terribles que ce qui pouvait être craint. Non seulement, cette clarification a entraîné un fort rebond de la thématique (FirstSolar, Nextera, Chart Industries) mais elle s'est accompagnée d'un soutien de taille : les besoins énergétiques colossaux de l'intelligence artificielle.

En effet, à mesure que les GAFAM (Google Amazon, Facebook, Microsoft) annonçaient de nouveaux investissements toujours plus importants dans les puces Nvidia et les centres de données, plus les carnets de commandes des entreprises exposées à l'électrification et à la demande électrique se gonflaient. Ainsi avec de belles performances sur 1 an pour Prysmian +35%, Siemens Energy +68%, Nvent +40%, cela a permis de compenser notre sous-exposition aux valeurs technologiques de l'intelligence artificielle et de finir l'année en ligne avec l'indice.

En termes de mouvements, nous avons pris des profits dans les réseaux électriques européens (Elia, Eon) pour renforcer notre exposition à leurs comparables US (Exelon, Nextera). Nous avons également renforcé les panneaux solaires (FirstSolar) et les équipements électriques (Siemens Energy, Schneider Electric) principaux bénéficiaires des investissements dans l'intelligence artificielle. La thématique de l'eau et des infrastructures reste une forte conviction du fonds avec Xylem, ThermoFisher et Arcadis que nous avons renforcés. A contrario, nous avons allégé notre exposition aux bio-carburants (Neste, Darling) et à l'éolien (Vestas). Enfin, nous avons maintenu notre exposition aux matériaux de construction mais en arbitrant nos titres européens (Saint Gobain) en faveur des comparables américains (James Hardie, Owens Corning, West Fraser) afin de bénéficier d'une détente du côté des taux hypothécaires outre-Atlantique.

Sur l'année l'action A libellée en CHF réalise une performance de +7.81 % et son indice de référence de +10.58 %.
Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de +8.58 % et son indice de référence de +11.37 %.
Sur l'année l'action A libellée en USD réalise une performance de +14.3 % et son indice de référence de +17.25 %.
Sur l'année l'action CR libellée en EUR réalise une performance de +9.38 % et son indice de référence de +11.37 %.
Sur l'année l'action CR libellée en USD réalise une performance de +15.16 % et son indice de référence de +17.25 %.
Sur l'année l'action I libellée en EUR réalise une performance de +9.5 % et son indice de référence de +11.37 %.
Sur l'année l'action I libellée en USD réalise une performance de +15.28 % et son indice de référence de +17.25 %.
Sur l'année l'action J libellée en EUR réalise une performance de +9.49 % et son indice de référence de +11.37 %.
Sur l'année l'action R libellée en EUR réalise une performance de +8.19 % et son indice de référence de +11.37 %.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
QUANTA SERVICES INC	324 703,73	991 923,25
CHART INDUSTRIES INC	399 167,63	688 948,47
COMFORT SYSTEMS USA INC	449 071,03	583 397,70
ARCADIS NV	1 031 977,85	
E.ON SE	114 113,90	868 195,20
NEXANS SA	426 514,10	542 832,15
GRENERGY RENOVABLES	151 698,40	785 584,10
AMALGAMATED FINANCIAL CORP	769 294,15	167 449,27
AXA SA		931 839,70
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	931 456,85	

64. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 498,10 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 320 979,28 Euros.

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

65. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles au sein du Code de Transparence du fonds accessible sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV-Green New Deal J EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	42,40	EUR	0,53	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**42,40**	**EUR**	**0,53**	**EUR**

66. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**22 389 872,57**	**25 382 994,31**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	22 389 872,57	25 382 994,31
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)		**10 587,70**
OPCVM		10 587,70
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**22 389 872,57**	**25 393 582,01**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**112 060,88**	**17 661,19**
Comptes financiers	**489 307,97**	**135 581,67**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**601 368,85**	**153 242,86**
Total de l'actif I+II	**22 991 241,42**	**25 546 824,87**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	20 998 064,77	24 731 086,76
Report à nouveau sur revenu net	0,67	0,26
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	1 859 640,13	663 163,67
Capitaux propres I	**22 857 705,57**	**25 394 250,69**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**22 857 705,57**	**25 394 250,69**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	133 535,85	152 574,18
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**133 535,85**	**152 574,18**
Total Passifs : I+II+III+IV	**22 991 241,42**	**25 546 824,87**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	338 379,14	736 099,71
Produits sur obligations	27 487,47	
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	3 332,02	5 364,16
Sous-total produits sur opérations financières	**369 198,63**	**741 463,87**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-690,52	-3 861,12
Sous-total charges sur opérations financières	**-690,52**	**-3 861,12**
Total revenus financiers nets (A)	**368 508,11**	**737 602,75**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-366 186,39	-763 714,16
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-366 186,39**	**-763 714,16**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**2 321,72**	**-26 111,41**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-1 824,29**	**-9 245,64**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**497,43**	**-35 357,05**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	287 845,78	-6 220 690,58
Frais de transactions externes et frais de cession	-87 239,27	-270 798,01
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**200 606,51**	**-6 491 488,59**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**120 372,77**	**3 290 787,70**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**320 979,28**	**-3 200 700,89**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 711 742,07	7 697 707,59
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-666,04	-4 475,61
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**1 711 076,03**	**7 693 231,98**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-172 912,61**	**-3 794 010,37**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**1 538 163,42**	**3 899 221,61**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**1 859 640,13**	**663 163,67**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l’OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L’objectif du compartiment est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World (NR) EUR, en investissant sur les marchés actions internationaux par la sélection de sociétés liées à la thématique du changement climatique. Ces sociétés seront sélectionnées sur la base d’une analyse propriétaire alliant rentabilité financière, analyse thématique et respect de critères extra-financiers.

Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n’est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Le prospectus / règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**74 862 192,94**	**95 638 315,72**	**82 519 617,47**	**25 394 250,69**	**22 857 705,57**
Action EdR SICAV-Green New Deal A CHF en CHF					
Actif net en CHF	2 457 426,26	1 624 817,81	2 155 643,63	1 582 854,84	1 261 575,23
Nombre de titres	24 110,000	20 100,000	26 930,000	19 830,000	14 660,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	101,92	80,83	80,04	79,82	86,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,92	1,47	-1,48	-10,69	1,28
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-0,27	-0,55	-0,67	-0,35	-0,22
Action EdR SICAV-Green New Deal A EUR en EUR					
Actif net	28 685 049,89	19 130 500,93	18 283 567,50	13 894 416,10	13 310 289,83
Nombre de titres	233 381,672	175 000,285	169 664,751	125 677,354	110 888,908
Valeur liquidative unitaire	122,91	109,31	107,76	110,55	120,03
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	3,39	1,92	-1,93	-13,95	1,67
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,36	-0,72	-0,88	-0,45	-0,29
Action EdR SICAV-Green New Deal A USD en USD					
Actif net en USD	1 897 969,06	1 490 277,99	1 402 881,74	1 157 952,35	998 366,88
Nombre de titres	18 407,431	19 230,847	16 992,319	12 969,373	9 782,462
Valeur liquidative unitaire en USD	103,10	77,49	82,55	89,28	102,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	1,11	1,39	-1,39	-10,09	1,21
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-0,23	-0,52	-0,63	-0,33	-0,21

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV-Green New Deal CRD EUR en EUR					
Actif net	213 196,13	191 239,82	189 395,10		
Nombre de titres	2 000,000	2 000,000	2 000,000		
Valeur liquidative unitaire	106,59	95,61	94,69		
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	1,13				
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		2,80	-1,68		
Distribution unitaire sur revenu		0,28			
Crédit d'impôt unitaire (1)					
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,26		-0,02		
Action EdR SICAV-Green New Deal CRD USD en USD					
Actif net en USD	101 384,88				
Nombre de titres	1 000,000				
Valeur liquidative unitaire en USD	101,38				
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	0,93				
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-0,21				
Action EdR SICAV-Green New Deal CR EUR en EUR					
Actif net	15 608 022,11	21 111 628,06	17 184 473,55	950 291,38	668 994,74
Nombre de titres	125 799,165	189 916,001	155 650,227	8 327,046	5 358,994
Valeur liquidative unitaire	124,07	111,16	110,40	114,12	124,83
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	3,41	1,94	-1,95	-14,35	1,76
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,49	0,18	-0,02	0,36	0,56

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV-Green New Deal CR USD en USD					
Actif net en USD	3 793 868,28	2 922 888,34	2 634 530,13	1 446 522,35	813 301,79
Nombre de titres	37 901,406	38 556,429	32 377,227	16 315,000	7 965,000
Valeur liquidative unitaire en USD	100,09	75,80	81,36	88,66	102,10
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,86	1,35	-1,35	-9,99	1,22
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,03	0,12	-0,01	0,25	0,39
Action EdR SICAV-Green New Deal I EUR en EUR					
Actif net	19 398 457,21	39 673 801,03	31 985 353,58	5 658 902,71	5 779 947,40
Nombre de titres	172 331,808	392 933,688	318 645,536	54 486,979	50 824,890
Valeur liquidative unitaire	112,56	100,96	100,37	103,85	113,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,36	1,76	-1,77	-13,05	1,61
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,01	0,28	0,08	0,43	0,62
Action EdR SICAV-Green New Deal I USD en USD					
Actif net en USD		7 627 080,31	8 347 774,99	882 437,20	150 515,76
Nombre de titres		106 086,000	108 065,116	10 476,000	1 550,000
Valeur liquidative unitaire en USD		71,89	77,24	84,23	97,10
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		1,10	-1,28	-9,49	1,17
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		0,01	0,05	0,31	0,45

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV-Green New Deal J EUR en EUR					
Actif net		856 820,08	391 931,73	7 023,32	7 658,21
Nombre de titres		10 012,023	4 615,000	80,000	80,000
Valeur liquidative unitaire		85,57	84,92	87,79	95,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		1,28	-1,50	-11,03	1,35
Distribution unitaire sur revenu		0,16	0,07	0,36	0,53
Crédit d'impôt unitaire (1)			0,04	0,15	(1)
Action EdR SICAV-Green New Deal K EUR en EUR					
Actif net	3 518 502,63	556 348,52	463 418,08	241,40	263,75
Nombre de titres	28 162,364	4 972,229	4 172,229	2,104	2,104
Valeur liquidative unitaire	124,93	111,89	111,07	114,73	125,35
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	3,43	1,96	-1,96	-14,40	1,91
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,10	0,12	-0,08	0,26	0,41
Action EdR SICAV-Green New Deal R EUR en EUR					
Actif net	167 203,71	142 475,87	97 904,64	77 748,09	71 112,62
Nombre de titres	1 548,338	1 488,767	1 041,424	808,901	683,843
Valeur liquidative unitaire	107,98	95,70	94,01	96,11	103,98
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,34	1,69	-1,69	-12,14	1,44
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,49	-1,01	-1,11	-0,73	-0,59

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A CHF : 1.70% TTC* maximum
		Action A EUR : 1.70% TTC* maximum
		Action A USD : 1.70% TTC* maximum
		Action B CHF : 1.70% TTC* maximum
		Action B EUR : 1.70% TTC* maximum
		Action B USD : 1.70% TTC* maximum
		Action CR EUR : 0.95% TTC* maximum
		Action CR USD : 0.95% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 0.95% TTC* maximum
		Action CRD USD : 0.95% TTC* maximum
		Action I CHF : 0.85% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.85% TTC* maximum
		Action I USD : 0.85% TTC* maximum
		Action J CHF : 0.85% TTC* maximum
		Action J EUR : 0.85% TTC* maximum
		Action J USD : 0.85% TTC* maximum
		Action K EUR : 1.00% TTC* maximum
		Action KD EUR : 1.00% TTC* maximum
		Action R EUR : 2,05% TTC * maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A CHF : 0.15% TTC*
		Action A EUR : 0.15% TTC*
		Action A USD : 0.15% TTC*
		Action B CHF : 0.15% TTC*
		Action B EUR : 0.15% TTC*
		Action B USD : 0.15% TTC*
		Action CR EUR : 0.15% TTC*
		Action CR USD : 0.15% TTC*
		Action CRD EUR : 0.15% TTC*
		Action CRD USD : 0.15% TTC*
		Action I CHF : 0.15% TTC*
		Action I EUR : 0.15% TTC*
		Action I USD : 0.15% TTC*
		Action J CHF : 0.15% TTC*
		Action J EUR : 0.15% TTC*
		Action J USD : 0.15% TTC*
		Action K EUR : 0.15% TTC*
		Action KD EUR : 0.15% TTC*
		Action R EUR : 0.15% TTC*

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A CHF : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action A EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action A USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action B CHF : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action B EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action B USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action CR EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action CR USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action CRD EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action CRD USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action I CHF : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action I EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action I USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action J CHF : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action J EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action J USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action K EUR : Néant
		Action KD EUR : Néant
		Action R EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - o Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - o Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - o Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;
  - o Coût d'administration des sites internet ;
  - o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :

> Coûts de License de l'indice de référence ;

> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;

> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - o Frais de commissariat aux comptes ;
  - o Frais liés au dépositaire ;
  - o Frais liés aux teneurs de compte ;
  - o Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - o Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local...);
  - o Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
  - o Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
  - o Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - o Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;

  o Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  o Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,15% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué. Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV.
Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(1) Commission de surperformance :

Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :
Indicateur de référence :
Indicateur de référence : MSCI World dividendes net réinvestis.
La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.
L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.

En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).
Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de septembre.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :
A. Si la période de référence est constituée de moins de 5 périodes d'observation :
1) En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:**
  a) A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.
  b) A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :

i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.

ii. Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

2) En cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :

1) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

2) **En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :

a) Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :
   i. Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.
   ii. Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

b) Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.
Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EdR SICAV-Green New Deal A USD	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV-Green New Deal R EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV-Green New Deal I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV-Green New Deal CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV-Green New Deal J EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV-Green New Deal K EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV-Green New Deal A CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV-Green New Deal CR USD	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV-Green New Deal I USD	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV-Green New Deal A EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**25 394 250,69**	**82 519 617,47**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	2 584 548,90	11 655 138,27
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-7 035 069,48	-69 955 967,98
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 321,72	-26 111,41
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	200 606,51	-6 491 488,59
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 711 076,03	7 693 231,98
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-28,80	-169,05
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**22 857 705,57**	**25 394 250,69**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV-Green New Deal A CHF		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-5 170,000	-447 629,96
Solde net des souscriptions/rachats	-5 170,000	-447 629,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	14 660,000	
Action EdR SICAV-Green New Deal A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	19 785,285	2 220 659,78
Actions rachetées durant l'exercice	-34 573,731	-3 888 779,05
Solde net des souscriptions/rachats	-14 788,446	-1 668 119,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	110 888,908	
Action EdR SICAV-Green New Deal A USD		
Actions souscrites durant l'exercice	24,089	1 968,63
Actions rachetées durant l'exercice	-3 211,000	-259 046,30
Solde net des souscriptions/rachats	-3 186,911	-257 077,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 782,462	
Action EdR SICAV-Green New Deal CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1 477,026	167 580,55
Actions rachetées durant l'exercice	-4 445,078	-510 731,75
Solde net des souscriptions/rachats	-2 968,052	-343 151,20
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 358,994	
Action EdR SICAV-Green New Deal CR USD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-8 350,000	-674 544,41
Solde net des souscriptions/rachats	-8 350,000	-674 544,41
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 965,000	
Action EdR SICAV-Green New Deal I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1 855,670	194 239,95
Actions rachetées durant l'exercice	-5 517,759	-573 773,04
Solde net des souscriptions/rachats	-3 662,089	-379 533,09
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	50 824,890	
Action EdR SICAV-Green New Deal I USD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-8 926,000	-668 627,97
Solde net des souscriptions/rachats	-8 926,000	-668 627,97
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 550,000	
Action EdR SICAV-Green New Deal J EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	80,000	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV-Green New Deal K EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2,104	
Action EdR SICAV-Green New Deal R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1,030	99,99
Actions rachetées durant l'exercice	-126,088	-11 937,00
Solde net des souscriptions/rachats	-125,058	-11 837,01
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	683,843	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV-Green New Deal A CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV-Green New Deal A EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV-Green New Deal A USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV-Green New Deal CR EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV-Green New Deal CR USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV-Green New Deal I EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV-Green New Deal I USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV-Green New Deal J EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV-Green New Deal K EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV-Green New Deal R EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EdR SICAV-Green New Deal A CHF FR0013428919	Capitalisation	Capitalisation	CHF	1 261 575,23	14 660,000	86,05
EdR SICAV-Green New Deal A EUR FR0013428927	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 310 289,83	110 888,908	120,03
EdR SICAV-Green New Deal A USD FR0013428935	Capitalisation	Capitalisation	USD	998 366,88	9 782,462	102,05
EdR SICAV-Green New Deal CR EUR FR0013428984	Capitalisation	Capitalisation	EUR	668 994,74	5 358,994	124,83
EdR SICAV-Green New Deal CR USD FR0013428992	Capitalisation	Capitalisation	USD	813 301,79	7 965,000	102,10
EdR SICAV-Green New Deal I EUR FR0013429040	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 779 947,40	50 824,890	113,72
EdR SICAV-Green New Deal I USD FR0013429057	Capitalisation	Capitalisation	USD	150 515,76	1 550,000	97,10
EdR SICAV-Green New Deal J EUR FR0013429081	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	7 658,21	80,000	95,72
EdR SICAV-Green New Deal K EUR FR0013429107	Capitalisation	Capitalisation	EUR	263,75	2,104	125,35
EdR SICAV-Green New Deal R EUR FR0050000068	Capitalisation	Capitalisation	EUR	71 112,62	683,843	103,98

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS	FRANCE	ROYAUME-UNI	IRLANDE	CANADA
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	22 389,87	8 655,72	4 264,65	1 763,53	1 420,90	1 124,56
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**22 389,87**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	489,31				489,31
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**489,31**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	489,31						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**489,31**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 CAD +/-	Devise 4 SEK +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	12 001,54	798,12	744,18	668,97	1 074,32
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	2,58		1,01		
Comptes financiers	257,97	30,95	4,50	1,43	152,87
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes	-100,08				
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**12 162,01**	**829,07**	**749,69**	**670,40**	**1 227,19**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	100 000,00
	Souscriptions à recevoir	8 474,27
	Coupons et dividendes en espèces	3 586,61
Total des créances		**112 060,88**
Dettes		
	Achats à règlement différé	100 082,96
	Rachats à payer	1 901,20
	Frais de gestion fixe	31 551,69
Total des dettes		**133 535,85**
Total des créances et des dettes		**-21 474,97**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EdR SICAV-Green New Deal A CHF	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	26 980,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV-Green New Deal A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	240 360,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV-Green New Deal A USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	16 712,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV-Green New Deal CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8 346,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

	30/09/2025
Action EdR SICAV-Green New Deal CR USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	10 613,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV-Green New Deal I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	56 529,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV-Green New Deal I USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 030,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV-Green New Deal J EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	71,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

	30/09/2025
Action EdR SICAV-Green New Deal K EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3,04
Pourcentage de frais de gestion fixes (*)	1,24
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV-Green New Deal R EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 539,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

(*) L'actif net étant très faible sur cette part, le dépassement du taux par rapport au taux maximum prévu dans le prospectus résulte d'un biais mathématique sans incidence de valorisation.

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**497,43**	**-35 357,05**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**497,43**	**-35 357,05**
Report à nouveau	0,67	0,26
Le revenu net distribuable s'élève à	**498,10**	**-35 356,79**

Action EdR SICAV-Green New Deal A CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-3 286,78**	**-6 976,93**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-3 286,78**	**-6 976,93**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-3 286,78**	**-6 976,93**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-3 286,78	-6 976,93
Total	**-3 286,78**	**-6 976,93**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV-Green New Deal A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-32 417,35**	**-57 655,49**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-32 417,35**	**-57 655,49**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-32 417,35**	**-57 655,49**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-32 417,35	-57 655,49
Total	**-32 417,35**	**-57 655,49**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV-Green New Deal A USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-2 069,46**	**-4 305,52**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-2 069,46**	**-4 305,52**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-2 069,46**	**-4 305,52**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-2 069,46	-4 305,52
Total	**-2 069,46**	**-4 305,52**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV-Green New Deal CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**3 050,58**	**3 042,76**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 050,58**	**3 042,76**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 050,58**	**3 042,76**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	3 050,58	3 042,76
Total	**3 050,58**	**3 042,76**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV-Green New Deal CR USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**3 156,36**	**4 150,12**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 156,36**	**4 150,12**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 156,36**	**4 150,12**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	3 156,36	4 150,12
Total	**3 156,36**	**4 150,12**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV-Green New Deal I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**31 724,96**	**23 644,51**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**31 724,96**	**23 644,51**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**31 724,96**	**23 644,51**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	31 724,96	23 644,51
Total	**31 724,96**	**23 644,51**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV-Green New Deal I USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**703,07**	**3 304,53**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**703,07**	**3 304,53**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**703,07**	**3 304,53**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	703,07	3 304,53
Total	**703,07**	**3 304,53**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV-Green New Deal J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**41,89**	**29,21**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**41,89**	**29,21**
Report à nouveau	0,67	0,26
Sommes distribuables au titre du revenu net	**42,56**	**29,47**
Affectation :		
Distribution	42,40	28,80
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,16	0,67
Capitalisation		
Total	**42,56**	**29,47**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	80,000	80,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,53	0,36
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	7,32	12,21

Action EdR SICAV-Green New Deal K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**0,88**	**0,55**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**0,88**	**0,55**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**0,88**	**0,55**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	0,88	0,55
Total	**0,88**	**0,55**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV-Green New Deal R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-406,72**	**-590,79**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-406,72**	**-590,79**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-406,72**	**-590,79**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-406,72	-590,79
Total	**-406,72**	**-590,79**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**320 979,28**	**-3 200 700,89**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**320 979,28**	**-3 200 700,89**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**320 979,28**	**-3 200 700,89**

Action EdR SICAV-Green New Deal A CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**18 873,73**	**-212 174,57**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**18 873,73**	**-212 174,57**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**18 873,73**	**-212 174,57**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	18 873,73	-212 174,57
Total	**18 873,73**	**-212 174,57**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV-Green New Deal A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**186 155,98**	**-1 753 416,36**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**186 155,98**	**-1 753 416,36**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**186 155,98**	**-1 753 416,36**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	186 155,98	-1 753 416,36
Total	**186 155,98**	**-1 753 416,36**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV-Green New Deal A USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**11 883,31**	**-130 932,36**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**11 883,31**	**-130 932,36**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**11 883,31**	**-130 932,36**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	11 883,31	-130 932,36
Total	**11 883,31**	**-130 932,36**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV-Green New Deal CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**9 464,25**	**-119 527,17**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**9 464,25**	**-119 527,17**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**9 464,25**	**-119 527,17**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	9 464,25	-119 527,17
Total	**9 464,25**	**-119 527,17**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV-Green New Deal CR USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**9 792,22**	**-163 019,29**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**9 792,22**	**-163 019,29**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**9 792,22**	**-163 019,29**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	9 792,22	-163 019,29
Total	**9 792,22**	**-163 019,29**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV-Green New Deal I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**81 893,43**	**-711 472,40**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**81 893,43**	**-711 472,40**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**81 893,43**	**-711 472,40**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	81 893,43	-711 472,40
Total	**81 893,43**	**-711 472,40**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV-Green New Deal I USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 814,93**	**-99 419,04**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 814,93**	**-99 419,04**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 814,93**	**-99 419,04**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 814,93	-99 419,04
Total	**1 814,93**	**-99 419,04**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV-Green New Deal J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**108,20**	**-883,15**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**108,20**	**-883,15**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**108,20**	**-883,15**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	108,20	-883,15
Total	**108,20**	**-883,15**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV-Green New Deal K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4,03**	**-30,30**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**4,03**	**-30,30**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4,03**	**-30,30**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	4,03	-30,30
Total	**4,03**	**-30,30**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV-Green New Deal R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**989,20**	**-9 826,25**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**989,20**	**-9 826,25**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**989,20**	**-9 826,25**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	989,20	-9 826,25
Total	**989,20**	**-9 826,25**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**22 389 872,57**	**97,95**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**22 389 872,57**	**97,95**
Assurance			**579 127,66**	**2,53**
ARCH CAPITAL GROUP LTD	USD	7 500	579 127,66	2,53
Biens de consommation durables			**381 125,57**	**1,67**
TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD	HKD	35 000	381 125,57	1,67
Construction et ingénierie			**2 220 350,00**	**9,71**
ARCADIS NV	EUR	24 000	1 029 600,00	4,50
WAGA ENERGY SA	EUR	55 000	1 190 750,00	5,21
Electricité			**1 920 023,12**	**8,40**
EXELON CORP	USD	10 000	383 063,83	1,68
NEXTERA ENERGY INC	USD	11 500	738 838,30	3,23
SSE PLC	GBP	40 000	798 120,99	3,49
Emballage et conditionnement			**452 534,43**	**1,98**
CROWN HOLDINGS INC	USD	5 505	452 534,43	1,98
Equipements électriques			**3 463 250,76**	**15,15**
AMETEK INC	USD	3 500	560 000,00	2,45
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	CNY	9 000	432 560,39	1,89
NVENT ELECTRIC PLC	USD	11 500	965 412,77	4,22
PRYSMIAN SPA	EUR	8 000	673 440,00	2,95
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	3 501	831 837,60	3,64
Equipements et instruments électroniques			**283 521,85**	**1,24**
HEXAGON AB-B SHS	SEK	28 000	283 521,85	1,24
Hôtels, restaurants et loisirs			**229 183,20**	**1,00**
SPIE SA	EUR	5 004	229 183,20	1,00
Logiciels			**2 828 923,67**	**12,38**
AUTODESK INC	USD	3 300	892 179,57	3,90
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	22 000	627 220,00	2,74
WSP GLOBAL INC	CAD	2 200	368 034,74	1,61
XYLEM INC	USD	7 500	941 489,36	4,13
Logiciels et services internet			**558 536,17**	**2,44**
PROCORE TECHNOLOGIES INC	USD	9 000	558 536,17	2,44
Machines			**328 086,00**	**1,44**
SIEMENS ENERGY AG	EUR	3 300	328 086,00	1,44
Marchés de capitaux			**693 191,49**	**3,03**
AMALGAMATED FINANCIAL CORP	USD	30 000	693 191,49	3,03
Matériaux de construction			**277 931,91**	**1,22**
JAMES HARDIE INDUSTIES PLC	USD	17 000	277 931,91	1,22

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**1 377 794,04**	**6,03**
BRUKER CORP	USD	14 000	387 114,89	1,69
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	2 400	990 679,15	4,34
Papier et industrie du bois			**376 148,39**	**1,65**
WEST FRASER TIMBER CO LTD	CAD	6 500	376 148,39	1,65
Producteur et commerce d'énergie indépendants			**344 574,47**	**1,51**
NRG ENERGY INC	USD	2 500	344 574,47	1,51
Produits alimentaires			**131 361,70**	**0,57**
DARLING INGREDIENTS INC	USD	5 000	131 361,70	0,57
Produits chimiques			**1 742 313,62**	**7,62**
LINDE PLC	USD	2 200	889 361,70	3,89
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	DKK	5 000	260 631,92	1,14
SYMRISE AG	EUR	8 000	592 320,00	2,59
Produits pour l'industrie du bâtiment			**1 349 393,54**	**5,90**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	5 000	458 300,00	2,01
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	115 000	385 449,28	1,69
OWENS CORNING	USD	4 200	505 644,26	2,20
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**501 808,21**	**2,20**
FIRST SOLAR INC	USD	1 530	287 158,21	1,26
STMICROELECTRONICS NV	EUR	9 000	214 650,00	0,94
Services aux collectivités			**927 360,00**	**4,06**
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	32 000	927 360,00	4,06
Services aux entreprises			**789 349,79**	**3,45**
WASTE MANAGEMENT INC	USD	4 200	789 349,79	3,45
Services financiers diversifiés			**253 608,51**	**1,11**
SMURFIT WESTROCK PLC	USD	7 000	253 608,51	1,11
Transport maritime			**380 374,47**	**1,66**
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	USD	6 000	380 374,47	1,66
Total			**22 389 872,57**	**97,95**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	22 389 872,57
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	601 368,85
Autres passifs (-)	-133 535,85
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**22 857 705,57**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EdR SICAV-Green New Deal A CHF	CHF	14 660,000	86,05
Action EdR SICAV-Green New Deal A EUR	EUR	110 888,908	120,03
Action EdR SICAV-Green New Deal A USD	USD	9 782,462	102,05
Action EdR SICAV-Green New Deal CR EUR	EUR	5 358,994	124,83
Action EdR SICAV-Green New Deal CR USD	USD	7 965,000	102,10
Action EdR SICAV-Green New Deal I EUR	EUR	50 824,890	113,72
Action EdR SICAV-Green New Deal I USD	USD	1 550,000	97,10
Action EdR SICAV-Green New Deal J EUR	EUR	80,000	95,72
Action EdR SICAV-Green New Deal K EUR	EUR	2,104	125,35
Action EdR SICAV-Green New Deal R EUR	EUR	683,843	103,98

67. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - GREEN NEW DEAL

Identifiant d'entité juridique: 969500ICWVN0G3AAG236

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- ☐ **Oui**
- ☒ **Non**

☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 89,34% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
- ☐ avec un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période de référence, l'OPCVM

- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon),
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son benchmark.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

A fin Septembre 2025, nous avions les indicateurs suivants pour le label ISR :

- PAI 3 : intensité des émissions des entreprises investies dans le portefeuille : 519,76tC02/m€ (vs 778,44tC02/m€ pour le benchmark)
- Température du portefeuille alignée avec les accords de Paris 1,97°C inférieure à 2° (vs 3,88°C pour le benchmark)

Note ESG moyenne du portefeuille (Source MSCI) : 12.33
Note E : 13.4
Note S: 12.1
Note G : 11.7

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Non applicable car on a changé les 2 KPI du label cette année.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Actuellement, l'OPCVM vise à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique avec une trajectoire en ligne avec les accords de Paris (<2°C).

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par l'OPCVM n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable, notamment :

- via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui intègre les armes controversées, le tabac, le charbon thermique.
- en s'assurant de ne pas investir dans des sociétés qui violeraient le UN Global Compact (1).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS, ont été pris en compte dans le cadre du process d'investissement du fonds, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. la description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet). Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille à disposition de l'équipe de Gestion.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

OUI. L'ensemble des investissements durables a été conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ce suivi est assuré par un contrôle du Département Risques de la société de gestion via le suivi des entreprises en violation du Pacte mondial, le contrôle des titres d'entreprises sous sanctions internationales (OFAC, UE, Suisse) et des titres émis par des sociétés localisées dans des pays figurant sur la liste des pays interdits d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Oui, l'OPCVM prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant en premier lieu la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment concernant le charbon thermique et les armes controversées. Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire ou externe des émetteurs et impactent les scores environnementaux et sociaux ainsi que la notation ESG globale.
Les rapports périodiques de l'OPCVM présentant, conformément à l'article 11 du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, notamment la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
Veolia Environnement SA	Services publics	4,15%	France
Linde PLC	Matériaux	4,03%	États-Unis
Waga Energy SA	Énergie	4,02%	France
nVent Electric PLC	Industrie	3,76%	États-Unis
Autodesk Inc	Techno. de	3,74%	États-Unis
Xylem Inc/NY	Industrie	3,61%	États-Unis
Schneider Electric SE	Industrie	3,29%	France
Cie de Saint-Gobain SA	Industrie	3,24%	France
Waste Management Inc	Industrie	3,19%	États-Unis
Prysmian SpA	Industrie	2,69%	Italie
AXA SA	Finance	2,63%	France
Procore Technologies Inc	Techno. de	2,51%	États-Unis
Crown Holdings Inc	Matériaux	2,49%	États-Unis
SPIESA	Industrie	2,42%	France
OWENS CORNING	Industrie	2,27%	États-Unis

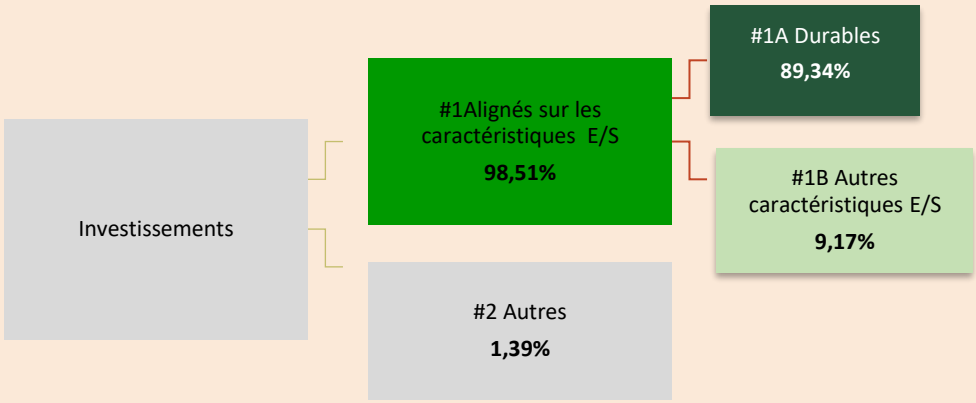
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Industrie	35,28%
Services publics	13,96%
Techno. de l'information	10,35%
Matériaux	8,46%
Santé	6,03%
Finance	5,57%
Industrie	5,22%
Énergie	5,21%
Matériaux	5,11%
Techno. de l'information	2,18%
Liquidités	2,05%
Biens cons. de base	0,57%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [15]?**

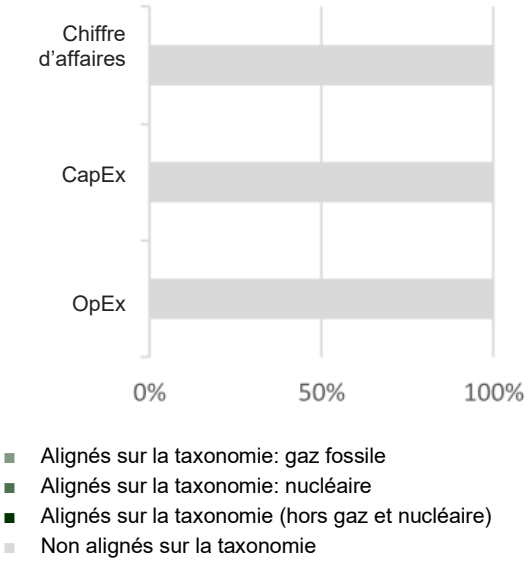
	Oui		
	Dans le gaz fossile		Dans l'énergie nucléaire
x	Non		

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

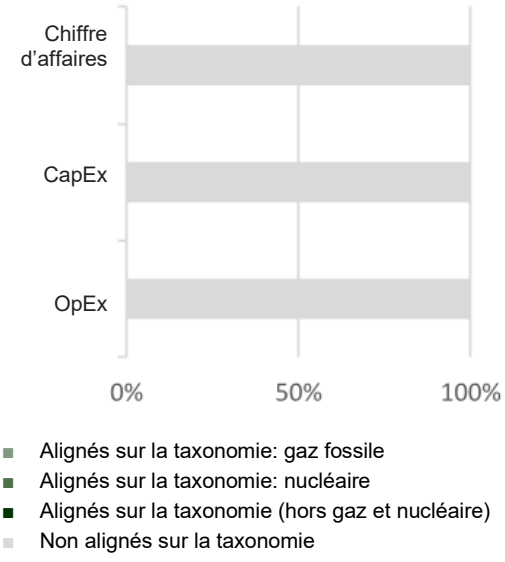
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

La catégorie « #2 Autres » inclut : Les Investissements non alignées sur les caractéristiques environnementales ou sociales ou bien ne bénéficiant pas de couverture en recherche extra financière interne ou externe. De plus, la catégorie comprend les Investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements.
Nous avons par ailleurs des tableaux de bord qui nous permettent de suivre des indicateurs climat et ESG, tels que l'empreinte CO2 ou la température du portefeuille, l'exposition aux différents objectifs de Développement Durable des Nations Unis ainsi que la note environnementale et la note sociale des investissements. Nos outils permettent une vue consolidée du portefeuille ainsi qu'une analyse émetteur par émetteur. Notre analyse ESG propriétaire et/ou issue de fournisseurs externes attribue également un score à chacun des thèmes environnementaux et sociaux promus par le fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Compartiment :

EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds

68. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :
Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Ce compartiment doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement sur les marchés émergents :
Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents. Outre les risques propres à chacune des sociétés émettrices, des risques exogènes existent, plus particulièrement sur ces marchés. Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, la détention éventuelle de ces titres peut augmenter le niveau de risque de portefeuille.

Les mouvements de baisse de marché pouvant être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement enfin, les sociétés détenues en portefeuille peuvent avoir comme actionnaire un Etat.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, l'euro, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le du compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risque lié à la devise des actions libellées dans une devise autre que celle du compartiment :
Le porteur, souscripteur en devise autres que la devise de référence du compartiment (Euro) peut être exposé au risque de change si celui-ci n'est pas couvert. La valeur des actifs du compartiment peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié à l'investissement sur titres hybrides ou subordonnées :
Le Compartiment peut être exposé à des titres hybrides ou subordonnées. Les dettes hybrides ou subordonnées sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Pour les obligations non financières, les dettes hybrides étant des dettes « deeply subordinated », cela implique un taux de recouvrement faible en cas de défaut de l'émetteur.

Risques liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et aux Total Return Swaps :
L'utilisation des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global, ainsi que la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi, le recours à ces opérations peut entrainer un effet négatif sur la valeur liquidative du compartiment.

Risque juridique :
Il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Risques liés aux contingent convertible bonds (Cocos) :
Les Cocos sont des titres de créance subordonnés émis par les établissements de crédit ou les compagnies d'assurance ou de réassurance, éligibles dans leurs fonds propres réglementaires et qui présentent la spécificité d'être convertibles en actions, ou bien dont le nominal peut être diminué (mécanisme dit de « write down ») en cas de survenance d'un « élément déclencheur » (« Trigger »), préalablement défini dans le prospectus.

Une Coco inclut une option de conversion en actions à l'initiative de l'émetteur en cas de dégradation de sa situation financière. En plus du risque de crédit et de taux inhérent aux obligations, l'activation de l'option de conversion peut entrainer une baisse de la valeur du Coco supérieure à celle constatée sur les autres obligations classiques de l'émetteur. Selon les conditions fixées par la Coco concernée, certains événements déclencheurs peuvent entraîner une dépréciation permanente à zéro de l'investissement principal et/ou des intérêts courus ou une conversion de l'obligation en action.

Risque lié au seuil de conversion des Cocos :
Le seuil de conversion d'une Coco dépend du ratio de solvabilité de son émetteur. Il s'agit de l'évènement qui détermine la conversion de l'obligation en action ordinaire. Plus le ratio de solvabilité est faible, plus la probabilité de conversion est forte.

Risque de perte ou suspension de coupon :
En fonction des caractéristiques des Cocos, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé ou suspendu par l'émetteur à tout moment et pour une période indéterminée.

Risque d'intervention d'une autorité de régulation au point de « non-viabilité » :
Une autorité de régulation détermine à tout moment de manière discrétionnaire qu'une institution n'est « pas viable », c'est-à-dire que la banque émettrice requiert le soutien des autorités publiques pour empêcher l'émetteur de devenir insolvable, de faire faillite, de se retrouver dans l'incapacité de payer la majeure partie de ses dettes à leur échéance ou de poursuivre autrement ses activités et impose ou demande la conversion des Obligations Convertibles Conditionnelles en actions dans des circonstances indépendantes de la volonté de l'émetteur.

Risque d'inversion de la structure de capital :
Contrairement à la hiérarchie conventionnelle du capital, les investisseurs en Cocos peuvent subir une perte de capital qui n'affecte pas les détenteurs d'actions. Dans certains scénarios, les détenteurs de Cocos subiront des pertes avant les détenteurs d'actions.

Risque de report du remboursement :
La plupart des Cocos sont émises sous la forme d'instruments à durée perpétuelle, qui ne sont remboursables à des niveaux prédéterminés qu'avec l'approbation de l'autorité compétente. On ne peut pas supposer que des Cocos perpétuelles seront remboursées à la date de remboursement. Les Cocos sont une forme de capital permanent. Il est possible que l'investisseur ne reçoive pas le retour du principal tel qu'attendu à la date de remboursement ou à quelque date que ce soit.

Risque de liquidité :
Dans certaines circonstances, il peut être difficile de trouver un acheteur de Cocos et le vendeur peut être contraint d'accepter une décote substantielle sur la valeur attendue de l'obligation pour pouvoir la vendre.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes.

Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

69. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Suppression d'Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. dans le rôle de Conseiller en investissement du compartiment ;
- Extension de la Délégation de la gestion financière à Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. dans le cadre de la gestion de la poche composée des titres dont le pays d'exposition est hors zone euro ;
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mise à jour template des PRIIPS ;
- Création de l'action NC USD (H) ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 25.03.2025 :
- Modification du délai de règlement des souscriptions et rachats de J+3 à J+2 ;
- Changement de la dénomination de l'action OC EUR par O EUR ;
- Changement de l'affectation du résultat net de « Capitalisation et/ou Distribution et/ou report » en « Distribution » ;
- Réactualisation des frais de transaction Full PRIIPS.

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Mise à jour apportée au paragraphe sur la Taxonomie dans le prospectus, il est souhaité préciser que le pourcentage indiqué d'alignement à la taxonomie, constitue un minimum ;
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait.

70. RAPPORT DE GESTION

Nous avons eu au cours de la période 30/09/2024 au 30/09/2025, une actualité géopolitique très riche qui est venue se rajouter aux actualités économiques traditionnelles.

Le mois de novembre 2024 a surtout été marqué par l'élection de Donald Trump qui coïncide avec une dichotomie croissante entre les marchés de taux US et ceux Européens. En effet, les perspectives reflationnistes des politiques du nouveau président – à savoir barrières douanières et restriction de l'immigration – comparées au scénario macroéconomique plus en retrait de l'Europe ont poussé l'écart de taux entre le 10Y US et Euro au quasi plus haut (4.40% pour le 10Y US). Mais, fin novembre le taux 10 ans américain s'établit à 4.20% en baisse de 8bp sur le mois (courbe US très plate) alors que le 10 ans allemand finit à 2.08% soit -30bp sur le mois - gros rally taux euro sur le mois qui profite au crédit IG - soit près de 2.1% d'écart entre les deux dettes US et Euro. Mais surtout, se dessine peu de baisses de taux de la part de la Fed et près de 150bp de baisses coté BCE à horizon 6 mois.

Pendant ce temps, la pression commence sur la dette française et son écart avec l'Allemagne passe à 80bp.

En janvier 2025, les chiffres américains sur l'emploi surprennent à la hausse et envoient le 10Y à 4.80% et le 30Y à 5%. C'est le résultat de craintes sur l'inflation US sur fond de résilience de l'économie. Par contagion, les taux Allemands 10Y remontent à 2.65% malgré la baisse des taux directeurs par la BCE où l'inflation n'est plus un souci.

Mars et avril furent, sans doute, les mois les plus marquants de cette période. En mars, début des annonces de droits de douanes aux US et annonce du « bazooka » allemand par le futur chancelier Merz avec un plan de relance sans précédent axé sur la défense et l'infrastructure. C'est le début de la pentification des courbes de taux aux US et en Europe. Le 10y allemand passant très vite de 2.40% à 2.75%. Toutes les classes d'actifs obligataires sont dans le rouge en mars. Mais c'était sans compter le fameux « libération day », avec des tarifs compris entre 20% et 80% en fonction des pays (puis jusqu'à 115% pour la chine) qui auront mis le feu aux poudres impliquant des révisions de croissance, une probabilité accrue de récession aux Etats Unis. A titre d'exemple les primes de risque sur l'univers des obligations privées de bonnes notations en euro passent en 10 jours de 90bp à 120bp, alors que sur les High Yield elles vont voir jusqu'à 450bp en provenance de 320bp en début de mois.

Tout se normalise par la suite, avec des accords signés avec différents pays et des droits de douanes bien moindre qu'envisagés. L'inflation est maitrisée en Europe, toujours un risque aux US, mais le risque de récession aux US a très fortement diminué car la croissance reste résiliente. C'est pourquoi les primes de risque crédit se réduisent fortement jusqu'à la fin septembre 2025 et les taux restent plus ou moins stables avec surtout une pentification de part et d'autre de l'atlantique (2Y-5Y-10Y en Europe et surtout 5Y-10Y aux US).

Dans ce contexte, sur cette période, l'indice IG qui avait atteint +2% de septembre à fin février, est repassé à 0% en avril pour progresser par la suite régulièrement et atteindre 3.61% sur la période. L'indice High Yield est monté jusqu'à +3.5% fin février puis repassé à 0% en avril a fini la période avec une performance de +6.81%.

La période 30/09/2024 au 30/09/2025 fut marquée sur la classe d'actifs par l'introduction des souches en USD des émetteurs nord-américain dans les indices au mois de février 2025. Le profil de l'indice a beaucoup changé, avec maintenant une expo Amérique du nord autour de 35% qui devrait augmenter avec la croissance du marché.

Le fonds affiche sur la période une performance de 7.75% (avant frais). Malgré une volatilité importante des taux la performance fut linéaire, a l'exception de la volatilité post « libération day ». Même durant cet épisode, les corporate hybrides ont surperformé les autres segment high beta du crédit, les émetteurs étant dans des secteurs moins concernés par les problématiques douanières (Utilities, Telecommunication). Le resserrement des spreads a fait plus qu'absorber l'écartement des taux. Les politiques plus accomodatives des banques centrales devraient continuer à soutenir la classe d'actifs.

Le fond a surperformé l'indice de référence (‘6.99% sur la part I vs 6.6% pour l'indice) en grande partie grâce à une surpondération de l'exposition au secteur immobilier, secteur qui a poursuivi sa normalisation.

Le fonds présente à la clôture de l'exercice une notation moyenne de BBB- et un rendement de 4,0% supérieur à son indice de référence (3,6%). Le fonds bénéficie d'une exposition marquée aux obligations hybrides avec une notation de crédit inférieure à BBB- (44,5 % du portefeuille au 30 septembre contre 4,2 % pour l'indice). La duration moyenne est de 3,7 années contre 3,8 années pour l'indice.

Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de 6,34% et son indice de référence de 6,6%.
Sur l'année l'action A (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 8,21% et son indice de référence de 8,66%.
Sur l'année l'action A (hedgée) libellée en CHF réalise une performance de 3,61% et son indice de référence de 4,06%.
Sur l'année l'action B libellée en EUR réalise une performance de 6,35% et son indice de référence de 6,6%.
Sur l'année l'action B (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 8,21% et son indice de référence de 8,66%.
Sur l'année l'action CR libellée en EUR réalise une performance de 6,69% et son indice de référence de 6,6%.
Sur l'année l'action CR (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 8,59 % et son indice de référence de 8,66 %.
Sur l'année l'action CRD libellée en EUR réalise une performance de 6,69 % et son indice de référence de 6,6 %.
Sur l'année l'action I (hedgée) libellée en CHF réalise une performance de 4,25 % et son indice de référence de 4,06 %.
Sur l'année l'action I libellée en EUR réalise une performance de 6,99 % et son indice de référence de 6,6 %.
Sur l'année l'action I (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 8,86 % et son indice de référence de 8,66 %.
Sur l'année l'action J libellée en EUR réalise une performance de 6,99 % et son indice de référence de 6,6 %.
Sur l'année l'action K libellée en EUR réalise une performance de 6,84 % et son indice de référence de 6,6 %.
Sur l'année l'action NC libellée en EUR réalise une performance de 6,99 % et son indice de référence de 6,6 %.

L'action J (hedgée) libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action NC (hedgée) libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action O libellée en EUR a été souscrite le 03/03/2025.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	83 677 600,69	75 982 070,02
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.0% 31-07-32	25 860 635,84	
AROUNDTOWN FINANCE SARL 5.0% PERP	5 217 102,73	16 804 846,65
ELM BV FOR FIRMENICH INTL 3.75% PERP	6 141 246,58	15 700 000,00
TOTALENERGIES SE FR 4.5% PERP	19 777 952,05	
NORTHWEST NATURAL HOLDING COMPANY 7.0% 15-09-55	16 176 439,32	2 130 606,01
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	7 427 118,90	10 356 493,15
WINTERSHALL DEA FINANCE 2 BV 6.117% PERP	17 532 236,41	
BRITISH TEL 5.125% 03-10-54		16 348 724,08
TOTALENERGIES SE 1.625% PERP		16 025 147,19

71. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 18 296 672,75 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 30 368 208,84 Euros.

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

72. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 18,84%.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	85 512,74	EUR	1,92	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**85 512,74**	**EUR**	**1,92**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B USD (H)

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	35 537,14	EUR	2,09	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**35 537,14**	**EUR**	**2,09**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CRD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	11 202,17	EUR	2,14	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 099,28	EUR	0,21	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**12 301,45**	**EUR**	**2,35**	**EUR**

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds J EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	101 824,24	EUR	2,03	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	24 076,67	EUR	0,48	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**125 900,91**	**EUR**	**2,51**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds O EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	515 252,58	EUR	1,27	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	219 083,78	EUR	0,54	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**734 336,36**	**EUR**	**1,81**	**EUR**

73. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	**744 976 540,65**	**519 333 363,37**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	744 976 540,65	519 333 363,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**11 843 254,94**	**3 672 647,72**
OPCVM	11 843 254,94	3 672 647,72
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	**899 079,48**	**817 142,05**
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**757 718 875,07**	**523 823 153,14**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**8 292 706,90**	**6 215 364,50**
Comptes financiers	**30 897 048,38**	**13 159 843,36**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**39 189 755,28**	**19 375 207,86**
Total de l'actif I+II	**796 908 630,35**	**543 198 361,00**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	728 082 242,42	463 093 692,43
Report à nouveau sur revenu net	379,57	1 299,84
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	44 637 730,13	63 512 951,66
Capitaux propres I	**772 720 352,12**	**526 607 943,93**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**772 720 352,12**	**526 607 943,93**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	**1 109 948,80**	**4 056 225,52**
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**1 109 948,80**	**4 056 225,52**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	13 971 563,28	12 534 191,55
Concours bancaires	9 106 766,15	
Sous-total autres passifs IV	**23 078 329,43**	**12 534 191,55**
Total Passifs : I+II+III+IV	**796 908 630,35**	**543 198 361,00**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions		
Produits sur obligations	22 344 038,26	11 520 015,01
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	135 347,23	69 343,38
Sous-total produits sur opérations financières	**22 479 385,49**	**11 589 358,39**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-23 728,64	-26 958,92
Sous-total charges sur opérations financières	**-23 728,64**	**-26 958,92**
Total revenus financiers nets (A)	**22 455 656,85**	**11 562 399,47**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-5 326 897,46	-3 088 570,75
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-5 326 897,46**	**-3 088 570,75**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**17 128 759,39**	**8 473 828,72**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**1 167 533,79**	**1 684 046,38**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**18 296 293,18**	**10 157 875,10**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	28 261 584,24	2 904 845,45
Frais de transactions externes et frais de cession	-759 869,66	-566 566,46
Frais de recherche	-50 627,11	-31 503,67
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**27 451 087,47**	**2 306 775,32**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**2 917 121,37**	**-255 361,36**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**30 368 208,84**	**2 051 413,96**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-4 368 074,81	39 166 453,89
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-317 228,67	52 550,34
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-4 685 303,48**	**39 219 004,23**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**658 531,59**	**12 084 658,37**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-4 026 771,89**	**51 303 662,60**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**44 637 730,13**	**63 512 951,66**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l’OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment a pour objectif de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l’indice ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index au travers d’un portefeuille investi majoritairement dans des titres de dette hybride d’entreprises de toute zone géographique. Ces titres de nature obligataire sont émis par des sociétés non financières ayant les caractéristiques suivantes : Rang de paiement subordonné et, émis avec une maturité « perpétuelle » ou supérieure à 30 ans lors de l’émission.

Le compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché.

Le Gestionnaire n’est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Le prospectus / règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**143 975 016,90**	**239 606 818,76**	**526 607 943,93**	**772 720 352,12**
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A CHF (H) en CHF				
Actif net en CHF			32 922,96	1 747 044,58
Nombre de titres			313,000	16 029,780
Valeur liquidative unitaire en CHF			105,18	108,98
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR			4,71	2,52
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR			0,74	2,22
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A EUR en EUR				
Actif net	360 229,82	12 395 676,04	27 931 481,34	41 092 048,76
Nombre de titres	4 377,431	143 538,134	284 440,680	393 500,302
Valeur liquidative unitaire	82,29	86,35	98,19	104,42
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,48	-4,12	0,60	4,88
Capitalisation unitaire sur revenu	1,20	1,23	1,42	1,98
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A USD (H) en USD				
Actif net en USD		8 532 913,50	9 893 880,98	13 316 417,15
Nombre de titres		84 807,615	85 274,909	106 065,516
Valeur liquidative unitaire en USD		100,61	116,02	125,54
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		2,61	-1,39	0,44
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		0,15	1,55	2,11
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B EUR en EUR				
Actif net	279 308,35	3 758 479,39	3 918 609,50	4 471 901,52
Nombre de titres	3 383,680	44 002,679	40 911,180	44 537,887
Valeur liquidative unitaire	82,54	85,41	95,78	100,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,44	-4,09	0,58	4,70
Distribution unitaire sur revenu	1,19	1,23	1,40	1,92
Crédit d'impôt unitaire (1)				(1)
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B USD (H) en USD				
Actif net en USD		286 767,17	330 167,43	2 102 771,74
Nombre de titres		2 850,053	2 850,053	17 003,414
Valeur liquidative unitaire en USD		100,61	115,84	123,66
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		2,61	-1,39	0,51
Distribution unitaire sur revenu en EUR		0,15	1,55	2,09
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)				(1)

	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CRD EUR en EUR				
Actif net	61 959,97	6 022,30	541 323,55	553 255,75
Nombre de titres	715,000	67,000	5 373,756	5 234,659
Valeur liquidative unitaire	86,65	89,88	100,73	105,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,14	-4,30	0,61	4,94
Distribution unitaire sur revenu	1,36	1,59	1,70	2,35
Crédit d'impôt unitaire (1)				(1)
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR EUR en EUR				
Actif net	1 661 286,89	2 417 017,20	70 296 080,85	106 177 911,19
Nombre de titres	20 127,611	27 810,027	709 621,931	1 004 607,815
Valeur liquidative unitaire	82,53	86,91	99,06	105,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,49	-4,14	0,60	4,93
Capitalisation unitaire sur revenu	1,48	1,53	1,65	2,33
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR USD (H) en USD				
Actif net en USD	1 523 869,06	2 297 954,39	4 303 506,15	4 255 244,09
Nombre de titres	17 558,301	24 635,128	39 863,218	36 298,318
Valeur liquidative unitaire en USD	86,79	93,28	107,96	117,23
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	8,91	-7,37	-1,29	0,40
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	1,28	1,51	1,76	2,33
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I CHF (H) en CHF				
Actif net en CHF	16 680 384,70	33 438 814,73	45 158 460,49	53 422 339,38
Nombre de titres	201 399,694	390 229,331	473 606,241	537 417,465
Valeur liquidative unitaire en CHF	82,82	85,69	95,35	99,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,20	-5,61	0,68	2,30
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	1,62	1,77	2,04	2,66
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I EUR en EUR				
Actif net	76 097 258,76	94 541 881,92	202 039 960,19	305 603 711,43
Nombre de titres	920 408,000	1 082 988,733	2 022 948,625	2 859 983,966
Valeur liquidative unitaire	82,67	87,29	99,87	106,85
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,50	-4,15	0,61	4,98
Capitalisation unitaire sur revenu	1,63	1,75	2,01	2,64
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I USD (H) en USD				
Actif net en USD	43 041 408,87	47 640 543,16	54 201 856,47	83 125 676,39
Nombre de titres	514 572,627	528 721,061	518 550,383	730 530,426
Valeur liquidative unitaire en USD	83,64	90,10	104,52	113,78
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	8,01	-7,11	-1,25	0,38
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	1,55	1,66	1,93	2,50

	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds J EUR en EUR				
Actif net	2 304 327,37	15 335 963,18	11 869 267,10	5 054 383,41
Nombre de titres	27 865,000	179 059,000	123 519,000	50 159,726
Valeur liquidative unitaire	82,69	85,64	96,09	100,76
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,49	-4,10	0,58	4,70
Distribution unitaire sur revenu	1,64	1,72	1,95	2,51
Crédit d'impôt unitaire (1)				(1)
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds K EUR en EUR				
Actif net	419 911,07	893 506,83	10 570 336,89	18 534 244,27
Nombre de titres	5 085,000	10 265,000	106 302,847	174 467,445
Valeur liquidative unitaire	82,57	87,04	99,43	106,23
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,49	-4,14	0,60	4,96
Capitalisation unitaire sur revenu	1,52	1,62	1,87	2,48
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds NC EUR en EUR				
Actif net		20 235 969,08	89 856 255,47	102 740 147,91
Nombre de titres		200 000,000	776 289,000	829 559,000
Valeur liquidative unitaire		101,17	115,75	123,84
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-1,23	0,70	5,78
Capitalisation unitaire sur revenu		0,82	2,33	3,07
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds O EUR en EUR				
Actif net				41 910 584,85
Nombre de titres				405 710,697
Valeur liquidative unitaire				103,30
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				3,56
Distribution unitaire sur revenu				1,81
Crédit d'impôt unitaire (1)				(1)

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

CDS : Les CDS sont valorises sur la base de modelés mathématiques a partir des courbes de spreads de crédit alimentes par KONDOR.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 1.15% TTC* maximum
		Action A EUR : 1.15% TTC* maximum
		Action A USD (H) : 1.15% TTC* maximum
		Action B EUR : 1.15% TTC* maximum
		Action B USD(H) : 1,15% maximum
		Action CR EUR : 0.80% TTC* maximum
		Action CR USD (H) : 0.80% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 0.80% TTC* maximum
		Action I CHF (H) : 0.55% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.55% TTC* maximum
		Action I USD(H) : 0.55% TTC* maximum
		Action J EUR : 0.55% TTC* maximum
		Action J USD (H) : 0.55% TTC* maximum
		Action K EUR : 0.70% TTC* maximum
		Action NC EUR : 0.55% TTC* maximum
		Action NC USD (H) : 0.55% TTC* maximum
		Action O EUR : 0.55% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action A EUR : 0.15% TTC*
		Action A USD (H) : 0.15% TTC*
		Action B EUR : 0.15% TTC*
		Action B USD(H) : 0,15% TTC*
		Action CR EUR : 0.15% TTC*
		Action CR USD (H) : 0.15% TTC*
		Action CRD EUR : 0.15% TTC*
		Action I CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action I EUR : 0.15% TTC*
		Action I USD (H) : 0.15% TTC*
		Action J EUR : 0.15% TTC*
		Action J USD (H) : 0.15% TTC*
		Action K EUR : 0.15% TTC*
		Action NC EUR : 0.15% TTC*
		Action NC USD (H) : 0.15% TTC*
		Action O EUR : 0.15% TTC*
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index (hedgé CHF) , coupons réinvestis.
		Action A EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index (hedgé EUR), coupons réinvestis.
		Action A USD (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index (hedgé USD), coupons réinvestis.
		Action B EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index (hedgé EUR), coupons réinvestis.
		Action B USD(H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index (hedgé USD), coupons réinvestis.
		Action CR EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index (hedgé EUR),, coupons réinvestis.
		Action CR USD (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index (hedgé USD), coupons réinvestis.
		Action CRD EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index (hedgé EUR), coupons réinvestis.
		Action I CHF (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l' indicateur de référence ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index (hedgé CHF), coupons réinvestis.
		Action I EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index (hedgé EUR), coupons réinvestis.
		Action I USD (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index (hedgé USD), coupons réinvestis.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action J EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index (hedgé EUR), coupons réinvestis.
		Action J USD (H) : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index (hedgé USD), coupons réinvestis.
		Action K EUR : Néant
		Action NC EUR : Néant
		Action NC USD (H) : Néant
		Action O EUR : Néant

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA

** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, …
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - onformation aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs… ;
  - Coût d'administration des sites internet ;
  - Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :

> Coûts de License de l'indice de référence ;

> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;

> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - Frais de commissariat aux comptes ;
  - Frais liés au dépositaire ;
  - Frais liés aux teneurs de compte ;
  - Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local…);
  - Frais juridiques propres à l'OPC ; - Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels : o Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, …) ;
  - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,15% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué.

Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.
Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV.
Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Commission de surperformance

Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes : Indicateur de référence :
- ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index coupons réinvestis, hedgé et exprimé en euros pour les catégories d'actions libellés en euros.
- ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index coupons réinvestis, hedgé et exprimé en Dollars US pour les catégories d'actions libellés en dollars US
- ICE BofA Global Hybrid Non-Financial Corporate 5% Constrained Index coupons réinvestis, hedgé et exprimé en Francs suisses pour les catégories d'actions libellés en francs Suisses.

La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.
L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.
En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).
Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de janvier.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :
A. Si la période de référence est constituée <u>de moins</u> de 5 périodes d'observation :
1) En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:
   <u>a)</u> <u>A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence</u> : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.
   <u>b)</u> <u>A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence</u> : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :
      i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.

ii. *Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.*

*2) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*

B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :

***1) En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*

***2) En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :*

a) *Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :*
   i. *Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*
   ii. *Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*
b) *Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.*

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.
Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CRD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A CHF (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I CHF (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds J EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B USD (H)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds K EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds O EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds NC EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**526 607 943,93**	**239 606 818,76**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	390 212 713,21	321 912 044,28
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-183 595 494,97	-84 603 366,69
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	17 128 759,39	8 473 828,72
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	27 451 087,47	2 306 775,32
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-4 685 303,48	39 219 004,23
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-399 353,43	-307 160,69
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**772 720 352,12**	**526 607 943,93**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A CHF (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	16 131,780	1 850 849,86
Actions rachetées durant l'exercice	-415,000	-47 968,87
Solde net des souscriptions/rachats	15 716,780	1 802 880,99
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	16 029,780	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	203 505,909	20 563 412,03
Actions rachetées durant l'exercice	-94 446,287	-9 520 411,14
Solde net des souscriptions/rachats	109 059,622	11 043 000,89
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	393 500,302	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	25 100,648	2 682 768,84
Actions rachetées durant l'exercice	-4 310,041	-460 808,56
Solde net des souscriptions/rachats	20 790,607	2 221 960,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	106 065,516	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	13 670,516	1 329 904,20
Actions rachetées durant l'exercice	-10 043,809	-981 492,54
Solde net des souscriptions/rachats	3 626,707	348 411,66
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	44 537,887	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	15 029,149	1 605 009,08
Actions rachetées durant l'exercice	-875,788	-97 703,15
Solde net des souscriptions/rachats	14 153,361	1 507 305,93
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	17 003,414	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CRD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	3 562,533	359 003,34
Actions rachetées durant l'exercice	-3 701,630	-375 108,25
Solde net des souscriptions/rachats	-139,097	-16 104,91
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 234,659	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	515 500,619	52 447 393,18
Actions rachetées durant l'exercice	-220 514,735	-22 533 934,69
Solde net des souscriptions/rachats	294 985,884	29 913 458,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 004 607,815	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	11 616,930	1 191 876,89
Actions rachetées durant l'exercice	-15 181,830	-1 540 469,78
Solde net des souscriptions/rachats	-3 564,900	-348 592,89
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	36 298,318	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I CHF (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	152 356,890	15 894 033,36
Actions rachetées durant l'exercice	-88 545,666	-9 150 613,15
Solde net des souscriptions/rachats	63 811,224	6 743 420,21
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	537 417,465	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1 277 252,796	130 998 715,80
Actions rachetées durant l'exercice	-440 217,455	-45 520 942,53
Solde net des souscriptions/rachats	837 035,341	85 477 773,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 859 983,966	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	451 758,566	45 339 454,11
Actions rachetées durant l'exercice	-239 778,523	-23 592 580,08
Solde net des souscriptions/rachats	211 980,043	21 746 874,03
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	730 530,426	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds J EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	47 821,726	4 633 270,68
Actions rachetées durant l'exercice	-121 181,000	-11 716 211,56
Solde net des souscriptions/rachats	-73 359,274	-7 082 940,88
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	50 159,726	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds K EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	85 329,598	8 732 974,68
Actions rachetées durant l'exercice	-17 165,000	-1 735 969,40
Solde net des souscriptions/rachats	68 164,598	6 997 005,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	174 467,445	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds NC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	508 080,000	60 077 660,20
Actions rachetées durant l'exercice	-454 810,000	-53 807 029,79
Solde net des souscriptions/rachats	53 270,000	6 270 630,41
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	829 559,000	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds O EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	430 555,399	42 506 386,96
Actions rachetées durant l'exercice	-24 844,702	-2 514 251,48
Solde net des souscriptions/rachats	405 710,697	39 992 135,48
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	405 710,697	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A CHF (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CRD EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I CHF (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds J EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds K EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds NC EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds O EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A CHF (H) FR00140058Y9	Capitalisation	Capitalisation	CHF	1 747 044,58	16 029,780	108,98
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A EUR FR00140059A7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	41 092 048,76	393 500,302	104,42
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A USD (H) FR0014005997	Capitalisation	Capitalisation	USD	13 316 417,15	106 065,516	125,54
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B EUR FR0014005989	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	4 471 901,52	44 537,887	100,40
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B USD (H) FR001400DLX2	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	USD	2 102 771,74	17 003,414	123,66
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CRD EUR FR0014005955	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	553 255,75	5 234,659	105,69
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR EUR FR0014005971	Capitalisation	Capitalisation	EUR	106 177 911,19	1 004 607,815	105,69
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR USD (H) FR0014005963	Capitalisation	Capitalisation	USD	4 255 244,09	36 298,318	117,23
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I CHF (H) FR0014005948	Capitalisation	Capitalisation	CHF	53 422 339,38	537 417,465	99,40
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I EUR FR0014005930	Capitalisation	Capitalisation	EUR	305 603 711,43	2 859 983,966	106,85
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I USD (H) FR0014005922	Capitalisation	Capitalisation	USD	83 125 676,39	730 530,426	113,78
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds J EUR FR0014005914	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	5 054 383,41	50 159,726	100,76

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds K EUR FR0014005906	Capitalisation	Capitalisation	EUR	18 534 244,27	174 467,445	106,23
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds NC EUR FR00140058Z6	Capitalisation	Capitalisation	EUR	102 740 147,91	829 559,000	123,84
EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds O EUR FR00140058X1	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	41 910 584,85	405 710,697	103,30

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	744 976,54	744 976,54			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	30 897,05				30 897,05
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-9 106,77				-9 106,77
Hors-bilan					
Futures	NA	48 955,95			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**793 932,49**			**21 790,28**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations						25 843,24	719 133,30
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	30 897,05						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-9 106,77						
Hors-bilan							
Futures				32 094,00		16 861,95	
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**21 790,28**			**32 094,00**		**42 705,19**	**719 133,30**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	235 032,51	7 091,25			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	5 349,33	144,34	69,26		
Comptes financiers		692,85	305,82		
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes			-69,23		
Comptes financiers	-9 106,77				
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	230 753,45	7 906,57			
Autres opérations					
Total	**462 028,52**	**15 835,01**	**305,85**		

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	318 069,08	426 907,46	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**318 069,08**	**426 907,46**	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE	390,00	
CREDIT AGRICOLE SA	1 390,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	350 329,24
	Dépôts de garantie en espèces	5 127 869,69
	Coupons et dividendes en espèces	1 034 507,97
	Collatéraux	1 780 000,00
Total des créances		**8 292 706,90**
Dettes		
	Achats à règlement différé	13 056 083,94
	Rachats à payer	368 180,36
	Frais de gestion fixe	528 035,10
	Frais de gestion variable	14 226,66
	Autres dettes	5 037,22
Total des dettes		**13 971 563,28**
Total des créances et des dettes		**-5 678 856,38**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A CHF (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8 264,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	-43,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,01
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	452 159,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	1 396,65
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	707,99
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	128 735,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	54 332,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	14 949,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CRD EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 873,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	36,12
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	70,73
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	862 650,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	15 691,89
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	9 549,70
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	35 199,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I CHF (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	347 735,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 907 240,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	3 692,93
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	6 230,07
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	469 595,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds J EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	69 685,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	856,20
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds K EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	125 029,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds NC EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	683 679,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds O EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	124 577,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme	FR0011031392	EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	11 843 254,94 11 843 254,94
Total des titres du groupe			**11 843 254,94**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**18 296 293,18**	**10 157 875,10**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**18 296 293,18**	**10 157 875,10**
Report à nouveau	379,57	1 299,84
Le revenu net distribuable s'élève à	**18 296 672,75**	**10 159 174,94**

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**35 659,38**	**231,68**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**35 659,38**	**231,68**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**35 659,38**	**231,68**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	35 659,38	231,68
Total	**35 659,38**	**231,68**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**780 197,82**	**404 693,27**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**780 197,82**	**404 693,27**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**780 197,82**	**404 693,27**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	780 197,82	404 693,27
Total	**780 197,82**	**404 693,27**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**224 720,40**	**132 349,49**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**224 720,40**	**132 349,49**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**224 720,40**	**132 349,49**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	224 720,40	132 349,49
Total	**224 720,40**	**132 349,49**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**85 605,96**	**57 285,84**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**85 605,96**	**57 285,84**
Report à nouveau	16,62	5,08
Sommes distribuables au titre du revenu net	**85 622,58**	**57 290,92**
Affectation :		
Distribution	85 512,74	57 275,65
Report à nouveau du revenu de l'exercice	109,84	15,27
Capitalisation		
Total	**85 622,58**	**57 290,92**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	44 537,887	40 911,180
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,92	1,40
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**35 552,86**	**4 416,40**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**35 552,86**	**4 416,40**
Report à nouveau	146,16	25,68
Sommes distribuables au titre du revenu net	**35 699,02**	**4 442,08**
Affectation :		
Distribution	35 537,14	4 417,58
Report à nouveau du revenu de l'exercice	161,88	24,50
Capitalisation		
Total	**35 699,02**	**4 442,08**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	17 003,414	2 850,053
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,09	1,55
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**2 350 063,84**	**1 171 984,48**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 350 063,84**	**1 171 984,48**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 350 063,84**	**1 171 984,48**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 350 063,84	1 171 984,48
Total	**2 350 063,84**	**1 171 984,48**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**84 618,90**	**70 411,31**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**84 618,90**	**70 411,31**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**84 618,90**	**70 411,31**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	84 618,90	70 411,31
Total	**84 618,90**	**70 411,31**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CRD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**12 263,05**	**9 131,74**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**12 263,05**	**9 131,74**
Report à nouveau	39,33	44,05
Sommes distribuables au titre du revenu net	**12 302,38**	**9 175,79**
Affectation :		
Distribution	12 301,45	9 135,39
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,93	40,40
Capitalisation		
Total	**12 302,38**	**9 175,79**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	5 234,659	5 373,756
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,35	1,70
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**1 430 091,57**	**967 697,47**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 430 091,57**	**967 697,47**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 430 091,57**	**967 697,47**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 430 091,57	967 697,47
Total	**1 430 091,57**	**967 697,47**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**7 577 345,10**	**4 082 823,76**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**7 577 345,10**	**4 082 823,76**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**7 577 345,10**	**4 082 823,76**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	7 577 345,10	4 082 823,76
Total	**7 577 345,10**	**4 082 823,76**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**1 831 211,10**	**1 002 052,57**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 831 211,10**	**1 002 052,57**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 831 211,10**	**1 002 052,57**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 831 211,10	1 002 052,57
Total	**1 831 211,10**	**1 002 052,57**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**125 998,96**	**240 074,05**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**125 998,96**	**240 074,05**
Report à nouveau	177,46	1 225,03
Sommes distribuables au titre du revenu net	**126 176,42**	**241 299,08**
Affectation :		
Distribution	125 900,91	240 862,05
Report à nouveau du revenu de l'exercice	275,51	437,03
Capitalisation		
Total	**126 176,42**	**241 299,08**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	50 159,726	123 519,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,51	1,95
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**434 049,57**	**198 888,65**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**434 049,57**	**198 888,65**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**434 049,57**	**198 888,65**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	434 049,57	198 888,65
Total	**434 049,57**	**198 888,65**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds NC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**2 553 344,57**	**1 815 834,39**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 553 344,57**	**1 815 834,39**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 553 344,57**	**1 815 834,39**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 553 344,57	1 815 834,39
Total	**2 553 344,57**	**1 815 834,39**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds O EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**735 570,10**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**735 570,10**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**735 570,10**	
Affectation :		
Distribution	734 336,36	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1 233,74	
Capitalisation		
Total	**735 570,10**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	405 710,697	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,81	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**30 368 208,84**	**2 051 413,96**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**30 368 208,84**	**2 051 413,96**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**30 368 208,84**	**2 051 413,96**

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**40 532,95**	**1 476,29**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**40 532,95**	**1 476,29**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**40 532,95**	**1 476,29**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	40 532,95	1 476,29
Total	**40 532,95**	**1 476,29**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 923 510,46**	**170 833,40**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 923 510,46**	**170 833,40**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 923 510,46**	**170 833,40**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 923 510,46	170 833,40
Total	**1 923 510,46**	**170 833,40**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**47 635,54**	**-118 955,57**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**47 635,54**	**-118 955,57**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**47 635,54**	**-118 955,57**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	47 635,54	-118 955,57
Total	**47 635,54**	**-118 955,57**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**209 450,89**	**23 905,97**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**209 450,89**	**23 905,97**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**209 450,89**	**23 905,97**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	209 450,89	23 905,97
Total	**209 450,89**	**23 905,97**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**8 835,97**	**-3 972,76**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**8 835,97**	**-3 972,76**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**8 835,97**	**-3 972,76**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	8 835,97	-3 972,76
Total	**8 835,97**	**-3 972,76**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 962 306,77**	**430 183,34**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**4 962 306,77**	**430 183,34**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 962 306,77**	**430 183,34**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	4 962 306,77	430 183,34
Total	**4 962 306,77**	**430 183,34**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**14 835,19**	**-51 649,45**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**14 835,19**	**-51 649,45**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**14 835,19**	**-51 649,45**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	14 835,19	-51 649,45
Total	**14 835,19**	**-51 649,45**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CRD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**25 872,98**	**3 307,81**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**25 872,98**	**3 307,81**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**25 872,98**	**3 307,81**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	25 872,98	3 307,81
Total	**25 872,98**	**3 307,81**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 239 432,24**	**323 516,33**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 239 432,24**	**323 516,33**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 239 432,24**	**323 516,33**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 239 432,24	323 516,33
Total	**1 239 432,24**	**323 516,33**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**14 266 709,43**	**1 235 857,27**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**14 266 709,43**	**1 235 857,27**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**14 266 709,43**	**1 235 857,27**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	14 266 709,43	1 235 857,27
Total	**14 266 709,43**	**1 235 857,27**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**284 434,40**	**-649 735,51**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**284 434,40**	**-649 735,51**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**284 434,40**	**-649 735,51**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	284 434,40	-649 735,51
Total	**284 434,40**	**-649 735,51**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**236 117,48**	**72 360,25**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**236 117,48**	**72 360,25**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**236 117,48**	**72 360,25**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	236 117,48	72 360,25
Total	**236 117,48**	**72 360,25**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**865 952,73**	**64 652,80**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**865 952,73**	**64 652,80**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**865 952,73**	**64 652,80**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	865 952,73	64 652,80
Total	**865 952,73**	**64 652,80**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds NC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 797 040,91**	**549 633,79**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**4 797 040,91**	**549 633,79**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 797 040,91**	**549 633,79**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	4 797 040,91	549 633,79
Total	**4 797 040,91**	**549 633,79**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds O EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 445 540,90**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 445 540,90**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 445 540,90**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 445 540,90	
Total	**1 445 540,90**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**744 976 540,65**	**96,41**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**744 976 540,65**	**96,41**
Banques commerciales			**3 781 667,24**	**0,49**
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT 8.2% 13-02-55	USD	4 200 000	3 781 667,24	0,49
Construction et ingénierie			**10 360 316,80**	**1,34**
ABERTIS FINANCE BV 4.746% PERP	EUR	7 200 000	7 495 874,04	0,97
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	EUR	2 700 000	2 864 442,76	0,37
Electricité			**125 521 341,23**	**16,24**
AES GENER 8.15% 10-06-55	USD	6 000 000	5 550 021,29	0,72
EDF 2.625% PERP	EUR	3 400 000	3 344 107,03	0,43
EDF 4.375% PERP EMTN	EUR	9 200 000	9 147 192,00	1,18
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	12 400 000	14 402 461,56	1,87
EESTI ENER 7.875% PERP	EUR	9 500 000	10 622 474,45	1,37
ELIA GROUP SANV 5.85% PERP	EUR	2 400 000	2 569 031,67	0,33
ENEL 1.375% PERP	EUR	11 400 000	11 067 337,85	1,43
ENEL 4.75% PERP	EUR	7 100 000	7 460 023,49	0,97
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.75% 29-05-54	EUR	8 000 000	8 413 618,08	1,09
EXELON 6.5% 15-03-55	USD	400 000	357 827,93	0,05
NEXTERA ENERGY CAPITAL 3.8% 15-03-82	USD	786 000	653 181,86	0,08
NEXTERA ENERGY CAPITAL 6.375% 15-08-55	USD	6 000 000	5 357 822,35	0,69
NEXTERA ENERGY CAPITAL 6.5% 15-08-55	USD	5 000 000	4 554 933,38	0,59
NEXTERA ENERGY CAPITAL 6.7% 01-09-54	USD	14 200 000	12 626 454,89	1,63
ORSTED 1.75% 09-12-19	EUR	9 800 000	9 541 424,32	1,23
ORSTED 5.125% 14-03-24	EUR	9 820 000	10 506 319,80	1,36
ORSTED 5.25% 08-12-22	EUR	1 200 000	1 285 557,62	0,17
SSE 4.0% PERP	EUR	3 950 000	4 076 647,28	0,53
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 2.375% PERP	EUR	4 000 000	3 984 904,38	0,52
Equipements électriques			**7 798 926,40**	**1,01**
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	7 300 000	7 798 926,40	1,01
Equipements et fournitures médicaux			**16 235 892,31**	**2,10**
CVS HEALTH 7.0% 10-03-55	USD	10 400 000	9 347 851,02	1,21
DENTSPLY INTL 8.375% 12-09-55	USD	7 800 000	6 888 041,29	0,89
Equipements et instruments électroniques			**17 474 572,35**	**2,26**
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	17 400 000	17 474 572,35	2,26
Gaz			**31 078 724,32**	**4,02**
APA INFRASTRUCTURE 7.125% 09-11-83	EUR	3 830 000	4 409 376,69	0,57
CENTRICA 6.5% 21-05-55	GBP	3 800 000	4 570 854,25	0,59
NORTHWEST NATURAL HOLDING COMPANY 7.0% 15-09-55	USD	15 600 000	13 686 350,99	1,77
SNAM 4.5% PERP	EUR	7 900 000	8 412 142,39	1,09

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Gestion et promotion immobilière			**13 139 171,41**	**1,70**
CPI PROPERTY GROUP 4.875% PERP	EUR	9 990 000	10 170 666,41	1,32
CPI PROPERTY GROUP 7.5% PERP	EUR	3 000 000	2 968 505,00	0,38
Gestion immobilière et développement			**10 937 699,58**	**1,42**
ALDAR PROPERTIES 6.6227% 15-04-55	USD	6 600 000	6 072 944,13	0,79
AROUNDTOWN 1.625% PERP EMTN	EUR	4 000 000	3 844 188,49	0,50
AROUNDTOWN 6.193% PERP	EUR	1 000 000	1 020 566,96	0,13
Machines			**9 689 399,90**	**1,25**
STANLEY BLACK DECKER 6.707% 15-03-60	USD	11 281 000	9 689 399,90	1,25
Marchés de capitaux			**28 756 831,64**	**3,72**
GC TREASURY CENTER COMPANY 7.125% PERP	USD	6 000 000	5 308 948,65	0,69
REPSOL INTL FINANCE BV 4.247% PERP	EUR	3 400 000	3 604 612,23	0,47
VOLK INTE FINA NV 3.5% PERP	EUR	10 000 000	9 810 745,21	1,26
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.375% PERP	EUR	6 900 000	6 870 048,80	0,89
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 5.493% 31-12-49	EUR	3 000 000	3 162 476,75	0,41
Matériaux de construction			**5 339 218,19**	**0,69**
CEMEX SAB DE CV 7.2% PERP	USD	6 000 000	5 339 218,19	0,69
Media			**13 682 697,62**	**1,77**
PARAMOUNT GLOBAL 6.375% 30-03-62	USD	16 100 000	13 682 697,62	1,77
Médias			**6 115 735,48**	**0,79**
BER 3.5% 23-04-75 EMTN	EUR	6 000 000	6 115 735,48	0,79
Papier et industrie du bois			**4 636 391,64**	**0,60**
INVERSIONES CMPC 6.7% 09-12-57	USD	5 300 000	4 636 391,64	0,60
Pétrole et gaz			**131 550 737,95**	**17,03**
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	5 000 000	5 052 335,96	0,65
BP CAP MK 3.625% PERP	EUR	8 100 000	8 188 407,00	1,06
BP CAP MK 4.375% 31-12-99	EUR	10 000 000	10 584 065,75	1,37
BP CAP MK 6.45% PERP	USD	4 000 000	3 664 128,77	0,47
ENBRIDGE 7.375% 15-03-55	USD	4 000 000	3 620 942,86	0,47
ENBRIDGE 7.625% 15-01-83	USD	3 900 000	3 657 959,61	0,47
ENBRIDGE 8.25% 15-01-84	USD	5 000 000	4 657 433,43	0,60
ENBRIDGE 8.5% 15-01-84	USD	10 500 000	10 415 848,38	1,35
ENERGY TRANSFER LP 6.5% 15-02-56	USD	5 000 000	4 274 548,63	0,55
ENI 2.0% PERP	EUR	3 700 000	3 664 130,02	0,47
ENI 3.375% PERP	EUR	5 200 000	5 311 268,96	0,69
ENI 4.5% PERP EMTN	EUR	13 150 000	13 709 455,94	1,77
OMV AG 2.875% PERP	EUR	1 000 000	971 876,78	0,13
OMV AG 4.3702% PERP	EUR	10 000 000	10 319 897,62	1,34
PHILLIPS 66 COMPANY 5.875% 15-03-56	USD	7 700 000	6 533 829,21	0,85
TOTALENERGIES SE 2.125% PERP	EUR	5 000 000	4 475 823,97	0,58
TOTALENERGIES SE FR 2.0% PERP	EUR	6 700 000	6 671 427,71	0,86
TOTALENERGIES SE FR 4.5% PERP	EUR	19 500 000	20 518 137,74	2,67
TRANSCANADA TRUST 5.6% 07-03-82	USD	6 200 000	5 259 219,61	0,68

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Producteur et commerce d'énergie indépendants			**2 064 862,22**	**0,27**
RWE AG 4.625% 18-06-55	EUR	2 000 000	2 064 862,22	0,27
Produits alimentaires			**7 936 793,48**	**1,03**
KONINKLIJKE FRIESLANDCAMPINA NV 4.85% PERP	EUR	7 600 000	7 936 793,48	1,03
Produits chimiques			**24 490 628,48**	**3,17**
ARKEMA 1.5% PERP	EUR	6 200 000	6 245 001,81	0,81
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	9 600 000	10 139 846,40	1,31
SYENSQO SANV 2.5% PERP	EUR	8 000 000	8 105 780,27	1,05
Produits pharmaceutiques			**4 167 214,68**	**0,54**
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	4 200 000	4 167 214,68	0,54
Services aux collectivités			**109 640 995,96**	**14,19**
A2A EX AEM 5.0% PERP	EUR	7 190 000	7 518 163,91	0,97
DOMINION ENERGY 6.0% 15-02-56	USD	3 000 000	2 598 931,19	0,34
DOMINION ENERGY 6.2% 15-02-56	USD	3 000 000	2 601 794,13	0,34
DOMINION ENERGY 6.625% 15-05-55	USD	8 000 000	7 235 924,22	0,94
ENGIE 5.125% PERP	EUR	14 000 000	14 997 292,88	1,94
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.247% PERP	EUR	4 900 000	5 026 873,08	0,65
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	4 200 000	4 405 089,16	0,57
IREN 4.5% PERP	EUR	1 200 000	1 255 053,12	0,16
POSTE ITALIANE 2.625% PERP	EUR	16 939 000	16 456 776,84	2,13
SEMPRA ENERGY 4.125% 01-04-52	USD	8 000 000	6 661 420,54	0,86
SEMPRA ENERGY 6.4% 01-10-54	USD	9 000 000	7 837 365,87	1,01
SEMPRA ENERGY 6.875% 01-10-54	USD	3 500 000	3 093 604,16	0,40
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.0% 31-07-32	USD	30 000 000	25 843 248,86	3,35
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.371% PERP	EUR	4 000 000	4 109 458,00	0,53
Services de télécommunication diversifiés			**46 506 557,60**	**6,02**
BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA 6.875% 15-09-55	USD	7 000 000	6 204 350,95	0,80
BRITISH TEL 4.25% 23-11-81	USD	2 000 000	1 696 544,22	0,22
ORANGE 1.375% PERP EMTN	EUR	4 800 000	4 475 254,36	0,58
PROXIMUS 4.75% PERP	EUR	11 500 000	11 645 992,50	1,52
TELEFONICA EUROPE BV 5.7522% PERP	EUR	3 000 000	3 258 933,21	0,42
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	EUR	7 600 000	8 531 062,99	1,10
TELUS 6.625% 15-10-55	USD	8 000 000	7 132 778,82	0,92
TELUS 7.0% 15-10-55	USD	3 900 000	3 561 640,55	0,46
Services de télécommunication mobile			**23 064 859,72**	**2,98**
ROGERS COMMUNICATIONS 7.0% 15-04-55	USD	11 800 000	10 947 236,23	1,41
VODAFONE GROUP 4.125% 12-09-55	EUR	9 600 000	9 597 232,00	1,24
VODAFONE GROUP 8.0% 30-08-86	GBP	2 000 000	2 520 391,49	0,33
Services financiers diversifiés			**44 341 939,12**	**5,74**
ADECCO INTL FINANCIAL 1.0% 21-03-82	EUR	7 135 000	6 966 239,17	0,90
REPSOL EUROPE FINANCE SARL 4.5% PERP	EUR	10 000 000	10 367 171,92	1,34
TENNET HOLDING BV 4.875% PERP	EUR	8 000 000	8 496 996,16	1,10
WINTERSHALL DEA FINANCE 2 BV 6.117% PERP	EUR	17 567 000	18 511 531,87	2,40

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**38 105 277,66**	**4,93**
HEIMSTADEN BOSTAD AB 2.625% PERP	EUR	19 800 000	19 313 817,78	2,50
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.0% PERP	EUR	5 000 000	4 863 670,89	0,63
UNIBAIL RODAMCO SE 4.75% PERP	EUR	11 600 000	11 827 949,67	1,53
UNIBAIL RODAMCO SE 4.875% PERP	EUR	2 000 000	2 099 839,32	0,27
Transport routier et ferroviaire			**8 558 087,67**	**1,11**
DE BAHN FIN 1.6% PERP	EUR	9 000 000	8 558 087,67	1,11
TITRES D'OPC			**11 843 254,94**	**1,53**
OPCVM			**11 843 254,94**	**1,53**
Gestion collective			**11 843 254,94**	**1,53**
EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	EUR	110	11 843 254,94	1,53
Total			**756 819 795,59**	**97,94**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO SCHATZ 1225	300		-37 500,00	32 094 000,00
US 10YR NOTE 1225	87	4 630,81		8 335 462,44
US 10Y ULT 1225	87	52 096,64		8 526 483,46
Sous-total 1.		**56 727,45**	**-37 500,00**	**48 955 945,90**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**56 727,45**	**-37 500,00**	**48 955 945,90**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 1225	1 837	725 737,31		230 602 793,39
RP EURGBP 1225	63	64 501,12		7 908 378,20
Sous-total 1.		**790 238,43**		**238 511 171,59**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**790 238,43**		**238 511 171,59**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G7/V/EUR/USD/251010	14 613,61		USD	1 776 699,03	EUR	-1 762 085,42	FR0014005922 FR0014005963 FR0014005997 FR001400DLX2
G7/V/EUR/USD/251010		-216 948,53	USD	84 451 626,64	EUR	-84 668 575,17	FR0014005922 FR0014005963 FR0014005997 FR001400DLX2
G8/V/EUR/CHF/251010		-295,57	CHF	1 243 379,17	EUR	-1 243 674,74	FR00140058Y9 FR0014005948
G8/V/EUR/CHF/251010		-157 093,06	CHF	57 795 302,55	EUR	-57 952 395,61	FR00140058Y9 FR0014005948
Total	**14 613,61**	**-374 337,16**		**145 267 007,39**		**-145 626 730,94**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	756 819 795,59
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	19 227,45
Total instruments financiers à terme - change	790 238,43
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-359 723,55
Autres actifs (+)	39 227 255,27
Autres passifs (-)	-23 776 441,07
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**772 720 352,12**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A CHF (H)	CHF	16 029,780	108,98
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A EUR	EUR	393 500,302	104,42
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds A USD (H)	USD	106 065,516	125,54
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B EUR	EUR	44 537,887	100,40
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds B USD (H)	USD	17 003,414	123,66
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CRD EUR	EUR	5 234,659	105,69
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR EUR	EUR	1 004 607,815	105,69
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds CR USD (H)	USD	36 298,318	117,23
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I CHF (H)	CHF	537 417,465	99,40
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I EUR	EUR	2 859 983,966	106,85
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds I USD (H)	USD	730 530,426	113,78
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds J EUR	EUR	50 159,726	100,76
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds K EUR	EUR	174 467,445	106,23
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds NC EUR	EUR	829 559,000	123,84
Action EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds O EUR	EUR	405 710,697	103,30

74. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds
Identifiant d'entité juridique: 969500CA2P67XH0YWF36

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui** ☒ **Non**

☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 78,20% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
- ☐ avec un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période de référence, l'OPCVM

- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon),
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son benchmark.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

A fin Septembre 2025, nous avions les indicateurs suivants :
Note ESG moyenne du portefeuille (Source MSCI) : 11.80
Note E : 12.9
Note S: 11.7
Note G : 11.3
Note ESG moyenne du benchmark (Source MSCI) : 11.61
Note E : 11.8
Note S : 11.0
Note G : 11.7

Empreinte carbone du portefeuille : 230 tC02/MEUR
Empreinte carbone du benchmark : 241 tC02/MEUR

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Non applicable.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Actuellement, l'OPCVM ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique au sens de la Taxonomie européenne.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par l'OPCVM n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable, notamment :

- via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui intègre les armes controversées, le tabac, le charbon thermique.
- en s'assurant de ne pas investir dans des sociétés qui violeraient le UN Global Compact [16].

[16] *The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.*

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS, ont été pris en compte dans le cadre du process d'investissement du fonds, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. la description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet). Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille à disposition de l'équipe de Gestion.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

OUI. L'ensemble des investissements durables a été conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ce suivi est assuré par un contrôle du Département Risques de la société de gestion via le suivi des entreprises en violation du Pacte mondial, le contrôle des titres d'entreprises sous sanctions internationales (OFAC, UE, Suisse) et des titres émis par des sociétés localisées dans des pays figurant sur la liste des pays interdits d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

L'ensemble des investissements durables a été conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ce suivi est assuré par un contrôle du Département Risques de la société de gestion via le suivi des entreprises en violation du Pacte mondial, le contrôle des titres d'entreprises sous sanctions internationales (OFAC, UE, Suisse) et des titres émis par des sociétés localisées dans des pays figurant sur la liste des pays interdits d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
EdR Crédit Very Short Term EDR	Liquidités	3,19%	France
IBESM 1.874 PERP	Services publics	2,56%	Espagne
POSIM 2 5/8 PERP	Finance	2,39%	Italie
HEIBOS 2 5/8 PERP	Immobilier	2,25%	Suède
TTEFP4 1/2 PERP	Énergie	2,22%	France
EDF 7 1/2 PERP	Services publics	2,10%	France
BRITEL5 1/8 10/03/54	Télécommunications	1,90%	Royaume-Uni
ENGIFP5 1/8 PERP	Services publics	1,74%	France
PROXBB4 3/4 PERP	Télécommunications	1,73%	Belgique
VW 3 1/2 PERP	Conso. discrétionnaire	1,66%	Allemagne
NEE 6.7 09/01/54	Services publics	1,64%	États-Unis
ENEUM 13/8 PERP	Services publics	1,61%	Italie
ESTONE 7 7/8 PERP	Services publics	1,53%	Estonie
DSFIR 3 3/4 PERP	Matériaux	1,53%	Suisse
PARA 6 3/8 03/30/62	Télécommunications	1,48%	États-Unis

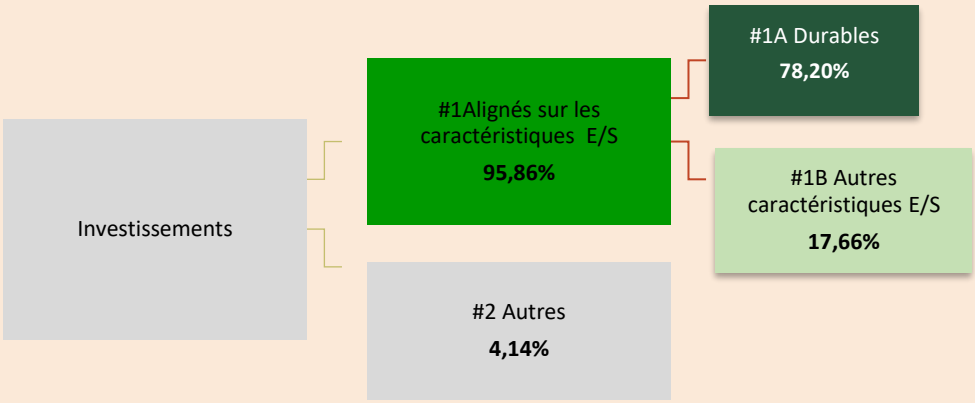
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Services publics	31,47%
Énergie	20,37%
Télécommunications	11,63%
Immobilier	8,04%
Industrie	5,61%
Matériaux	3,83%
Obligations Etats	3,34%
Santé	2,64%
Conso. discrétionnaire	2,57%
Biens cons. de base	2,34%
Finance	2,13%
Liquidités	1,66%
Liquidités	1,63%
Services publics	1,18%
Énergie	0,85%
Supranational	0,49%
Immobilier	0,23%
Dérivés taux	0,00%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [17]?**

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

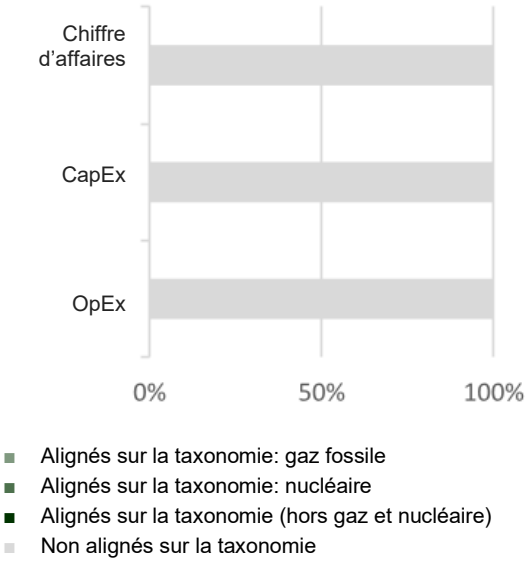
☒ Non

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

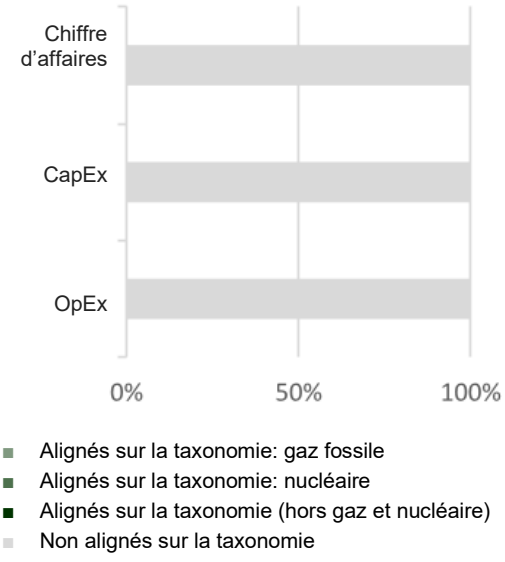
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

La catégorie « #2 Autres » inclut : Les Investissements non alignées sur les caractéristiques environementales ou sociales ou bien ne bénéficiant pas de couverture en recherche extra financière interne ou externe. De plus, la catégorie comprend les Investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues.

Au 30/09, la liste #2 Autres incluait 2 obligations non notées en ESG (Friesland et Eesti Energia) pour 2% du fonds.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements.

Nous avons par ailleurs des tableaux de bord qui nous permettent de suivre des indicateurs climat et ESG, tels que l'empreinte CO2 ou la température du portefeuille, l'exposition aux différents objectifs de Développement Durable des Nations Unis ainsi que la note environnementale et la note sociale des investissements. Nos outils permettent une vue consolidée du portefeuille ainsi qu'une analyse émetteur par émetteur. Notre analyse ESG propriétaire et/ou issue de fournisseurs externes attribue également un score à chacun des thèmes environnementaux et sociaux promus par le fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Loi Energie Climat (LEC)

Les données de l’Article 29 seront disponibles sur le site :
https:/www.edmond-de-rothschild.com/fr/Pages/Responsible-investment.aspx à partir du 31/03/2026.

Compartiment :

EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028

75. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les parts pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention de l'actionnaire est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :
Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Cet OPCVM doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque lié à l'investissement sur les marchés émergents :
Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents. Outre les risques propres à chacune des sociétés émettrices, des risques exogènes existent, plus particulièrement sur ces marchés. Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, la détention éventuelle de ces titres peut augmenter le niveau de risque de portefeuille. Les mouvements de baisse de marché pouvant être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement enfin, les sociétés détenues en portefeuille peuvent avoir comme actionnaire un Etat.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres et aux Total Return Swaps :
L'utilisation des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global, ainsi que la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi, le recours à ces opérations peut entrainer un effet négatif sur la valeur liquidative du compartiment.

Risque juridique :
Il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et aux contrats d'échange sur rendement global.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

76. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR ;
- Suppression dans le prospectus, l'action PWM USD (H) (FR0014008WJ2) suite au rachat total de celle-ci.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mise à jour template des PRIIPS ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 25.03.2025 :
- Modification du délai de règlement des souscriptions et rachats de J+3 à J+2.

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Mise à jour apportée au paragraphe sur la Taxonomie dans le prospectus, il est souhaité préciser que le pourcentage indiqué d'alignement à la taxonomie, constitue un minimum ;
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait ;
- Actualisation des données chiffrées des DIC PRIIPS jusqu'alors calculées selon la méthode « New Priips » (demi-spreads), depuis le 1er janvier 2025, les calculs des coûts de transaction doivent être calculés selon la méthode « full PRIIPS » (arrival price).
- Harmonisation des parties narratives des DIC PRIIPS.

Mise à jour effectuée le 30.07.2025 :
- Modification du pourcentage d'investissement minimum aligné avec les caractéristiques E/S de 90% à 75% dans la section « Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ? ».

77. RAPPORT DE GESTION

Nous avons eu au cours de la période 30/09/2024 au 30/09/2025, une actualité géopolitique très riche qui est venue se rajouter aux actualités économiques traditionnelles.

Le mois de novembre 2024 a surtout été marqué par l'élection de Donald Trump qui coïncide avec une dichotomie croissante entre les marchés de taux US et ceux Européens. En effet, les perspectives reflationnistes des politiques du nouveau président – à savoir barrières douanières et restriction de l'immigration – comparées au scénario macroéconomique plus en retrait de l'Europe ont poussé l'écart de taux entre le 10Y US et Euro au quasi plus haut (4.40% pour le 10Y US). Mais, fin novembre le taux 10 ans américain s'établit à 4.20% en baisse de 8bp sur le mois (courbe US très plate) alors que le 10 ans allemand finit à 2.08% soit -30bp sur le mois - gros rally taux euro sur le mois qui profite au crédit IG - soit près de 2.1% d'écart entre les deux dettes US et Euro. Mais surtout, se dessine peu de baisses de taux de la part de la Fed et près de 150bp de baisses coté BCE à horizon 6 mois.

Pendant ce temps, la pression commence sur la dette française et son écart avec l'Allemagne passe à 80bp.

En janvier 2025, les chiffres américains sur l'emploi surprennent à la hausse et envoient le 10Y à 4.80% et le 30Y à 5%. C'est le résultat de craintes sur l'inflation US sur fond de résilience de l'économie. Par contagion, les taux Allemands 10Y remontent à 2.65% malgré la baisse des taux directeurs par la BCE où l'inflation n'est plus un souci.

Mars et avril furent, sans doute, les mois les plus marquants de cette période. En mars, début des annonces de droits de douanes aux US et annonce du « bazooka » allemand par le futur chancelier Merz avec un plan de relance sans précédent axé sur la défense et l'infrastructure. C'est le début de la pentification des courbes de taux aux US et en Europe. Le 10y allemand passant très vite de 2.40% à 2.75%. Toutes les classes d'actifs obligataires sont dans le rouge en mars. Mais c'était sans compter le fameux « libération day », avec des tarifs compris entre 20% et 80% en fonction des pays (puis jusqu'à 115% pour la chine) qui auront mis le feu aux poudres impliquant des révisions de croissance, une probabilité accrue de récession aux Etats Unis. A titre d'exemple les primes de risque sur l'univers des obligations privées de bonnes notations en euro passent en 10 jours de 90bp à 120bp, alors que sur les High Yield elles vont voir jusqu'à 450bp en provenance de 320bp en début de mois.

Tout se normalise par la suite, avec des accords signés avec différents pays et des droits de douanes bien moindre qu'envisagés. L'inflation est maitrisée en Europe, toujours un risque aux US, mais le risque de récession aux US a très fortement diminué car la croissance reste résiliente. C'est pourquoi les primes de risque crédit se réduisent fortement jusqu'à la fin septembre 2025 et les taux restent plus ou moins stables avec surtout une pentification de part et d'autre de l'atlantique (2Y-5Y-10Y en Europe et surtout 5Y-10Y aux US).

Dans ce contexte, sur cette période, l'indice IG qui avait atteint +2% de septembre à fin février, est repassé à 0% en avril pour progresser par la suite régulièrement et atteindre 3.61% sur la période. L'indice High Yield est monté jusqu'à +3.5% fin février puis repassé à 0% en avril a fini la période avec une performance de +6.81%.

Le fonds Millesima world 2028, investi principalement en High Yield court, a bénéficié du resserrement des spreads et du portage mais surtout a été peu volatil pendant la période mars-avril compte tenu de sa maturité moyenne très courte et donc de sa faible sensibilité aux taux mais aussi au crédit, le crédit court se comportant nettement mieux que le crédit long. Le fonds affiche une performance de près de +5% sur la période et devrait continuer à profiter de la descente dans la courbe (roll-down) qui devrait commencer à se matérialiser compte tenu de la pentification taux et crédit actuelle.

Sur l'année l'action A (hedgée) libellée en CHF réalise une performance de 1.85 %.
Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de 4.32 %.
Sur l'année l'action A (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 5.88 %.
Sur l'année l'action AC libellée en EUR réalise une performance de 4.28 %.
Sur l'année l'action B libellée en EUR réalise une performance de 4.33 %.
Sur l'année l'action B (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 5.88 %.
Sur l'année l'action CR libellée en EUR réalise une performance de 5.05 %.
Sur l'année l'action CR (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 6.62 %.
Sur l'année l'action CRD libellée en EUR réalise une performance de 5.06 %.

Sur l’année l’action CRD (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 6.63 %.
Sur l’année l’action I (hedgée) libellée en CHF réalise une performance de 2.62 %.
Sur l’année l’action I libellée en EUR réalise une performance de 5.1 %.
Sur l’année l’action I (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 6.67 %.
Sur l’année l’action J libellée en EUR réalise une performance de 5.11 %.
Sur l’année l’action K libellée en EUR réalise une performance de 5.06 %.
Sur l’année l’action PWM libellée en EUR réalise une performance de 4.84 %.
Sur l’année l’action PWMD libellée en EUR réalise une performance de 4.84 %.
Sur l’année l’action PWMD (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 6.41 %.
Sur l’année l’action R libellée en EUR réalise une performance de 3.91 %.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CIDRON AIDA FINCO SARL 5.0% 01-04-28	2 650 530,78	2 732 625,00
ROLLS ROYCE 1.625% 09-05-28		4 853 747,29
MATTERHORN TELECOM 4.0% 15-11-27		4 170 750,00
VERALLIA SASU 1.625% 14-05-28		3 805 108,14
EMBRAER NETHERLANDS FINANCE BV 6.95% 17-01-28		3 448 886,73
ENERSIS CHILE 4.875% 12-06-28	453 809,85	2 867 379,63
IPD 3 BV 8.0% 15-05-25	655 666,67	2 654 482,37
MINOR HOTELS EUROPE AMERICAS 4.0% 02-07-26	711 893,00	2 524 111,11
SAZKA GROUP AS 3.875% 05-08-25		3 231 076,25
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.5% 04-07-27		3 227 716,44

78. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 8 583 849,16 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 4 533 674,59 Euros.

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

79. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 7,31%.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	539 321,80	EUR	3,80	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	99 348,75	EUR	0,70	EUR
Total	**638 670,55**	**EUR**	**4,50**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B USD (H)

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	7 342,65	EUR	3,19	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**7 342,65**	**EUR**	**3,19**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	392 965,16	EUR	3,96	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	64 501,86	EUR	0,65	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	38 701,11	EUR	0,39	EUR
Total	**496 168,13**	**EUR**	**5,00**	**EUR**

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD USD (H)

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	18 282,50	EUR	3,55	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 214,50	EUR	0,43	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**20 497,00**	**EUR**	**3,98**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 J EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	85 137,21	EUR	3,73	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	15 292,74	EUR	0,67	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	13 694,99	EUR	0,60	EUR
Total	**114 124,94**	**EUR**	**5,00**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	61 707,42	EUR	39,64	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	6 475,86	EUR	4,16	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	11 208,21	EUR	7,20	EUR
Total	**79 391,49**	**EUR**	**51,00**	**EUR**

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD USD (H)

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 738,80	EUR	37,80	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	108,10	EUR	2,35	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**1 846,90**	**EUR**	**40,15**	**EUR**

80. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	**242 094 322,51**	**302 209 471,86**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	242 094 322,51	302 209 471,86
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)		
OPCVM		
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	**83 076,13**	**282 216,10**
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**242 177 398,64**	**302 491 687,96**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**2 216 983,92**	**5 985 413,46**
Comptes financiers	**4 322 671,73**	**2 487 535,82**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**6 539 655,65**	**8 472 949,28**
Total de l'actif I+II	**248 717 054,29**	**310 964 637,24**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	235 957 074,91	279 210 681,08
Report à nouveau sur revenu net	1 304,82	2 287,15
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	10 234 385,83	25 096 029,77
Capitaux propres I	**246 192 765,56**	**304 308 998,00**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**246 192 765,56**	**304 308 998,00**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	**141 303,01**	**531 193,57**
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**141 303,01**	**531 193,57**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 382 985,72	6 071 933,62
Concours bancaires		52 512,05
Sous-total autres passifs IV	**2 382 985,72**	**6 124 445,67**
Total Passifs : I+II+III+IV	**248 717 054,29**	**310 964 637,24**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions		
Produits sur obligations	12 714 458,36	13 583 960,47
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	27 211,32	33 381,84
Sous-total produits sur opérations financières	**12 741 669,68**	**13 617 342,31**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-2 876,40	-9 868,24
Sous-total charges sur opérations financières	**-2 876,40**	**-9 868,24**
Total revenus financiers nets (A)	**12 738 793,28**	**13 607 474,07**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 839 040,90	-4 760 206,41
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-2 839 040,90**	**-4 760 206,41**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**9 899 752,38**	**8 847 267,66**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-1 317 208,04**	**-582 083,30**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**8 582 544,34**	**8 265 184,36**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	5 404 166,18	2 729 280,15
Frais de transactions externes et frais de cession	-170 283,29	-134 872,00
Frais de recherche	-2 771,06	-3 177,48
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**5 231 111,83**	**2 591 230,67**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-697 437,24**	**-105 729,93**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**4 533 674,59**	**2 485 500,74**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-3 300 172,29	15 788 662,69
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	8 194,77	-22 148,58
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-3 291 977,52**	**15 766 514,11**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**410 144,42**	**-1 421 169,44**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-2 881 833,10**	**14 345 344,67**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**10 234 385,83**	**25 096 029,77**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment a pour objectif sur sa durée de placement recommandée d'obtenir une performance liée à l'évolution des marchés obligataires internationaux notamment par une exposition sur des titres à haut rendement de maturité maximale décembre 2028.

L'objectif de gestion diffère en tenant compte des frais de gestion et administratifs selon la catégorie d'actions souscrite :
- Pour les catégories d'actions A et B : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 3.30% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028.
- Pour la catégorie d'actions AC: l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 3.15% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028.
- Pour les catégories d'actions CR et CRD : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 4% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028.
- Pour les catégories d'actions I et J : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 4.05% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028.
- Pour la catégorie d'actions K : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 3,90% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028.
- Pour la catégorie d'actions R: l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 2.90% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028.
- Pour les catégories d'actions PWM et PWMD : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 3.80% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du compartiment.
Il tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture et des frais de gestion.
Veuillez noter que le rendement cible du produit pourrait être inférieur à l'inflation pendant la période jusqu'à l'échéance de la stratégie du produit, auquel cas son rendement réel serait négatif.
Il est notamment rappelé aux actionnaires :
- qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ;
- que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants)
auront pour conséquence de venir diminuer la performance du compartiment. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**40 291 827,41**	**325 171 477,15**	**304 308 998,00**	**246 192 765,56**
Action EdR SICAV MiLLESIMA WORLD 2028 PWM USD H en USD				
Actif net en USD		152 729,17	101 266,00	
Nombre de titres		137,000	82,000	
Valeur liquidative unitaire en USD		1 114,81	1 234,95	
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-116,62	-9,73	
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		17,92	31,40	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 AC EUR en EUR				
Actif net		1 562 817,89	1 710 881,93	1 750 718,71
Nombre de titres		15 505,034	15 505,034	15 215,034
Valeur liquidative unitaire		100,79	110,34	115,06
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			1,05	2,47
Capitalisation unitaire sur revenu		1,18	3,13	3,65
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A CHF (H) en CHF				
Actif net en CHF	147 309,50	407 604,02	433 644,15	217 092,32
Nombre de titres	1 500,000	3 878,213	3 878,213	1 906,213
Valeur liquidative unitaire en CHF	98,20	105,10	111,81	113,88
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	2,32	1,01	1,22	-1,09
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,41	2,23	3,25	4,17
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A EUR en EUR				
Actif net	6 439 490,86	144 473 927,34	140 681 268,48	120 625 978,26
Nombre de titres	66 423,050	1 364 745,809	1 219 380,481	1 002 266,692
Valeur liquidative unitaire	96,94	105,86	115,37	120,35
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,57	0,54	1,10	2,59
Capitalisation unitaire sur revenu	0,25	2,08	2,79	3,86
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A USD (H) en USD				
Actif net en USD		10 602 161,00	10 082 668,93	8 518 829,42
Nombre de titres		95 922,190	82 756,525	66 038,524
Valeur liquidative unitaire en USD		110,52	121,83	128,99
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-7,54	-0,96	-2,46
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		1,35	2,57	3,57

	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B EUR en EUR				
Actif net	4 682 007,14	21 321 906,85	18 514 061,11	16 652 368,29
Nombre de titres	47 360,546	197 764,502	160 648,325	141 926,790
Valeur liquidative unitaire	98,85	107,81	115,24	117,33
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes				0,70
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,49	0,55	1,11	1,83
Distribution unitaire sur revenu	0,17	2,17	2,80	3,80
Crédit d'impôt unitaire (1)				(1)
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B USD (H) en USD				
Actif net en USD		721 468,53	365 609,65	263 111,45
Nombre de titres		7 138,477	3 312,613	2 301,771
Valeur liquidative unitaire en USD		101,06	110,36	114,30
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		2,36	-0,87	-2,05
Distribution unitaire sur revenu en EUR		0,93	2,37	3,19
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)				(1)
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD EUR en EUR				
Actif net	589 979,80	12 778 722,08	12 526 514,40	11 708 771,20
Nombre de titres	5 950,000	118 151,574	108 080,790	99 233,627
Valeur liquidative unitaire	99,15	108,15	115,89	117,99
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes				0,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,49	0,56	1,11	2,15
Distribution unitaire sur revenu	0,67	2,70	3,62	4,61
Crédit d'impôt unitaire (1)				(1)
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD USD (H) en USD				
Actif net en USD	995 204,04	1 479 184,04	1 033 640,83	603 025,67
Nombre de titres	10 600,000	14 150,000	9 150,000	5 150,000
Valeur liquidative unitaire en USD	93,88	104,53	112,96	117,09
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	4,96	-4,08	-0,90	-2,08
Distribution unitaire sur revenu en EUR	0,88	2,66	3,10	3,98
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)				(1)
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR EUR en EUR				
Actif net	5 883 819,42	57 958 533,92	54 285 927,62	47 225 535,24
Nombre de titres	60 192,898	539 488,931	460 428,728	381 299,230
Valeur liquidative unitaire	97,74	107,43	117,90	123,85
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,56	0,55	1,12	2,66
Capitalisation unitaire sur revenu	0,85	3,08	3,63	4,80

	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR USD (H) en USD				
Actif net en USD	2 943 245,21	6 492 284,26	4 856 094,95	3 946 977,39
Nombre de titres	29 764,246	58 523,160	39 436,638	30 063,785
Valeur liquidative unitaire en USD	98,88	110,93	123,13	131,28
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	5,16	-4,28	-0,97	-2,52
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,35	2,63	3,34	4,42
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I CHF (H) en CHF				
Actif net en CHF		675 781,09	508 680,18	463 941,73
Nombre de titres		6 395,000	4 495,000	3 995,000
Valeur liquidative unitaire en CHF		105,67	113,16	116,13
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		1,65	1,24	-1,09
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		2,70	4,04	5,15
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I EUR en EUR				
Actif net	1 750 900,97	22 110 351,41	19 781 551,61	14 486 845,20
Nombre de titres	18 064,000	207 473,564	169 053,034	117 797,017
Valeur liquidative unitaire	96,92	106,56	117,01	122,98
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,06	0,54	1,12	2,64
Capitalisation unitaire sur revenu	0,10	2,81	3,66	4,83
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I USD (H) en USD				
Actif net en USD	2 436 799,36	10 458 457,70	9 945 637,71	6 578 557,52
Nombre de titres	25 950,000	99 002,062	84 774,868	52 567,282
Valeur liquidative unitaire en USD	93,90	105,63	117,31	125,14
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	4,96	-4,07	-0,92	-2,40
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,90	2,78	3,24	4,27
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 J EUR en EUR				
Actif net	1 059 678,65	13 723 491,10	13 437 757,20	2 536 543,93
Nombre de titres	11 402,713	134 555,701	123 127,988	22 824,988
Valeur liquidative unitaire	92,93	101,99	109,13	111,13
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes				0,60
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,36	0,52	1,04	1,79
Distribution unitaire sur revenu	0,21	2,73	3,44	4,40
Crédit d'impôt unitaire (1)				(1)

	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 K EUR en EUR				
Actif net	2 243 546,01	4 538 807,37	4 138 172,37	3 918 462,17
Nombre de titres	24 100,000	44 252,050	36 578,184	32 966,712
Valeur liquidative unitaire	93,09	102,56	113,13	118,86
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,63	0,52	1,08	2,55
Capitalisation unitaire sur revenu	0,86	2,91	4,02	4,63
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD EUR en EUR				
Actif net	9 064 082,52	6 667 244,39	5 202 942,21	1 834 196,19
Nombre de titres	9 150,981	6 167,264	4 496,264	1 556,696
Valeur liquidative unitaire	990,50	1 081,07	1 157,17	1 178,26
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes				7,20
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,94	5,60	11,13	18,22
Distribution unitaire sur revenu	4,99	25,80	33,67	43,80
Crédit d'impôt unitaire (1)				(1)
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD USD (H) en USD				
Actif net en USD	697 412,06	825 479,55	55 247,25	57 259,43
Nombre de titres	700,000	746,000	46,000	46,000
Valeur liquidative unitaire en USD	996,30	1 106,54	1 201,02	1 244,77
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	51,37	-43,04	-9,55	-22,21
Distribution unitaire sur revenu en EUR	5,36	21,56	30,78	40,15
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)				(1)
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWM EUR en EUR				
Actif net	911 800,98	9 190 653,57	8 909 678,43	7 308 874,04
Nombre de titres	928,520	8 518,909	7 538,297	5 898,476
Valeur liquidative unitaire	981,99	1 078,85	1 181,92	1 239,11
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-4,86	5,57	11,32	26,65
Capitalisation unitaire sur revenu	4,35	27,61	34,45	45,71
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 R EUR en EUR				
Actif net	294 162,97	699 997,54	428 470,93	422 137,75
Nombre de titres	3 015,186	6 595,013	3 718,891	3 526,266
Valeur liquidative unitaire	97,56	106,14	115,21	119,71
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,56	0,55	1,10	2,58
Capitalisation unitaire sur revenu	0,53	1,71	2,34	3,38

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 1.10% TTC* maximum
		Action A EUR : 1.10% TTC* maximum
		Action A USD (H) : 1.10% TTC* maximum
		Action AC EUR : 1.25% TTC* maximum
		Action B EUR : 1.10% TTC* maximum
		Action B USD (H) : 1.10% maximum
		Action CR EUR : 0.40% TTC* maximum
		Action CR USD (H) : 0.40% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 0.40% TTC* maximum
		Action CRD USD (H) : 0.40% TTC* maximum
		Action I CHF (H) : 0.35% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.35% TTC* maximum
		Action I USD (H) : 0.35% TTC* maximum
		Action J EUR : 0.35% TTC* maximum
		Action K EUR : 0.50% TTC* maximum
		Action R EUR : 1.50% TTC* maximum
		Action PWM EUR : 0.60% TTC* maximum
		Action PWMD EUR : 0.60% TTC* maximum
		Action PWMD USD (H) : 0.60% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 0.10% TTC*
		Action A EUR : 0.10% TTC*
		Action A USD (H) : 0.10% TTC*
		Action AC EUR : 0.10% TTC*
		Action B EUR : 0.10% TTC*
		Action B USD (H) : 0.10%
		Action CR EUR 0.10% TTC*
		Action CR USD (H) : 0.10% TTC*
		Action CRD EUR : 0.10% TTC*
		Action CRD USD (H) : 0.10% TTC*
		Action I CHF (H) : 0.10% TTC*
		Action I EUR : 0.10% TTC*
		Action I USD (H) 0.10% TTC*
		Action J EUR : 0.10% TTC*
		Action K EUR 0.10% TTC*
		Action R EUR : 0.10% TTC*
		Action PWM EUR : 0.10% TTC*

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action PWMD EUR : 0.10% TTC*
		Action PWMD USD (H) : 0.10% TTC*
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 3.30%.
		Action A CHF (H) : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 3.30%.
		Action A USD (H) : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 3.30%.
		Action AC EUR : Néant
		Action B EUR : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 3.30%.
		Action B USD (H) : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 3.30%.
		Action CR EUR : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 4%.
		Action CR USD (H): 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 4%.
		Action CRD EUR : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 4%.
		Action CRD USD (H) : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 4%.
		Action I EUR: 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 4.05%.
		Action I CHF (H) : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 4.05%.
		Action I USD (H) : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 4.05%.
		Action J EUR : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 4.05%.
		Action K EUR : Néant
		Action R EUR : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 2.90%.
		Action PWM EUR : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 3.80%.
		Action PWMD EUR : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 3.80%.
		Action PWMD USD (H) : 10% par an de la surperformance par rapport au taux fixe de 3.80%.

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - o Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - o Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - o Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;
  - o Coût d'administration des sites internet ;
  - o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :

> Coûts de License de l'indice de référence ;

> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;

> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - o Frais de commissariat aux comptes ;
  - o Frais liés au dépositaire ;
  - o Frais liés aux teneurs de compte ;
  - o Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - o Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local...);
  - o Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
  - o Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
  - o Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - o Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - o Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - o Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,10% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué. Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV. Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(1) Commission de surperformance :

Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :
Indicateur de référence :
Seuil de référence :
Le seuil de référence est fixé à :
- un taux fixe annuel de 3.30% pour les catégories d'actions A et B ;
- un taux fixe annuel de 4% pour les catégories d'actions CR et CRD ;
- un taux fixe annuel de 4.05% pour les catégories d'actions I et J.
- un taux fixe annuel de 2.90% pour la catégorie d'action R.
- un taux fixe annuel de 3.80% pour les catégories d'actions PWM et PWMD.

La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.
L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 10% sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.

En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).
Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de juin.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :
A. Si la période de référence est constituée de moins de 5 périodes d'observation :
1) En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:**
a) A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.
b) A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :
i Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.
ii. Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.
2) En cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :
1) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

2) En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :

a) Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :
   i. Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.
   ii. Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

b) Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.

Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets.

La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B USD (H)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 AC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A CHF (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 R EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD USD (H)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWM EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 K EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 J EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I CHF (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD USD (H)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**304 308 998,00**	**325 171 477,15**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)		115 613,48
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-68 528 541,22	-46 911 273,58
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	9 899 752,38	8 847 267,66
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	5 231 111,83	2 591 230,67
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-3 291 977,52	15 766 514,11
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-1 426 577,91	-1 271 831,49
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**246 192 765,56**	**304 308 998,00**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV MiILLESIMA WORLD 2028 PWM USD H		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-82,000	-93 815,28
Solde net des souscriptions/rachats	-82,000	-93 815,28
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice		
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 AC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-290,000	-32 941,10
Solde net des souscriptions/rachats	-290,000	-32 941,10
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	15 215,034	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A CHF (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-1 972,000	-235 366,73
Solde net des souscriptions/rachats	-1 972,000	-235 366,73
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 906,213	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-217 113,789	-25 531 262,90
Solde net des souscriptions/rachats	-217 113,789	-25 531 262,90
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 002 266,692	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-16 718,001	-1 896 439,59
Solde net des souscriptions/rachats	-16 718,001	-1 896 439,59
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	66 038,524	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-18 721,535	-2 146 294,07
Solde net des souscriptions/rachats	-18 721,535	-2 146 294,07
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	141 926,790	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-1 010,842	-106 812,78
Solde net des souscriptions/rachats	-1 010,842	-106 812,78
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 301,771	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-8 847,163	-1 030 976,04
Solde net des souscriptions/rachats	-8 847,163	-1 030 976,04
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	99 233,627	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-4 000,000	-429 313,70
Solde net des souscriptions/rachats	-4 000,000	-429 313,70
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 150,000	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-79 129,498	-9 538 051,52
Solde net des souscriptions/rachats	-79 129,498	-9 538 051,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	381 299,230	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-9 372,853	-1 059 302,87
Solde net des souscriptions/rachats	-9 372,853	-1 059 302,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	30 063,785	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I CHF (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-500,000	-60 350,32
Solde net des souscriptions/rachats	-500,000	-60 350,32
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 995,000	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-51 256,017	-6 215 218,67
Solde net des souscriptions/rachats	-51 256,017	-6 215 218,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	117 797,017	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-32 207,586	-3 506 746,44
Solde net des souscriptions/rachats	-32 207,586	-3 506 746,44
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	52 567,282	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 J EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-100 303,000	-10 843 088,53
Solde net des souscriptions/rachats	-100 303,000	-10 843 088,53
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	22 824,988	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 K EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-3 611,472	-414 494,54
Solde net des souscriptions/rachats	-3 611,472	-414 494,54
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	32 966,712	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-2 939,568	-3 378 745,87
Solde net des souscriptions/rachats	-2 939,568	-3 378 745,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 556,696	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	46,000	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWM EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-1 639,821	-1 986 809,53
Solde net des souscriptions/rachats	-1 639,821	-1 986 809,53
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 898,476	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-192,625	-22 510,74
Solde net des souscriptions/rachats	-192,625	-22 510,74
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 526,266	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV MiILLESIMA WORLD 2028 PWM USD H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 AC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A CHF (H)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I CHF (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 J EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 K EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWM EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 R EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 AC EUR FR0014008W48	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 750 718,71	15 215,034	115,06
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A CHF (H) FR0014008W14	Capitalisation	Capitalisation	CHF	217 092,32	1 906,213	113,88
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A EUR FR0014008W22	Capitalisation	Capitalisation	EUR	120 625 978,26	1 002 266,692	120,35
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A USD (H) FR0014008W30	Capitalisation	Capitalisation	USD	8 518 829,42	66 038,524	128,99
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B EUR FR0014008W55	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	16 652 368,29	141 926,790	117,33
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B USD (H) FR001400DLU8	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	USD	263 111,45	2 301,771	114,30
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD EUR FR0014008W89	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	11 708 771,20	99 233,627	117,99
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD USD (H) FR0014008W97	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	USD	603 025,67	5 150,000	117,09
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR EUR FR0014008W63	Capitalisation	Capitalisation	EUR	47 225 535,24	381 299,230	123,85
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR USD (H) FR0014008W71	Capitalisation	Capitalisation	USD	3 946 977,39	30 063,785	131,28

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I CHF (H) FR0014008WA1	Capitalisation	Capitalisation	CHF	463 941,73	3 995,000	116,13
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I EUR FR0014008WB9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	14 486 845,20	117 797,017	122,98
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I USD (H) FR0014008WC7	Capitalisation	Capitalisation	USD	6 578 557,52	52 567,282	125,14
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 J EUR FR0014008WD5	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	2 536 543,93	22 824,988	111,13
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 K EUR FR0014008WG8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 918 462,17	32 966,712	118,86
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD EUR FR0014008WK0	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	1 834 196,19	1 556,696	1 178,26
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD USD (H) FR0014008WL8	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	USD	57 259,43	46,000	1 244,77
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWM EUR FR0014008WI4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 308 874,04	5 898,476	1 239,11
EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 R EUR FR0014008WH6	Capitalisation	Capitalisation	EUR	422 137,75	3 526,266	119,71

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	242 094,32	235 269,03	6 825,29		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	4 322,67				4 322,67
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**235 269,03**	**6 825,29**		**4 322,67**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations			4 131,75	191 578,66	46 383,91		
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	4 322,67						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**4 322,67**		**4 131,75**	**191 578,66**	**46 383,91**		

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 USD +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	7 286,47	6 514,93			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	135,20	130,81			
Comptes financiers	422,08	122,58	0,31		
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes	-413,51	-108,53			
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	7 784,19	6 899,58			
Autres opérations					
Total	**15 214,43**	**13 559,37**	**0,31**		

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	45 662,26	194 612,78	1 819,28
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**45 662,26**	**194 612,78**	**1 819,28**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	1 705 415,84
	Dépôts de garantie en espèces	266 005,58
	Coupons et dividendes en espèces	245 562,50
Total des créances		**2 216 983,92**
Dettes		
	Achats à règlement différé	1 882 725,96
	Rachats à payer	193 416,64
	Frais de gestion fixe	200 850,02
	Frais de gestion variable	105 775,84
	Autres dettes	217,26
Total des dettes		**2 382 985,72**
Total des créances et des dettes		**-166 001,80**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EdR SICAV MiILLESIMA WORLD 2028 PWM USD H	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	55,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	32,30
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 AC EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	23 443,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A CHF (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 861,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	-360,37
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,11
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 571 913,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	107 415,30
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,08
Frais de gestion variables acquis	35 039,02
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	101 233,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	17 202,80
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,20
Frais de gestion variables acquis	3 975,83
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	209 773,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	15 274,99
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,09
Frais de gestion variables acquis	2 216,53
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 304,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	396,49
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,14
Frais de gestion variables acquis	331,80
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,12
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	60 683,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	12 327,16
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,10
Frais de gestion variables acquis	1 197,35
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 574,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	586,87
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,08
Frais de gestion variables acquis	1 358,29
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,19
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	252 141,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	43 369,81
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,09
Frais de gestion variables acquis	15 137,05
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	20 933,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables provisionnés	9 497,69
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,23
Frais de gestion variables acquis	1 427,21
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I CHF (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 267,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	-426,08
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,08
Frais de gestion variables acquis	7,55
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	82 580,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	18 760,68
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,10
Frais de gestion variables acquis	3 705,08
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	33 676,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	9 168,30
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,12
Frais de gestion variables acquis	5 666,33
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,08
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 J EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	35 768,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables provisionnés	-14 224,13
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,18
Frais de gestion variables acquis	19 657,92
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,25
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 K EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	23 634,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	24 826,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	-3 275,07
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,09
Frais de gestion variables acquis	5 477,43
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,15
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	353,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	127,70
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,25
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWM EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	57 240,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	7 244,13
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,09
Frais de gestion variables acquis	2 213,67
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 R EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 776,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Frais de gestion variables provisionnés	430,27
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,10
Frais de gestion variables acquis	39,53
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**8 582 544,34**	**8 265 184,36**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**8 582 544,34**	**8 265 184,36**
Report à nouveau	1 304,82	2 287,15
Le revenu net distribuable s'élève à	**8 583 849,16**	**8 267 471,51**

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**7 953,70**	**12 621,95**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**7 953,70**	**12 621,95**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**7 953,70**	**12 621,95**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	7 953,70	12 621,95
Total	**7 953,70**	**12 621,95**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**3 874 269,16**	**3 402 373,22**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 874 269,16**	**3 402 373,22**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 874 269,16**	**3 402 373,22**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	3 874 269,16	3 402 373,22
Total	**3 874 269,16**	**3 402 373,22**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**236 160,80**	**212 864,16**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**236 160,80**	**212 864,16**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**236 160,80**	**212 864,16**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	236 160,80	212 864,16
Total	**236 160,80**	**212 864,16**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 AC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**55 617,56**	**48 644,96**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**55 617,56**	**48 644,96**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**55 617,56**	**48 644,96**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	55 617,56	48 644,96
Total	**55 617,56**	**48 644,96**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**538 247,51**	**449 890,58**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**538 247,51**	**449 890,58**
Report à nouveau	1 245,70	1 334,56
Sommes distribuables au titre du revenu net	**539 493,21**	**451 225,14**
Affectation :		
Distribution	539 321,80	449 815,31
Report à nouveau du revenu de l'exercice	171,41	1 409,83
Capitalisation		
Total	**539 493,21**	**451 225,14**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	141 926,790	160 648,325
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,80	2,80
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**7 339,87**	**7 826,40**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**7 339,87**	**7 826,40**
Report à nouveau	4,90	31,52
Sommes distribuables au titre du revenu net	**7 344,77**	**7 857,92**
Affectation :		
Distribution	7 342,65	7 850,89
Report à nouveau du revenu de l'exercice	2,12	7,03
Capitalisation		
Total	**7 344,77**	**7 857,92**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	2 301,771	3 312,613
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,19	2,37
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**1 832 323,97**	**1 673 517,18**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 832 323,97**	**1 673 517,18**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 832 323,97**	**1 673 517,18**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 832 323,97	1 673 517,18
Total	**1 832 323,97**	**1 673 517,18**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**133 099,02**	**132 013,26**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**133 099,02**	**132 013,26**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**133 099,02**	**132 013,26**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	133 099,02	132 013,26
Total	**133 099,02**	**132 013,26**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**458 055,36**	**390 692,74**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**458 055,36**	**390 692,74**
Report à nouveau	28,18	590,31
Sommes distribuables au titre du revenu net	**458 083,54**	**391 283,05**
Affectation :		
Distribution	457 467,02	391 252,46
Report à nouveau du revenu de l'exercice	616,52	30,59
Capitalisation		
Total	**458 083,54**	**391 283,05**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	99 233,627	108 080,790
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,61	3,62
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**20 498,80**	**28 324,73**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**20 498,80**	**28 324,73**
Report à nouveau	14,20	65,49
Sommes distribuables au titre du revenu net	**20 513,00**	**28 390,22**
Affectation :		
Distribution	20 497,00	28 365,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	16,00	25,22
Capitalisation		
Total	**20 513,00**	**28 390,22**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	5 150,000	9 150,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,98	3,10
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**20 591,11**	**18 179,46**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**20 591,11**	**18 179,46**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**20 591,11**	**18 179,46**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	20 591,11	18 179,46
Total	**20 591,11**	**18 179,46**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**568 966,84**	**619 043,26**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**568 966,84**	**619 043,26**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**568 966,84**	**619 043,26**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	568 966,84	619 043,26
Total	**568 966,84**	**619 043,26**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**224 648,16**	**274 857,18**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**224 648,16**	**274 857,18**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**224 648,16**	**274 857,18**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	224 648,16	274 857,18
Total	**224 648,16**	**274 857,18**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**100 454,54**	**423 372,10**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**100 454,54**	**423 372,10**
Report à nouveau	8,84	235,83
Sommes distribuables au titre du revenu net	**100 463,38**	**423 607,93**
Affectation :		
Distribution	100 429,95	423 560,28
Report à nouveau du revenu de l'exercice	33,43	47,65
Capitalisation		
Total	**100 463,38**	**423 607,93**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	22 824,988	123 127,988
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,40	3,44
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**152 673,85**	**147 149,15**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**152 673,85**	**147 149,15**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**152 673,85**	**147 149,15**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	152 673,85	147 149,15
Total	**152 673,85**	**147 149,15**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWM EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**269 665,85**	**259 728,30**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**269 665,85**	**259 728,30**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**269 665,85**	**259 728,30**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	269 665,85	259 728,30
Total	**269 665,85**	**259 728,30**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**68 194,46**	**151 367,74**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**68 194,46**	**151 367,74**
Report à nouveau	2,75	29,38
Sommes distribuables au titre du revenu net	**68 197,21**	**151 397,12**
Affectation :		
Distribution	68 183,28	151 389,21
Report à nouveau du revenu de l'exercice	13,93	7,91
Capitalisation		
Total	**68 197,21**	**151 397,12**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	1 556,696	4 496,264
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	43,80	33,67
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**1 846,88**	**1 416,07**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 846,88**	**1 416,07**
Report à nouveau	0,25	0,06
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 847,13**	**1 416,13**
Affectation :		
Distribution	1 846,90	1 415,88
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,23	0,25
Capitalisation		
Total	**1 847,13**	**1 416,13**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	46,000	46,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	40,15	30,78
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**11 936,90**	**8 726,33**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**11 936,90**	**8 726,33**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**11 936,90**	**8 726,33**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	11 936,90	8 726,33
Total	**11 936,90**	**8 726,33**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV MilLESIMA WORLD 2028 PWM USD H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets		**2 575,59**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)		**2 575,59**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net		**2 575,59**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation		2 575,59
Total		**2 575,59**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 533 674,59**	**2 485 500,74**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**4 533 674,59**	**2 485 500,74**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 533 674,59**	**2 485 500,74**

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-2 081,23**	**4 734,42**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-2 081,23**	**4 734,42**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-2 081,23**	**4 734,42**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-2 081,23	4 734,42
Total	**-2 081,23**	**4 734,42**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 599 925,50**	**1 350 759,73**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 599 925,50**	**1 350 759,73**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 599 925,50**	**1 350 759,73**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 599 925,50	1 350 759,73
Total	**2 599 925,50**	**1 350 759,73**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-162 632,30**	**-79 627,43**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-162 632,30**	**-79 627,43**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-162 632,30**	**-79 627,43**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-162 632,30	-79 627,43
Total	**-162 632,30**	**-79 627,43**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 AC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**37 727,95**	**16 414,88**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**37 727,95**	**16 414,88**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**37 727,95**	**16 414,88**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	37 727,95	16 414,88
Total	**37 727,95**	**16 414,88**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**359 889,00**	**178 326,98**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**359 889,00**	**178 326,98**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**359 889,00**	**178 326,98**
Affectation :		
Distribution	99 348,75	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	260 540,25	178 326,98
Total	**359 889,00**	**178 326,98**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	141 926,790	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,70	

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-4 733,51**	**-2 900,02**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-4 733,51**	**-2 900,02**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-4 733,51**	**-2 900,02**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-4 733,51	-2 900,02
Total	**-4 733,51**	**-2 900,02**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 015 143,53**	**520 025,71**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 015 143,53**	**520 025,71**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 015 143,53**	**520 025,71**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 015 143,53	520 025,71
Total	**1 015 143,53**	**520 025,71**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-75 788,41**	**-38 298,42**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-75 788,41**	**-38 298,42**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-75 788,41**	**-38 298,42**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-75 788,41	-38 298,42
Total	**-75 788,41**	**-38 298,42**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**252 564,07**	**120 472,47**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**252 564,07**	**120 472,47**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**252 564,07**	**120 472,47**
Affectation :		
Distribution	38 701,11	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	213 862,96	120 472,47
Total	**252 564,07**	**120 472,47**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	99 233,627	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,39	

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-10 731,11**	**-8 238,61**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-10 731,11**	**-8 238,61**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-10 731,11**	**-8 238,61**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-10 731,11	-8 238,61
Total	**-10 731,11**	**-8 238,61**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-4 393,20**	**5 584,21**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-4 393,20**	**5 584,21**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-4 393,20**	**5 584,21**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-4 393,20	5 584,21
Total	**-4 393,20**	**5 584,21**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**311 344,30**	**189 462,66**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**311 344,30**	**189 462,66**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**311 344,30**	**189 462,66**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	311 344,30	189 462,66
Total	**311 344,30**	**189 462,66**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-126 370,98**	**-78 421,86**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-126 370,98**	**-78 421,86**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-126 370,98**	**-78 421,86**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-126 370,98	-78 421,86
Total	**-126 370,98**	**-78 421,86**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**54 705,58**	**129 249,17**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**54 705,58**	**129 249,17**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**54 705,58**	**129 249,17**
Affectation :		
Distribution	13 694,99	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	41 010,59	129 249,17
Total	**54 705,58**	**129 249,17**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	22 824,988	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,60	

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**84 198,98**	**39 606,42**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**84 198,98**	**39 606,42**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**84 198,98**	**39 606,42**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	84 198,98	39 606,42
Total	**84 198,98**	**39 606,42**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWM EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**157 229,87**	**85 407,09**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**157 229,87**	**85 407,09**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**157 229,87**	**85 407,09**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	157 229,87	85 407,09
Total	**157 229,87**	**85 407,09**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**39 585,44**	**50 061,82**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**39 585,44**	**50 061,82**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**39 585,44**	**50 061,82**
Affectation :		
Distribution	11 208,21	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	28 377,23	50 061,82
Total	**39 585,44**	**50 061,82**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	1 556,696	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	7,20	

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-1 021,97**	**-439,54**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-1 021,97**	**-439,54**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-1 021,97**	**-439,54**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-1 021,97	-439,54
Total	**-1 021,97**	**-439,54**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**9 113,08**	**4 119,61**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**9 113,08**	**4 119,61**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**9 113,08**	**4 119,61**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	9 113,08	4 119,61
Total	**9 113,08**	**4 119,61**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV MiLLESIMA WORLD 2028 PWM USD H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		**-798,55**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)		**-798,55**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		**-798,55**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation		-798,55
Total		**-798,55**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**242 094 322,51**	**98,34**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**242 094 322,51**	**98,34**
Automobiles			**17 766 935,49**	**7,22**
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.65% 07-09-28	EUR	2 700 000	2 529 644,05	1,03
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 4.5% 15-07-28	EUR	2 700 000	2 743 834,50	1,11
NISSAN MOTOR 3.201% 17-09-28	EUR	2 000 000	1 961 190,96	0,80
RENAULT 2.5% 01-04-28 EMTN	EUR	3 900 000	3 896 929,68	1,59
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28	EUR	2 000 000	2 073 123,29	0,84
VOLKSWAGEN LEASING 3.875% 11-10-28	EUR	1 000 000	1 066 024,52	0,43
VOLVO CAR AB 4.25% 31-05-28	EUR	3 350 000	3 496 188,49	1,42
Banques commerciales			**5 904 098,01**	**2,40**
CSN ISLANDS XI 6.75% 28-01-28	USD	2 700 000	2 250 105,32	0,91
FORD MOTOR CREDIT 3.622% 27-07-28	EUR	1 750 000	1 763 192,55	0,72
FORD MOTOR CREDIT 4.165% 21-11-28	EUR	1 800 000	1 890 800,14	0,77
Compagnies aériennes			**4 017 587,48**	**1,63**
AIR FR KLM 8.125% 31-05-28	EUR	2 600 000	2 975 629,12	1,21
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.75% 11-02-28	EUR	1 000 000	1 041 958,36	0,42
Composants automobiles			**15 601 640,78**	**6,34**
FORVIA 3.75% 15-06-28	EUR	4 800 000	4 841 164,00	1,97
IHO VERWALTUNGS AUTRE R+0.0% 15-05-28	EUR	4 700 000	5 070 917,47	2,06
SCHAEFFLER AG 3.375% 12-10-28	EUR	1 900 000	1 947 871,15	0,79
SCHAEFFLER AG 4.25% 01-04-28	EUR	2 600 000	2 691 376,11	1,09
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 050 312,05	0,43
Construction et ingénierie			**2 719 547,26**	**1,10**
WEBUILD 7.0% 27-09-28	EUR	2 500 000	2 719 547,26	1,10
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**1 477 936,83**	**0,60**
PEU FIN 7.25% 01-07-28	EUR	1 400 000	1 477 936,83	0,60
Eau			**2 295 884,93**	**0,93**
HIME SARLU 0.625% 16-09-28	EUR	2 500 000	2 295 884,93	0,93
Electricité			**2 378 318,13**	**0,97**
ORANO 2.75% 08-03-28 EMTN	EUR	400 000	404 516,49	0,16
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	2 000 000	1 973 801,64	0,81
Epargne et prêts hypothécaires			**2 522 538,46**	**1,02**
Cellnex Finance Company SAU 1.5% 08-06-28	EUR	1 500 000	1 457 890,68	0,59
CROWN EU HLD 5.0% 15-05-28	EUR	1 000 000	1 064 647,78	0,43
Equipement et services pour l'énergie			**2 503 159,72**	**1,02**
PAPREC 3.5% 01-07-28	EUR	2 500 000	2 503 159,72	1,02
Equipements de communication			**5 896 979,99**	**2,40**
DOLYA HOLDCO 17 DAC 4.875% 15-07-28	GBP	2 800 000	3 154 738,58	1,29
PPF ARENA 3.25% 29-09-27 EMTN	EUR	2 725 000	2 742 241,41	1,11

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements électriques			**3 394 950,03**	**1,38**
NEXANS 5.5% 05-04-28	EUR	1 200 000	1 298 571,95	0,53
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	EUR	2 000 000	2 096 378,08	0,85
Equipements et instruments électroniques			**1 900 615,89**	**0,77**
EUTELT 1.5% 13-10-28	EUR	2 000 000	1 900 615,89	0,77
Equipements et produits de loisirs			**1 138 444,67**	**0,46**
HP PELZER 9.5% 01-04-27	EUR	1 200 000	1 138 444,67	0,46
Finances			**991 511,78**	**0,40**
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	1 000 000	991 511,78	0,40
Gaz			**5 200 278,55**	**2,11**
EP INFRASTRUCTURE AS 2.045% 09-10-28	EUR	3 032 000	2 996 670,55	1,21
SNAM 0.0% 07-12-28 EMTN	EUR	2 400 000	2 203 608,00	0,90
Gestion et promotion immobilière			**1 754 375,48**	**0,71**
CPI PROPERTY GROUP 2.875% 23-04-27	EUR	1 750 000	1 754 375,48	0,71
Hôtels, restaurants et loisirs			**10 381 949,20**	**4,22**
ACCOR 2.375% 29-11-28	EUR	3 100 000	3 108 233,68	1,26
CIRSA FINANCE INTL SARL 10.375% 30-11-27	EUR	2 800 000	2 611 675,85	1,06
CIRSA FINANCE INTL SARL 7.875% 31-07-28	EUR	2 400 000	2 575 920,00	1,05
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	2 000 000	2 086 119,67	0,85
Industrie aérospatiale et défense			**981 480,00**	**0,40**
ROLLS ROYCE 1.625% 09-05-28	EUR	1 000 000	981 480,00	0,40
Infrastructure de transports			**8 773 188,26**	**3,56**
ABERTIS INFRA 1.125% 26-03-28	EUR	2 600 000	2 514 606,03	1,03
ATLANTIA EX AUTOSTRADE 1.875% 12-02-28	EUR	1 000 000	986 597,81	0,40
AUTOSTRADE PER L ITALILIA 2.0% 04-12-28	EUR	1 500 000	1 484 201,92	0,60
AZZURRA AEROPORTI 2.625% 30-05-27	EUR	2 000 000	2 005 072,88	0,81
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 0.625% 14-09-28	EUR	1 900 000	1 782 709,62	0,72
Logiciels			**3 569 608,63**	**1,45**
ALTICE FRANCE 3.375% 15-01-28	EUR	4 100 000	3 569 608,63	1,45
Machines			**1 853 720,04**	**0,75**
INDUSTRIA MACCHINE 3.75% 15-01-28	EUR	1 850 000	1 853 720,04	0,75
Marchés de capitaux			**20 526 838,76**	**8,34**
EG GLOBAL FINANCE 11.0% 30-11-28	EUR	3 000 000	3 402 732,39	1,38
LOUIS DREYFUS COMPANY BV 1.625% 28-04-28	EUR	1 800 000	1 760 975,51	0,72
PINNACLE BID 8.25% 11-10-28	EUR	2 000 000	2 122 396,67	0,86
SAIPEM FINANCE INTL BV 3.125% 31-03-28	EUR	1 000 000	1 018 269,04	0,41
TELENET FINANCE LUX NOTE 5.5% 01-03-28	USD	2 200 000	1 863 454,09	0,76
UNITED GROUP BV 4.625% 15-08-28	EUR	2 500 000	2 498 545,49	1,01
VERISURE HOLDING AB 7.125% 01-02-28	EUR	3 000 000	3 122 166,25	1,27
ZF FINANCE 2.25% 03-05-28 EMTN	EUR	5 000 000	4 738 299,32	1,93

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Media			**969 812,19**	**0,39**
INFORMA 1.25% 22-04-28 EMTN	EUR	1 000 000	969 812,19	0,39
Métaux et minerais			**514 982,81**	**0,21**
ARCELLOR MITTAL 3.125% 13-12-28	EUR	500 000	514 982,81	0,21
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**3 089 444,93**	**1,25**
IQVIA 2.875% 15-06-28	EUR	3 100 000	3 089 444,93	1,25
Papier et industrie du bois			**1 283 165,90**	**0,52**
AHLSTROM HOLDING 3 OY 3.625% 04-02-28	EUR	1 300 000	1 283 165,90	0,52
Produits alimentaires			**1 864 613,59**	**0,76**
BARRY CAL 3.75% 19-02-28	EUR	1 800 000	1 864 613,59	0,76
Produits chimiques			**10 930 989,76**	**4,44**
CELANESE US HOLDINGS LLC 0.625% 10-09-28	EUR	2 000 000	1 825 173,42	0,74
HT TROPLAST 9.375% 15-07-28	EUR	1 800 000	1 910 530,22	0,78
INEOS FINANCE 6.625% 15-05-28	EUR	3 900 000	4 049 494,04	1,64
OLYMPUS WATER US HOLDING CORPORATION 9.625% 15-11-28	EUR	3 000 000	3 145 792,08	1,28
Produits pharmaceutiques			**14 521 232,95**	**5,90**
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 4.375% 15-01-28	EUR	4 050 000	4 051 043,44	1,65
COTY 5.75% 15-09-28	EUR	3 200 000	3 298 960,89	1,34
GRUENENTHAL 4.125% 15-05-28	EUR	1 900 000	1 933 569,04	0,79
TEVA PHAR FIN 1.625% 15-10-28	EUR	5 000 000	4 827 806,16	1,95
VIATRIS 3.125% 22-11-28	EUR	400 000	409 853,42	0,17
Services aux collectivités			**3 664 612,58**	**1,49**
RCS RDS 3.25% 05-02-28	EUR	3 700 000	3 664 612,58	1,49
Services aux entreprises			**2 186 970,94**	**0,89**
ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL 1.875% 01-02-28	EUR	2 250 000	2 186 970,94	0,89
ELIS EX HOLDELIS 1.625% 03-04-28	EUR	1 000 000	978 152,74	0,40
ELO 4.875% 08-12-28 EMTN	EUR	1 400 000	1 467 663,92	0,60
ELO 5.875% 17-04-28 EMTN	EUR	1 200 000	1 268 173,32	0,52
ITALMATCH CHEMICALS 10.0% 06-02-28	EUR	3 000 000	3 229 786,67	1,31
LORCA TELECOM BONDCO SAU 4.0% 18-09-27	EUR	3 850 000	3 856 040,22	1,56
MAHLESTIFTUNG 2.375% 14-05-28	EUR	2 000 000	1 916 549,32	0,78
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	EUR	1 600 000	1 550 927,65	0,63
Services clientèle divers			**2 985 502,08**	**1,21**
INTL GAME TECHNOLOGY 2.375% 15-04-28	EUR	3 000 000	2 985 502,08	1,21
Services de télécommunication diversifiés			**18 202 731,02**	**7,39**
ALTICE FINANCING 3.0% 15-01-28	EUR	5 300 000	4 111 033,33	1,66
EIRCOM FINANCE 2.625% 15-02-27	EUR	3 000 000	3 021 898,75	1,23
ILIAD 5.375% 14-06-27	EUR	3 000 000	3 147 925,89	1,28
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	3 500 000	3 637 388,13	1,48
OPTICS BID 7.875% 31-07-28	EUR	2 086 000	2 331 984,58	0,95
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 6.875% 15-02-28	EUR	956 000	1 035 039,59	0,42
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	EUR	814 000	917 460,75	0,37

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services de télécommunication mobile			**3 753 211,52**	**1,52**
AMT 0 1/2 01/15/28	EUR	1 400 000	1 337 534,30	0,54
SOFTBANK GROUP 5.0% 15-04-28	EUR	2 300 000	2 415 677,22	0,98
Services financiers diversifiés			**27 868 999,14**	**11,33**
ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE USA LLC 2.0% 01-09-28	EUR	1 500 000	1 439 641,67	0,58
AVANTOR FUNDING 3.875% 15-07-28	EUR	1 500 000	1 508 562,29	0,61
BCP V MODULAR SERVICES FINANCE II 4.75% 30-11-28	EUR	2 800 000	2 717 560,22	1,10
CENTURION BID 11.125% 15-05-28	EUR	1 000 000	1 065 468,06	0,43
EC FINANCE 3.0% 15-10-26	EUR	2 000 000	1 981 373,33	0,80
GATWICK AIRPORT FINANCE 4.375% 07-04-26	GBP	3 550 000	4 131 745,11	1,71
GOODYEAR DUNLOP TIRES EUROPE BV 2.75% 15-08-28	EUR	3 650 000	3 579 410,01	1,45
LKQ EUROPEAN HOLDINGS BV 4.125% 01-04-28	EUR	1 000 000	1 002 034,58	0,41
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	3 000 000	2 989 980,83	1,21
ORGANON CO ORGANON FOREIGN DEBT COI 2.875% 30-04-28	EUR	2 700 000	2 656 230,00	1,08
QUATRIM SASU 8.5% 15-01-27	EUR	2 150 000	843 286,42	0,34
RUMO LUXEMBOURG SARL 5.25% 10-01-28	USD	2 800 000	2 401 381,28	0,98
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 3.375% 14-01-28	EUR	1 500 000	1 552 325,34	0,63
Services liés aux technologies de l'information			**3 284 315,30**	**1,33**
TDC NET AS 5.056% 31-05-28	EUR	3 100 000	3 284 315,30	1,33
Sociétés commerciales et de distribution			**4 272 670,69**	**1,74**
LOXAM SAS 6.375% 15-05-28 EMTN	EUR	4 050 000	4 272 670,69	1,74
Soins et autres services médicaux			**1 819 277,26**	**0,74**
CLARIANE 2.25% 15-10-28	EUR	2 000 000	1 819 277,26	0,74
Textiles, habillement et produits de luxe			**1 376 115,00**	**0,56**
VF 0.25% 25-02-28	EUR	1 500 000	1 376 115,00	0,56
Transport routier et ferroviaire			**1 686 792,64**	**0,69**
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 0.375% 25-03-28	EUR	1 000 000	948 912,33	0,39
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15-05-28	EUR	700 000	737 880,31	0,30
Total			**242 094 322,51**	**98,34**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 1225	55	20 478,72		6 899 574,47
RP EURGBP 1225	62	62 597,41		7 784 185,95
Sous-total 1.		**83 076,13**		**14 683 760,42**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**83 076,13**		**14 683 760,42**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/V/EUR/USD/251010		-56 028,85	USD	17 235 659,57	EUR	-17 291 688,42	FR0014008W30 FR0014008W71 FR0014008W97 FR0014008WC7 FR0014008WL8 FR001400DLU8
G5/V/EUR/CHF/251010		-2 198,02	CHF	723 003,69	EUR	-725 201,71	FR0014008W14 FR0014008WA1
Total		**-58 226,87**		**17 958 663,26**		**-18 016 890,13**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	242 094 322,51
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	83 076,13
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-58 226,87
Autres actifs (+)	6 539 655,65
Autres passifs (-)	-2 466 061,86
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**246 192 765,56**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 AC EUR	EUR	15 215,034	115,06
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A CHF (H)	CHF	1 906,213	113,88
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A EUR	EUR	1 002 266,692	120,35
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 A USD (H)	USD	66 038,524	128,99
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B EUR	EUR	141 926,790	117,33
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 B USD (H)	USD	2 301,771	114,30
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD EUR	EUR	99 233,627	117,99
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CRD USD (H)	USD	5 150,000	117,09
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR EUR	EUR	381 299,230	123,85
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 CR USD (H)	USD	30 063,785	131,28
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I CHF (H)	CHF	3 995,000	116,13
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I EUR	EUR	117 797,017	122,98
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 I USD (H)	USD	52 567,282	125,14
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 J EUR	EUR	22 824,988	111,13
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 K EUR	EUR	32 966,712	118,86
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD EUR	EUR	1 556,696	1 178,26
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWMD USD (H)	USD	46,000	1 244,77
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 PWM EUR	EUR	5 898,476	1 239,11
Action EDR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028 R EUR	EUR	3 526,266	119,71

81. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - MILLESIMA WORLD 2028

Identifiant d'entité juridique: 969500OA4FDI7MWDRX89

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**

- ☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %
  - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ **Non**

- ☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 53,57% d'investissements durables
  - ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
  - ☐ avec un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période de référence, l'OPCVM

- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon),
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son benchmark.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

A fin novembre 2023, nous avions les indicateurs suivants :
Empreinte carbone du portefeuille : 280 tC02/MEUR
Empreinte carbone du benchmark : 268 tC02/MEUR

Note ESG moyenne du portefeuille (Source MSCI) : 10.62
Note E : 12.3
Note S : 10.4
Note G : 9.7
Note ESG moyenne du benchmark (Source MSCI) : 10.62
Note E : 12.0
Note S : 10.6
Note G : 9.8

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Non applicable.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Actuellement, l'OPCVM ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique au sens de la Taxonomie européenne.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par l'OPCVM n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable, notamment :

- via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui intègre les armes controversées, le tabac, le charbon thermique.
- en s'assurant de ne pas investir dans des sociétés qui violeraient le UN Global Compact.[18].

[18] The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS, ont été pris en compte dans le cadre du process d'investissement du fonds, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. la description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet). Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille à disposition de l'équipe de Gestion.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

OUI. L'ensemble des investissements durables a été conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ce suivi est assuré par un contrôle du Département Risques de la société de gestion via le suivi des entreprises en violation du Pacte mondial, le contrôle des titres d'entreprises sous sanctions internationales (OFAC, UE, Suisse) et des titres émis par des sociétés localisées dans des pays figurant sur la liste des pays interdits d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Oui, l'OPCVM prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant en premier lieu la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment concernant le charbon thermique et les armes controversées. Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire ou externe des émetteurs et impactent les scores environnementaux et sociaux ainsi que la notation ESG globale.
Les rapports périodiques de l'OPCVM présentant, conformément à l'article 11 du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, notamment la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
TEVA 1 5/8 10/15/28	Santé	1,91%	Israël
IHOVER 8 3/4 05/15/28	Conso. discrétionnaire	1,78%	Allemagne
EOFP 3 3/4 06/15/28	Conso. discrétionnaire	1,74%	France
ZFFNGR 2 1/4 05/03/28	Conso. discrétionnaire	1,69%	Allemagne
AFFP 8 1/8 05/31/28	Industrie	1,68%	France
LOXAM 6 3/8 05/15/28	Industrie	1,56%	France
INEGRP 6 5/8 05/15/28	Matériaux	1,55%	Luxembourg
GTWICK 4 3/8 04/07/26	Industrie	1,53%	Royaume-Uni
ALTICE 3 01/15/28	Télécommunications	1,52%	Luxembourg
IGT 2 3/8 04/15/28	Conso. discrétionnaire	1,50%	États-Unis
CHEPDE 4 3/8 01/15/28	Santé	1,44%	Allemagne
LORCAT 4 09/18/27	Télécommunications	1,42%	Espagne
RENAUL 2 1/2 04/01/28	Conso. discrétionnaire	1,41%	France
FRFP 5 3/8 05/28/27	Conso. discrétionnaire	1,37%	France
VOVCAB 4 1/4 05/31/28	Conso. discrétionnaire	1,35%	Suède

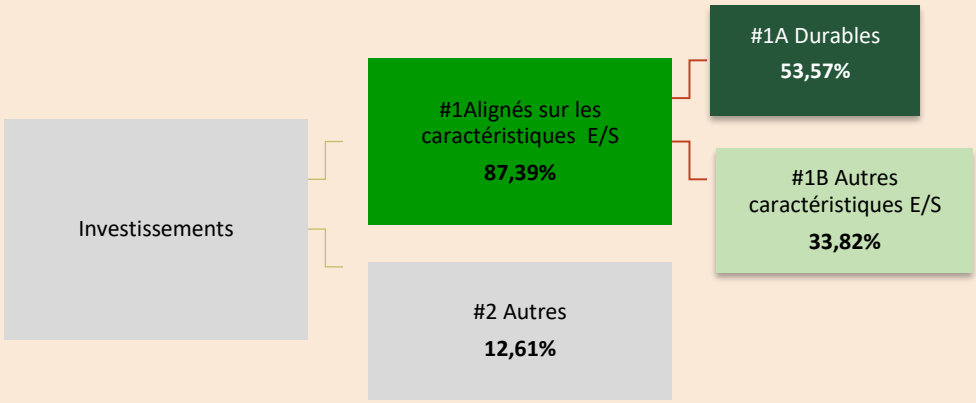
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Conso. discrétionnaire	24,88%
Industrie	16,66%
Télécommunications	10,79%
Télécommunications	7,38%
Santé	6,84%
Matériaux	6,19%
Conso. discrétionnaire	6,03%
Services publics	2,91%
Matériaux	2,59%
Techno. de l'information	1,96%
Industrie	1,70%
Biens cons. de base	1,68%
Liquidités	1,60%
Santé	1,40%
Énergie	1,38%
Immobilier	1,26%
Immobilier	1,11%
Finance	1,10%
Services publics	0,93%
Biens cons. de base	0,76%
Techno. de l'information	0,43%
Énergie	0,41%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [19]?**

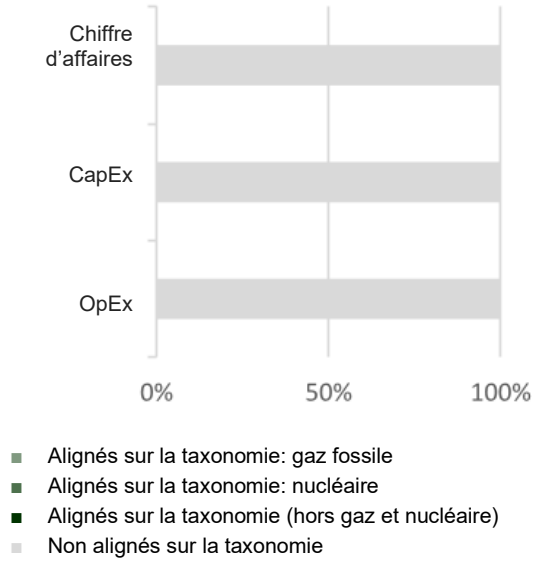
	Oui		
	Dans le gaz fossile		Dans l'énergie nucléaire
x	Non		

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

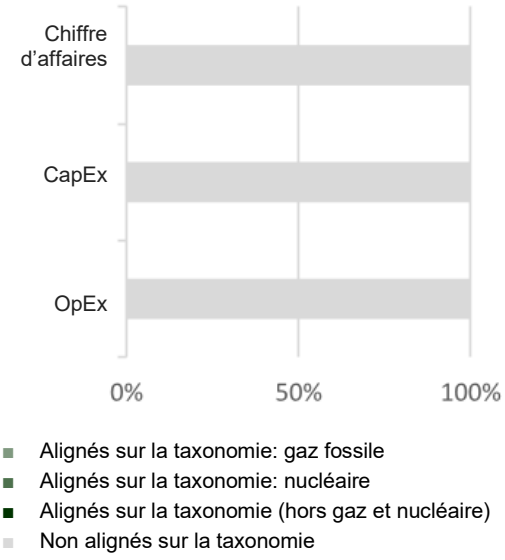
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

La catégorie « #2 Autres » inclut : Les Investissements non alignées sur les caractéristiques environementales ou sociales ou bien ne bénéficiant pas de couverture en recherche extra financière interne ou externe. De plus, la catégorie comprend les Investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues.

Au 30/09, la liste #2 Autres incluait 9 obligations non notée en ESG pour un total de 9.5%, plus les liquidités du fods.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements.
Nous avons par ailleurs des tableaux de bord qui nous permettent de suivre des indicateurs climat et ESG, tels que l'empreinte CO2 ou la température du portefeuille, l'exposition aux différents objectifs de Développement Durable des Nations Unis ainsi que la note environnementale et la note sociale des investissements. Nos outils permettent une vue consolidée du portefeuille ainsi qu'une analyse émetteur par émetteur. Notre analyse ESG propriétaire et/ou issue de fournisseurs externes attribue également un score à chacun des thèmes environnementaux et sociaux promus par le fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Compartiment :

EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES

82. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :
Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Ce compartiment doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, l'euro, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations :
Les titres de sociétés de petites ou moyennes capitalisations boursières peuvent être significativement moins liquides et plus volatils que ceux de sociétés ayant une capitalisation boursière importante. La valeur liquidative du compartiment est donc susceptible d'évoluer plus rapidement et avec de grandes amplitudes.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le du compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risque lié à la devise des parts libellées dans une devise autre que celle du compartiment :
L'actionnaire, souscripteur en devise autres que la devise de référence du compartiment (Euro) peut-être exposé au risque de change si celui-ci n'est pas couvert. La valeur des actifs du compartiment peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

83. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR ;
- Ajout d'une mention sur l'exclusion à 20% relative à l'analyse de critères extra-financiers ESG.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mise à jour template des PRIIPS ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Maintien du label ISR : modification du % de la contrainte de sélectivité (de 20% et ajout du poids relatif de chaque domaine E, S et G dans la méthodologie notation ESG EdR Build au sein des prospectus et des annexes SFDR. Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle version (V3) du référentiel du Label ISR français au 1er janvier 2025 ;
- Passage en « Amélioration de note » ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 07.02.2025 :
- Abandon du Label ISR ;
- Suppression de la contrainte de 20% de sélectivité ;
- Suppression de l'objectif de création d'emplois du compartiment sur des cycles de 3 à 5 ans ;
- Passage d'une communication centrale à réduite au sens de la Doctrine AMF n°2020-03, relative à la communication sur les critères extra financiers.

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Mise à jour apportée au paragraphe sur la Taxonomie dans le prospectus, il est souhaité préciser que le pourcentage indiqué d'alignement à la taxonomie, constitue un minimum ;
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait ;

84. RAPPORT DE GESTION

La performance du portefeuille ressort au-dessus de celle de l'indicateur de référence sur la période, grâce à une sélection de valeurs favorable dans de nombreux secteurs.

C'est le cas notamment dans les biens d'équipement, avec nos valeurs exposées à la Défense qui figurent parmi les meilleurs contributeurs, à l'image de **Renk**, **Exail** ou encore **Exosens**.
Après avoir renforcé l'exposition au début de la période sous revue et début 2025, nous avons régulièrement pris des profits sur certaines de nos positions compte tenu d'attentes élevées au cours de l'année. Nous conservons néanmoins notre conviction à long terme sur les équipementiers européens en lien avec les nouveaux objectifs budgétaires. Les tensions géopolitiques et les nombreuses zones de conflits ont redonné un intérêt particulièrement stratégique aux acteurs de Défense. Les directives fournies par l'OTAN (objectif de 3,5% du budget) et les annonces effectuées notamment dans le cadre de l'initiative ReArm Europe prolongent le cycle des dépenses militaires, offrant ainsi au secteur à la fois croissance et visibilité. Les sociétés exposées à la thématique des infrastructures énergétiques ressortent également en forte hausse sur la période. C'est le cas du fabricant allemand de connecteurs et accessoires destinés aux infrastructures énergétiques **Pfisterer** dont la hausse du cours s'établissait à +166% fin septembre depuis l'Introduction en Bourse mi-mai, avec la publication d'un excellent S1 et des prises de commandes en forte croissance. Citons également **Friedrich Vorwerk,** la société allemande d'ingénierie et de génie civil à destination des marchés de l'énergie et des infrastructures qui a significativement relevé ses objectifs 2025 ; ou encore le spécialiste de la maintenance industrielle **Bilfinger** qui affiche en outre un profil attractif : retour à la croissance organique dans un environnement de marché pourtant encore très faible, solide exécution opérationnelle et valorisation toujours décotée. Le groupe néerlandais d'infrastructures & BTP **Heijmans** a été porté quant à lui par la croissance sur ses marchés finaux (Pays-Bas) et la progression des marges sous l'effet d'une gestion disciplinée du risque et des coûts.

Les ingénieristes évoluant dans l'énergie ont également surperformé. Le groupe italien **Maire Tecnimont**, en dépit d'un prix du baril mal orienté, a confirmé son excellent momentum opérationnel et la visibilité offerte par un carnet de commandes record sur la partie aval pétrolier au Moyen-Orient. C'est le cas aussi pour le groupe d'ingénierie espagnol **Tecnicas Reunida** qui a relevé ses objectifs 2025 et 2026. Mentionnons enfin **GTT** : le groupe français d'ingénierie, spécialiste des membranes de confinement pour le transport de GNL dans les méthaniers, a affiché dès le premier mois de l'année une très solide dynamique commerciale. Dans le domaine des services commerciaux et professionnels, Par ailleurs, dans le catering aérien et événementiel, **DO & CO** connait une importante expansion en Amérique du Nord. Mentionnons aussi l'excellente performance du leader des étiquettes électroniques **VusionGroup** qui profite notamment de son déploiement auprès de Walmart, et d'un carnet de commandes qui n'en finit pas de progresser.

Dans les financières, le leader des brokers online en Europe **FlatexDegiro** a enregistré de solides tendances commerciales durant l'été et affiche d'importantes ambitions pour 2027. En revanche, malgré nos positions en **Bawag** et **Bankinter**, la sous-pondération du portefeuille au secteur bancaire plus particulièrement a été pénalisante, du fait d'un environnement de taux qui est resté plus élevé qu'escompté pendant l'année et de l'absence en portefeuille d'acteurs italiens, dont la dimension spéculative s'est sensiblement renforcée tout au long de l'année. Parmi les autres éléments négatifs, **Suess Microtec** a averti sur ses résultats 2025 : si le fabricant d'équipements pour les semi-conducteurs maintient son objectif annuel de CA malgré une demande attendue plus morose au second semestre, sa rentabilité 2025 sera pénalisée par la montée en puissance de sa nouvelle usine à Taïwan. En fin de période en revanche, le groupe a bénéficié d'un retournement spectaculaire des perspectives dans les mémoires HBM lié aux plans d'investissements massifs dans l'Intelligence Artificielle. Le fabricant de systèmes de protection pour casques **MIPS** a souffert de son exposition aux Etats-Unis et d'une perception négative liée à son exposition aux tarifs douaniers. Enfin, certains de nos équipementiers de santé ont été lourdement pénalisés par les tensions internationales et des tendances plus faibles qu'anticipé. C'est le cas de **Revenio**, ou du distributeur d'appareils auditifs **Amplifon** qui a abaissé significativement ses prévisions 2025. Mentionnons enfin **Vitrolife ou Xvivo**, cédés sur la période, qui ont déçu sur leurs perspectives. Enfin, dans les Logiciels, notre position en **Planisware** a été pénalisée par les craintes de disruption liées à l'IA et des révisions en baisse des perspectives de croissance.

Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de +16,47% et son indice de référence de +16,84 %.
Sur l'année l'action A libellée en USD réalise une performance de +22,57% et son indice de référence de +23,01%.
L'action A (hedgée) libellée en USD réalise une performance de +19,25% et son indice de référence de +19,77%.

Sur l'année l'action CR libellée en EUR réalise une performance de +17,26% et son indice de référence de +16,84 %.
Sur l'année l'action I libellée en EUR réalise une performance de +17,31 % et son indice de référence de +16,84 %.
Sur l'année l'action J libellée en EUR réalise une performance de +17,3% et son indice de référence de +16,84 %.
Sur l'année l'action K libellée en EUR réalise une performance de +17,35 % et son indice de référence de +16,84%.
Sur l'année l'action R libellée en EUR réalise une performance de +16,08 % et son indice de référence de +16,84%.

Les actions suivantes n'ont pas été souscrites sur l'exercice :
L'action A (hedgée) libellée en CHF,
L'action B libellée en EUR,
L'action B libellée en USD,
L'action CR libellée en USD,
L'action CRD libellée en EUR,
L'action I (hedgée) libellée en CHF,
L'action I (hedgée) libellée en USD,
L'action I libellée en USD,
L'action N libellée en EUR,
L'action O libellée en EUR,
L'action S libellée en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM RESPONSIBLE PART I C	38 402 174,17	38 431 047,65
iShares VII PLC - iShares MSCI EMU Small Cap ETF EUR Acc	12 213 905,51	12 300 721,28
EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	9 202 894,78	9 648 082,42
XVIVO PERFUSION AB	2 527 393,53	2 178 533,66
TECNICAS REUNIDAS SA	2 697 740,84	1 853 795,09
VUSIONGROUP	2 181 699,27	1 827 034,71
BIOMERIEUX	1 028 295,40	2 361 935,95
RAYSEARCH LABORATORIES AB	864 178,77	2 270 158,71
AMPLIFON SPA	1 054 655,80	2 017 855,27
KONINKLIJKE HEIJMANS N.V	2 780 961,87	267 171,70

85. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 311 290,98 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 1 592 616,93 Euros.

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

86. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 0,01%.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

PEA
Le portefeuille est en permanence investi à 75% au moins en titres et droits éligibles au ratio fiscal PEA.
Pourcentage moyen des titres éligibles au ratio PEA au cours de l'exercice comptable du Compartiment EDR SICAV – EUROPEAN SMALLER COMPANIES : 95,52%.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable.

De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES J EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	13 361,07	EUR	0,39	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**13 361,07**	**EUR**	**0,39**	**EUR**

87. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**146 679 415,75**	**77 714 962,63**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	146 679 415,75	77 714 962,63
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)		**419 731,17**
OPCVM		419 731,17
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	**0,10**	**0,27**
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**146 679 415,85**	**78 134 694,07**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**2 537 876,45**	**731 667,66**
Comptes financiers	**1 478 478,09**	**903 333,13**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**4 016 354,54**	**1 635 000,79**
Total de l'actif I+II	**150 695 770,39**	**79 769 694,86**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	127 553 987,56	68 239 537,50
Report à nouveau sur revenu net	237,18	6,10
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	21 922 025,62	10 282 854,26
Capitaux propres I	**149 476 250,36**	**78 522 397,86**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**149 476 250,36**	**78 522 397,86**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	**25,63**	**88,63**
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**25,63**	**88,63**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 119 132,15	1 247 208,37
Concours bancaires	100 362,25	
Sous-total autres passifs IV	**1 219 494,40**	**1 247 208,37**
Total Passifs : I+II+III+IV	**150 695 770,39**	**79 769 694,86**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	1 434 920,97	1 511 329,39
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	2 484,67	182,06
Sous-total produits sur opérations financières	**1 437 405,64**	**1 511 511,45**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-1 460,83	-7 363,08
Sous-total charges sur opérations financières	**-1 460,83**	**-7 363,08**
Total revenus financiers nets (A)	**1 435 944,81**	**1 504 148,37**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 426 163,52	-1 300 447,68
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 426 163,52**	**-1 300 447,68**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**9 781,29**	**203 700,69**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**301 272,51**	**-317 941,94**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**311 053,80**	**-114 241,25**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	1 725 954,77	579 242,98
Frais de transactions externes et frais de cession	-389 657,17	-229 946,80
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**1 336 297,60**	**349 296,18**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**256 319,33**	**-87 247,72**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**1 592 616,93**	**262 048,46**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	13 899 682,91	9 258 806,11
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-6 774,72	2 439,73
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**13 892 908,19**	**9 261 245,84**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**6 125 446,70**	**873 801,21**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**20 018 354,89**	**10 135 047,05**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**21 922 025,62**	**10 282 854,26**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment a pour objectif, sur l'horizon de placement recommandé, de rechercher une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence le MSCI EMU Small Cap (Net Return soit Dividendes nets réinvestis) en s'exposant au marché des sociétés européennes essentiellement de petites et moyennes capitalisations.

Le Compartiment est géré activement ; le Gestionnaire prend des décisions d'investissement concernant la sélection d'actifs sans contraintes d'allocation sectorielle ou géographique.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**11 456 796,67**	**78 522 397,86**	**149 476 250,36**
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A EUR en EUR			
Actif net	1 156 785,90	21 954 711,91	20 208 040,52
Nombre de titres	12 169,150	202 094,444	159 713,415
Valeur liquidative unitaire	95,05	108,63	126,52
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,96	0,36	1,35
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,20	-0,86	-0,42
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD en USD			
Actif net en USD		30 044,33	36 823,89
Nombre de titres		275,818	275,818
Valeur liquidative unitaire en USD		108,92	133,50
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		0,48	1,20
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		-0,18	-0,45
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD H en USD			
Actif net en USD		10 211,80	9 620,96
Nombre de titres		95,304	75,304
Valeur liquidative unitaire en USD		107,14	127,76
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		0,14	-3,33
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		-0,15	-0,42
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES CR EUR en EUR			
Actif net	6 758 759,39	31 537 810,50	47 498 202,77
Nombre de titres	71 184,403	287 902,874	369 759,274
Valeur liquidative unitaire	94,94	109,54	128,45
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,79	0,36	1,36
Capitalisation unitaire sur revenu	0,38	0,11	0,34
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES I EUR en EUR			
Actif net	109 523,47	19 094 651,24	70 887 981,83
Nombre de titres	1 200,000	181 539,026	574 458,390
Valeur liquidative unitaire	91,26	105,18	123,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,28	0,35	1,31
Capitalisation unitaire sur revenu	0,65		0,38
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES J EUR en EUR			
Actif net	2 338 822,61	818 832,30	4 501 221,34
Nombre de titres	23 920,000	7 265,000	34 259,159
Valeur liquidative unitaire	97,77	112,70	131,38
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,87	0,37	1,40
Distribution unitaire sur revenu	0,63	0,68	0,39
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,13	0,15	(1)

	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES K EUR en EUR			
Actif net	1 092 905,30	5 076 639,73	5 935 312,22
Nombre de titres	11 423,000	45 821,235	45 651,235
Valeur liquidative unitaire	95,67	110,79	130,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,97	0,36	1,38
Capitalisation unitaire sur revenu	0,46	0,51	0,44
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES R EUR en EUR			
Actif net		3 681,99	405 964,15
Nombre de titres		34,718	3 297,666
Valeur liquidative unitaire		106,05	123,10
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		0,52	1,31
Capitalisation unitaire sur revenu		-0,38	-0,80

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A EUR : 1.90% TTC* maximum
		Action A CHF (H) : 1.90% TTC* maximum
		Action A USD : 1.90% TTC* maximum
		Action A USD (H) : 1.90% TTC* maximum
		Action B EUR : 1.90% TTC* maximum
		Action B USD : 1.90% TTC* maximum
		Action CR EUR : 1.05% TTC* maximum
		Action CR USD : 1.05% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 1.05% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.95% TTC* maximum
		Action I CHF (H) : 0.95% TTC* maximum
		Action I USD (H) : 0.95% TTC* maximum
		Action I USD : 0.95% TTC* maximum
		Action J EUR : 0.95% TTC* maximum
		Action K EUR : 1.10% TTC* maximum
		Action N EUR : 0.75% TTC* maximum
		Action O EUR : 0.75% TTC* maximum
		Action R EUR : 2.30% TTC* maximum
		Action S EUR : 0,30% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 0.15% TTC*
		Action A CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action A USD : 0.15% TTC*
		Action A USD (H) : 0.15% TTC*
		Action B EUR : 0.15% TTC*
		Action B USD : 0.15% TTC*
		Action CR EUR : 0.15% TTC*
		Action CR USD : 0.15% TTC*
		Action CRD EUR : 0.15% TTC*
		Action I EUR : 0.15% TTC*
		Action I CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action I USD : 0.15% TTC*
		Action I USD (H) : 0.15% TTC*
		Action J EUR : 0.15% TTC*
		Action K EUR : 0.15% TTC*
		Action N EUR : 0.15% TTC*
		Action O EUR : 0.15% TTC*
		Action R EUR : 0.15% TTC*
		Action S EUR : 0,15% TTC*
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap (NR) dividendes nets réinvestis
		Action A CHF (H): 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap hedgé CHF (NR) dividendes nets réinvestis
		Action A USD : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap (NR) dividendes nets réinvestis

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A USD (H) : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap hedgé USD (NR) dividendes nets réinvestis
		Action B EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap (NR) dividendes nets réinvestis
		Action B USD : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap (NR) dividendes nets réinvestis
		Action CR EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap (NR) dividendes nets réinvestis
		Action CR USD : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap (NR) dividendes nets réinvestis
		Action CRD EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap (NR) dividendes nets réinvestis
		Action I EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap (NR) dividendes nets réinvestis
		Action I CHF (H) : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap hedgé CHF (NR) dividendes nets réinvestis
		Action I USD : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap (NR) dividendes nets réinvestis
		Action I USD (H) : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap hedgé USD (NR) dividendes nets réinvestis
		Action J EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap (NR) dividendes nets réinvestis
		Action K EUR : Néant
		Action N EUR : Néant
		Action O EUR : Néant
		Action R EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI EMU Small Cap (NR) dividendes nets réinvestis
		Action S EUR : Néant

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, …
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs… ;
  - Coût d'administration des sites internet ;
  - Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :
> Coûts de License de l'indice de référence ;
> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;
> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - Frais de commissariat aux comptes ;
  - Frais liés au dépositaire ;
  - Frais liés aux teneurs de compte ;
  - Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local…);
  - Frais juridiques propres à l'OPC ; - Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels : o Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, …) ;
  - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,15% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué. Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV. Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Commission de surperformance

Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes
Indicateur de référence :
- MSCI EMU Small Cap (NR) exprimé en euros pour les catégories d'actions libellés en euros.
- MSCI EMU Small Cap (NR) hedgé et exprimé en Dollars US pour les catégories d'actions libellés en dollars US
- MSCI EMU Small Cap (NR) hedgé et exprimé en Francs suisses pour les catégories d'actions libellés en francs Suisses.
La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.

L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 15 % sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.
En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).
Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de décembre.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :
A. Si la période de référence est constituée de moins de 5 périodes d'observation :
1) En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:
a) A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.
b) A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :
i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.
ii. Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.
*2) **En cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence** : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*
B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :
***1) En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*
***2) En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :*

a) *Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :*
   i. *Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*
   ii. *Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*
b) *Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.*

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement
Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).
Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.
Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.

Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES J EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES R EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES K EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD H	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**78 522 397,86**	**11 456 796,67**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	95 242 045,11	97 678 358,88
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-39 525 595,29	-40 418 426,48
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	9 781,29	203 700,69
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 336 297,60	349 296,18
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	13 892 908,19	9 261 245,84
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-1 584,40	-8 829,45
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments (*)		255,53 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**149 476 250,36**	**78 522 397,86**

(*) 30.09.2024 : résultat de fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	15 332,053	1 849 014,91
Actions rachetées durant l'exercice	-57 713,082	-6 628 713,00
Solde net des souscriptions/rachats	-42 381,029	-4 779 698,09
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	159 713,415	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	275,818	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD H		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-20,000	-2 116,33
Solde net des souscriptions/rachats	-20,000	-2 116,33
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	75,304	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	165 174,679	19 090 485,17
Actions rachetées durant l'exercice	-83 318,279	-9 801 177,69
Solde net des souscriptions/rachats	81 856,400	9 289 307,48
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	369 759,274	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	583 105,009	68 863 766,19
Actions rachetées durant l'exercice	-190 185,645	-21 655 239,08
Solde net des souscriptions/rachats	392 919,364	47 208 527,11
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	574 458,390	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES J EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	34 072,159	4 442 477,95
Actions rachetées durant l'exercice	-7 078,000	-789 586,47
Solde net des souscriptions/rachats	26 994,159	3 652 891,48
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	34 259,159	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES K EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	5 008,000	642 476,14
Actions rachetées durant l'exercice	-5 178,000	-642 971,31
Solde net des souscriptions/rachats	-170,000	-495,17
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	45 651,235	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	3 311,282	353 824,75
Actions rachetées durant l'exercice	-48,334	-5 791,41
Solde net des souscriptions/rachats	3 262,948	348 033,34
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 297,666	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD H Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES J EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES K EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES R EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A EUR FR0014009Z77	Capitalisation	Capitalisation	EUR	20 208 040,52	159 713,415	126,52
EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD FR001400DLM5	Capitalisation	Capitalisation	USD	36 823,89	275,818	133,50
EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD H FR0014009Z51	Capitalisation	Capitalisation	USD	9 620,96	75,304	127,76
EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES CR EUR FR0014009ZH7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	47 498 202,77	369 759,274	128,45
EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES I EUR FR0014009ZC8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	70 887 981,83	574 458,390	123,39
EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES J EUR FR0014009ZE4	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	4 501 221,34	34 259,159	131,38
EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES K EUR FR0014009ZF1	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 935 312,22	45 651,235	130,01
EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES R EUR FR001400J838	Capitalisation	Capitalisation	EUR	405 964,15	3 297,666	123,10

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ALLEMAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	AUTRICHE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	146 679,42	34 876,26	28 368,55	25 420,52	14 016,36	12 340,79
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**146 679,42**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 478,48				1 478,48
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-100,36				-100,36
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**1 378,12**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 478,48						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-100,36						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**1 378,12**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 SEK +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 NOK +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	11 248,83	1 904,48	1 738,67	1 167,10	
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	68,37				
Comptes financiers	1 445,32	11,63	14,62	6,78	0,12
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**12 762,52**	**1 916,11**	**1 753,29**	**1 173,88**	**0,12**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	2 408 048,50
	Souscriptions à recevoir	91 148,52
	Coupons et dividendes en espèces	38 679,43
Total des créances		**2 537 876,45**
Dettes		
	Achats à règlement différé	840 270,23
	Rachats à payer	43 822,72
	Frais de gestion fixe	164 213,23
	Frais de gestion variable	70 825,97
Total des dettes		**1 119 132,15**
Total des créances et des dettes		**1 418 744,30**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	404 633,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,05
Frais de gestion variables provisionnés	-23 141,28
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,12
Frais de gestion variables acquis	15 653,30
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,08
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	582,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,05
Frais de gestion variables provisionnés	7,62
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,03
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD H	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	184,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,05
Frais de gestion variables provisionnés	-11,96
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,13
Frais de gestion variables acquis	5,84
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	469 928,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	48 421,84
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,12
Frais de gestion variables acquis	8 323,33
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	408 664,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	-8 575,93
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,02
Frais de gestion variables acquis	14 393,14
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES J EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	12 540,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	484,10
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES K EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	67 338,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES R EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 528,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,45
Frais de gestion variables provisionnés	198,93
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,07
Frais de gestion variables acquis	2,66
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**311 053,80**	**-114 241,25**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**311 053,80**	**-114 241,25**
Report à nouveau	237,18	6,10
Le revenu net distribuable s'élève à	**311 290,98**	**-114 235,15**

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-126,65**	**-52,15**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-126,65**	**-52,15**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-126,65**	**-52,15**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-126,65	-52,15
Total	**-126,65**	**-52,15**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		275,818
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**13 186,48**	**4 984,13**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**13 186,48**	**4 984,13**
Report à nouveau	237,18	6,10
Sommes distribuables au titre du revenu net	**13 423,66**	**4 990,23**
Affectation :		
Distribution	13 361,07	4 940,20
Report à nouveau du revenu de l'exercice	62,59	50,03
Capitalisation		
Total	**13 423,66**	**4 990,23**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	34 259,159	7 265,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,39	0,68
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	1 859,80	358,84

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-68 655,44**	**-175 024,42**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-68 655,44**	**-175 024,42**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-68 655,44**	**-175 024,42**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-68 655,44	-175 024,42
Total	**-68 655,44**	**-175 024,42**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		202 094,444
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-31,95**	**-15,03**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-31,95**	**-15,03**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-31,95**	**-15,03**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-31,95	-15,03
Total	**-31,95**	**-15,03**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		95,304
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**128 634,26**	**33 379,38**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**128 634,26**	**33 379,38**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**128 634,26**	**33 379,38**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	128 634,26	33 379,38
Total	**128 634,26**	**33 379,38**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		287 902,874
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**220 354,38**	**-1 306,69**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**220 354,38**	**-1 306,69**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**220 354,38**	**-1 306,69**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	220 354,38	-1 306,69
Total	**220 354,38**	**-1 306,69**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		181 539,026
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**20 345,53**	**23 807,06**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**20 345,53**	**23 807,06**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**20 345,53**	**23 807,06**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	20 345,53	23 807,06
Total	**20 345,53**	**23 807,06**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		45 821,235
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**-2 652,81**	**-13,53**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-2 652,81**	**-13,53**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-2 652,81**	**-13,53**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-2 652,81	-13,53
Total	**-2 652,81**	**-13,53**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		34,718
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 592 616,93**	**262 048,46**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 592 616,93**	**262 048,46**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 592 616,93**	**262 048,46**

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**333,21**	**132,70**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**333,21**	**132,70**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**333,21**	**132,70**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	333,21	132,70
Total	**333,21**	**132,70**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		275,818
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**48 059,86**	**2 709,86**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**48 059,86**	**2 709,86**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**48 059,86**	**2 709,86**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	48 059,86	2 709,86
Total	**48 059,86**	**2 709,86**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		7 265,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**215 657,38**	**72 891,77**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**215 657,38**	**72 891,77**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**215 657,38**	**72 891,77**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	215 657,38	72 891,77
Total	**215 657,38**	**72 891,77**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		202 094,444
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-250,83**	**13,97**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-250,83**	**13,97**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-250,83**	**13,97**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-250,83	13,97
Total	**-250,83**	**13,97**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		95,304
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**505 967,25**	**105 556,22**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**505 967,25**	**105 556,22**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**505 967,25**	**105 556,22**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	505 967,25	105 556,22
Total	**505 967,25**	**105 556,22**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		287 902,874
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**755 342,22**	**63 786,19**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**755 342,22**	**63 786,19**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**755 342,22**	**63 786,19**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	755 342,22	63 786,19
Total	**755 342,22**	**63 786,19**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		181 539,026
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**63 165,19**	**16 939,57**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**63 165,19**	**16 939,57**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**63 165,19**	**16 939,57**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	63 165,19	16 939,57
Total	**63 165,19**	**16 939,57**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		45 821,235
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 342,65**	**18,18**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**4 342,65**	**18,18**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 342,65**	**18,18**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	4 342,65	18,18
Total	**4 342,65**	**18,18**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		34,718
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**146 679 415,75**	**98,13**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**146 679 415,75**	**98,13**
Automobiles			**2 132 517,52**	**1,43**
SAF-HOLLAND SE	EUR	144 284	2 132 517,52	1,43
Banques commerciales			**7 507 568,65**	**5,02**
BANCA MONTE DEI PASCHI SIENA	EUR	132 000	995 280,00	0,67
BANKINTER SA	EUR	177 418	2 378 288,29	1,59
BCP BCO	EUR	2 622 300	1 975 116,36	1,32
BFF BANK SPA	EUR	197 700	2 158 884,00	1,44
Biotechnologie			**3 336 187,34**	**2,23**
BONESUPPORT HOLDING AB	SEK	83 300	2 199 524,02	1,47
SWEDISH ORPHAN BIOVITRUM AB	SEK	43 798	1 136 663,32	0,76
Composants automobiles			**1 888 600,00**	**1,26**
STEYR MOTORS AG	EUR	35 500	1 888 600,00	1,26
Construction et ingénierie			**7 543 049,20**	**5,05**
ARCADIS NV	EUR	55 468	2 379 577,20	1,59
KONINKLIJKE HEIJMANS N.V	EUR	62 410	3 694 672,00	2,48
REWAY GROUP SPA	EUR	153 000	1 468 800,00	0,98
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**1 376 832,00**	**0,92**
REPLY SPA	EUR	11 360	1 376 832,00	0,92
Distribution spécialisée			**5 477 089,88**	**3,66**
LU-VE SPA	EUR	88 779	3 049 558,65	2,03
MONCLER SPA	EUR	25 353	1 264 354,11	0,85
PLANISWARE SA	EUR	59 528	1 163 177,12	0,78
Electricité			**1 724 397,35**	**1,15**
ELIA SYSTEM	EUR	17 569	1 724 397,35	1,15
Equipement et services pour l'énergie			**3 657 795,00**	**2,45**
TECNICAS REUNIDAS SA	EUR	138 030	3 657 795,00	2,45
Equipements électriques			**1 481 508,00**	**0,99**
NEXANS SA	EUR	11 758	1 481 508,00	0,99
Equipements et fournitures médicaux			**3 267 136,62**	**2,19**
ECKERT & ZIEGLER SE	EUR	84 746	1 510 173,72	1,01
REVENIO GROUP CORP	EUR	76 059	1 756 962,90	1,18
Equipements et instruments électroniques			**6 782 922,42**	**4,54**
COMET HOLDING AG-REG	CHF	8 448	1 738 669,52	1,16
FREQUENTIS AG	EUR	4 568	337 118,40	0,23
VAISALA OYJ- A SHS	EUR	22 081	982 604,50	0,66
VUSIONGROUP	EUR	14 606	3 724 530,00	2,49

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements et produits de loisirs			**2 205 221,79**	**1,48**
MIPS AB	SEK	71 466	2 205 221,79	1,48
Gestion immobilière et développement			**6 612 586,00**	**4,42**
CTP NV	EUR	117 850	2 234 436,00	1,49
ICOP SPA	EUR	147 000	2 719 500,00	1,82
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	24 500	1 658 650,00	1,11
Hôtels, restaurants et loisirs			**5 752 920,20**	**3,85**
DO & CO AG	EUR	13 965	3 100 230,00	2,08
SPIE SA	EUR	57 919	2 652 690,20	1,77
Industrie aérospatiale et défense			**5 258 044,02**	**3,52**
EXOSENS SAS	EUR	50 324	2 173 996,80	1,45
RENK GROUP AG	EUR	35 202	3 084 047,22	2,07
Logiciels			**13 327 104,60**	**8,92**
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	17 235	2 716 236,00	1,82
ID LOGISTICS GROUP	EUR	7 370	2 959 055,00	1,98
MAIRE SPA	EUR	272 320	3 431 232,00	2,30
NEMETSCHEK SE	EUR	22 262	2 466 629,60	1,65
SIDETRADE	EUR	7 432	1 753 952,00	1,17
Machines			**20 183 673,72**	**13,50**
ALIMAK GROUP AB	SEK	157 830	2 210 848,25	1,48
ANDRITZ AG	EUR	30 370	1 819 163,00	1,22
ARTECHE LANTEGI ELKARTEA SA	EUR	6 581	108 586,50	0,07
ENVIPCO HOLDING NV	NOK	185 910	1 167 101,05	0,78
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	20 803	2 113 584,80	1,41
INTERPUMP GROUP SPA	EUR	78 367	3 054 745,66	2,04
KSB SE & CO KGAA-VORZUG	EUR	3 336	2 848 944,00	1,91
NORMA GROUP SE	EUR	63 500	905 510,00	0,61
PFISTERER HOLDING SE	EUR	37 164	2 672 091,60	1,79
SANLORENZO SPA/AMEGLIA	EUR	39 221	1 378 618,15	0,92
WEIR GROUP PLC/THE	GBP	60 843	1 904 480,71	1,27
Marchés de capitaux			**1 797 315,00**	**1,20**
VAN LANSCHOT KEMPEN NV	EUR	35 450	1 797 315,00	1,20
Médias et services interactifs			**2 168 244,00**	**1,45**
SCOUT24 SE	EUR	20 340	2 168 244,00	1,45
Métaux et minerais			**3 371 166,00**	**2,26**
AURUBIS AG	EUR	21 370	2 269 494,00	1,52
SALZGITTER	EUR	42 800	1 101 672,00	0,74
Producteur et commerce d'énergie indépendants			**3 084 681,60**	**2,06**
FRIEDRICH VORWERK GROUP SE	EUR	37 664	3 084 681,60	2,06
Produits pharmaceutiques			**5 116 861,90**	**3,42**
ALMIRALL SA	EUR	185 070	2 128 305,00	1,42
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA	EUR	26 082	1 348 439,40	0,90
VIRBAC SA	EUR	5 215	1 640 117,50	1,10

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pour l'industrie du bâtiment			**6 033 616,05**	**4,04**
CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	78 831	1 761 872,85	1,18
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	28 996	2 052 916,80	1,37
WIENERBERGER AG	EUR	80 920	2 218 826,40	1,49
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**3 435 162,10**	**2,30**
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	21 626	2 743 258,10	1,84
SUESS MICROTEC AG	EUR	22 760	691 904,00	0,46
Services aux entreprises			**6 633 542,03**	**4,44**
BILFINGER SE	EUR	30 079	2 818 402,30	1,89
ENGCON AB	SEK	152 823	1 026 103,21	0,69
MEDINCELL SA	EUR	106 402	2 528 111,52	1,69
SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	3 550	260 925,00	0,17
Services de télécommunication diversifiés			**2 470 459,69**	**1,65**
INVISIO AB	SEK	86 670	2 470 459,69	1,65
Services de télécommunication mobile			**1 033 978,92**	**0,69**
FREENET NOM.	EUR	37 986	1 033 978,92	0,69
Services financiers diversifiés			**7 141 840,40**	**4,78**
AVIO SPA	EUR	26 400	1 412 400,00	0,94
BAWAG GROUP AG	EUR	26 579	2 976 848,00	2,00
FLATEXDEGIRO AG	EUR	98 730	2 752 592,40	1,84
Services liés aux technologies de l'information			**4 877 393,75**	**3,26**
ATOSS SOFTWARE AG	EUR	15 243	1 676 730,00	1,12
NEURONES	EUR	45 162	1 795 189,50	1,20
WAVESTONE	EUR	29 129	1 405 474,25	0,94
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**0,00**
Gestion immobilière et développement				**0,00**
CTP NV RTS	EUR	117 850		0,00
Total			**146 679 415,75**	**98,13**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/V/EUR/USD/251010		-25,45	USD	7 829,79	EUR	-7 855,24	FR0014009Z51
G2/V/EUR/USD/251010	0,10		USD	85,11	EUR	-85,01	FR0014009Z51
G2/V/EUR/USD/251010		-0,18	USD	170,21	EUR	-170,39	FR0014009Z51
Total	**0,10**	**-25,63**		**8 085,11**		**-8 110,64**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	146 679 415,75
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-25,53
Autres actifs (+)	4 016 354,54
Autres passifs (-)	-1 219 494,40
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**149 476 250,36**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A EUR	EUR	159 713,415	126,52
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD	USD	275,818	133,50
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES A USD H	USD	75,304	127,76
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES CR EUR	EUR	369 759,274	128,45
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES I EUR	EUR	574 458,390	123,39
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES J EUR	EUR	34 259,159	131,38
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES K EUR	EUR	45 651,235	130,01
Action EdR SICAV - EUROPEAN SMALLER COMPANIES R EUR	EUR	3 297,666	123,10

88. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EDR SICAV EUROPEAN SMALLER COMPANIES
Identifiant d'entité juridique: 969500RCI62OPD7FYR96

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- ☐ **Oui**
- ☒ **Non**

☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 55,92% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
- ☐ avec un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période de référence, l'OPCVM

- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon thermique),
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son benchmark.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Au 30/09/2025, la note ESG du compartiment est de 11,75 versus 11,50 pour son indicateur de référence.

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

Au 30/09/2024, la note ESG du compartiment était de 12,63 versus 12,55 pour son indicateur de référence.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Les investissements durables du fonds visent à contribuer positivement à un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) dans les domaines environnemental, social ou sociétal, tout en ne causant pas de dommages significatifs et en respectant des normes minimales de gouvernance.
La description de la méthodologie d'investissement durable définie par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est disponible sur le site internet de la société de gestion :https://am.edmond-de-rothschild.com/media/vomhax5n/edram-definition- etmethodologie-investissement-durable.pdf

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les exclusions sur les armes controversées, le tabac ; mais aussi le charbon thermique permettent de limiter le risque d'investissement causant des préjudices sociaux importants.Les exclusions sur le charbon thermique, les combustibles fossiles non conventionnels et l'huile de palme permettent de limiter le risque d'investissement causant des préjudices environnementaux importants.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS SFDR, sont pris en compte dans le cadre du process d'investissement du compartiment, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. La description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet). Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille et contrôlés par l'équipe de Gestion et le département des Risques.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Les gérants sélectionnent les investissements durables conformément aux principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies sur la responsabilité sociale des entreprises en excluant toute entreprise qui enfreint les Principes directeurs des Nations unies.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le fonds a pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant tout d'abord la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment en ce qui concerne le charbon thermique, le tabac, les énergies fossiles non conventionnelles et les armes controversées, l'huile de palme.
Les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire des émetteurs et ont un impact sur les scores environnementaux et sociaux ainsi que sur le score ESG global.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
VusionGroup	Techno. de l'information	2,41%	France
Maire SpA	Industrie	2,35%	Italie
ID Logistics Group SACA	Industrie	2,31%	France
Gaztransport Et Technigaz SA	Énergie	2,26%	France
DO & CO AG	Industrie	2,08%	Autriche
BAWAG Group AG	Finance	2,05%	Autriche
flatexDEGIRO AG	Finance	2,02%	Allemagne
SPIESA	Industrie	1,87%	France
MIPS AB	Conso. discrétionnaire	1,85%	Suède
Tecnicas Reunidas SA	Énergie	1,76%	Espagne
Nemetschek SE	Techno. de l'information	1,75%	Allemagne
LU-VE SpA	Industrie	1,74%	Italie
Arcadis NV	Industrie	1,70%	Pays-Bas
Bankinter SA	Finance	1,67%	Espagne
Koninklijke Heijmans N.V	Industrie	1,64%	Pays-Bas

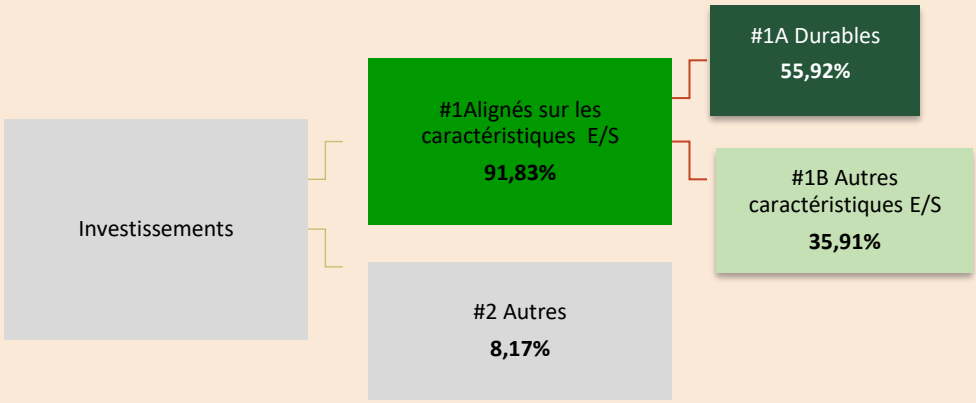
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Industrie	37,83%
Techno. de l'information	13,62%
Finance	10,06%
Santé	9,53%
Énergie	6,33%
Industrie	5,67%
Conso. discrétionnaire	4,67%
Matériaux	3,74%
Immobilier	2,60%
Télécommunications	2,14%
Liquidités	1,89%
Services publics	1,15%
Techno. de l'information	0,78%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [20]?**

[ ] Oui

[ ] Dans le gaz fossile [ ] Dans l'énergie nucléaire

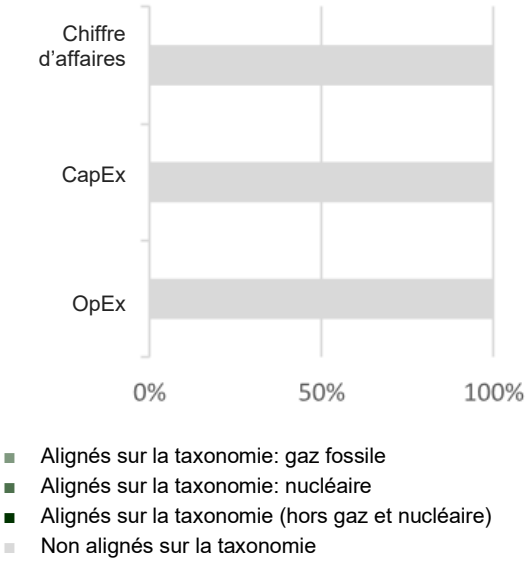
[x] Non

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

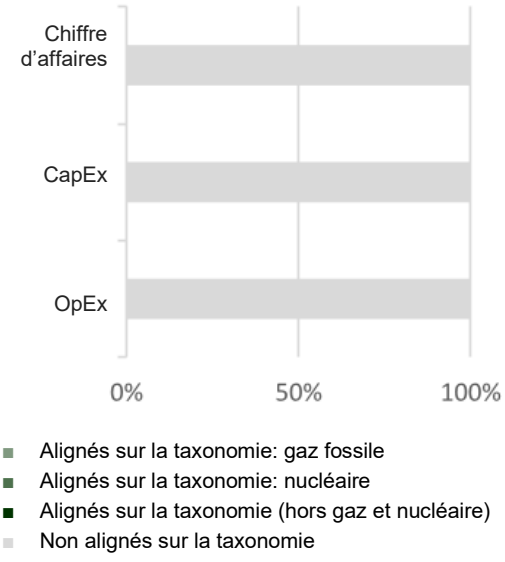
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

La catégorie « autres » est exclusivement constituée de liquidités.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements.

Nous avons par ailleurs des tableaux de bord qui nous permettent de suivre des indicateurs climat et ESG, tels que l'empreinte CO2 ou la température du portefeuille, l'exposition aux différents objectifs de Développement Durable des Nations Unis ainsi que la note environnementale et la note sociale des investissements. Nos outils permettent une vue consolidée du portefeuille ainsi qu'une analyse émetteur par émetteur. Notre analyse ESG propriétaire et/ou issue de fournisseurs externes attribue également un score à chacun des thèmes environnementaux et sociaux promus par le fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

  Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Non applicable.

Compartiment :

EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS

89. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, l'euro, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations :
Les titres de sociétés de petites ou moyennes capitalisations boursières peuvent être significativement moins liquides et plus volatils que ceux de sociétés ayant une capitalisation boursière importante. La valeur liquidative du compartiment est donc susceptible d'évoluer plus rapidement et avec de grandes amplitudes.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le du compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risque lié à la devise des parts libellées dans une devise autre que celle du compartiment :
L'actionnaire, souscripteur en devise autres que la devise de référence du compartiment (Euro) peut-être exposé au risque de change si celui-ci n'est pas couvert. La valeur des actifs du compartiment peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

90. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mise à jour template des PRIIPS ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 21.05.2025 :
- Changement de dénomination de EdR SICAV – European Improvers en EdR SICAV – European Catalysts ;
- Passage d'une communication centrale à réduite au sens de la Doctrine AMF n°2020-03, relative à la communication sur les critères extra-financiers.

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait.

Mise à jour effectuée le 30.07.2025 :
- Actualisation des niveaux de SRI :

ISIN	Nouveaux SRI	Anciens SRI	ECART
FR001400FUA6	**4**	**5**	-1
FR001400NKN4	**4**	**5**	-1
FR001400NKO2	**4**	**5**	-1

91. RAPPORT DE GESTION

Les marchés actions européens ressortent en hausse significative sur la période. Les incertitudes sur les tarifs douaniers américains et les tensions géopolitiques auront marqué l'actualité. Après une violente baisse des marchés début avril consécutive à l'annonce de droits de douane particulièrement élevés par Donald Trump, s'est suivi un rebond très rapide à compte du 9 avril suite à l'annonce d'une trêve de 90 jours dans la mise en place de ces tarifs. Malgré la mise en place progressive d'accords, les tensions entre la Chine et les US sont notamment restées extrêmement vives, conduisant à une zone d'incertitude élevée, et empêchant les projections à long terme. Cela s'est traduit notamment par le plongeon des indices de confiance des consommateurs aux Etats-Unis, malgré des signes de résilience économique sur la zone. Les résultats d'entreprises ont globalement été robustes à ce stade, et la baisse des taux de la Fed en septembre après plusieurs mois d'attente et de pression de la part de l'administration américaine permet aux marchés européens de clôturer le 3ème trimestre 2025 en hausse. Les valeurs de défense ont été plébiscitées sur la période, avec l'engagement renforcé de l'OTAN à porter les dépenses de défense à 5% du PIB à horizon 2035 comme point d'orgue, et l'annonce d'un vaste plan d'investissement de l'Allemagne. Les perspectives renforcées de fin du conflit en Ukraine durant l'été avec le sommet entre Trump et Poutine, se sont éloignées, Trump soutenant désormais l'Ukraine dans une future reconquête de ses territoires. D'autre part, la hausse des prix des métaux précieux a fait grimper les entreprises minières. Dans le secteur financier, les banques ont affiché la meilleure performance des indices, grâce aux bons résultats et aux programmes de retour à l'actionnaire de plusieurs grandes institutions, ainsi qu'à la consolidation dans le secteur bancaire italien. L'incertitude a été aussi croissante en France, avec une dette toujours en hausse et un déficit important, sans qu'un accord sur le budget puisse être trouvé dans un environnement politique instable.

La performance du portefeuille ressort significativement supérieure à celle du marché. Dans les Materials, Heidelberg Materials ressort en forte hausse : après avoir démontré des tendances très positives sur les volumes, une forte capacité de pricing power, et un bon contrôle des coûts, le groupe a réhaussé ses perspectives. Malgré l'entrée de Novo Nordisk en Décembre après une première phase de baisse, la sous-pondération à la Pharma est également favorable. Le secteur a été pénalisé par les craintes de mesures tarifaires et la pression sur le prix des médicaments aux US. Novo Nordisk a plus particulièrement fait face à des perspectives moins favorables sur son médicament anti-obésité. SPIE poursuit sa dynamique grâce à son exposition à des tendances de fond (électrification, digitalisation) et a publié des revenus en croissance conformément aux attentes, confirmant ses perspectives pour 2025. Mentionnons également les contributions favorables de nos positions dans l'assurance (ASR, Swiss Re, AXA) et dans l'énergie avec GTT (dynamique robuste sur le GNL) et OMV (hausse des prix du gaz). En revanche, dans les Telcos, Cellnex est pénalisé par la hausse des taux et déçoit en faisant part d'un certain ralentissement séquentiel. Dans les Biens de consommation, Puma et Adidas nous pénalisent, ce qui est partiellement compensé par notre sélection de valeurs dans le Luxe avec l'absence de LVMH au profit de Richemont.

Sur la période, nous avons entré ASML qui devrait accélérer sa croissance ; Novo Nordisk sur lequel les risques nous paraissent exagérés et déjà bien intégrés ; Alstom dont l'histoire de redressement n'est pas terminée, avec une croissance structurelle du marché et un carnet d'ordre qui assure une forte visibilité ; Diageo dont la valorisation est revenue à un plus bas de 10 ans alors que le groupe dispose d'un très bon portefeuille de catégories et de marques aux US ; Unilever suite au recul du titre et à l'annonce surprise du départ du CEO remplacé par le CFO qui devrait délivrer ; et enfin Avio (propulseurs pour fusées et missiles) qui bénéficiera de la reprise des lancements civils Ariane et Vega, et de l'accélération des commandes dans le militaire. En contrepartie, nous avons vendu Sodexo (déception sur le rythme de croissance, le churn, et l'activité notamment aux USA après plusieurs années d'amélioration) ; Puma en juillet post rebond du titre ; et enfin Pluxee (potentielle remise en cause des avantages fiscaux des tickets restaurants, couplée à l'impact des taux sur les revenus financiers et les impacts devises).

Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de 12,86 % et son indice de référence de 9,31 %.
Sur l'année l'action A libellée en USD réalise une performance de 18,84 % et son indice de référence de 15,08 %.
Sur l'année l'action B libellée en EUR réalise une performance de 12,85 % et son indice de référence de 9,31 %.
Sur l'année l'action CR libellée en EUR réalise une performance de 13,51 % et son indice de référence de 9,31 %.
Sur l'année l'action I libellée en EUR réalise une performance de 13,66 % et son indice de référence de 9,31 %.

Sur l'année l'action K libellée en EUR réalise une performance de 14,34 % et son indice de référence de 9,31 %.
Sur l'année l'action R libellée en EUR réalise une performance de 12,5 % et son indice de référence de 9,31 %.
Sur l'année l'action R libellée en USD réalise une performance de 18,42 % et son indice de référence de 15,08 %.

Les actions suivantes n'ont pas été souscrites sur l'exercice :
L'action A (hedgée) libellée en CHF,
L'action A (hedgée) libellée en USD,
L'action B libellée en USD,
L'action CR libellée en USD,
L'action CRD libellée en EUR,
L'action I (hedgée) libellée en CHF,
L'action I (hedgée) libellée en USD,
L'action I libellée en USD,
L'action J libellée en EUR,
L'action N libellée en EUR,
L'action O libellée en EUR,
L'action S libellée en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	11 056 441,85	11 482 856,09
HEIDELBERG MATERIALS AG		1 250 037,12
SAP SE		1 127 347,03
SPIE SA		1 086 812,28
PANDORA A/S		1 058 263,83
ASML HOLDING NV	942 873,16	31 795,20
ALSTOM	813 646,72	17 906,25
SWISS RE AG		660 166,46
NOVO NORDISK A/S-B	635 392,53	16 643,82
DIAGEO PLC	570 186,78	18 360,75

92. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 453 305,99 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 1 200 197,24 Euros.

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

93. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS B EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	32,25	EUR	0,86	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**32,25**	**EUR**	**0,86**	**EUR**

94. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**48 458 975,33**	**50 493 623,41**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	48 458 975,33	50 493 623,41
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**430 663,82**	**839 462,34**
OPCVM	430 663,82	839 462,34
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**48 889 639,15**	**51 333 085,75**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 821,91**	**10 798,03**
Comptes financiers	**333 225,26**	**412 776,85**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**335 047,17**	**423 574,88**
Total de l'actif I+II	**49 224 686,32**	**51 756 660,63**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	43 174 306,77	46 181 651,25
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	5 655 680,44	5 439 407,64
Capitaux propres I	**48 829 987,21**	**51 621 058,89**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**48 829 987,21**	**51 621 058,89**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	394 699,11	135 601,74
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**394 699,11**	**135 601,74**
Total Passifs : I+II+III+IV	**49 224 686,32**	**51 756 660,63**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	1 636 745,43	333 368,87
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	99,80	32,80
Sous-total produits sur opérations financières	**1 636 845,23**	**333 401,67**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-589,29	-665,33
Sous-total charges sur opérations financières	**-589,29**	**-665,33**
Total revenus financiers nets (A)	**1 636 255,94**	**332 736,34**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 146 326,33	-194 768,92
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 146 326,33**	**-194 768,92**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**489 929,61**	**137 967,42**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-36 623,62**	**506 510,23**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**453 305,99**	**644 477,65**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	1 402 974,17	249 579,88
Frais de transactions externes et frais de cession	-16 504,69	-45 496,50
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**1 386 469,48**	**204 083,38**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-186 272,24**	**-552 366,72**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**1 200 197,24**	**-348 283,34**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	4 463 113,42	2 826 290,63
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-944,93	717,55
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**4 462 168,49**	**2 827 008,18**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-459 991,28**	**2 316 205,15**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**4 002 177,21**	**5 143 213,33**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**5 655 680,44**	**5 439 407,64**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l’OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment a pour objectif, sur l’horizon de placement recommandé, d’obtenir une croissance du capital supérieure à celle de l’indicateur de référence en s’exposant au marché des actions européennes. Le compartiment visera à sélectionner des entreprises qui, selon les analyses de Edmond de Rothschild Asset Management (France), devraient afficher des progrès en matière de fondamentaux financiers.

Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs sans contraintes d’allocation sectorielle. Le Gestionnaire n’est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Le prospectus / règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**4 842 899,11**	**51 621 058,89**	**48 829 987,21**
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A EUR en EUR			
Actif net	967,85	36 633 975,51	35 124 973,23
Nombre de titres	10,000	333 703,882	283 508,657
Valeur liquidative unitaire	96,78	109,77	123,89
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,22	-1,02	3,04
Capitalisation unitaire sur revenu	0,01	1,55	0,90
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A USD en USD			
Actif net en USD		43 971,97	49 125,50
Nombre de titres		408,100	383,672
Valeur liquidative unitaire en USD		107,74	128,04
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		0,51	2,68
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		-0,01	0,80
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS CR EUR en EUR			
Actif net		373 988,78	376 762,57
Nombre de titres		3 584,059	3 181,000
Valeur liquidative unitaire		104,34	118,44
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-0,60	2,90
Capitalisation unitaire sur revenu		1,97	1,50
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I EUR en EUR			
Actif net		6 772 171,46	5 469 522,05
Nombre de titres		64 224,604	45 639,418
Valeur liquidative unitaire		105,44	119,84
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		0,56	2,93
Capitalisation unitaire sur revenu		0,12	1,67
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I USD en USD			
Actif net en USD		7 230,94	8 563,25
Nombre de titres		67,142	67,142
Valeur liquidative unitaire en USD		107,69	127,53
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		0,51	2,67
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		-0,06	0,44
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS K EUR en EUR			
Actif net	4 841 931,26	5 561 268,34	5 567 242,38
Nombre de titres	50 000,000	50 287,480	44 027,480
Valeur liquidative unitaire	96,83	110,58	126,44
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,22	-1,02	3,09
Capitalisation unitaire sur revenu	0,06	2,27	2,43

	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS R EUR en EUR			
Actif net		2 227 974,54	2 237 932,55
Nombre de titres		21 866,801	19 526,223
Valeur liquidative unitaire		101,88	114,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		0,48	2,82
Capitalisation unitaire sur revenu		-0,12	0,47
Action EdR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS B EUR en EUR			
Actif net		5 801,57	4 457,62
Nombre de titres		55,085	37,505
Valeur liquidative unitaire		105,32	118,85
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		0,56	2,92
Distribution unitaire sur revenu			0,86
Crédit d'impôt unitaire (1)			(1)

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A EUR : 1.70% TTC* maximum
		Action A CHF (H) : 1.70% TTC* maximum
		Action A USD : 1. 70% TTC* maximum
		Action A USD (H) : 1.70% TTC* maximum
		Action B EUR : 1.70% TTC* maximum
		Action B USD : 1.70% TTC* maximum
		Action CR EUR : 1.00% TTC* maximum
		Action CR USD : 1.00% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 1.00% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.85% TTC* maximum
		Action I CHF (H) : 0.85% TTC* maximum
		Action I USD (H) : 0.85% TTC* maximum
		Action I USD : 0.85% TTC* maximum
		Action J EUR : 0.85% TTC* maximum
		Action K EUR : 1.00% TTC* maximum
		Action N EUR : 0.70% TTC* maximum
		Action O EUR : 0.70% TTC* maximum
		Action R EUR : 2.10 % TTC* maximum
		Action R USD : 2.10 % TTC* maximum
		Action S EUR : 0.30% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 0.15% TTC*
		Action A CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action A USD : 0.15% TTC*
		Action A USD (H) : 0.15% TTC*
		Action B EUR : 0.15% TTC*
		Action B USD : 0.15% TTC*
		Action CR EUR : 0.15% TTC*
		Action CR USD : 0.15% TTC*
		Action CRD EUR : 0.15% TTC*
		Action I EUR : 0.15% TTC*
		Action I CHF (H) : 0.15% TTC*
		Action I USD : 0.15% TTC*
		Action I USD (H) : 0.15% TTC*
		Action J EUR : 0.15% TTC*
		Action K EUR : 0.15% TTC*
		Action N EUR : 0.15% TTC*
		Action O EUR : 0.15% TTC*
		Action R EUR : 0.15 % TTC*
		Action R USD : 0.15 % TTC*
		Action S EUR : 0.15% TTC*
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe (NR) dividendes nets réinvestis
		Action A CHF (H): 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe hedgé CHF (NR) dividendes nets réinvestis
		Action A USD : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe (NR) dividendes nets réinvestis

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A USD (H) : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe (NR) hedgé USD (NR) dividendes nets réinvestis
		Action B EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe (NR) dividendes nets réinvestis
		Action B USD : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe (NR) dividendes nets réinvestis
		Action CR EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe (NR) dividendes nets réinvestis
		Action CR USD : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe (NR) dividendes nets réinvestis
		Action CRD EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe (NR) dividendes nets réinvestis
		Action I EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe (NR) dividendes nets réinvestis
		Action I CHF (H) : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe hedgé CHF (NR) dividendes nets réinvestis
		Action I USD : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe (NR) dividendes nets réinvestis
		Action I USD (H) : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe hedgé USD (NR) dividendes nets réinvestis
		Action J EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe (NR) dividendes nets réinvestis
		Action K EUR : Néant
		Action N EUR : Néant
		Action O EUR : Néant
		Action R EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe (NR) dividendes nets réinvestis

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action R USD : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence MSCI Europe (NR) dividendes nets réinvestis
		Action S EUR : Néant

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels
  - Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;
  - Coût d'administration des sites internet ;
  - Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :

> Coûts de License de l'indice de référence ;

> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;

> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - Frais de commissariat aux comptes ;
  - Frais liés au dépositaire ;
  - Frais liés aux teneurs de compte ;
  - Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local...);
  - Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
  - Frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
  - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,15% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué.
Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV.
Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Commission de surperformance :

Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :
Indicateur de référence :
- MSCI Europe (NR) exprimé en euros pour les catégories d'actions libellés en euros.
- MSCI Europe (NR) hedgé et exprimé en Dollars US pour les catégories d'actions libellés en dollars US
- MSCI Europe (NR) hedgé et exprimé en Francs suisses pour les catégories d'actions libellés en francs Suisses.
La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.
L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.
En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).
Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de septembre.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an, soit au plus tôt le 30/09/2024. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :
A.Si la période de référence est constituée <u>de moins</u> de 5 périodes d'observation :
1) En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:
- *<u>a)</u> <u>A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence</u> : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le fonds démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.*
- *<u>b)</u> <u>A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence</u> : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :*
  - *i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.*
  - *ii. Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le fonds démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.*

*2) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*

B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :

1) En cas de sous-performance *de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*

2) En cas de surperformance *de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :*

a) Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :

i. Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

ii. Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

b) Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le fonds démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.
Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS K EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS B EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I USD	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A USD	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS R EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**51 621 058,89**	**4 842 899,11**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	6 048 249,69	53 751 191,34
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-15 177 948,14	-10 142 090,54
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	489 929,61	137 967,42
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 386 469,48	204 083,38
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	4 462 168,49	2 827 008,18
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments (*)	59,19 (*)	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**48 829 987,21**	**51 621 058,89**

(*) Résultat de fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	12 735,908	1 467 691,16
Actions rachetées durant l'exercice	-62 931,133	-7 325 314,63
Solde net des souscriptions/rachats	-50 195,225	-5 857 623,47
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	283 508,657	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A USD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-24,428	-2 476,52
Solde net des souscriptions/rachats	-24,428	-2 476,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	383,672	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-403,059	-42 469,37
Solde net des souscriptions/rachats	-403,059	-42 469,37
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 181,000	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	10 376,244	1 229 999,96
Actions rachetées durant l'exercice	-28 961,430	-3 360 780,70
Solde net des souscriptions/rachats	-18 585,186	-2 130 780,74
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	45 639,418	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I USD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	67,142	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS K EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	28 155,000	3 309 555,31
Actions rachetées durant l'exercice	-34 415,000	-4 147 442,74
Solde net des souscriptions/rachats	-6 260,000	-837 887,43
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	44 027,480	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	394,924	40 898,11
Actions rachetées durant l'exercice	-2 735,502	-297 284,88
Solde net des souscriptions/rachats	-2 340,578	-256 386,77
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	19 526,223	
Action EdR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS B EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	105,15
Actions rachetées durant l'exercice	-18,580	-2 179,30
Solde net des souscriptions/rachats	-17,580	-2 074,15
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	37,505	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A USD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I USD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS K EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS R EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS B EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A EUR FR001400FUB4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	35 124 973,23	283 508,657	123,89
EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A USD FR001400FUA6	Capitalisation	Capitalisation	USD	49 125,50	383,672	128,04
EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS CR EUR FR001400FUD0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	376 762,57	3 181,000	118,44
EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I EUR FR001400FUF5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 469 522,05	45 639,418	119,84
EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I USD FR001400NKO2	Capitalisation	Capitalisation	USD	8 563,25	67,142	127,53
EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS K EUR FR001400FUJ7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 567 242,38	44 027,480	126,44
EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS R EUR FR001400NKN4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 237 932,55	19 526,223	114,61
EdR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS B EUR FR001400FUN9	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	4 457,62	37,505	118,85

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	SUISSE	ITALIE	ALLEMAGNE	ROYAUME-UNI
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	48 458,98	12 342,29	7 649,38	7 384,38	6 462,00	4 356,17
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**48 458,98**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	333,23				333,23
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**333,23**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	333,23						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**333,23**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 CHF +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 DKK +/-	Devise 4 USD +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	7 649,38	4 356,17	855,71		
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	0,74	1,47	3,10	2,80	0,42
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**7 650,12**	**4 357,64**	**858,81**	**2,80**	**0,42**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	10,10
	Coupons et dividendes en espèces	1 811,81
Total des créances		**1 821,91**
Dettes		
	Rachats à payer	28 372,69
	Frais de gestion fixe	72 585,97
	Frais de gestion variable	293 740,45
Total des dettes		**394 699,11**
Total des créances et des dettes		**-392 877,20**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	662 053,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables provisionnés	181 631,83
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,51
Frais de gestion variables acquis	42 668,80
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,12
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	748,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables provisionnés	219,40
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,54
Frais de gestion variables acquis	12,70
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 222,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Frais de gestion variables provisionnés	2 455,01
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,67
Frais de gestion variables acquis	192,86
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,05
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	60 605,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	27 829,58
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,46
Frais de gestion variables acquis	25 483,17
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,42
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	156,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,25
Frais de gestion variables provisionnés	34,18
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,49
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS K EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	75 180,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS R EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	50 516,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,25
Frais de gestion variables provisionnés	10 391,91
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,46
Frais de gestion variables acquis	1 771,33
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,08
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS B EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	106,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables provisionnés	23,53
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,41
Frais de gestion variables acquis	23,21
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,41
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			430 663,82
	FR0011031392	EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	430 663,82
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**430 663,82**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**453 305,99**	**644 477,65**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**453 305,99**	**644 477,65**
Report à nouveau		
Le revenu net distribuable s'élève à	**453 305,99**	**644 477,65**

Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**255 216,72**	**518 132,86**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**255 216,72**	**518 132,86**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**255 216,72**	**518 132,86**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	255 216,72	518 132,86
Total	**255 216,72**	**518 132,86**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		333 703,882
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**308,54**	**-6,42**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**308,54**	**-6,42**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**308,54**	**-6,42**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	308,54	-6,42
Total	**308,54**	**-6,42**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		408,100
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**4 789,55**	**7 066,46**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**4 789,55**	**7 066,46**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4 789,55**	**7 066,46**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	4 789,55	7 066,46
Total	**4 789,55**	**7 066,46**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		3 584,059
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**76 243,91**	**7 779,28**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**76 243,91**	**7 779,28**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**76 243,91**	**7 779,28**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	76 243,91	7 779,28
Total	**76 243,91**	**7 779,28**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		64 224,604
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**29,90**	**-4,14**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**29,90**	**-4,14**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**29,90**	**-4,14**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	29,90	-4,14
Total	**29,90**	**-4,14**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		67,142
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**107 417,50**	**114 203,40**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**107 417,50**	**114 203,40**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**107 417,50**	**114 203,40**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	107 417,50	114 203,40
Total	**107 417,50**	**114 203,40**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		50 287,480
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**9 267,59**	**-2 693,61**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**9 267,59**	**-2 693,61**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**9 267,59**	**-2 693,61**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	9 267,59	-2 693,61
Total	**9 267,59**	**-2 693,61**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		21 866,801
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**32,28**	**-0,18**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**32,28**	**-0,18**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**32,28**	**-0,18**
Affectation :		
Distribution	32,25	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,03	
Capitalisation		-0,18
Total	**32,28**	**-0,18**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	37,505	55,085
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,86	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		2,10

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 200 197,24**	**-348 283,34**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 200 197,24**	**-348 283,34**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 200 197,24**	**-348 283,34**

Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**864 327,02**	**-341 465,31**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**864 327,02**	**-341 465,31**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**864 327,02**	**-341 465,31**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	864 327,02	-341 465,31
Total	**864 327,02**	**-341 465,31**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		333 703,882
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 028,74**	**210,20**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 028,74**	**210,20**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 028,74**	**210,20**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 028,74	210,20
Total	**1 028,74**	**210,20**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		408,100
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**9 233,54**	**-2 175,65**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**9 233,54**	**-2 175,65**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**9 233,54**	**-2 175,65**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	9 233,54	-2 175,65
Total	**9 233,54**	**-2 175,65**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		3 584,059
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**133 923,70**	**36 090,50**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**133 923,70**	**36 090,50**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**133 923,70**	**36 090,50**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	133 923,70	36 090,50
Total	**133 923,70**	**36 090,50**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		64 224,604
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**179,80**	**34,54**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**179,80**	**34,54**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**179,80**	**34,54**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	179,80	34,54
Total	**179,80**	**34,54**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		67,142
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**136 197,58**	**-51 585,84**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**136 197,58**	**-51 585,84**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**136 197,58**	**-51 585,84**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	136 197,58	-51 585,84
Total	**136 197,58**	**-51 585,84**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		50 287,480
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**55 197,19**	**10 577,28**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**55 197,19**	**10 577,28**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**55 197,19**	**10 577,28**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	55 197,19	10 577,28
Total	**55 197,19**	**10 577,28**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		21 866,801
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**109,67**	**30,94**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**109,67**	**30,94**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**109,67**	**30,94**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	109,67	30,94
Total	**109,67**	**30,94**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		55,085
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**48 458 975,33**	**99,24**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**48 458 975,33**	**99,24**
Assurance			**4 955 306,36**	**10,17**
ASR NEDERLAND NV	EUR	27 371	1 581 496,38	3,24
AXA SA	EUR	39 253	1 595 241,92	3,27
SWISS RE AG	CHF	11 307	1 778 568,06	3,66
Automobiles			**362 476,80**	**0,74**
RENAULT SA	EUR	10 416	362 476,80	0,74
Banques commerciales			**4 729 580,65**	**9,69**
BANCA MONTE DEI PASCHI SIENA	EUR	145 716	1 098 698,64	2,25
BNP PARIBAS	EUR	8 751	676 714,83	1,39
INTESA SANPAOLO	EUR	358 590	2 013 124,26	4,12
SOCIETE GENERALE SA	EUR	16 697	941 042,92	1,93
Boissons			**402 274,44**	**0,82**
DIAGEO PLC	GBP	19 775	402 274,44	0,82
Conglomérats industriels			**2 035 983,60**	**4,17**
SIEMENS AG-REG	EUR	8 883	2 035 983,60	4,17
Equipements électriques			**845 979,40**	**1,73**
ALSTOM	EUR	38 245	845 979,40	1,73
Gaz			**1 714 888,26**	**3,51**
SNAM	EUR	335 070	1 714 888,26	3,51
Gestion immobilière et développement			**1 105 488,90**	**2,26**
VONOVIA SE	EUR	41 638	1 105 488,90	2,26
Hôtels, restaurants et loisirs			**2 707 432,00**	**5,54**
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	19 456	1 313 280,00	2,69
SPIE SA	EUR	30 440	1 394 152,00	2,85
Industrie aérospatiale et défense			**1 146 301,80**	**2,35**
AIRBUS SE	EUR	5 807	1 146 301,80	2,35
Logiciels			**4 217 938,45**	**8,64**
BAE SYSTEMS PLC	GBP	64 310	1 517 120,65	3,11
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	5 600	882 560,00	1,81
PANDORA A/S	DKK	4 500	499 400,50	1,02
SAP SE	EUR	5 787	1 318 857,30	2,70
Marchés de capitaux			**1 797 966,05**	**3,68**
FINECOBANK SPA	EUR	97 689	1 797 966,05	3,68
Matériaux de construction			**1 152 747,90**	**2,36**
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	6 018	1 152 747,90	2,36

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Media			**1 149 102,66**	**2,35**
INFORMA PLC	GBP	109 300	1 149 102,66	2,35
Pétrole et gaz			**1 723 825,58**	**3,53**
OMV AG	EUR	20 491	930 701,22	1,91
TOTALENERGIES SE	EUR	15 332	793 124,36	1,62
Producteur et commerce d'énergie indépendants			**1 122 176,70**	**2,30**
AIR LIQUIDE SA	EUR	6 345	1 122 176,70	2,30
Produits alimentaires			**3 555 355,42**	**7,28**
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT-PC	CHF	85	1 105 631,92	2,26
DANONE	EUR	20 274	1 503 519,84	3,08
KERRY GROUP PLC-A	EUR	8 210	630 117,50	1,29
UNILEVER PLC	GBP	6 270	316 086,16	0,65
Produits domestiques			**458 134,44**	**0,94**
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	6 993	458 134,44	0,94
Produits pharmaceutiques			**3 691 810,06**	**7,56**
COTY INC-CL A	EUR	44 553	153 863,79	0,32
NOVARTIS AG-REG	CHF	15 145	1 621 990,05	3,32
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	7 717	356 306,01	0,73
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	5 610	1 559 650,21	3,19
Produits pour l'industrie du bâtiment			**2 599 638,56**	**5,32**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	14 096	1 292 039,36	2,64
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	6 889	487 741,20	1,00
WIENERBERGER AG	EUR	29 900	819 858,00	1,68
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**1 065 764,70**	**2,18**
ASML HOLDING NV	EUR	1 287	1 065 764,70	2,18
Services aux entreprises			**513 452,68**	**1,05**
RENTOKIL INITIAL PLC	GBP	119 250	513 452,68	1,05
Services de télécommunication diversifiés			**1 279 924,98**	**2,62**
CELLNEX TELECOM SA	EUR	43 402	1 279 924,98	2,62
Services financiers diversifiés			**759 700,00**	**1,56**
AVIO SPA	EUR	14 200	759 700,00	1,56
Services liés aux technologies de l'information			**933 262,40**	**1,91**
SOPRA STERIA GROUP	EUR	5 768	933 262,40	1,91
Textiles, habillement et produits de luxe			**2 432 462,54**	**4,98**
ADIDAS AG	EUR	4 732	848 920,80	1,74
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	9 765	1 583 541,74	3,24
TITRES D'OPC			**430 663,82**	**0,88**
OPCVM			**430 663,82**	**0,88**

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Gestion collective			**430 663,82**	**0,88**
EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	EUR	4	430 663,82	0,88
Total			**48 889 639,15**	**100,12**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	48 889 639,15
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	335 047,17
Autres passifs (-)	-394 699,11
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**48 829 987,21**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A EUR	EUR	283 508,657	123,89
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS A USD	USD	383,672	128,04
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS CR EUR	EUR	3 181,000	118,44
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I EUR	EUR	45 639,418	119,84
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS I USD	USD	67,142	127,53
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS K EUR	EUR	44 027,480	126,44
Action EDR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS R EUR	EUR	19 526,223	114,61
Action EdR SICAV - EUROPEAN CATALYSTS B EUR	EUR	37,505	118,85

95. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - European Catalysts

Identifiant d'entité juridique: 969500NX1IRN31KWC703

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**

- ☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %
  - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ **Non**

- ☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 97,20% d'investissements durables
  - ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
  - ☐ avec un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit financier a réalisé plus de 80% de ses investissements dans des investissements durables.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Au cours de la période de référence, l'OPCVM
- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son benchmark.

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Non applicable.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Les investissements durables du fonds visent à contribuer positivement à un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) dans les domaines environnemental, social ou sociétal, tout en ne causant pas de dommages significatifs et en respectant des normes minimales de gouvernance.
La description de la méthodologie d'investissement durable définie par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est disponible sur le site internet de la société de gestion: https://www.edmondderothschild.com/SiteCollectionDocuments/Responsibleinvestment/QUR%20ENGAGEMENT/FR/EdRAM-Definition-etmet hodologieInvestissement-durable.pdf.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par le Compartiment garantissent qu'ils ne causent pas de préjudice significatif à un objectif d'investissement durable, en particulier
- en appliquant la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui inclut les armes controversées, le tabac, le charbon thermique et les combustibles fossiles non conventionnels
- en veillant à ne pas investir dans des entreprises qui violent le Pacte mondial des Nations unies. [21].

[21] The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les indicateurs concernant les incidences négatives sont intégrés dans le processus d'investissement du fonds, et font également partie de notre modèle de notation ESG et de notre définition de l'investissement durable.

Les PAI 10 (Violations du Pacte Mondial des Nations Unies) et 14 (expositions aux armes controversées) sont suivis en tant que critères d'exclusion.

Tous les PAI sont en cours d'intégration dans les outils de suivi du portefeuille de l'équipe de gestion et du département des risques.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Les gérants sélectionnent les investissements durables conformément aux principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies sur la responsabilité sociale des entreprises en excluant toute entreprise qui enfreint les Principes directeurs des Nations Unies.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le fonds a pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant tout d'abord la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment en ce qui concerne le charbon thermique, le tabac, les énergies fossiles non convetionnelles et les armes controversées.
Les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire et externe des émetteurs et ont un impact sur les scores environnementaux et sociaux ainsi que sur le score ESG global.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
Swiss Re AG	Finance	3,78%	Suisse
Siemens AG	Industrie	3,72%	Allemagne
Intesa Sanpaolo SpA	Finance	3,57%	Italie
SPIESA	Industrie	3,57%	France
FinecoBank Banca Fineco SpA	Finance	3,46%	Italie
Snam SpA	Services publics	3,24%	Italie
Roche Holding AG	Santé	3,22%	Suisse
Novartis AG	Santé	3,09%	Suisse
Cie Financière Richemont SA	Conso. discrétionnaire	3,08%	Suisse
SAP SE	Techno. de	3,04%	Allemagne
AXA SA	Finance	3,03%	France
Danone SA	Biens cons. de base	2,91%	France
Informa PLC	Télécommunications	2,90%	Royaume-Uni
ASR Nederland NV	Finance	2,87%	Pays-Bas
Cellnex Telecom SA	Télécommunications	2,83%	Espagne

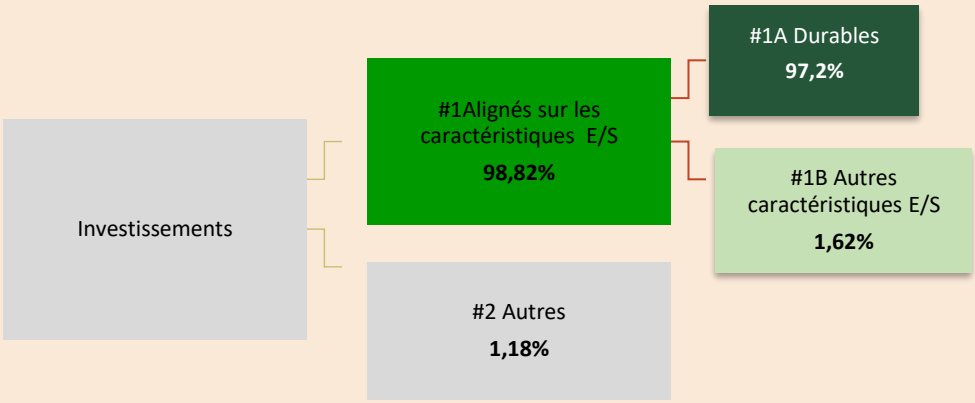
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

#2 Autres : Investissements non alignées sur les caractéristiques environementales ou sociales ou bien ne bénéficiant pas de couverture en recherche extra financière interne ou externe. De plus, la catégorie comprend les Investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Finance	23,51%
Industrie	20,46%
Conso. discrétionnaire	9,43%
Biens cons. de base	9,35%
Santé	7,24%
Techno. de l'information	6,79%
Matériaux	6,34%
Énergie	5,34%
Télécommunications	4,97%
Services publics	3,51%
Immobilier	2,26%
Liquidités	0,80%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [22]?**

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

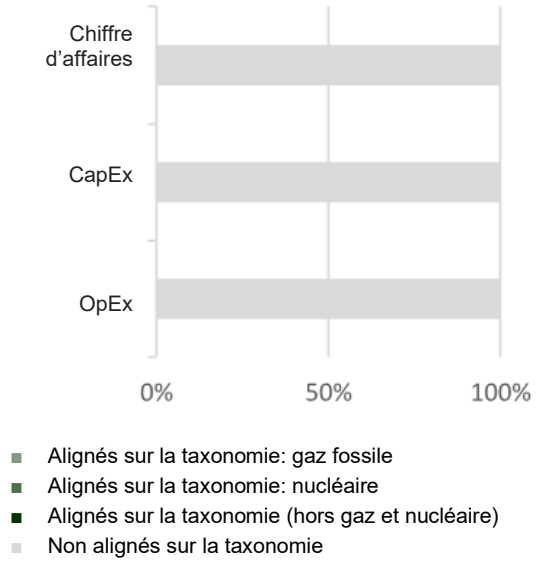
☒ Non

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

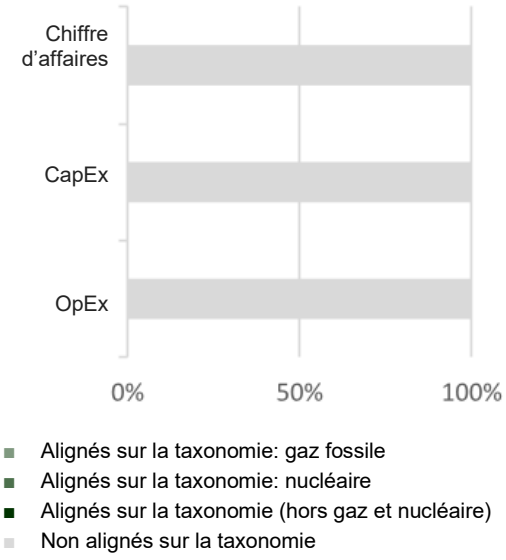
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

La catégorie "#2 Autres" comprend : les investissements à des fins de couverture et les liquidités détenues

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Les gérants ont vendu des entreprises qui ne satisfaisaient pas à la définition d'investissement durable, au cours de la période et ont été attentifs à investir dans des investissements durables sans que cela ne soit une contrainte forte de gestion.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Compartiment :

EDR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028

96. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les parts pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention de l'actionnaire est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :
Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Cet OPCVM doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres et aux Total Return Swaps :
L'utilisation des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global, ainsi que la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi, le recours à ces opérations peut entrainer un effet négatif sur la valeur liquidative du compartiment.

Risque juridique :
Il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et aux contrats d'échange sur rendement global.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

97. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mise à jour template des PRIIPS ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 25.03.2025 :
- Modification du délai de règlement des souscriptions et rachats de J+3 à J+2.

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Mise à jour apportée au paragraphe sur la Taxonomie dans le prospectus, il est souhaité préciser que le pourcentage indiqué d'alignement à la taxonomie, constitue un minimum ;
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait ;
- Actualisation des données chiffrées des DIC PRIIPS jusqu'alors calculées selon la méthode « New Priips » (demi-spreads), depuis le 1er janvier 2025, les calculs des coûts de transaction doivent être calculés selon la méthode « full PRIIPS » (arrival price).
- Harmonisation des parties narratives des DIC PRIIPS.

Mise à jour effectuée le 30.07.2025 :
- Modification du pourcentage d'investissement minimum aligné avec les caractéristiques E/S de 90% à 75% dans la section « Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ? » ;
- Rectification du paragraphe sur les frais liés à la recherche.

98. RAPPORT DE GESTION

Nous avons eu au cours de la période 30/09/2024 au 30/09/2025, une actualité géopolitique très riche qui est venue se rajouter aux actualités économiques traditionnelles.

Le mois de novembre 2024 a surtout été marqué par l'élection de Donald Trump qui coïncide avec une dichotomie croissante entre les marchés de taux US et ceux Européens. En effet, les perspectives reflationnistes des politiques du nouveau président – à savoir barrières douanières et restriction de l'immigration – comparées au scénario macroéconomique plus en retrait de l'Europe ont poussé l'écart de taux entre le 10Y US et Euro au quasi plus haut (4.40% pour le 10Y US). Mais, fin novembre le taux 10 ans américain s'établit à 4.20% en baisse de 8bp sur le mois (courbe US très plate) alors que le 10 ans allemand finit à 2.08% soit -30bp sur le mois - gros rally taux euro sur le mois qui profite au crédit IG - soit près de 2.1% d'écart entre les deux dettes US et Euro. Mais surtout, se dessine peu de baisses de taux de la part de la Fed et près de 150bp de baisses coté BCE à horizon 6 mois.

Pendant ce temps, la pression commence sur la dette française et son écart avec l'Allemagne passe à 80bp.

En janvier 2025, les chiffres américains sur l'emploi surprennent à la hausse et envoient le 10Y à 4.80% et le 30Y à 5%. C'est le résultat de craintes sur l'inflation US sur fond de résilience de l'économie. Par contagion, les taux Allemands 10Y remontent à 2.65% malgré la baisse des taux directeurs par la BCE où l'inflation n'est plus un souci.

Mars et avril furent, sans doute, les mois les plus marquants de cette période. En mars, début des annonces de droits de douanes aux US et annonce du « bazooka » allemand par le futur chancelier Merz avec un plan de relance sans précédent axé sur la défense et l'infrastructure. C'est le début de la pentification des courbes de taux aux US et en Europe. Le 10y allemand passant très vite de 2.40% à 2.75%. Toutes les classes d'actifs obligataires sont dans le rouge en mars. Mais c'était sans compter le fameux « libération day », avec des tarifs compris entre 20% et 80% en fonction des pays (puis jusqu'à 115% pour la chine) qui auront mis le feu aux poudres impliquant des révisions de croissance, une probabilité accrue de récession aux Etats Unis. A titre d'exemple les primes de risque sur l'univers des obligations privées de bonnes notations en euro passent en 10 jours de 90bp à 120bp, alors que sur les High Yield elles vont voir jusqu'à 450bp en provenance de 320bp en début de mois.

Tout se normalise par la suite, avec des accords signés avec différents pays et des droits de douanes bien moindre qu'envisagés. L'inflation est maitrisée en Europe, toujours un risque aux US, mais le risque de récession aux US a très fortement diminué car la croissance reste résiliente. C'est pourquoi les primes de risque crédit se réduisent fortement jusqu'à la fin septembre 2025 et les taux restent plus ou moins stables avec surtout une pentification de part et d'autre de l'atlantique (2Y-5Y-10Y en Europe et surtout 5Y-10Y aux US).

Dans ce contexte, sur cette période, l'indice IG qui avait atteint +2% de septembre à fin février, est repassé à 0% en avril pour progresser par la suite régulièrement et atteindre 3.61% sur la période. L'indice High Yield est monté jusqu'à +3.5% fin février puis repassé à 0% en avril a fini la période avec une performance de +6.81%.

Le fonds Millesima Select 2028, investi principalement en « Investment Grade » court, a bénéficié de la baisse des taux souverains courts mais aussi du resserrement des spreads IG et HY. Il a été peu volatil pendant la période mars-avril compte tenu de sa maturité moyenne très courte et donc de sa faible sensibilité aux taux mais aussi au crédit, le crédit court se comportant nettement mieux que le crédit long. Le fonds affiche une performance de près de +4% sur la période et devrait continuer à profiter de la descente dans la courbe (roll-down) qui devrait commencer à se matérialiser compte tenu de la pentification taux et crédit actuelle.

Sur l'année l'action A libellée en CHF (hedgée) réalise une performance de 0.83 %.
Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de 3.58 %.
Sur l'année l'action A (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 5.33 %.
Sur l'année l'action B libellée en EUR réalise une performance de 3.58 %.
Sur l'année l'action B (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 5.34 %.
Sur l'année l'action CR libellée en EUR réalise une performance de 4.11 %.
Sur l'année l'action CR (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 5.86 %.
Sur l'année l'action CRD libellée en EUR réalise une performance de 4.1%.
Sur l'année l'action CRD (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 5.85%.

Sur l'année l'action I (hedgée) libellée en CHF réalise une performance de 1.39%.
Sur l'année l'action I libellée en EUR réalise une performance de 4.15%.
Sur l'année l'action I (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 5.92%.
Sur l'année l'action J (hedgée) libellée en CHF réalise une performance de 1.39%.
Sur l'année l'action J libellée en EUR réalise une performance de 4.16%.
Sur l'année l'action PWM libellée en EUR réalise une performance de 3.95%.
Sur l'année l'action PWM (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 5.7%.
Sur l'année l'action PWMD libellée en EUR réalise une performance de 3.95%.
Sur l'année l'action R libellée en EUR réalise une performance de 3.12%
Sur l'année l'action R (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 4.86%.

L'action J (hedgée) libellée en USD est désinvestie depuis le 04/03/2025.
L'action PWMD (hedgée) libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FORD MOTOR CREDIT 6.125% 15-05-28	605 454,53	7 840 011,67
SCHAEFFLER AG 4.25% 01-04-28	6 602 016,00	1 690 439,07
ING GROEP NV 2.0% 20-09-28	7 323 865,59	778 394,63
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV 4.5% 07-07-28	1 263 926,28	6 542 799,66
ING GROEP NV 2.125% 23-05-25	300 637,56	7 133 588,84
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28	6 635 967,10	701 786,82
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	6 678 897,60	
SARTORIUS FINANCE BV 4.25% 14-09-26	102 703,45	6 375 939,18
FORD MOTOR CREDIT 3.622% 27-07-28	6 008 381,59	
VERALLIA SASU 1.625% 14-05-28	190 977,81	5 802 895,16

99. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 14 881 039,61 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 3 543 444,24 Euros.

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

100. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 8,32%.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

SWING PRICING
Au cours de l'exercice comptable, le mécanisme de swing pricing a été déclenché pour ce compartiment.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés.

La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	189 180,02	EUR	2,19	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	82 064,39	EUR	0,95	EUR
Total	**271 244,41**	**EUR**	**3,14**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B USD (H)

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	42 157,28	EUR	2,04	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**42 157,28**	**EUR**	**2,04**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	153 093,77	EUR	2,39	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	21 138,47	EUR	0,33	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	60 853,17	EUR	0,95	EUR
Total	**235 085,41**	**EUR**	**3,67**	**EUR**

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD USD (H)

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	5 283,69	EUR	2,16	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	709,38	EUR	0,29	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**5 993,07**	**EUR**	**2,45**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J CHF (H)

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	26 434,32	EUR	2,48	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	4 157,01	EUR	0,39	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**30 591,33**	**EUR**	**2,87**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	16 478,48	EUR	2,43	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 644,69	EUR	0,39	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	6 510,02	EUR	0,96	EUR
Total	**25 633,19**	**EUR**	**3,78**	**EUR**

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWMD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	64 325,97	EUR	24,21	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	4 384,05	EUR	1,65	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	25 586,91	EUR	9,63	EUR
Total	**94 296,93**	**EUR**	**35,49**	**EUR**

101. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	**630 725 821,28**	**682 945 458,18**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	630 725 821,28	682 945 458,18
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**1 784 630,40**	
OPCVM	1 784 630,40	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	**5 999,11**	
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**632 516 450,79**	**682 945 458,18**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**7 005 573,06**	**2 047 986,44**
Comptes financiers	**1 152 524,03**	**131 986,51**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**8 158 097,09**	**2 179 972,95**
Total de l'actif I+II	**640 674 547,88**	**685 125 431,13**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	617 352 578,13	632 251 878,22
Report à nouveau sur revenu net	659,35	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	22 561 652,37	51 479 294,50
Capitaux propres I	**639 914 889,85**	**683 731 172,72**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**639 914 889,85**	**683 731 172,72**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	**172 571,40**	**505 816,75**
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**172 571,40**	**505 816,75**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	587 086,63	879 946,31
Concours bancaires		8 495,35
Sous-total autres passifs IV	**587 086,63**	**888 441,66**
Total Passifs : I+II+III+IV	**640 674 547,88**	**685 125 431,13**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions		
Produits sur obligations	19 470 891,08	15 092 753,92
Produits sur titres de créances		1 070,53
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	7 529,28	20 470,46
Sous-total produits sur opérations financières	**19 478 420,36**	**15 114 294,91**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-7 161,55	-104 810,31
Sous-total charges sur opérations financières	**-7 161,55**	**-104 810,31**
Total revenus financiers nets (A)	**19 471 258,81**	**15 009 484,60**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-4 006 480,06	-2 931 717,50
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-4 006 480,06**	**-2 931 717,50**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**15 464 778,75**	**12 077 767,10**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-584 398,49**	**2 851 788,82**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**14 880 380,26**	**14 929 555,92**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	4 602 559,43	275 354,53
Frais de transactions externes et frais de cession	-342 105,48	-627 267,00
Frais de recherche	-6 593,72	-38 502,93
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**4 253 860,23**	**-390 415,40**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-710 415,99**	**-1 081 378,56**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**3 543 444,24**	**-1 471 793,96**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	3 604 510,57	22 630 506,95
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 147,52	1 450,54
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**3 603 363,05**	**22 631 957,49**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**534 464,82**	**15 389 575,05**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**4 137 827,87**	**38 021 532,54**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**22 561 652,37**	**51 479 294,50**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Millesima Select 2028 a pour objectif, sur un horizon de placement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028, d'obtenir une performance nette positive liée à l'évolution des marchés obligataires internationaux notamment par une exposition sur des titres de bonne notation dits Investment grade et de titres spéculatifs de maturité maximale décembre 2028.

L'objectif de gestion diffère en tenant compte des frais de gestion et administratifs selon la catégorie d'actions souscrite i
- Pour les catégories d'actions A et B : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 3.85% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028.
- Pour les catégories d'actions CR et CRD : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 4.35% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028.
- Pour les catégories d'actions I et J : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 4.40% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028.
- Pour la catégorie d'actions R : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 3.40% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028.
- Pour les catégories d'actions PWM et PWMD : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 4.20% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2028.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du compartiment. Il tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture et des frais de gestion.
Veuillez noter que le rendement cible du produit pourrait être inférieur à l'inflation pendant la période jusqu'à l'échéance de la stratégie du produit, auquel cas son rendement réel serait négatif.

Il est notamment rappelé aux actionnaires :
- qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ;
- que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du compartiment. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**88 032 344,01**	**683 731 172,72**	**639 914 889,85**
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A CHF (H) en CHF			
Actif net en CHF		2 848 532,98	3 873 277,00
Nombre de titres		28 284,445	38 141,445
Valeur liquidative unitaire en CHF		100,71	101,55
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-0,04	-2,00
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		1,70	2,17
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A EUR en EUR			
Actif net	9 065 367,04	172 291 026,16	153 058 612,83
Nombre de titres	90 685,372	1 595 240,541	1 368 128,885
Valeur liquidative unitaire	99,96	108,00	111,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,09	-0,05	0,96
Capitalisation unitaire sur revenu	0,06	2,01	2,22
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A USD (H) en USD			
Actif net en USD	410 560,42	12 844 305,91	13 500 430,61
Nombre de titres	4 099,746	117 036,711	116 794,013
Valeur liquidative unitaire en USD	100,14	109,74	115,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-3,28	-3,09
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,07	1,87	2,06
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B EUR en EUR			
Actif net		9 272 741,37	9 495 735,42
Nombre de titres		85 785,999	86 383,571
Valeur liquidative unitaire		108,09	109,92
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes			0,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		0,06	
Distribution unitaire sur revenu		1,98	2,19
Crédit d'impôt unitaire (1)			(1)
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B USD (H) en USD			
Actif net en USD	50 172,13	1 198 463,14	2 352 139,42
Nombre de titres	500,000	10 898,451	20 665,331
Valeur liquidative unitaire en USD	100,34	109,96	113,82
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-3,29	-2,94
Distribution unitaire sur revenu en EUR		1,87	2,04
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)			(1)

	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD EUR en EUR			
Actif net		6 136 202,00	7 008 879,59
Nombre de titres		57 061,931	64 055,971
Valeur liquidative unitaire		107,53	109,41
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes			0,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		0,06	
Distribution unitaire sur revenu		2,45	2,72
Crédit d'impôt unitaire (1)			(1)
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD USD (H) en USD			
Actif net en USD		509 009,86	269 834,26
Nombre de titres		4 792,150	2 446,150
Valeur liquidative unitaire en USD		106,21	110,30
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-0,40	-2,85
Distribution unitaire sur revenu en EUR		1,97	2,45
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)			(1)
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR EUR en EUR			
Actif net	78 531 810,45	354 728 019,29	319 581 330,02
Nombre de titres	785 492,064	3 267 577,292	2 827 867,849
Valeur liquidative unitaire	99,97	108,55	113,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,09	-0,05	0,97
Capitalisation unitaire sur revenu	0,08	2,54	2,79
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR USD (H) en USD			
Actif net en USD		7 442 359,58	21 162 356,65
Nombre de titres		67 247,063	180 631,365
Valeur liquidative unitaire en USD		110,67	117,15
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-2,81	-3,14
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		2,29	2,60
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I CHF (H) en CHF			
Actif net en CHF		6 996 736,40	4 937 398,50
Nombre de titres		65 798,000	45 797,000
Valeur liquidative unitaire en CHF		106,33	107,81
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-0,44	-2,11
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		2,59	2,93
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I EUR en EUR			
Actif net		44 218 051,62	56 514 721,12
Nombre de titres		407 195,692	499 684,960
Valeur liquidative unitaire		108,59	113,10
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-0,01	0,97
Capitalisation unitaire sur revenu		2,53	2,85

	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I USD (H) en USD			
Actif net en USD		6 487 019,60	903 344,37
Nombre de titres		58 587,000	7 703,000
Valeur liquidative unitaire en USD		110,72	117,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-2,81	-3,15
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		2,34	2,65
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J CHF (H) en CHF			
Actif net en CHF		3 114 067,72	1 122 872,87
Nombre de titres		29 285,000	10 659,000
Valeur liquidative unitaire en CHF		106,33	105,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-0,44	-2,06
Distribution unitaire sur revenu en EUR		2,59	2,87
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)			(1)
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J EUR en EUR			
Actif net		9 867 313,61	754 589,84
Nombre de titres		90 241,957	6 781,266
Valeur liquidative unitaire		109,34	111,27
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes			0,96
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		0,02	
Distribution unitaire sur revenu		2,53	2,82
Crédit d'impôt unitaire (1)			(1)
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J USD (H) en USD			
Actif net en USD		3 766 074,41	
Nombre de titres		34 013,000	
Valeur liquidative unitaire en USD		110,72	
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-2,81	
Distribution unitaire sur revenu en EUR		2,34	
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)			
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWMD EUR en EUR			
Actif net		3 210 541,74	2 940 182,75
Nombre de titres		2 950,000	2 657,000
Valeur liquidative unitaire		1 088,31	1 106,57
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes			9,63
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-0,33	
Distribution unitaire sur revenu		23,98	25,86
Crédit d'impôt unitaire (1)			(1)

	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM EUR en EUR			
Actif net		32 539 533,43	36 060 664,03
Nombre de titres		29 898,891	31 874,526
Valeur liquidative unitaire		1 088,31	1 131,33
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-0,34	9,77
Capitalisation unitaire sur revenu		23,99	26,32
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM USD (H) en USD			
Actif net en USD		1 174 116,82	1 357 280,37
Nombre de titres		1 068,000	1 168,000
Valeur liquidative unitaire en USD		1 099,36	1 162,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-27,43	-31,19
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		21,57	24,29
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R EUR en EUR			
Actif net		403 641,33	1 416 366,22
Nombre de titres		3 852,477	13 108,839
Valeur liquidative unitaire		104,77	108,04
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		0,10	0,93
Capitalisation unitaire sur revenu		1,31	1,67
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R USD (H) en USD			
Actif net en USD		8 205 984,28	10 342 749,57
Nombre de titres		74 940,784	90 080,690
Valeur liquidative unitaire en USD		109,49	114,81
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-3,26	-3,06
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		1,44	1,59

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 0.85% TTC* maximum
		Action A EUR : 0.85% TTC* maximum
		Action A USD (H) : 0.85% TTC* maximum
		Action B EUR : 0.85% TTC* maximum
		Action B USD (H) : 0.85% maximum
		Action CR EUR : 0.35% TTC* maximum
		Action CR USD (H) : 0.35% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 0.35% TTC* maximum
		Action CRD USD (H) : 0.35% TTC* maximum
		Action I CHF (H) : 0.30% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.30% TTC* maximum
		Action I USD (H) : 0.30% TTC* maximum
		Action J EUR : 0.30% TTC* maximum
		Action J CHF (H) : 0.30% TTC* maximum
		Action J USD (H) : 0.30% TTC* maximum
		Action PWM EUR : 0.50% TTC* maximum
		Action PWM USD (H) : 0.50% TTC* maximum
		Action PWMD EUR : 0.50% TTC* maximum
		Action PWMD USD (H) : 0.50% TTC* maximum
		Action R EUR : 1.30% TTC* maximum
		Action R USD (H) : 1.30% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 0.10% TTC*
		Action A EUR : 0.10% TTC*
		Action A USD (H) : 0.10% TTC*
		Action B EUR : 0.10% TTC*
		Action B USD (H) : 0.10%
		Action CR EUR 0.10% TTC*
		Action CR USD (H) : 0.10% TTC*
		Action CRD EUR : 0.10% TTC*
		Action CRD USD (H) : 0.10% TTC*
		Action I CHF (H) : 0.10% TTC*
		Action I EUR : 0.10% TTC*
		Action I USD (H) 0.10% TTC*
		Action J EUR : 0.10% TTC*
		Action J CHF (H) : 0.10% TTC*
		Action J USD (H) : 0.10% TTC*
		Action PWM EUR : 0.10% TTC*

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action PWM USD (H) : 0.10% TTC*
		Action PWMD EUR : 0.10% TTC*
		Action PWMD USD (H) : 0.10% TTC*
		Action R EUR : 0.10% TTC*
		Action R USD (H) : 0.10% TTC*
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net du compartiment	Néant

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - o Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - o Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - o Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;
  - o Coût d'administration des sites internet ;
  - o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :
> Coûts de License de l'indice de référence ;
> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;
> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - o Frais de commissariat aux comptes ;
  - o Frais liés au dépositaire ;
  - o Frais liés aux teneurs de compte ;
  - o Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - o Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local...);
  - o Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
  - o Frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
  - o Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - o Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - o Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - o Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,10% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué. Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV.
Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.
Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment dans la limite de 0,01% de son actif net.

Toute rétrocession de frais de gestion des OPC et fonds d'investissement sous-jacents acquis par le compartiment EdR SICAV – Millesima Select 2028 sera reversée au compartiment. Le taux de frais de gestion des OPC et fonds d'investissement sous-jacents sera apprécié en tenant compte des éventuelles rétrocessions perçues par le compartiment.

Dans la mesure où de façon exceptionnelle un sous-conservateur, pour une opération particulière, serait amené à prélever une commission de mouvement non prévue dans les modalités ci-dessus, la description de l'opération et des commissions de mouvement facturées sera renseignée dans le rapport de gestion de la SICAV.

Pour toute information complémentaire, les actionnaires peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement
Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).
Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.

Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets.

La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B USD (H)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A CHF (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD USD (H)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I CHF (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWMD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J CHF (H)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**683 731 172,72**	**88 032 344,01**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	182 182 733,20	655 803 995,08
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-248 607 033,87	-94 424 475,56
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	15 464 778,75	12 077 767,10
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 253 860,23	-390 415,40
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	3 603 363,05	22 631 957,49
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-713 984,23	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**639 914 889,85**	**683 731 172,72**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A CHF (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	15 837,000	1 710 681,33
Actions rachetées durant l'exercice	-5 980,000	-647 518,68
Solde net des souscriptions/rachats	9 857,000	1 063 162,65
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	38 141,445	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	232 180,282	25 497 989,08
Actions rachetées durant l'exercice	-459 291,938	-50 299 342,26
Solde net des souscriptions/rachats	-227 111,656	-24 801 353,18
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 368 128,885	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	37 204,130	3 757 847,44
Actions rachetées durant l'exercice	-37 446,828	-3 842 634,97
Solde net des souscriptions/rachats	-242,698	-84 787,53
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	116 794,013	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	15 313,337	1 668 723,55
Actions rachetées durant l'exercice	-14 715,765	-1 594 325,08
Solde net des souscriptions/rachats	597,572	74 398,47
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	86 383,571	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	10 348,034	1 040 573,51
Actions rachetées durant l'exercice	-581,154	-58 727,26
Solde net des souscriptions/rachats	9 766,880	981 846,25
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	20 665,331	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	12 393,040	1 343 964,50
Actions rachetées durant l'exercice	-5 399,000	-588 723,85
Solde net des souscriptions/rachats	6 994,040	755 240,65
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	64 055,971	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	650,000	60 125,35
Actions rachetées durant l'exercice	-2 996,000	-304 119,74
Solde net des souscriptions/rachats	-2 346,000	-243 994,39
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 446,150	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	843 942,130	93 115 887,58
Actions rachetées durant l'exercice	-1 283 651,573	-141 373 024,01
Solde net des souscriptions/rachats	-439 709,443	-48 257 136,43
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 827 867,849	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	119 690,194	12 239 484,32
Actions rachetées durant l'exercice	-6 305,892	-635 177,64
Solde net des souscriptions/rachats	113 384,302	11 604 306,68
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	180 631,365	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I CHF (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-20 001,000	-2 283 026,52
Solde net des souscriptions/rachats	-20 001,000	-2 283 026,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	45 797,000	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	250 762,292	27 789 498,17
Actions rachetées durant l'exercice	-158 273,024	-17 419 169,39
Solde net des souscriptions/rachats	92 489,268	10 370 328,78
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	499 684,960	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-50 884,000	-5 422 466,00
Solde net des souscriptions/rachats	-50 884,000	-5 422 466,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 703,000	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J CHF (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-18 626,000	-2 089 365,03
Solde net des souscriptions/rachats	-18 626,000	-2 089 365,03
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 659,000	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	6 345,309	692 455,02
Actions rachetées durant l'exercice	-89 806,000	-9 764 627,47
Solde net des souscriptions/rachats	-83 460,691	-9 072 172,45
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6 781,266	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-34 013,000	-3 502 587,59
Solde net des souscriptions/rachats	-34 013,000	-3 502 587,59
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice		
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWMD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	250,000	272 412,50
Actions rachetées durant l'exercice	-543,000	-597 023,20
Solde net des souscriptions/rachats	-293,000	-324 610,70
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 657,000	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	8 397,268	9 350 470,69
Actions rachetées durant l'exercice	-6 421,633	-7 142 558,70
Solde net des souscriptions/rachats	1 975,635	2 207 911,99
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	31 874,526	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	180,000	184 057,61
Actions rachetées durant l'exercice	-80,000	-81 759,50
Solde net des souscriptions/rachats	100,000	102 298,11
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 168,000	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	9 267,162	989 356,55
Actions rachetées durant l'exercice	-10,800	-1 137,13
Solde net des souscriptions/rachats	9 256,362	988 219,42
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	13 108,839	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	24 603,608	2 469 206,00
Actions rachetées durant l'exercice	-9 463,702	-959 719,85
Solde net des souscriptions/rachats	15 139,906	1 509 486,15
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	90 080,690	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A CHF (H)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A USD (H)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I CHF (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J CHF (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWMD EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A CHF (H) FR001400JGC3	Capitalisation	Capitalisation	CHF	3 873 277,00	38 141,445	101,55
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A EUR FR001400JGB5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	153 058 612,83	1 368 128,885	111,87
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A USD (H) FR001400JGD1	Capitalisation	Capitalisation	USD	13 500 430,61	116 794,013	115,59
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B EUR FR001400JGE9	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	9 495 735,42	86 383,571	109,92
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B USD (H) FR001400JGF6	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	USD	2 352 139,42	20 665,331	113,82
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD EUR FR001400JGI0	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	7 008 879,59	64 055,971	109,41
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD USD (H) FR001400JGJ8	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	USD	269 834,26	2 446,150	110,30
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR EUR FR001400JGG4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	319 581 330,02	2 827 867,849	113,01
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR USD (H) FR001400JGH2	Capitalisation	Capitalisation	USD	21 162 356,65	180 631,365	117,15
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I CHF (H) FR001400JGL4	Capitalisation	Capitalisation	CHF	4 937 398,50	45 797,000	107,81

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I EUR FR001400JGK6	Capitalisation	Capitalisation	EUR	56 514 721,12	499 684,960	113,10
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I USD (H) FR001400JGM2	Capitalisation	Capitalisation	USD	903 344,37	7 703,000	117,27
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J CHF (H) FR001400JGO8	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	CHF	1 122 872,87	10 659,000	105,34
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J EUR FR001400JGN0	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	754 589,84	6 781,266	111,27
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWMD EUR FR001400JGS9	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	2 940 182,75	2 657,000	1 106,57
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM EUR FR001400JGQ3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	36 060 664,03	31 874,526	1 131,33
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM USD (H) FR001400JGR1	Capitalisation	Capitalisation	USD	1 357 280,37	1 168,000	1 162,05
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R EUR FR001400JGU5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 416 366,22	13 108,839	108,04
EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R USD (H) FR001400JGV3	Capitalisation	Capitalisation	USD	10 342 749,57	90 080,690	114,81

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	630 725,83	618 329,51	12 396,32		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 152,52				1 152,52
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**618 329,51**	**12 396,32**		**1 152,52**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations			1 118,33	537 010,43	92 597,07		
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 152,52						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**1 152,52**		**1 118,33**	**537 010,43**	**92 597,07**		

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 USD +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances		7,59			
Comptes financiers	73,03	4,60	2,01		
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes	-63,89	-7,57			
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	627,75				
Autres opérations					
Total	**636,89**	**4,62**	**2,01**		

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	412 802,67	217 923,15	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**412 802,67**	**217 923,15**	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
ANZ BANKING GROUP LTD PARIS	320,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	6 108 200,91
	Souscriptions à recevoir	258 778,40
	Coupons et dividendes en espèces	318 593,75
	Collatéraux	320 000,00
Total des créances		**7 005 573,06**
Dettes		
	Achats à règlement différé	71 463,84
	Rachats à payer	171 752,61
	Frais de gestion fixe	343 308,94
	Autres dettes	561,24
Total des dettes		**587 086,63**
Total des créances et des dettes		**6 418 486,43**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A CHF (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	39 280,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 517 812,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	105 059,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	84 756,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	15 290,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	31 759,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 411,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 548 164,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	

	30/09/2025
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	55 859,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I CHF (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	25 149,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	184 537,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	10 884,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J CHF (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 049,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	22 593,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 587,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWMD EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	19 222,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	

	30/09/2025
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	203 422,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 130,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	11 637,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	113 870,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 784 630,40
	FR0013461571	EDR SICAV - Short Duration Credit - Part I EUR	1 784 630,40
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**1 784 630,40**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**14 880 380,26**	**14 929 555,92**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**14 880 380,26**	**14 929 555,92**
Report à nouveau	659,35	
Le revenu net distribuable s'élève à	**14 881 039,61**	**14 929 555,92**

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**83 014,04**	**48 143,03**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**83 014,04**	**48 143,03**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**83 014,04**	**48 143,03**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	83 014,04	48 143,03
Total	**83 014,04**	**48 143,03**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**3 041 423,39**	**3 208 267,61**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 041 423,39**	**3 208 267,61**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 041 423,39**	**3 208 267,61**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	3 041 423,39	3 208 267,61
Total	**3 041 423,39**	**3 208 267,61**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**241 067,53**	**218 911,59**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**241 067,53**	**218 911,59**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**241 067,53**	**218 911,59**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	241 067,53	218 911,59
Total	**241 067,53**	**218 911,59**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**189 252,06**	**170 084,32**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**189 252,06**	**170 084,32**
Report à nouveau	229,63	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**189 481,69**	**170 084,32**
Affectation :		
Distribution	189 180,02	169 856,28
Report à nouveau du revenu de l'exercice	301,67	228,04
Capitalisation		
Total	**189 481,69**	**170 084,32**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	86 383,571	85 785,999
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,19	1,98
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**42 121,63**	**20 424,85**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**42 121,63**	**20 424,85**
Report à nouveau	84,66	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**42 206,29**	**20 424,85**
Affectation :		
Distribution	42 157,28	20 380,10
Report à nouveau du revenu de l'exercice	49,01	44,75
Capitalisation		
Total	**42 206,29**	**20 424,85**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	20 665,331	10 898,451
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,04	1,87
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**7 902 066,34**	**8 312 928,96**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**7 902 066,34**	**8 312 928,96**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**7 902 066,34**	**8 312 928,96**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	7 902 066,34	8 312 928,96
Total	**7 902 066,34**	**8 312 928,96**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**469 979,12**	**154 517,78**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**469 979,12**	**154 517,78**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**469 979,12**	**154 517,78**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	469 979,12	154 517,78
Total	**469 979,12**	**154 517,78**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**174 029,49**	**140 059,32**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**174 029,49**	**140 059,32**
Report à nouveau	289,14	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**174 318,63**	**140 059,32**
Affectation :		
Distribution	174 232,24	139 801,73
Report à nouveau du revenu de l'exercice	86,39	257,59
Capitalisation		
Total	**174 318,63**	**140 059,32**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	64 055,971	57 061,931
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,72	2,45
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**6 014,33**	**9 441,90**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**6 014,33**	**9 441,90**
Report à nouveau	0,69	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**6 015,02**	**9 441,90**
Affectation :		
Distribution	5 993,07	9 440,54
Report à nouveau du revenu de l'exercice	21,95	1,36
Capitalisation		
Total	**6 015,02**	**9 441,90**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	2 446,150	4 792,150
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,45	1,97
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**134 271,94**	**170 481,54**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**134 271,94**	**170 481,54**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**134 271,94**	**170 481,54**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	134 271,94	170 481,54
Total	**134 271,94**	**170 481,54**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**1 424 764,32**	**1 030 376,71**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 424 764,32**	**1 030 376,71**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 424 764,32**	**1 030 376,71**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 424 764,32	1 030 376,71
Total	**1 424 764,32**	**1 030 376,71**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**20 453,80**	**137 394,74**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**20 453,80**	**137 394,74**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**20 453,80**	**137 394,74**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	20 453,80	137 394,74
Total	**20 453,80**	**137 394,74**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**30 669,60**	**75 876,89**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**30 669,60**	**75 876,89**
Report à nouveau	10,42	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**30 680,02**	**75 876,89**
Affectation :		
Distribution	30 591,33	75 848,15
Report à nouveau du revenu de l'exercice	88,69	28,74
Capitalisation		
Total	**30 680,02**	**75 876,89**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	10 659,000	29 285,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,87	2,59
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**19 105,04**	**228 555,85**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**19 105,04**	**228 555,85**
Report à nouveau	18,34	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**19 123,38**	**228 555,85**
Affectation :		
Distribution	19 123,17	228 312,15
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,21	243,70
Capitalisation		
Total	**19 123,38**	**228 555,85**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	6 781,266	90 241,957
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,82	2,53
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets		**79 765,27**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)		**79 765,27**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net		**79 765,27**
Affectation :		
Distribution		79 590,42
Report à nouveau du revenu de l'exercice		174,85
Capitalisation		
Total		**79 765,27**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		34 013,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		2,34
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**839 186,86**	**717 306,95**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**839 186,86**	**717 306,95**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**839 186,86**	**717 306,95**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	839 186,86	717 306,95
Total	**839 186,86**	**717 306,95**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**28 373,64**	**23 042,30**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**28 373,64**	**23 042,30**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**28 373,64**	**23 042,30**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	28 373,64	23 042,30
Total	**28 373,64**	**23 042,30**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWMD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**68 692,53**	**70 770,35**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**68 692,53**	**70 770,35**
Report à nouveau	26,47	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**68 719,00**	**70 770,35**
Affectation :		
Distribution	68 710,02	70 741,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	8,98	29,35
Capitalisation		
Total	**68 719,00**	**70 770,35**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	2 657,000	2 950,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	25,86	23,98
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**21 925,95**	**5 074,64**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**21 925,95**	**5 074,64**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**21 925,95**	**5 074,64**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	21 925,95	5 074,64
Total	**21 925,95**	**5 074,64**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**143 968,65**	**108 131,32**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**143 968,65**	**108 131,32**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**143 968,65**	**108 131,32**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	143 968,65	108 131,32
Total	**143 968,65**	**108 131,32**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 543 444,24**	**-1 471 793,96**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**3 543 444,24**	**-1 471 793,96**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 543 444,24**	**-1 471 793,96**

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-76 298,36**	**-1 323,67**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-76 298,36**	**-1 323,67**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-76 298,36**	**-1 323,67**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-76 298,36	-1 323,67
Total	**-76 298,36**	**-1 323,67**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 325 381,59**	**-90 299,36**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 325 381,59**	**-90 299,36**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 325 381,59**	**-90 299,36**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	1 325 381,59	-90 299,36
Total	**1 325 381,59**	**-90 299,36**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-361 674,12**	**-384 937,00**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-361 674,12**	**-384 937,00**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-361 674,12**	**-384 937,00**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-361 674,12	-384 937,00
Total	**-361 674,12**	**-384 937,00**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**82 723,17**	**5 324,06**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**82 723,17**	**5 324,06**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**82 723,17**	**5 324,06**
Affectation :		
Distribution	82 064,39	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	658,78	
Capitalisation		5 324,06
Total	**82 723,17**	**5 324,06**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	86 383,571	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,95	

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-60 937,66**	**-35 919,94**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-60 937,66**	**-35 919,94**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-60 937,66**	**-35 919,94**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-60 937,66	-35 919,94
Total	**-60 937,66**	**-35 919,94**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 760 443,83**	**-183 966,50**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**2 760 443,83**	**-183 966,50**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 760 443,83**	**-183 966,50**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 760 443,83	-183 966,50
Total	**2 760 443,83**	**-183 966,50**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-568 472,77**	**-189 243,45**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-568 472,77**	**-189 243,45**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-568 472,77**	**-189 243,45**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-568 472,77	-189 243,45
Total	**-568 472,77**	**-189 243,45**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**60 994,40**	**3 816,70**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**60 994,40**	**3 816,70**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**60 994,40**	**3 816,70**
Affectation :		
Distribution	60 853,17	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	141,23	
Capitalisation		3 816,70
Total	**60 994,40**	**3 816,70**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	64 055,971	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,95	

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-6 988,79**	**-1 941,70**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-6 988,79**	**-1 941,70**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-6 988,79**	**-1 941,70**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-6 988,79	-1 941,70
Total	**-6 988,79**	**-1 941,70**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-96 804,34**	**-29 237,85**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-96 804,34**	**-29 237,85**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-96 804,34**	**-29 237,85**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-96 804,34	-29 237,85
Total	**-96 804,34**	**-29 237,85**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**488 034,45**	**-7 621,13**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**488 034,45**	**-7 621,13**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**488 034,45**	**-7 621,13**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	488 034,45	-7 621,13
Total	**488 034,45**	**-7 621,13**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-24 272,32**	**-164 901,02**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-24 272,32**	**-164 901,02**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-24 272,32**	**-164 901,02**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-24 272,32	-164 901,02
Total	**-24 272,32**	**-164 901,02**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J CHF (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-22 009,10**	**-13 013,13**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-22 009,10**	**-13 013,13**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-22 009,10**	**-13 013,13**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-22 009,10	-13 013,13
Total	**-22 009,10**	**-13 013,13**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**6 565,90**	**2 314,13**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**6 565,90**	**2 314,13**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**6 565,90**	**2 314,13**
Affectation :		
Distribution	6 510,02	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	55,88	
Capitalisation		2 314,13
Total	**6 565,90**	**2 314,13**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	6 781,266	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,96	

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		**-95 734,21**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)		**-95 734,21**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		**-95 734,21**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation		-95 734,21
Total		**-95 734,21**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**311 707,46**	**-10 167,36**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**311 707,46**	**-10 167,36**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**311 707,46**	**-10 167,36**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	311 707,46	-10 167,36
Total	**311 707,46**	**-10 167,36**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-36 430,54**	**-29 298,19**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-36 430,54**	**-29 298,19**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-36 430,54**	**-29 298,19**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-36 430,54	-29 298,19
Total	**-36 430,54**	**-29 298,19**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWMD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**25 599,38**	**-997,96**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**25 599,38**	**-997,96**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**25 599,38**	**-997,96**
Affectation :		
Distribution	25 586,91	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	12,47	
Capitalisation		-997,96
Total	**25 599,38**	**-997,96**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	2 657,000	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	9,63	

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**12 292,76**	**399,47**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**12 292,76**	**399,47**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**12 292,76**	**399,47**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	12 292,76	399,47
Total	**12 292,76**	**399,47**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-276 410,70**	**-245 045,85**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-276 410,70**	**-245 045,85**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-276 410,70**	**-245 045,85**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-276 410,70	-245 045,85
Total	**-276 410,70**	**-245 045,85**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**630 725 821,28**	**98,56**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**630 725 821,28**	**98,56**
Assurance			**5 386 868,01**	**0,84**
ASR NEDERLAND NV 3.625% 12-12-28	EUR	5 100 000	5 386 868,01	0,84
Automobiles			**30 068 682,95**	**4,70**
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.65% 07-09-28	EUR	7 400 000	6 933 098,52	1,08
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 4.5% 15-07-28	EUR	3 600 000	3 658 446,00	0,57
NISSAN MOTOR 3.201% 17-09-28	EUR	4 900 000	4 804 917,85	0,75
RENAULT 2.5% 01-04-28 EMTN	EUR	1 400 000	1 398 897,84	0,22
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28	EUR	5 900 000	6 115 713,70	0,96
VOLKSWAGEN LEASING 3.875% 11-10-28	EUR	5 050 000	5 383 423,83	0,84
VOLVO CAR AB 4.25% 31-05-28	EUR	1 700 000	1 774 185,21	0,28
Banques commerciales			**95 731 530,38**	**14,99**
BCP 1.75% 07-04-28 EMTN	EUR	4 500 000	4 478 824,11	0,70
BELFIUS SANV 0.125% 08-02-28	EUR	4 900 000	4 641 565,27	0,73
BK IRELAND GROUP 0.375% 10-05-27	EUR	7 200 000	7 125 550,03	1,11
BNP PAR 2.75% 25-07-28 EMTN	EUR	5 800 000	5 839 200,05	0,91
BPCE 1.625% 31-01-28 EMTN	EUR	8 100 000	8 017 890,41	1,25
BQ POSTALE 1.0% 09-02-28 EMTN	EUR	6 500 000	6 404 829,32	1,00
CMZB FRANCFORT 1.875% 28-02-28	EUR	4 000 000	3 988 783,56	0,62
DEUTSCHE BK 3.25% 24-05-28	EUR	8 200 000	8 369 709,67	1,35
FORD MOTOR CREDIT 3.622% 27-07-28	EUR	6 000 000	6 045 231,62	0,94
FORD MOTOR CREDIT 4.165% 21-11-28	EUR	2 150 000	2 258 455,72	0,35
IBERCAJA 4.375% 30-07-28	EUR	4 500 000	4 665 470,55	0,73
ING GROEP NV 2.0% 20-09-28	EUR	6 800 000	6 692 543,23	1,05
INTE 4.75% 06-09-27 EMTN	EUR	6 100 000	6 371 593,73	1,00
LBBW 0.375% 28-02-28 EMTN	EUR	7 000 000	6 666 584,25	1,04
NATWEST MKTS 4.25% 13-01-28	EUR	6 550 000	6 990 859,86	1,09
SG 1.375% 13-01-28 EMTN	EUR	7 300 000	7 174 439,00	1,12
Boissons			**3 479 490,57**	**0,54**
COCACOLA EUROPACIFIC PARTNERS 1.5% 08-11-27	EUR	2 300 000	2 286 014,74	0,35
COCA COLA HBC FINANCE BV 3.375% 27-02-28	EUR	1 150 000	1 193 475,83	0,19
Compagnies aériennes			**9 290 569,35**	**1,45**
AIR FR KLM 8.125% 31-05-28	EUR	2 200 000	2 517 840,03	0,39
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.75% 11-02-28	EUR	6 500 000	6 772 729,32	1,06
Composants automobiles			**18 455 459,87**	**2,88**
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	3 840 000	3 855 642,67	0,60
IHO VERWALTUNGS AUTRE R+0.0% 15-05-28	EUR	5 600 000	6 041 944,22	0,95
SCHAEFFLER AG 3.375% 12-10-28	EUR	3 400 000	3 485 664,16	0,54
SCHAEFFLER AG 4.25% 01-04-28	EUR	4 900 000	5 072 208,82	0,79

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Construction et ingénierie			**10 573 319,95**	**1,65**
KINDER MORGAN 2.25% 16-03-27	EUR	6 400 000	6 439 608,11	1,00
WEBUILD 7.0% 27-09-28	EUR	3 800 000	4 133 711,84	0,65
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**11 387 306,50**	**1,78**
CARREFOUR 4.125% 12-10-28 EMTN	EUR	3 100 000	3 335 227,58	0,52
CARREFOUR S A 2.625% 15-12-27	EUR	900 000	920 590,27	0,14
KRAF HEIN FOO 2.25% 25-05-28	EUR	4 300 000	4 281 181,90	0,67
PEU FIN 7.25% 01-07-28	EUR	2 700 000	2 850 306,75	0,45
Divertissement			**4 332 573,58**	**0,68**
NETFLIX 3.625% 15-05-27	EUR	4 200 000	4 332 573,58	0,68
Eau			**5 326 453,04**	**0,83**
HIME SARLU 0.625% 16-09-28	EUR	5 800 000	5 326 453,04	0,83
Electricité			**26 856 936,31**	**4,20**
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	5 600 000	5 770 217,75	0,90
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.625% 15-04-27	EUR	2 000 000	1 990 996,99	0,31
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 3.875% 26-06-28	EUR	3 200 000	3 336 045,15	0,52
ORANO 2.75% 08-03-28 EMTN	EUR	7 200 000	7 281 296,88	1,15
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	5 600 000	5 526 644,60	0,86
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 1.375% 26-07-27	EUR	3 000 000	2 951 734,94	0,46
Emballage et conditionnement			**6 071 836,81**	**0,95**
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	5 850 000	6 071 836,81	0,95
Epargne et prêts hypothécaires			**4 859 635,62**	**0,76**
Cellnex Finance Company SAU 1.5% 08-06-28	EUR	5 000 000	4 859 635,62	0,76
Equipement et services pour l'énergie			**11 564 228,40**	**1,81**
CEP FINANCE 0.75% 12-02-28	EUR	6 900 000	6 607 972,15	1,04
PAPREC 3.5% 01-07-28	EUR	4 950 000	4 956 256,25	0,77
Equipements de communication			**2 415 185,10**	**0,38**
PPF ARENA 3.25% 29-09-27 EMTN	EUR	2 400 000	2 415 185,10	0,38
Equipements électriques			**8 242 027,01**	**1,29**
NEXANS 5.5% 05-04-28	EUR	1 300 000	1 406 786,27	0,22
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	EUR	6 521 000	6 835 240,74	1,07
Equipements et fournitures médicaux			**1 118 332,48**	**0,17**
SARTORIUS FINANCE BV 4.25% 14-09-26	EUR	1 100 000	1 118 332,48	0,17
Equipements et instruments électroniques			**3 801 231,78**	**0,59**
EUTELT 1.5% 13-10-28	EUR	4 000 000	3 801 231,78	0,59
Equipements et produits de loisirs			**1 423 055,83**	**0,22**
HP PELZER 9.5% 01-04-27	EUR	1 500 000	1 423 055,83	0,22
Finances			**5 155 861,26**	**0,81**
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	5 200 000	5 155 861,26	0,81

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Gaz			**14 478 827,47**	**2,26**
EP INFRASTRUCTURE AS 2.045% 09-10-28	EUR	7 600 000	7 511 443,34	1,17
SNAM 0.0% 07-12-28 EMTN	EUR	5 550 000	5 095 843,50	0,80
SNAM 3.375% 19-02-28 EMTN	EUR	1 800 000	1 871 540,63	0,29
Gestion et promotion immobilière			**2 255 625,62**	**0,35**
CPI PROPERTY GROUP 2.875% 23-04-27	EUR	2 250 000	2 255 625,62	0,35
Gestion immobilière et développement			**7 772 071,85**	**1,21**
FASTIGHETS AB BALDER 1.25% 28-01-28	EUR	1 500 000	1 454 923,36	0,23
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	EUR	6 000 000	6 317 148,49	0,98
Hôtels, restaurants et loisirs			**11 287 056,76**	**1,76**
ACCOR 2.375% 29-11-28	EUR	7 200 000	7 219 123,40	1,12
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	3 900 000	4 067 933,36	0,64
Industrie aérospatiale et défense			**4 711 104,00**	**0,74**
ROLLS ROYCE 1.625% 09-05-28	EUR	4 800 000	4 711 104,00	0,74
Infrastructure de transports			**24 966 292,01**	**3,90**
ABERTIS INFRA 1.125% 26-03-28	EUR	6 600 000	6 383 230,68	1,00
ATLANTIA EX AUTOSTRADE 1.875% 12-02-28	EUR	3 200 000	3 157 112,99	0,49
AUTOSTRADE PER L ITALILIA 2.0% 04-12-28	EUR	7 100 000	7 025 222,41	1,10
AZZURRA AEROPORTI 2.625% 30-05-27	EUR	3 700 000	3 709 384,83	0,58
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 0.625% 14-09-28	EUR	5 000 000	4 691 341,10	0,73
Logiciels			**11 484 464,82**	**1,79**
EVONIK INDUSTRIES 2.25% 25-09-27	EUR	5 900 000	5 867 971,89	0,91
TELEFON AB LM ERICSSON 5.375% 29-05-28	EUR	5 200 000	5 616 492,93	0,88
Machines			**1 753 518,96**	**0,27**
INDUSTRIA MACCHINE 3.75% 15-01-28	EUR	1 750 000	1 753 518,96	0,27
Marchés de capitaux			**39 203 570,45**	**6,13**
CITIGROUP 1.625% 21-03-28 EMTN	EUR	6 150 000	6 073 749,27	0,95
LOUIS DREYFUS COMPANY BV 1.625% 28-04-28	EUR	6 650 000	6 505 826,18	1,02
PINNACLE BID 8.25% 11-10-28	EUR	3 800 000	4 032 553,67	0,63
TELENET FINANCE LUX NOTE 3.5% 01-03-28	EUR	1 000 000	1 005 013,59	0,16
UNITED GROUP BV 3.625% 15-02-28	EUR	1 800 000	1 776 352,75	0,28
UNITED GROUP BV 4.625% 15-08-28	EUR	1 500 000	1 499 127,29	0,23
VERISURE HOLDING AB 7.125% 01-02-28	EUR	4 450 000	4 631 213,27	0,72
WHIRLPOOL EMEA FINANCE SARL 0.5% 20-02-28	EUR	7 350 000	6 856 583,42	1,07
ZF FINANCE 2.25% 03-05-28 EMTN	EUR	7 200 000	6 823 151,01	1,07
Media			**6 643 213,51**	**1,04**
INFORMA 1.25% 22-04-28 EMTN	EUR	6 850 000	6 643 213,51	1,04
Ordinateurs et périphériques			**2 727 891,51**	**0,43**
IBM INTL BUSI 1.75% 07-03-28	EUR	2 750 000	2 727 891,51	0,43
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**3 587 742,50**	**0,56**
IQVIA 2.875% 15-06-28	EUR	3 600 000	3 587 742,50	0,56

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Papier et industrie du bois			**987 050,69**	**0,15**
AHLSTROM HOLDING 3 OY 3.625% 04-02-28	EUR	1 000 000	987 050,69	0,15
Produits alimentaires			**4 972 302,90**	**0,78**
BARRY CAL 3.75% 19-02-28	EUR	4 800 000	4 972 302,90	0,78
Produits chimiques			**8 689 853,33**	**1,36**
CELANESE US HOLDINGS LLC 0.625% 10-09-28	EUR	3 500 000	3 194 053,49	0,51
INEOS FINANCE 6.625% 15-05-28	EUR	1 800 000	1 868 997,25	0,29
OLYMPUS WATER US HOLDING CORPORATION 9.625% 15-11-28	EUR	1 600 000	1 677 755,78	0,26
SYENSQO SANV 2.75% 02-12-27	EUR	1 900 000	1 949 046,81	0,30
Produits pharmaceutiques			**22 984 264,22**	**3,59**
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 4.375% 15-01-28	EUR	3 800 000	3 800 979,03	0,59
COTY 5.75% 15-09-28	EUR	6 600 000	6 804 106,83	1,06
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.75% 09-05-27	EUR	5 400 000	5 514 133,50	0,86
VIATRIS 3.125% 22-11-28	EUR	6 700 000	6 865 044,86	1,08
Produits pour l'industrie du bâtiment			**3 137 904,22**	**0,49**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.875% 21-09-28	EUR	3 200 000	3 137 904,22	0,49
Services aux collectivités			**23 233 985,26**	**3,63**
A2A EX AEM 1.5% 16-03-28 EMTN	EUR	4 750 000	4 683 211,10	0,73
ENGIE 0.375% 21-06-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 934 996,44	0,30
NATL GRID 0.163% 20-01-28 EMTN	EUR	7 800 000	7 390 256,38	1,15
RCS RDS 3.25% 05-02-28	EUR	4 300 000	4 258 874,08	0,67
SUEZ 1.875% 24-05-27 EMTN	EUR	5 000 000	4 966 647,26	0,78
Services aux entreprises			**18 137 627,62**	**2,83**
ELIS EX HOLDELIS 1.625% 03-04-28	EUR	4 100 000	4 010 426,23	0,63
ELO 4.875% 08-12-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 048 331,37	0,16
ELO 5.875% 17-04-28 EMTN	EUR	3 100 000	3 276 114,40	0,51
ITALMATCH CHEMICALS 10.0% 06-02-28	EUR	600 000	645 957,33	0,10
LORCA TELECOM BONDCO SAU 4.0% 18-09-27	EUR	5 400 000	5 408 472,00	0,85
MAHLESTIFTUNG 2.375% 14-05-28	EUR	2 900 000	2 778 996,51	0,43
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	EUR	1 000 000	969 329,78	0,15
Services clientèle divers			**15 637 246,06**	**2,44**
AYVENS 3.875% 22-02-27	EUR	4 200 000	4 376 603,67	0,68
INTL GAME TECHNOLOGY 2.375% 15-04-28	EUR	5 500 000	5 473 420,49	0,86
ISS GLOBAL AS 1.5% 31-08-27	EUR	5 900 000	5 787 221,90	0,90
Services de télécommunication diversifiés			**26 386 643,66**	**4,12**
ALTICE FINANCING 3.0% 15-01-28	EUR	2 600 000	2 016 733,33	0,32
AT T 1.6% 19-05-28	EUR	5 400 000	5 292 224,88	0,83
BRITISH TEL 2.125% 26-09-28	EUR	4 700 000	4 639 084,78	0,72
EIRCOM FINANCE 2.625% 15-02-27	EUR	1 000 000	1 007 299,58	0,16
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	5 400 000	5 611 970,25	0,86
OPTICS BID 6.875% 15-02-28	EUR	2 430 000	2 615 714,44	0,41
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 6.875% 15-02-28	EUR	1 170 000	1 266 732,55	0,20
TELEFONICA EMISIONES SAU 2.318% 17-10-28	EUR	3 900 000	3 936 883,85	0,62

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services de télécommunication mobile			**11 595 581,56**	**1,81**
AMT 0 1/2 01/15/28	EUR	7 300 000	6 974 286,00	1,09
SOFTBANK GROUP 5.0% 15-04-28	EUR	4 400 000	4 621 295,56	0,72
Services financiers diversifiés			**57 820 662,47**	**9,04**
ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE USA LLC 2.0% 01-09-28	EUR	2 600 000	2 495 378,89	0,39
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.875% 26-01-28	EUR	6 700 000	7 061 699,04	1,10
BCP V MODULAR SERVICES FINANCE II 4.75% 30-11-28	EUR	2 050 000	1 989 642,31	0,31
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 25-03-27	EUR	5 400 000	5 386 918,68	0,84
ENEL FINANCE INTL NV 0.25% 17-06-27	EUR	4 250 000	4 098 754,73	0,64
ENEL FINANCE INTL NV 3.375% 23-07-28	EUR	1 850 000	1 898 571,88	0,30
GASSM 1 1/2 01/29/28	EUR	3 600 000	3 548 050,52	0,55
GOODYEAR DUNLOP TIRES EUROPE BV 2.75% 15-08-28	EUR	3 100 000	3 040 046,86	0,48
LKQ EUROPEAN HOLDINGS BV 4.125% 01-04-28	EUR	7 150 000	7 164 547,27	1,13
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	1 950 000	1 943 487,54	0,30
OP CORPORATE BANK 0.625% 27-07-27	EUR	5 800 000	5 609 222,11	0,88
ORGANON CO ORGANON FOREIGN DEBT COI 2.875% 30-04-28	EUR	2 500 000	2 459 472,22	0,38
PSA BANQUE FRANCE 3.5% 19-07-27	EUR	4 100 000	4 187 993,30	0,65
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 3.375% 14-01-28	EUR	2 900 000	3 001 162,33	0,47
VERTICAL MID 4.375% 15-07-27	EUR	3 900 000	3 935 714,79	0,62
Services liés aux technologies de l'information			**11 377 200,51**	**1,78**
CAPGEMINI 2.5% 25-09-28	EUR	2 800 000	2 795 602,47	0,44
TDC NET AS 5.056% 31-05-28	EUR	8 100 000	8 581 598,04	1,34
Sociétés commerciales et de distribution			**7 443 020,26**	**1,16**
LOXAM SAS 6.375% 15-05-28 EMTN	EUR	4 200 000	4 430 917,75	0,69
REXEL 2.125% 15-12-28	EUR	3 100 000	3 012 102,51	0,47
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**6 327 981,51**	**0,99**
UNIBAIL RODAMCO 0.625% 040527	EUR	6 500 000	6 327 981,51	0,99
Textiles, habillement et produits de luxe			**3 210 935,00**	**0,50**
VF 0.25% 25-02-28	EUR	3 500 000	3 210 935,00	0,50
Transport routier et ferroviaire			**12 371 597,75**	**1,93**
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 1.625% 06-04-27	EUR	3 200 000	3 183 869,37	0,50
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 0.375% 25-03-28	EUR	5 350 000	5 076 680,96	0,79
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15-05-28	EUR	3 900 000	4 111 047,42	0,64
TITRES D'OPC			**1 784 630,40**	**0,28**
OPCVM			**1 784 630,40**	**0,28**
Gestion collective			**1 784 630,40**	**0,28**
EDR SICAV - Short Duration Credit - Part I EUR	EUR	140	1 784 630,40	0,28
Total			**632 510 451,68**	**98,84**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
RP EURGBP 1225	5	5 048,18		627 756,93
Sous-total 1.		**5 048,18**		**627 756,93**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**5 048,18**		**627 756,93**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/V/EUR/USD/251010		-134 890,40	USD	41 495 148,94	EUR	-41 630 039,34	FR001400JGD1 FR001400JGF6 FR001400JGH2 FR001400JGJ8 FR001400JGM2 FR001400JGR1 FR001400JGV3
G2/V/EUR/USD/251010	950,93		USD	885 446,81	EUR	-884 495,88	FR001400JGD1 FR001400JGF6 FR001400JGH2 FR001400JGJ8 FR001400JGM2 FR001400JGR1 FR001400JGV3
G5/V/EUR/CHF/251010		-32 632,82	CHF	10 734 021,50	EUR	-10 766 654,32	FR001400JGC3 FR001400JGL4 FR001400JGO8
Total	**950,93**	**-167 523,22**		**53 114 617,25**		**-53 281 189,54**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	632 510 451,68
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	5 048,18
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-166 572,29
Autres actifs (+)	8 158 097,09
Autres passifs (-)	-592 134,81
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**639 914 889,85**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A CHF (H)	CHF	38 141,445	101,55
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A EUR	EUR	1 368 128,885	111,87
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 A USD (H)	USD	116 794,013	115,59
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B EUR	EUR	86 383,571	109,92
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 B USD (H)	USD	20 665,331	113,82
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD EUR	EUR	64 055,971	109,41
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CRD USD (H)	USD	2 446,150	110,30
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR EUR	EUR	2 827 867,849	113,01
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 CR USD (H)	USD	180 631,365	117,15
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I CHF (H)	CHF	45 797,000	107,81
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I EUR	EUR	499 684,960	113,10
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 I USD (H)	USD	7 703,000	117,27
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J CHF (H)	CHF	10 659,000	105,34
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 J EUR	EUR	6 781,266	111,27
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWMD EUR	EUR	2 657,000	1 106,57
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM EUR	EUR	31 874,526	1 131,33
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 PWM USD (H)	USD	1 168,000	1 162,05
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R EUR	EUR	13 108,839	108,04
Action EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028 R USD (H)	USD	90 080,690	114,81

102. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - MILLESIMA SELECT 2028

Identifiant d'entité juridique: 969500KASITM0U6K7L83

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- ☐ **Oui**
- ☒ **Non**

☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 71,49% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
- ☐ avec un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période de référence, l'OPCVM

- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon),
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son benchmark.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

A fin Septembre 2025, nous avions les indicateurs suivants :
Empreinte carbone du portefeuille : 214 tC02/MEUR
Empreinte carbone du benchmark : 175 tC02/MEUR

Note ESG moyenne du portefeuille (Source MSCI) : 11.27
Note E : 12.8
Note S : 10.6
Note G : 11.0
Note ESG moyenne du benchmark (Source MSCI) : 11.24
Note E : 12.7
Note S : 10.7
Note G : 10.8

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Non applicable.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Actuellement, l'OPCVM ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique au sens de la Taxonomie européenne.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par l'OPCVM n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable, notamment :

- via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui intègre les armes controversées, le tabac, le charbon thermique.
- en s'assurant de ne pas investir dans des sociétés qui violeraient le UN Global Compact [23].

[23] The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS, ont été pris en compte dans le cadre du process d'investissement du fonds, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. la description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet). Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille à disposition de l'équipe de Gestion.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

OUI. L'ensemble des investissements durables a été conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ce suivi est assuré par un contrôle du Département Risques de la société de gestion via le suivi des entreprises en violation du Pacte mondial, le contrôle des titres d'entreprises sous sanctions internationales (OFAC, UE, Suisse) et des titres émis par des sociétés localisées dans des pays figurant sur la liste des pays interdits d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Oui, l'OPCVM prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant en premier lieu la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment concernant le charbon thermique et les armes controversées. Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire ou externe des émetteurs et impactent les scores environnementaux et sociaux ainsi que la notation ESG globale.
Les rapports périodiques de l'OPCVM présentant, conformément à l'article 11 du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, notamment la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
TDCDC 5.056 05/31/28	Télécommunications	1,30%	Danemark
DB 3 1/4 05/24/28	Finance	1,29%	Allemagne
BPCEGP 1 5/8 01/31/28	Finance	1,24%	France
BFCM 3 7/8 01/26/28	Finance	1,18%	France
ORANOF 2 3/4 03/08/28	Industrie	1,13%	France
SOCGEN 1 3/8 01/13/28	Finance	1,11%	France
SUEZFP 1 7/8 05/24/27	Services publics	1,11%	France
LKQ4 1/8 04/01/28	Conso. discrétionnaire	1,11%	États-Unis
NGGLN 0.163 01/20/28	Services publics	1,09%	Royaume-Uni
ACFP 2 3/8 11/29/28	Conso. discrétionnaire	1,09%	France
NWG 4 1/4 01/13/28	Finance	1,09%	Royaume-Uni
GM 0.65 09/07/28	Conso. discrétionnaire	1,09%	États-Unis
ATOSTR 2 12/04/28	Industrie	1,08%	Italie
AMT 0 1/2 01/15/28	Immobilier	1,08%	États-Unis
COTY 5 3/4 09/15/28	Biens cons. de base	1,08%	États-Unis

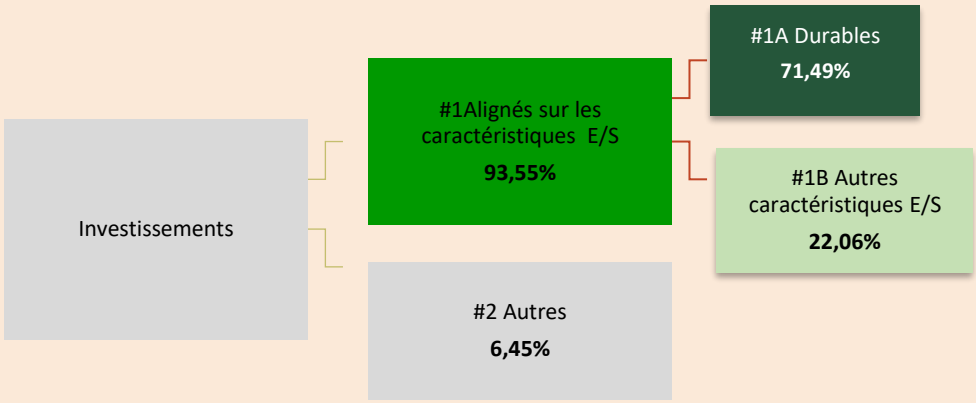
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Industrie	17,44%
Finance	16,70%
Conso. discrétionnaire	15,68%
Services publics	9,78%
Télécommunications	7,17%
Télécommunications	3,82%
Conso. discrétionnaire	3,75%
Immobilier	3,65%
Santé	3,47%
Matériaux	3,11%
Biens cons. de base	2,94%
Finance	1,94%
Techno. de l'information	1,74%
Matériaux	1,45%
Industrie	1,15%
Énergie	1,04%
Énergie	1,01%
Techno. de l'information	0,94%
Services publics	0,85%
Biens cons. de base	0,82%
Immobilier	0,75%
Liquidités	0,58%
Santé	0,21%
Dérivés taux	0,00%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [24]?**

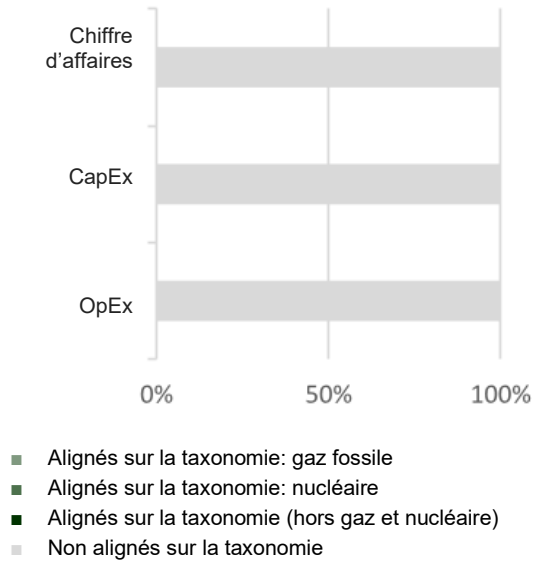
	Oui		
	Dans le gaz fossile		Dans l'énergie nucléaire
x	Non		

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

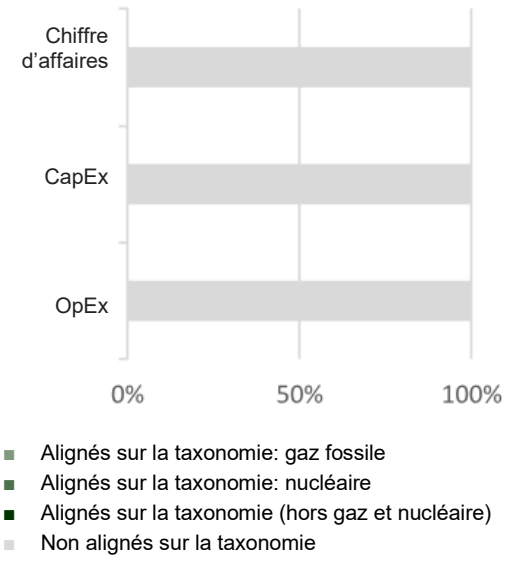
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

La catégorie « #2 Autres » inclut : Les Investissements non alignées sur les caractéristiques environementales ou sociales ou bien ne bénéficiant pas de couverture en recherche extra financière interne ou externe. De plus, la catégorie comprend les Investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues.

Au 30/09, la liste #2 Autres incluait 9 obligations non notée en ESG pour un total de 6.1%, plus les liquidités du fonds.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements.

Nous avons par ailleurs des tableaux de bord qui nous permettent de suivre des indicateurs climat et ESG, tels que l'empreinte CO2 ou la température du portefeuille, l'exposition aux différents objectifs de Développement Durable des Nations Unis ainsi que la note environnementale et la note sociale des investissements. Nos outils permettent une vue consolidée du portefeuille ainsi qu'une analyse émetteur par émetteur. Notre analyse ESG propriétaire et/ou issue de fournisseurs externes attribue également un score à chacun des thèmes environnementaux et sociaux promus par le fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Loi Energie Climat (LEC)

Les données de l’Article 29 seront disponibles sur le site https:/www.edmond-de-rothschild.com/fr/Pages/Responsible-investment.aspx à partir du 31/03/2026.

Compartiment :

EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION

103. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de se forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique et à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :
Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Ce compartiment doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque lié à l'investissement sur les marchés émergents :
Le compartiment pourra être exposé aux marchés émergents. Outre les risques propres à chacune des sociétés émettrices, des risques exogènes existent, plus particulièrement sur ces marchés. Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, la détention éventuelle de ces titres peut augmenter le niveau de risque de portefeuille. Les mouvements de baisse de marché pouvant être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement enfin, les sociétés détenues en portefeuille peuvent avoir comme actionnaire un Etat.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, l'euro, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations :
Les titres de sociétés de petites ou moyennes capitalisations boursières peuvent être significativement moins liquides et plus volatils que ceux de sociétés ayant une capitalisation boursière importante. La valeur liquidative du compartiment est donc susceptible d'évoluer plus rapidement et avec de grandes amplitudes.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risques liés aux contingent convertible bonds (Cocos) :
Les Cocos sont des titres de créance subordonnés émis par les établissements de crédit ou les compagnies d'assurance ou de réassurance, éligibles dans leurs fonds propres réglementaires et qui présentent la spécificité d'être convertibles en actions, ou bien dont le nominal peut être diminué (mécanisme dit de « write down ») en cas de survenance d'un « élément déclencheur » (« Trigger »), préalablement défini dans le prospectus. Une Coco inclut une option de conversion en actions à l'initiative de l'émetteur en cas de dégradation de sa situation financière. En plus du risque de crédit et de taux inhérent aux obligations, l'activation de l'option de conversion peut entrainer une baisse de la valeur du Coco supérieure à celle constatée sur les autres obligations classiques de l'émetteur. Selon les conditions fixées par la Coco concernée, certains événements déclencheurs peuvent entraîner une dépréciation permanente à zéro de l'investissement principal et/ou des intérêts courus ou une conversion de l'obligation en action.

Risque lié au seuil de conversion des Cocos :
Le seuil de conversion d'une Coco dépend du ratio de solvabilité de son émetteur. Il s'agit de l'évènement qui détermine la conversion de l'obligation en action ordinaire. Plus le ratio de solvabilité est faible, plus la probabilité de conversion est forte.

Risque de perte ou suspension de coupon :
En fonction des caractéristiques des Cocos, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé ou suspendu par l'émetteur à tout moment et pour une période indéterminée.

Risque d'intervention d'une autorité de régulation au point de « non-viabilité » :
Une autorité de régulation détermine à tout moment de manière discrétionnaire qu'une institution n'est « pas viable », c'est-à-dire que la banque émettrice requiert le soutien des autorités publiques pour empêcher l'émetteur de devenir insolvable, de faire faillite, de se retrouver dans l'incapacité de payer la majeure partie de ses dettes à leur échéance ou de poursuivre autrement ses activités et impose ou demande la conversion des Obligations Convertibles Conditionnelles en actions dans des circonstances indépendantes de la volonté de l'émetteur.

Risque d'inversion de la structure de capital :
Contrairement à la hiérarchie conventionnelle du capital, les investisseurs en Cocos peuvent subir une perte de capital qui n'affecte pas les détenteurs d'actions. Dans certains scénarios, les détenteurs de Cocos subiront des pertes avant les détenteurs d'actions.

Risque de report du remboursement :
La plupart des Cocos sont émises sous la forme d'instruments à durée perpétuelle, qui ne sont remboursables à des niveaux prédéterminés qu'avec l'approbation de l'autorité compétente. On ne peut pas supposer que des Cocos perpétuelles seront remboursées à la date de remboursement. Les Cocos sont une forme de capital permanent. Il est possible que l'investisseur ne reçoive pas le retour du principal tel qu'attendu à la date de remboursement ou à quelque date que ce soit.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres et aux Total Return Swaps (TRS) :
L'utilisation des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global, ainsi que la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi, le recours à ces opérations peut entrainer un effet négatif sur la valeur liquidative du compartiment.

Risque juridique :
Il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et aux Total Return Swaps.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.
Les investissements du compartiment sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du compartiment. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le fonds, et la performance du fonds peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

104. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mise à jour template des PRIIPS ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Mise à jour des données de la VAR au 30/09/2024 ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Mise à jour apportée au paragraphe sur la Taxonomie dans le prospectus, il est souhaité préciser que le pourcentage indiqué d'alignement à la taxonomie, constitue un minimum ;
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait.

105. RAPPORT DE GESTION

Au cours de la période allant du 30 septembre 2024 au 30 septembre 2025, la scène géopolitique a été particulièrement riche, s'ajoutant aux développements économiques traditionnels. L'élection de Donald Trump en novembre 2024 a marqué le début de tensions accrues entre les marchés de taux américains et européens. Les perspectives reflationnistes de ses politiques, incluant barrières douanières et restrictions d'immigration, ont accentué l'écart de taux entre les obligations américaines 10 ans et européennes, atteignant des sommets. Simultanément, la pression sur la dette française s'intensifie, augmentant l'écart avec les obligations allemandes.

Début 2025, les chiffres américains sur l'emploi dépassent les attentes, alimentant les craintes d'une inflation sur fond de résilience économique, et entraînent une hausse des taux d'intérêt américains. Dans un contexte global de tensions, mars et avril voient des annonces de droits de douanes américaines et un ambitieux plan de relance allemand, accroissant les préoccupations de récession aux États-Unis. Cependant, la situation se normalise, les accords commerciaux tempèrent les risques infligés par des tarifs imprévus, et les primes de risque crédit se réduisent, stabilisant les taux.

Pendant cette période de volatilité macroéconomique, les marchés actions européens ont enregistré une hausse significative. Initialement, les droits de douane annoncés par Donald Trump causent une chute des marchés, suivi par un rapide rebond dû à une trêve tarifaire. Malgré la persistance de fortes tensions entre les États-Unis et la Chine, les résultats d'entreprises restent robustes et contribuent à la reprise du marché. La baisse des taux de la Fed en septembre et les initiatives dans le secteur de la défense renforcent la clôture du troisième trimestre en hausse sur les marchés européens.

Les secteurs défensifs et miniers ont connu une appréciation notable, influencés par les fluctuations des prix des métaux précieux et un soutien accru de l'OTAN aux dépenses de défense. Les valeurs bancaires affichent également des performances remarquables grâce à de solides résultats et des programmes de retours d'actionnaires. En France, l'incertitude politique et économique croît, entravant la formation d'accords budgétaires dans un environnement instable. Malgré toutes ces perturbations, l'indice IG et celui du High Yield ont affiché des performances positives substantielles à la fin de cette période.

Bien qu'affichant une performance en hausse, tirée notamment par nos positions en indices actions, le portefeuille ressort derrière son indice. La performance relative a été pénalisée par une approche prudente adoptée depuis le mois d'avril 2025, une période marquée par la période d'incertitude liée aux droits douaniers. L'exposition action a ainsi été gérée avec une approche défensive, notamment sur les Etats-Unis où les valorisations affichent des niveaux historiquement élevés. Les principales phases de rebond ou d'accélération ont donc été accompagnées de phase de réduction de l'exposition nette aux actions. Nos positions sur les taux d'intérêt se sont principalement axées sur des placements courts, pour profiter du portage.

Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de +1.92 % et son indice de référence de +6.47 %.
Sur l'année l'action CR libellée en EUR réalise une performance de +2.59 % et son indice de référence de +6.47 %.
Sur l'année l'action I libellée en EUR réalise une performance de +2.71 % et son indice de référence de +6.47 %.
Sur l'année l'action J libellée en EUR réalise une performance de +2.69 % et son indice de référence de +6.47 %.
Sur l'année l'action K libellée en EUR réalise une performance de +2.57 % et son indice de référence de +6.47 %.

Les actions A et I libellées en CHF n'ont pas été souscrites sur l'exercice.
Les actions B, CRD, D, N, O et RS libellées en EUR n'ont pas été souscrites sur l'exercice.
Les actions A et I libellées en USD n'ont pas été souscrites sur l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRENCH REPUBLIC ZCP 05-03-25	5 868 921,10	5 870 000,00
GERM TREA BILL ZCP 18-06-25	5 670 585,21	5 690 957,68
GERM TREA BILL ZCP 16-04-25	4 585 415,08	4 596 412,29
GERM TREA BILL ZCP 14-05-25	4 274 570,46	4 291 347,44
FRANCE TREASURY BILL ZCP 170725	3 941 455,80	4 000 000,00
UNIT STAT OF AMER ZCP 13-05-25	3 555 296,12	3 492 338,81
GERM TREA BILL ZCP 17-09-25	3 433 604,77	3 500 000,00
EDR SICAV EQUITY US SOLVE PART ACTION J USD	6 712 594,80	
FRENCH REPUBLIC ZCP 16-04-25	2 887 246,42	2 899 877,62
UNIT STAT TREA BIL ZCP 20-03-25	2 889 235,65	2 821 428,79

106. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 1 098 206,34 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à -181 421,43 Euros

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

107. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 33,03%.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE BNP PARIBAS France CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG DEUTSCHE BANK FRANCFORT J.P.MORGAN AG FRANCFORT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	920 000,00
Total	**920 000,00**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode de calcul de la valeur en risque pour calculer le risque global lié aux contrats financiers. L'engagement maximum résultant de ces opérations respecte les limites fixées en termes de VaR absolue selon la méthode de calcul de la valeur en risque, plafonnée par la réglementation à 20% de l'actif net, avec un seuil de 99% sur 20 jours ouvrables.

Au cours du dernier exercice comptable, la VaR du compartiment a évolué de la façon suivante :
- la VAR minimale a été de 1,59% le 15/05/2025.
- la VAR maximale a été de 14,04% le 04/04/2025.
- la VAR moyenne sur l'exercice a été de 4,69%.

Le niveau indicatif d'effet de levier de l'OPCVM, calculé comme la somme en valeur absolue des nominaux des positions sur contrats financiers, est de 174,25%. Le compartiment peut atteindre un niveau de levier plus élevé. A noter que cette méthodologie consistant à additionner en valeur absolue des montants nominaux extériorise en réalité une exposition brute.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :

Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles. L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.

Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.

Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

EMPREINTE CARBONE

L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE

Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.

La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION J EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	722 679,93	EUR	0,67	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	312 801,76	EUR	0,29	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**1 035 481,69**	**EUR**	**0,96**	**EUR**

108. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**27 114 118,30**	**24 681 672,38**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	27 114 118,30	24 681 672,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	**52 253 965,02**	**52 315 050,99**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	52 253 965,02	52 315 050,99
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)	**28 838 303,37**	**20 060 233,46**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	28 838 303,37	20 060 233,46
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**12 666 496,05**	**11 632 216,56**
OPCVM	12 666 496,05	11 632 216,56
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	**2 590 396,03**	**2 325 862,85**
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**123 463 278,77**	**111 015 036,24**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**3 093 813,95**	**7 055 258,48**
Comptes financiers	**5 184 524,97**	**5 375 608,89**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**8 278 338,92**	**12 430 867,37**
Total de l'actif I+II	**131 741 617,69**	**123 445 903,61**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	126 083 980,29	118 391 824,08
Report à nouveau sur revenu net	7 623,56	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	3 291 626,41	2 203 261,34
Capitaux propres I	**129 383 230,26**	**120 595 085,42**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**129 383 230,26**	**120 595 085,42**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	**1 313 578,86**	**1 652 453,36**
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**1 313 578,86**	**1 652 453,36**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 044 808,57	1 198 364,83
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	**1 044 808,57**	**1 198 364,83**
Total Passifs : I+II+III+IV	**131 741 617,69**	**123 445 903,61**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	362 854,15	57 227,85
Produits sur obligations	1 262 405,68	223 117,91
Produits sur titres de créances	325 033,31	8 254,41
Produits sur parts d'OPC	35 217,50	
Produits sur instruments financiers à terme	122 897,92	59 771,04
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	124 387,97	20 810,68
Sous-total produits sur opérations financières	**2 232 796,53**	**369 181,89**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme	-5 500,00	-40 339,38
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-15 851,65	-939,49
Sous-total charges sur opérations financières	**-21 351,65**	**-41 278,87**
Total revenus financiers nets (A)	**2 211 444,88**	**327 903,02**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 127 174,32	-220 115,95
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 127 174,32**	**-220 115,95**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**1 084 270,56**	**107 787,07**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**6 312,22**	**6 244,63**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**1 090 582,78**	**114 031,70**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	500 683,51	763 998,84
Frais de transactions externes et frais de cession	-839 193,94	-266 121,47
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**-338 510,43**	**497 877,37**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**157 089,00**	**11 759,77**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**-181 421,43**	**509 637,14**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	2 252 769,95	1 570 553,82
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-14 323,66	-3 715,78
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**2 238 446,29**	**1 566 838,04**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**144 018,77**	**12 754,46**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**2 382 465,06**	**1 579 592,50**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**3 291 626,41**	**2 203 261,34**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l’OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment vise à offrir une performance annualisée nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence sur un horizon de placement recommandé supérieur à trois ans en gérant de manière discrétionnaire et opportuniste un portefeuille diversifié sur de multiples classes d’actifs (dont actions, taux, devises) sans contraintes de secteurs et zones géographiques.

Le compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché.

Le prospectus / règlement de l’OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**16 708 962,99**	**13 496 630,55**	**13 518 866,08**	**120 595 085,42**	**129 383 230,26**
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION A EUR en EUR					
Actif net	14 476 409,98	12 877 280,45	12 935 743,37	13 623 432,29	14 119 766,22
Nombre de titres	46 679,028	44 242,760	40 431,064	40 426,880	41 111,883
Valeur liquidative unitaire	310,12	291,05	319,94	336,98	343,44
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	66,72	-0,60	6,02	6,46	-0,45
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,82	-0,68	-0,81	0,59	0,63
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION CR EUR en EUR					
Actif net	843 119,50	595 217,26	580 401,52	476 539,72	667 441,43
Nombre de titres	8 032,425	6 027,083	5 333,141	4 138,576	5 650,240
Valeur liquidative unitaire	104,96	98,75	108,82	115,14	118,12
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	22,53	-0,20	2,04	2,19	-0,16
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,37	0,01	-0,01	0,71	0,97
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION I EUR en EUR					
Actif net	1 365 474,14	1 489,09	1 650,19	893 575,49	2 361 558,31
Nombre de titres	8 680,000	10,000	10,000	5 110,434	13 150,434
Valeur liquidative unitaire	157,31	148,90	165,01	174,85	179,58
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	33,59	-0,28	3,08	3,34	-0,25
Capitalisation unitaire sur revenu	0,31	0,92	0,86	1,32	1,66

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION J EUR en EUR					
Actif net				105 600 403,21	112 233 300,39
Nombre de titres				1 041 526,758	1 078 626,758
Valeur liquidative unitaire				101,39	104,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				0,21	-0,14
Distribution unitaire sur revenu				0,07	0,96
Crédit d'impôt unitaire (1)					(1)
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION K EUR en EUR					
Actif net	23 959,37	22 643,75	1 071,00	1 134,71	1 163,91
Nombre de titres	162,000	162,000	10,000	10,000	10,000
Valeur liquidative unitaire	147,89	139,77	107,10	113,47	116,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	31,63	-0,27	0,85	2,16	-0,16
Capitalisation unitaire sur revenu	0,13	0,65	0,08	0,84	0,96

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Les swaps d'inflation du portefeuille sont valorisés à partir des prix calculés par la contrepartie et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers mathématiques.

Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir de courbes de spreads de crédits alimentés par KONDOR

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A EUR : 1.45% TTC* maximum
		Action A CHF: 1.45 % TTC* maximum
		Action A USD: 1.45 % TTC* maximum
		Action B EUR : 1.45% TTC* maximum
		Action CR EUR : 0.80% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 0.80% TTC* maximum
		Action D EUR 0.90% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.70 % TTC* maximum
		Action I CHF: 0.70 % TTC* maximum
		Action I USD: 0.70 % TTC* maximum
		Action J EUR : 0.70% TTC * maximum
		Action K EUR : 0.80 % TTC* maximum
		Action O EUR : 0.55 % TTC* maximum
		Action N EUR : 0.55 % TTC* maximum
		Action RS EUR : 1,60% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 0.10 % TTC*
		Action A CHF: 0.10 % TTC*
		Action A USD: 0.10 % TTC*
		Action B EUR : 0.10% TTC*
		Action CR EUR : 0.10% TTC*
		Action CRD EUR : 0.10% TTC*
		Action D EUR : 0.10% TTC*
		Action I EUR : 0.10 % TTC*
		Action I CHF: 0.10 % TTC*
		Action I USD: 0.10 % TTC*
		Action J EUR : 0.10 % TTC*
		Action K EUR : 0.10 % TTC*
		Action O EUR : 0.10 % TTC*
		Action N EUR : 0.10 % TTC*
		Action RS EUR : 0,10% TTC*
Commissions de mouvement	Sur le montant de la transaction	Néant
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence, exprimé en EUR et composé pour 40% de MSCI World NR dividendes nets réinvestis, 40% de ICE BoFA 3-5 Year Euro Broad Market index coupons réinvestis et 20% de ICE BoFA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government index coupons réinvestis

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A CHF : 15 % par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence, exprimé en CHF et composé pour 40% de MSCI World NR dividendes nets réinvestis, 40% de ICE BoFA 3-5 Year Euro Broad Market index coupons réinvestis et 20% de ICE BoFA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government index coupons réinvestis
		Action A USD : 15 % par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence, exprimé en USD et composé pour 40% de MSCI World NR dividendes nets réinvestis, 40% de ICE BoFA 3-5 Year Euro Broad Market index coupons réinvestis et 20% de ICE BoFA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government index coupons réinvestis
		Action B EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence, exprimé en USD et composé pour 40% de MSCI World NR dividendes nets réinvestis, 40% de ICE BoFA 3-5 Year Euro Broad Market index coupons réinvestis et 20% de ICE BoFA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government index coupons réinvestis
		Action CR EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence, exprimé en USD et composé pour 40% de MSCI World NR dividendes nets réinvestis, 40% de ICE BoFA 3-5 Year Euro Broad Market index coupons réinvestis et 20% de ICE BoFA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government index coupons réinvestis
		Action CRD EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence, exprimé en USD et composé pour 40% de MSCI World NR dividendes nets réinvestis, 40% de ICE BoFA 3-5 Year Euro Broad Market index coupons réinvestis et 20% de ICE BoFA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government index coupons réinvestis
		Action D EUR: Néant
		Action I EUR : 15 % par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence, exprimé en USD et composé pour 40% de MSCI World NR dividendes nets réinvestis, 40% de ICE BoFA 3-5 Year Euro Broad Market index coupons réinvestis et 20% de ICE BoFA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government index coupons réinvestis

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action I CHF : 15 % par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence, exprimé en USD et composé pour 40% de MSCI World NR dividendes nets réinvestis, 40% de ICE BoFA 3-5 Year Euro Broad Market index coupons réinvestis et 20% de ICE BoFA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government index coupons réinvestis
		Action I USD: 15 % par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence, exprimé en USD et composé pour 40% de MSCI World NR dividendes nets réinvestis, 40% de ICE BoFA 3-5 Year Euro Broad Market index coupons réinvestis et 20% de ICE BoFA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government index coupons réinvestis
		Action J EUR: 15 % par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence, exprimé en USD et composé pour 40% de MSCI World NR dividendes nets réinvestis, 40% de ICE BoFA 3-5 Year Euro Broad Market index coupons réinvestis et 20% de ICE BoFA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government index coupons réinvestis
		Action K EUR: Néant
		Action O EUR: Néant
		Action N EUR: Néant
		Action RS EUR: 15 % par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence, exprimé en USD et composé pour 40% de MSCI World NR dividendes nets réinvestis, 40% de ICE BoFA 3-5 Year Euro Broad Market index coupons réinvestis et 20% de ICE BoFA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government index coupons réinvestis

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;

- Coût d'administration des sites internet ;
- Frais de traduction spécifiques à l'OPC.

- Les frais de données, parmi lesquels :

> Coûts de License de l'indice de référence ;

> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;

> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - Frais de commissariat aux comptes ;
  - Frais liés au dépositaire ;
  - Frais liés aux teneurs de compte ;
  - Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local...);
  - Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
  - Frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
  - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,10% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué. Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV.
Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(1) Commission de surperformance :
Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes : Indicateur de référence composé de :
40% MSCI World Net Total Return dividendes nets réinvestis, exprimé dans la devise de l'action concernée.
40% de ICE BoFA 3-5 Year Euro Broad Market index coupons réinvestis, exprimé dans la devise de l'action concernée.
20% de ICE BoFA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government index coupons réinvestis, exprimé dans la devise de l'action concernée.

La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.
L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.

En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).
Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.

La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de septembre.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation. La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an, soit au plus tôt le 30/09/2025. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :

A. Si la période de référence est constituée de moins de 5 périodes d'observation :

1) En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:**

a) A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

b) A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :

i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.

ii. Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

2) En cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :

1) **En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

2) **En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :

a) Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :

i. Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

ii. Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

b) Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement
Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.
Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION K EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION J EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION A EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**120 595 085,42**	**13 518 866,08**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	10 220 605,90	106 232 923,59
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-4 343 760,84	-1 339 068,47
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 084 270,56	107 787,07
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-338 510,43	497 877,37
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	2 238 446,29	1 566 838,04
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-72 906,87	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments (*)	0,23 (*)	9 861,74 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**129 383 230,26**	**120 595 085,42**

(*) 30/09/2025 : Résultat de fusion : 0,23 euros

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d’actions au cours de l’exercice

B3a. Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	13 133,781	4 532 894,55
Actions rachetées durant l'exercice	-12 448,778	-4 262 992,90
Solde net des souscriptions/rachats	685,003	269 901,65
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	41 111,883	
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	2 210,158	260 864,95
Actions rachetées durant l'exercice	-698,494	-80 767,94
Solde net des souscriptions/rachats	1 511,664	180 097,01
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 650,240	
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	8 040,000	1 464 566,40
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	8 040,000	1 464 566,40
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	13 150,434	
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION J EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	37 100,000	3 962 280,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	37 100,000	3 962 280,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 078 626,758	
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION K EUR		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10,000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION A EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION J EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION K EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION A EUR FR0007023692	Capitalisation	Capitalisation	EUR	14 119 766,22	41 111,883	343,44
EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION CR EUR FR0013307667	Capitalisation	Capitalisation	EUR	667 441,43	5 650,240	118,12
EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION I EUR FR0010831545	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 361 558,31	13 150,434	179,58
EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION J EUR FR001400MAE6	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	112 233 300,39	1 078 626,758	104,05
EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION K EUR FR0010849760	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 163,91	10,000	116,39

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS	FRANCE	ROYAUME-UNI	IRLANDE	CANADA
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	27 114,12	17 412,27	2 299,66	1 404,92	817,07	673,76
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	4 299,51	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-19 488,54	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**11 925,09**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	52 253,97	38 439,22		13 814,75	
Titres de créances	28 838,30	28 838,30			
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	5 184,52				5 184,52
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	37 079,12	451,22		
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**104 356,64**	**451,22**	**13 814,75**	**5 184,52**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	563,92		2 634,91	6 801,77	12 387,76	23 644,74	6 220,86
Titres de créances	19 722,77	9 115,54					
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	5 184,52						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures	206,18			637,31	31 805,43	7 946,85	-3 065,43
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**25 677,39**	**9 115,54**	**2 634,91**	**7 439,08**	**44 193,19**	**31 591,59**	**3 155,43**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CHF +/-	Devise 3 CLP +/-	Devise 4 ILS +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	19 688,21	354,29			2 932,13
Obligations et valeurs assimilées	1 375,07				
Titres de créances	3 971,52				
Opérations temporaires sur titres					
Créances	1 881,19	4,49			320,86
Comptes financiers	2 140,14	207,19			1 360,49
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir	12 209,32	315,56	3 250,97		7 519,86
Devises à livrer	-10 996,49	-3 548,17		-3 243,72	-5 115,99
Futures options swaps	18 696,47	248,84			250,21
Autres opérations					
Total	**48 965,43**	**-2 417,80**	**3 250,97**	**-3 243,72**	**7 267,56**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	48 123,51	4 130,45	
Titres de créances	28 838,30		
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			11 885,28
Solde net	**76 961,81**	**4 130,45**	**11 885,28**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE	177,12	
BNP PARIBAS FRANCE	382,36	
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	18,64	
DEUTSCHE BANK FRANCFORT	758,15	
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	27,91	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE		110,23
Dettes		
Collatéral espèces		
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG		920,00

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	3 077 417,37
	Coupons et dividendes en espèces	16 396,58
Total des créances		**3 093 813,95**
Dettes		
	Rachats à payer	24 426,69
	Frais de gestion fixe	100 004,54
	Frais de gestion variable	377,34
	Collatéraux	920 000,00
Total des dettes		**1 044 808,57**
Total des créances et des dettes		**2 049 005,38**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	230 944,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	2,82
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 547,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	14,90
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	14 895,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION J EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	875 759,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION K EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	10,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			12 666 496,05
	FR0013404423	EDR SICAV EQUITY US SOLVE PART ACTION J USD	12 007 607,91
	FR0013404449	EDR SICAV EQUITY US SOLVE PART ACTION K USD	658 888,14
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**12 666 496,05**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**1 090 582,78**	**114 031,70**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**1 090 582,78**	**114 031,70**
Report à nouveau	7 623,56	
Le revenu net distribuable s'élève à	**1 098 206,34**	**114 031,70**

Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**26 292,29**	**24 016,18**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**26 292,29**	**24 016,18**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**26 292,29**	**24 016,18**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	26 292,29	24 016,18
Total	**26 292,29**	**24 016,18**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**5 535,62**	**2 947,60**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**5 535,62**	**2 947,60**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**5 535,62**	**2 947,60**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	5 535,62	2 947,60
Total	**5 535,62**	**2 947,60**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**21 908,20**	**6 791,21**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**21 908,20**	**6 791,21**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**21 908,20**	**6 791,21**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	21 908,20	6 791,21
Total	**21 908,20**	**6 791,21**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**1 036 836,99**	**80 268,22**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 036 836,99**	**80 268,22**
Report à nouveau	7 623,56	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 044 460,55**	**80 268,22**
Affectation :		
Distribution	1 035 481,69	72 906,87
Report à nouveau du revenu de l'exercice	8 978,86	7 361,35
Capitalisation		
Total	**1 044 460,55**	**80 268,22**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	1 078 626,758	1 041 526,758
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,96	0,07
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		2 642,52

Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**9,68**	**8,49**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**9,68**	**8,49**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**9,68**	**8,49**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	9,68	8,49
Total	**9,68**	**8,49**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-181 421,43**	**509 637,14**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-181 421,43**	**509 637,14**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-181 421,43**	**509 637,14**

Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-18 846,08**	**261 433,05**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-18 846,08**	**261 433,05**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-18 846,08**	**261 433,05**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-18 846,08	261 433,05
Total	**-18 846,08**	**261 433,05**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-938,44**	**9 098,37**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-938,44**	**9 098,37**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-938,44**	**9 098,37**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-938,44	9 098,37
Total	**-938,44**	**9 098,37**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-3 345,54**	**17 076,99**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-3 345,54**	**17 076,99**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-3 345,54**	**17 076,99**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-3 345,54	17 076,99
Total	**-3 345,54**	**17 076,99**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION J EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-158 289,76**	**222 007,11**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-158 289,76**	**222 007,11**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-158 289,76**	**222 007,11**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-158 289,76	222 007,11
Total	**-158 289,76**	**222 007,11**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-1,61**	**21,62**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-1,61**	**21,62**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-1,61**	**21,62**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-1,61	21,62
Total	**-1,61**	**21,62**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**27 114 118,30**	**20,96**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**27 114 118,30**	**20,96**
Assurance			**777 269,01**	**0,60**
AIA GROUP LTD	HKD	28 990	236 721,01	0,18
ARCH CAPITAL GROUP LTD	USD	1 351	104 320,20	0,08
AXA SA	EUR	3 233	131 389,12	0,10
MARSH & MCLENNAN COS	USD	648	111 141,65	0,09
METLIFE INC	USD	2 593	181 774,82	0,14
SONY FINANCIAL GROUP INC	JPY	12 615	11 922,21	0,01
Banques commerciales			**1 680 193,87**	**1,30**
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	21 346	348 793,64	0,27
BANK OF AMERICA CORP	USD	8 239	361 744,69	0,28
HUNTINGTON BANCSHARES INC	USD	16 251	238 855,12	0,18
ICICI BANK LTD-SPON ADR	USD	6 879	176 980,57	0,14
INTESA SANPAOLO	EUR	46 528	261 208,19	0,20
JPMORGAN CHASE & CO	USD	1 090	292 611,66	0,23
Biens de consommation durables			**309 613,99**	**0,24**
SONY GROUP CORP	JPY	12 615	309 613,99	0,24
Boissons			**388 103,65**	**0,30**
COCA-COLA CO/THE	USD	3 247	183 268,97	0,14
CONSTELLATION BRANDS INC-A	USD	809	92 721,73	0,07
PEPSICO INC	USD	938	112 112,95	0,09
Composants automobiles			**233 295,06**	**0,18**
MICHELIN (CGDE)	EUR	7 639	233 295,06	0,18
Construction et ingénierie			**226 297,50**	**0,17**
ARCADIS NV	EUR	5 275	226 297,50	0,17
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**1 349 403,15**	**1,04**
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	1 509	178 755,50	0,14
BOOZ ALLEN HAMILTON HOLDINGS	USD	1 803	153 370,09	0,12
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	151	118 953,30	0,09
MERCADOLIBRE INC	USD	77	153 144,15	0,12
TESCO PLC	GBP	38 980	198 964,14	0,15
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	1 413	410 527,61	0,32
WALMART INC	USD	1 547	135 688,36	0,10
Distribution spécialisée			**146 902,93**	**0,11**
HOME DEPOT INC	USD	426	146 902,93	0,11
Divertissement			**40 814,30**	**0,03**
NETFLIX INC	USD	40	40 814,30	0,03
Electricité			**263 051,94**	**0,20**
EXELON CORP	USD	3 350	128 326,38	0,10
NEXTERA ENERGY INC	USD	2 097	134 725,56	0,10

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Emballage et conditionnement			**187 918,93**	**0,15**
CROWN HOLDINGS INC	USD	2 286	187 918,93	0,15
Equipement et services pour l'énergie			**196 274,64**	**0,15**
SCHLUMBERGER LTD	USD	6 710	196 274,64	0,15
Equipements électriques			**1 062 593,84**	**0,82**
EATON CORP PLC	USD	997	317 555,11	0,24
NVENT ELECTRIC PLC	USD	2 855	239 674,21	0,19
PRYSMIAN SPA	EUR	3 274	275 605,32	0,21
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	967	229 759,20	0,18
Equipements et fournitures médicaux			**595 113,32**	**0,46**
BAXTER INTERNATIONAL INC	USD	5 331	103 307,97	0,08
BIOMERIEUX	EUR	1 791	203 815,80	0,16
MEDTRONIC PLC	USD	3 553	287 989,55	0,22
Equipements et instruments électroniques			**128 334,14**	**0,10**
HEXAGON AB-B SHS	SEK	12 674	128 334,14	0,10
FPI résidentielles			**140 677,85**	**0,11**
UNITE GROUP PLC/THE	GBP	17 077	140 677,85	0,11
FPI spécialisé			**260 449,73**	**0,20**
KEPPEL DC REIT	SGD	165 075	260 449,73	0,20
Gestion immobilière et développement			**145 893,86**	**0,11**
CBRE GROUP INC - A	USD	1 088	145 893,86	0,11
Grands magasins et autres			**304 373,39**	**0,24**
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	USD	2 001	304 373,39	0,24
Hôtels, restaurants et loisirs			**114 878,09**	**0,09**
BOOKING HOLDINGS INC	USD	25	114 878,09	0,09
Industrie aérospatiale et défense			**525 930,56**	**0,41**
EXOSENS SAS	EUR	3 263	140 961,60	0,11
SAFRAN SA	EUR	387	116 138,70	0,09
TELEDYNE TECHNOLOGIES INC	USD	539	268 830,26	0,21
Logiciels			**3 080 708,96**	**2,38**
AUTODESK INC	USD	659	178 165,56	0,14
BAE SYSTEMS PLC	GBP	10 902	257 186,27	0,20
CADENCE DESIGN SYS INC	USD	375	112 104,26	0,09
CHECK POINT SOFTWARE TECH	USD	1 193	210 079,69	0,16
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	1 525	240 340,00	0,19
MICROSOFT CORP	USD	3 169	1 396 922,17	1,07
RTX CORP	USD	1 911	272 142,66	0,21
TESLA INC	USD	606	229 361,97	0,18
XYLEM INC	USD	1 469	184 406,38	0,14

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels et services internet			**125 927,52**	**0,10**
KINAXIS INC	CAD	1 146	125 927,52	0,10
Marchés de capitaux			**831 402,29**	**0,64**
3I GROUP PLC	GBP	3 594	168 376,10	0,13
AMALGAMATED FINANCIAL CORP	USD	8 773	202 712,30	0,16
BLACKROCK INC	USD	132	130 974,33	0,10
OVH GROUPE SAS	EUR	8 261	101 445,08	0,08
WISE PLC - A	GBP	19 218	227 894,48	0,17
Médias et services interactifs			**1 694 925,65**	**1,31**
ALPHABET INC-CL A	USD	5 481	1 133 983,91	0,88
MATCH GROUP INC	USD	6 955	209 064,34	0,16
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	563	351 877,40	0,27
Métaux et minerais			**258 506,49**	**0,20**
AGNICO EAGLE MINES	USD	1 802	258 506,49	0,20
Ordinateurs et périphériques			**1 375 990,05**	**1,06**
APPLE INC	USD	5 240	1 135 541,45	0,87
NETAPP INC	USD	2 385	240 448,60	0,19
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**897 526,08**	**0,69**
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	2 057	224 694,43	0,17
BRUKER CORP	USD	5 732	158 495,90	0,12
ILLUMINA INC	USD	2 666	215 480,87	0,17
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	724	298 854,88	0,23
Papier et industrie du bois			**190 909,77**	**0,15**
WEST FRASER TIMBER CO LTD	CAD	3 299	190 909,77	0,15
Pétrole et gaz			**533 959,23**	**0,41**
EXXON MOBIL CORP	USD	910	87 321,28	0,07
NOBLE CORP PLC	USD	8 833	212 593,40	0,16
WILLIAMS COS INC	USD	4 341	234 044,55	0,18
Produits alimentaires			**270 760,22**	**0,21**
DARLING INGREDIENTS INC	USD	6 355	166 960,72	0,13
NESTLE SA-REG	CHF	1 328	103 799,50	0,08
Produits chimiques			**282 170,21**	**0,22**
LINDE PLC	USD	698	282 170,21	0,22
Produits domestiques			**355 833,95**	**0,28**
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	3 041	206 891,52	0,16
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	1 139	148 942,43	0,12
Produits pharmaceutiques			**655 473,12**	**0,51**
ELI LILLY & CO	USD	211	137 015,32	0,11
PERRIGO CO PLC	USD	4 988	94 538,52	0,07
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	901	250 489,28	0,20
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	738	173 430,00	0,13

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pour l'industrie du bâtiment			**159 121,76**	**0,12**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	1 736	159 121,76	0,12
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**2 886 305,55**	**2,23**
ASML HOLDING NV	EUR	470	389 207,00	0,30
BROADCOM INC	USD	1 201	337 210,14	0,26
FIRST SOLAR INC	USD	1 562	293 164,14	0,23
NVIDIA CORP	USD	9 567	1 519 158,18	1,17
STMICROELECTRONICS NV	EUR	6 930	165 280,50	0,13
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	1 200	182 285,59	0,14
Services aux collectivités			**134 699,04**	**0,10**
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	4 648	134 699,04	0,10
Services aux entreprises			**266 259,22**	**0,21**
ACCENTURE PLC-CL A	USD	726	152 367,32	0,12
WASTE MANAGEMENT INC	USD	606	113 891,90	0,09
Services aux professionnels			**172 144,45**	**0,13**
RELX PLC	GBP	4 224	172 144,45	0,13
Services clientèle divers			**422 390,45**	**0,33**
NEW ORIENTAL EDUCATIO-SP ADR	USD	3 652	164 946,08	0,13
STRIDE INC	USD	2 031	257 444,37	0,20
Services de télécommunication diversifiés			**691 703,14**	**0,53**
ORANGE	EUR	15 127	208 903,87	0,16
SINGAPORE TELECOMMUNICATIONS	SGD	81 541	222 316,04	0,17
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	6 964	260 483,23	0,20
Services financiers diversifiés			**696 276,17**	**0,54**
APOLLO GLOBAL MANAGEMENT INC	USD	613	69 527,24	0,05
MASTERCARD INC - A	USD	313	151 521,30	0,12
NASDAQ INC	USD	3 028	227 937,53	0,18
S&P GLOBAL INC	USD	597	247 290,10	0,19
Services liés aux technologies de l'information			**749 552,30**	**0,58**
AKAMAI TECHNOLOGIES INC	USD	2 329	150 165,99	0,12
DATADOG INC - CLASS A	USD	1 378	167 001,87	0,13
THALES	EUR	687	183 154,20	0,14
VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	983	249 230,24	0,19
Soins et autres services médicaux			**98 448,48**	**0,08**
ELEVANCE HEALTH INC	USD	358	98 448,48	0,08
Textiles, habillement et produits de luxe			**216 632,00**	**0,17**
HERMES INTERNATIONAL	EUR	104	216 632,00	0,17
Transport routier et ferroviaire			**190 147,63**	**0,15**
CANADIAN NATL RAILWAY CO	CAD	1 226	98 415,95	0,08
UNION PACIFIC CORP	USD	456	91 731,68	0,07

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Vente par correspondance			**798 960,82**	**0,62**
AMAZON.COM INC	USD	3 431	641 144,40	0,50
TOAST INC-CLASS A	USD	5 079	157 816,42	0,12
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				**0,00**
FPI spécialisé				**0,00**
KEPPEL DC REIT RTS 13-10-25	SGD	13 200		0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**52 253 965,02**	**40,38**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**52 253 965,02**	**40,38**
Assurance			**1 340 866,52**	**1,04**
NEW YORK LIFE GLOBAL FUNDING 3.45% 30-01-31	EUR	400 000	416 819,01	0,32
SWISSCOM FINANCE BV 3.625% 29-11-36	EUR	300 000	311 612,92	0,24
SWISS LIFE FINANCE I 3.25% 31-08-29	EUR	600 000	612 434,59	0,48
Banques commerciales			**4 490 171,92**	**3,47**
BANCO DE BADELL 4.25% 13-09-30	EUR	100 000	105 068,73	0,08
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT 4.7% 22-10-31	USD	400 000	327 568,99	0,25
BARCLAYS 4.918% 08-08-30 EMTN	EUR	100 000	107 430,07	0,08
BK AMERICA 1.381% 09-05-30	EUR	100 000	95 302,90	0,07
BNP PAR 1.125% 17-04-29 EMTN	EUR	200 000	192 977,62	0,15
BNP PAR 3.625% 01-09-29 EMTN	EUR	300 000	308 717,63	0,24
BPCE 1.625% 31-01-28 EMTN	EUR	100 000	99 065,80	0,08
BQ POSTALE 0.75% 02-08-32 EMTN	EUR	200 000	193 046,68	0,15
CA 4.125% 26-02-36 EMTN	EUR	300 000	314 603,10	0,24
CAIXABANK 5.125% 19-07-34 EMTN	EUR	200 000	223 960,16	0,17
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.822% 26-07-34	EUR	100 000	103 787,54	0,08
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 4.0% 24-06-32	EUR	100 000	102 391,89	0,08
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 4.125% 04-04-30	EUR	100 000	105 424,55	0,08
FORD MOTOR CREDIT 5.125% 20-02-29	EUR	100 000	107 473,71	0,08
HSBC 4.856% 23-05-33 EMTN	EUR	100 000	110 030,64	0,09
ING GROEP NV 4.0% 12-02-35	EUR	200 000	211 687,93	0,16
INTE 4.875% 19-05-30 EMTN	EUR	100 000	110 035,44	0,09
JPM CHASE 3.761% 21-03-34 EMTN	EUR	100 000	104 415,80	0,08
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	300 000	317 885,14	0,27
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 1.375% 27-10-26	EUR	300 000	301 137,97	0,23
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 1.875% 27-04-27	EUR	200 000	200 043,29	0,15
ROYAL BANK OF CANADA 4.125% 05-07-28	EUR	300 000	316 332,97	0,24
SG 4.25% 16-11-32 EMTN	EUR	200 000	220 565,05	0,17
UBS GROUP AG 4.125% 09-06-33	EUR	200 000	211 218,32	0,16
Boissons			**301 199,20**	**0,23**
ASAHI BREWERIES 0.336% 19-04-27	EUR	100 000	96 880,31	0,07
HEINEKEN NV 3.812% 04-07-36	EUR	200 000	204 318,89	0,16
Composants automobiles			**303 702,76**	**0,23**
APTIV PLC APTIV GLOBAL FINANCING 4.25% 11-06-36	EUR	300 000	303 702,76	0,23

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Divertissement			**572 710,83**	**0,44**
ITV 4.25% 19-06-32 EMTN	EUR	250 000	257 571,51	0,20
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 4.0% 13-06-31	EUR	300 000	315 139,32	0,24
Eau			**637 847,38**	**0,49**
HIME SARLU 0.625% 16-09-28	EUR	350 000	322 466,89	0,25
SEVERN TRENT WATER UTILITIES FINANCE 4.0% 05-03-34	EUR	300 000	315 380,49	0,24
Electricité			**1 220 565,00**	**0,94**
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 4.375% 04-04-32	EUR	300 000	325 216,56	0,25
LEGRAND 0.625% 24-06-28	EUR	300 000	285 507,70	0,22
ORANO 4.0% 12-03-31 EMTN	EUR	200 000	210 921,23	0,16
SSE 4.0% 05-09-31 EMTN	EUR	300 000	313 853,67	0,24
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.75% 24-07-32	EUR	100 000	85 065,84	0,07
Emballage et conditionnement			**414 455,11**	**0,32**
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	200 000	207 746,16	0,16
SIG COMBIBLOC PURCHASECO SARL 3.75% 19-03-30	EUR	200 000	206 708,95	0,16
Epargne et prêts hypothécaires			**407 646,13**	**0,32**
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	300 000	302 812,32	0,24
Cellnex Finance Company SAU 3.625% 24-01-29	EUR	100 000	104 833,81	0,08
Equipement et services pour l'énergie			**287 792,90**	**0,22**
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	300 000	287 792,90	0,22
Equipements électriques			**384 280,59**	**0,30**
PRYSMIAN 3.875% 28-11-31 EMTN	EUR	100 000	106 461,36	0,08
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.25% 11-03-29	EUR	300 000	277 819,23	0,22
Equipements et fournitures médicaux			**418 745,25**	**0,32**
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 3.375% 15-10-34	EUR	200 000	206 757,59	0,16
SARTORIUS FINANCE BV 4.375% 14-09-29	EUR	100 000	104 844,75	0,08
SARTORIUS FINANCE BV 4.875% 14-09-35	EUR	100 000	107 142,91	0,08
Gestion et promotion immobilière			**90 307,92**	**0,07**
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.75% 06-09-29	EUR	100 000	90 307,92	0,07
Gestion immobilière et développement			**627 653,81**	**0,49**
CASTELLUM AB 4.125% 10-12-30	EUR	200 000	212 187,41	0,16
FASTIGHETS AB BALDER 4.0% 04-03-33	EUR	100 000	99 792,35	0,08
LEG IMMOBILIEN SE 3.875% 20-01-35	EUR	200 000	202 773,38	0,16
VONOVIA SE 5.0% 23-11-30 EMTN	EUR	100 000	112 900,67	0,09
Hôtels, restaurants et loisirs			**196 307,19**	**0,15**
AMADEUS CM 1.875% 24-09-28	EUR	200 000	196 307,19	0,15
Logiciels			**916 718,19**	**0,71**
ECOPETROL 4.625% 02-11-31	USD	800 000	624 532,67	0,49
KION GROUP AG 4.0% 20-11-29	EUR	100 000	106 516,01	0,08
SAP SE 0.375% 18-05-29	EUR	200 000	185 669,51	0,14

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Machines			**499 256,53**	**0,39**
FORTIVE 3.7% 15-08-29	EUR	200 000	206 274,15	0,16
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.625% 22-02-44	EUR	300 000	292 982,38	0,23
Marchés de capitaux			**952 450,39**	**0,74**
ABN AMRO BK 5.5% 21-09-33 EMTN	EUR	200 000	212 920,51	0,16
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.25% 12-06-30	EUR	300 000	321 147,33	0,25
LONZA FINANCE INTL NV 3.875% 25-05-33	EUR	400 000	418 382,55	0,33
Media			**511 827,49**	**0,40**
INFORMA 2.125% 06-10-25 EMTN	EUR	400 000	408 392,85	0,32
SES 4.125% 24-06-30 EMTN	EUR	100 000	103 434,64	0,08
Ordinateurs et périphériques			**301 644,84**	**0,23**
IBM INTL BUSINESS MACHINES 3.45% 10-02-37	EUR	300 000	301 644,84	0,23
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**99 911,57**	**0,08**
TMO 1 3/4 04/15/27	EUR	100 000	99 911,57	0,08
Pétrole et gaz			**420 177,15**	**0,32**
NESTE OYJ 3.875% 16-03-29 EMTN	EUR	400 000	420 177,15	0,32
Produits alimentaires			**97 865,31**	**0,08**
DANONE 0.571% 17-03-27 EMTN	EUR	100 000	97 865,31	0,08
Produits chimiques			**901 373,21**	**0,70**
ARKEMA 1.5% 20-04-27 EMTN	EUR	100 000	99 106,58	0,08
GIVAUDAN FINANCE EUROPE BV 1.0% 22-04-27	EUR	400 000	394 224,30	0,30
Koninklijke DSM NV 3.625% 02-07-34	EUR	200 000	205 123,40	0,16
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.4% 14-02-36	EUR	200 000	202 918,93	0,16
Produits de soins personnels			**103 729,14**	**0,08**
L OREAL S A 3.375% 23-01-27	EUR	100 000	103 729,14	0,08
Produits pour l'industrie du bâtiment			**310 228,93**	**0,24**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.375% 08-04-30	EUR	300 000	310 228,93	0,24
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**468 110,16**	**0,36**
ASML HOLDING NV 0.625% 07-05-29	EUR	300 000	281 185,27	0,22
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.0% 24-06-32	EUR	200 000	186 924,89	0,14
Services aux collectivités			**27 425 850,35**	**21,19**
ALLEM 0.1% 15-04-46 IND	EUR	300 000	307 542,66	0,24
ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND	EUR	1 220 000	1 562 158,11	1,21
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.9% 20-02-32	EUR	300 000	270 632,49	0,21
BULGARIA GOVERNMENT INTL BOND 4.375% 13-05-31	EUR	850 000	930 610,22	0,72
BULGARIA GOVERNMENT INTL BOND 4.5% 27-01-33	EUR	200 000	223 719,07	0,17
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.5% 15-08-27	EUR	50 000	48 674,38	0,04
COLOMBIA GOVERNMENT INTL BOND 5.625% 19-02-36	EUR	800 000	776 206,74	0,60
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-04-33	EUR	900 000	1 054 178,18	0,81
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.5% 15-04-30	EUR	2 070 000	2 676 111,90	2,07
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15-04-36	EUR	750 000	547 666,64	0,42

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FINLAND GOVERNMENT BOND 3.0% 15-09-33	EUR	1 080 000	1 090 597,24	0,84
GENERALITAT DE CATALUNYA 4.22% 26-04-35	EUR	600 000	628 741,81	0,49
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.625% 15-06-35	EUR	413 000	425 662,72	0,33
HERA SPA	EUR	100 000	87 214,03	0,07
HUNGARY GOVERNMENT INTL BOND 5.375% 12-09-33	EUR	1 200 000	1 307 238,25	1,01
ITALIE 1.25% 15/09/32 IND	EUR	2 100 000	2 693 011,62	2,06
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.65% 15-05-26	EUR	590 000	720 778,29	0,56
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.8% 15-05-36	EUR	200 000	207 803,25	0,16
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 15-02-31	EUR	1 360 000	1 409 045,33	1,09
LATVIA GOVERNMENT INTL BOND 1.125% 30-05-28	EUR	500 000	485 098,87	0,37
LATVIA GOVERNMENT INTL BOND 3.0% 24-01-32	EUR	136 000	138 346,02	0,11
LITHUANIA GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 13-02-34	EUR	559 000	574 395,24	0,44
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 4.5% 19-03-34	EUR	600 000	610 518,00	0,47
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 4.625% 04-05-33	EUR	700 000	734 501,99	0,57
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-07-30	EUR	750 000	669 877,50	0,52
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.5% 15-07-33	EUR	400 000	397 014,38	0,31
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-26	EUR	50 000	49 165,75	0,04
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.625% 02-12-40	EUR	382 000	252 734,26	0,20
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 3.624% 26-05-30	EUR	300 000	292 017,93	0,23
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 5.25% 30-05-32	EUR	300 000	304 960,34	0,24
ROYAUME DESPAGNE 1.0% 30-11-30	EUR	900 000	1 170 899,91	0,90
SERBIA INTL BOND 1.5% 26-06-29	EUR	1 000 000	933 492,40	0,72
SPAIN IL BOND 0.65% 30-11-27	EUR	1 590 000	2 050 696,10	1,58
SPAIN IL BOND 2.05% 30-11-39	EUR	1 200 000	1 371 569,21	1,06
TURKEY GOVERNMENT INTL BOND 4.875% 16-04-43	USD	650 000	422 969,52	0,33
Services aux entreprises			**1 411 455,31**	**1,09**
ELIS EX HOLDELIS 3.75% 21-03-30	EUR	100 000	104 698,42	0,08
LA POSTE 0.625% 21-10-26 EMTN	EUR	200 000	197 841,93	0,15
LA POSTE 5.0% PERP	EUR	100 000	105 040,49	0,08
MONTENEGRO GOVERNMENT INTL BOND 2.55% 03-10-29	EUR	700 000	682 734,60	0,53
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	300 000	321 139,87	0,25
Services clientèle divers			**301 443,14**	**0,23**
EDENRED 3.25% 27-08-30	EUR	300 000	301 443,14	0,23
Services de télécommunication diversifiés			**892 522,38**	**0,69**
TDF INFRASTRUCTURE SAS 1.75% 01-12-29	EUR	300 000	287 657,49	0,22
TDF INFRASTRUCTURE SAS 4.125% 23-10-31	EUR	100 000	105 031,17	0,08
TELEFONICA EMISIONES SAU 2.318% 17-10-28	EUR	200 000	202 294,48	0,16
TMOBILE U 3.5% 11-02-37	EUR	300 000	297 539,24	0,23
Services de télécommunication mobile			**286 098,37**	**0,22**
AMT 0 1/2 01/15/28	EUR	200 000	191 276,33	0,15
VODAFONE GROUP 1.625% 24-11-30	EUR	100 000	94 822,04	0,07
Services financiers diversifiés			**3 580 630,83**	**2,77**
AVANTOR FUNDING 2.625% 01-11-25	EUR	400 000	155 528,53	0,12
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.375% 11-01-34	EUR	400 000	424 399,53	0,33

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CASSA DEP 3.375% 11-02-32 EMTN	EUR	800 000	821 135,62	0,64
ENEL FINANCE INTL NV 3.875% 23-01-35	EUR	200 000	209 616,68	0,16
EXOR NV 3.75% 14-02-33	EUR	200 000	207 283,03	0,16
INDIGO GROUP 4.5% 18-04-30	EUR	200 000	214 524,81	0,17
IWG US FINANCE 6.5% 28-06-30	EUR	200 000	222 217,18	0,17
MASTERCARD 1.0% 22-02-29	EUR	400 000	382 784,88	0,30
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 3.875% 31-01-30	EUR	100 000	106 055,91	0,08
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 4.625% 23-05-33	EUR	300 000	328 867,81	0,25
RICHEMONT INTL 0.75% 26-05-28	EUR	200 000	191 467,14	0,15
WENDEL 4.5% 19-06-30	EUR	200 000	212 164,04	0,16
WPP FINANCE 4.125% 30-05-28	EUR	100 000	104 585,67	0,08
Services liés aux technologies de l'information			**445 449,38**	**0,34**
TDC NET AS 5.056% 31-05-28	EUR	100 000	106 122,65	0,08
TDC NET AS 6.5% 01-06-31 EMTN	EUR	300 000	339 326,73	0,26
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**217 102,01**	**0,17**
CITYCON TREASURY BV 6.5% 08-03-29	EUR	100 000	109 432,61	0,08
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	100 000	107 669,40	0,09
Textiles, habillement et produits de luxe			**205 103,21**	**0,16**
LVMH MOET HENNESSY 3.25% 07-09-29	EUR	200 000	205 103,21	0,16
Transport maritime			**210 764,62**	**0,16**
AP MOELLER MAERSK AS 3.75% 05-03-32	EUR	200 000	210 764,62	0,16
TITRES DE CRÉANCES			**28 838 303,37**	**22,29**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**28 838 303,37**	**22,29**
Services aux collectivités			**28 838 303,37**	**22,29**
FRAN TREA BILL BTF ZCP 19-11-25	EUR	1 000 000	997 308,90	0,77
FRENCH REPUBLIC ZCP 05-11-25	EUR	2 500 000	2 495 274,29	1,93
FRENCH REPUBLIC ZCP 08-10-25	EUR	1 500 000	1 499 434,06	1,16
FRENCH REPUBLIC ZCP 12-11-25	EUR	1 400 000	1 396 772,47	1,08
FRENCH REPUBLIC ZCP 22-10-25	EUR	2 500 000	2 497 207,89	1,93
GERM TREA BILL ZCP 10-12-25	EUR	1 800 000	1 794 995,65	1,39
GERM TREA BILL ZCP 14-01-26	EUR	1 750 000	1 741 082,75	1,35
GERM TREA BILL ZCP 15-10-25	EUR	3 000 000	3 000 000,00	2,32
GERM TREA BILL ZCP 18-02-26	EUR	3 500 000	3 474 476,11	2,69
GERM TREA BILL ZCP 18-03-26	EUR	2 500 000	2 478 074,00	1,92
GERM TREA BILL ZCP 19-11-25	EUR	3 500 000	3 492 158,42	2,68
UNIT STAT TREA BIL ZCP 02-10-25	USD	2 300 000	1 957 216,40	1,51
UNIT STAT TREA BIL ZCP 19-03-26	USD	1 700 000	1 421 910,46	1,10
UNIT STAT TREA BIL ZCP 20-11-25	USD	700 000	592 391,97	0,46
TITRES D'OPC			**12 666 496,05**	**9,79**
OPCVM			**12 666 496,05**	**9,79**

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Gestion collective			**12 666 496,05**	**9,79**
EDR SICAV EQUITY US SOLVE PART ACTION J USD	USD	91 574,864	12 007 607,91	9,28
EDR SICAV EQUITY US SOLVE PART ACTION K USD	USD	4 683	658 888,14	0,51
Total			**120 872 882,74**	**93,42**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/AUD/USD/20251121	18 750,59		AUD	662 600,67	USD	-643 850,08
A/GBP/USD/20251024	4 218,34		GBP	319 700,21	USD	-315 481,87
A/NZD/USD/20251024		-3 615,82	NZD	291 315,73	USD	-294 931,55
A/USD/CAD/20251024	8 757,77		USD	323 150,09	CAD	-314 392,32
A/USD/CHF/20251121	3 847,06		USD	334 381,37	CHF	-330 534,31
A/USD/CHF/20251121		-30 743,89	USD	2 910 904,50	CHF	-2 941 648,39
A/USD/CNH/20251024		-573,37	USD	320 156,45	CNH	-320 729,82
A/USD/CNH/20251024		-2 839,16	USD	312 159,08	CNH	-314 998,24
A/USD/CNH20251024		-794,58	USD	320 771,10	CNH	-321 565,68
A/USD/CNY/20251024		-2 045,01	USD	647 752,04	CNY	-649 797,05
A/USD/ILS/20251219		-335,45	USD	600 697,62	ILS	-601 033,07
A/USD/ILS/20251219		-5 924,78	USD	345 214,56	ILS	-351 139,34
A/USD/ILS/20251219		-13 518,81	USD	2 278 032,46	ILS	-2 291 551,27
A/USD/JPY/20251121		-373,44	USD	320 372,44	JPY	-320 745,88
A/USD/JPY/20251121	1 921,62		USD	323 520,38	JPY	-321 598,76
A/USD/SEK/20251121		-11 654,77	USD	645 842,29	SEK	-657 497,06
A/USD/SGD/20251121	3 611,54		USD	645 280,41	SGD	-641 668,87
A CHF/EUR 251121	1 443,16		USD	277 423,26	CHF	-275 980,10
V/EUR/USD/20251219	2 761,19		USD	327 211,48	EUR	-324 450,29
V/GBP/USD/20251024		-1 315,60	USD	318 384,61	GBP	-319 700,21
V/NZD/USD/20251024	24 770,17		USD	958 068,60	NZD	-933 298,43
V/USD/BRL/20251121	66 267,12		BRL	2 023 798,37	USD	-1 957 531,25
V/USD/BRL/20251121	5 642,81		BRL	324 290,66	USD	-318 647,85
V/USD/CHF/20251121		-92,14	CHF	315 558,65	USD	-315 650,79
V/USD/CLP/20251024	1 157,94		CLP	297 296,00	USD	-296 138,06
V/USD/CLP/20251024	4 886,12		CLP	670 345,79	USD	-665 459,67
V/USD/CLP/20251024	974,07		CLP	366 891,79	USD	-365 917,72
V/USD/CLP/20251024		-1 657,14	CLP	1 916 432,49	USD	-1 918 089,63
V/USD/KRW/20251219		-401,37	KRW	354 803,93	USD	-355 205,30
V/USD/KRW/20251219		-33 839,24	KRW	1 910 040,82	USD	-1 943 880,06
V/USD/MXN/20251219		-412,41	MXN	650 443,11	USD	-650 855,52
V/USD/NOK/20251219		-93,92	NOK	321 991,83	USD	-322 085,75
V/USD/ZAR/20251024	28 110,43		ZAR	660 872,05	USD	-632 761,62
Total	**177 119,93**	**-110 230,90**		**23 295 704,84**		**-23 228 815,81**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
DJ STOXX HC 1225	1		-105,00	51 760,00
E-MIN RUS 200 1225	1	1 482,98		104 489,36
EURO STOXX 50 1225	135	188 325,00		7 480 350,00
FTSE 100 FUT 1225	51	59 286,21		5 497 049,73
MSCI EMG MKT 1225	22		-2 527,66	1 272 910,64
MSCI WORLD 10 1225	1	268,09		117 702,13
NASDAQ 100 E- 1225	-28		-180 356,44	-11 868 068,09
OSE TOPIX FUT 1225	1		-576,27	181 006,27
SP 500 MINI 1225	-5		-6 889,36	-1 433 776,60
SP E-MINI HEA 1225	1	2 280,85		120 561,70
XAPXAP CONSUM 1225	39	6 335,19		2 646 025,53
XEUR FSMI SWI 1225	1	687,17		129 496,71
Sous-total 1.		**258 665,49**	**-190 454,73**	**4 299 507,38**
2. Options				
EURO STOXX 50 03/2026 PUT 5000	-100		-84 300,00	1 067 282,28
EURO STOXX 50 06/2026 PUT 4300	-11		-6 050,00	57 179,79
EURO STOXX 50 06/2026 PUT 4400	-13		-8 073,00	76 921,74
EURO STOXX 50 06/2026 PUT 4900	73	86 797,00		-847 742,87
EURO STOXX 50 09/2026 PUT 4300	-63		-48 573,00	390 193,98
EURO STOXX 50 09/2026 PUT 4400	-15		-12 945,00	104 516,24
EURO STOXX 50 09/2026 PUT 4900	45	69 615,00		-567 373,90
EURO STOXX 50 10/2025 CALL 5500	-200		-165 200,00	-6 547 472,64
EURO STOXX 50 10/2025 CALL 5550	-100		-53 300,00	-2 576 961,36
EURO STOXX 50 10/2025 CALL 5700	200	16 400,00		1 349 310,24
EURO STOXX 50 10/2025 PUT 4900	60	1 620,00		-69 677,50
EURO STOXX 50 10/2025 PUT 5100	-170		-8 670,00	423 041,94
S&P 500 INDEX 06/2026 PUT 4950	-2		-9 395,74	81 969,21
S&P 500 INDEX 06/2026 PUT 5250	-3		-18 765,96	167 353,80
S&P 500 INDEX 06/2026 PUT 5600	6	53 055,32		-478 153,74
S&P 500 INDEX 06/2026 PUT 5900	8	95 148,94		-860 676,72
S&P 500 INDEX 09/2026 PUT 5300	-12		-108 204,26	806 030,59
S&P 500 INDEX 09/2026 PUT 5350	-2		-18 868,09	141 169,20
S&P 500 INDEX 09/2026 PUT 6050	8	140 868,09		-1 065 599,75

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
S&P 500 INDEX 10/2025 CALL 6700	-23		-118 914,89	-5 943 906,32
S&P 500 INDEX 10/2025 CALL 6800	29	48 497,87		3 565 660,71
S&P 500 INDEX 10/2025 CALL 6900	6	2 093,62		218 584,56
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6000	-8		-3 029,79	132 061,51
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6050	1	70,21		-3 415,39
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6100	-6		-2 910,64	133 199,97
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6125	1	255,32		-13 661,53
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6200	1	642,55		-31 307,69
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6200	1	1 059,57		-43 830,76
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6500	15	32 489,36		-1 758 922,67
S&P 500 INDEX 10/2025 PUT 6650	30	141 446,81		-7 394 305,99
Sous-total 2.		**690 059,66**	**-667 200,37**	**-19 488 533,07**
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**948 725,15**	**-857 655,10**	**-15 189 025,69**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CBOT USUL 30A 1225	-30		-17 553,19	-3 065 425,53
EURO BOBL 1225	42		-4 470,00	4 948 020,00
EURO BUND 1225	61	17 780,00		7 842 770,00
EURO SCHATZ 1225	1		-150,00	106 980,00
FV CBOT UST 5 1225	289		-5 990,57	26 857 400,39
I EURIBOR 3 0926	1		-87,50	245 037,50
LONG GILT FUT 1225	1	1 214,48		104 078,83
SHORT EUR-BTP 1225	1	70,00		107 935,00
SOFRRATE 3M 1226	1	63,83		206 180,85
TU CBOT UST 2 1225	1		-319,15	177 360,37
Sous-total 1.		**19 128,31**	**-28 570,41**	**37 530 337,41**
2. Options				
Sous-total 2.				

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**19 128,31**	**-28 570,41**	**37 530 337,41**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
BP GBPUSD 1225	1		-473,40	715,48
CME JPY/USD 1225	2		-751,06	144 978,72
EC EURUSD 1225	146		-51 393,62	18 315 234,04
RF EURCHF 1225	2	641,81		248 836,71
RP EURGBP 1225	1	1 016,84		125 551,39
RY EURJPY 1225	1		-295,34	124 661,51
Sous-total 1.		**1 658,65**	**-52 913,42**	**18 959 977,85**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**1 658,65**	**-52 913,42**	**18 959 977,85**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
ITRAXX EUROPE S43 5Y	1 230 000	27 913,81		1 230 000,00
ITRAXX EUR XOVER S41	389 332	40 285,92		389 332,00
ITRAXX XOVER S42 V1	3 260 656	335 269,06		3 260 656,00
ITRAXX XOVER S43 V1	2 318 651	253 189,91		2 318 651,00
ITRAXX XOVER S43 V1	1 578 656	172 384,63		1 578 656,00
ITRAXX XOVER S43 V1	1 553 990	169 691,17		1 553 990,00
ITRAXX XOVER S43 V1	1 553 990	169 691,17		1 553 990,00
Sous-total 4.		**1 168 425,67**		**11 885 275,00**
Total		**1 168 425,67**		**11 885 275,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
ZCIS_246-99201	5 000 000	6 516,50		5 000 000,00
ZCIS_249-99201	2 650 000	12 126,94		2 650 000,00
Sous-total 3.		**18 643,44**		**7 650 000,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**18 643,44**		**7 650 000,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	120 872 882,74
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	66 889,03
Total instruments financiers à terme - actions	91 070,05
Total instruments financiers à terme - taux	-9 442,10
Total instruments financiers à terme - change	-51 254,77
Total instruments financiers à terme - crédit	1 168 425,67
Total instruments financiers à terme - autres expositions	18 643,44
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	8 535 033,80
Autres passifs (-)	-1 309 017,60
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**129 383 230,26**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION A EUR	EUR	41 111,883	343,44
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION CR EUR	EUR	5 650,240	118,12
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION I EUR	EUR	13 150,434	179,58
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION J EUR	EUR	1 078 626,758	104,05
Action EDR SICAV - GLOBAL ALLOCATION K EUR	EUR	10,000	116,39

109. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - Global Allocation

Identifiant d'entité juridique: 969500W0K286K8519W62

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**

- ☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %
  - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ **Non**

- ☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 84,57% d'investissements durables
  - ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
  - ☐ avec un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Global Allocation continue de respecter largement son objectif d'un minimal d'investissements durables identifiés par notre modèle d'analyse ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Le fonds a également respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon), et a respecté une notation ESG moyenne du fond supérieur à celle de son univers.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Au 30/09/2025, le fonds bénéficie d'un score ESG à 61,62 versus 50,40 pour l'univers avec une couverture des émetteurs de 99,23% contre 89,05% pour l'univers. Le fonds ne détient aucun titre touché par les controverses très sévères versus 1,5% pour l'univers. Le fonds est aligné sur une trajectoire de 1,65°C de réchauffement climatique moins impactant que les 3,38°C de l'univers. L'intensité carbone des émissions induites s'élève à 124TC02/MC contre 286TC02/MC pour l'univers. Avec 6,51, la notation Carbon 4 est plus favorable que celle de l'univers à 8,45.

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

Le % d'investissement durable est en hausse de 89% à 93% et reste bien au-dessus du seuil minimum de 20%. Le score ESG du fonds s'est marginalement amélioré au 30/09/2025 versus 30/09/2024 de 6bp pendant que celui de l'univers s'est dégradé de 35bp. De même la trajectoire climatique est légèrement meilleure pour le fonds de 0,05°C tandis que celle de l'univers empire marginalement de 0,03°C. La notation carbone 4 est également en légère amélioration de 0,15 contrairement à l'univers en dégradation de 0,01. Par contre l'intensité carbone des émissions induites s'est dégradée de 16TC02/M€ et plus que celle de l'univers avec 11TC02/M€.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Actuellement, le produit ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique au sens de la Taxonomie européenne.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par le produit veillent à ne pas causer de préjudice important à un objectif d'investissement durable, notamment :

- via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui intègre les armes controversées, le tabac, le charbon thermique et les énergies fossiles non conventionnelles,
- en s'assurant de ne pas investir dans des sociétés qui violeraient le UN Global Compact.[25].

[25] *The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.*

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS, sont pris en compte dans le cadre du processus d'investissement du produit, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. La description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet). Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille et contrôlés par l'équipe de Gestion et le département des Risques.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Oui, les gérants sélectionnent des investissements durables conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme en excluant toute société qui violerait les principes du UN Global Compact.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Il les prend en compte tout d'abord via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment concernant le charbon thermique et les armes controversées. Les notations ESG suivies prennent en comptent les facteurs de durabilité sur les plans social, environnemental et de gouvernance, le fait de sélectionner des émetteurs ayant en moyenne un score supérieur à l'univers est un moyen de prendre en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.
Les rapports périodiques de l'OPCVM présentant, conformément à l'article 11 du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, notamment la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
CB_LCF MONDE FLEX_USD_CASH_TO_AFFECT	Liquidités	5,63%	NULL
EdR SICAV-UltimJ-USD	Divers (OPC)	5,01%	États-Unis
EdR SICAV - Equity Euro Solve N - EUR	Divers (OPC)	3,45%	Zone Euro
BU BILL 0 09/17/25	Liquidités	2,26%	Allemagne
DBRI 0 1/2 04/15/30	Obligations Etats	2,09%	Allemagne
BTPS 1 1/4 09/15/32	Obligations Etats	1,83%	Italie
BTF0 07/17/25	Liquidités	1,78%	France
BTF0 11/05/25	Liquidités	1,77%	France
SPGBEI 0.65 11/30/27	Obligations Etats	1,59%	Espagne
CB_LCF MONDE FLEX_EUR_CASH_TO_AFFECT	Liquidités	1,47%	NULL
BUBILL0 11/19/25	Liquidités	1,36%	Allemagne
M_250214_EUR_QCASH	Liquidités	1,17%	NULL
M_250214_USD_ABS_RETURN	Liquidités	1,14%	NULL
BUBILL 0 02/18/26	Liquidités	1,05%	Allemagne
BUBILL 0 01/14/26	Liquidités	1,00%	Allemagne

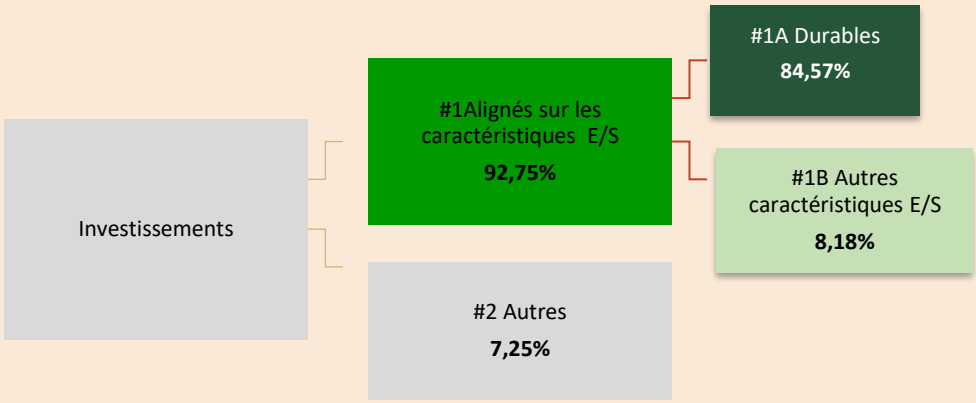
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Liquidités	29,71%
Obligations Etats	25,05%
Finance	9,51%
Techno. de l'information	7,29%
Industrie	5,41%
Télécommunications	4,88%
Conso. discrétionnaire	3,26%
Santé	3,11%
Immobilier	2,03%
Matériaux	1,84%
Services publics	1,82%
Énergie	1,69%
Biens cons. de base	1,69%
Dérivés taux	1,12%
Agency	1,12%
Supranational	0,25%
Divers (Indices)	0,18%
Swap	0,02%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [26]?**

[ ] Oui

[ ] Dans le gaz fossile [ ] Dans l'énergie nucléaire

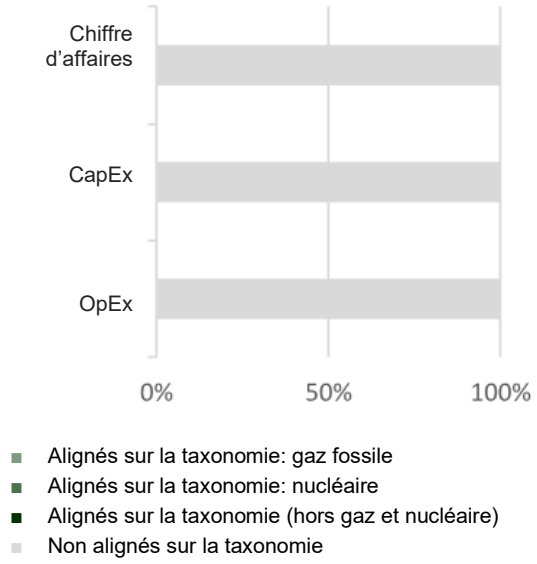
[x] Non

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

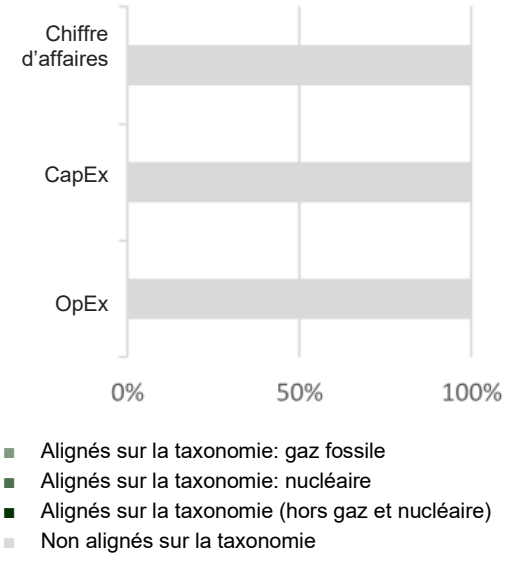
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

Dans la catégorie autres, les investissements concernent essentiellement des comptes cash en lien avec des expositions dérivés options et futures. Quatre obligations de crédit IG, pour 0,7% de l'actif net, ne bénéficient pas de notation ESG.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le fonds s'est efforcé de sélectionner des titres notés ESG et offrant un score meilleur que l'univers de référence. Des alternatives aux investissements faiblement notés en ESG arrivant à échéance ont été sélectionnés afin d'améliorer et de dépasser le minimum requis pour ce produit.

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements. Des tableaux de bord permettent de suivre les différents indicateurs de durabilité dont les scores ESG mais aussi les indicateurs carbone, de controverse ou de température, ceci pour le fonds, son indice et son univers de référence. Ces informations sont disponibles au niveau consolidé comme au niveau des titres ou des émetteurs.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Compartiment :

EdR SICAV - MILLESIMA 2030

110. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les parts pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention de l'actionnaire est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :
Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Cet OPCVM doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré et/ou à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces opérations exposent potentiellement le compartiment à un risque de défaillance de l'une de ses contreparties et le cas échéant à une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres et aux Total Return Swaps :
L'utilisation des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global, ainsi que la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi, le recours à ces opérations peut entrainer un effet négatif sur la valeur liquidative du compartiment.

Risque juridique :
Il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et aux contrats d'échange sur rendement global.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, l'euro, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

111. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mise à jour template des PRIIPS ;
- Mises à jour des TFC et commissions de surperformances au 30.09.2024 ;
- Création de l'action RD EUR ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 25.03.2025 :
- Modification du délai de règlement des souscriptions et rachats de J+3 à J+2.

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Mise à jour apportée au paragraphe sur la Taxonomie dans le prospectus, il est souhaité préciser que le pourcentage indiqué d'alignement à la taxonomie, constitue un minimum ;
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait ;
- Actualisation des données chiffrées des DIC PRIIPS jusqu'alors calculées selon la méthode « New Priips » (demi-spreads), depuis le 1er janvier 2025, les calculs des coûts de transaction doivent être calculés selon la méthode « full PRIIPS » (arrival price).
- Harmonisation des parties narratives des DIC PRIIPS.

Mise à jour effectuée le 30.07.2025 :
- Modification du pourcentage d'investissement minimum aligné avec les caractéristiques E/S de 90% à 75% dans la section « Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ? » ;
- Rectification du paragraphe sur les frais liés à la recherche.

112. RAPPORT DE GESTION

Nous avons eu au cours de la période 30/09/2024 au 30/09/2025, une actualité géopolitique très riche qui est venue se rajouter aux actualités économiques traditionnelles.

Le mois de novembre 2024 a surtout été marqué par l'élection de Donald Trump qui coïncide avec une dichotomie croissante entre les marchés de taux US et ceux Européens. En effet, les perspectives reflationnistes des politiques du nouveau président – à savoir barrières douanières et restriction de l'immigration – comparées au scénario macroéconomique plus en retrait de l'Europe ont poussé l'écart de taux entre le 10Y US et Euro au quasi plus haut (4.40% pour le 10Y US). Mais, fin novembre le taux 10 ans américain s'établit à 4.20% en baisse de 8bp sur le mois (courbe US très plate) alors que le 10 ans allemand finit à 2.08% soit -30bp sur le mois - gros rally taux euro sur le mois qui profite au crédit IG - soit près de 2.1% d'écart entre les deux dettes US et Euro. Mais surtout, se dessine peu de baisses de taux de la part de la Fed et près de 150bp de baisses coté BCE à horizon 6 mois.

Pendant ce temps, la pression commence sur la dette française et son écart avec l'Allemagne passe à 80bp.

En janvier 2025, les chiffres américains sur l'emploi surprennent à la hausse et envoient le 10Y à 4.80% et le 30Y à 5%. C'est le résultat de craintes sur l'inflation US sur fond de résilience de l'économie. Par contagion, les taux Allemands 10Y remontent à 2.65% malgré la baisse des taux directeurs par la BCE où l'inflation n'est plus un souci.

Mars et avril furent, sans doute, les mois les plus marquants de cette période. En mars, début des annonces de droits de douanes aux US et annonce du « bazooka » allemand par le futur chancelier Merz avec un plan de relance sans précédent axé sur la défense et l'infrastructure. C'est le début de la pentification des courbes de taux aux US et en Europe. Le 10y allemand passant très vite de 2.40% à 2.75%. Toutes les classes d'actifs obligataires sont dans le rouge en mars. Mais c'était sans compter le fameux « libération day », avec des tariffs compris entre 20% et 80% en fonction des pays (puis jusqu'à 115% pour la chine) qui auront mis le feu aux poudres impliquant des révisions de croissance, une probabilité accrue de récession aux Etats Unis. A titre d'exemple les primes de risque sur l'univers des obligations privées de bonnes notations en euro passent en 10 jours de 90bp à 120bp, alors que sur les High Yield elles vont voir jusqu'à 450bp en provenance de 320bp en début de mois.

Tout se normalise par la suite, avec des accords signés avec différents pays et des droits de douanes bien moindre qu'envisagés. L'inflation est maitrisée en Europe, toujours un risque aux US, mais le risque de récession aux US a très fortement diminué car la croissance reste résiliente. C'est pourquoi les primes de risque crédit se réduisent fortement jusqu'à la fin septembre 2025 et les taux restent plus ou moins stables avec surtout une pentification de part et d'autre de l'atlantique (2Y-5Y-10Y en Europe et surtout 5Y-10Y aux US).

Dans ce contexte, sur cette période, l'indice IG qui avait atteint +2% de septembre à fin février, est repassé à 0% en avril pour progresser par la suite régulièrement et atteindre 3.61% sur la période. L'indice High Yield est monté jusqu'à +3.5% fin février puis repassé à 0% en avril a fini la période avec une performance de +6.81%.

Le fonds Millesima 2030 a bien profité pendant toute la période du portage important du portefeuille et ce, malgré le fort écartement des spreads en avril faisant baisser la performance de près de 4%. Le fonds affiche finalement sur la période une performance juste en dessous des 7%, grâce aux resserrements de spreads au portage élevé et à la participation active au marché primaire tout au long de cette période.

Affichant toujours un rendement actuariel à maturité proche des 4.8% en fin de période, le fonds reste attractif pour son portage intéressant et à la descente dans la courbe (roll-down) qui devrait commencer à se matérialiser compte tenu de la pentification taux et crédit actuelle.

L'action A (hedgée) libellée en CHF a été souscrite le 14/02/2025.
Sur l'année l'action A libellée en EUR réalise une performance de 6,02 %.
Sur l'année l'action A (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 7,81 %.
Sur l'année l'action B libellée en EUR réalise une performance de 6,02 %.
Sur l'année, l'action B (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 7,82 %.
Sur l'année l'action CR libellée en EUR réalise une performance de 6,67 %.
Sur l'année l'action CR (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 8,48 %.

L’action CRD (hedgée) libellée en USD a été souscrite le 07/10/2024.
Sur l’année l’action CRD libellée en EUR réalise une performance de 6,67 %.
Sur l’année l’action I libellée en EUR réalise une performance de 6,71 %.
L’action I (hedgée) libellée en USD a été souscrite le 01/10/2024.
L’action J libellée en EUR a été souscrite le 27/02/2025.
L’action J (hedgée) libellée en USD a été souscrite le 02/10/2024.
Sur l’année l’action PMW libellée en EUR réalise une performance de 6,51 %.
L’action PMWD libellée en EUR réalise une performance de 6,51 %.
L’action PWM (hedgée) libellée en USD a été souscrite le 16/10/2024.
L’action PWMD (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 8,31 %.
L’action R libellée en EUR a été souscrite le 04/02/2025.
Sur l’année l’action R (hedgée) libellée en USD réalise une performance de 7,39 %.

L’action RD libellée en EUR a été souscrite le 04/02/2025.
Les actions suivantes n’ont pas été souscrites sur l’exercice :
L’action I (hedgée) libellée en CHF.
L’action J (hedgée) libellée en CHF.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EDMOND DE ROTHSCHILD CREDIT VERY SHORT TERM R	11 634 691,74	11 645 957,95
SOFTBANK GROUP 5.25% 10-10-29	13 039 794,17	
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	5 682 234,51	5 752 698,96
SOFTBANK GROUP 5.375% 08-01-29	5 745 967,28	5 676 918,47
FIBERCOP 4.75% 30-06-30	10 166 850,97	
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 5.0% 30-10-30	10 126 019,00	
PAPREC 7.25% 10-07-25	4 968 047,21	5 044 433,76
IWG US FINANCE 6.5% 28-06-30	9 878 795,46	
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	8 097 479,47	1 351 434,71
ITM ENTREPRISES 4.125% 29-01-30	9 361 254,02	

113. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à 27 636 625,67 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à -5 849 872,41 Euros.

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

114. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 9,80%.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	ANZ BANKING GROUP LTD MELBOURNE

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

SWING PRICING
Au cours de l'exercice comptable, le mécanisme de swing pricing a été déclenché pour ce compartiment.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés.

La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B-EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	652 977,18	EUR	3,36	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	17 490,46	EUR	0,09	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**670 467,64**	**EUR**	**3,45**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B USD (H)

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	144 778,83	EUR	3,09	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	3 748,32	EUR	0,08	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**148 527,15**	**EUR**	**3,17**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CRD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	961 350,87	EUR	3,40	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	203 580,19	EUR	0,72	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**1 164 931,06**	**EUR**	**4,12**	**EUR**

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 CRD-USD-H

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	304 422,24	EUR	3,05	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	65 874,98	EUR	0,66	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**370 297,22**	**EUR**	**3,71**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 J-EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	83 838,53	EUR	2,07	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	16 200,68	EUR	0,40	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**100 039,21**	**EUR**	**2,47**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 J-USD-H

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	24 251,37	EUR	3,09	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	5 493,84	EUR	0,70	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**29 745,21**	**EUR**	**3,79**	**EUR**

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	319 320,74	EUR	33,81	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	52 322,89	EUR	5,54	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**371 643,63**	**EUR**	**39,35**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD USD (H)

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	55 804,98	EUR	31,02	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	9 210,88	EUR	5,12	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**65 015,86**	**EUR**	**36,14**	**EUR**

Décomposition du coupon : Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 RD-EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	194 246,12	EUR	1,88	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
Total	**194 246,12**	**EUR**	**1,88**	**EUR**

115. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	**767 783 273,87**	**11 722 249,74**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	767 783 273,87	11 722 249,74
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)		
OPCVM		
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	**106 615,49**	**381,87**
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**767 889 889,36**	**11 722 631,61**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**9 984 756,96**	**4 146 159,34**
Comptes financiers	**20 293 924,75**	**62,69**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**30 278 681,71**	**4 146 222,03**
Total de l'actif I+II	**798 168 571,07**	**15 868 853,64**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	738 717 812,05	11 686 018,31
Report à nouveau sur revenu net	1 624,93	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	43 151 415,20	56 303,11
Capitaux propres I	**781 870 852,18**	**11 742 321,42**
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**781 870 852,18**	**11 742 321,42**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	**325 508,32**	**3 181,36**
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**325 508,32**	**3 181,36**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	15 972 210,57	2 706 673,74
Concours bancaires		1 416 677,12
Sous-total autres passifs IV	**15 972 210,57**	**4 123 350,86**
Total Passifs : I+II+III+IV	**798 168 571,07**	**15 868 853,64**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions		
Produits sur obligations	18 247 751,19	21 190,57
Produits sur titres de créances		128,71
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	8 366,11	
Sous-total produits sur opérations financières	**18 256 117,30**	**21 319,28**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-29 898,16	
Sous-total charges sur opérations financières	**-29 898,16**	
Total revenus financiers nets (A)	**18 226 219,14**	**21 319,28**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-3 211 456,98	-1 712,56
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-3 211 456,98**	**-1 712,56**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**15 014 762,16**	**19 606,72**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**12 620 238,58**	**6 264,35**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**27 635 000,74**	**25 871,07**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations		
Plus ou moins-values réalisées	-2 453 710,65	1 163,59
Frais de transactions externes et frais de cession	-920 741,00	-11 222,44
Frais de recherche	-26 811,38	-21,39
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**-3 401 263,03**	**-10 080,24**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-2 448 609,38**	**-4 488,89**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**-5 849 872,41**	**-14 569,13**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	8 655 651,66	29 490,22
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-5 259,69	271,99
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**8 650 391,97**	**29 762,21**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**12 715 894,90**	**15 238,96**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**21 366 286,87**	**45 001,17**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	**43 151 415,20**	**56 303,11**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Millesima 2030 a pour objectif, sur un horizon de placement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2030, d'obtenir une performance liée à l'évolution des marchés obligataires internationaux notamment par une exposition sur de titres spéculatifs et de bonne notation dits Investment grade de maturité maximale décembre 2030. Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 100% maximum de son actif net dans des titres de catégorie High Yield (titres spéculatifs présentant une notation long terme Standard and Poor's ou équivalent inférieure à BBB-, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente).

L'objectif de gestion diffère en tenant compte des frais de gestion et administratifs selon la catégorie d'actions souscrite :
- Pour les catégories d'actions A et B : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 4% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2030.
- Pour les catégories d'actions CR et CRD : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 4.60% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2030.
- Pour les catégories d'actions I et J : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 4.65% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2030.
- Pour la catégorie d'actions R: l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 3.60% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2030.
- Pour les catégories d'actions PWM et PWMD : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 4.45% sur un horizon d'investissement débutant au lancement du compartiment jusqu'au 31 décembre 2030.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion, pour un portefeuille au lancement constitué de 80% de titres de catégorie High Yield (titres spéculatifs présentant une notation long terme Standard and Poor's ou équivalent inférieure à BBB-, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente) et 20% de titres de qualité « Investment Grade » (présentant une notation long terme Standard and Poor's ou équivalent supérieure à BBB-, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente). Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Produit. Il tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture et des frais de gestion. Le rendement estimatif n'est pas garanti et le rendement final de l'OPCVM peut être différent en raison de changements dans les actifs détenus dans le portefeuille ou de l'évolution du marché des taux d'intérêt et du crédit des émetteurs.

Veuillez noter que le rendement cible du produit pourrait être inférieur à l'inflation pendant la période jusqu'à l'échéance de la stratégie du produit, auquel cas son rendement réel serait négatif.

Il est notamment rappelé aux actionnaires :
- qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ;
- que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du compartiment. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**11 742 321,42**	**781 870 852,18**
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A-CHF H en CHF		
Actif net en CHF		1 989 855,26
Nombre de titres		19 751,339
Valeur liquidative unitaire en CHF		100,74
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-0,21
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		2,21
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A EUR en EUR		
Actif net	459 902,07	265 845 947,50
Nombre de titres	4 555,000	2 483 437,117
Valeur liquidative unitaire	100,96	107,04
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,17	-0,34
Capitalisation unitaire sur revenu	0,19	3,49
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A USD (H) en USD		
Actif net en USD	877 640,37	31 677 671,79
Nombre de titres	8 699,295	291 245,594
Valeur liquidative unitaire en USD	100,88	108,76
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,15	-4,61
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,20	3,19
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B-EUR en EUR		
Actif net		20 604 884,18
Nombre de titres		194 338,447
Valeur liquidative unitaire		106,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-0,34
Distribution unitaire sur revenu		3,45
Crédit d'impôt unitaire (1)		(1)
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B USD (H) en USD		
Actif net en USD	218 691,33	5 044 647,72
Nombre de titres	2 185,279	46 853,990
Valeur liquidative unitaire en USD	100,07	107,66
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,07	-4,55
Distribution unitaire sur revenu en EUR	0,22	3,17
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)		(1)
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CRD EUR en EUR		
Actif net	2 520 941,28	30 367 504,20
Nombre de titres	24 975,000	282 750,257
Valeur liquidative unitaire	100,93	107,40
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,17	-0,34
Distribution unitaire sur revenu	0,25	4,12
Crédit d'impôt unitaire (1)		(1)

	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 CRD-USD-H en USD		
Actif net en USD		10 825 962,79
Nombre de titres		99 810,571
Valeur liquidative unitaire en USD		108,46
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-4,53
Distribution unitaire sur revenu en EUR		3,71
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)		(1)
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR EUR en EUR		
Actif net	1 830 229,40	236 146 940,59
Nombre de titres	18 265,786	2 209 604,024
Valeur liquidative unitaire	100,19	106,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,06	-0,34
Capitalisation unitaire sur revenu	0,14	4,09
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR USD (H) en USD		
Actif net en USD	160 859,90	17 175 911,92
Nombre de titres	1 600,000	157 503,670
Valeur liquidative unitaire en USD	100,53	109,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,10	-4,62
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,23	3,76
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 I EUR en EUR		
Actif net	606 115,33	32 928 974,06
Nombre de titres	6 000,000	305 467,992
Valeur liquidative unitaire	101,01	107,79
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,17	-0,34
Capitalisation unitaire sur revenu	0,24	4,18
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 I-USD-H en USD		
Actif net en USD		5 637 344,39
Nombre de titres		51 975,762
Valeur liquidative unitaire en USD		108,46
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-4,59
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		3,79
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 J-EUR en EUR		
Actif net		4 149 609,40
Nombre de titres		40 501,704
Valeur liquidative unitaire		102,45
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-0,05
Distribution unitaire sur revenu		2,47
Crédit d'impôt unitaire (1)		(1)

	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 j-USD-H en USD		
Actif net en USD		851 424,49
Nombre de titres		7 848,340
Valeur liquidative unitaire en USD		108,48
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-4,57
Distribution unitaire sur revenu en EUR		3,79
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)		(1)
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD EUR en EUR		
Actif net	1 182 334,15	10 065 452,50
Nombre de titres	1 180,000	9 444,565
Valeur liquidative unitaire	1 001,97	1 065,74
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,62	-3,41
Distribution unitaire sur revenu	1,41	39,35
Crédit d'impôt unitaire (1)		(1)
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD USD (H) en USD		
Actif net en USD	120 640,88	1 954 415,77
Nombre de titres	120,000	1 799,000
Valeur liquidative unitaire en USD	1 005,34	1 086,39
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-1,00	-45,99
Distribution unitaire sur revenu en EUR	2,33	36,14
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)		(1)
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM EUR en EUR		
Actif net	3 656 497,12	86 647 419,91
Nombre de titres	3 643,695	81 066,163
Valeur liquidative unitaire	1 003,51	1 068,84
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,18	-3,42
Capitalisation unitaire sur revenu	2,54	39,45
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM-USD-H en USD		
Actif net en USD		8 588 727,91
Nombre de titres		7 964,532
Valeur liquidative unitaire en USD		1 078,37
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR		-50,66
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR		35,27
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 RD-EUR en EUR		
Actif net		10 615 234,01
Nombre de titres		103 322,406
Valeur liquidative unitaire		102,73
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-0,04
Distribution unitaire sur revenu		1,88
Crédit d'impôt unitaire (1)		(1)

	30/09/2024	30/09/2025
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R-EUR en EUR		
Actif net		9 853 516,47
Nombre de titres		95 908,299
Valeur liquidative unitaire		102,73
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-0,04
Capitalisation unitaire sur revenu		1,88
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R USD (H) en USD		
Actif net en USD	280 954,95	3 451 180,73
Nombre de titres	2 807,635	32 116,944
Valeur liquidative unitaire en USD	100,06	107,45
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-0,07	-4,55
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,22	2,78

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 1% TTC* maximum
		Action A EUR : 1% TTC* maximum
		Action A USD (H) : 1% TTC* maximum
		Action B EUR : 1% TTC* maximum
		Action B USD (H) : 1% maximum
		Action CR EUR : 0.40% TTC* maximum
		Action CR USD (H) : 0.40% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 0.40% TTC* maximum
		Action CRD USD (H) : 0.40% TTC* maximum
		Action I CHF (H) : 0.35% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.35% TTC* maximum
		Action I USD (H) : 0.35% TTC* maximum
		Action J EUR : 0.35% TTC* maximum
		Action J CHF (H) : 0.35% TTC* maximum
		Action J USD (H) : 0.35% TTC* maximum
		Action PWM EUR : 0.55% TTC* maximum
		Action PWM USD (H) : 0.55% TTC* maximum
		Action PWMD EUR : 0.55% TTC* maximum
		Action PWMD USD (H) : 0.55% TTC* maximum
		Action R EUR : 1.40% TTC* maximum
		Action R USD (H) : 1.40% TTC* maximum
		Action RD EUR : 1.40% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A CHF (H) : 0.10% TTC*
		Action A EUR : 0.10% TTC*
		Action A USD (H) : 0.10% TTC*
		Action B EUR : 0.10% TTC*
		Action B USD (H) : 0.10%
		Action CR EUR 0.10% TTC*
		Action CR USD (H) : 0.10% TTC*
		Action CRD EUR : 0.10% TTC*
		Action CRD USD (H) : 0.10% TTC*
		Action I CHF (H) : 0.10% TTC*
		Action I EUR : 0.10% TTC*
		Action I USD (H) 0.10% TTC*
		Action J EUR : 0.10% TTC*
		Action J CHF (H) : 0.10% TTC*
		Action J USD (H) : 0.10% TTC*
		Action PWM EUR : 0.10% TTC*
		Action PWM USD (H) : 0.10% TTC*
		Action PWMD EUR : 0.10% TTC*

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action PWMD USD (H) : 0.10% TTC*
		Action R EUR : 0.10% TTC*
		Action R USD (H) : 0.10% TTC*
		Action RD EUR : 0.10% TTC*
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net du compartiment	Néant

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - o Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - o Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - o Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;
  - o Coût d'administration des sites internet ;
  - o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :
> Coûts de License de l'indice de référence ;
> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;
> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).
- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - o Frais de commissariat aux comptes ;
  - o Frais liés au dépositaire ;
  - o Frais liés aux teneurs de compte ;
  - o Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - o Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local...);
  - o Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
  - o Frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
  - o Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - o Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - o Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - o Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,10% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué. Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV.
Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment dans la limite de 0,01% de son actif net.

Toute rétrocession de frais de gestion des OPC et fonds d'investissement sous-jacents acquis par le compartiment EdR SICAV – Millesima 2030 sera reversée au compartiment. Le taux de frais de gestion des OPC et fonds d'investissement sous-jacents sera apprécié en tenant compte des éventuelles rétrocessions perçues par le compartiment.

Dans la mesure où de façon exceptionnelle un sous-conservateur, pour une opération particulière, serait amené à prélever une commission de mouvement non prévue dans les modalités ci-dessus, la description de l'opération et des commissions de mouvement facturées sera renseignée dans le rapport de gestion de la SICAV.
Pour toute information complémentaire, les actionnaires peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement
Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).
Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.

Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets.

La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 J-EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 j-USD-H	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 I-USD-H	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD USD (H)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R-EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM-USD-H	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A-CHF H	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R USD (H)	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 RD-EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B-EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CRD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B USD (H)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 CRD-USD-H	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A USD (H)	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**11 742 321,42**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	796 814 534,17	11 703 032,73
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-46 921 529,33	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	15 014 762,16	19 606,72
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-3 401 263,03	-10 080,24
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	8 650 391,97	29 762,21
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-28 365,18	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**781 870 852,18**	**11 742 321,42**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A-CHF H		
Actions souscrites durant l'exercice	19 921,339	2 127 051,37
Actions rachetées durant l'exercice	-170,000	-18 266,67
Solde net des souscriptions/rachats	19 751,339	2 108 784,70
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	19 751,339	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	2 628 573,282	274 653 035,21
Actions rachetées durant l'exercice	-149 691,165	-15 597 636,41
Solde net des souscriptions/rachats	2 478 882,117	259 055 398,80
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 483 437,117	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	288 252,029	27 322 872,75
Actions rachetées durant l'exercice	-5 705,730	-548 855,39
Solde net des souscriptions/rachats	282 546,299	26 774 017,36
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	291 245,594	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B-EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	210 440,291	21 784 387,32
Actions rachetées durant l'exercice	-16 101,844	-1 694 621,42
Solde net des souscriptions/rachats	194 338,447	20 089 765,90
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	194 338,447	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	45 019,176	4 214 861,22
Actions rachetées durant l'exercice	-350,465	-32 210,55
Solde net des souscriptions/rachats	44 668,711	4 182 650,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	46 853,990	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CRD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	259 962,635	26 976 676,61
Actions rachetées durant l'exercice	-2 187,378	-231 126,15
Solde net des souscriptions/rachats	257 775,257	26 745 550,46
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	282 750,257	
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 CRD-USD-H		
Actions souscrites durant l'exercice	99 810,571	9 319 859,05
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	99 810,571	9 319 859,05
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	99 810,571	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	2 328 144,291	240 259 815,20
Actions rachetées durant l'exercice	-136 806,053	-14 326 528,06
Solde net des souscriptions/rachats	2 191 338,238	225 933 287,14
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 209 604,024	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	166 568,112	15 710 746,65
Actions rachetées durant l'exercice	-10 664,442	-1 062 453,29
Solde net des souscriptions/rachats	155 903,670	14 648 293,36
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	157 503,670	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	322 118,207	33 692 448,29
Actions rachetées durant l'exercice	-22 650,215	-2 369 185,43
Solde net des souscriptions/rachats	299 467,992	31 323 262,86
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	305 467,992	
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 I-USD-H		
Actions souscrites durant l'exercice	51 975,762	4 821 930,37
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	51 975,762	4 821 930,37
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	51 975,762	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 J-EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	40 501,704	3 999 599,10
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	40 501,704	3 999 599,10
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	40 501,704	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 j-USD-H		
Actions souscrites durant l'exercice	8 658,469	790 480,01
Actions rachetées durant l'exercice	-810,129	-74 214,14
Solde net des souscriptions/rachats	7 848,340	716 265,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 848,340	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	8 359,565	8 647 086,77
Actions rachetées durant l'exercice	-95,000	-100 577,45
Solde net des souscriptions/rachats	8 264,565	8 546 509,32
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 444,565	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	1 679,000	1 551 000,62
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1 679,000	1 551 000,62
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 799,000	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	87 282,600	90 132 917,36
Actions rachetées durant l'exercice	-9 860,132	-10 270 856,61
Solde net des souscriptions/rachats	77 422,468	79 862 060,75
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	81 066,163	

B3a. Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM-USD-H		
Actions souscrites durant l'exercice	8 023,532	7 410 057,34
Actions rachetées durant l'exercice	-59,000	-55 790,08
Solde net des souscriptions/rachats	7 964,532	7 354 267,26
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 964,532	
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 RD-EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	103 329,199	10 412 011,37
Actions rachetées durant l'exercice	-6,793	-677,95
Solde net des souscriptions/rachats	103 322,406	10 411 333,42
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	103 322,406	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R-EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	100 754,570	10 154 985,42
Actions rachetées durant l'exercice	-4 846,271	-490 770,35
Solde net des souscriptions/rachats	95 908,299	9 664 215,07
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	95 908,299	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R USD (H)		
Actions souscrites durant l'exercice	29 829,922	2 832 712,14
Actions rachetées durant l'exercice	-520,613	-47 759,38
Solde net des souscriptions/rachats	29 309,309	2 784 952,76
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	32 116,944	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A-CHF H	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A USD (H)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CRD EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 CRD-USD-H Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 I EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 I-USD-H Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 J-EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 j-USD-H Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM-USD-H Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 RD-EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R-EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R USD (H) Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A-CHF H FR001400S698	Capitalisation	Capitalisation	CHF	1 989 855,26	19 751,339	100,74
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A EUR FR001400S680	Capitalisation	Capitalisation	EUR	265 845 947,50	2 483 437,117	107,04
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A USD (H) FR001400S6A0	Capitalisation	Capitalisation	USD	31 677 671,79	291 245,594	108,76
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B-EUR FR001400S6B8	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	20 604 884,18	194 338,447	106,02
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B USD (H) FR001400S6C6	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	USD	5 044 647,72	46 853,990	107,66
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CRD EUR FR001400S6F9	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	30 367 504,20	282 750,257	107,40
EdR SICAV MILLESIMA 2030 CRD-USD-H FR001400S6G7	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	USD	10 825 962,79	99 810,571	108,46
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR EUR FR001400S6D4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	236 146 940,59	2 209 604,024	106,87
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR USD (H) FR001400S6E2	Capitalisation	Capitalisation	USD	17 175 911,92	157 503,670	109,05
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 I EUR FR001400S6H5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	32 928 974,06	305 467,992	107,79
EdR SICAV MILLESIMA 2030 I-USD-H FR001400S6J1	Capitalisation	Capitalisation	USD	5 637 344,39	51 975,762	108,46

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 J-EUR FR001400S6K9	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	4 149 609,40	40 501,704	102,45
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 j-USD-H FR001400S6M5	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	USD	851 424,49	7 848,340	108,48
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD EUR FR001400S6P8	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	10 065 452,50	9 444,565	1 065,74
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD USD (H) FR001400S6Q6	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	USD	1 954 415,77	1 799,000	1 086,39
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM EUR FR001400S6N3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	86 647 419,91	81 066,163	1 068,84
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM-USD-H FR001400S6O1	Capitalisation	Capitalisation	USD	8 588 727,91	7 964,532	1 078,37
EdR SICAV MILLESIMA 2030 RD-EUR FR001400UPF4	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	10 615 234,01	103 322,406	102,73
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R-EUR FR001400S6R4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	9 853 516,47	95 908,299	102,73
EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R USD (H) FR001400S6S2	Capitalisation	Capitalisation	USD	3 451 180,73	32 116,944	107,45

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	767 783,28	741 926,23	25 857,05		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	20 293,92				20 293,92
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		**741 926,23**	**25 857,05**		**20 293,92**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations				31 365,26	690 617,79	45 800,23	
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	20 293,92						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**20 293,92**			**31 365,26**	**690 617,79**	**45 800,23**	

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 USD +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	9 680,21				
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	185,61	1 639,90			
Comptes financiers	224,20	6,94	0,83		
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes		-1 629,79			
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	10 169,65				
Autres opérations					
Total	**20 259,67**	**17,05**	**0,83**		

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	151 647,44	607 662,27	8 473,56
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	**151 647,44**	**607 662,27**	**8 473,56**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
ANZ BANKING GROUP LTD PARIS	350,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	2 119 045,95
	Souscriptions à recevoir	7 011 534,76
	Dépôts de garantie en espèces	185 609,53
	Coupons et dividendes en espèces	318 566,72
	Collatéraux	350 000,00
Total des créances		**9 984 756,96**
Dettes		
	Achats à règlement différé	15 218 606,52
	Rachats à payer	229 585,69
	Frais de gestion fixe	523 398,16
	Autres dettes	620,20
Total des dettes		**15 972 210,57**
Total des créances et des dettes		**-5 987 453,61**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A-CHF H	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 651,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 441 989,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	138 484,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B-EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	113 778,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	20 593,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CRD EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	84 947,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 CRD-USD-H	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	26 865,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	644 695,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	

	30/09/2025
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	40 982,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	78 060,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 I-USD-H	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 225,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 J-EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8 819,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 j-USD-H	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 726,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	37 941,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	5 202,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	353 470,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Rétrocessions des frais de gestion	

	30/09/2025
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM-USD-H	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	40 920,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 RD-EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	69 407,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R-EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	65 275,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R USD (H)	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	23 418,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**27 635 000,74**	**25 871,07**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	**27 635 000,74**	**25 871,07**
Report à nouveau	1 624,93	
Le revenu net distribuable s'élève à	**27 636 625,67**	**25 871,07**

Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 RD-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**195 276,12**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**195 276,12**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**195 276,12**	
Affectation :		
Distribution	194 246,12	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1 030,00	
Capitalisation		
Total	**195 276,12**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	103 322,406	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,88	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A-CHF H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**43 709,49**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**43 709,49**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**43 709,49**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	43 709,49	
Total	**43 709,49**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**671 876,08**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**671 876,08**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**671 876,08**	
Affectation :		
Distribution	670 467,64	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1 408,44	
Capitalisation		
Total	**671 876,08**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	194 338,447	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,45	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 J-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**100 221,08**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**100 221,08**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**100 221,08**	
Affectation :		
Distribution	100 039,21	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	181,87	
Capitalisation		
Total	**100 221,08**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	40 501,704	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,47	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM-USD-H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**280 943,89**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**280 943,89**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**280 943,89**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	280 943,89	
Total	**280 943,89**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**181 261,52**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**181 261,52**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**181 261,52**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	181 261,52	
Total	**181 261,52**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 j-USD-H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**29 788,35**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**29 788,35**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**29 788,35**	
Affectation :		
Distribution	29 745,21	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	43,14	
Capitalisation		
Total	**29 788,35**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	7 848,340	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,79	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**8 668 379,91**	**877,40**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**8 668 379,91**	**877,40**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**8 668 379,91**	**877,40**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	8 668 379,91	877,40
Total	**8 668 379,91**	**877,40**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**931 228,23**	**1 818,94**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**931 228,23**	**1 818,94**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**931 228,23**	**1 818,94**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	931 228,23	1 818,94
Total	**931 228,23**	**1 818,94**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**148 349,25**	**499,96**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**148 349,25**	**499,96**
Report à nouveau	411,08	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**148 760,33**	**499,96**
Affectation :		
Distribution	148 527,15	480,76
Report à nouveau du revenu de l'exercice	233,18	19,20
Capitalisation		
Total	**148 760,33**	**499,96**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	46 853,990	2 185,279
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,17	0,22
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**9 054 841,69**	**2 615,97**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**9 054 841,69**	**2 615,97**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**9 054 841,69**	**2 615,97**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	9 054 841,69	2 615,97
Total	**9 054 841,69**	**2 615,97**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**593 237,41**	**377,99**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**593 237,41**	**377,99**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**593 237,41**	**377,99**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	593 237,41	377,99
Total	**593 237,41**	**377,99**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CRD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**1 165 002,32**	**6 349,37**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 165 002,32**	**6 349,37**
Report à nouveau	1 195,32	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 166 197,64**	**6 349,37**
Affectation :		
Distribution	1 164 931,06	6 243,75
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1 266,58	105,62
Capitalisation		
Total	**1 166 197,64**	**6 349,37**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	282 750,257	24 975,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,12	0,25
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**1 278 383,39**	**1 484,94**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 278 383,39**	**1 484,94**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 278 383,39**	**1 484,94**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	1 278 383,39	1 484,94
Total	**1 278 383,39**	**1 484,94**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**3 198 325,30**	**9 275,15**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 198 325,30**	**9 275,15**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 198 325,30**	**9 275,15**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	3 198 325,30	9 275,15
Total	**3 198 325,30**	**9 275,15**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**371 636,67**	**1 665,64**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**371 636,67**	**1 665,64**
Report à nouveau	14,50	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**371 651,17**	**1 665,64**
Affectation :		
Distribution	371 643,63	1 663,80
Report à nouveau du revenu de l'exercice	7,54	1,84
Capitalisation		
Total	**371 651,17**	**1 665,64**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	9 444,565	1 180,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	39,35	1,41
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**65 021,93**	**279,87**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**65 021,93**	**279,87**
Report à nouveau	4,03	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**65 025,96**	**279,87**
Affectation :		
Distribution	65 015,86	279,60
Report à nouveau du revenu de l'exercice	10,10	0,27
Capitalisation		
Total	**65 025,96**	**279,87**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	1 799,000	120,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	36,14	2,33
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**89 564,96**	**625,84**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**89 564,96**	**625,84**
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**89 564,96**	**625,84**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	89 564,96	625,84
Total	**89 564,96**	**625,84**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 CRD-USD-H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**370 780,17**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**370 780,17**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**370 780,17**	
Affectation :		
Distribution	370 297,22	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	482,95	
Capitalisation		
Total	**370 780,17**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	99 810,571	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,71	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 I-USD-H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**197 172,98**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**197 172,98**	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	**197 172,98**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	197 172,98	
Total	**197 172,98**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-5 849 872,41**	**-14 569,13**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**-5 849 872,41**	**-14 569,13**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-5 849 872,41**	**-14 569,13**

Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 RD-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-4 523,74**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-4 523,74**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-4 523,74**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-4 523,74	
Total	**-4 523,74**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A-CHF H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-4 337,82**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-4 337,82**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-4 337,82**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-4 337,82	
Total	**-4 337,82**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-66 226,00**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-66 226,00**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-66 226,00**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-66 226,00	
Total	**-66 226,00**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 J-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-2 402,06**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-2 402,06**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-2 402,06**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-2 402,06	
Total	**-2 402,06**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM-USD-H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-403 536,20**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-403 536,20**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-403 536,20**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-403 536,20	
Total	**-403 536,20**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-4 199,15**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-4 199,15**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-4 199,15**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-4 199,15	
Total	**-4 199,15**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 j-USD-H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-35 923,60**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-35 923,60**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-35 923,60**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-35 923,60	
Total	**-35 923,60**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-854 474,92**	**-810,90**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-854 474,92**	**-810,90**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-854 474,92**	**-810,90**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-854 474,92	-810,90
Total	**-854 474,92**	**-810,90**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-1 343 698,05**	**-1 386,70**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-1 343 698,05**	**-1 386,70**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-1 343 698,05**	**-1 386,70**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-1 343 698,05	-1 386,70
Total	**-1 343 698,05**	**-1 386,70**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-213 605,43**	**-164,91**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-213 605,43**	**-164,91**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-213 605,43**	**-164,91**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-213 605,43	-164,91
Total	**-213 605,43**	**-164,91**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-755 042,45**	**-1 142,84**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-755 042,45**	**-1 142,84**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-755 042,45**	**-1 142,84**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-755 042,45	-1 142,84
Total	**-755 042,45**	**-1 142,84**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-728 658,83**	**-160,94**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-728 658,83**	**-160,94**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-728 658,83**	**-160,94**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-728 658,83	-160,94
Total	**-728 658,83**	**-160,94**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CRD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-97 306,38**	**-4 440,53**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-97 306,38**	**-4 440,53**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-97 306,38**	**-4 440,53**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-97 306,38	-4 440,53
Total	**-97 306,38**	**-4 440,53**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-105 240,98**	**-1 069,21**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-105 240,98**	**-1 069,21**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-105 240,98**	**-1 069,21**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-105 240,98	-1 069,21
Total	**-105 240,98**	**-1 069,21**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-277 382,61**	**-4 322,27**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-277 382,61**	**-4 322,27**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-277 382,61**	**-4 322,27**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-277 382,61	-4 322,27
Total	**-277 382,61**	**-4 322,27**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-32 261,68**	**-738,28**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-32 261,68**	**-738,28**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-32 261,68**	**-738,28**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-32 261,68	-738,28
Total	**-32 261,68**	**-738,28**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-82 752,43**	**-120,70**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-82 752,43**	**-120,70**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-82 752,43**	**-120,70**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-82 752,43	-120,70
Total	**-82 752,43**	**-120,70**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R USD (H)

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-146 400,15**	**-211,85**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-146 400,15**	**-211,85**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-146 400,15**	**-211,85**
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-146 400,15	-211,85
Total	**-146 400,15**	**-211,85**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 CRD-USD-H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-452 869,19**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-452 869,19**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-452 869,19**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-452 869,19	
Total	**-452 869,19**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 I-USD-H

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-239 030,74**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-239 030,74**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-239 030,74**	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-239 030,74	
Total	**-239 030,74**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés		
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**767 783 273,87**	**98,20**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**767 783 273,87**	**98,20**
Automobiles			**13 111 866,62**	**1,68**
GESTAMP AUTOMOCION 4.375% 15-10-30	EUR	3 300 000	3 310 329,00	0,42
STELLANTIS NV 3.5% 19-09-30	EUR	3 400 000	3 377 582,36	0,43
VOLVO CAR AB 4.2% 10-06-29	EUR	2 400 000	2 446 266,74	0,31
VOLVO CAR AB 4.75% 08-05-30	EUR	3 800 000	3 977 688,52	0,52
Banques commerciales			**5 367 032,64**	**0,69**
FORD MOTOR CREDIT 3.778% 16-09-29	EUR	1 500 000	1 498 314,16	0,19
FORD MOTOR CREDIT 4.445% 14-02-30	EUR	3 700 000	3 868 718,48	0,50
Compagnies aériennes			**13 272 234,66**	**1,70**
AIR FR KLM 3.75% 04-09-30 EMTN	EUR	7 000 000	6 986 046,99	0,90
FINNAIR 4.75% 24-05-29	EUR	6 000 000	6 286 187,67	0,80
Composants automobiles			**40 244 861,70**	**5,15**
BELRON UK FINANCE 4.625% 15-10-29	EUR	5 650 000	5 912 568,16	0,76
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	4 100 000	4 339 657,36	0,56
FORVIA 5.625% 15-06-30	EUR	9 650 000	10 132 970,44	1,29
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	EUR	8 850 000	9 584 881,88	1,23
SCHAEFFLER AG 4.5% 28-03-30	EUR	4 400 000	4 563 627,56	0,58
VALEO 4.5% 11-04-30 EMTN	EUR	5 500 000	5 711 156,30	0,73
Construction et ingénierie			**10 325 372,07**	**1,32**
ASSEMBLIN GROUP AB 6.25% 01-07-30	EUR	5 250 000	5 634 348,13	0,72
WEBUILD 4.875% 30-04-30	EUR	4 100 000	4 371 018,42	0,56
WEBUILD 5.375% 20-06-29	EUR	300 000	320 005,52	0,04
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**25 793 701,69**	**3,30**
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	EUR	5 650 000	6 018 934,01	0,77
METRO AG 4.0% 05-03-30 EMTN	EUR	7 500 000	7 923 099,66	1,02
OCADO GROUP 11.0% 15-06-30	GBP	3 800 000	4 547 156,28	0,58
PEU FIN 7.25% 01-07-28	EUR	1 200 000	1 266 803,00	0,16
TEREOS FINANCE GROUPE I 5.875% 30-04-30	EUR	5 900 000	6 037 708,74	0,77
Eau			**6 225 534,45**	**0,80**
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.875% 24-10-29	EUR	5 750 000	6 225 534,45	0,80
Electricité			**190 122,00**	**0,02**
EDF 2.0% 02-10-30 EMTN	EUR	200 000	190 122,00	0,02
Emballage et conditionnement			**12 570 672,76**	**1,61**
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.5% 27-07-30	EUR	2 650 000	2 817 719,23	0,36
SIG COMBIBLOC PURCHASECO SARL 3.75% 19-03-30	EUR	4 150 000	4 280 350,36	0,55
TRIVIUM PACKAGING FINANCE BV 6.625% 15-07-30	EUR	5 100 000	5 472 603,17	0,70

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipement et services pour l'énergie			**13 730 743,25**	**1,76**
OEG FINANCE 7.25% 27-09-29	EUR	6 000 000	6 268 421,67	0,80
PAPREC 4.125% 15-07-30	EUR	7 300 000	7 462 321,58	0,96
Equipements électriques			**5 133 047,00**	**0,66**
ARQIVA BROADCAST FINANCE 8.625% 01-07-30	GBP	4 300 000	5 133 047,00	0,66
Equipements et instruments électroniques			**3 257 511,05**	**0,42**
EUTELT 9.75% 13-04-29	EUR	2 900 000	3 257 511,05	0,42
Gaz			**2 668 539,08**	**0,34**
EP INFRASTRUCTURE AS 2.045% 09-10-28	EUR	2 700 000	2 668 539,08	0,34
Gestion et promotion immobilière			**21 931 675,11**	**2,81**
ACCORINVEST GROUP 5.375% 15-05-30	EUR	8 550 000	8 963 304,62	1,15
CPIPGR 1 3/4 01/14/30	EUR	7 800 000	6 871 672,85	0,88
CPI PROPERTY GROUP 4.75% 22-07-30	EUR	4 000 000	3 935 319,45	0,50
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.75% 06-09-29	EUR	2 400 000	2 161 378,19	0,28
Gestion immobilière et développement			**12 187 866,61**	**1,56**
AROUNDTOWN 3.5% 13-05-30 EMTN	EUR	3 500 000	3 524 767,53	0,45
CASTELLUM AB 4.125% 10-12-30	EUR	5 150 000	5 452 882,08	0,70
GRAND CITY PROPERTIES 4.375% 09-01-30	EUR	2 900 000	3 097 529,33	0,40
VONOVIA SE 5.0% 23-11-30 EMTN	EUR	100 000	112 687,67	0,01
Hôtels, restaurants et loisirs			**39 377 407,39**	**5,04**
ALLWYN ENTERTAINMENT FINANCING UK 7.25% 30-04-30	EUR	5 100 000	4 885 673,77	0,62
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS 6.5% 18-07-30	EUR	5 400 000	5 363 355,13	0,69
CARNIVAL CORPORATION 5.75% 15-01-30	EUR	2 200 000	2 459 729,59	0,31
CIRSA FINANCE INTL SARL 7.875% 31-07-28	EUR	2 600 000	2 790 580,00	0,36
EDREAMS ODIGEO 4.875% 31-12-30	EUR	4 100 000	4 195 179,79	0,54
IGT LOTTERY HOLDINGS BV 4.25% 15-03-30	EUR	6 000 000	6 099 641,67	0,78
LHMC FINCO 2 SARL AUTRE V+0.0% 15-05-30	EUR	4 400 000	4 710 540,03	0,60
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	1 100 000	1 147 365,82	0,15
SPIE 3.75% 28-05-30	EUR	4 600 000	4 706 618,55	0,60
TUI AG 5.875% 15-03-29	EUR	2 900 000	3 018 723,04	0,39
Infrastructure de transports			**7 792 490,74**	**1,00**
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 4.25% 18-03-30	EUR	2 700 000	2 882 127,95	0,37
IDS FINANCING 3.25% 01-10-29	EUR	2 300 000	2 289 900,79	0,29
POSTNL NV 4.0% 02-10-30	EUR	2 600 000	2 620 462,00	0,34
Logiciels			**22 515 332,03**	**2,88**
CONSTELLIUM SE 3.125% 15-07-29	EUR	4 950 000	4 841 862,44	0,62
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	4 600 000	4 800 314,67	0,61
GETLINK 4.125% 15-04-30	EUR	6 800 000	7 080 403,67	0,91
KION GROUP AG 4.0% 20-11-29	EUR	5 450 000	5 792 751,25	0,74
Marchés de capitaux			**56 657 789,77**	**7,25**
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY FINANCING B 0.75% 22-02-30	EUR	1 250 000	1 117 089,55	0,14
ALBION FINANCING 1 SARL 5.375% 21-05-30	EUR	4 600 000	4 773 503,69	0,61

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALEXANDRITE LAKE LUX HOLDINGS SARL 6.75% 30-07-30	EUR	7 600 000	7 849 546,00	1,01
EG GLOBAL FINANCE 11.0% 30-11-28	EUR	2 500 000	2 835 610,33	0,36
GOLDSTORY SAS 6.75% 01-02-30	EUR	3 900 000	4 087 676,90	0,52
HLD EUROPE SCA 4.125% 02-04-30	EUR	3 350 000	3 487 120,55	0,45
IHG FINANCE LLC 3.375% 10-09-30	EUR	5 700 000	5 718 720,21	0,73
PINNACLE BID 8.25% 11-10-28	EUR	2 500 000	2 652 995,83	0,34
QPARK HOLDING I BV 5.125% 15-02-30	EUR	6 200 000	6 428 586,64	0,82
SAIPEM FINANCE INTL BV 4.875% 30-05-30	EUR	3 650 000	3 934 171,50	0,50
UNITED GROUP BV 5.25% 01-02-30	EUR	7 600 000	7 567 364,33	0,97
VERISURE HOLDING AB 5.5% 15-05-30	EUR	3 000 000	3 172 571,74	0,41
VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15-02-29	EUR	3 000 000	3 032 832,50	0,39
Matériaux de construction			**4 034 777,54**	**0,52**
SPCM 2.625% 01-02-29	EUR	4 100 000	4 034 777,54	0,52
Media			**8 984 936,92**	**1,15**
SES 4.125% 24-06-30 EMTN	EUR	8 700 000	8 984 936,92	1,15
Médias			**7 512 132,96**	**0,96**
SUMMER BC HOLDCO B SARL 5.875% 15-02-30	EUR	1 300 000	1 280 331,18	0,16
UPC HOLDING BV 3.875% 15-06-29	EUR	1 000 000	993 249,03	0,13
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	5 800 000	5 238 552,75	0,67
Ordinateurs et périphériques			**6 840 610,01**	**0,87**
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	EUR	12 050 000	6 840 610,01	0,87
Papier et industrie du bois			**4 281 117,70**	**0,55**
FIBER BID E3R+4.0% 15-01-30	EUR	4 300 000	4 281 117,70	0,55
Pétrole et gaz			**15 580 355,16**	**1,99**
CULLINAN HOLDCO SCSP 8.5% 15-10-29	EUR	2 000 000	1 585 987,78	0,20
TRANSPORTES AEREOS PORTUGUESES 5.125% 15-11-29	EUR	6 300 000	6 630 821,90	0,85
WINTERSHALL DEA FINANCE BV 3.83% 03-10-29	EUR	7 000 000	7 363 545,48	0,94
Produits alimentaires			**7 254 670,78**	**0,93**
BARRY CAL 3.75% 19-02-28	EUR	2 700 000	2 796 920,38	0,36
BARRY CAL 4.0% 14-06-29	EUR	3 300 000	3 398 025,82	0,43
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	1 000 000	1 059 724,58	0,14
Produits chimiques			**23 246 854,19**	**2,97**
ASK CHEMICALS DEUTSCHLAND 10.0% 15-11-29	EUR	1 300 000	1 306 654,56	0,17
CELANESE US HOLDINGS LLC 5.587% 19-01-29	EUR	6 350 000	6 927 567,64	0,88
INEOS FINANCE 5.625% 15-08-30	EUR	5 150 000	4 961 374,81	0,63
INEOS FINANCE 6.375% 15-04-29	EUR	2 500 000	2 541 901,64	0,33
KS AKTUELL AG 4.25% 19-06-29	EUR	800 000	841 220,82	0,11
OLYMPUS WATER US HOLDING CORPORATION 9.625% 15-11-28	EUR	2 000 000	2 097 194,72	0,27
SYNTHOMER 7.375% 02-05-29	EUR	4 800 000	4 570 940,00	0,58
Produits pharmaceutiques			**37 985 232,43**	**4,86**
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7.5% 15-05-30	EUR	6 400 000	6 784 656,70	0,87
COTY 5.75% 15-09-28	EUR	3 100 000	3 195 868,36	0,41

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GRUENENTHAL 6.75% 15-05-30	EUR	5 300 000	5 704 535,75	0,73
ITM ENTREPRISES 4.125% 29-01-30	EUR	9 200 000	9 646 304,60	1,23
PHOENIX PIB DUTCH FINANCE BV 4.875% 10-07-29	EUR	1 100 000	1 163 942,10	0,15
ROSSINI SARL 6.75% 31-12-29	EUR	3 600 000	3 855 858,65	0,49
TEVA PHARMACEUTICAL INDUSTRIES 4.375% 09-05-30	EUR	7 350 000	7 634 066,27	0,98
Produits pour l'industrie du bâtiment			**8 576 747,27**	**1,10**
DOMETIC GROUP AB 5.0% 11-09-30	EUR	6 000 000	6 031 480,27	0,77
EMERALD DEBT MERGER SUB LLC 6.375% 15-12-30	EUR	2 400 000	2 545 267,00	0,33
Services aux collectivités			**14 121 699,07**	**1,81**
LIONPOLARIS LUX 4 E3R+3.625% 01-07-29	EUR	4 600 000	4 640 786,79	0,59
NEINOR HOMES 5.875% 15-02-30	EUR	4 800 000	5 122 994,61	0,66
RCS RDS 3.25% 05-02-28	EUR	4 400 000	4 357 917,67	0,56
Services aux entreprises			**48 507 083,51**	**6,20**
ALTRAD INVESTMENT AUTHORITY AIA 3.704% 23-06-29	EUR	1 500 000	1 526 099,14	0,20
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 7.0% 01-05-29	EUR	3 600 000	3 840 952,00	0,49
CMA CGM 5.5% 15-07-29	EUR	4 900 000	5 136 851,62	0,66
ELIS EX HOLDELIS 3.75% 21-03-30	EUR	3 000 000	3 134 232,74	0,40
ELO 5.875% 17-04-28 EMTN	EUR	3 600 000	3 804 519,95	0,49
ELO 6.0% 22-03-29 EMTN	EUR	5 500 000	5 889 127,26	0,75
ITALMATCH CHEMICALS 10.0% 06-02-28	EUR	900 000	968 936,00	0,12
ITELYUM REGENERATION 5.75% 15-04-30	EUR	6 250 000	6 517 012,15	0,82
LORCA TELECOM BONDCO SAU 5.75% 30-04-29	EUR	4 700 000	4 899 633,81	0,63
MAHLESTIFTUNG 2.375% 14-05-28	EUR	3 400 000	3 258 133,84	0,42
REKEEP 9.0% 15-09-29	EUR	3 300 000	3 417 975,00	0,44
SECHE ENVIRONNEMENT 4.5% 25-03-30	EUR	6 000 000	6 113 610,00	0,78
Services aux professionnels			**10 638 467,00**	**1,36**
LOTTOMATICA 5.375% 01-06-30	EUR	6 350 000	6 683 920,92	0,85
VILLA DUTCH BIDCO BV 9.0% 03-11-29	EUR	4 000 000	3 954 546,08	0,51
Services clientèle divers			**14 799 416,29**	**1,89**
BOELS TOPHOLDING BV 5.75% 15-05-30	EUR	6 150 000	6 503 471,25	0,83
CASTOR 6.0% 15-02-29	EUR	3 300 000	2 980 175,00	0,38
EDENRED 3.25% 27-08-30	EUR	5 300 000	5 315 770,04	0,68
Services de télécommunication diversifiés			**37 379 689,13**	**4,78**
CELLNEX TELECOM 1.75% 23-10-30	EUR	3 900 000	3 696 627,29	0,47
FIBERCOP 4.75% 30-06-30	EUR	10 100 000	10 367 582,21	1,32
ILIAD 5.625% 15-02-30	EUR	3 300 000	3 657 261,62	0,47
ILIAD HOLDING SAS 5.375% 15-04-30	EUR	5 000 000	5 223 120,14	0,67
MATTERHORN TELECOM 3.875% 15-10-30	EUR	3 500 000	3 484 206,74	0,45
MATTERHORN TELECOM 4.5% 30-01-30	EUR	3 000 000	3 126 148,70	0,40
TDF INFRASTRUCTURE SAS 3.625% 16-12-30	EUR	5 300 000	5 328 495,85	0,68
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 3.625% 30-09-30	EUR	2 500 000	2 496 246,58	0,32
Services de télécommunication mobile			**17 621 493,14**	**2,25**
SOFTBANK GROUP 5.25% 10-10-29	EUR	12 950 000	13 497 504,42	1,72
TUI CRUISES 5.0% 15-05-30	EUR	3 950 000	4 123 988,72	0,53

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services financiers diversifiés			**97 733 896,27**	**12,47**
AFFLELOU SAS 6.0% 25-07-29	EUR	4 750 000	5 001 354,17	0,64
ALEXANDRITE MONNET UK HOLD 10.5% 15-05-29	EUR	3 200 000	3 545 514,67	0,45
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	7 200 000	7 658 137,00	0,98
AVIS BUDGET FINANCE 7.25% 31-07-30	EUR	5 900 000	6 153 178,94	0,79
BCP V MODULAR SERVICES FINANCE II 4.75% 30-11-28	EUR	4 900 000	4 755 730,39	0,61
CENTURION BID 11.125% 15-05-28	EUR	2 100 000	2 237 482,92	0,29
CT INVESTMENT 6.375% 15-04-30	EUR	2 300 000	2 452 496,71	0,31
GOODYEAR DUNLOP TIRES EUROPE BV 2.75% 15-08-28	EUR	5 650 000	5 540 730,57	0,71
INEOS QUATTRO FINANCE 2 6.75% 15-04-30	EUR	5 400 000	5 213 119,28	0,67
INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15-03-29	EUR	1 500 000	1 544 125,83	0,20
IWG US FINANCE 6.5% 28-06-30	EUR	9 000 000	9 974 843,01	1,25
MOBILUX FINANCE SAS 7.0% 15-05-30	EUR	4 990 000	5 354 663,66	0,68
UPFIELD BV 6.875% 02-07-29	EUR	1 200 000	1 214 897,83	0,16
VIRGIN MEDIA FINANCE 3.75% 15-07-30	EUR	5 950 000	5 744 848,96	0,73
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.875% 10-09-30	EUR	4 600 000	4 720 637,84	0,60
WENDEL 4.5% 19-06-30	EUR	1 900 000	2 011 558,89	0,26
WPAP TELECOM HOLDINGS IV BV 3.75% 15-01-29	EUR	2 600 000	2 592 514,17	0,33
WPP FINA 1.625% 23-03-30 EMTN	EUR	5 000 000	4 705 462,33	0,60
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 15-07-29	EUR	5 715 000	6 125 036,96	0,78
ZF EUROPE FINANCE BV 6.125% 13-03-29	EUR	6 400 000	6 743 712,44	0,86
ZF EUROPE FINANCE BV 7.0% 12-06-30	EUR	4 200 000	4 443 849,70	0,57
Services liés aux technologies de l'information			**32 158 242,16**	**4,11**
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 5.0% 30-10-30	EUR	9 850 000	10 205 497,44	1,29
ATOS SE 9.0% 18-12-29	EUR	4 600 000	5 297 038,00	0,68
ENGINEERING INGEGNERIA INFORMATICA 8.625% 15-02-30	EUR	1 950 000	2 098 081,38	0,27
FLUTTER TREASURY DAC 5.0% 29-04-29	EUR	5 750 000	6 065 815,56	0,78
TDC NET AS 5.618% 06-02-30	EUR	7 700 000	8 491 809,78	1,09
Sociétés commerciales et de distribution			**13 741 349,21**	**1,76**
LOXAM SAS 4.25% 15-02-30	EUR	6 800 000	6 882 689,89	0,89
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	600 000	569 158,88	0,07
REXEL 4.0% 15-09-30	EUR	6 200 000	6 289 500,44	0,80
Sociétés d'investissement immobilier (SII)			**6 456 931,71**	**0,83**
HEIMSTADEN AB 8.375% 29-01-30	EUR	5 900 000	6 456 931,71	0,83
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**12 306 263,37**	**1,57**
CITYCON TREASURY BV 6.5% 08-03-29	EUR	4 900 000	5 345 758,37	0,68
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.875% 05-11-29	EUR	3 300 000	3 453 286,36	0,44
TECHEM VERWALTUNGSGESELLSCHAFT 675 MBH 5.375% 15-07-29	EUR	2 000 000	2 110 148,89	0,27
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	1 300 000	1 397 069,75	0,18
Soins et autres services médicaux			**14 410 201,36**	**1,84**
CLARIANE 7.875% 27-06-30	EUR	8 100 000	8 473 556,47	1,08
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 5.375% 23-10-30	EUR	3 200 000	3 261 400,89	0,42
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 5.625% 21-02-30	EUR	2 600 000	2 675 244,00	0,34

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Textiles, habillement et produits de luxe			**7 184 279,32**	**0,92**
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	EUR	7 000 000	7 184 279,32	0,92
Transport routier et ferroviaire			**4 073 026,75**	**0,52**
OI EUROPEAN GROUP BV 5.25% 01-06-29	EUR	3 900 000	4 073 026,75	0,52
Total			**767 783 273,87**	**98,20**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
RP EURGBP 1225	81	81 780,49		10 169 662,29
Sous-total 1.		**81 780,49**		**10 169 662,29**
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		**81 780,49**		**10 169 662,29**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/A/EUR/USD/251010	5 111,13		EUR	891 323,90	USD	-886 212,77	FR001400S6A0
							FR001400S6C6
							FR001400S6E2
							FR001400S6G7
							FR001400S6J1
							FR001400S6M5
							FR001400S6O1
							FR001400S6Q6
							FR001400S6S2
G2/V/EUR/USD/251010		-17 899,63	USD	2 857 872,34	EUR	-2 875 771,97	FR001400S6A0
							FR001400S6C6
							FR001400S6E2
							FR001400S6G7
							FR001400S6J1
							FR001400S6M5
							FR001400S6O1
							FR001400S6Q6
							FR001400S6S2
G2/V/EUR/USD/251010		-216 528,53	USD	66 608 765,96	EUR	-66 825 294,49	FR001400S6A0
							FR001400S6C6
							FR001400S6E2
							FR001400S6G7
							FR001400S6J1
							FR001400S6M5
							FR001400S6O1
							FR001400S6Q6
							FR001400S6S2

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/V/EUR/USD/251010	19 723,87		USD	2 177 872,34	EUR	-2 158 148,47	FR001400S6A0
							FR001400S6C6
							FR001400S6E2
							FR001400S6G7
							FR001400S6J1
							FR001400S6M5
							FR001400S6O1
							FR001400S6Q6
							FR001400S6S2
G2/V/EUR/USD/251010		-3 288,65	USD	1 736 510,64	EUR	-1 739 799,29	FR001400S6A0
							FR001400S6C6
							FR001400S6E2
							FR001400S6G7
							FR001400S6J1
							FR001400S6M5
							FR001400S6O1
							FR001400S6Q6
							FR001400S6S2
G5/V/EUR/CHF/251010		-310,68	CHF	132 427,66	EUR	-132 738,34	FR001400S698
G5/V/EUR/CHF/251010		-257,80	CHF	158 849,01	EUR	-159 106,81	FR001400S698
G5/V/EUR/CHF/251010		-5 247,10	CHF	1 725 945,34	EUR	-1 731 192,44	FR001400S698
G5/V/EUR/CHF/251010		-195,44	CHF	111 568,70	EUR	-111 764,14	FR001400S698
Total	**24 835,00**	**-243 727,83**		**76 401 135,89**		**-76 620 028,72**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	767 783 273,87
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	81 780,49
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-218 892,83
Autres actifs (+)	30 278 681,71
Autres passifs (-)	-16 053 991,06
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**781 870 852,18**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A-CHF H	CHF	19 751,339	100,74
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A EUR	EUR	2 483 437,117	107,04
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 A USD (H)	USD	291 245,594	108,76
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B-EUR	EUR	194 338,447	106,02
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 B USD (H)	USD	46 853,990	107,66
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CRD EUR	EUR	282 750,257	107,40
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 CRD-USD-H	USD	99 810,571	108,46
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR EUR	EUR	2 209 604,024	106,87
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 CR USD (H)	USD	157 503,670	109,05
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 I EUR	EUR	305 467,992	107,79
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 I-USD-H	USD	51 975,762	108,46
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 J-EUR	EUR	40 501,704	102,45
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 j-USD-H	USD	7 848,340	108,48
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD EUR	EUR	9 444,565	1 065,74
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWMD USD (H)	USD	1 799,000	1 086,39
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM EUR	EUR	81 066,163	1 068,84
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 PWM-USD-H	USD	7 964,532	1 078,37
Action EdR SICAV MILLESIMA 2030 RD-EUR	EUR	103 322,406	102,73
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R-EUR	EUR	95 908,299	102,73
Action EdR SICAV - MILLESIMA 2030 R USD (H)	USD	32 116,944	107,45

116. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - Millesima 2030

Identifiant d'entité juridique: 9695006SG8MWJ20WOK84

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- ☐ **Oui**
- ☒ **Non**

☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 52,03% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
- ☐ avec un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période de référence, l'OPCVM

- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon),
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds, supérieure à celle de son benchmark.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

A fin septembre 2025, nous avions les indicateurs suivants :
Empreinte carbone du portefeuille : 287 tC02/MEUR
Empreinte carbone du benchmark : 275 tC02/MEUR

Note ESG moyenne du portefeuille (Source MSCI) : 11.09
Note E : 12.3
Note S : 10.7
Note G : 10.7
Note ESG moyenne du benchmark (Source MSCI) : 10.90
Note E : 12.4
Note S : 10.5
Note G : 10.2

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Non applicable.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Actuellement, l'OPCVM ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique au sens de la Taxonomie européenne.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par l'OPCVM n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable, notamment :

- via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui intègre les armes controversées, le tabac, le charbon thermique.
- en s'assurant de ne pas investir dans des sociétés qui violeraient le UN Global Compact [27].

[27] The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS, ont été pris en compte dans le cadre du process d'investissement du fonds, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. la description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet). Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille à disposition de l'équipe de Gestion.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

OUI. L'ensemble des investissements durables a été conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ce suivi est assuré par un contrôle du Département Risques de la société de gestion via le suivi des entreprises en violation du Pacte mondial, le contrôle des titres d'entreprises sous sanctions internationales (OFAC, UE, Suisse) et des titres émis par des sociétés localisées dans des pays figurant sur la liste des pays interdits d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Oui, l'OPCVM prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant en premier lieu la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment concernant le charbon thermique et les armes controversées. Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire ou externe des émetteurs et impactent les scores environnementaux et sociaux ainsi que la notation ESG globale.
Les rapports périodiques de l'OPCVM présentant, conformément à l'article 11 du règlement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, notamment la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
IHOVER 6 3/4 11/15/29	Conso. discrétionnaire	1,46%	Allemagne
IWGLN 6 1/2 06/28/30	Immobilier	1,35%	États-Unis
AMBRFN 6 5/8 07/15/29	Finance	1,26%	Royaume-Uni
ALMAIN 5 10/30/30	Techno. de l'information	1,26%	Italie
TEVA 4 3/8 05/09/30	Santé	1,23%	Israël
TDCDC 5.618 02/06/30	Télécommunications	1,15%	Danemark
ZEGLN 6 3/4 07/15/29	Télécommunications	1,11%	Espagne
IGT 4 1/4 03/15/30	Conso. discrétionnaire	1,11%	États-Unis
BOELST 5 3/4 05/15/30	Conso. discrétionnaire	1,09%	Pays-Bas
CPIPGR 1 3/4 01/14/30	Immobilier	1,04%	Luxembourg
FOY 4 3/4 05/24/29	Industrie	1,03%	Finlande
LTMCIM 5 3/8 06/01/30	Conso. discrétionnaire	1,01%	Italie
QPARKH 5 1/8 02/15/30	Industrie	1,01%	Pays-Bas
CE 5.587 01/19/29	Matériaux	0,99%	États-Unis
FLTR 5 04/29/29	Conso. discrétionnaire	0,98%	Royaume-Uni

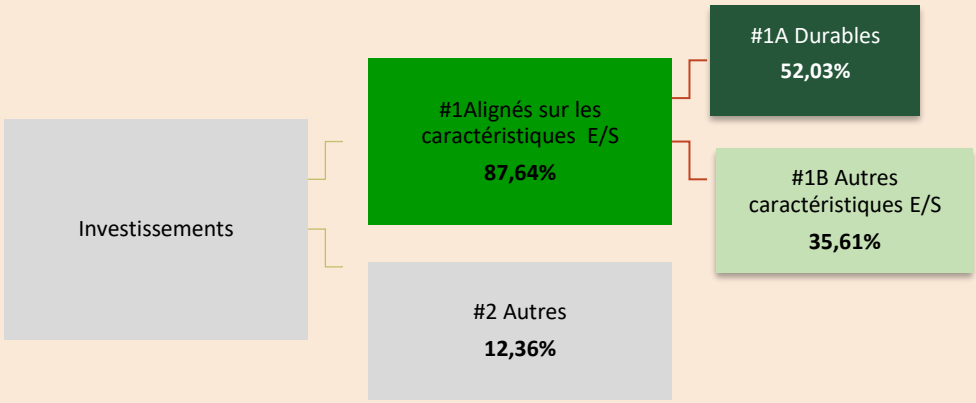
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Conso. discrétionnaire	15,70%
Conso. discrétionnaire	12,03%
Industrie	11,49%
Télécommunications	8,06%
Immobilier	5,82%
Matériaux	4,91%
Industrie	4,87%
Finance	4,72%
Télécommunications	4,29%
Matériaux	3,67%
Santé	3,08%
Biens cons. de base	2,92%
Biens cons. de base	2,78%
Immobilier	2,63%
Techno. de l'information	2,56%
Techno. de l'information	2,54%
Santé	1,98%
Énergie	1,44%
Liquidités	1,26%
Finance	1,06%
Services publics	1,00%
Divers (OPC)	0,45%
Services publics	0,37%
Énergie	0,36%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [28]?**

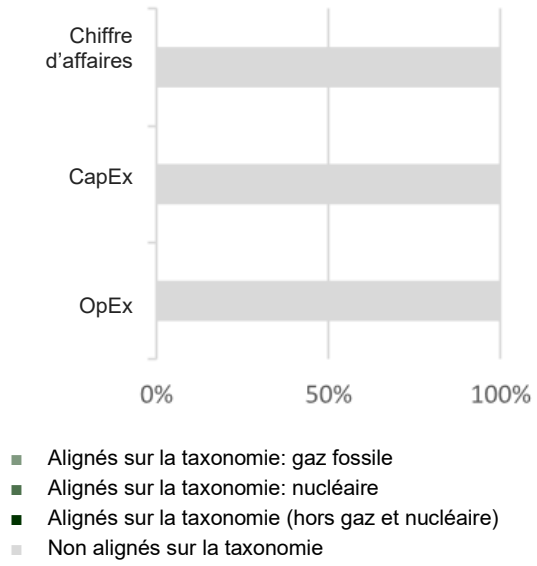
	Oui		
	Dans le gaz fossile		Dans l'énergie nucléaire
x	Non		

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

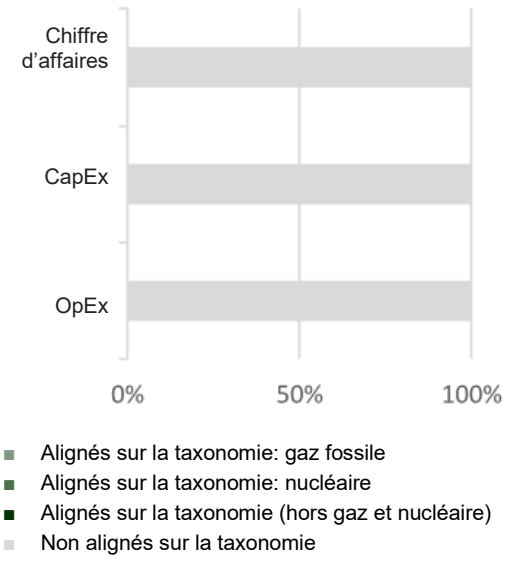
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

La catégorie « #2 Autres » inclut : Les Investissements non alignées sur les caractéristiques environementales ou sociales ou bien ne bénéficiant pas de couverture en recherche extra financière interne ou externe. De plus, la catégorie comprend les Investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues.

Au 30/09, la liste #2 Autres incluait 9 obligations non notée en ESG pour un total de 9.8%, plus les liquidités du fonds.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements.
Nous avons par ailleurs des tableaux de bord qui nous permettent de suivre des indicateurs climat et ESG, tels que l'empreinte CO2 ou la température du portefeuille, l'exposition aux différents objectifs de Développement Durable des Nations Unis ainsi que la note environnementale et la note sociale des investissements. Nos outils permettent une vue consolidée du portefeuille ainsi qu'une analyse émetteur par émetteur. Notre analyse ESG propriétaire et/ou issue de fournisseurs externes attribue également un score à chacun des thèmes environnementaux et sociaux promus par le fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Loi Energie Climat (LEC)

Les données de l’Article 29 seront disponibles sur le site https:/www.edmond-de-rothschild.com/fr/Pages/Responsible-investment.aspx à partir du 31/03/2026.

Compartiment :

EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE

117. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations :
Les titres de sociétés de petites ou moyennes capitalisations boursières peuvent être significativement moins liquides et plus volatils que ceux de sociétés ayant une capitalisation boursière importante. La valeur liquidative du compartiment est donc susceptible d'évoluer plus rapidement et avec de grandes amplitudes.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, l'euro, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le du compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risque lié à la devise des parts libellées dans une devise autre que celle du compartiment :
L'actionnaire, souscripteur en devise autres que la devise de référence du compartiment (Euro) peut-être exposé au risque de change si celui-ci n'est pas couvert. La valeur des actifs du compartiment peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque juridique :
Il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

118. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Création du compartiment le 09.10.2024

Mise à jour effectuée le 12.12.2024 :
- Mise en place de la nouvelle liste d'exclusion Huile de Palme, dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus ainsi que dans l'annexe SFDR.

Mise à jour effectuée le 02.01.2025 :
- Mise à jour des frais de gestion et commissions de performance à fin septembre 2024 dans les DIC PRIIPS ;
- Mises à jour des TFC et commissions de surperformances au 30.09.2024 ;
- Suppression de la mention « Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre. » au sein des DIC PRIIPS, compte tenu de la nature juridique du compartiment (OPCVM) ;
- Mise à jour du template DIC PRIIPS : conformément au Règlement délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 20 décembre 2021 (dit Règlement PRIIPS), ajout dans la rubrique des commissions liées aux résultats (et commissions d'intéressement) de la mention suivante : « L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. ».

Mise à jour effectuée le 07.02.2025 :
- Création de l'action R EUR.

Mise à jour effectuée le 17.02.2025 :
- Modification des actions hedgées A CHF (H), A USD (H), B CHF (H), B USD (H), CR USD (H), CRD USD (H), I CHF (H), I USD (H), J CHF (H), J USD (H), K USD (H), N USD (H), O USD (H) en actions non hedgées : A CHF, A USD, B CHF, B USD, CR USD, CRD USD, I CHF, I USD, J CHF, J USD, K USD, N USD, O USD.

Mise à jour effectuée le 25.03.2025 :
- Modification du délai de règlement des souscriptions et rachats de J+3 à J+2.

Mise à jour effectuée le 10.06.2025 :
- La fusion par voie d'absorption du compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Edmond de Rothschild Fund – Equity Opportunities par le compartiment de la SICAV de droit français EdR SICAV – Global Resilience.

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :
- Mise à jour apportée au paragraphe sur la Taxonomie dans le prospectus, il est souhaité préciser que le pourcentage indiqué d'alignement à la taxonomie, constitue un minimum ;
- Suppression de la notion de « maximum » dans les taux indiqués car les frais de fonctionnement et autres services sont exprimés au forfait.

119. RAPPORT DE GESTION

La performance du portefeuille ressort significativement au-dessus de celle du marché actions sur la période, malgré l'absence de plusieurs mégacap dans la Tech (Nvidia, Broadcom, Netflix ou Tesla). Le fonds a tiré parti de son exposition à certains titres dans la Défense européenne. Les titres tels que : Thalès, Renk, BAe Systems ou encore Exosens ressortent comme les principaux contributeurs positifs. Après avoir renforcé l'exposition au début de la période sous revue (entrée de BAE Systems, Renk et Raytheon), nous avons régulièrement pris des profits sur certaines de nos positions en Europe compte tenu d'attentes élevées au cours de l'année. Nous conservons néanmoins notre conviction à long terme sur les équipementiers européens en lien avec les nouveaux objectifs budgétaires. Nous tablons sur 8 à 9% de croissance annualisée pour le secteur. Les tensions géopolitiques et les nombreuses zones de conflits ont alimenté l'intérêt stratégique des acteurs de la défense. Les directives fournies par l'OTAN (objectif de 3,5% du budget) et les annonces effectuées notamment dans le cadre de l'initiative ReArm Europe prolongent le cycle des dépenses militaires, offrant ainsi au secteur à la fois croissance et visibilité. Nous conservons une exposition équilibrée entre acteurs européens et américains. La bonne performance des acteurs de la défense US cet été (V2X, Raytheon) a démontré la pertinence de notre approche diversifiée. Nous avons récemment intégré les société italiennes Avio et américaine Karman (propulseurs pour fusées et missiles). En complément, certains acteurs dans le pilier Ressources stratégiques ont bénéficié de tendances très favorables (GTT dans le transport du GNL et la minière Agnico Eagle grâce à la hausse des cours de l'or). Au sein du pilier Sécurité et Protection, CVS Health s'est démarqué très favorablement. Notons également l'absence de la Consommation discrétionnaire (non alignée avec la thématique du portefeuille) au sein du portefeuille. Ce secteur a été pénalisé par les tarifs douaniers et l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages. Nous maintenons notre forte conviction sur les acteurs de la cyber-sécurité. Le rachat de CyberArk (société en portefeuille) par Palo Alto illustre la forte attractivité du segment. La poche Cybersécurité & Défense représente 38% en fin de période. Certaines valeurs ont contribué négativement à la performance (Perrigo, Baxter ou Thermo Fisher) au sein de la poche Sécurité & Protection (13% du portefeuille en fin de période). Nous considérons qu'un phénomène de rattrapage est probable en 2026 suite à l'excès de pessimisme actuel.
Enfin, la partie Infrastructures critiques (33% du portefeuille) continuera d'apporter un socle de performance robuste, à travers la progression régulière et peu cyclique des bénéfices des sociétés. La poche ressources stratégiques (13% du portefeuille) est positionnée pour bénéficier d'un rebond du secteur de l''énergie (Schlumberger ou Noble).

L'action A libellée en CHF a été souscrite le 17/03/2025.
L'action A libellée en EUR a été souscrite le 09/10/2024.
L'action A libellée en USD a été souscrite le 09/06/2025.
L'action B libellée en CHF a été souscrite le 20/06/2025.
L'action CR libellée en EUR a été souscrite le 22/11/2024.
L'action CR libellée en USD a été souscrite le 05/03/2025.
L'action I libellée en CHF a été souscrite le 18/08/2025.
L'action I libellée en EUR a été souscrite le 02/04/2025.
L'action I libellée en USD a été souscrite le 05/05/2025.
L'action K libellée en EUR a été souscrite le 09/10/2024.
L'action N libellée en EUR a été souscrite le 09/06/2025.
L'action R libellée en EUR a été souscrite le 09/06/2025.
L'action B libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action B libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action CRD libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action CRD libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action J libellée en CHF n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action J libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action J libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action K libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action N libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action O libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action O libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALPHABET INC-CL A	4 259 756,99	638 564,29
MICROSOFT CORP	4 795 190,48	28 492,68
THALES	3 293 874,69	1 211 185,54
VISA INC-CLASS A SHARES	4 040 857,52	
BAE SYSTEMS PLC	3 548 752,68	
RTX CORP	3 358 308,78	
AKAMAI TECHNOLOGIES INC	1 552 467,62	1 441 580,19
EXELON CORP	2 843 011,36	12 629,52
SAFRAN SA	2 688 332,06	
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	2 461 130,30	

120. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à -499 171,24 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 923 880,95 Euros.

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

121. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

122. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**105 237 987,60**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	105 237 987,60
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**105 237 987,60**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**425 749,84**
Comptes financiers	**5 267 633,37**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**5 693 383,21**
Total de l'actif I+II	**110 931 370,81**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
Capitaux propres :	
Capital	101 321 430,70
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	9 128 012,58
Capitaux propres I	**110 449 443,28**
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**110 449 443,28**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	481 927,53
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	**481 927,53**
Total Passifs : I+II+III+IV	**110 931 370,81**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	418 786,06
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	18 436,31
Sous-total produits sur opérations financières	**437 222,37**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-11 235,97
Sous-total charges sur opérations financières	**-11 235,97**
Total revenus financiers nets (A)	**425 986,40**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-507 692,79
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-507 692,79**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-81 706,39**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-417 464,85**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-499 171,24**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	357 734,54
Frais de transactions externes et frais de cession	-89 808,60
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**267 925,94**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**655 955,01**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**923 880,95**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	6 321 345,56
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-11 131,86
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**6 310 213,70**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**2 393 089,17**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**8 703 302,87**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	**9 128 012,58**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment a pour objectif, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, de rechercher une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI WORLD (NR) EUR, en investissant sur les marchés actions internationaux à travers la sélection d'entreprises dont l'activité contribue à assurer le bon fonctionnement et la sécurité de la Société, au niveau des états, des entreprises et des personnes physiques. Il s'agit d'entreprises présentent dans les secteurs offrant des biens et des services essentiels tels que les infrastructures vitales (réseau électrique / distribution d'eau), santé, sécurité des personnes et des systèmes informatiques, défense.

Ces sociétés seront sélectionnées sur la base d'une analyse fondamentale alliant rentabilité financière, analyse thématique et respect de critères extra-financiers.

Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indicateur de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indicateur de référence. L'écart par rapport à l'indicateur de référence peut être significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**110 449 443,28**
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A CHF en CHF	
Actif net en CHF	411 083,03
Nombre de titres	3 893,106
Valeur liquidative unitaire en CHF	105,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,21
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-0,33
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A EUR en EUR	
Actif net	25 652 678,19
Nombre de titres	230 841,601
Valeur liquidative unitaire	111,12
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,85
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,44
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A USD en USD	
Actif net en USD	395 002,39
Nombre de titres	3 659,585
Valeur liquidative unitaire en USD	107,93
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,03
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-0,20
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE B CHF en CHF	
Actif net en CHF	298 376,07
Nombre de titres	2 815,007
Valeur liquidative unitaire en CHF	105,99
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,20
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-0,25
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR EUR en EUR	
Actif net	17 260 414,78
Nombre de titres	162 076,377
Valeur liquidative unitaire	106,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,88
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,73
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR USD en USD	
Actif net en USD	11 143 845,21
Nombre de titres	95 239,790
Valeur liquidative unitaire en USD	117,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,16
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-0,14
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I CHF en CHF	
Actif net en CHF	2 218 055,37
Nombre de titres	21 487,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	103,22
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,32
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-0,22

	30/09/2025
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I EUR en EUR	
Actif net	23 294 516,01
Nombre de titres	214 341,770
Valeur liquidative unitaire	108,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,30
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,12
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I USD en USD	
Actif net en USD	34 690 740,88
Nombre de titres	305 054,219
Valeur liquidative unitaire en USD	113,71
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,25
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE K EUR en EUR	
Actif net	1 326 546,93
Nombre de titres	11 733,502
Valeur liquidative unitaire	113,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,85
Capitalisation unitaire sur revenu	0,32
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE N EUR en EUR	
Actif net	3 935,45
Nombre de titres	37,488
Valeur liquidative unitaire	104,97
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,03
Capitalisation unitaire sur revenu	0,11
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE R EUR en EUR	
Actif net	435 487,40
Nombre de titres	4 167,958
Valeur liquidative unitaire	104,48
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,03
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,35

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
Le premier exercice clos au 30 septembre 2025 a une durée exceptionnelle de 11 mois et 23 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A CHF : 1.80% TTC* maximum
		Action A EUR : 1.80% TTC* maximum
		Action A USD : 1.80% TTC* maximum
		Action B CHF : 1.80% TTC* maximum
		Action B EUR : 1.80% TTC* maximum
		Action B USD : 1.80% TTC* maximum
		Action CR EUR : 1.05% TTC* maximum
		Action CR USD : 1.05% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 1.05% TTC* maximum
		Action CRD USD : 1.05% TTC* maximum
		Action I CHF : 0.90% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.90% TTC* maximum
		Action I USD : 0.90% TTC* maximum
		Action J CHF : 0.90% TTC* maximum
		Action J EUR : 0.90% TTC* maximum
		Action J USD : 0.90% TTC* maximum
		Action K EUR : 1.05% TTC* maximum
		Action K USD : 1.05% TTC* maximum
		Action N EUR : 0.70% TTC* maximum
		Action N USD : 0.70% TTC* maximum
		Action O EUR : 0.70% TTC* maximum
		Action O USD : 0.70% TTC* maximum
		Action R EUR : 2.20 % TTC * maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A CHF : 0.15% TTC*
		Action A EUR : 0.15% TTC*
		Action A USD : 0.15% TTC*
		Action B CHF : 0.15% TTC*
		Action B EUR : 0.15% TTC*
		Action B USD : 0.15% TTC*
		Action CR EUR : 0.15% TTC*
		Action CR USD : 0.15% TTC*
		Action CRD EUR : 0.15% TTC*
		Action CRD USD : 0.15% TTC*
		Action I CHF : 0.15% TTC*
		Action I EUR : 0.15% TTC*
		Action I USD : 0.15% TTC*
		Action J CHF : 0.15% TTC*
		Action J EUR : 0.15% TTC*
		Action J USD : 0.15% TTC*
		Action K EUR : 0.15% TTC*
		Action K USD : 0.15% TTC*
		Action N EUR : 0.15% TTC*
		Action N USD : 0.15% TTC*

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action O EUR : 0.15% TTC*
		Action O USD : 0.15% TTC*
		Action R EUR : 0.15% TTC *
Commissions de mouvement	Sur le montant de la transaction	Néant
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A CHF : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action A EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action A USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action B CHF : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action B EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action B USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action CR EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action CR USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action CRD EUR: 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action CRD USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action I CHF : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action I EUR: 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action I USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action J CHF : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action J EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action J USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.
		Action K EUR : Néant
		Action K USD : Néant
		Action N EUR : Néant.
		Action N USD : Néant.
		Action O EUR : Néant.
		Action N USD : Néant.
		Action R EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI World dividendes nets réinvestis.

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - o Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - o Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - o Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, ...

- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - o Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - o Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - o Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - o Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs... ;
  - o Coût d'administration des sites internet ;
  - o Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :

> Coûts de License de l'indice de référence ;

> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;

> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - o Frais de commissariat aux comptes ;
  - o Frais liés au dépositaire ;
  - o Frais liés aux teneurs de compte ;
  - o Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - o Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local...);
  - o Frais juridiques propres à l'OPC ;
- Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels :
  - o Frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, ...) ;
  - o Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - o Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - o Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - o Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,15% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué. Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV.
Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(1) Commission de surperformance

Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :
Indicateur de référence :
MSCI World dividendes net réinvestis.

La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.
L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.
En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).

Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de septembre.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :

A. Si la période de référence est constituée de moins de 5 périodes d'observation :

1) En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:**

a) A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

b) A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :

i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.

ii. Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

2) En cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :

1) En cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

2) En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :

a) Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :

i. Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

ii. Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.

b) Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.

Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I USD	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE R EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE K EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A USD	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I EUR	Capitalisation	Capitalisation

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE B CHF	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE N EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR USD	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025
Capitaux propres début d'exercice	
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	110 861 151,12
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-6 912 122,17
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-81 706,39
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	267 925,94
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	6 310 213,70
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments (*)	3 981,08 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**110 449 443,28**

(*) 30/09/2025 : Soulte de fusion avec le fonds EDR FUND - Equity Opportunies en date du 06/06/2025

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A CHF		
Actions souscrites durant l'exercice	3 893,106	409 694,78
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	3 893,106	409 694,78
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 893,106	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	236 662,769	24 887 329,49
Actions rachetées durant l'exercice	-5 821,168	-620 833,64
Solde net des souscriptions/rachats	230 841,601	24 266 495,85
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	230 841,601	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A USD		
Actions souscrites durant l'exercice	3 659,585	318 618,52
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	3 659,585	318 618,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 659,585	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE B CHF		
Actions souscrites durant l'exercice	2 815,007	304 109,43
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	2 815,007	304 109,43
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 815,007	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	180 451,946	17 685 278,20
Actions rachetées durant l'exercice	-18 375,569	-1 850 706,57
Solde net des souscriptions/rachats	162 076,377	15 834 571,63
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	162 076,377	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR USD		
Actions souscrites durant l'exercice	95 239,790	8 762 372,59
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	95 239,790	8 762 372,59
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	95 239,790	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I CHF		
Actions souscrites durant l'exercice	21 487,000	2 281 966,86
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	21 487,000	2 281 966,86
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	21 487,000	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	217 718,770	22 554 654,10
Actions rachetées durant l'exercice	-3 377,000	-354 379,77
Solde net des souscriptions/rachats	214 341,770	22 200 274,33
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	214 341,770	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I USD		
Actions souscrites durant l'exercice	311 076,476	28 666 041,02
Actions rachetées durant l'exercice	-6 022,257	-559 509,96
Solde net des souscriptions/rachats	305 054,219	28 106 531,06
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	305 054,219	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE K EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	43 948,502	4 462 895,43
Actions rachetées durant l'exercice	-32 215,000	-3 420 746,32
Solde net des souscriptions/rachats	11 733,502	1 042 149,11
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	11 733,502	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE N EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	37,488	3 748,80
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	37,488	3 748,80
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	37,488	

B3a. Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE R EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	5 244,419	524 441,90
Actions rachetées durant l'exercice	-1 076,461	-105 945,91
Solde net des souscriptions/rachats	4 167,958	418 495,99
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 167,958	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE B CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I USD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE K EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE N EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE R EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A CHF FR001400RYZ0	Capitalisation	Capitalisation	CHF	411 083,03	3 893,106	105,59
EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A EUR FR001400RZ04	Capitalisation	Capitalisation	EUR	25 652 678,19	230 841,601	111,12
EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A USD FR001400RZ12	Capitalisation	Capitalisation	USD	395 002,39	3 659,585	107,93
EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE B CHF FR001400RZ20	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	CHF	298 376,07	2 815,007	105,99
EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR EUR FR001400RZ53	Capitalisation	Capitalisation	EUR	17 260 414,78	162 076,377	106,49
EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR USD FR001400RZ61	Capitalisation	Capitalisation	USD	11 143 845,21	95 239,790	117,00
EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I CHF FR001400RZ95	Capitalisation	Capitalisation	CHF	2 218 055,37	21 487,000	103,22
EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I EUR FR001400RZA0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	23 294 516,01	214 341,770	108,67
EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I USD FR001400RZB8	Capitalisation	Capitalisation	USD	34 690 740,88	305 054,219	113,71
EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE K EUR FR001400RZF9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 326 546,93	11 733,502	113,05
EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE N EUR FR001400RZH5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 935,45	37,488	104,97
EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE R EUR FR001400X1X6	Capitalisation	Capitalisation	EUR	435 487,40	4 167,958	104,48

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 ETATS-UNIS	Pays 2 FRANCE	Pays 3 ROYAUME-UNI	Pays 4 ITALIE	Pays 5 ISRAEL
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	105 237,99	65 097,63	10 197,82	5 443,31	4 070,43	3 608,54
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**105 237,99**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	5 267,63				5 267,63
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**5 267,63**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	5 267,63						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**5 267,63**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 JPY +/-	Devise 4 SEK +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	72 499,38	5 443,31	3 040,58	2 532,85	4 234,58
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	177,86		51,84		7,31
Comptes financiers	96,99	29,04	11,32	40,63	2 091,33
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes	-269,04				
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**72 505,19**	**5 472,35**	**3 103,74**	**2 573,48**	**6 333,22**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	294 083,49
	Souscriptions à recevoir	50 928,28
	Coupons et dividendes en espèces	80 738,07
Total des créances		**425 749,84**
Dettes		
	Achats à règlement différé	250 413,78
	Rachats à payer	27 446,82
	Frais de gestion fixe	121 917,46
	Frais de gestion variable	82 149,47
Total des dettes		**481 927,53**
Total des créances et des dettes		**-56 177,69**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A CHF	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 333,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,95
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	158 540,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,95
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	5,24
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 363,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,95
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE B CHF	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 068,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,95
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	85 660,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	1 184,01
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	48 930,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	1 020,53
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I CHF	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 850,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Frais de gestion variables provisionnés	5 218,10
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,23
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	42 381,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Frais de gestion variables provisionnés	25 907,82
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,32
Frais de gestion variables acquis	4,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I USD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	45 702,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Frais de gestion variables provisionnés	48 782,61
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,45
Frais de gestion variables acquis	19,11
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE K EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	32 458,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,17
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE N EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	10,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,87
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE R EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 241,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,35
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	8,05
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-499 171,24**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	**-499 171,24**
Report à nouveau	
Le revenu net distribuable s'élève à	**-499 171,24**

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-1 314,70**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-1 314,70**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-1 314,70**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-1 314,70
Total	**-1 314,70**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-333 846,53**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-333 846,53**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-333 846,53**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-333 846,53
Total	**-333 846,53**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-733,02**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-733,02**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-733,02**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-733,02
Total	**-733,02**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE B CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-711,61**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-711,61**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-711,61**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-711,61
Total	**-711,61**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-119 430,12**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-119 430,12**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-119 430,12**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-119 430,12
Total	**-119 430,12**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-14 057,54**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-14 057,54**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-14 057,54**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-14 057,54
Total	**-14 057,54**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-4 886,48**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-4 886,48**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-4 886,48**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-4 886,48
Total	**-4 886,48**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-26 520,63**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-26 520,63**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-26 520,63**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-26 520,63
Total	**-26 520,63**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-7,71**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-7,71**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-7,71**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-7,71
Total	**-7,71**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**3 811,62**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 811,62**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 811,62**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	3 811,62
Total	**3 811,62**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE N EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**4,37**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**4,37**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4,37**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	4,37
Total	**4,37**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-1 478,89**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-1 478,89**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-1 478,89**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-1 478,89
Total	**-1 478,89**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**923 880,95**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**923 880,95**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**923 880,95**

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**836,61**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**836,61**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**836,61**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	836,61
Total	**836,61**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**428 440,54**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**428 440,54**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**428 440,54**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	428 440,54
Total	**428 440,54**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**118,44**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**118,44**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**118,44**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	118,44
Total	**118,44**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE B CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**574,02**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**574,02**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**574,02**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	574,02
Total	**574,02**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**304 999,88**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**304 999,88**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**304 999,88**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	304 999,88
Total	**304 999,88**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**16 041,88**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**16 041,88**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**16 041,88**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	16 041,88
Total	**16 041,88**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**6 912,22**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**6 912,22**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**6 912,22**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	6 912,22
Total	**6 912,22**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**65 246,73**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**65 246,73**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**65 246,73**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	65 246,73
Total	**65 246,73**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**78 746,66**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**78 746,66**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**78 746,66**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	78 746,66
Total	**78 746,66**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**21 809,96**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**21 809,96**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**21 809,96**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	21 809,96
Total	**21 809,96**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE N EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1,35**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1,35**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1,35**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1,35
Total	**1,35**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE R EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**152,66**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**152,66**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**152,66**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	152,66
Total	**152,66**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**105 237 987,60**	**95,28**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**105 237 987,60**	**95,28**
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**8 052 174,38**	**7,29**
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	18 892	2 237 938,28	2,03
BOOZ ALLEN HAMILTON HOLDINGS	USD	23 014	1 957 658,98	1,77
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	13 274	3 856 577,12	3,49
Distribution spécialisée			**1 737 410,10**	**1,57**
V2X INC	USD	35 143	1 737 410,10	1,57
Eau			**1 361 516,91**	**1,23**
SEVERN TRENT PLC	GBP	45 917	1 361 516,91	1,23
Electricité			**6 829 927,36**	**6,18**
EXELON CORP	USD	73 471	2 814 408,26	2,54
NEXTERA ENERGY INC	USD	32 778	2 105 881,89	1,91
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	EUR	221 074	1 909 637,21	1,73
Equipement et services pour l'énergie			**1 749 067,36**	**1,58**
SCHLUMBERGER LTD	USD	59 795	1 749 067,36	1,58
Equipements électriques			**4 812 920,26**	**4,36**
ALSTOM	EUR	54 179	1 198 439,48	1,09
EATON CORP PLC	USD	7 311	2 328 631,28	2,11
PRYSMIAN SPA	EUR	15 275	1 285 849,50	1,16
Equipements et fournitures médicaux			**3 764 131,09**	**3,41**
BAXTER INTERNATIONAL INC	USD	61 333	1 188 555,24	1,08
BIOMERIEUX	EUR	9 419	1 071 882,20	0,97
CVS HEALTH CORP	USD	23 436	1 503 693,65	1,36
FPI spécialisé			**1 474 319,32**	**1,33**
WEYERHAEUSER CO	USD	69 880	1 474 319,32	1,33
Industrie aérospatiale et défense			**10 284 699,78**	**9,31**
CURTISS-WRIGHT CORP	USD	3 675	1 698 131,49	1,54
EXOSENS SAS	EUR	19 108	825 465,60	0,75
KARMAN HOLDINGS INC	USD	11 100	682 059,57	0,62
RENK GROUP AG	EUR	18 538	1 624 114,18	1,47
SAFRAN SA	EUR	10 168	3 051 416,80	2,75
TELEDYNE TECHNOLOGIES INC	USD	4 819	2 403 512,14	2,18
Logiciels			**23 394 811,17**	**21,21**
BAE SYSTEMS PLC	GBP	173 025	4 081 788,21	3,70
CADENCE DESIGN SYS INC	USD	7 416	2 216 973,75	2,01
CHECK POINT SOFTWARE TECH	USD	13 083	2 303 832,79	2,09
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	9 540	1 503 504,00	1,36
MICROSOFT CORP	USD	11 522	5 078 995,66	4,61
RTX CORP	USD	26 469	3 769 410,87	3,41
XYLEM INC	USD	17 114	2 148 353,19	1,95
ZSCALER INC	USD	8 987	2 291 952,70	2,08

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels et services internet			**2 575 963,18**	**2,33**
CYBER-ARK SOFTWARE LTD/ISRAE	USD	3 173	1 304 710,60	1,18
KINAXIS INC	CAD	11 569	1 271 252,58	1,15
Machines			**1 314 204,76**	**1,19**
EPIROC AB-A	SEK	73 202	1 314 204,76	1,19
Marchés de capitaux			**301 277,52**	**0,27**
OVH GROUPE SAS	EUR	24 534	301 277,52	0,27
Médias et services interactifs			**4 805 931,83**	**4,35**
ALPHABET INC-CL A	USD	23 229	4 805 931,83	4,35
Métaux et minerais			**2 849 907,34**	**2,58**
AGNICO EAGLE MINES	USD	15 291	2 193 575,29	1,99
ILUKA RESOURCES LTD EX WESTRALIAN SANDS LTD	AUD	183 830	656 332,05	0,59
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**2 521 278,43**	**2,28**
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	6 108	2 521 278,43	2,28
Pétrole et gaz			**2 869 788,15**	**2,60**
NOBLE CORP PLC	USD	42 141	1 014 253,17	0,92
WILLIAMS COS INC	USD	34 416	1 855 534,98	1,68
Produits pharmaceutiques			**3 108 998,54**	**2,81**
PERRIGO CO PLC	USD	84 399	1 599 630,41	1,44
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	60 700	1 509 368,13	1,37
Produits pour l'industrie du bâtiment			**1 218 654,51**	**1,10**
ASSA ABLOY AB-B	SEK	41 235	1 218 654,51	1,10
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**3 901 905,62**	**3,53**
ASML HOLDING NV	EUR	1 926	1 594 920,60	1,44
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	63 308	2 306 985,02	2,09
Services aux entreprises			**3 615 629,23**	**3,27**
MSA SAFETY INC	USD	10 884	1 593 880,75	1,44
TETRA TECH INC	USD	71 167	2 021 748,48	1,83
Services aux professionnels			**2 283 369,80**	**2,07**
PARSONS CORP	USD	32 356	2 283 369,80	2,07
Services de télécommunication diversifiés			**1 531 221,54**	**1,39**
NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	JPY	1 717 600	1 531 221,54	1,39
Services financiers diversifiés			**2 692 718,23**	**2,44**
AVIO SPA	EUR	16 354	874 939,00	0,79
NASDAQ INC	USD	24 148	1 817 779,23	1,65
Services liés aux technologies de l'information			**4 011 356,02**	**3,63**
DATADOG INC - CLASS A	USD	14 568	1 765 517,62	1,60
THALES	EUR	8 424	2 245 838,40	2,03

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Transport routier et ferroviaire			**2 174 805,17**	**1,97**
UNION PACIFIC CORP	USD	10 811	2 174 805,17	1,97
Total			**105 237 987,60**	**95,28**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	105 237 987,60
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	5 693 383,21
Autres passifs (-)	-481 927,53
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**110 449 443,28**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A CHF	CHF	3 893,106	105,59
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A EUR	EUR	230 841,601	111,12
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE A USD	USD	3 659,585	107,93
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE B CHF	CHF	2 815,007	105,99
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR EUR	EUR	162 076,377	106,49
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE CR USD	USD	95 239,790	117,00
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I CHF	CHF	21 487,000	103,22
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I EUR	EUR	214 341,770	108,67
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE I USD	USD	305 054,219	113,71
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE K EUR	EUR	11 733,502	113,05
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE N EUR	EUR	37,488	104,97
Action EDR SICAV - GLOBAL RESILIENCE R EUR	EUR	4 167,958	104,48

123. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: Edmond de Rothschild Global Resilience

Identifiant d'entité juridique: 969500JXCV3PA08W6C53

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- ☐ **Oui**
- ☒ **Non**

☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 56,01% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
- ☐ avec un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période de référence, l'OPCVM

- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion (en particulier armes controversées, tabac et charbon thermique),
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son benchmark.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Au 30/09/2025, le fonds avait une note moyenne supérieure à celle de son indice (11.81 vs 11.16), et plus d'investissement durable de (73% vs 20% min)

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Non applicable.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Actuellement, l'OPCVM ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique au sens de la Taxonomie européenne.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par l'OPCVM n'ont pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable, notamment :

- via l'application de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui intègre les armes controversées, le tabac, le charbon thermique.
- en s'assurant de ne pas investir dans des sociétés qui violeraient le UN Global Compact [29].

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Des indicateurs d'incidences négatives, et notamment les indicateurs PAI présentés au sein du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS, ont été pris en compte dans le cadre du process d'investissement du fonds, de notre modèle de notation ESG et sont également inclus dans notre définition d'investissement durable (cf. la description de la méthodologie de l'investissement durable disponible sur le site internet). Ils sont intégrés dans les outils de suivi du portefeuille à disposition de l'équipe de Gestion.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

[29] The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

OUI. L'ensemble des investissements durables a été conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ce suivi est assuré par un contrôle de la Direction des Risques de la société de gestion via le suivi des entreprises en violation du Pacte mondial, le contrôle des titres d'entreprises sous sanctions internationales (OFAC, UE, Suisse) et des titres émis par des sociétés localisées dans des pays figurant sur la liste des pays interdits d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Oui, l'OPCVM prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant en premier lieu la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment concernant le charbon thermique et les armes controversées. Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire ou externe des émetteurs et impactent les scores environnementaux et sociaux ainsi que la notation ESG globale.

Les rapports périodiques de l'OPCVM présentant, conformément à l'article 11 durèglement (UE) 2019/2088, dit règlement SFDR, notamment la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées sont disponibles sur le site www.edmond-derothschild.com onglet "Fund Center".



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
Microsoft Corp	Techno. de	3,98%	États-Unis
Visa Inc	Finance	3,76%	États-Unis
Alphabet Inc	Télécommunications	3,20%	États-Unis
Thaïes SA	Industrie	3,01%	France
BAE Systems PLC	Industrie	2,92%	Royaume-Uni
Exelon Corp	Services publics	2,77%	États-Unis
Check Point Software Technologies Ltd	Techno. de	2,48%	Israël
CyberArk Software Ltd	Techno. de	2,43%	Israël
American Water Works Co Inc	Services publics	2,38%	États-Unis
Teledyne Technologies Inc	Techno. de	2,35%	États-Unis
Thermo Fisher Scientific Inc	Santé	2,33%	États-Unis
RTX Corp	Industrie	2,31%	États-Unis
Williams Cos Inc/The	Énergie	2,26%	États-Unis
Cadence Design Systems Inc	Techno. de	2,10%	États-Unis
M_236183_EUR_SINGLE	Liquidités	2,09%	NULL

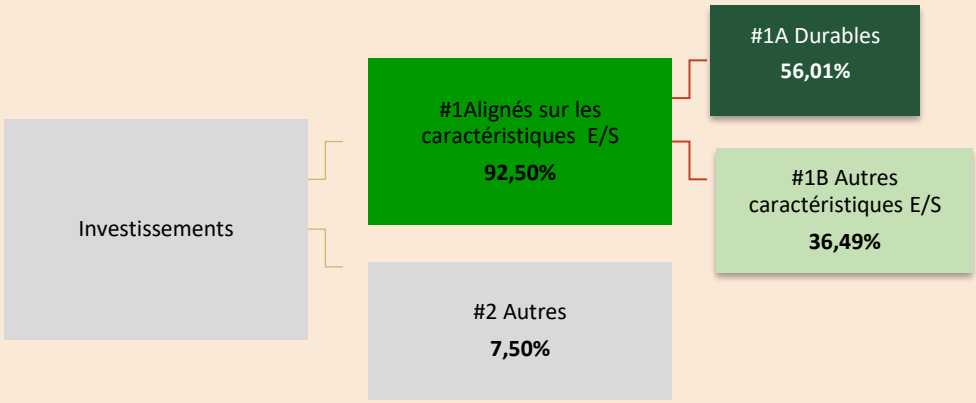
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025. Cela inclut les investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Industrie	37,69%
Techno. de l'information	21,46%
Services publics	9,80%
Santé	8,83%
Télécommunications	5,95%
Énergie	5,75%
Finance	5,33%
Matériaux	2,68%
Immobilier	1,39%
Liquidités	1,12%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [30]?**

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

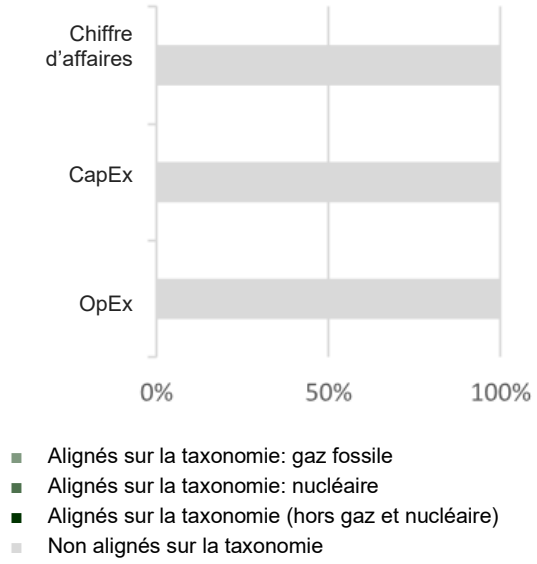
☒ Non

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

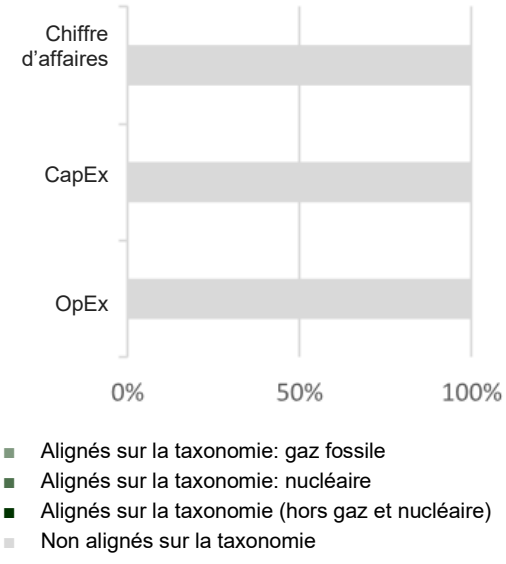
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux?

La catégorie « #2 Autres » inclut : les Investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le pourcentage en investissement durable est suivi par la Direction des Risques via l'outil de gestion et de contrôle des contraintes d'investissements.

Nous avons par ailleurs des tableaux de bord qui nous permettent de suivre des indicateurs climat et ESG, tels que l'empreinte CO2 ou la température du portefeuille, l'exposition aux différents objectifs de Développement Durable des Nations Unis ainsi que la note environnementale et la note sociale des investissements. Nos outils permettent une vue consolidée du portefeuille ainsi qu'une analyse émetteur par émetteur. Notre analyse ESG propriétaire et/ou issue de fournisseurs externes attribue également un score à chacun des thèmes environnementaux et sociaux promus par le fonds.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Compartiment :

EDR SICAV - MISSION EUROPA

124. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment du Groupe Edmond de Rothschild, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière, juridique ainsi qu'à son horizon d'investissement.

Risque de perte en capital :
Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :
Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations, monétaires, matières premières, devises). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque actions :
La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations :
Les titres de sociétés de petites ou moyennes capitalisations boursières peuvent être significativement moins liquides et plus volatils que ceux de sociétés ayant une capitalisation boursière importante. La valeur liquidative du compartiment est donc susceptible d'évoluer plus rapidement et avec de grandes amplitudes.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :
Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Cet OPCVM doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque lié à l'engagement sur les contrats financiers et de contrepartie :
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi. Le risque de contrepartie résulte du recours par le compartiment aux contrats financiers qui sont négociés de gré à gré.

Risque de crédit :
Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention du porteur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit.

Risque de taux :
L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

Risque de change :
Le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment. Le risque de change correspond au risque de baisse du cours de change de la devise de cotation des instruments financiers en portefeuille, par rapport à la devise de référence du compartiment, l'euro, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité :
Les marchés sur lesquels le compartiment intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le du compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Risque lié aux produits dérivés :
Le compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés).
Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le compartiment est investi.

Risque lié à la devise des parts libellées dans une devise autre que celle du compartiment :
L'actionnaire, souscripteur en devise autres que la devise de référence du compartiment (Euro) peut-être exposé au risque de change si celui-ci n'est pas couvert. La valeur des actifs du compartiment peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque juridique :
Il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Risque de durabilité :
Est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les investissements du fonds sont exposés à un risque de durabilité qui pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur du fonds. Par conséquent, le gérant identifie et analyse les risques de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement et ses décisions d'investissement.

Risques liés aux critères ESG :
L'intégration de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons autres que d'investissement et, par conséquent, certaines opportunités de marché disponibles pour les fonds qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le Compartiment, et la performance du Compartiment peut parfois être meilleure ou plus mauvaise que celle de fonds comparables qui n'utilisent pas les critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie reposer sur un processus de notation ESG propriétaire ou sur des listes d'exclusion (« ban list ») qui reposent en partie sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut conduire les gérants à adopter des approches différentes lorsqu'ils définissent les objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité étant donné que la sélection et les pondérations appliquées aux investissements sélectionnés peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom, mais dont les significations sous-jacentes sont différentes. Les investisseurs sont priés de noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer substantiellement de la méthodologie du Gestionnaire Financier. L'absence de définitions harmonisées peut également avoir pour conséquence que certains investissements ne bénéficient pas de régimes fiscaux préférentiels ou de crédits car les critères ESG sont évalués différemment qu'initialement envisagé.

Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.

125. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Création du compartiment le 27.06.2025

Mise à jour effectuée le 27.06.2025 :

- Création des catégories d'action suivantes : A CHF, A USD, B CHF, B EUR, B USD, CR USD, CRD EUR, CRD USD, I CHF, I USD, J CHF, J EUR, J EUR, K USD, N USD, O EUR, O USD, R EUR.

126. RAPPORT DE GESTION

Le portefeuille EDR SICAV MISSION EUROPA a été lancé le 27 juin 2025.

Au cours du troisième trimestre 2025, les marchés d'actions européens ont été marqués par les publications de résultats au titre du premier semestre, avec plusieurs avertissements sur les profits, et abaissements de prévisions des entreprises, qui ont causé des baisses sévères chez plusieurs poids lourds de la cote. On citera en particulier ASML qui a décroché de 11%, et NOVO NORDISK de 23%.

Le contexte géopolitique a été dominé par les tentatives de négociations des Etats-Unis, pour promouvoir un cessez-le-feu en Ukraine, ce qui a causé une atonie, voire une correction des valeurs liées à la défense.

Toutefois, le retour d'actions offensives de la part de la Russie en Ukraine à la rentrée, et même au-delà du théâtre ukrainien (survols de drones de plusieurs pays européens), a créé un environnement favorable à une nouvelle surperformance des valeurs de défense, tandis que les valeurs de croissance ont entamé un rattrapage rapide, notamment le secteur des semi-conducteurs, aidé par les nombreuses annonces d'investissements liés à l'intelligence artificielle.

Après la phase d'investissement initiale du portefeuille, nous avons introduit au cours du mois d'août le titre italien AVIO, spécialiste des lanceurs spatiaux, et des moteurs fusée pour missiles, ainsi que STEYR MOTORS, le fabricant autrichien de moteurs diesel, notamment pour la défense. L'allemand RENK a été réduit afin de financer les renforcements du portefeuille en ASML et ASM INTERNATIONAL.

L'action A libellée en EUR réalise a été souscrite le 27/06/2025.
L'action CR libellée en EUR réalise a été souscrite le 06/08/2025.
L'action K libellée en EUR réalise a été souscrite le 27/06/2025.

L'action A libellée en CHF n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action A libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action B libellée en CHF n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action B libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action B libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action CR libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action CRD libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action CRD libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action I libellée en CHF n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action I libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action I libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action J libellée en CHF n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action J libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action J libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action K libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action N libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action N libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action O libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action O libellée en USD n'a pas été souscrite sur l'exercice.
L'action R libellée en EUR n'a pas été souscrite sur l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SAP SE	177 905,56	
ASML HOLDING NV	175 976,31	
SAAB AB-B	137 854,47	17 876,03
RENK GROUP AG	114 024,58	41 642,30
HENSOLDT AG	115 508,08	17 849,15
THALES	129 689,51	
AIRBUS SE	110 773,90	17 899,78
LEONARDO SPA	118 189,24	7 165,10
RHEINMETALL AG	120 835,00	
DASSAULT AVIATION SA	120 179,01	

127. AFFECTATION DES RESULTATS

Le revenu net distribuable s'élève à -10 799,77 Euros.

Les sommes distribuables liées aux plus ou moins-values réalisées lors de l'exercice s'élèvent à 19 349,75 Euros.

En application de l'Article 26 des Statuts, le Président décide d'affecter en totalité ces sommes au compte de « Capital ».

128. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant.

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)
Au cours de l'exercice, le compartiment n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)
Le compartiment utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER
Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.
Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT
Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION
Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : www.edmond-de-rothschild.com.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)
Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE
Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales (OPC classifié en Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « SFDR ») :

Transparence des produits financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales (article 6 du Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie ») :
Dans le cadre de sa méthodologie d'analyse ESG propriétaire, Edmond de Rothschild Asset Management (France) prend en compte, dans la mesure de la disponibilité des données, la part d'éligibilité ou alignement à la taxonomie au regard de la part de chiffre d'affaires considéré comme vert ou les investissements allant dans ce sens. Nous considérons les chiffres publiés par les entreprises ou estimés par des prestataires. L'impact environnemental est toujours pris en compte, selon les spécificités sectorielles.

L'empreinte carbone sur les périmètres pertinents, la stratégie climat de l'entreprise et les objectifs de réduction de gaz à effets de serre peuvent également être analysés ainsi que la valeur ajoutée environnementale des produits et services, l'écoconception, etc…
Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Ne pouvant, actuellement, garantir des données fiables pour l'évaluation de la part d'éligibilité ou d'alignement des investissements par rapport au Règlement Taxonomie, le compartiment n'est pas en mesure, à ce stade, de calculer pleinement et précisément les investissements sous-jacents qualifiés de durables sur le plan environnemental, sous forme de pourcentage d'alignement minimum et ce, conformément à l'interprétation stricte de l'Article 3 du Règlement Taxonomie de l'UE.
Actuellement, le Fonds ne vise pas à réaliser des investissements qui contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et/ou à l'adaptation au changement climatique.
Ainsi le % d'alignement des investissements à la Taxonomie est actuellement de 0%. »

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

PEA
Le portefeuille est en permanence investi à 75% au moins en titres et droits éligibles au ratio fiscal PEA.
Pourcentage moyen des titres éligibles au ratio PEA au cours de l'exercice comptable du Compartiment EDR SICAV – MISSION EUROPA : 98,74%.

EMPREINTE CARBONE
L'empreinte Carbone des OPC gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est mentionnée dans le reporting mensuel des OPC disponibles sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center".

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE
Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive UCITS V ») et de l'article 321-125 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) ainsi qu'à ses filiales et succursales.
La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable.

De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

Par ailleurs, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

Critères Généraux
Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.
Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :
- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble.

En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :
- performances d'investissement (relatives au benchmark et en comparaison du peer group) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :
- l'atteinte des objectifs commerciaux ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :
- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

Montant total des rémunérations :
Le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 199 bénéficiaires (soit 199 collaborateurs présents au 31/12/2024).
Ce montant total s'élève pour l'exercice 2024-2025 à 34 027 206 euros (€)* dont une rémunération fixe de 20 891 506 euros (€), une rémunération variable de 13 135 700 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).
*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2024 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2024-2025 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations.

Montant agrégé des rémunérations :
En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-19 et aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE modifiées par la Directive européenne 2014/91/UE, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de l'OPCVM correspond pour l'exercice 2024-2025 à :
- Cadres supérieurs…… 2 890 000 euros
- Membres du personnel…… 20 217 742 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2024 au titre de l'année 2023, a été mené en juin-juillet 2024, avec un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale de Edmond de Rothschild (France).

129. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**4 084 202,68**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 084 202,68
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**4 084 202,68**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**41 625,64**
Comptes financiers	**67 246,70**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**108 872,34**
Total de l'actif I+II	**4 193 075,02**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
Capitaux propres :	
Capital	3 929 891,62
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	215 533,02
Capitaux propres I	**4 145 424,64**
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**4 145 424,64**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	47 650,38
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	**47 650,38**
Total Passifs : I+II+III+IV	**4 193 075,02**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	5 483,62
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	
Sous-total produits sur opérations financières	**5 483,62**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
Sous-total charges sur opérations financières	
Total revenus financiers nets (A)	**5 483,62**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-13 050,44
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-13 050,44**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-7 566,82**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-3 232,95**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-10 799,77**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	23 649,21
Frais de transactions externes et frais de cession	-5 511,47
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**18 137,74**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**1 212,01**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**19 349,75**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	197 259,58
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-0,06
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**197 259,52**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**9 723,52**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**206 983,04**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	**215 533,02**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment a pour objectif, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, de rechercher une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI EMU (NR), en investissant en actions cotées sur un marché réglementé ou régulé de toutes capitalisations et émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne. Ces investissements sont réalisés à travers la sélection d'entreprises dont l'activité sert les enjeux liés au renforcement de l'intégration et la compétitivité européenne. Le compartiment effectuera notamment un investissement significatif dans des entreprises françaises et de l'Union Européenne affichant un chiffre d'affaires supérieur à 20% dans les activités de défense ou intervenant comme fournisseur clé dans la chaîne d'approvisionnement de produits ou services destinés à la défense, éligibles à la Base industrielle et technologique de défense (BITD) telle que définies par les réglementations françaises et de l'Union Européenne. Le compartiment investira également dans des entreprises présentes dans les secteurs à prépondérance industrielle tels que la sécurité, l'innovation, la compétitivité et les entreprises du secteur financier.

Ces sociétés seront sélectionnées sur la base d'une analyse fondamentale alliant rentabilité et solidité financières, et analyse thématique.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**4 145 424,64**
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA A EUR en EUR	
Actif net	850 369,76
Nombre de titres	8 100,000
Valeur liquidative unitaire	104,98
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,49
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,71
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA CR EUR en EUR	
Actif net	127 949,44
Nombre de titres	1 200,000
Valeur liquidative unitaire	106,62
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,47
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,52
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA K EUR en EUR	
Actif net	3 167 105,44
Nombre de titres	30 000,000
Valeur liquidative unitaire	105,57
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,49
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,14

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
Le premier exercice clos au 30 septembre 2025 a une durée exceptionnelle de 3 mois et 4 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Frais de gestion financière	Actif net du compartiment	Action A CHF : 1.80% TTC* maximum
		Action A EUR : 1.80% TTC* maximum
		Action A USD : 1.80% TTC* maximum
		Action B CHF : 1.80% TTC* maximum
		Action B EUR : 1.80% TTC* maximum
		Action B USD : 1.80% TTC* maximum
		Action CR EUR : 1.05% TTC* maximum
		Action CR USD : 1.05% TTC* maximum
		Action CRD EUR : 1.05% TTC* maximum
		Action CRD USD : 1.05% TTC* maximum
		Action I CHF : 0.90% TTC* maximum
		Action I EUR : 0.90% TTC* maximum
		Action I USD : 0.90% TTC* maximum
		Action J CHF : 0.90% TTC* maximum
		Action J EUR : 0.90% TTC* maximum
		Action J USD : 0.90% TTC* maximum
		Action K EUR : 1.05% TTC* maximum
		Action K USD : 1.05% TTC* maximum
		Action N EUR : 0.70% TTC* maximum
		Action N USD : 0.70% TTC* maximum
		Action O EUR : 0.70% TTC* maximum
		Action O USD : 0.70% TTC* maximum
		Action R EUR : 2.20% TTC* maximum
Frais de fonctionnement et autres services (frais administratifs externes à la société de gestion**, notamment frais dépositaire, valorisateur et commissaire aux comptes, etc.)	Actif net du compartiment	Action A CHF : 0.15% TTC*
		Action A EUR : 0.15% TTC*
		Action A USD : 0.15% TTC*
		Action B CHF : 0.15% TTC*
		Action B EUR : 0.15% TTC*
		Action B USD : 0.15% TTC*
		Action CR EUR : 0.15% TTC*
		Action CR USD : 0.15% TTC*
		Action CRD EUR : 0.15% TTC*
		Action CRD USD : 0.15% TTC*
		Action I CHF : 0.15% TTC*
		Action I EUR : 0.15% TTC*
		Action I USD : 0.15% TTC*
		Action J CHF : 0.15% TTC*
		Action J EUR : 0.15% TTC*
		Action J USD : 0.15% TTC*
		Action K EUR : 0.15% TTC*
		Action K USD : 0.15% TTC*
		Action N EUR : 0.15% TTC*
		Action N USD : 0.15% TTC*
		Action O EUR : 0.15% TTC*
		Action O USD : 0.15% TTC*
		Action R EUR : 0.15% TTC *
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action A CHF : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis
		Action A EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis
		Action A USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis
		Action B CHF : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis.
		Action B EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis.
		Action B USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis.
		Action CR EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis.
		Action CR USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis.
		Action CRD EUR: 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis
		Action CRD USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis
		Action I CHF : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis
		Action I EUR: 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis
		Action I USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis
		Action J CHF : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux et barème
Commission de surperformance (1)	Actif net du compartiment	Action J EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis
		Action J USD : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis
		Action K EUR : Néant
		Action K USD : Néant
		Action N EUR : Néant
		Action N USD : Néant
		Action O EUR : Néant
		Action O USD : Néant
		Action R EUR : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence MSCI EMU dividendes nets réinvestis.

* TTC = toutes taxes comprises.

Dans cette activité, la société de gestion n'a pas opté pour la TVA
** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais d'enregistrement et de référencement des fonds parmi lesquels :
  - Tous frais liés à l'enregistrement de l'OPC dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la Société de Gestion ;
  - Frais de référencement des OPC et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
  - Frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution : Local transfer agent, Paying transfer agent, Facility Agent, …
- Les frais d'information clients et distributeurs, parmi lesquels :
  - Frais de constitution et de diffusion des DICI/DIC/prospectus et reportings règlementaires ;
  - Frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
  - Information aux porteurs par tout moyen (publication dans la presse, autre) ;
  - Information particulière aux porteurs directs et indirects 20 : Lettres aux porteurs… ;
  - Coût d'administration des sites internet ;
  - Frais de traduction spécifiques à l'OPC.
- Les frais de données, parmi lesquels :

> Coûts de License de l'indice de référence ;

> Les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers (exemples : la réutilisation dans les reportings des notations des émetteurs, des compositions d'indices, des données, .) ;

> Les frais d'audit et de promotion des labels (ex : label ISR, label Greenfin).

- Les frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc., parmi lesquels :
  - Frais de commissariat aux comptes ;
  - Frais liés au dépositaire ;
  - Frais liés aux teneurs de compte ;
  - Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
  - Frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du compartiment, 'Tax agent' local…);
  - Frais juridiques propres à l'OPC ; - Les frais liés au respect d'obligations règlementaires et aux reporting régulateurs, parmi lesquels : o Frais de mise en oeuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPC (reporting MMF, AIFM, dépassement de ratios, …) ;
  - Cotisations Associations professionnelles obligatoires ;
  - Frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils ;
  - Frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales.
- Les frais opérationnels :
- Les frais liés à la connaissance client :
  - Frais de fonctionnement de la conformité client (diligences et constitution/mise à jour des dossiers clients)

Les frais de fonctionnement et autres services sont limités à 0,15% TTC maximum de l'actif net.
Le prélèvement de ces frais se fera sur la base d'un forfait dans la limite du taux maximum du barème indiqué. Ce taux pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les souscripteurs peuvent se reporter au rapport annuel de la SICAV.
Les frais ci-dessus sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Commission de surperformance

Des commissions de surperformance peuvent être prélevées au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :
Indicateur de référence :
MSCI EMU dividendes net réinvestis.

La commission de surperformance est calculée en comparant la performance de l'action du compartiment à celle d'un actif de référence indicé.
L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence ajusté des souscriptions, des rachats et, le cas échéant, des dividendes.
Dès lors que l'action surperforme son indicateur de référence, une provision de 15% sera appliquée sur sa surperformance.
En cas de surperformance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence et, même si la performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période d'observation.
Les commissions de surperformance feront l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de la valeur nette d'inventaire nette de coûts.
En cas de rachat d'actions, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion (principe de cristallisation).
Dans le cas de sous-performance de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations.
La période d'observation pour le calcul de la commission de surperformance s'achève à la date de la dernière valeur nette d'inventaire nette de coûts du mois de septembre.
Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période d'observation.
La période d'observation est d'un an minimum. La première période d'observation s'étend entre la date de constitution de l'action et la première date de fin de période d'observation permettant de respecter le critère de durée minimale d'un an. C'est à l'issue de cette période qu'on peut éventuellement activer le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. A cet effet, la période de référence pourra être constituée de maximum 4 périodes d'observation supplémentaires et pourra donc atteindre 5 ans afin de compenser les sous-performances passées ou moins si la sous-performance est rattrapée plus vite. Toute surperformance intervenant durant cette période de référence sera utilisée en priorité pour compenser la sous-performance la plus ancienne. Ainsi, la sous-performance de la 1ère période d'observation au sein de la période de référence doit être compensée durant au moins 5 périodes d'observation avant de pouvoir être oubliée.

A l'issue de chaque période d'observation :

A. Si la période de référence est constituée <u>de moins</u> de 5 périodes d'observation :

1) En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence**:

- *<u>a)</u> <u>A l'issue de la 1ère période d'observation de la période de référence</u> : la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.*
- *<u>b)</u> <u>A l'issue de chaque période d'observation suivante (autres que la 1ère période d'observation) de la période de référence</u> : la société de gestion s'assure que la surperformance permet de compenser les sous-performances résiduelles accumulées sur la période de référence :*
  - *i. Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, aucune commission n'est constatée et la sous-performance résiduelle totale est reportée sur la période d'observation suivante dans la limite de 5 périodes d'observation maximum par période de référence.*

ii. *Si la surperformance compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la surperformance est cristallisée et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.*

***2) En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence : aucune commission de surperformance n'est constatée. La sous-performance est transférée sur la période d'observation suivante et s'ajoute à la sous-performance résiduelle héritée des périodes d'observation précédentes. Une commission ne pourra être provisionnée/payée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*

B. Si la période de référence est déjà constituée de 5 périodes d'observation :

***1) En cas de sous-performance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle non compensée héritée de la première période d'observation est oubliée. La sous-performance résiduelle accumulée lors des périodes d'observation suivantes, dont la sous-performance de la période d'observation qui vient de s'achever, est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*

***2) En cas de surperformance** de l'action du compartiment par rapport à son indicateur de référence: la société de gestion évalue si elle permet de compenser la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence en compensant en premier lieu les sous-performances les plus anciennes au sein de la période de référence :*

a) *Si la surperformance observée ne compense pas la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence : aucune commission n'est constatée. La sous-performance résiduelle à transférer sur la prochaine période d'observation dépend de la compensation ou non de la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation :*
   i. *Si la sous-performance résiduelle résultant de la 1ère période d'observation est non compensée, elle est oubliée et la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*
   ii. *Si la sous-performance résiduelle de la 1ère période d'observation est compensée, la sous-performance résiduelle accumulée sur le reste de la période de référence est transférée sur la période d'observation suivante. Une commission ne pourra être provisionnée qu'après compensation de la sous-performance accumulée durant la période de référence.*
b) *Si la surperformance observée compense la sous-performance résiduelle accumulée sur la période de référence, la société de gestion cristallise la surperformance et la commission de surperformance est mise en paiement. Le compartiment démarre une nouvelle période de référence de 5 ans maximum.*

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

Pour les compartiments EdR SICAV – Euro Sustainable Credit, EdR SICAV – Euro Sustainable Equity, EdR SICAV – Financial Bonds, EdR SICAV – Tricolore Convictions,, EdR SICAV – Equity Euro Solve, EdR SICAV – Ultim, EdR SICAV Tech For Tomorrow, EdR SICAV - Short Duration Credit, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV - Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV - European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Global Allocation et EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV - Mission Europa, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments. En cas de mouvement significatif du passif d'un compartiment, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des actionnaires du compartiment (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions d'un compartiment est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour le compartiment EdR SICAV – Millesima World 2028, durant la période de commercialisation, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ce compartiment.
Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Pour les compartiments EdR SICAV – Millesima Select 2028 et EdR SICAV – Millesima 2030, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires de ces compartiments.
Durant la période de commercialisation : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres de rachat est supérieur à celui des ordres de souscription des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de rachat nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces rachats par les actionnaires sortants des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.
Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.
La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.
Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Post période de commercialisation et jusqu'à l'échéance du fonds : Au jour de calcul de la valeur liquidative, si le montant des ordres des souscriptions est supérieur à celui des ordres de rachat des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du compartiment et que ce montant est supérieur en valeur absolue à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions nets. La valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur, l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie d'actions du compartiment. Ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions par les actionnaires rentrant des actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.
Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux actionnaires du compartiment. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA CR EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA A EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA K EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025
Capitaux propres début d'exercice	
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 937 594,20
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-7 566,82
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	18 137,74
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	197 259,52
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**4 145 424,64**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA A EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	8 100,000	817 594,20
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	8 100,000	817 594,20
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	8 100,000	
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA CR EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1 200,000	120 000,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1 200,000	120 000,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 200,000	
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA K EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	30 000,000	3 000 000,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	30 000,000	3 000 000,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	30 000,000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA A EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA CR EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA K EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
EDR SICAV - MISSION EUROPA A EUR FR001400ZTJ7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	850 369,76	8 100,000	104,98
EDR SICAV - MISSION EUROPA CR EUR FR001400ZTK5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	127 949,44	1 200,000	106,62
EDR SICAV - MISSION EUROPA K EUR FR001400ZTM1	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 167 105,44	30 000,000	105,57

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ALLEMAGNE	FRANCE	PAYS-BAS	ITALIE	SUEDE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	4 084,20	1 101,35	1 084,79	660,75	440,57	313,71
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	**4 084,20**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	67,25				67,25
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					**67,25**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	67,25						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	**67,25**						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 SEK +/-	Devise 2 DKK +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	385,34	88,28			
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	0,05	0,07			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	**385,39**	**88,35**			

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	41 625,64
Total des créances		**41 625,64**
Dettes		
	Achats à règlement différé	41 292,34
	Frais de gestion fixe	4 139,82
	Frais de gestion variable	2 218,22
Total des dettes		**47 650,38**
Total des créances et des dettes		**-6 024,74**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA A EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 248,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,95
Frais de gestion variables provisionnés	1 697,16
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,70
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA CR EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	219,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	521,06
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,43
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA K EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 364,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,19
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-10 799,77**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	**-10 799,77**
Report à nouveau	
Le revenu net distribuable s'élève à	**-10 799,77**

Action EDR SICAV - MISSION EUROPA A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-5 818,03**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-5 818,03**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-5 818,03**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-5 818,03
Total	**-5 818,03**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action EDR SICAV - MISSION EUROPA CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-634,67**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-634,67**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-634,67**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-634,67
Total	**-634,67**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Action EDR SICAV - MISSION EUROPA K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	**-4 347,07**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-4 347,07**
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-4 347,07**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-4 347,07
Total	**-4 347,07**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**19 349,75**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**19 349,75**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**19 349,75**

Action EDR SICAV - MISSION EUROPA A EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 975,18**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**3 975,18**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 975,18**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	3 975,18
Total	**3 975,18**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action EDR SICAV - MISSION EUROPA CR EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**568,80**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**568,80**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**568,80**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	568,80
Total	**568,80**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Action EDR SICAV - MISSION EUROPA K EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**14 805,77**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**14 805,77**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**14 805,77**
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	14 805,77
Total	**14 805,77**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**4 084 202,68**	**98,52**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**4 084 202,68**	**98,52**
Assurance			**137 485,46**	**3,32**
ALLIANZ SE-REG	EUR	272	97 212,80	2,35
ASR NEDERLAND NV	EUR	697	40 272,66	0,97
Banques commerciales			**160 261,34**	**3,87**
COMMERZBANK AG	EUR	2 386	76 566,74	1,85
SOCIETE GENERALE SA	EUR	1 485	83 694,60	2,02
Composants automobiles			**40 751,20**	**0,98**
STEYR MOTORS AG	EUR	766	40 751,20	0,98
Conglomérats industriels			**248 858,40**	**6,00**
RHEINMETALL AG	EUR	68	134 946,00	3,25
SIEMENS AG-REG	EUR	497	113 912,40	2,75
Construction et ingénierie			**60 145,80**	**1,45**
ARCADIS NV	EUR	1 402	60 145,80	1,45
Electricité			**97 229,33**	**2,35**
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	EUR	11 256	97 229,33	2,35
Equipement et services pour l'énergie			**48 495,00**	**1,17**
TECNICAS REUNIDAS SA	EUR	1 830	48 495,00	1,17
Equipements de communication			**45 109,66**	**1,09**
NOKIA OYJ	EUR	11 059	45 109,66	1,09
Equipements électriques			**166 619,23**	**4,02**
MILDEF GROUP AB	SEK	2 872	52 808,83	1,27
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	479	113 810,40	2,75
Hôtels, restaurants et loisirs			**33 937,80**	**0,82**
SPIE SA	EUR	741	33 937,80	0,82
Industrie aérospatiale et défense			**665 985,17**	**16,07**
AIRBUS SE	EUR	528	104 227,20	2,51
EXOSENS SAS	EUR	1 779	76 852,80	1,85
HENSOLDT AG	EUR	1 038	114 491,40	2,76
LEONARDO SPA	EUR	2 361	127 541,22	3,08
RENK GROUP AG	EUR	1 230	107 760,30	2,60
SAAB AB-B	SEK	2 599	135 112,25	3,27
Logiciels			**431 881,08**	**10,42**
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	3 142	89 578,42	2,16
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	500	78 800,00	1,90
GETLINK SE	EUR	3 786	59 288,76	1,43
NEMETSCHEK SE	EUR	393	43 544,40	1,05
SAP SE	EUR	705	160 669,50	3,88

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Machines			**186 670,95**	**4,50**
EPIROC AB-A	SEK	2 251	40 412,49	0,97
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	507	51 511,20	1,24
SIEMENS ENERGY AG	EUR	953	94 747,26	2,29
Marchés de capitaux			**47 452,13**	**1,14**
AZIMUT HOLDING	EUR	1 441	47 452,13	1,14
Media			**55 239,20**	**1,33**
SPRINGER NATURE AG & CO KGAA	EUR	2 381	55 239,20	1,33
Métaux et minerais			**202 344,36**	**4,88**
BOLIDEN AB	SEK	1 337	46 300,78	1,12
DASSAULT AVIATION SA	EUR	411	116 970,60	2,82
SSAB AB-A SHARES	SEK	7 675	39 072,98	0,94
Pétrole et gaz			**196 892,08**	**4,75**
ENI SPA	EUR	7 078	105 221,55	2,54
REPSOL SA	EUR	6 085	91 670,53	2,21
Producteur et commerce d'énergie indépendants			**97 980,44**	**2,36**
AIR LIQUIDE SA	EUR	554	97 980,44	2,36
Produits pharmaceutiques			**88 280,04**	**2,13**
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	1 912	88 280,04	2,13
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**397 878,00**	**9,60**
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	201	102 670,80	2,48
ASML HOLDING NV	EUR	256	211 993,60	5,11
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	656	83 213,60	2,01
Services aux entreprises			**42 727,20**	**1,03**
BILFINGER SE	EUR	456	42 727,20	1,03
Services de télécommunication diversifiés			**71 631,07**	**1,73**
INVISIO AB	SEK	2 513	71 631,07	1,73
Services financiers diversifiés			**310 688,30**	**7,49**
AMUNDI SA	EUR	1 316	88 698,40	2,14
AVIO SPA	EUR	1 180	63 130,00	1,52
BAWAG GROUP AG	EUR	367	41 104,00	0,99
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	261	59 534,10	1,44
EURONEXT NV	EUR	457	58 221,80	1,40
Services liés aux technologies de l'information			**193 664,20**	**4,67**
SOPRA STERIA GROUP	EUR	322	52 099,60	1,26
THALES	EUR	531	141 564,60	3,41
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**55 995,24**	**1,35**
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	4 361	55 995,24	1,35
Total			**4 084 202,68**	**98,52**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E1. Inventaire des éléments de bilan

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures **Sous-total 1.** **2. Options** **Sous-total 2.** **3. Swaps** **Sous-total 3.** **4. Autres instruments** **Sous-total 4.**				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	4 084 202,68
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	108 872,34
Autres passifs (-)	-47 650,38
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	**4 145 424,64**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA A EUR	EUR	8 100,000	104,98
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA CR EUR	EUR	1 200,000	106,62
Action EDR SICAV - MISSION EUROPA K EUR	EUR	30 000,000	105,57

130. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: EdR SICAV - MISSION EUROPA

Identifiant d'entité juridique: 9695001666EB3LA5JS72

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**

- ☐ Il a réalisé un minimum **d'investisements durables ayant un objectif environnemental de:** ___ %
  - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social:** ___%

☒ **Non**

- ☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 79,49% d'investissements durables
  - ☐ ayant un objectif environnmental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.
  - ☐ avec un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais, **n'a pas réalisé pas d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces **objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance**.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/8 52, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit financier a réalisé plus de 80% de ses investissements dans des investissements durables.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnemenaies ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Au cours de la période de référence, l'OPCVM
- a promu des caractéristiques environnementales et sociales identifiées par notre modèle d'analyse ESG,
- a respecté les listes d'exclusions normatives et sectorielles de la société de gestion
- a respecté une notation ESG moyenne du fonds supérieure à celle de son benchmark.

- ***... et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Non applicable.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs?***

Les investissements durables du fonds visent à contribuer positivement à un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) dans les domaines environnemental, social ou sociétal, tout en ne causant pas de dommages significatifs et en respectant des normes minimales de gouvernance.
La description de la méthodologie d'investissement durable définie par Edmond de Rothschild Asset Management (France) est disponible sur le site internet de la société de gestion: https://www.edmondderothschild.com/SiteCollectionDocuments/Responsibleinvestment/OUR%20ENGAGEMENT/FR/EdRAM-Definition-et-methodologielnvestissement-durable.pdf.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment poursuivis n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Les investissements durables réalisés par le Compartiment garantissent qu'ils ne causent pas de préjudice significatif à un objectif d'investissement durable, en particulier
- en appliquant la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) qui inclut les armes controversées, le tabac, le charbon thermique et les combustibles fossiles non conventionnels
- en veillant à ne pas investir dans des entreprises qui violent le Pacte mondial des Nations unies.[31].

[31] The United Nations Global Compact: Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les indicateurs concernant les incidences négatives sont intégrés dans le processus d'investissement du fonds, et font également partie de notre modèle de notation ESG et de notre définition de l'investissement durable.

Les PAI 10 (Violations du Pacte Mondial des Nations Unies) et 14 (expositions aux armes controversées) sont suivis en tant que critères d'exclusion.

Tous les PAI sont en cours d'intégration dans les outils de suivi du portefeuille de l'équipe de gestion et du département des risques.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Les gérants sélectionnent les investissements durables conformément aux principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies sur la responsabilité sociale des entreprises en excluant toute entreprise qui enfreint les Principes directeurs des Nations Unies.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le fonds a pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant tout d'abord la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management (France), notamment en ce qui concerne le charbon thermique, le tabac, les énergies fossiles non convetionnelles et les armes controversées.
Les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans le cadre de l'analyse ESG propriétaire et externe des émetteurs et ont un impact sur les scores environnementaux et sociaux ainsi que sur le score ESG global.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
ASML Holding NV	Techno. de	4,47%	Pays-Bas
SAP SE	Techno. de	4,34%	Allemagne
Saab AB	Industrie	3,58%	Suède
RENK Group AG	Industrie	3,17%	Allemagne
Thaïes SA	Industrie	3,15%	France
Leonardo SpA	Industrie	3,11%	Italie
Rheinmetall AG	Industrie	3,03%	Allemagne
Hensoldt AG	Industrie	2,96%	Allemagne
Siemens AG	Industrie	2,87%	Allemagne
Dassault Aviation SA	Industrie	2,87%	France
Airbus SE	Industrie	2,79%	France
Schneider Electric SE	Industrie	2,74%	France
ENISpA	Énergie	2,64%	Italie
Allianz SE	Finance	2,49%	Allemagne
Air Liquide SA	Matériaux	2,47%	France

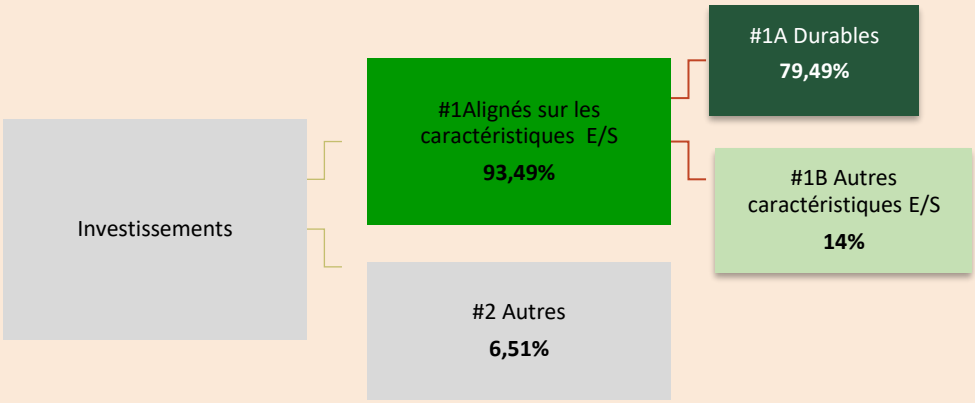
Les données sont calculées sur la base d'un actif du fonds retraité afin de ne pas prendre en compte l'exposition des dérivés et les comptes espèces.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
-**du chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
-**des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
-**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier au 30/09/2025.

La catégorie #2 "Autres" inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux au 30/09/2025 ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables au 30/09/2025.

#2 Autres : Investissements non alignées sur les caractéristiques environementales ou sociales ou bien ne bénéficiant pas de couverture en recherche extra financière interne ou externe. De plus, la catégorie comprend les Investissements à des fins de couverture et de liquidités détenues.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***

Répartition sectorielle au 30/09/2025*

Industrie	45,81%
Techno. de l'information	19,02%
Finance	14,29%
Énergie	7,82%
Matériaux	4,42%
Services publics	2,34%
Santé	2,13%
Liquidités	1,48%
Immobilier	1,35%
Télécommunications	1,33%
Total	100%

* Répartitions réalisées après décomposition des OPC sous-jacents du groupe Edmond de Rothschild.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activites pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quelle proportion les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Non applicable.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE [32]?**

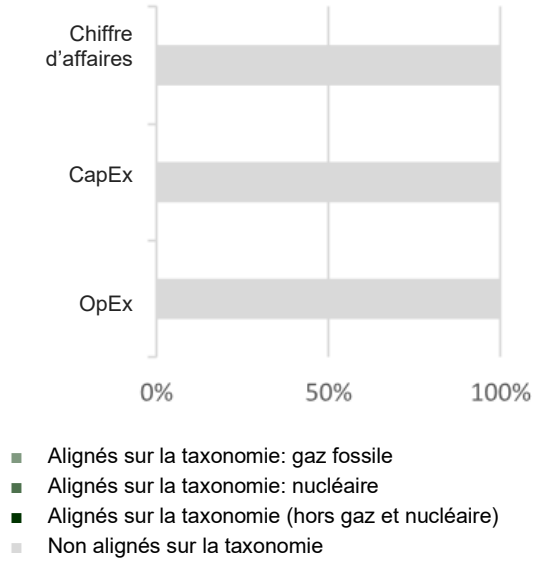
	Oui		
	Dans le gaz fossile		Dans l'énergie nucléaire
x	Non		

Compte tenu de l'état actuel des informations non financières fournies par les entreprises, nous ne sommes pas en mesure, à ce stade, d'identifier et de qualifier précisément les investissements sous-jacents inhérents aux activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la Taxonomie de l'UE.

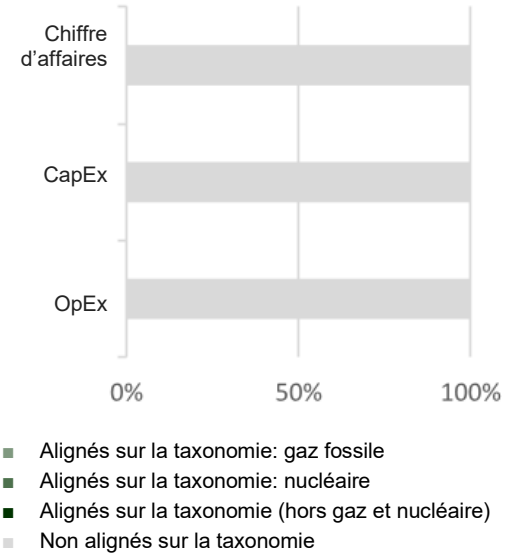
[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (EU) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit finanicer, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, **dont obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines*

La proportion d'alignement à la taxonomie pour l'année de référence est de 0%.

- ***Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?***

  Non applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?***

  Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environmental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

TEXTES DES RESOLUTIONS ORDINAIRES

Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2025 tels qu'ils sont présentés dans les divers postes du bilan et du compte de résultat pour chacun des compartiments qui la compose au 30 septembre 2025 : EdR SICAV - Euro Sustainable Credit, EdR SICAV - Euro Sustainable Equity, EdR SICAV - Financial Bonds, EdR SICAV - Tricolore Convictions, EdR SICAV - Equity Euro Solve, EdR SICAV - Ultim, EdR SICAV – Short Duration Credit, EdR SICAV – Tech For Tomorrow, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV – Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV – Millésima World 2028, EdR SICAV – European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Millésima Select 2028, EdR SICAV – Global Allocation, EdR SICAV – Millésima 2030 EdR SICAV – Global Résilience et EdR SICAV – Mission Europa.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce approuve les conclusions visées audit rapport.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV - Euro Sustainable Credit ressort à 76 537,43€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 76 486,40 €
- le report à nouveau est de 51,03 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 2,54 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,64
Revenus des Autres Obligations Européennes	1,90
Total par action B EUR	**2,54**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées des actions B EUR lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 34 410,72 € soit 1,14 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions CRD EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV - Euro Sustainable Equity ressort à 182 518,26€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 181 997,10 €
- le report à nouveau est de 521,16 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 1,80 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des autres Actions ouvrant droit à abattement	1,80
Total par action	**1,80**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions CRD EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées des actions CRD EUR lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 2 065 479,19 € soit 20,42 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions O EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV - Euro Sustainable Equity ressort à 847 452,56 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 844 732,70 €
- le report à nouveau est de 2 719,86 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 2,26 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Actions ouvrant droit à abattement	2,26
Total par action	**2,26**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions O EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées des actions O EUR lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 7 481 190,12 € soit 20,01 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV - Euro Sustainable Equity ressort à 778,03 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 776,00 €
- le report à nouveau est de 2,03 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 1,94 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Actions ouvrant droit à abattement	1,94
Total par action	**1,94**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées des actions J EUR lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 7 322,92 € soit 18,30 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Septième résolution

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV - Euro Sustainable Equity ressort à 12 012,05 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 11 899,09 €
- le report à nouveau est de 112,96 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 0,62 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Actions ouvrant droit à abattement	0,62
Total par action	**0,62**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées des actions B EUR lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 271 040,59 € soit 14,12 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Huitième résolutions

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions CRD EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Financial Bonds ressort à 314 412,72€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 314 057,45€
- le report à nouveau est de 355,27€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 4,04 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Actions ouvrant droit à abattement	0,01
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,77
Revenus des Autres Obligations Européennes	3,26
Total par action	**4,04**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions CRD EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions CRD EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 47 823,98 € soit 0,61 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Financial Bonds ressort à 527 536,91 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 526 362,31€
- le report à nouveau est de 1 174,60€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 4,21 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Actions ouvrant droit à abattement	0,01
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,78
Revenus des Autres Obligations Européennes	3,42
Total par action	**4,21**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions J EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 78 501,10 € soit 0,62 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Dixième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J GBP (H) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Financial Bonds ressort à 359 791,45 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 359 745,52€
- le report à nouveau est de 45,93€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 5,04€.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Actions ouvrant droit à abattement	0,01
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,92
Revenus des Autres Obligations Européennes	4,11
Total par action	**5,04**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J GBP (H) existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions J GBP (H) afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Onzième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J USD (H) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Financial Bonds ressort à 108 309,24€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 108 090,27€
- le report à nouveau est de 218,97€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 3,96 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Actions ouvrant droit à abattement	0,01
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,73
Revenus des Autres Obligations Européennes	3,22
Total par action	**3,96**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J USD (H) existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions J USD (H) afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Douzième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions OC EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Financial Bonds ressort à 20 249 759,80 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 20 223 698,97€
- le report à nouveau est de 26 060,83€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 4,51 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Actions ouvrant droit à abattement	0,01
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,75
Revenus des Autres Obligations Européennes	3,63
Autres revenus de créances	0,01
Revenus des autres obligations et titres de créances internationaux	0,11
Total par action	**4,51**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions OC EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions OC EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 2 687 894,43 € soit 0,59 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Treizième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Financial Bonds ressort à 1 365 671,48€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 1 364 851,99€
- le report à nouveau est de 819,49€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 4,69€.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Actions ouvrant droit à abattement	0,02
Revenus des Autres Actions ouvrant droit à abattement	0,99
Revenus des Actions Françaises	3,68
Total par action	**4,69**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions B EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 230 684,09 € soit 0,79 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Quatorzième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Equity Euro Solve ressort à 20,50 €.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 1,17 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 20,37€
- le report à nouveau est de 0,13€

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Autres Actions ouvrant droit à abattement	1,17
Total par action	**1,17**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions B EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Quinzième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J USD de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Ultim ressort à 132 185,94 $.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 1,44 $.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 131 867,80 $
- le report à nouveau est de 318,14 $

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en $
Revenus des Autres Actions ouvrant droit à abattement	0,12
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,13
Revenus des Autres Obligations Européennes	0,48
Autres revenus de titres de créances négociables Européens	0,02
Autres revenus de créances	0,25
Revenus des autres obligations et titres de créances internationaux	0,44
Total par action	**1,44**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J USD existant à cette date.

Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions J USD afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 967 992,36 $ soit 10,57 $ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Seizième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J EUR (H) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Ultim ressort à 12 903,52 $.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action 1,29 $.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 12 900,00 $
- le report à nouveau est de 3,52 $

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en $
Revenus des Autres Actions ouvrant droit à abattement	0,11
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,11
Revenus des Autres Obligations Européennes	0,44
Autres revenus de titres de créances Européens	0,02
Autres revenus de créances	0,22
Revenus des autres obligations et titres de créances internationaux	0,39
Total par action	**1,29**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J EUR (H) existant à cette date.

Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions J EUR H afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 127 857,14 $ soit 12,78 $ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Dix-septième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Tricolore Convictions ressort à 510 841,96€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 508 442,01€
- le report à nouveau est de 2 399,95€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 1,62€.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Autres Actions ouvrant droit à abattement	0,19
Revenus des Actions Françaises	1,43
Total par action	**1,62**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions B EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 5 065 647,83€ soit 16,14 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Dix-huitième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Short Duration Credit ressort à 412 019,05 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 411 883,37 €
- le report à nouveau est de 135,68 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 3,41 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des autres obligations et titres de créances internationaux	0,19
Autres revenus de créances	0,01
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,63
Revenus des Autres Obligations Européennes	2,58
Total par action	**3,41**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions B EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 141 073,36€ soit 1,16€ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Dix-neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions CRD EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Short Duration Credit ressort à 3 940,54 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 3 940,54 €
- le report à nouveau est de 0 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 0,38 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des autres obligations et titres de créances internationaux	0,06
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,02
Revenus des Autres Obligations Européennes	0,30
Total par action	**0,38**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions CRD EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions CRD EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 1 330,66€ soit 0,13€ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Vingtième Résolution

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions O EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Short Duration Credit ressort à 6 392,04€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 6 392,00€
- le report à nouveau est de 0,04€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 399,50 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	65,22
Revenus des Obligations et Titres de créances Internationaux	67,74
Revenus des Autres Obligations Européennes	265,73
Autres revenus de créances	0,81
Total par action	**399,50**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions O EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions O EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 1 921,42€ soit 120,08€ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Vingt et unième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Green New Deal ressort à 42,56€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 42,40€
- le report à nouveau est de 0,16€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 0,53 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Actions Ouvrant droit à abattement	0,53
Total par action	**0,53**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions J EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 108,20€ soit 1,35€ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Vingt deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions CRD EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Corporate Hybrid Bonds ressort à 12 302,38 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 12 301,45 €
- le report à nouveau est de 0.93€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 2,35 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises > 01/01/87	0,53
Revenus des Obligations Européennes	1,59
Autres revenus de créances	0,02
Revenus des Obligations et Titres de créances Internationaux	0,21
Total par action	**2,35**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions CRD EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions CRD EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 25 872,98€ soit 4,94 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Vingt troisième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Corporate Hybrid Bonds ressort à 126 176,42 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 125 900,91 €
- le report à nouveau est de 275,51 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 2,51 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises > 01/01/87	0,51
Revenus des Obligations Européennes	1,51
Autres revenus de créances	0,01
Revenus des Obligations et Titres de créances Internationaux	0,48
Total par action	**2,51**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions J EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 236 117,48€ soit 4,70€ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Vingt quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Corporate Hybrid Bonds ressort à 85 622,58 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 85 512,74 €
- le report à nouveau est de 109,84 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 1,92 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises > 01/01/87	0,50
Revenus des Obligations Européennes	1,42
Total par action	**1,92**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions B EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 209 450,89€ soit 4,70€ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Vingt cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B USD (H) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Corporate Hybrid Bonds ressort à 35 699,02 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 35 537,14 €
- le report à nouveau est de 161,88 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 2,09 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises > 01/01/87	0,56
Revenus des Obligations Européennes	1,53
Total par action	**2,09**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B USD (H) existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions B USD (H) afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 8 835,97€ soit 0,51€ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Vingt sixième Résolution

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions OC EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Corporate Hybrid Bonds ressort à 735 570,10 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 734 336,36 €
- le report à nouveau est de 1 233,74€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 1,81 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises > 01/01/87	0,27
Revenus des Obligations Européennes	0,99
Autres revenus de créances	0,01
Revenus des Obligations et Titres de créances Internationaux	0,54
Total par action	**1,81**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions OC EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions CRD EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 1 445 540,90€ soit 3,56 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Vingt septième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima World 2028 ressort à 539 493,21 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 539 321,80 €
- le report à nouveau est de 171,41 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 3,80 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises > 01/01/87	0,95
Revenus des Obligations Européennes	2,85
Total par action	**3,80**

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions B EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 355 899,00 € soit 2,53 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le montant distribué afférant au plus et moins-values net réalisés par action à 0,70€ et d'affecter le solde (1,83 €) au compte « capital » du compartiment.

Le dividende ainsi que le montant distribué afférant au plus et moins-values net réalisés seront mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

Vingt huitième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions CRD EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima World 2028 ressort à 458 083,54€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 457 467,02 €
- le report à nouveau est de 616,52€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 4,61 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises > 01/01/87	0,94
Revenus des Obligations Européennes	3,01
Revenus des Autres Obligations et titres de créances internationaux	0,65
Autres revenus de créances	0,01
Total par action	**4,61**

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions CRD EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 252 564,07 € soit 2,54 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le montant distribuable afférant au plus et moins-values net réalisés par action à 0,39 € et d'affecter le solde (2,15 €) au compte « capital » du compartiment.

Le dividende ainsi que le montant distribué afférant au plus et moins-values net réalisés seront mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions CRD EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

Vingt neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions CRD USD (H) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima World 2028 ressort à 20 513,00 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 20 497,00 €
- le report à nouveau est de 16,00€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 3,98 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,84
Revenus des Obligations Européennes	2,70
Autres revenus de créances	0,01
Revenus des Obligations et Titres de créances Internationaux	0,43
Total par action	**3,98**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions CRD USD (H) existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions CRD USD (H) afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Trentième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima World 2028 ressort à 100 463,38 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 100 429,95€
- le report à nouveau est de 33,43€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 4,40 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,89
Revenus des Obligations Européennes	2,83
Revenus des Autres Obligations et Titres de créances Internationaux	0,67
Autres revenus de créances	0,01
Total par action	**4,40**

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions J EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 54 705,58 € soit 2,39 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le montant distribuable afférant au plus et moins-values net réalisés par action à 0,60 € et d'affecter le solde (1,79 €) au compte « capital » du compartiment.

Le dividende ainsi que le montant distribué afférant au plus et moins-values net réalisés seront mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

Trente et unième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions PWMD EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima World 2028 ressort à 68 197,21 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 68 183,28 €
- le report à nouveau est de 13,93 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 43,80 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	9,46
Revenus des Obligations Européennes	30,07
Autres revenus de créances	0,11
Revenus des Autres Obligations et Titres de créances Internationaux	4,16
Total par action	**43,80**

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions PWMD EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 39 585,44 € soit 25,42 € par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le montant distribuable afférant au plus et moins-values net réalisés par action à 7,20 € et d'affecter le solde (18,22 €) au compte « capital » du compartiment.

Le dividende ainsi que le montant distribué afférant au plus et moins-values net réalisés seront mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions PWMD EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

Trente deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions PWMD USD (H) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima World 2028 ressort à 1 847,13 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 1 846,90 €
- le report à nouveau est de 0,23€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 40,15 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	8,95
Revenus des Obligations Européennes	28,75
Autres revenus de créances	0,1
Revenus des Autres Obligations et Titres de créances Internationaux	2,35
Total par action	**40,15**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions PWMD USD (H) existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions PWMD USD (H) afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Trente troisième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B USD (H) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima World 2028 ressort à 7 344,77 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 7 342,65 €
- le report à nouveau est de 2,12 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 3,19 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,82
Revenus des Obligations Européennes	2,37
Total par action	**3,19**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B USD (H) existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions B USD (H) afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Trente quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – European Smaller Companies ressort à 13 423,66 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 13 361,07 €
- le report à nouveau est de 62,59 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 0,39 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Autres Actions ouvrant droit à abattement	0,39
Total par action	**0,39**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions J EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 48 059,86€ soit 1,40€ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Trente cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B USD (H) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima Select 2028 ressort à 42 206,29 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 42 157,28 €
- le report à nouveau est de 49,01 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 2,04 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,56
Revenus des Obligations Européennes	1,48
Total par action	**2,04**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B USD (H) existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions B USD (H) afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Trente sixième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima Select 2028 ressort à 189 481,69 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 189 180,02€
- le report à nouveau est de 301,67 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 2,19 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,59
Revenus des Obligations Européennes	1,60
Total par action	**2,19**

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions B EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 82 723,17€ soit 0,95€ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de distribuer la totalité de ces sommes distribuables.

Le dividende ainsi que le montant distribué afférant au plus et moins-values net réalisés seront mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

Trente septième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions CRD EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima Select 2028 ressort à 174 318,63 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 1174 232,24€
- le report à nouveau est de 86,39 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 2,72 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,59
Revenus des Obligations Européennes	1,80
Revenus des autres Obligations et titres de créances internationaux	0,33
Total par action	**2,72**

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions CRD EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élèvent à 60 994,40€ soit 0,95€ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de distribuer la totalité de ces sommes distribuables.

Le dividende ainsi que le montant distribué afférant au plus et moins-values net réalisés seront mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions CRD EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

Trente huitième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions CRD USD (H) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima Select 2028 ressort à 6 015,02 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 5 993,07€
- le report à nouveau est de 21,95 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 2,45 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,54
Revenus des Obligations Européennes	1,62
Revenus des autres Obligations et titres de créances internationaux	0,29
Total par action	**2,45**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions CRD USD (H) existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions CRD USD (H) afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Trente neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima Select 2028 ressort à 19 123,38 €.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 19 123,17€
- le report à nouveau est de 0,21 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 2,82 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,60
Revenus des Obligations Européennes	1,83
Revenus des autres Obligations et titres de créances internationaux	0,39
Total par action	**2,82**

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions J EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élèvent à 6 565,90€ soit 0,96€ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de distribuer la totalité de ces sommes distribuables.

Le dividende ainsi que le montant distribué afférant au plus et moins-values net réalisés seront mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

Quarantième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J CHF (H) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima Select 2028 ressort à 30 680,02€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 30 591,33€
- le report à nouveau est de 88,69€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 2,87 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,61
Revenus des Obligations Européennes	1,87
Revenus des autres Obligations et titres de créances internationaux	0,39
Total par action	**2,87**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J CHF (H) existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions J CHF (H) afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Quarante et unième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions PWMD EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima Select 2028 ressort à 68 719,00€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 68 710,02€
- le report à nouveau est de 8,98 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 25,86 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	5,98
Revenus des Obligations Européennes	18,23
Revenus des autres Obligations et titres de créances internationaux	1,65
Total par action	**25,86**

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions PWMD EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 25 599,38€ soit 9,63€ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de distribuer la totalité de ces sommes distribuables.

Le dividende ainsi que le montant distribué afférant au plus et moins-values net réalisés seront mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions PWMD EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

Quarante deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Global Allocation ressort à 1 044 460,55€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 1 035 481,69€
- le report à nouveau est de 8 978,86€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 0,96 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des autres Actions ouvrant droit à abattements	0,22
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,11
Revenus des autres Obligations Européennes	0,56
Actions Françaises ouvrant droit	0,07
Total par action	**0,96**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions J EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Quarante troisième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – European Catalysts ressort à 32,28€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 32,25€
- le report à nouveau est de 0,03€

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 0,86 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des autres Actions ouvrant droit à abattements	0,86
Total par action	**0,86**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions B EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 109,67€ soit 2,92€ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Quarante quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima 2030 ressort à 671 876,08€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 670 467,64€
- le report à nouveau est de 1 408,44 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 3,45 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	1,02
Revenus des autres Obligations Européennes	2,34
Revenus des autres Obligations et titres de créances internationaux	0,09
Total par action	**3,45**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions B EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Quarante cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B USD (H) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima 2030 ressort à 148 760,33€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 148 527,15€
- le report à nouveau est de 233,18 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 3,17 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,94
Revenus des autres Obligations Européennes	2,15
Revenus des autres Obligations et titres de créances internationaux	0,08
Total par action	**3,17**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions B USD (H) existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions B USD (H) afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Quarante sixième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions CRD EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima 2030 ressort à 1 166 197,64€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 1 164 931,06€
- le report à nouveau est de 1 266,58 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 4,12 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	1,03
Revenus des autres Obligations Européennes	2,37
Revenus des autres Obligations et titres de créances internationaux	0,72
Total par action	**4,12**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions CRD EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions CRD EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Quarante septième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions CRD USD (H) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima 2030 ressort à 370 780,17€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 370 297,22€
- le report à nouveau est de 482,95 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 3,71 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,94
Revenus des autres Obligations Européennes	2,11
Revenus des autres Obligations et titres de créances internationaux	0,66
Total par action	**3,71**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions CRD USD (H) existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions CRD USD (H) afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Quarante huitième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima 2030 ressort à 100 221,08€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 100 039,21€
- le report à nouveau est de 181,87 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 2,47 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,61
Revenus des autres Obligations Européennes	1,46
Revenus des autres Obligations et titres de créances internationaux	0,40
Total par action	**2,47**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions J EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Quarante neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions J USD (H) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima 2030 ressort à 29 788,65€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 29 745,21€
- le report à nouveau est de 43,14 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 3,79 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,94
Revenus des autres Obligations Européennes	2,15
Revenus des autres Obligations et titres de créances internationaux	0,70
Total par action	**3,79**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions J USD (H) existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions J USD (H) afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Cinquantième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions PWMD EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima 2030 ressort à 371 651,17€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 371 643,63€
- le report à nouveau est de 7,54 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 39,35 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	10,27
Revenus des autres Obligations Européennes	23,54
Revenus des autres Obligations et titres de créances internationaux	5,54
Total par action	**39,35**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions PWMD EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions PWMD EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Cinquante et unième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions PWMD USD (H) de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima 2030 ressort à 65 025,96€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 65 015,86€
- le report à nouveau est de 10,10 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 36,14 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	9,43
Revenus des autres Obligations Européennes	21,59
Revenus des autres Obligations et titres de créances internationaux	5,12
Total par action	**36,14**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions PWMD USD (H) existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions PWMD USD (H) afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Cinquante deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions RD EUR de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV – Millésima 2030 ressort à 195 276,12€.

Il se décompose de la façon suivante :
- le résultat net distribuable est de 194 246,12€
- le report à nouveau est de 1 030,00 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende net par action à 1,88 €.

Il se répartie de la façon suivante :

	Net en €
Revenus des Obligations Françaises >01/01/87	0,64
Revenus des autres Obligations Européennes	1,24
Total par action	**1,88**

Le dividende sera mis en paiement le 08/01/2026 pour toutes actions RD EUR existant à cette date.
Les Actionnaires seront crédités de ce revenu, par l'établissement teneur de comptes.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions RD EUR afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sont nulles.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Cinquante troisième Résolution :

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice des actions B CHF de l'exercice clos le 30 septembre 2025 du compartiment EdR SICAV –Global Resilience est nulle.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ce résultat au compte « capital » du compartiment.

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables des actions B CHF afférentes aux plus et moins-values nettes réalisées lors de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élèvent à 574,02€ soit 0,20€ par action.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter ces sommes distribuables au compte « capital » du compartiment.

Cinquante quatrième Résolution :

Approbation des annexes SFDR (Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852 et) pour chacun des compartiments classés en article 8 SFDR au 30 septembre 2025 : EdR SICAV - Euro Sustainable Credit, , EdR SICAV - Financial Bonds, EdR SICAV - Tricolore Convictions, EdR SICAV - Equity Euro Solve, EdR SICAV - Ultim, EdR SICAV – Short Duration Credit, EdR SICAV – Tech For Tomorrow, EdR SICAV – Green New Deal, EdR SICAV – Corporate Hybrid Bonds, EdR SICAV – Millésima World 2028, EdR SICAV – European Smaller Companies, EdR SICAV – European Catalysts, EdR SICAV – Millésima Select 2028, EdR SICAV – Global Allocation, EdR SICAV – Millésima 2030, EdR SICAV – Global Resilience et EdR SICAV – Mission Europa.

Cinquante cinquième Résolution :

Approbation de l'annexe SFDR (Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852) pour le compartiment classé en article 9 SFDR au 30 septembre 2025 *:* EdR SICAV - Euro Sustainable Equity

Cinquante sixième Résolution :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente Assemblée et du procès-verbal de celle-ci, pour faire tous dépôts prévus par la loi.

TEXTE DES RESOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

Première résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide de modifier l'article 19 « POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION » des statuts de la SICAV

La mention suivante a été ajoutée au paragraphe existant :
« Le conseil d'administration peut décider, sans consultation des actionnaires, d'une opération de fusion ou de scission conduisant à la création, au sein de la SICAV, d'un compartiment dont aucune action n'a encore été émise à la date de l'opération. »

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide de modifier l'article 25 « ASSEMBLÉES GÉNÉRALES » des statuts de la SICAV

La mention suivante a été ajoutée au paragraphe existant :
« Lorsqu'une décision n'affecte que les droits et obligations des actionnaires d'un ou plusieurs compartiments, elle est prise par l'assemblée générale (ordinaire ou extraordinaire) des seuls actionnaires du compartiment concerné. L'assemblée de compartiment est convoquée et se tient dans les mêmes conditions qu'une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire.
Les résolutions n'ayant d'effet que sur les droits et obligations des actionnaires d'un compartiment sont adoptées, lors de l'assemblée générale ordinaire de ce compartiment, par les seuls actionnaires concernés. La majorité est calculée sur la base du nombre d'actions du compartiment.
Par dérogation aux dispositions du code de commerce, les opérations de fusion, scission, transformation, dissolution ou liquidation n'ayant d'effet que sur les droits et obligations des actionnaires d'un compartiment sont décidées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ce compartiment. La majorité est calculée sur la base du nombre d'actions du compartiment concerné. Seuls les créanciers du compartiment concerné disposent du droit d'opposition prévu à l'article L. 236-15 du code de commerce. »

La version actuellement en vigueur ainsi que la nouvelle version, en suivi des modifications, ont été présentées lors du Conseil d'Administration du 13 novembre 2025 et sont présentées en Assemblée Générale Extraordinaire.

Troisième résolution :
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente Assemblée et du procès-verbal de celle-ci, pour faire tous dépôts prévus par la loi.